This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L Soc 1625.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'AMIENS

Les opinions émises par les auteurs des Mémoires leur sont personnelles et l'Académie n'en est pas responsable.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

des Sciences, des Lettres et des Arts

D'AMIENS

Tome LIV

ANNÉE 1907

AMIENS. — IMPRIMERIE YVERT & TELLIER

1908

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Sept 8, 1922

UNE CAUSE CÉLÈBRE

LE PROCÈS

ENTRE

Jean-Baptiste ROUSSEAU et Joseph SAURIN

1710-1712

Par A. BLANCHARD

L'arrêt. — Un café au début du XVIII[e] siècle. — Jean-Baptiste Rousseau. — Les premiers couplets. — Les seconds couplets, corps du délit. — Rousseau bâtonné. — Rousseau à la recherche du savetier. — Saurin arrêté : Vie de Joseph Saurin. — Saurin mis en liberté. — On informe contre Rousseau. — Rousseau condamné. — Appendice : François Gâcon, *l'Anti-Rousseau*, par le Poëte sans fard.

Le 7 avril 1712, le Parlement de Paris, en partie à la requête d'un savant dont le nom n'est pas entièrement oublié, le géomètre Joseph Saurin, rendait, après quatorze mois d'instruction, un arrêt qui atteignait un écrivain célèbre au XVIII[e] siècle, et auquel l'Histoire littéraire accorde encore aujourd'hui une mention, le poëte lyrique Jean-Baptiste Rousseau. Celui-ci était banni à perpétuité du royaume ; divers

individus, portant les noms de Guillaume Arnould, de Jacques Fleury, de Marie-Angélique Bidaud, étaient bannis pour neuf ans de la « Ville, Prévôté et Vicomté de Paris » ; un certain Simon Milet était interdit « pour un an de l'exercice et fonction de sa charge ». Des peines pécuniaires étaient infligées par surcroît aux condamnés.

Dans quelle affaire cet arrêt était-il intervenu, et quels étaient les personnages mentionnés dans l'arrêt, c'est ce que nous avons l'intention d'expliquer (1).

***

Vers la fin du XVII[e] siècle, le poëte Jean-Baptiste Rousseau fréquentait à Paris un Café tenu par la veuve Laurent, rue Christine, au coin de la rue Dauphine (2).

(1) Trois livres particuliers sur la question :

Œuvres de Rousseau. Nouvelle édition. A Londres, 1753. Cette édition contient les *Couplets* qui sont le corps du délit ; le « *Mémoire pour servir à l'histoire des Couplets de 1710, attribués faussement à J.-B. Rousseau* », mémoire qui est de Nicolas Boindin et qui ne fut imprimé qu'après la mort de celui-ci (1751) ; le « *Mémoire pour le sieur Rousseau* », qui est de Rousseau lui-même ; le « *Mémoire pour le sieur Saurin* », rédigé par Saurin.

Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements qui les ont décidées. Nouvelle édition. A Paris, rue Saint-Jacques, chez Poirion, près la rue du Foin, à l'Empereur, 1739.

Anti-Rousseau, par le poëte sans fard. A Rotterdam, chez Fritsch et Böhm, 1712.

(2) Sur la veuve Laurent, voyez Jal, *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire.* « François Laurent s'était établi dans la rue Dauphine, où il était voisin de Barême, le fameux calculateur, et de Brioché, le célèbre joueur de marionnettes. Il se maria tard, et épousa une fille d'un âge mûr. Ce n'était point pour donner une jolie enseigne à sa maison, mais probablement pour lui donner une administration habile. Quoi qu'il en soit, je vois qu'en 1693 il

C'est l'époque où les *Cafés* tendaient à remplacer les *Cabarets*, entendons ces cabarets où s'était réunie une société cultivée, et tels que furent par exemple la *Pomme de Pin*, chère à Régnier, la *Croix de Lorraine* et le *Mouton Blanc*, où Boileau se dérida en compagnie de Chapelle et de Furetière, des Vivonne et des Nantouillet. « Le Café, dit Gâcon, dans son *Anti-Rousseau* (1), commençait à s'établir dans les ruelles ; il servait de matière à toutes les conversations. On établissait des lieux publics où tout Paris allait s'amuser, et où il se passait des scènes très propres à mettre sur le théâtre. » Montesquieu dira plus tard dans ses *Lettres Persanes :* « Le café est très en usage à Paris ; il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré ». Qui veut se faire une idée plus complète d'un café à cette époque peut lire une comédie en

avait pour femme Catherine Bertaut, sœur d'un maître sellier. La dame avait alors trente-huit ans.... » Catherine Bertaut eut une fille, dont Joseph Saurin fut le parrain. François Laurent ne vécut pas longtemps après la naissance de cette fille. L'enfant mourut elle-même en bas-âge.... « La veuve Laurent survécut assez longtemps à sa fille et à son époux ; elle vieillit au milieu des disputes des gens de lettres, auxquelles elle prit peut-être intérêt, passionnée pour ou contre J.-B. Rousseau, probablement du parti de Saurin, parrain de sa fille....» Elle mourut en 1735, dans un âge avancé.

(1) François Gâcon, un célèbre et mauvais écrivain de l'époque, dont nous dirons quelques mots à la fin de ce travail.

prose et en un acte qui fut le coup d'essai de Rousseau (*Le Café*, 1675). L'intrigue en est insignifiante, mais peut-être quelques traits de la peinture ne laisseront pas d'intéresser ceux qui sont curieux de l'histoire des mœurs. Dans une salle « meublée de plusieurs tables », le poëte Carondas médite et rêve, assis auprès de deux joueurs de dames. Un abbé dort dans le fond ; d'un autre côté, deux habitués, Coronis et la Sourdière, causent politique en savourant leur breuvage favori. A témoin de leurs assertions ils prennent le poëte, qui se plaint d'être interrompu dans ses rêveries. Il a, en effet, de grandes ambitions : il travaille à mettre en vers grecs l'Enéide de Virgile pour la commodité de ceux qui n'entendent pas la langue latine.... Sur ces entrefaites arrive, chantant et dansant, un chevalier qui dérange joueurs et causeurs. L'abbé se réveille (j'ai omis de dire qu'il est dix heures du soir) ; il doit aller souper en certain lieu. Il s'est mis à table le matin, entre sept et huit ; et, dit-il, « nous avons déjeuné jusqu'à l'heure qu'il est. Nous n'avons bu qu'environ vingt-cinq bouteilles de vin à quatre.... ». Il a fait un petit somme ; il est prêt à recommencer. On voit encore là un jeune gentilhomme qui, n'ayant que la cape et l'épée, songe à épouser la fille de la patronne. Eh quoi ! se noyer dans une chocolatière ! Mais n'importe : l'intérêt a rapproché les conditions, et la délicatesse sur les mésalliances ne subsiste plus que chez les Allemands. Un valet, drôle à tout faire, sorte de Mascarille (le type n'est pas nouveau) définit l'établissement en ces termes : « Ce banc redoutable, d'où il part tous les jours tant d'arrêts contre la réputation des femmes,

où les mystères des gouvernements sont si bien développés, et les intérêts des princes de l'Europe si savamment approfondis... » Ils sont là cinq ou six, dit un autre personnage de la pièce, qui passent toute une après-dînée à chanter des chansons, à dire des fadaises, à conter une histoire de celui-ci, une aventure de celle-là, et à faire la chronique scandaleuse du genre humain.... Signalons encore un fat qui passe toute la journée à se mirer dans sa perruque, ajuster sa steinquerque et se faire les yeux doux dans un miroir ; — un jeune conseiller qui vient tous les soirs en épée et en chapeau bordé ; — un bourgeois qui se croit de qualité, parce qu'il s'enivre avec ceux qui en sont.... On se retire à minuit sonné ; c'est l'heure où arrivent les femmes ; elles viennent se récréer à leur tour, et quand les hommes sont partis.

C'est donc un établissement de ce genre que Rousseau fréquentait vers l'année 1700. Un établissement d'un ordre plus relevé, j'imagine. Voici la description que nous en a laissée le géomètre Saurin dans l'apologie qu'il eut l'occasion de composer pour lui-même, comme nous le verrons au cours de ce récit : « C'est (disait-il en 1711), un lieu où depuis vingt ans il ne s'est guère habitué que des gens de lettres. Attirés les uns par les autres, ils s'y viennent délasser de leurs différents travaux par quelques heures d'une conversation utile — même quelquefois pour les plus habiles. Histoire, physique, géométrie, jurisprudence, poésie, voilà les matières qu'on y agite d'ordinaire. On s'y est trouvé quelquefois jusqu'à douze personnes de différentes académies, et il y a eu des cabinets célèbres où peut-être

ne s'est-il jamais assemblé plus de personnes de mérite en autant de genres. » Rousseau rencontrait au café Laurent nombre de littérateurs, de savants et d'artistes, dont la plupart sont profondément oubliés après deux siècles écoulés. L'auteur d'une vie de Rousseau, recueillie par Beuchot dans les œuvres de Voltaire, sans qu'on soit bien sûr qu'elle soit de sa main, cite parmi les habitués du café l'éminent Fontenelle, le poëte Houdar de la Motte, Saurin, le géomètre dont Fontenelle écrira l'éloge plus tard, Danchet, autre poëte, l'avocat Nicolas Boindin (1), qui fut procureur des Trésoriers de France, les frères de la Faye, l'aîné, capitaine aux Gardes du roi, et membre de l'Académie des Sciences, le cadet, diplomate et poëte à ses heures, et beaucoup d'autres, peu connus de notre temps.

***

Quelle existence Rousseau avait-il menée jusqu'à cette époque, il n'est pas inutile de le dire, au moins sommairement. Il était né le 6 avril 1671 à Paris, dans le quartier latin, rue des Noyers (la même rue

(1) Nicolas Boindin a sa place dans le *Temple du Goût*, où il est désigné et caricaturé sous le nom de *Bardou*. Plus tard, causant philosophie et religion avec Marmontel, au café Procope, il était convenu avec son interlocuteur d'un argot particulier : on désignait *l'âme* sous le nom de *Margot*, *la religion* sous celui de *Javotte*, et Dieu sous celui de *M. de l'Etre*. On raconte qu'un soir, un homme de mauvaise mine qui les écoutait dit à Boindin : Serais-je trop osé de vous demander, Monsieur, ce que c'était que ce *M. de l'Etre* qui s'est si souvent mal conduit, et dont vous êtes si mécontent? — Monsieur, répondit Boindin, après avoir toisé le curieux, c'était un lieutenant de police. Cet homme en était un lui-même ; tous les habitués du café rirent aux éclats.

où devait naître Alfred de Musset). Il était fils d'un maître-cordonnier qui fut juré de sa communauté, et qui, visiblement, n'avait pas ménagé ses soins et son argent pour le faire instruire; et l'opinion publique reprocha à l'écrivain (à tort ou à raison, car si Rousseau se concilia par son talent de puissants et fidèles protecteurs, il se fit aussi beaucoup d'ennemis par son esprit satirique), l'opinion, dis-je, lui reprocha d'avoir rougi de sa naissance. On a remarqué que, pour un poëte lyrique, c'était mal imiter Horace, qui a parlé en termes si nobles et si attendris de son père, l'esclave affranchi (1). Rousseau tâta de différentes professions, mais il apparaît bien qu'il n'était propre qu'à celle d'homme de lettres, et il était destiné, en cette qualité, à se tenir aux gages des grands personnages du temps, ce qui était trop souvent l'unique ressource des écrivains. On le voit composant des odes religieuses pour l'édification du duc de Bourgogne, et, en même temps, polissant des épigrammes licencieuses, à l'imitation de Catulle, dont il s'autorise en le citant, pour le grand-prieur de Vendôme et pour la Société du Temple, dans laquelle il avait été introduit par La Fare et l'abbé de Chaulieu, l'intendant du grand-prieur (2). Boileau

(1) « Le père de Rousseau se piquait d'un grand goût dans sa manière de chausser ; son *enseigne* était magnifique ; il se faisait honneur d'avoir des pratiques de conséquence. » *Anti-Rousseau.*

(2) « Ouverte en 1681, lors de l'installation de Philippe de Vendôme, pour ne se fermer qu'à sa mort, en 1720, la réunion du Temple se tenait tantôt chez le grand-prieur, tantôt chez son intendant, l'abbé de Chaulieu. Construit en 1667 par Jacques de Souvré, le palais du grand-prieur occupait, avec le parterre et le jardin, presque toute la portion de l'enclos du Temple où s'étend le square actuel. L'hôtel Boisboudran, situé dans la même en-

vieilli, lui donnait des conseils et voyait en lui son héritier. Il comptait au nombre de ses patrons le maréchal de Tallart et le baron de Breteuil.

***

C'est en 1694, n'ayant pas encore vingt-quatre ans, qu'il fit représenter cette comédie du *Café*, dont je viens de citer quelques traits. Avec des succès divers, il donna des opéras (1) et d'autres comédies (2). En 1710, le *Capricieux* n'obtint tout au plus qu'un succès d'estime. C'est à ce moment (21 décembre 1700) que Danchet fit représenter l'opéra d'*Hésione* (3).

Campra en avait fait la musique, Pécourt avait ordonné le ballet, Bérain avait brossé les décors. Il est possible que Rousseau ait été jaloux du succès de

ceinte, était la demeure de l'abbé, et sa belle-sœur en faisait les honneurs. » *Ruelles, Salons et Cabarets*, par Emile Colombey, Paris, Dentu, 1892.

(1) Il donna *Jason*. « S'étant embarqué avec cet argonaute, dit Gâcon, il n'espérait pas moins que de conquérir la Toison d'Or, mais toutes ses prétentions échouèrent par la chûte de son opéra... Il n'évita point les sifflets et les brocards... Parmi les railleurs, ceux qui le connaissaient, les uns le renvoyaient à la boutique de son père, et les autres disaient qu'il ne méritait que la peau d'un veau pour avoir si mal chanté la Conquête de la Toison d'Or. » Il donna encore *Vénus et Adonis* : « Le prince de Conti, dit toujours Gâcon, voyant la Cour prête à se retirer dès le troisième acte, la retint en disant qu'il devait revenir une hure de sanglier au cinquième, qui ne serait peut-être pas mauvaise. »

(2) Le *Flatteur* passa alors pour assez bien écrit, mais la pièce manquait de « jeu et d'action. » Gacon.

(3) Danchet (Antoine), né à Riom en 1671, mort en 1748, a réussi — grâce au musicien — dit Voltaire, dans quelques opéras qui sont moins mauvais que ses tragédies.

son confrère. Il y avait dans le Prologue de l'opéra des strophes du genre de celle-ci :

Que l'Amour qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle !
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère !
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire.

Ce sont de ces vers dont Beaumarchais dira plus tard : Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante (1).

Rousseau parodia le couplet en ces termes (du moins il sut mal se défendre de l'avoir fait) :

Que jamais de son chant glacé
Colasse ne nous refroidisse !
Que Campra soit bientôt chassé ;
Qu'il retourne à son bénéfice !
Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bérain et de sa séquelle ;
Que Pécourt qui fit le ballet,
Ait le fouet au bas de l'échelle (2).

(1) C'est « la prêtresse du soleil » qui prononce ces vers, en célébrant les *Jeux séculaires* au commencement d'un nouveau siècle. Voltaire faisait grâce aux vers suivants, qui font partie du même prologue :

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable ;
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux et triompher toujours !
Nous avons à nos lois asservi la victoire ;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire ;
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir ;
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire.

(2) Le musicien Colasse (qui fut le collaborateur de La Fontaine pour l'opéra d'*Astrée*) avait fait la musique de ce *Jason* dont

L'auteur de ces aménités — est-ce Rousseau ? il s'en est excusé plus tard près de Pécourt — ne sut pas les garder pour lui : tout le café connut bientôt la méchante parodie. Rousseau, soit qu'il fût mis en verve par ce bel essai, soit qu'il voulût se venger d'une imputation téméraire ou d'une indiscrétion, composa quelques autres couplets, dans lesquels il ridiculisait certains habitués du café Laurent. Il n'avoua jamais que cinq couplets en tout.

Rousseau recevait des reproches et des menaces de tous les côtés. La veuve Laurent, craignant qu'on n'en vînt chez elle aux voies de fait, le pria de ne plus venir au café. Cependant, à partir de ce moment, l'établissement fut inondé de vers injurieux dont on ne put réussir à reconnaître l'auteur, ou les auteurs. La veuve elle-même ne fut pas ménagée. On soupçonnait fortement Rousseau. Il tenta de se justifier. Il s'était déjà excusé tant bien que mal près de Pécourt du couplet parodié qu'on vient de lire, et s'était plaint qu'on le calomniât. Comme il avait médit du célèbre Houdar de La Motte, son rival en poésie, il se réconcilia avec lui par l'entremise de Boileau, chez qui tous deux se rencontrèrent dans cette maison du Cloître Notre-Dame, où Boileau était venu « languir les dernières années de sa vie » (1). Quant à Saurin,

Rousseau avait fait les paroles ; il est mort en 1709 ; quant à Campra, qui mourut en 1744, il était à cette époque maître de musique à Notre-Dame, et il possédait un bénéfice dans l'Eglise métropolitaine. — Bérain a laissé le nom d'un bon peintre décorateur ; Pécourt est un maître à danser.

(1) L'expression est d'Edouard Fournier, *Paris démoli*. Paris, Aubri, 1855. Gâcon dit à propos de la réconciliation de Rousseau avec Lamotte : « On croyait que cet accommodement, dont

il garda rancune à Rousseau, lui-même l'avoue dans le Mémoire qu'il composa plus tard pour sa défense.

***

Les choses en restèrent là jusqu'au mois de février 1710. Neuf ans s'étaient passés. Rousseau multipliait ses productions poétiques, concourait pour l'Académie française, se conciliait de puissants patrons, Il avait été reçu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cependant Houdar de La Motte venait d'être reçu de l'Académie Française (8 Février 1710) à la place de Thomas Corneille; Rousseau se croyait bien en passe d'y entrer bientôt lui-même ; c'est une ambition qu'on a pu lui prêter sans le charger inconsidérément (1); d'autre part, la pension de Boileau allait devenir vacante par la mort du titulaire : il y avait bien des désirs, bien des cupidités en éveil. La Motte, Saurin, Rousseau, d'autres encore envisageaient cette éventualité avec de sourdes espérances.

M. Despréaux avait bien voulu être le médiateur, serait suivi d'une paix générale avec les autres poëtes ses adversaires ; mais il se contenta de répondre à la proposition qu'on lui en fit que, quand la paix était faite avec les généraux, les goujats devaient y être compris ».

(1) Peut-être aussi fut-il jaloux de Lamotte, qu'il tenait sans doute en mince estime, si l'on en juge par cette épigramme sur les *Odes* de son rival :

Le vieux Ronsard, ayant pris ses besicles,
Pour faire fête au Parnasse assemblé,
Lisait tout haut ces Odes par articles
Dont le public vient d'être régalé.
Ouais! qu'est ceci ? dit tout d'un coup Horace,
En s'adressant au maître du Parnasse.
Ces Odes-là sentent bien le Quinaut.
Lors Apollon bâillant la bouche close ;
Messieurs, dit-il, je n'y vois qu'un défaut,
C'est que l'auteur les devait faire en prose.

Quoi qu'il en soit, voici ce qui se passa à ce moment : un des premiers jours du mois de février 1710, sur les onze heures du matin, un jeune décrotteur, Charles Olivier de son nom, apporta au Café Laurent un paquet cacheté à l'adresse d'un habitué de l'établissement, personnage bien connu à cette époque, érudit et lettré, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1706, le fameux Nicolas Boindin. Boindin n'était pas au Café. Le décrotteur porta le paquet rue Garancière, au domicile du destinataire. On jeta un paquet pareil sur l'escalier d'un sieur de Malafer, un certain marchand d'antiquités chez qui se réunissaient quelques habitués du Café Laurent, et qui est mêlé à cette histoire (1).

Ce paquet contenait un libelle en vers composé de quatorze couplets. Je ne les citerai pas intégralement, moins à cause de leur virulence et de la grossièreté de certains traits, que parce que la plupart ont perdu tout intérêt. La pièce est d'une écriture bâtarde habilement dissimulée, il est bon de le savoir.

L'auteur attaque en premier lieu les frères de la Faye, le cadet d'abord, Jean-François Lériget de la Faye, diplomate et poëte, comme nous l'avons dit plus haut, puis ensuite l'aîné, Jean-Elie, capitaine aux Gardes du Roi et membre de l'Académie des Sciences. Voici quelques vers qu'on peut citer :

(1) Malafer était un marchand de vieux meubles et d'antiquités qui demeurait *Quai de l'Horloge*. Il est cité dans l'*Almanach ou Livre Commode des adresses de Paris*, etc. (1691), Paris, Veuve Denys-Nyon, in-8°. Voir *Paris démoli*.

Je vois La Faye le cadet
Qui se croit monté sur Pégase;
Mais son cheval n'est qu'un baudet,
Et son frère n'est qu'un viédase...

Ce La Faye « adroit escroc », amant intéressé de M^me^ de Verrue (la célèbre *Dame de Volupté*),

A les mains plus faites en croc
Que ceux qui volent dans la rue...

Quant à l'aîné, son visage « boutonné » révèle ses mœurs : il a communiqué à sa femme une maladie que celle-ci transmet à tout le monde.

Vient ensuite le géomètre Saurin, de l'Académie des Sciences, et Boindin, que Saurin a dépravé :

Au nom qui vient de me frapper,
Ma fureur s'irrite et redouble.
Comment se laisse-t-on duper
Par ce faux cœur, cette âme double ?
Son zèle contre les frondeurs,
Contre nos mœurs ses airs grondeurs
Dont il veut se faire un mérite,
Cachent les noires profondeurs
Du plus scélérat hypocrite.

Je le vois, ce perfide cœur
Qu'aucune religion ne touche,
Rire au-dedans d'un ris moqueur
Du Dieu qu'il confesse de bouche.
C'est par lui que s'est égaré
L'impie au visage effaré
Condamné par nous à la roue,
Boindin, athée déclaré,
Que l'hypocrite désavoue...

Les couplets tournent ensuite contre La Motte Houdar. L'auteur, après avoir dit que Saurin et

Boindin ont débauché à eux deux un abbé de B. (Brageloigne), qu'ils l'ont induit

au péché philosophique
Aux Jésuites tant reproché,
Dont Houdar fait leçon publique,

l'auteur, dis-je, continue en ces termes :

Quel Houdar ! Le poëte Houdar,
Ce moine vomi de la Trappe,
Qui sera brûlé tôt ou tard,
Malgré le succès qui nous frappe.
Etrange spectacle à nos yeux !
Quel exemple plus odieux
Des tours de l'aveugle fortune :
La Motte a le front dans les cieux,
Danchet rampe avec Rochebrune.

Nous ne connaissons plus le poëte Rochebrune. Quant à La Motte, il faut savoir qu'à l'âge de vingt et un ans, déjà dégoûté du théâtre, où il s'était essayé sans succès, et du monde, il s'était réfugié à la Trappe. L'abbé de Rancé l'avait gardé quelque temps, puis renvoyé sans lui avoir donné l'habit. Et, même Saurin avait blâmé son jeune ami de sa désertion dans une Epitre en vers qui devait devenir une pièce du procès, et dont Rousseau se servira bientôt pour attester le talent de versification de l'auteur.

Voici, pour faire court, le dernier des quatorze couplets :

Ainsi finit l'auteur secret.
Ennemis irréconciliables,
Puissiez-vous crever de regret,
Puissiez-vous être à tous les diables !

Puisse le Démon Coupletgor,
S'il se peut, embraser encor
Le sang noir qui bout dans mes veines !
Bien pour moi plus précieux que l'or,
De pouvoir augmenter vos peines !

Et le libelle finit par ces mots : Au revoir !

Tels sont ces vers, aussi écœurants par le fond que par la platitude du langage et les fautes de versification.

***

Quelques jours s'étaient à peine écoulés que tous les habitués du Café Laurent avaient connaissance des couplets. Boindin, La Motte, Saurin délibèrent sur les mesures à prendre pour en découvrir l'auteur. Les soupçons tombent sur Rousseau, qui n'avait pas désavoué autrefois quelques vers de cette espèce. Le capitaine La Faye, un des plus maltraités, comme nous l'avons vu, attend un soir Rousseau au sortir de l'Opéra (1), le fait bâtonner par ses porteurs de chaise, qu'il aide lui-même de sa canne dans la rue des Bons-Enfants. La Faye ne s'en tient pas là. Il dépose une plainte contre Rousseau, et fait ouvrir une information contre lui. Décrété de prise de corps, Rousseau en appelle du décret comme de l'information. L'affaire était d'importance et ne devait pas aller sans longs délais, mais M. de Contades, major des Gardes, s'entremit entre les parties ;

(1) L'Opéra se donnait alors au Théâtre du Palais-Royal. C'était l'ancienne salle de Molière, que la troupe avait dû abandonner après la mort de son chef (1673) : elle s'était alors retirée rue Guénégaud. Lulli l'avait obtenue, et elle fut occupée par la tragédie lyrique pendant près d'un siècle, jusqu'à l'incendie de 1773.

une transaction s'en suivit. Le capitaine, qui n'osa peut-être rien refuser à son chef, se désista de sa plainte, et fit défaut : Rousseau obtint un arrêt de décharge (1). L'arrêt laissait respectivement à la charge des deux parties les dépens par eux exposés : 24 mars 1710.

Voilà en résumé le premier des trois procès dont le pamphlet rimé fut l'origine. Rousseau, mécontent de cet arrangement, voudra découvrir l'auteur de la diatribe ; il accusera Saurin non seulement de l'avoir envoyée, mais encore de l'avoir commise ; il produira des témoins ; d'autre part, Saurin fera appel à ses protecteurs ; il se défendra habilement ; il réussira à faire croire que les témoins ont été subornés ; il fournira au Procureur général l'occasion de lire les anciens couplets oubliés et les œuvres licencieuses de l'inculpé ; celui-ci aura fâcheusement attiré sur lui l'attention d'une justice peut-être prévenue ; bref, ces misérables strophes auront été pour l'écrivain la source de tous les malheurs.

***

Rousseau, nous l'avons dit, n'était pas content, et n'avait pas lieu de l'être après cette espèce de cote mal taillée. Il n'était pas — il l'affirmait du moins — l'auteur des couplets ; il avait été battu et il avait transigé avec son adversaire : il sentait qu'il ne se se trouvait pas disculpé vis à-vis du public. Mais

(1) Gâcon, qui en veut à Rousseau, s'exprime ainsi : « Des personnes de piété et de considération, séduites par quelques psaumes que le coupable avait traduits, firent tant auprès des juges qu'elles en obtinrent pour lui plutôt un pardon qu'une justification. »

pour donner une preuve péremptoire de son innocence, il fallait qu'il découvrît l'auteur véritable du libelle. Il se mit en devoir de le faire.

Un garçon de café avait aperçu dans la rue Dauphine le petit décrotteur qui avait apporté les vers incriminés. Charles Olivier convint du fait, et déclara que le paquet lui avait été remis au coin de la rue Christine par une espèce de frotteur ou garçon savetier, qui lui avait donné « deux sols neufs valant trois sols » pour sa peine. Rousseau soupçonna que l'individu désigné de cette façon pouvait être un garçon savetier nommé Guillaume Arnould, qui travaillait à la porte de Saurin (Saurin demeurait à l'Hôtel 1) des Ursins) et qui faisait ordinairement ses commissions. Il va chercher le décrotteur (Charles Olivier); celui-ci reconnaît le savetier (Guillaume Arnould). Rousseau ne doute plus que ce ne soit Saurin qui ait envoyé les vers satiriques. Il multiplie ses démarches, va consulter le lieutenant-général de police, Marc-René d'Argenson, sollicite l'appui de M^me^ Voisin, femme du ministre de la guerre. Il s'aide, pour édifier l'accusation qu'il médite, d'une sorte d'agent des mœurs, du nom de Simon Milet, exempt du Lieutenant-Criminel de robe courte, comme on

(1) L'Hôtel des Ursins, sur la paroisse de Saint-Landry, au nord-est de la Cité, avait été donné par la Ville de Paris à son Prévôt des Marchands, Juvénel des Ursins, mort en 1431. Par la suite, l'Hôtel avait été divisé en un grand nombre d'habitations particulières. Remarquons que Racine y demeurait, quand il épousa M^lle^ de Romanet, le 1^er^ juin 1677. On l'a démoli vers le milieu du XIX^e^ siècle, pour aménager le *Quai aux fleurs*. La petite rue des Ursins en conserve le souvenir. Quant à l'église de Saint-Landry, elle a été démolie en 1829.

disait alors. Ce Simon Milet, à son tour, fait agir une certaine Marie Bidaud, femme ou soi-disant telle d'un cocher, Jacques Fleury, qui était en même temps valet d'archer (1). Simon Milet se sert encore d'un espion à son service qu'on appelait Limousin.

Deux mois se passent, pendant lesquels Simon Milet s'efforce par tous les moyens de tirer la vérité de Guillaume Arnould - de le corrompre et de le suborner, dira plus tard Saurin. On le pratique, on le *cuisine*, comme on dit en argot judiciaire ; on le somme de dire ce qu'il sait — Saurin dira qu'on lui apprend son rôle mot par mot. Quand, par les efforts reunis de Milet, de Marie Bidaud, de Jacques Fleury, de Limousin, on a déterminé le malheureux Arnould à déclarer devant ces témoins qu'il a reçu des mains de Saurin le paquet incriminé, Rousseau porte plainte en diffamation, 23 septembre 1710, accuse Saurin d'avoir envoyé les couplets dont il est l'auteur, obtient permission d'informer, et commence par faire emprisonner Guillaume Arnould, comme complice de la diffamation (il avait, en effet, transmis la pièce satirique au décrotteur qui l'avait portée chez Boindin). Arnould est enfermé au For l'Evêque (2). Rousseau enveloppe dans son accusation Nicolas Boindin qui avait divulgué les vers injurieux, et Charlotte Mailly, servante de Saurin et complice dans la transmission des couplets à Guillaume Arnould.

(1) On désignait sous le nom d'archers certains officiers subalternes de justice et de police. Ce sont nos gendarmes.

(2) A Paris, rue St-Germain-l'Auxerrois. C'est la célèbre prison royale destinée aux prévenus pour dettes et aux comédiens. Elle a été démolie dans les premières années du XIX^{e} siècle.

Le savetier une fois interrogé et confronté avec le décrotteur, Saurin était décrété de prise de corps, arrêté chez lui au milieu de ses sept enfants, et conduit au Grand-Châtelet, les scellés mis à son cabinet. C'est le moment de faire connaître plus à fond Joseph Saurin. Il a raconté sa vie dans le Mémoire qu'il a composé pour sa défense après son élargissement, et alors que Rousseau faisait appel du jugement qui l'avait condamné, comme nous le verrons bientôt. Nous résumons son récit.

Fils d'un ministre protestant, Pierre Saurin, Joseph Saurin (1) fut appelé lui-même au ministère deux ans avant la Révocation de l'Edit de Nantes (17 octobre 1685). Mais à peine avait-il exercé ses fonctions quelques mois qu'une « affaire de religion », c'est ainsi qu'il s'exprime (2), l'obligea de s'en démettre. Il passa à Genève, puis à Berne et reçut la cure de Berchier dans le bailliage d'Yverdun. Il y resta quelques années. Mais il s'était attiré la jalousie des ministres étrangers (lui français), comme aussi des ministres du pays. Ceux-ci insinuèrent aux magistrats qu'il serait bon d'exiger des ministres étrangers la signature d'un certain formulaire que les candidats au ministère, en Suisse et à Genève, étaient obligés de signer à leur réception. Ce formulaire touchait à une nouvelle méthode d'expliquer le système de Calvin sur la Grâce. Saurin n'admettait pas ce formulaire et refusa d'abord de le signer, puis

(1) Né à Courthezon (Vaucluse) en 1655, mort en 1737.

(2) Dans l'*Eloge* qu'il a fait de J. Saurin, Fontenelle dit qu' « il s'échappa dans un sermon à quelque chose de hardi ou d'imprudent » dans un temps où le calvinisme était visiblement menacé d'une ruine prochaine en France.

finit par le faire devant le Recteur de l'Académie de Lausanne, mais avec certaines restrictions dont le secret devait rester entre eux. On le laissa dorénavant tranquille, et il épousa M^lle^ de Crouza. d'une famille noble du pays de Vaud.

Mais on trahit le secret des restrictions qu'il avait mises à la signature du formulaire. D'autre part, il avait hasardé dans ses sermons des sentiments éloignés du calvinisme. Il résolut de quitter la Suisse... et la Réforme. Il lui vint à l'esprit (je ne fais, bien entendu, qu'analyser son Mémoire) que, sur la *Question des Saints*, sur le *Culte des Images*, etc., on avait fort exagéré les abus inévitables de la foule, abus qui ne peuvent être mis sur le compte de l'Eglise romaine. Il pourpensa que la Réforme avait une idée fausse *sur la suffisance et la clarté de l'Ecriture Sainte* (1). Il en venait peu à peu à mieux comprendre l'Eglise Romaine. Par exemple, se disait-il, si la *Présence réelle* est une erreur, c'est du moins une erreur innocente ; c'est une erreur de lieu, et non un crime d'idolâtrie. Il lut, de Bossuet, l'*Exposition de la foi catholique* et les *Variations*. Dans cet état d'esprit, devenu l'objet de la défiance des ministres du pays, il passa en Hollande. où était sa famille, laissant pour le moment sa femme en Suisse. Je passe des détails purement domestiques. Saurin écrit une lettre à Bossuet touchant ses doutes théo-

(1) L'idée de la Réforme est clairement énoncée dans ces vers peu connus de Boileau (Satire XII, sur l'Equivoque) :

Alors, n'admettant plus d'autorité visible,
Chacun fut de la foi censé juge infaillible ;
Et, sans être approuvé par le clergé romain,
Tout protestant fut pape, une Bible à la main.

logiques. L'évêque de Meaux lui répond, l'invite à venir conférer avec lui. Saurin obtient un sauf-conduit, se rend à Germiny (aujourd'hui Germiny-l'Evêque, près de Meaux), où Bossuet avait une maison de campagne, y passe plusieurs semaines à disputer avec le prélat, et finit par abjurer à Germiny même. Son abjuration resta secrète, car il importait qu'on n'en connût rien en Suisse, où la femme de Saurin était restée.

Joseph Saurin continue l'histoire de sa vie, et raconte les difficultés qu'il eut pour reprendre possession de sa femme et de son enfant, après des aventures qui touchent au roman. Il finit par rentrer en France, fut présenté au roi par Bossuet, reçut une pension et s'établit à Paris.

Ici intervient une histoire très confuse : Saurin prétend qu'il fut victime de la fourberie d'un chanoine de Saint-Thomas du Louvre, qui l'aurait escroqué; Boindin, au contraire, dans le Mémoire qu'il a composé pour disculper Rousseau, donne une explication qui n'est pas à l'honneur de Saurin.

Lors du procès qui nous occupe, Saurin, comme nous l'avons vu, demeurait à l'Hôtel des Ursins, dans la Cité; il était rédacteur au *Journal des Savants*, chargé de l'*Examen des Livres*, et membre de l'Académie des Sciences.

Nous avons vu précédemment que Saurin avait été conduit au Grand-Châtelet L'affaire fut d'abord menée avec une grande rapidité : à peine Saurin fut entré dans la prison que le lieutenant-criminel vint l'interroger très longuement. Il n'y eut presque point d'intervalle entre l'interrogatoire, le réco-

lement et la confrontation. Toute cette procédure, au dire de Saurin, se fit avec une rapidité capable de faire trembler l'homme le plus innocent et le plus aguerri. L'accusé allait être écrasé, à ce qu'il semblait, sous le poids des preuves qui s'accumulaient sur lui. Pour ne citer qu'un fait à sa charge, on avait trouvé dans ses papiers les vers injurieux, écrits de sa main, avec des corrections qui paraissaient prouver qu'il en était bien l'auteur, quoique la pièce portât comme titre : *Copie des nouveaux couplets répandus dans le public.* Mais si Rousseau faisait tous les efforts possibles pour prévenir l'opinion en sa faveur, son adversaire ne se laissa pas immoler sans résistance. Saurin écrivit une touchante supplique à M^me^ Voisin, femme du ministre de la guerre, qui avait jusqu'alors protégé Rousseau. Il protestait de son innocence, se plaignait de l'appui que son accusateur avait trouvé à la cour, et particulièrement chez la femme du ministre M^me^ Voisin, femme pieuse et sage, allait-elle aider à opprimer un innocent ? Saurin est un philosophe, un géomètre qui n'a jamais eu le goût de la poésie ; on l'accuse de vers infâmes, dirigés contre ses amis les plus particuliers. Et qui l'accuse ? Un poëte de profession, un écrivain satirique et licencieux !

Cette lettre fit son effet. La procédure violente du lieutenant-criminel fut sévèrement blâmée ; il reçut l'ordre du Grand-Chancelier (c'était de Pontchartrain) d'agir avec circonspection. Puis Saurin présenta une requête au lieutenant-criminel et aux Conseillers du Châtelet, et demanda qu'il lui fût permis d'informer de la subornation des témoins. Il rappe-

lait que Rousseau avait été accusé le premier par La Faye, qu'il n'avait fait cesser les poursuites exercées contre lui que par un désistement qu'il avait obtenu de son accusateur, en conséquence duquel il avait été déchargé sans dommages et intérêts et sans dépens, par un arrêt qu'il avait fait rendre à l'audience par défaut.

Poursuivant sa défense, Saurin fait valoir ce qu'il appelle des *Préjugés*, préjugés qui ne permettent pas de douter, à l'entendre, qui, de Rousseau ou de lui, est l'auteur des couplets. (Il avait déjà employé cette argumentation dans sa lettre à Mme Voisin). D'une part, Rousseau est poëte, et poëte satirique et licencieux. Il a composé une première fois des couplets du même genre que ceux qui font la matière du procès. Il était irrité contre les habitués du Café Laurent. Il a cru à un complot contre lui pour l'empêcher d'entrer à l'Académie française. Il a voulu se venger Il n'est point attaqué dans les couplets.

D'autre part, Saurin n'est pas poëte, quoiqu'il ait essayé de composer une épître en vers à La Motte, épître que La Motte lui-même a dû corriger. Cette pièce est d'un caractère tout opposé à celui des poésies satiriques de Rousseau. Personne, en effet, n'a jamais attribué de vers satiriques à Saurin, qui est avant tout géomètre. Saurin n'a que des amis au Café Laurent, et personne n'a voulu croire qu'il fût capable d'un tel ouvrage « ni par son cœur, ni par son esprit. » Puis encore, il est cruellement outragé dans les couplets, lui, ministre converti, vivant des pensions du roi et du clergé. Aurait-il pu jamais dire tant de mal de lui-même? Enfin, si Rousseau était

innocent, se serait-il contenté de l'arrêt qui l'a renvoyé, lors du procès La Faye, sans dommages et intérêts, et sans dépens ? Ne voit-on pas que c'est une grâce qui lui a été accordée par compensation de la peine que La Faye, se faisant justice à lui-même, lui avait déjà fait souffrir ?

Après qu'il a fait valoir ces *préjugés* contre Rousseau et pour lui-même, Saurin prétend prouver, par l'irrégularité de la procédure de son adversaire, par les informations faites à sa requête, par la qualité de ses témoins et par ce qu'ils ont déclaré à la confrontation :

1° Que l'accusation n'est fondée que sur les déclarations de Guillaume Arnould, suborné, et sur des ouï-dire de ce garçon rapportés par des témoins préparés, apostés et payés par Rousseau ;

2° Que les déclarations qu'on a affecté de faire faire à Guillaume Arnould par des interrogatoires en qualité d'accusé, et celles que quelques-uns des autres témoins déposent avoir entendu de sa bouche, sont fausses, contradictoires les unes aux autres dans des circonstances importantes, détruites par une déclaration contraire que le même Arnould a faite devant des personnes de considération, et enfin pleines d'absurdité.

C'est ainsi que Saurin est amené à éplucher toute la procédure suivie. Il tend à faire croire à un complot de Rousseau, dont Simon Milet a été le principal ouvrier. Quant aux couplets écrits de sa main, il explique que ces couplets ne sont qu'une copie, copie qu'il a gardée afin de tâcher de découvrir l'auteur du libelle. Pour ce qui est des ratures, un

copiste ne peut-il pas corriger une première copie sur une autre copie plus correcte? Nous n'entrerons pas plus avant dans les détails infinis du procès. L'auteur des *Causes célèbres*, que le style de la procédure ne devait pas effrayer, déclare lui-même que pénétrer dans ce fourré, ce serait « ennuyer sans instruire ». Ajoutons qu'il planera toujours un mystère sur ce procès. Saurin a été reconnu innocent, et, très probablement, il n'avait pas composé les couplets ; Rousseau a été reconnu coupable, mais on verra qu'il paya pour sa mauvaise réputation autant et plus que pour les vers incriminés; et tous ceux qui, depuis, ont examiné les choses de près, à commencer par Voltaire, estiment qu'il valait mieux que cette réputation (1).

Les démarches de Saurin, sa requête produisirent un revirement de l'opinion en sa faveur. On remarqua que Rousseau, dans son accusation, n'avait, en effet, et comme Saurin le prétendait, qu'un seul

(1) Rousseau a composé une ode « A la Postérité », qu'on peut lire encore aujourd'hui avec intérêt, bien que Voltaire ait dit qu'elle n'arriverait pas à son adresse. Le poëte en appelle à la postérité de tous les maux qu'il a injustement essuyés Né pauvre, dit-il, et dans une obscure condition, il aima la justice et la franchise, et plaça l'honneur avant tout. Mais cette franchise était un crime dans un siècle qui respirait l'hypocrisie. De là vinrent tous les malheurs du poëte. On voulut l'écarter; on arma contre lui la plus atroce calomnie. Toutefois, dans ce déchaînement de la scélératesse, il trouva des amis. Il fut consolé par ces témoignages d'estime, et reconnut que la Providence l'avait ménagé, comme elle le fait toujours, en lui faisant payer les erreurs de sa jeunesse. Rousseau se courbe sous l'arrêt de la Providence, et se confie à la Postérité; cette Postérité dont ses ennemis ont voulu l'exclure, et qui deviendra, au contraire, son suprême asile. Ses œuvres témoigneront de lui.

Il est difficile de ne pas croire à la sincérité de ces sentiments.

témoin pour le soutenir, à savoir Guillaume Arnould. Puis les moyens dont on s'était servi pour obtenir la vérité de cet unique témoin parurent suspects; on ne s'y serait pas pris autrement pour le suborner. Qu'était-ce que ce Simon Milet, agent des mœurs : n'est-il pas vrai que souvent ces sortes de gens sont aussi vicieux que ceux qu'ils pourchassent ! Qu'était-ce que cette Marie Bidaud, de moralité plus que douteuse, et qui se disait femme de Fleury, valet d'archer, c'est-à-dire femme d'un homme dont le rang était immédiatement au dessous du rien ? *(Causes célèbres)*. N'étaient-ils pas tous deux aux prises avec la justice pour vol fait avec effraction ? Quant à Limousin, qu'était-ce autre chose qu'un Huissier interdit dont Milet payait l'espionnage ? De pareilles dépositions devaient laisser tout au moins dans l'esprit des magistrats un doute dont le prévenu doit toujours bénéficier. Saurin eut bientôt tout le monde pour lui.

Le 12 décembre 1710, le Tribunal du Châtelet rendit sa sentence : Saurin était déchargé de l'accusation (comme aussi Boindin et Charlotte Mailly) et mis en liberté; Rousseau était condamné en 4.000 livres de dommages et intérêts envers son adversaire et aux dépens du procès. Saurin obtenait permission d'informer de la subornation. Guillaume Arnould était « arrêté et recommandé ès-prisons. »

Gâcon, l'ennemi acharné du poëte, prétend que celui-ci aurait pu être arrêté le jour même, et qu'il n'évita la prison que par un respect exagéré de la formalité : « Le jour que le Châtelet donna la sentence d'absolution en sa faveur (il s'agit de Saurin),

son calomniateur fut si étonné de voir dans les yeux de toute l'assemblée un triste présage de sa condamnation, qu'il se retira brusquement et sans attendre que l'affaire fût finie. L'huissier de la Chambre du Conseil demanda permission de l'arrêter, mais comme les conclusions n'étaient pas encore prises, Messieurs les Juges ne trouvèrent pas à propos de donner un ordre prématuré, quelque violent soupçon qu'ils eussent de la fausseté de son accusation. Cet égard pour la formalité fut cause que le sieur Rousseau eut tout le temps de se sauver, et de s'aller mettre en sûreté contre tout ce qui pouvait être décerné de fâcheux par la sentence. » *Anti-Rousseau.*

Nous verrons, en effet, que Rousseau ne tarda pas à quitter la France, mais pour d'autres et de nouvelles raisons.

Quant au pauvre Guillaume Arnould, citons, pour égayer notre récit, quelques lignes de cette *Vie de J.-B. Rousseau* dont nous avons déjà parlé : « Je ne peux m'empêcher, dit l'auteur, de rapporter ici une plaisanterie du jeune Voltaire. Une servante de la maison de son père était impliquée au procès. Elle était mère de ce malheureux garçon savetier que Rousseau avait suborné. Cette pauvre femme, craignant que son fils ne fût pendu, étourdissait tout le quartier de ses cris : « Consolez-vous, ma bonne, lui dit le jeune homme, il n'y a rien à craindre. Rousseau, fils d'un cordonnier, suborne un savetier, qui, dites-vous, est complice d'un décrotteur ; tout cela ne passera pas la cheville du pied. »

Tandis que Saurin poursuivait son accusation en subornation, Rousseau appelait de la sentence, et

composait un Mémoire contre Saurin et contre Guillaume Arnould. Il rappelait les faits du procès, les dépositions des témoins, les interrogatoires, les confrontations, les vers trouvés dans les papiers de Saurin, pièce qui, sans doute, portait le titre de *copie*, mais avec des ratures et des modifications suspectes. Il mentionna les fautes de langage et de versification, imputables à un homme qui n'était pas poëte de profession, et qui n'avait pas fait son éducation à Paris. A la vérité, disait-il, on ne rencontre pas de ces fautes dans l'épître que Saurin a composée pour La Motte, mais par cette raison seulement que l'épître a été corrigée par La Fosse, par La Motte lui-même et par Rousseau encore. Il soutint que l'auteur de cette épître pouvait bien être l'auteur des couplets, et que, si l'on y trouvait des injures contre Saurin, c'est que Saurin s'était accusé lui-même pour détourner les soupçons. Rousseau terminait en se plaignant des calomnies auxquelles il était en butte depuis une dizaine d'années, et s'excusait de quelques poésies licencieuses qu'il avait pu composer en imitation malheureuse du style de Marot. Il protestait contre l'accusation d'avoir suborné Guillaume Arnould, se désolait d'avoir perdu l'estime de la plupart de ses amis, et de s'être vu décrété de prise de corps sur la dénonciation de Boindin (lors du procès La Faye). Il joignait à son Mémoire l'épître de Saurin à La Motte.

De son côté, Saurin composait le Mémoire dont nous avons analysé la partie biographique. Résumons le reste, en évitant de tomber dans des redites :

Qui aurait prévu qu'il eût à se justifier du crime de s'être attribué lui-même dans des vers tous les vices dont les couplets l'accusent? Il s'étend longuement sur la duplicité de Rousseau, caressant les gens qu'il déteste : c'est un homme, a dit La Motte, né pour faire trembler le genre humain. Il rappelle les quatorze couplets, couplets infâmes pour le fond, chef d'œuvre pour la forme. Rousseau est un fils ingrat; il n'a pu rester chez aucun maître; c'est un plagiaire de Marot. Saurin revient sur des observations qu'il a déjà présentées dans sa requête. En somme, et c'est la conclusion, s'il a pu être *difficile* à Rousseau de corrompre un garçon savetier, d'autre part il est *absurde* de le soupçonner lui, Saurin, d'être l'auteur de la pièce incriminée.

Nous touchons au dénouement de ce drame :

Rousseau, nous l'avons dit, avait appelé de la sentence, mais il ne fut pas libre de faire juger son appel, ses ennemis ayant attiré sur certains écrits licencieux l'attention du procureur général qui était d'Aguesseau), et celui ci s'étant porté partie contre lui. Le 7 janvier 1711, d'Aguesseau présentait une requête au Parlement. Il rappelait l'arrêt obtenu par défaut le 24 mars 1710, et sans que le récit des informations eût été fait à la Cour. L'arrêt n'ayant pas été donné sur le vu des charges ne pouvait décharger Rousseau par rapport au procureur général. D'ailleurs, Rousseau avait composé d'autres libelles diffamatoires que les couplets du procès. Pour ces raisons, d'Aguesseau demandait à être accueilli en son opposition à l'exécution de l'arrêt, et, pour conclure, « que le procès au Châtelet fût fait et parfait en la Cour. »

C'était un coup terrible qui atteignait Rousseau : il prit dès lors le parti de la retraite et de la fuite. Empruntons encore une anecdote spirituelle à la *Vie de J.-B. Rousseau*. Le poëte avait reçu l'hospitalité chez M^me^ de Fériol, la femme de l'ambassadeur :

« M^me^ de Fériol, distinguée dans le monde pour son esprit, le retira chez elle pendant quelques jours. Le mari de cette dame, qui ne savait pas qu'il fût chez lui, et qui était animé contre lui de la haine du public, n'eût pas souffert qu'on lui donnât asile dans sa maison. M^me^ de Fériol dit à Rousseau : « Ne craignez rien; mettez une perruque noire au lieu de la blonde que vous portez ; placez-vous à souper à côté de lui : je vous réponds qu'il ne vous reconnaîtra pas. » En effet, M. de Fériol, fatigué des affaires du jour, se mettait à table le soir sans trop considérer qui était auprès de lui. Il soupa trois fois à côté de Rousseau, lui disant à lui-même qu'il le ferait pendre s'il était son juge ; et Rousseau défendait de son mieux la cause de Rousseau, que M. de Fériol attaquait si violemment. »

Rousseau, appelé à l'audience n'avait pas comparu.

Le procureur général obtint, par défaut, le 14 mai 1711, un arrêt qui lui accorda ses conclusions.

De son côté, Saurin avait demandé qu'en confirmant la sentence du Châtelet, on passât outre à l'instruction de la subornation des témoins. Voulait-il se venger du savetier qui l'avait trahi ? C'est ce qu'il est difficile de décider. On lui avait accordé sa demande par un premier arrêt du 27 mars 1711. Le procureur-général, attaché à sa proie, obtint que

cette information en subornation serait faite à sa requête, et qu'on ferait droit sur les deux informations par un seul et même jugement. Par un arrêt du 30 mars de la même année, on joignit au procès les anciens couplets à ces nouveaux vers satiriques qui faisaient la matière de l'accusation, diverses épigrammes licencieuses, et d'autres écrits de Rousseau contraires aux bonnes mœurs. Rousseau assigné *à son de trompe*, ne comparut pas. L'instruction achevée, l'arrêt définitif fut prononcé le 7 avril 1712. Le voici, tel qu'il est reproduit par les *Causes célèbres :*

Notre Cour faisant droit sur le tout, ayant aucunement égard à la requête de *Saurin* du 16 février dernier, déclare la contumace bien instruite contre *Jean-Baptiste Rousseau*, et adjugeant le profit d'icelle, pour les cas résultants du procès, a banni et bannit ledit Rousseau à perpétuité du royaume, et *Guillaume Arnould*, *Jacques Fleury*, *Marie-Angélique Bidaud*, chacun pour neuf ans de cette Ville, Prévôté et Vicomté de Paris, leur enjoint de garder leur ban sur les peines portées par la déclaration du Roi. Déclare tous et un chacun les biens dudit Rousseau, situés en pays de confiscation, acquis et confisqués à qui il appartiendra, sur iceux et autres non sujets à confiscation, préalablement pris cinquante livres d'amende envers ledit seigneur Roi, et cent livres de réparation civile envers ledit Saurin; condamne ledit Arnould, ledit Fleury et Marie-Angélique Bidaud, chacun en trois livres d'amende envers le Roi, interdit ledit *Simon Milet* pour un an de l'exercice et fonction de sa charge, le condamne à aumôner la

somme de trois livres au pain des prisonniers de la conciergerie du Palais, et solidairement avec ledit Rousseau et lesdits Arnould et Fleury, et Marie-Angélique Bidaud à ladite somme de cent livres de réparation civile ci-dessus adjugée audit Saurin, et à tous les dépens aussi solidairement; et sera ladite condamnation à l'égard dudit Rousseau écrite dans un tableau qui sera planté en la place de Grève de cette ville de Paris. Fait en Parlement, le 7 avril 1712.

***

Quelques mots, pour finir, sur les conséquences de ce procès pour le malheureux Rousseau. Il s'était dérobé aux poursuites dès 1711. Il continua dans l'exil, à Soleure, à Vienne, à Bruxelles, à vivre auprès des grands seigneurs, le comte de Luc, le prince Eugène, le duc d'Aremberg. Il eut maille à partir avec Voltaire, mais l'histoire de leurs démêlés n'entre pas dans mon sujet. Voltaire, après s'être acharné sur lui pendant de longues années, revint à résipiscence après la mort du triste banni : « Je mourrais avec bien de l'amertume, écrivait-il au fils de Saurin, l'auteur tragique, si je m'étais joint, malgré ma conscience, aux cris de la calomnie. » L'exilé, qui avait conservé de bons et fidèles amis, reçut des lettres de rappel en 1716. Il les refusa. Longtemps après, en 1738, il fut le premier à les demander, mais elles ne lui furent point accordées. Il revint cependant à Paris (1) incognito, et il y séjourna

(1) C'est sans doute pendant le séjour de Rousseau à Paris que le peintre Aved fit le portrait qui fut exposé au Salon de 1738, et qui est aujourd'hui au musée de Versailles.

sans être inquiété, mais il repartit bientôt pour Bruxelles, où il mourut le 17 mars 1741, à l'âge de 70 ans environ.

* * *

L'auteur du *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, Jal, a porté sur cette affaire un jugement qui me paraît décisif. En voici quelques traits :

« Quelqu'un vit-il jamais les couplets signés de la main de Rousseau, ou du moins de son écriture ? Rousseau, dit Voltaire, eut l'imprudence de réciter cinq couplets mordants, cruels, à ses amis ; mais ceux qui coururent ensuite sont-ils certainement de lui ? Un habile faussaire, imitant la manière du poëte, ne put-il composer cette satire, où n'était épargné aucun des habitués du Café Laurent ? Je ne prétends point affirmer l'innocence de Rousseau, mais je ne vois pas que sa culpabilité soit bien fortement établie ; il reste un doute... L'arrêt du 7 avril 1712 n'est *qu'un arrêt par défaut* et non pas *un arrêt contradictoire*... — Le tort véritable de Rousseau est d'avoir accusé Saurin pour se disculper. »

APPENDICE

L'ANTI-ROUSSEAU

Nous avons cité à plusieurs reprises l'*Anti-Rousseau*, de François Gâcon. Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître un peu mieux ce chétif et baroque ennemi de Rousseau. Il se faisait appeler le « Poëte sans fard. » C'était un ecclésiastique, Lyonnais d'origine, et qui vint mourir à Baillon (Oise), où il avait obtenu un prieuré. Jeune encore, il avait adressé à La Fontaine vieilli des épîtres en vers, où il l'engageait à écrire de nouveaux contes ; il attendit vainement une réponse du poëte. « Il aurait voulu aussi que La Fontaine lui adressât au moins un quatrain. Il dit qu'il le priserait plus que deux ou trois cents ducats, plus que les faveurs de sa maîtresse et que les vins les plus délectables. Mais se doutant bien que notre poëte, qui est, selon lui, les délices du Parnasse, ne cèdera point à ses instances, il termine en disant :

.... En mon calcul je m'abuse
D'oser espérer que ta muse
M'accorde une telle faveur :
Ecris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire. » (1).

Plus occupé de son salut, à cette époque, que de Boccace et de la reine de Navarre, La Fontaine n'avait pas répondu aux avances de Gâcon. Par

(1) Walckenaer, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine.*

malheur pour lui, ce terrible faiseur de satires et d'épigrammes manquait totalement de style. Il avait déjà eu maille à partir avec Rousseau. Celui-ci s'était moqué de ses vers ; Gâcon avait assez prestement riposté : peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux coups dans un café de Paris. Voici l'épigramme de Rousseau :

Gâcon, rimailleur subalterne,
Vante Person, le Barbouilleur ;
Et Person, Peintre de Taverne,
Vante Gâcon, le Rimailleur.
Or, en ce cas, certain Railleur
A dit qu'ils sont tous deux forts sages ;
Car, sans Gâcon et ses ouvrages,
Qui jamais eût vanté Person,
Et sans Person et ses suffrages,
Qui jamais eût prôné Gâcon ?

Gâcon répondit :

Crépin se fait une maxime
De blâmer tout ce que j'estime.
Il traite sur ce pied Renard de Rimailleur,
Et nomme Person barbouilleur ;
Et si je m'avisais d'écrire
Que son père est un homme habile en son métier,
Il dirait pour me contredire
Que son père est un savetier.

Rousseau est le fils d'un cordonnier : Gâcon ne sort pas de là. Faisons lui bonne part, en citant encore une épigramme du même goût. Raillant les opéras manqués de son ennemi, il décoche cette flèche :

Poussé d'une vaine manie,
Crépin, le fils d'un cordonnier,
Pour faire un Opéra se croyant du génie,
Prit la lyre à la main et quitta son métier.

Mais quand par l'auditeur il vit siffler sa rime,
Il reconnut bien à son dam
Que véritable est la maxime :
Ne sutor ultra crepidam.

Gâcon n'avait pas attendu la fin du procès pour apporter sa note criarde dans le tapage. L'*Anti-Rousseau* poursuit l'adversaire, s'acharne à lui, à travers toutes les phases de l'affaire. L'auteur croit faire œuvre pie en préservant les admirateurs de Rousseau contre l'immoralité, contre l'impiété que distille sa poésie. Il va censurer d'abord ses mœurs, ensuite ses ouvrages. C'est le droit de tout citoyen de signaler l'immoralité d'un écrivain, et il entre dans les devoirs d'un ecclésiastique de s'élever contre l'impiété, mais comment Gâcon a-t-il exercé ce droit et rempli ce devoir, c'est ici qu'est le comique. Son livre de plus de quatre cents pages, non compris les pièces du procès annexées, est un mélange de prose et de vers, de sérieux et de burlesque, un étrange pot-pourri. Il faudrait citer, ce qui nous entraînerait trop loin, pour donner une idée exacte de cette incohérence et de ce bariolage. Par un reste de bon sens, Gâcon a prévu que bien des gens trouveraient à redire à cette « bigarrure ». Mais, dit-il, « le sujet que je peins est lui-même si bizarre, tant en malice qu'en folie, que je n'ai pu m'empêcher d'user alternativement du sel badin de la raillerie, et du sel âcre de la répréhension. » La plus grande partie de l'ouvrage est écrite en rondeaux. Mascarille, du temps de Molière, travaillait à mettre en rondeaux toute l'histoire romaine; Benserade traduisit les Métamorphoses d'Ovide en

rondeaux; Gâcon va faire mieux, il va mettre en rondeaux la vie et les ouvrages de Rousseau.

Le titre du livre est précédé d'une gravure en taille-douce qui représente le satyre Marsyas vaincu par Apollon, le triomphe de la lyre sur la flûte champêtre, de Gâcon sur Rousseau. L'image, très compliquée, est divisée en deux parties. Au bas, c'est le titre : L'Anti-Rousseau par le poëte sans fard, entouré d'attributs aussi nombreux que variés, tenailles, pinces, pilon, un autel antique, sur lequel brille une flamme sans doute destinée à consumer les mauvais livres, etc., etc. Dans la partie supérieure, le bel Apollon, à peu près nu, appuie un genou sur la poitrine du joueur de flûte ; il lui enlève son masque, et sous le faux visage humain, on voit apparaître le rictus et les oreilles pointues du satyre. D'autres figures complètent l'allégorie : un paon, la queue basse, perché sur le chêne au pied duquel Marsyas est assis, un génie ailé, tenant d'une main des carreaux de foudre, de l'autre les balances de la justice, etc., etc.

On se fait difficilement une idée de la frénésie avec laquelle l'auteur a développé son propos : pour la vie et les mœurs, Rousseau est un fils ingrat; Rousseau est un lâche qui s'est laissé bâtonner sans se venger; Rousseau est un impie; il n'est pas seulement Rousseau par le nom, il l'est par la couleur de ses cheveux, qui est celle des cheveux de Judas. Que dis-je, c'est Judas lui-même : voyez la bouche tordue, les yeux contournés, le regard louche, la pâleur juive qui règne sur son visage. Cette fureur abolit chez Gâcon le sens des convenances et ce

qu'on appelle le goût. Rousseau a commis des épigrammes licencieuses ; mais que dire de celui qui les cite, les commente longuement, qui ne cesse d'y revenir, qui en a, comme on dit, plein la bouche ?

Après l'homme, c'est l'écrivain. Rousseau imite Marot et l'imite assez bien : belle affaire ! Gâcon à son tour va montrer comme on imite Marot : il composera un « Adieu de Rousseau à la Ville de Paris...» Ces « Adieux » ne lui auront coûté que deux heures, et pourtant : « Je ne sais, dit-il, si Rousseau même a rien fait de plus plaisant. » Il faut lire ces rimes étranges si l'on veut avoir un exemple d'un style plat et grotesque à la fois.

Gâcon finit ainsi : Si Rousseau ne répond pas à Gâcon, Gâcon se contentera de ces quatre cents pages de rimes, rondeaux, ballades, satires, odes (car il y a de tout dans le volume) ; il ne poussera pas la chose plus loin. « Mais pour peu qu'il veuille (Rousseau) rentrer dans ses fureurs poétiques contre Dieu, le prochain et les bonnes mœurs, je lui ferai voir qu'il a à faire à un ennemi infatigable, et qui saura le poursuivre jusque dans l'asile le plus impénétrable aux Puissances même..... Je me sens si disposé à rimer sur son chapitre qu'il ne doit pas espérer que je me lasse, etc..... »

Voici, pour faire court, le Rondeau qui termine l'ouvrage. Il n'est pas d'ailleurs des plus mauvais et donnera une idée de la manière de l'auteur :

Fin dans l'art de tourner un mètre,
Rousseau se force de transmettre
Son nom à la postérité,
Et cherche par l'iniquité
Ce que la vertu seule impètre.

Fuyant — de peur de se commettre
Avec Thémis, dont l'œil pénètre,
Ce rimeur a sans doute été
FIN.

Contre lui, pour ne rien omettre,
Je ferais encore à la lettre
Cent Rondeaux pleins de vérité ;
Mais crainte de prolixité,
A mes refrains je m'en vais mettre
FIN.

Un dernier mot : « Gâcon eut plus tard affaire avec l'abbé de Pons, ami de Lamotte et son partisan dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Sous le titre d'*Homère vengé*, Gâcon qui tenait pour les Anciens (il a même traduit *Anacréon* en vers), publia en 1715, dit Sainte-Beuve « le livre le plus incohérent et le moins solide, mi-parti de vers et de prose, folâtre de ton, tout bariolé de fables et de rondeaux (1), le tout à l'honneur du père de la poésie et contre son moderne détracteur (La Motte). » Il y avait dans ce pot-pourri des allusions grossières aux infirmités physiques de La Motte et de l'abbé de Pons, « de l'aveugle *M^r Patelineur* (La Motte), et du bossu *M^r Rabougri* (l'abbé de Pons). » Gâcon, qui se présentait en homme *droit et éclairé* remettait le *couple imparfait* à la raison :

Messieurs, que l'ignorant vulgaire
Met plus haut qu'Esope et qu'Homère,
Vous n'approchez de ces héros
Que par les yeux et par le dos.

(1) En un mot, du même goût que l'*Anti-Rousseau*.

L'abbé de Pons se défendit noblement. On cite de lui ce joli mot à quelqu'un qui l'abordait en croyant le reconnaître, et qui le prenait pour un autre ; « Monsieur, je ne suis pas le bossu que vous croyez. »

On peut lire sur cette question Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome XIII, article sur Hippolyte Rigault, et l'*Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, par Hippolyte Rigault lui-même.

M. METCHNIKOFF

ET LA

NATURE HUMAINE

M. le docteur Metchnikoff, professeur à l'Institut Pasteur, se livre à de savantes recherches sur l'embryologie et la bactériologie ; il a aussi acquis une grande notoriété pour ses enseignements sur la syphilis, enfin, abordant la philosophie, il a publié, en 1903, la 2e édition d'un ouvrage aux titres suivants : *Etudes sur la nature humaine. — Essai de philosophie optimiste.*

En se reportant à l'index, on voit, par l'énoncé des chapitres, qu'il est à peu près partout question de certaines désharmonies de notre nature, désharmonies contre lesquelles on ne connaît point de remède, ce qui, tout d'abord, semble devoir rendre peu utiles des études sur pareille matière, puis, quand on aborde les détails, on constate que l'auteur a découvert un très grand nombre de ces désharmonies, telles : la maladie, la mort prématurée, la crainte que la mort inspire, et dans un autre ordre, la perversion des instincts sexuel, familial et social, enfin l'inutilité ainsi que la nocivité de plusieurs organes ou simples croissances, comme l'appendice

cœcal, le gros intestin, la membrane hymen, etc., même les dents de sagesse que nous pourrions abandonner à nos ancêtres les anthropoïdes lesquels en sont pourvus, dents ne nous survenant pour ainsi dire qu'à regret, parce que tardivement, comme une réminiscence d'un temps éloigné. On trouve de ces désharmonies jusque chez les animaux et les plantes, ainsi pour les animaux ailés, on en voit se brûlant ou se brisant contre lampes et phares. Oiseaux et lapins tuent parfois leurs petits, ou, tels les chats, les mangent ; mais à ce sujet on peut dès à présent répondre à M. Metchnikoff que lampes et phares sont œuvres humaines, quant au reste, on sait que le fait est dû à la claustration ou domestication des bêtes ; nous altérons leur nature, il n'est donc pas étonnant qu'elles soient dévoyées dans leur instinct.

A première vue la philosophie de M. Metchnikoff semble donc être pessimiste plutôt qu'optimiste ; il trouve que dans la Nature beaucoup de choses vont de travers. Les matérialistes, et M. Metchnikoff en fait partie, ont pour habitude, renversant l'ordre naturel, de matérialiser l'esprit et de spiritualiser la matière, aussi, quoiqu'il soit fort sobre sous ce rapport, notre auteur rappelle-t-il volontiers ce passage de Schopenhauer : « L'âme mortelle est la raison du produit d'une fonction cérébrale, » et d'après ce que nous a lu un jour notre regretté secrétaire perpétuel, M. l'abbé Francqueville, décédé évêque de Rodez, le mécanicien du train sur lequel E. Zola se mettait au courant du service de la voie ferrée, caressait amoureusement de la main la croupe de sa chère Lizon, sa locomotive préférée dont il venait d'achever la toilette.

Mais serrons de plus près les textes de M. Metchnikoff, il débute comme suit : « Malgré les progrès considérables réalisés par la science, souvent on exprime contre elle une sorte de mécontement. La science, dit-on, a certainement beaucoup amélioré les conditions matérielles de l'existence humaine, mais elle est impuissante lorsqu'il s'agit de résoudre des questions morales ou philosophiques qui intéressent au plus haut degré les hommes cultivés. La science n'a fait, sous ce rapport, que démolir les bases religieuses. Elle a enlevé à l'humanité la consolation qui lui venait de la religion, sans pouvoir mettre à sa place quelque chose de plus précis et de plus solide. » (Page 3).

Cette sérieuse objection, présentée par un adversaire du spiritualisme, n'en acquiert que plus de valeur; mais l'auteur ne se démonte pas pour si peu ; il termine son livre avec les lignes suivantes :

« Si un idéal capable de réunir les hommes dans une sorte de religion de l'avenir est possible, il ne pourra être basé que sur des principes scientifiques, et s'il est vrai, comme on l'affirme souvent, qu'il est impossible de vivre sans foi, celle-ci ne pourra être que la foi dans la puissance de la science.» (Page 397).

A propos d'idéal et de science, si M. Metchnikoff consentait à entendre parler de l'idéal divin, il pourrait s'accorder avec les spiritualistes, malheureusement il ne veut pas. Pour faire disparaître les difficultés morales dont il se plaint, il suffirait de lui voir adopter l'argumentation d'un auteur d'il y a près d'un demi-siècle, qui était alors un subversif qu'on dut refréner et qui serait aujourd'hui un con-

servateur retardataire, un rêveur comme autrefois, mais, ô instabilité humaine ! pour le motif contraire, sans avoir changé d'opinion ; il convient en effet de se rappeler que, sous le second Empire, le catholicisme était en haute faveur, et notre auteur libre-penseur, tout en étant spiritualiste, était dans l'opposition contre le dogme chrétien. Voici ce qu'on lit dans ses *Lettres à un curé de village — Léon Richer — 2e série* (Bibl. nationale).

Qu'est-ce donc que la religion, et qu'est-ce donc que la science ? Il n'y a rien de tel que les bonnes définitions pour opérer le rapprochement des esprits sur les points les plus controversés. . .

La religion, abstraction faite de ses formes particulières, est l'ensemble des lois qui régissent les rapports de l'homme avec Dieu, avec ses semblables et lui-même.

Quant à la science, elle peut être définie très brièvement, c'est la connaissance de ce qui est, connaissance toujours incomplète, mais toujours progressive.

« Or comment ce qui est, c'est-à-dire ce que Dieu lui-même a fait, pourrait-il se trouver en désaccord avec des dogmes vrais ? Comment en d'autres termes, l'œuvre de Dieu serait-elle en opposition avec sa loi .. ? Ce que prouve la science ne peut être contredit par le dogme. Les lois de l'ordre physique et celles de l'ordre moral sont aussi positives les unes que les autres. Elles ont toutes une même origine. Toutes concourent au même but. Toutes sont immuables et éternelles. Loin de se combattre elles se confirment. Mais la religion est divine et la science

est humaine, objecte-t-on. Non, la science n'est pas humaine. L'homme n'a rien créé, rien inventé, rien produit. Ce qu'il sait il l'a découvert, il a tout trouvé, il a tout appris. Nous avons observé, puis grâce à la faculté que nous possédons de synthétiser, nous avons classé le résultat de nos observations, et coordonné nos découvertes. La science s'est ainsi peu à peu constituée, mais encore une fois, nous ne l'avons point faite, elle est divine. » (Pages 22 à 24).

Et l'auteur qui est, on peut s'en douter, théiste comme on l'était à l'époque, dans quelques milieux où brillaient surtout Jules Simon et Victor Hugo, conclut ailleurs en ces termes :

« Quoi qu'il en soit nous marcherons, les obstacles ne doivent être comptés que pour très peu de chose dès qu'il s'agit de l'affranchissement moral de tout un peuple. Les obstacles ! quand on est animé d'une foi vive et ardente, on ne s'y arrête pas, on les écarte ou on les brise. » Il ne se doutait pas, le vaillant lutteur, que bientôt l'affranchissement dont il parle serait réalisé et aurait même dépassé la mesure, sans que nous en soyons plus heureux, au contraire ; on est passé d'un extrême à l'autre.

Ainsi la science et la religion devraient s'accorder, bien plus, elles sont inséparables puisque toute science vient d'En Haut, et M. Metchnikoff n'aurait plus à se plaindre, comme il l'a fait, que l'homme se trouve désorienté quand il veut choisir une ligne de conduite, que les fondements de la vie sociale paraissent peu stables et peu précis, que même les bases de l'existence individuelle semblent manquer de solidité, que la plupart des systèmes philoso-

phiques du XIXe siècle (il aurait pu ajouter : et du XVIIIe) sont de couleurs très mélancoliques et n'aboutissent à rien moins qu'à la négation du bonheur, même à la suppression de l'existence. » Mélancolique en effet est le tableau, et même fort sombre ! conforme d'ailleurs à la réalité.

Au sujet du sentiment religieux qui, lui aussi, est un mal désharmonique, il proviendrait de la crainte de la mort : « L'homme primitif, dit M. Metchnikoff, n'a pu se faire à l'idée de l'anéantissement, il veut continuer de vivre, il a cru que ses ancêtres étaient encore vivants dans un au-delà. » Ancêtres est un peu risqué ici, à un double point de vue : si anthropoïdes, c'était insensé, et comme primitif, l'homme n'en avait d'aucuns décédés, pour la bonne raison que la vie première était fort longue, alors que la Terre était entourée d'une atmosphère et d'une végétation plus riches en oxygène et autres gaz. Enfin l'humanité aurait été conduite peu à peu à admettre l'existence d'un être supérieur qui avait recueilli ses aïeux ; dès lors la religion était née, sans doute pour le malheur du genre humain.

Cette interprétation de l'origine de la pensée religieuse semble surtout avoir eu pour but de justifier ce que l'auteur veut prouver. On avait lu jusqu'ici que l'homme primitif, frappé de frayeur ou d'admiration, selon la nature des phénomènes s'offrant à sa vue, a commencé par dire : il y a quelqu'un au-dessus de nous qui mène toutes choses, et assimilant ces choses à sa propre nature, il les a personnifiées, il a cru que les phénomènes étaient les agents de l'être supérieur. C'est ainsi que sont survenus le

dieu anthropomorphe, ce vieillard majestueux émergeant des nuages, entouré de ses anges qu'il envoie parfois en mission sur la Terre, enfin admirant le succès de son œuvre ; le désir de la survivance n'a pu se produire qu'assez tard, quand l'intellect et l'expérience, suffisamment développés chez l'homme, lui ont permis de se rendre compte de certaines choses et que son dieu, pour faciliter les communications avec les peuples, a songé à instituer des fondés de pouvoir chez eux.

M. Metchnikoff, sincère et impartial, fournit à ses adversaires des armes pour le combattre, il convient parfaitement que l'immortalité a du bon, mais il exagère en affirmant qu'elle a été la base de toute religion ; cette base c'est Dieu et non sa loi.

Souventes fois j'ai rompu des lances en faveur de la thèse historique de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et j'ai dû être considéré par quelques-uns comme un des rares spécimens des temps paulo-post diluviens, aussi avais-je résolu d'en rester là, quand m'est arrivé le secours inattendu de M. Metchnikoff. N'étant point fâché d'être soutenu, jusqu'à un certain point, par un adepte de l'école moderne, je n'ai pu résister à la tentation de m'en prévaloir.

Celui-ci est darwiniste comme il convient ; il espère que la science parviendra à modifier la nature humaine, en la rendant harmonieuse, à la suite d'une lente évolution et d'une culture individuelle intensive, à l'aide de sélections faites judicieusement, ainsi qu'on procède avec les animaux et les plantes ; c'est dans cet ordre d'idées qu'il trouve la justifi-

cation de sa philosophie optimiste, cela ne lui paraît pas impossible puisque, en sa qualité de médecin, il a constaté que nous portons encore parfois en nous les traces d'un hermaphrodisme originel depuis longtemps disparu, alors que, d'après les Ecritures, l'homme vivait sans compagne. Toutefois, on peut croire que la transformation dont il s'agit, si elle avait lieu un jour, ne semblerait pas devoir changer la mentalité humaine, les idées innées, ce qui est enfin foncièrement la nature de l'homme.

En attendant la réalisation de ce projet, après quelques centaines de milliers d'années au moins, MM. les philosophes, positivistes ou athées, ont le temps de se livrer aux spéculations qui leur sont chères, l'humanité n'est point près de les voir aboutir.

Et à propos des études de M. Metchnikoff sur la sélection humaine en vue de l'amélioration de la race, on peut s'étonner qu'il n'ait pas songé à la possibilité d'un croisement entre anthropes et anthropoïdes, qui pourrait aboutir à la procréation d'une nouvelle variété d'êtres intellectuels ; là peut-être trouverait-il la solution de la question qui le préoccupe.

On peut aussi constater, en passant, la singularité de cette expression d'anthropoïdes peu respectueuse à l'égard de nos ancestraux ; d'après la thèse soutenue, c'est nous qui serons plutôt des simioïdes.

Enfin, pour en finir avec ce sujet, il semble que les singes pourraient plutôt être des humains primaires dégénérés, restés en dehors des milieux sociaux et perdus dans les forêts ; c'est une remarque qui a dû

être faite depuis longtemps. Pourvues des dernières molaires dès leur jeune âge, ils auraient conservé le type dentaire primitif, tandis que nous serions en voie de le perdre à titre de tare de la civilisation.

Au cours de son livre, M. Metchnikoff déclare, à plusieurs reprises, qu'autrefois on croyait à l'existence de Dieu, mais qu'aujourd'hui cette légende a été remplacée par la réalité des choses dans le monde éclairé ; on peut lui en donner acte, cependant il est bon de lui rappeler combien il convient de se défier des entraînements de l'esprit de parti ; pendant la Révolution française les Conventionnels envoyant des instructions aux départements parlaient déjà de la ci-devant religion catholique, on voit, par ce qui se passe de nos jours, que, tuée depuis plus d'un siècle, elle a encore aujourd'hui la vie assez dure.

Au sujet de l'immortalité de l'âme, doctrine que Robespierre fit adopter à l'unanimité par l'Assemblée nationale, notre auteur revenant sur ce point dit ceci :

« Tylor a appelé animisme la base de la philosophie religieuse des races sauvages et des peuples civilisés. . . elle n'est pas autre chose que la foi dans l'immortalité ou la vie future. » Or, comme il n'existe pas d'autres peuples que les civilisés et les sauvages, il faut encore conclure ici que l'animisme est universel et inné. Tylor n'a pu avoir la pensée de faire une exception pour les demi-civilisés tels que les Arabes, car ceux-ci, d'après M. Barthélemy Saint-Hilaire, forment le peuple le plus religieux de la Terre, et le Paradis de Mahomet est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour la vie d'outre-tombe de ceux qui la considèrent comme matérielle.

M. Metchnikoff ne s'en tient pas là ; il décrit avec complaisance la foi en la vie future de plus de vingt-cinq peuples de l'antiquité et des temps actuels, en dehors des chrétiens, et répandus sur le globe entier, attentifs à contenter leurs ancêtres dans leur séjour ultra-terrestre, avec ou sans distinction entre l'âme et le corps, entre l'esprit et la matière (je vous en épargne la lecture ; on trouve d'ailleurs à peu près les mêmes citations dans le livre que j'ai publié en 1900, et dont un exemplaire se trouve dans notre bibliothèque).

Là où mon adversaire, et en même temps collaborateur occasionnel, a surtout été heureux, c'est dans la réfutation, que j'ai faite également, de la prétendue incroyance du peuple juif, qui a pris si facilement consistance, au cours du XIX^e^ siècle, pour le besoin de la cause des athées modernes ; je lui emprunte les lignes suivantes :

« On a beaucoup insisté sur ce que l'idée de la vie future ne se trouve pas dans la religion juive, telle que celle-ci a été formulée dans la Bible. Récemment encore Haeckel a répété l'opinion si répandue que la foi dans l'immortalité de l'âme fait défaut dans la religion juive ancienne et la plus pure ; on ne trouve, dit-il, aucune notion de la persistance individuelle après la mort, ni dans le Pentateuque, ni dans les livres plus anciens de l'Ancien Testament qui ont été rédigés avant l'exil babylonien. » Cela n'est juste que jusqu'à un certain point. Il est vrai que dans les livres de Moïse, il n'est pas question de la vie future, ni du paradis, ni de l'enfer, dans le sens ordinaire de ces dénominations, mais il n'est pas

moins vrai que les anciens juifs partageaient, avec tant d'autres peuples, l'idée de la survivance après la mort ; « comme presque tous les peuples primitifs. « dit Renan, les Hébreux croyaient à une sorte de « dédoublement de la personne, à une ombre, figure « pâle et vide qui, après la mort, descendait sous « terre, et là, dans des espèces de salles sombres, « menait une vie triste et morne. Les morts vivaient « là sans conscience, sans connaissance, sans mé- « moire, dans un monde sans lumière, abandonnés « de Dieu. La plupart songeaient à se procurer un « bon gîte, un lit commode pour le temps où ils « seraient chez les Réfaïm. On aimait surtout à se « figurer qu'on y serait avec ses ancêtres causant et « reposant avec eux. » Je ne veux pas m'attarder à critiquer la singulière logique de ces termes en les comparant entre eux et je reviens à M. Metchnikoff :

« Le culte des ancêtres, si intimement lié à l'idée de la survivance après la mort, ressort de plusieurs passages du Pentateuque. Ainsi Jacob, voyant l'approche de la mort, appela son fils Joseph et lui dit : « Je te prie, ne m'enterre pas en Egypte, mais que je dorme avec mes pères. Tu me transporteras donc d'Egypte et tu m'enterras dans leur sépulcre. » D'après Chantepie de la Saussaye, l'animisme et notamment le culte des ancêtres ont eu chez le peuple d'Israël, comme chez presque tous les autres peuples, une importance plus grande qu'on ne le pensait autrefois.

« Il est très remarquable que l'idée d'une vie future, encore vague dans l'ancienne religion juive, s'est de plus en plus précisée avec le temps. Ainsi

Ezéchiel trace, à la suite de sa connaissance de Dieu, le tableau des événements futurs : « Jhaveh soufflera la vie dans les ossements éparpillés des morts. » Cette idée a été développée d'une façon encore plus nette dans le livre de Daniel où l'on trouve le passage suivant : « Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour les opprobres et une infamie éternelles (XII, 2).

« On a dit que les religions professées par les Chinois ne contiennent pas l'idée de l'immortalité. Ainsi Buchner, dans son livre : *Force et Matière*, qui a été considéré comme une sorte de code matérialiste de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, affirme que le Bouddhisme, cette religion fameuse, la plus répandue de toutes, et l'une des plus anciennes, qui compte parmi ses adhérents près du tiers des habitants du globe, ignore complètement l'immortalité de l'âme. Cette thèse se retrouve aussi chez Haeckel dans les *Problèmes de l'Univers*.

« La foi dans l'immortalité de l'âme, dit cet auteur, fait complètement défaut dans la plupart des religions orientales les plus développées. Elle ne se rencontre pas dans le Bouddhisme. Elle fait également défaut dans l'ancienne religion populaire des Chinois, ainsi que dans celle de Confucius qui est venue la remplacer.

« Il est cependant bien établi que la base fondamentale de l'ancienne religion des Chinois est précisément le culte des ancêtres poussé à un degré très avancé. Tous les événements importants de la famille se font en la présence des ancêtres. C'est le

lien entre les parents qui survit à la mort. Comme dans les autres exemples d'animisme et de culte des ancêtres, on offre des mets aux morts, et on les entoure avec des objets qui pourraient leur être utiles. D'après Albert Réville (qui vient de mourir hélas!) le peuple chinois, pris en masse, admettait pleinement le principe de la survivance personnelle après la mort, et il serait incompréhensible qu'on eût jamais l'idée d'offrir de véritables repas à des êtres considérés comme anéantis, ou rentrés dans le tout inconscient. Offrant aux morts des aliments, des vêtements, des raretés précieuses, le Chinois incline à se représenter la vie d'outre-tombe comme très peu différente de celle qu'il mène ici bas. « Page 151 et suivantes).

Il en est de même pour les autres religions asiatiques. Mais je suis obligé de restreindre ces citations pour dire encore quelques mots au sujet de la question du Nirvana que j'ai déjà traitée, me conformant à la thèse de MM. J.-B. Obry, de notre Académie, et de Em. Senart, de l'Institut.

M. Metchnikoff conclut sur ce point en leur faveur ainsi qu'il suit :

« Soumirmita, fils d'un dieu, entouré et précédé d'une foule de dieux, loua Bouddha en ces termes : « Tu es le médecin habile à guérir, qui donne le bonheur de l'immortalité. » Aussi le Bouddhisme ne prêche pas, comme on le dit légèrement, l'anéantissement de l'âme humaine à la mort, loin de là ! Il est tellement convaincu de la survivance normale de cette âme qu'il n'accorde qu'à quelques élus le privilège d'échapper enfin à l'engrenage de la vie

permanente (c'est-à-dire terrestre). Les monastères bouddhistes en Chine contiennent ordinairement une série de petites cellules où sont représentées, sous de grosses couleurs, les scènes qui remplissent les dix-huit enfers de lamentations, dont huit où la chaleur est intolérable, et dix où le froid n'est pas moins atroce. » (Pages 193 et 194).

Enfin, puisque dans le Bouddhisme il y a de nombreux dieux, c'est bien certainement qu'ils sont immortels, après avoir vécu sur la Terre. Au surplus, cette discussion sur la survivance ou l'anéantissement du moi humain, par le Nirvana, était close depuis longtemps en faveur de la survivance, ainsi que je l'ai montré par une lecture, quand nos matérialistes l'ont rouverte sans nécessité sous la 3me république. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter davantage, tous les explorateurs, fonctionnaires et officiers, qui ont voulu être édifiés sur ce point, fermeront la bouche des contradicteurs; ceux d'entre nous qui en douteraient n'ont qu'à recourir au témoignage de notre collègue expectant, l'érudit et ancien résident en Indo-Chine M. Charles Lemire, et de M. Raoul, conseiller à la Cour d'Appel d'Amiens qui fut magistrat dans ces parages.

Mais là où M. Metchnikoff a été moins heureux, c'est dans la peinture du caractère de Bouddha; il a confondu Bouddha jeune avec Bouddha vieux. Entraîné par son inexpérience Bouddha jeune cherchait la vérité philosophique, et voyait le mal partout, jusque dans la vieillesse. L'auteur prend la jeunesse de Bouddha pour base de ses préceptes ultimes. C'est là une erreur profonde. La jeunesse de Bouddha

fut pareille à celle de tout autre homme jeune épris d'idéal, il espère trouver tout bien, mais éprouve vite la désillusion, et soumis aux déboires de la vie, il se concentre avec l'âge, puis après expérience acquise, reconnaît qu'il n'est d'autre refuge pour le bien que l'isolement et la vie contemplative ; devenu vieux il obtint ainsi la suppression de ce qu'il appelle la douleur, mais que nous appelons nous le feu des passions. M. Metchnikoff le fait suffisamment comprendre plus loin, tout en ne voulant point convenir qu'il s'agissait d'une conversion dans le sens religieux. Ecoutez ce que dit Bouddha âgé, d'après notre auteur lui-même : « Voici, ô Moines, la vérité sainte sur l'origine de la douleur, c'est la soif de l'existence qui conduit de renaissance en renaissance, accompagnée de la convoitise et du plaisir, qui trouve çà et là son plaisir, la soif de plaisir, la soif d'existence, la soif de puissance. Voici, ô moines, la vérité sainte sur la suppression de la douleur : l'extinction de cette soif par l'anéantissement complet du désir, en bannissant le désir, en y renonçant, en s'en délivrant, en ne lui laissant pas de place. » (Page 201).

A part la phraséologie qui n'est pas nôtre, on ne dit pas mieux dans la religion chrétienne. Chez nous la soif bouddhique, est devenue la manie des plaisirs, de la richesse et des grandeurs ; moins heureux que Çakia-Mouni nous en sommes encore fortement atteints.

Bouddha âgé s'était donc réfugié dans la morale pure, il prêchait l'amour de ses semblables et tout le bien que nous connaissons, il enseignait que

pour être délivré du mal il suffisait de s'abstraire, de vaincre les passions par la volonté ; il se croyait ainsi libéré également de la peine des renaissances mythologiques. Il fut un précurseur du Christ qui, plus tard, allait mettre en pratique les mêmes préceptes de morale dans le monde occidental, en les complétant avec le couronnement indispensable, la reconnaissance formelle du « père qui est aux cieux », faisant de tous les hommes des frères, les rendant libres dans l'égalité, et présidant ainsi à une organisation que nous avons mis 1800 ans à formuler en trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

Comme réformateur il n'eut pas la pensée de créer un nouveau culte, sa religion était le Brahmanisme dans lequel, suivant l'habitude, il s'était glissé des abus.

Dans le Brahmanisme, il était peu question de Dieu qui s'appelait Brahm ; aujourd'hui encore les Chinois y songent à peine. Pour eux le Paradis s'appelle le Ciel, empire où se trouve le chef suprême, nécessaire dans toute agglomération sociale. L'empereur est entouré d'une nombreuse cour de dignitaires de tous rangs, mais tous, l'empereur et les autres, sont inabordables, tels les grands de la Terre. Ainsi les Célestes n'émettent pas, comme les Chrétiens, la prétention de voir Dieu face à face dans le Ciel, il leur suffit d'avoir une petite place dans ce grand empire et d'y vivre heureux en compagnie de leurs ascendants. Cependant, on croyait déjà anciennement que l'âme créée par Brahm rentrait dans son sein après la mort. C'est la religion naturelle dans sa simplicité primitive, et c'est d'après

ce principe qu'Edgar Quinet a dit : « Qu'est-ce au fond la vie de l'humanité? un perpétuel mouvement pour sortir de Dieu et y rentrer. »

Cette insuffisance de l'Idéal divin proprement dit fut bien évitée par le Christ né au milieu d'un peuple où le culte était élevé à un très haut degré, et ce sont l'ascétisme asiatique joint au Dieu créateur et justicier démocratique, qui furent la cause des succès du Christianisme en Europe, d'où il reflua probablement ensuite vers l'Asie, pays d'origine de la morale nouvelle, pour y donner naissance à un Bouddhisme organisé à l'état de religion positive et calqué, à son tour, sur le Christianisme. Ce fait expliquerait parfaitement les similitudes remarquées à l'origine entre le Bouddhisme et le Christianisme, et restées jusqu'ici à l'état d'énigmes.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'autrefois comme aujourd'hui encore, les Chinois croyaient à l'immortalité de l'âme, bien que se servant, pour exprimer leurs croyances, de termes différents des nôtres.

Le zèle et la sincérité de M. Metchnikoff sont tellement intenses et débordants qu'il se répète souvent, et se contredit. Je cite seulement les passages suivants :

Après que Soumirmita, dont il s'agit plus haut, eut loué Bouddha donnant le bonheur de l'immortalité, l'auteur ajoute : « On comprend facilement, qu'en l'absence de principes bien définis, les Bouddhistes n'aient pas tardé à suivre leur inclination vers l'acceptation d'un principe de la vie d'outre-tombe. » Ils n'avaient pas à suivre à nouveau cette inclination puisque la croyance existait partout dès

les premiers temps, d'après M. Metchnikoff lui-même et d'après Soumirmita qu'il cite, mais notre philosophe n'en est pas à une contradiction près.

Ensuite on lit ceci :

« Fidèles aux bases de leur religion ancienne les Bouddhistes chinois continuèrent d'adorer leurs ancêtres et de chercher la meilleure voie pour arriver à l'immortalité, aussi ne tardèrent-ils pas à transformer le Nirvana en Paradis, et à répandre dans le peuple les idées de rétribution après la mort. » Voilà un langage incompréhensible après tout ce qui vient d'être dit, et ce serait parce qu'ils furent fidèles à leur ancienne religion que les Bouddhistes ne tardèrent pas à la transformer, comment concilier tout cela ?

Puis s'occupant de l'hypothèse de la réalisation du bonheur. M. Metchnikoff dit ceci : « C'est surtout l'amour proprement dit qui est soumis par Hartmann à une critique implacable. Il n'y a pas de doute pour lui que l'amour procure beaucoup plus de douleur que de plaisir. Il est donc incontestable que la raison devrait conseiller l'abstention totale de l'amour, et comme moyen pour arriver à ce résultat, l'anéantissement du désir sexuel, c'est-à-dire la castration. Au point de vue du bonheur, c'est le seul moyen possible ; ce n'est donc qu'en sacrifiant ce bonheur que l'homme doit se résigner à aimer, dans l'intention de permettre l'évolution du processus cosmique. » (Page 239). Ce passage est confus par l'attribution du mot bonheur à la félicité en général, puis à la satisfaction obtenue par la non castration, d'où cette conséquence : la suppression du genre

humain pour le rendre heureux. Et voit-on le processus cosmique menacé dans son évolution sans la même opération ?

Enfin notre auteur prétend qu'on n'a plus le droit de dire de la baleine qu'elle est un poisson, depuis la découverte faite qu'elle est mammifère.

Il serait vraiment cruel de pousser plus loin cette critique, de s'arrêter aux incorrections d'un autre ordre, et aux répétitions trop fréquentes des mots favoris de son vocabulaire, puisque M. Metchnikoff avoue avoir eu besoin d'aides pour rendre son français plus français et corriger les épreuves ses auteurs préférés ne sont pas non plus exempts d'obscurités, c'est ainsi qu'il cite Herbert Spencer. Celui-ci identifie le progrès avec l'évolution qui est pour lui : « Une intégration de matière, accompagnée d'une dissipation de mouvement, pendant laquelle la matière passe d'une homogénéité indéfinie, incohérente, à une hétérogénéitc cohérente, et pendant laquelle aussi le mouvement retenu subit une transformation analogue ! ! » Il est bon d'ajouter que M. Metchnikoff reconnait à cette formule l'inconvénient de vouloir embrasser trop de phénomènes, ce qui l'oblige a être peu précise. On le croira sans peine.

Pour résumer, nous l'avons vu animé des meilleures intentions, laissant cependant courir sa plume un peu légèrement et rendre compte des sérieuses opinions adverses, mais conclure néanmoins en faveur de son thème matérialiste, sans paraître remarquer ses contradictions et erreurs d'appréciation.

C'est ainsi encore qu'il a agi avec le Bouddhisme comme il a été dit plus haut et que faisant entrer le roi Salomon dans le groupe des pessimistes, de même que Tolstoï, il leur fait dire que la vie n'aboutit qu'à la désespérance, parce qu'ils ont hésité parfois et observé avant d'adopter l'idéal divin qui leur a donné enfin repos et contentement à eux comme aux autres croyants. Dieu seul et la vie future donnent en effet un sens clair et précis à toutes choses et les expliquent, éloignent au moins le mal public, surtout la criminalité, l'anarchie et le brigandage. Cette solution est dédaignée de M. Metchnikoff, philosophe, qui n'est cependant pas encore parvenu, pas plus que ses adhérents, à la remplacer par quelque chose de mieux, selon son propre aveu.

Là où il est plus heureux, c'est quand, en sa qualité de médecin et de naturaliste, il décrit l'embryogénie et surtout la microbiologie dans laquelle il excelle : il ferait peut-être bien de s'en tenir à ces sciences, se contentant de la célébrité acquise ; il apportera certainement sur ce terrain sa bonne part, sinon pour procurer le bonheur aux humains, au moins, d'après son louable désir, pour leur rendre la vie plus longue et moins amère. A ce dernier point de vue la meilleure et plus rapide évolution désirable serait celle qui ferait disparaître la désharmonie venue précisément à la suite des théories dont M. Metchnikoff s'est fait l'interprète, laissant croire que la désharmonie morale a été amenée par le principe religieux ; ces théories viennent d'ailleurs, malheureusement, de puiser de nouvelles et récentes forces dans une voix autorisée qui, pour

le moment, a posé le problème à résoudre dans les conditions suivantes : Sans irréligion, avec a religion seulement, obtenir l'extinction des lumières du Ciel dans nos esprits.

H. Camerlynck.

De Marseille à Beyrouth

Un chanoine de Bar-le-Duc (1) publiait, en 1704, une intéressante relation du voyage qu'il venait de faire au mont Sinaï et en Palestine, et qui avait duré deux ans. Les documents y sont nombreux et précis, et je relève cette remarque : « Aujourd'hui Jérusalem est si fort oubliée et ses solennités si négligées, que presque nul n'y va rendre ses vœux au Seigneur, et le nombre des pèlerins qui était autrefois considérable est devenu si petit, que, sans un vertueux ecclésiastique qui y était arrivé quelque temps avant moi, on eût pu me dire ce que les disciples d'Emmaüs dirent au Sauveur : *Tu solus peregrinus in Jerusalem* ».

La ville sainte reçoit de nos jours un plus grand nombre de pèlerins, et de pèlerins de toutes les religions. C'est par milliers que les catholiques s'y rendent chaque année ; et, depuis ces derniers temps où une voie ferrée relie Jaffa à Jérusalem, des excursions, ingénieusement organisées par le clergé et les agences, amènent de tous pays au tombeau du Christ de fréquentes caravanes. C'est à l'une d'elles, dite Pèlerinage Saint-Louis, et dirigée pour la seizième fois par un prêtre honoré de la prélature (2), que je me joignis en avril dernier.

(1) Antoine Morison.

(2) Monseigneur Henri Potard.

Afin de donner plus d'attrait à ces pieuses excursions, les organisateurs conduisent rarement leurs groupes droit en Palestine. Ils leur ménagent, soit à l'aller soit au retour, des escales aux villes célèbres de la Méditerranée. Itinéraires engageants où le croyant comme le touriste trouve son compte, je veux dire des avantages de diverse nature : ces combinaisons n'intéressant pas seulement la foi ou la curiosité, mais aussi la bourse, en ce qu'elles permettent d'établir à forfait des prix aussi réduits que possible.

Me voici donc embarqué pour un voyage au long cours, puisque le même navire va me conduire à Beyrouth, avec escale à Naples, à Athènes, à Constantinople, à Smyrne et à Rhodes. Je vais enfin connaître les échelles du Levant ! J'ajoute que le voyage comporte, avant l'arrivée en Palestine, Baalbeck et Damas, et au retour, Le Caire, les Pyramides et Alexandrie. En attendant que je relate mes sensations de Jérusalem, laissez-moi vous livrer mes impressions de Marseille à Beyrouth, tant à bord du *Sénégal* que dans les villes historiques rapidement parcourues.

Le *Sénégal* est un des paquebots-poste des Messageries maritimes, Compagnie Française de navigation dont les services publics et privés sont appréciés du monde entier. Nul n'ignore que ses navires sillonnent la Méditerranée, la Mer Noire, l'Océan Atlantique, et que ses lignes au-delà de Suez desservent l'Inde, l'Extrême-Orient et l'Australie.

Les points de comparaison me font défaut pour juger et classer à leur rang de mérite les Messageries

maritimes. Ce que je puis dire, c'est que notre paquebot m'a paru confortablement aménagé et que, du commandant au matelot, l'équipage fut d'une serviabilité et d'une tenue parfaites. Aussi ne m'étonnai-je pas de voir peu d'hommes des Messageries engagés dans la récente grève des Inscrits maritimes. Une discipline ferme et douce les maintient laborieux et contents. J'en eus la preuve un jour que, causant avec deux gabiers des fréquentes grèves actuelles : « nous autres, me dit l'un, d'un jeu de mots qui leur est sans doute familier, nous préférons la grive à la grève ».

C'est avec aisance et majesté que le *Sénégal* quitta la Joliette. Nous saluons du regard et invoquons d'une prière Notre-Dame de la Garde, aux pieds de laquelle nous nous étions réunis le matin, et nos yeux s'attardent sur la cité antique et moderne, sur l'active et accueillante Marseille, dont la baie de Naples ni le Bosphore ne nous feront oublier la grâce. La passe franchie, nous gagnons la haute mer. « Dès le lendemain apparaissent les côtes de la Corse, puis celles de la Sardaigne, et le paquebot arrive à Naples sans que la terre ait été plus de quelques heures perdue de vue ». Ainsi s'exprime un guide qui ne lanterne pas, vous voyez. Avec lui l'on arrive à Beyrouth en une page : c'est aller un peu vite. Bien que résolu à ne point m'attarder, je ne le suivrai pas à cette allure.

Notre caravane se compose d'environ quatre-vingt personnes : une quarantaine de dames et autant de messieurs, dont quinze prêtres. La plupart appartiennent aux classes élevées de la société. Quelques

familles viennent du Canada, de Belgique et de Hollande, mais la majorité arrive de Paris et de divers points de la France. Aussitôt que nous nous sommes reconnus pérégrins, animés du même sentiment religieux qui nous conduit aux mêmes Lieux Saints, nous ne tardons pas à fraterniser, tout en gardant vis à vis des inconnus la réserve qui, en voyage, est l'une des formes de la politesse.

Deux fois le jour, des exercices religieux nous grouperont à l'arrière du paquebot. Les prêtres disent la messe le matin à plusieurs autels improvisés : y assiste qui veut et qui peut, l'espace étant limité, mais il n'est pas rare de voir se joindre à nous, à l'heure des messes et de la prière du soir, des passagers en voyage d'affaires ou d'agrément. Le dimanche où l'office fut célébré sur le pont, l'assistance était considérable.

Ce qui intéresse dans le récit d'une traversée, ce sont moins les impressions communes, qui sont presque toujours des redites, que les incidents ou les découvertes de la route. Or, dans cette Méditerranée qui baigne les rivages les plus célèbres de l'ancien monde, *nostrum mare*, disait Cicéron, quel golfe, quelle rive, quel détroit n'a été exploré et cent fois décrit, depuis le jour où « cuirassé de chêne et d'un triple airain, un homme fut assez téméraire pour affronter le premier la mer indignée sur un fragile esquif », jusqu'à l'heure actuelle où des arches flottantes, Léviathans domptés, voguent en toute quiétude *tranquilla per alta?* A part les tempêtes, qui ne sont point fréquentes, peu d'incidents surgissent qui valent qu'on les relève. A quoi bon

même parler de la vulgaire *nausea?* Elle dure au plus quelques heures et se contente généralement d'un tribut une fois payé.

Il ne nous reste donc qu'à ouvrir les yeux sur l'éternel spectacle que donne la mer, sur son étendue qui échappe à qui n'a pas la vue longue et défie même les meilleures longues-vues ; qu'à donner libre champ à nos souvenirs et à notre imagination ; qu'à nous remémorer les proses ou les poésies inspirées par le calme ou l'agitation des flots, les autans ou la brise, par l'étendue miroitant sous le soleil ou scintillant sous les pâleurs de la lune.

C'est un monde d'impressions de toute nature qui se lève dans l'esprit et bientôt l'accable, à la vue des grandes eaux, où vivent, à quelques brasses ou à des profondeurs d'abîme, tant d'êtres divers, où ont flotté tant de vaisseaux, dont des milliers furent engloutis corps et biens. Qui dira les richesses naturelles de la mer ? Qui évaluera celles que lui ont abandonnées les naufrages ? Qui comptera les deuils innombrables qui ont fait dire au poète :

O flots, que vous savez de lugubres histoires !

Evoquerai-je les créations mythologiques dont les anciens peuplaient et animaient toutes les eaux, depuis les grandes divinités marines jusqu'aux naïades des fontaines ? Les plus hauts faits historiques n'ont-ils pas eu pour théâtre les bords de cette mer et cette mer elle-même, de Troie et de Carthage à Actium et à Lépante ? Quelles îles plus illustres que ces îles Ioniennes, ces Cyclades et ces Sporades que nous allons côtoyer ? Que de flottes elles

ont abritées ou vu passer, ces villes aux noms sonores et gracieux que le génie des auteurs classiques a immortalisées ? Oui, la Méditerranée, qui fut la mer grecque et la mer romaine et qu'on a pu appeler le lac chrétien, baigne les contrées du globe les plus riches en grands souvenirs, et sa vue les éveille dans tout esprit cultivé. Entre ses flots glauques et son ciel d'azur voltigera toujours la mémoire du chanteur de Kymé, celle du divin Virgile, du doux chantre de Télémaque, de Byron et de Châteaubriand. Je n'oublie point Lamartine qui, faisant en 1832 ses éloquents *Adieux à la Patrie*, les commençait ainsi :

Si j'abandonne aux plis de la voile rapide
Ce que m'a fait le ciel de paix et de bonheur...
Ce n'est pas que de l'or l'ardente soif s'allume
Dans un cœur qui s'est fait un plus noble trésor...
Mais l'âme a des instincts qu'ignore la nature,
Semblables à l'instinct de ces hardis oiseaux
Qui leur fait, pour chercher une autre nourriture,
Traverser d'un seul vol l'abîme aux grandes eaux.

Ces évocations diverses rempliraient les longues heures de la route, et conjureraient l'ennui qui naît de l'uniformité et de la hâte où l'on est d'arriver à destination ; mais, comme le remarque Gust. Larroumet, dans le journal des deux voyages qu'il fit, il y a dix ans, à Athènes et à Jérusalem, à bord du même *Sénégal* où nous sommes : « L'ennui qui sort de l'Océan morne et désert ne se pose point sur cette mer riante et pleine de souvenirs. »

Riante et pleine de souvenirs... En vérité, je puis qualifier ainsi notre traversée. La plupart de messieurs les pèlerins exercent ou ont exercé des professions libérales. Sans parler des ecclésiastiques,

dont deux au moins — mes compagnons de cabine — sont des auteurs de marque, il y avait d'anciens officiers, des avocats, des architectes, des notaires, des médecins, des artistes, un consul de La Haye, d'anciens fonctionnaires, des industriels cultivés, tous plus ou moins amis des lettres, quelques-uns hommes du monde accomplis et, partant, de conversation intéressante. Les dames, les jeunes gens et les jeunes filles ajoutaient le charme et l'entrain. Aussi des groupes de causeurs s'étaient vite formés, et l'on n'avait pas tardé à solliciter des conférences de quiconque laissait percer des connaissances spéciales. Des abbés en firent, accompagnées de projections ; un jeune avocat du Havre nous entretint de la charité dans les rapports sociaux : sa facilité d'élocution lui valut l'honneur d'être chargé des toasts. Moi-même instaurai, devant un cercle restreint, quelques lectures et dialogues, où la poésie tenait la première place.

Ayant appris à bord, par le *Mercure de France*, le décès prématuré de Charles Guérin — il n'avait que 33 ans — j'en fis part à mes bénévoles auditeurs, et leur dis ce que je savais du jeune poète lorrain, dont le nom s'est vite inscrit au Parnasse français auprès du nom d'Albert Samain. A mon retour, je ne fus pas surpris de l'hommage unanime des poètes pleurant et célébrant leur frère mort. Je ne connaissais guère que son premier recueil, *Le Semeur de Cendres*, où la note chrétienne résonne comme une pédale profonde sous le clavier d'un orgue.

« Il est réconfortant de songer, a dit un de ses amis, que, pour cruelle qu'elle soit, la mort, cette

fois du moins, s'est adressée à celui d'entre nous qui pouvait lui livrer l'âme la plus prête et la mieux préparée à ses consécrations. »

Nos parlotes, alternant avec les repas et la prière, ne nous empêchaient pas de goûter les joies méditatives du spectacle environnant. Qui ne se plait en mer à interroger l'horizon, à suivre du regard tout navire qu'on croise ou qui passe au large, à reconnaître son pavillon, à voir hisser celui du bord, à admirer les tons céruléens, les nuances bleues et vertes que la mer déploie en larges vagues unies ou plissées, en vastes nappes onduleuses de crépon soyeux.

O mer, ô mer immense, aux beautés non pareilles,
Comme l'azur du ciel pâlit entre tes bras,
Comme tes yeux sont bleus, comme ta voix est belle,
Qu'ils sont doux tes baisers qui ne finissent pas !

Ainsi, après mille et mille autres, un jeune poète (1) chantait, hier même, l'éternelle séduction de la mer. Harpes et lyres vibreront toujours au souffle infini du large.

De tant de méditations et de contemplations qu'a inspirées la mer aux poètes de tout ordre, les quelques bribes restées dans ma mémoire, je les servais volontiers, par les beaux soirs étoilés qui invitent l'âme à se recueillir et à monter vers Dieu, à l'heure où tous les bruits s'apaisent, et où la voix des flots n'est plus qu'un mystérieux murmure. Et je redisais avec Leconte de l'Isle :

Montez, saintes rumeurs, paroles surhumaines,
Entretien lent et doux de la terre et du ciel !

(1) Henri Gadon.

On ne voit plus les mouettes, ces oiseaux « purs, tristes et libres », suivre ainsi que dans le jour le sillage du vaisseau, mais la phosphorescence de l'eau battue par l'hélice nous attire et nous retient : c'est que la nuit a remplacé le crépuscule, cette heure intermédiaire si propice à la rêverie.

A la suite d'un de nos colloques littéraires, il me fut donné communication d'une pièce : *Coucher de soleil en mer*. Elle est d'une jeune fille du monde, l'une des nôtres (1), qui joint à l'art de dire les vers celui d'en composer :

Dans l'horizon tissé d'azur,
Le ciel idéalement pur
Se mêle à l'onde enchanteresse ;
Un joyeux frisson d'allégresse
Parcourt notre sillon vermeil :
Resplendissante de soleil,
La terre dans la brume rose
A des lueurs d'apothéose.

Les mouettes vont au hasard
Et fascinent notre regard ;
Leur vol est une poésie
Aussi subtile que la vie :
Tandis qu'il charme, séduisant,
Dans le passé fuit le présent...
En un instant tout devient sombre
Et la clarté se perd dans l'ombre.

Faisant vibrer le souvenir,
Le crépuscule va venir :
C'est l'heure exquise du mystère
Qui monte ainsi qu'une prière.
Les Disparus, dans le lointain,
Ont la voix du flot incertain,
Et leur âme, au travers d'un voile,
Là-haut scintille en une étoile.

(1) M^lle^ Berthe Dupré.

Un autre membre de la caravane (1) devait nous dire, durant notre séjour dans la ville sainte, des poésies religieuses très touchantes. Moi-même, aux environs du détroit de Messine, ai crayonné des strophes, qui me seront pardonnées, car elles impliquent un aveu toujours pénible :

Homme, devant la mer que tu te sens petit !
Quelques mots, quelques cris d'admiration vague,
Emportés par le vent et le bruit de la vague,
Et presque tout est dit !

Il te faut appeler le poète à ton aide,
Si tu veux égaler ce spectacle émouvant :
Rien n'est aussi sonore et rien aussi vivant
Que les chants de l'aède.

Du plus obscur abîme il tire des éclairs,
En son âme profonde éclosent des pensées
Qui, s'envolant au ciel en strophes cadencées,
Emerveillent les airs.

Tous ces rythmes divins qui de nous ne les aime ?
Qui, de cette harmonie et de ces chants d'oiseaux
Que l'on voudrait capter en de légers réseaux,
Ne s'enchante soi-même ?

Dès qu'à tout exprimer le vocable impuissant
Languit près du spectacle où notre âme s'embrase,
Empruntons à ceux-là que rien de grand n'écrase
Leur verbe éblouissant.

Oui, c'est à toi, poète, à ta lyre sacrée
Que nous demanderons les sons et les accents,
Les vers mélodieux, purs et resplendissants
Que ta grande âme crée.

Nous les redirons donc tous ces chants sans égaux,
Qui vont de l'hymne saint jusqu'à la cantilène,
Confus de n'être, nous, rimeurs à courte haleine,
Que de lointains échos.

(1) M. Louis de Jumilly.

Mais assez de vers et de versification. J'ai anticipé sur le parcours, en insistant sur le côté « humaniste » de conversations qui charmèrent nos dix jours de traversée.

Ce n'est guère qu'à partir de Naples, quand chacun eut manifesté ses goûts, que nous nous partageâmes en groupes sympathiques. Fréquemment ces groupes fusionnaient, devenant à certaines heures internationaux : lorsque, par exemple, ils se composaient d'un curé du Luxembourg belge, d'un autre de l'Aveyron, d'un prêtre de Guatemala, de trois abbés canadiens, auxquels venaient se joindre les aimables familles de Montréal et de Chicoutimi, d'Anvers et de Liège. Tout ce monde parlait français, avec, il va sans dire, l'accent de son pays, mais chacun faisait preuve d'une culture intellectuelle au moins égale à la nôtre. D'aucuns et d'aucunes ne nous le cédaient en rien pour la géographie et l'histoire, double matière sur laquelle, Français et étrangers, avions, en ce moment même, l'occasion de nous exercer.

Nous ne devions bien voir qu'au retour les Bouches de Bonifacio et l'écueil de Lavezzi, où, en 1855, se brisa la frégate française *La Sémillante*. Qui n'a lu dans Daudet la poignante agonie des centaines de soldats en route pour la Crimée ? Nous aperçûmes la colonne commémorative. Elle n'était pas encore érigée, quand l'écrivain s'agenouilla dans l'herbe parmi les croix noires : « D'énormes goélands, dit-il, seuls gardiens du cimetière, tournoyaient sur nos têtes et mêlaient leurs cris rauques aux lamentations de la mer. »

De la Corse, qui paraît si rocheuse, nous ne vîmes

que par la pensée ces maquis avec lesquels rivalisent, dit-on, ceux de la procédure; d'ailleurs, la plupart des îles que nous longeons n'offrent que des bords escarpés, sauvages et déserts. Les montagnes de la Sardaigne, assez longtemps en vue, donnent la même impression. Après plusieurs heures, se dessine la côte Italienne, puis les silhouettes des Apennins deviennent de plus en plus précises. *Italiam! Italiam!* Hélas! nous ne faisons que saluer de loin Civitta-Vecchia, la Campanie, Ostie et Gaète, tous ces chemins qui, à la lettre, conduisent à Rome. A Naples seulement nous pourrons nous arrêter une heure, à peine le temps de courir à Saint-Janvier et de traverser le musée. A l'aspect du Vésuve et de sa fumée grise sous un ciel couvert, je songe à Pompéi que j'aurais tant désiré revoir, aux tremblements de terre d'Ischia et de la Calabre que nous allons côtoyer, aux éruptions plus récentes, et je compare désavantageusement ce terne matin avec les heures ensoleillées passées, il y a vingt ans, ici même et le long de ce golfe enchanteur, du Pausilippe à Sorrente et à la Grotte d'azur.

Nous laissons à gauche l'île de Capri, et c'est de nouveau la pleine mer. Non loin des côtes de Sicile, quand le temps est clair, on aperçoit l'îlot de Stromboli dont nous n'avons vu qu'en revenant le volcan toujours en activité. Passé le cap Faro, c'est le détroit de Messine, entre les écueils fameux de Charybde et de Scylla, qui paraissaient si dangereux aux anciens. A droite, le port de la ville de Messine; à gauche, Reggio, au pied des côtes arides de la Calabre. L'Etna et sa colossale pyramide sont la grande

curiosité de ces parages. La première terre aperçue, après vingt heures de navigation, c'est la terre grecque, c'est le cap Matapan, l'ancien Ténare, que domine le massif du Taygète aux blancs sommets. Puis, ce sont des golfes, et voici les côtes mornes et désolées de Cérigo, l'ancienne Cythère. Ici surgissent en foule les souvenirs classiques. Voici le cap Malée, si redouté des Hellènes, et qui marquait pour eux la limite des eaux grecques. Ne me demandez point le nom de toutes les îles, presqu'îles ou îlots que la nuit nous dérobe : je n'ai retenu que celui de Milo, où fut découverte la noble statue, l'une des gloires de notre Louvre.

On range l'île d'Égine, et le navire se trouve par le travers de la plaine d'Athènes, dont on peut, de jour, distinguer les limites. A droite, le mont Hymette, au nord le Parnès, et entre les deux le Pentélique; puis c'est le Lycabette, et voici l'Acropole. Seule la vue de Salamine nous distrait du rocher tant célébré, qu'idolâtre bien un peu le snobisme contemporain, mais qui ne laisse point de captiver par sa célébrité même. Avant deux heures nous en gravirons les pentes augustes.

Inoubliable matinée! Le ciel est pur, la nature printanière prodigue ses parfums. Du Pirée, ville claire et vivante, jusqu'à Athènes, ce ne sont, dans la plaine et sur les coteaux, que blanches habitations gracieuses, encadrées de verdure. Nous mettons pied à terre au bas de la colline sacrée où, à mi-côte, le temple de Thésée, le mieux conservé de tous, nous donne du génie grec une première et exquise impression. C'est par des sentiers agrestes et fleuris que

gagnons nous l'éminence rocheuse, où Athènes avait groupé les temples de ses Divinités protectrices. Le voilà donc ce cœur de la ville qui fut elle-même le cœur de la Grèce, la voilà cette Acropolis dont les ruines provoquent, après des millénaires, des hymnes et jusqu'à des prières ! Et j'admirais donc enfin de près les glorieux vestiges d'un art sans rival ! Je ne fus point déçu, mais le site merveilleux de la ville, l'azur limpide qui l'illumine et l'enveloppe comme d'une caresse, et surtout, à l'horizon, le « sourire innombrable des flots » sont bien aussi pour une part dans le ravissement auquel peu de visiteurs échappent.

Ne sont-ce pas des lueurs divines « ces joies sans but de l'art, cette satisfaction calme et pleine, dont parle un penseur (1), où nous plonge la contemplation d'une belle statue, d'un monument parfait, qui ne nous appartient pas, que nous ne reverrons jamais, qui n'excite aucun désir sensuel, qui ne peut nous être d'aucune utilité ? » J'avoue que mon émotion fut vive et profonde, à la vue de ces témoins séculaires de la plus harmonieuse beauté architecturale.

Dirai-je cependant toute ma pensée ? J'estime que ces ruines sont devenues l'objet d'une admiration trop exclusive. Il y a, dans Athènes même, des souvenirs d'un ordre supérieur et qui, plus que le marbre et l'airain, sont impérissables. Si la maxime de Joubert est vraie : « Il n'y a de beau que Dieu ; et après Dieu, ce qu'il y a de beau, c'est l'âme ; et après l'âme, la pensée, et après la pensée, la

(1) Maurice Maeterlinck.

parole », les philosophes, les orateurs, les poètes, les croyants l'emportent sur les architectes. Ne se pourrait-il que de la célèbre « Prière » de Renan, qui n'est pas étrangère à la vogue de l'Acropole, on eût exagéré la valeur? Cette apothéose du Parthénon, des Propylées et de l'Erechteïon est d'une belle cadence, qui eût ravi les Grecs : j'en conviens. Mais en exaltant les *templa serena* d'Athènes, en adressant aux divinités d'Hellas son oraison païenne, en lançant contre tous les Dieux son air de bravoure, en les roulant, avec sa foi morte, dans le même linceul, fût-il de pourpre, sans distinguer le Dieu du Calvaire des déités de l'Olympe, l'auteur de la *Vie de Jésus* a été manifestement injuste. Soustraite aux engouements passagers, la postérité n'acceptera pas cette injustice; et déjà, malgré son eurythmie, la méditation, d'abord si vantée, n'est plus considérée que comme une mélodieuse rêverie de sceptique et de dilettante. C'est faire œuvre téméraire que de ranger parmi les morts Celui qui est vivant.

Nous fûmes au regret de ne pouvoir nous rendre sur le roc voisin de l'Aréopage, cette acropole de la foi, où se tenait le grand conseil d'Athènes et où se perpétue glorieusement la mémoire de Saint Paul. Il me revenait des fragments de son éloge par Bossuet : « Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes,

et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix, et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron. »

Ces accents sublimes vengeaient d'avance le « laid petit juif. » L'aigle couvre d'un cri victorieux les plus jolis airs modulés sur la flûte de Pan.

Je m'attarde et omets de mentionner les colonnes du temple de Jupiter, auprès desquelles on se rend par les théâtres voisins de l'Acropole : celui de Dyonisos et de l'Odéon. Dans le premier furent jouées les immortelles tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Si je vous avais eu pour compagnon, cher collègue (1), aurions-nous pu ne pas déclamer quelqu'un de ces passages, si fidèlement traduits par vous dans la langue des Dieux ?

Nous n'avons vu de la ville que deux ou trois artères principales. L'avenue de la gare, très animée, était encore décorée de guirlandes, en l'honneur du roi d'Italie, qui avait assisté l'avant-veille aux jeux olympiques, restaurés, il y a quelque dix ans, par un de nos compatriotes. De l'Acropole, les guides nous avaient indiqué, à droite de la ville moderne étalée

(1) M. Blanchard.

dans la plaine, le stade, qui peut contenir jusqu'à cinquante mille spectateurs.

C'est l'Asie Mineure que, après la Grèce, nous allons aborder. Quand le navire ne fait pas escale à Chio, il passe au nord de l'île. Quelqu'un rappelle que la capitale a subi en 1881 un tremblement de terre dont elle n'est pas encore relevée. Nous n'arrivâmes que le lendemain à Smyrne, grand port et la place de commerce la plus importante du Levant, admirablement située sur les flancs du mont Pagus, au fond d'un golfe magnifique. Une relâche de plusieurs heures nous permit de visiter la vieille cité, qui garde mieux que d'autres le cachet ottoman.

Deux intrépides voyageuses qui connaissaient la ville, m'ayant offert de la parcourir sous la conduite d'un Frère des Ecoles Chrétiennes, nous nous dirigeâmes, par des rues étroites à balcons vitrés, et que traversent incessamment des files de chameaux, vers le Pont des Caravanes. C'est un curieux quartier, un des points les plus pittoresques, avec son fleuve clair et vif, le Mélès, sur les bords duquel est né Homère, s'il fut à bon droit surnommé le « Mélèsigène, » avec les sombres pins d'un cimetière et le grand caravansérail. Nous trouvâmes le temps d'assister à un office pontifical, de goûter aux pâtes sucrées et fondantes que nous offrirent les chers Frères, après nous avoir ménagé la vue panoramique de la ville, sur la terrasse de leur école ; puis de flâner au bazar, dans la rue Franque, et sur le quai long de trois kilomètres, où s'alignent de jolies constructions de pierre et de marbre. Charmés par la couleur locale, deux pèlerins laissèrent comme

moi le repas du bateau, et nous nous offrîmes sur le port un déjeuner Smyrniote, terminé par la minuscule tasse de café turc, où il est vrai qu'il y a presque autant à manger qu'à boire.

Les bazars de Turquie se ressemblent à peu près tous. A Smyrne, comme à Constantinople et à Damas, ce sont des labyrinthes de rues, de ruelles et de carrefours, avec une population grouillante, et, des deux côtés, de petites boutiques sombres, où d'indolents marchands, tout en fumant le narguilé, attendent l'acheteur, où d'autres le sollicitent. Il y a là des objets de toute nature et de toute couleur : étoffes, cotonnades, denrées diverses, armes anciennes, babouches, turbans, que sais-je ? On dirait les étalages variés d'une foire perpétuelle, installée dans de longs couloirs que parcourent des voitures cahotantes et des chameaux majestueux.

Dans les rues commerçantes, les façons de présenter la marchandise ne diffèrent guère des nôtres, mais quantité d'objets d'usage courant y sont à plus bas prix. Les victuailles ne paraissent pas de première qualité. Pâtes et fromages de toutes sortes et de toutes formes se débitent par parties minimes : les petites bourses sont ici les plus nombreuses ; mais, petites et grandes, leurs possesseurs ont un luxe commun, celui de la chaussure bien luisante et du fez bien repassé. Il faut voir les jolies boîtes des cireurs et les nombreux cônes de cuivre où le tarbouch est remis en forme ! L'après-midi, nous visitâmes une église grecque et une mosquée. Pendant un mois, nous ne verrons plus que des minarets, où le muezin, cloche vivante, fait chaque jour les

cinq prières canoniques, à la louange d'Allah et du Prophète.

Plusieurs d'entre nous eussent désiré pousser jusqu'à Ephèse, qui n'est qu'à vingt lieues de Smyrne, mais, l'heure des trains n'étant point favorable, on dut y renoncer. Nous mettons le cap sur Constantinople et sortons du golfe en tenant à droite la pointe de Phokia, la Phocée des anciens, dont les habitants ont été les fondateurs de Marseille. Nous côtoyons Mytilène, l'antique Lesbos : au nord se montre Tenedos, au nord ouest Lemnos, au double sommet volcanique et où la mythologie plaçait les forges de Vulcain. On peut apercevoir les crêtes de la chaîne de l'Ida. Après la Troade, terre assez plate, vient l'île d'Imbros, puis celle de Samothrace ; nous approchons de l'Hellespont ou détroit des Dardanelles et des fameux châteaux à batteries rasantes. La ville que les européens appellent Dardanelles, avec ses minarets, ses maisons multicolores, les habitations pavoisées des consuls, donne un avant-goût du Bosphore. Je n'ai pas souvenance que nous ayons relâché, suivant l'usage, pour montrer les patentes de santé et obtenir la libre pratique : la chose se sera faite sans que je m'en sois aperçu. Nous sommes près de l'emplacement d'Abydos, au point le plus étroit du canal que les courants de la mer Noire tendent à élargir, mais qui n'a que 1.350 mètres. Ici Xerxès fit construire un pont pour le passage de son armée ; ici Léandre, d'après la fable, et Byron, d'après l'histoire, ont fait leurs prouesses de nageurs.

Sur la côte d'Europe s'élève Gallipoli, bâtie sur

une péninsule peu élevée, avec deux petits ports, au nord et au sud. Nous entrons dans la Mer de Marmara, l'ancienne Propontide, laissant à l'est un groupe d'îlots, puis apparaissent les îles des Princes. Au sud, on aperçoit les sommités neigeuses du Mont Olympe. Nous laissons à main gauche San-Stefano, le village où fut signé en 1878 l'armistice qui mit fin à la guerre russo-turque, et nous sommes en vue de la grande cité d'Europe et d'Asie, épanouie sur l'humble et primitive Byzance, et qui porte le nom du premier empereur chrétien qui l'a fondée. Salut à Constantinople ! Sans doute pour nous en faire mieux considérer la splendeur ainsi que celle du Bosphore, le navire ralentit sa marche : nous voyons ainsi tout à l'aise palais, minarets et coupoles, émergeant des murailles crénelées. On ne peut plus majestueuse est notre entrée dans le grand port de commerce, séparé du petit port et de la Corne d'Or par le pont à péage de la Validé. Il convenait à des pèlerins pacifiques d'aborder gravement la ville où jadis les Croisés entrèrent en triomphateurs, tels qu'Eugène Delacroix nous les montre dans un des chefs-d'œuvre de l'Ecole française. J'omets les ennuis qui accompagnent ici la vérification du passeport. Nous employons l'heure qui nous sépare du diner à monter vers Péra et à en descendre, c'est-à-dire à prendre une idée successive des beaux quartiers et de ceux qui ne le sont pas. J'en vis assez pour souscrire en partie à l'opinion d'About : « Ce qu'il y a de plus beau dans cette ville, c'est le premier coup d'œil, le profil des collines, la découpure des dômes et des minarets sur le ciel, la couleur

chaude et variée des édifices petits et grands, le va-et-vient des navires et des caïques sur le Bosphore et dans la Corne d'Or, la merveilleuse diversité des types et des costumes. Le voyageur assez courageux pour s'en tenir à la première impression, s'extasier franchement un quart d'heure, et retourner chez lui sans demander son reste, ne ferait pas un mauvais calcul. » Les rues surtout contribuent à faire juger aussi sévèrement l'intérieur de la ville, la plupart étant sans trottoirs et horriblement pavées : à chaque pas, ce sont des creux où les chiens dorment pendant le jour, et lorsqu'il pleut, les gouttières, se déversant au milieu, transforment la chaussée en cloaque.

Vers neuf heures du soir, je fis, en compagnie d'un de mes confrères, un tour dans les rues voisines du port. Notre promenade fut courte. Arrivés à la hauteur de la maison natale de Chénier, nous revînmes sur nos pas, tant étaient mal éclairées, sales et glissantes, les voies où quantité de chiens, du reste, aboyaient à nos trousses.

Le lendemain, la matinée fut consacrée à visiter sommairement Sainte-Sophie, la mosquée du sultan Ahmed et les bazars, qui sont plus étendus que ceux de Smyrne. Il faut passer et repasser sur le célèbre pont où la circulation est forcément active, puisqu'il relie les deux parties d'une ville qui a près d'un million d'habitants. Long de 450 mètres, il est formé par un plancher de bois, en mauvais état, porté sur des barges en fer insubmersibles; il est divisé en trois tronçons, dont celui du milieu, mobile, se déplace pour livrer passage aux navires, soit dans la nuit, soit dans les premières heures de la matinée,

jamais dans le jour. On sait que, pour qui veut étudier la population ou contempler la ville, le Grand Pont et la Tour de Galata aux quatorze fenêtres sont les meilleurs postes d'observation. Je me souviens que le Pont avait été pris, par un de nos peintres, comme le centre d'un panorama de Constantinople, qu'on pouvait voir, il y a quelque vingt ans, à Paris, aux Champs-Élysées. J'en admire aujourd'hui la réalité vivante.

De Sainte-Sophie, qu'on ne peut décrire qu'en de longues pages, tout serait à étudier : l'historique, le style et l'ornementation. C'est un temple à coupoles, d'une architecture discutée, mais il charme par ses proportions et son harmonie, quoiqu'il n'apparaisse plus avec sa décoration première ni avec toute la richesse de ses marbres, de ses mosaïques et de ses métaux. Ce chef-d'œuvre de l'art byzantin, si éclatant et si somptueux après sa réédification par Justinien, semblait une entrée de Paradis. Et, de fait, un historien contemporain, Procope, donne ce temple comme une merveille dépassant toutes les autres. Je trouve la description qu'il en fit dans une traduction en vieux français d'un ouvrage, composé dans les dépendances qui, aujourd'hui encore, déparent l'édifice. En voici seulement deux phrases qui ne manquent point de saveur : « Cette église refaicte et redressée beaucoup plus belle, estoit autant merveilleuse à ceux qui la regardoyent que incroyable à ceux qui en oyoyent parler..... Le bastiment étoit si délié et de tant petite estoffe, qu'il sembloit n'être assis et consister en terre, mais être pendu en l'air d'une chaîne d'or ». Sainte-Sophie sera-t-elle rendue un

jour au culte chrétien ? Une légende musulmane permet de l'espérer.

Quatre minarets ont été ajoutés à la basilique de Justinien : il y en a six à la superbe mosquée d'Ahmed que nous avons également visitée, babouches aux pieds ou chaussures à la main, ainsi qu'on l'exigera toujours des *roumis* que nous sommes. C'est la principale mosquée de Constantinople, l'une des plus riches parmi les quatre ou cinq cents que compte la ville. Les quatre piliers circulaires, avec chapiteaux à stalactites, qui soutiennent le dôme principal, ont plus de trente mètres de circonférence. Ce chiffre donne une idée des vastes dimensions de l'édifice, orné, comme les autres lieux de prière, d'énormes cierges, de lustres et d'œufs d'autruche pendant du haut des voûtes, mais ayant ses murs revêtus de carreaux de faïence de la meilleure époque, ce qui donne un aspect fort agréable à la magnifique Ahmed-Djami. La cour, entourée d'un portique à colonnes de granit Egyptien, avec une belle fontaine centrale à arcades, forme un vestibule digne du temple.

Nous sommes entrés près de là au tombeau ou turbé du sultan Ahmed I^er^ et de ses frères. On y voit plusieurs catafalques couverts de cachemires et de dentelles et entourés de cierges gros comme des mâts de navire. Puis nous avons vu l'obélisque de Théodose, la fontaine de Guillaume II, et avons foulé le sol où s'élevait l'Hippodrome, théâtre de tant de luttes sous Justinien et « Théodore l'Empérière », comme disaient nos vieux auteurs :

L'après-midi, par un temps pur et frais, nous fîmes vers la Mer Noire, sur le Bosphore, une de

ces promenades ravissantes dont le délice est inoubliable ; et le soir, en partant, nous restions tournés comme malgré nous vers la grande ville féerique, s'effaçant à nos yeux dans la splendeur du couchant.

Adieu, Stamboul, Péra, Galata, Scutari, rives enchanteresses ! D'autres bords nous appellent, où la Nature est plus avare de charmes, mais où la Grâce est prodigue de beautés d'un autre ordre. Il n'y a ici que du merveilleux terrestre et humain : nous voguons vers le pays du merveilleux surnaturel et divin, où les sentiments profonds remplaceront les sensations superficielles. Nous n'éprouvons ici que de l'admiration :

L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain.

Nous mouillons une seconde fois à Smyrne, le temps d'une prière au tombeau de Saint Polycarpe et d'une nouvelle flânerie dans les bazars, puis nous nageons vers Rhodes, la dernière escale avant le débarquement.

Au seul nom de Rhodes, s'éveille tout un passé de chevalerie et de luttes entre Croisés et Infidèles. Qu'allons-nous retrouver du colosse, rangé parmi les merveilles du monde, au temps où le monde n'en comptait que sept, et de ces chevaliers, plus connus sous le nom de chevaliers de Malte, qui furent si braves et si secourables aux pèlerins ? L'Ordre illustre ne subsiste que comme institution honorifique, et il ne reste ici que des témoins de pierre, témoins fidèles des glorieux souvenirs se rattachant à un séjour de plus de deux siècles. Quant au colosse, il n'en reste plus trace.

On dirait que rien n'a changé depuis que Soliman prit possession de la ville, après le siège fameux où les vaincus sauvèrent l'honneur. « Dans la rue des Chevaliers, dit G. Larroumet, l'illusion tient du prodige. Des deux côtés, l'architecture du XIV^e^ et du XV^e^ siècle survit, sous ses formes les plus caractéristiques, dans une suite d'édifices extérieurement intacts... Les « auberges » et les prieurés des nations se succèdent, portant au front l'écusson national. Ceux d'Angleterre et d'Italie étaient au bas de la rue, celui de France au milieu. Les Anglais et les Italiens ont obtenu d'emporter leurs écussons. Les armes de France sont toujours en place. Les fleurs de lis, d'un dessin vigoureux et pur, brillent au soleil d'Orient sur une plaque de marbre entourée du vieux cri : *Mont joye Sainct Denys*, et, à côté, surmonté du chapeau cardinalice, le blason du grand maître Pierre d'Aubusson. La France a demandé aux Turcs les portes du château pour le musée de Cluny... Les chevaliers de Saint-Jean et de Malte furent surtout un ordre français. Des dix-neuf grands maîtres ayant tenu le magistère à Rhodes, quinze furent choisis dans notre nation, et parmi eux les deux héros de 1480 et de 1522, Pierre d'Aubusson et Villiers de l'Isle-Adam. »

Naguère ce dernier nom si sonore était porté par un écrivain magnifique. L'homme de plume, comme son ancêtre l'homme d'épée, a connu des revers. L'un avait combattu pour la cause de la foi, l'autre lutta pour la vie et pour l'art : tous deux ont une belle page dans l'histoire des armes et des lettres françaises.

J'ai sous les yeux des photographies de Rhodes :

les vieilles tours et les résidences si parfaitement conservées des héroïques paladins. Je me revois, grâce à elles, dans l'île radieuse tant admirée de tous, et où nos porte-kodak tombèrent si souvent en arrêt. Au consulat, où j'accompagnai Monseigneur Potard, nous fûmes aimablement reçus; nous le fûmes non moins bien chez les Frères qui ont un vestibule gracieusement décoré de mosaïques de galets. Ils sont heureux les religieux français, aujourd'hui si nombreux à l'étranger, quand ils serrent la main d'un compatriote, mais on devine en eux la tristesse d'avoir dû venir si loin chercher la liberté : cette tristesse, est-il besoin de dire que nous la partagions?

Le dernier soir passé à bord, des fusées joyeuses furent tirées en notre honneur. Commandant, officiers, hommes et passagers n'avaient fait depuis dix jours qu'une même grande famille; on ne pouvait se séparer sans une petite réjouissance. Le piano, ce soir là par exception, resta silencieux; on fit salon sur le pont où les conversations se prolongèrent. La nuit nous empêcha de voir l'île de Chypre qui fut rangée à gauche. Au réveil, le bruit se répand qu'on aperçoit Beyrouth : quelques heures après nous y débarquions, laissant le paquebot gagner Alexandrette.

« Quoique fortement entamé par l'Europe, le grand port syrien conserve une physionomie originale, mélange de deux civilisations qui se font valoir par le contraste; site gracieux, ville animée, campagne délicieuse au pied du Liban qui ferme l'horizon de ses hautes et âpres cimes, tandis qu'il déroule jusqu'à la mer un chapelet de collines fleuries (1) ».

(1) G. Larroumet.

C'est bien ainsi que j'entrevis Beyrouth, entrevis, dis-je, car le train de Damas allait partir. Toutefois ai-je pu me retourner un instant vers le confortable house-boat, qui nous avait transportés si heureusement en Syrie, et lui ai-je adressé un sympathique adieu. Le voyant à l'ancre, je me rappelai ces lignes de l'*Invitation au voyage* (1) : « Les beaux et grands navires balancés, dandinés, sur les eaux tranquilles, ces robustes navires à l'air désœuvré et nostalgique, ne nous disent-ils pas dans une langue muette : quand partons-nous pour le bonheur ? » Le *Sénégal* — nous ne pouvions que l'en remercier, — nous avait conduits proche d'un grand bonheur, celui de vénérer le plus glorieux tombeau du monde.

(1) Baudelaire.

LA

Sonate pour Clavier avant Beethoven

(Introduction à l'étude des Sonates pour piano de Beethoven)

AVANT-PROPOS

Les notes d'où cette étude est extraite ont fourni la matière de cinq conférences, avec auditions musicales, qui ont été données à Amiens au printemps de 1907 (1). J'ai conservé à dessein dans leur rédaction la forme familière de la causerie, et je dois prévenir le lecteur qu'il ne trouvera assez souvent dans les pages qui suivent qu'un travail d'adaptation. Tout ce qui est érudition, en particulier, y est matière d'emprunt. J'ai tâché simplement de ne puiser qu'aux meilleures sources, et j'ai mis très librement à profit, en les complétant et parfois en les corrigeant l'un par l'autre, les travaux des critiques français, allemands et anglais qu'il m'a été permis de consulter.

La contribution personnelle de l'auteur consiste surtout dans l'exposé des faits et des idées, qu'il s'est efforcé de rendre aussi clair et vivant que pos-

(1) Qu'il me soit permis de remercier une fois encore Madame Desfeuilles de son précieux concours. Son talent de pianiste, si ferme et si sûr, a fait l'intérêt de ces causeries. Je crains bien que, privées ici de leur illustration musicale, elles ne perdent, avec tout leur charme, le meilleur de leur sens.

sible, dans les jugements portés sur certaines œuvres et dans quelques aperçus d'esthétique générale.

Sans multiplier les références ni les citations des emprunts nombreux et très fragmentaires qu'il me serait difficile de distinguer moi-même avec précision du contexte où ils sont mêlés, il me suffira, je pense, de joindre à de si explicites déclarations la liste des principaux ouvrages modernes utilisés.

Cette histoire sommaire de la sonate pour clavier avant Beethoven n'a d'ailleurs d'autre objet que de préparer à comprendre mieux les sonates pour piano du grand musicien. Et l'étude des sonates de Beethoven, s'il m'arrivait de l'entreprendre, ne serait pas non plus un travail de pure analyse musicale pour lequel la compétence me ferait trop visiblement défaut. Je l'imagine plutôt comme une sorte d'essai psychologique sur l'émotion individuelle. La musique est l'art qui imite ou traduit le mieux les sentiments les plus intérieurs de l'âme humaine en ce qu'ils ont d'unique et d'inexprimable ; et dans l'œuvre de Beethoven, mieux que dans toute autre, s'éclairent par instants ces régions profondes de la conscience, cet « élan originel » de la vie et de la pensée si subtilement étudiés par l'un des plus éminents penseurs de ce temps (1).

De tels travaux, je le sais, trouvent grâce malaisément auprès d'une intransigeante critique. Mais, après tout, il n'en va pas de la musique autrement que des autres arts : ses procédés et ses moyens

(1) *M. H. Bergson. Les Données immédiates de la conscience. — Matière et Mémoire. — L'évolution créatrice.*

font très justement l'objet d'intéressantes études qui réclament de leurs auteurs des connaissances techniques approfondies auxquelles je ne prétends pas. L'œuvre et la pensée des maîtres appartiennent pourtant à tous. Quiconque en a senti la beauté ou a cru en saisir le sens est reçu à apporter sur elles le témoignage de ses réflexions.

Principaux ouvrages modernes utilisés :

Shedlock (J.-S.). The pianoforte sonata. *London*, 1895.

Hadow (W.-H.). The Oxford history of music. Vol. V. The viennese period, by W.-H. Hadow. *Oxford*, 1904.

Lavoix. Histoire de l'instrumentation depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. *Paris*, 1878.

— Histoire de la musique. *Paris*, s. d.

Weckerlin. Bibliothèque du Conservatoire... Catalogue bibliographique. *Paris*, 1885.

Fétis (F.-J.). Biographie universelle des musiciens... *Paris*, 1860-1865.

Combarieu. Les origines de la Symphonie. *Revue musicale*, 1903.

Päsler (Karl). Johann Kuhnaus Klavierwerke. Herausgegeben von Karl Päsler. *Leipzig*, 1901 (Introduction).

Rolland (Romain). Le Roman comique d'un musicien allemand (Joh. Kuhnau). *Revue de Paris*, 1er *Juillet* 1900.

— Les Sonates de Kuhnau. *Revue musicale*, 1902.

Bitter (C.-H.). Carl-Philipp-Emanuel und Wilhelm-Friedemann Bach und deren Brüder. *Berlin*, 1868.

Pohl (C.-F.). Joseph Haydn. *Berlin*, 1875-1882.

Jahn (Otto). W.-A. Mozart. *Leipzig*, 1889-1891.

Wilder (Victor). Mozart. L'Homme et l'Artiste. *Paris*, 1885.

Wyzewa (Th. de). La Jeunesse de Mozart. *Revue des Deux-Mondes*, 1er Avril, 1er Novembre 1904.

Curzon (Henri de). Lettres de W.-A. Mozart. Traduction compléte avec une introduction et des notes. *Paris*, 1888.

Prieger (Erich). Friedrich-Wilhelm Rust. Ein Vorgänger Beethoven's. *Köln*, 1894.

Rust (Wilhelm). Sonate D dur für clavier oder Fortepiano von F.-W. Rust... herausgegeben... von Professor Dr Wilhelm Rust. *Leipzig*, 1891. (Notice signée Wilhelm Rust, placée en tête de la Sonate).

(Première conférence)

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est le privilége de la musique d'être, parmi les arts, à la fois le plus expressif et celui qui est lié le plus étroitement à la plus abstraite des sciences. « Le charme de la musique, dit Leibniz, ne consiste que dans les convenances des nombres et dans le compte, dont nous ne nous apercevons pas, et que l'âme ne laisse pas de faire, des battements ou vibrations des corps sonnants, qui se rencontrent par certains intervalles. » — « La musique, dit Schopenhauer, est la voix de toutes les passions humaines; joie et tristesse, crainte et espérance y sont exprimées en nuances infinies. »

La définition de Leibniz est des plus justes, puisque tout dans la musique, le rythme, la mesure, la hauteur des sons, la tonalité, peut s'exprimer par des nombres, si bien qu'un morceau de musique n'est qu'un système très complexe de rapports numériques. Ces rapports numériques notre oreille ne les perçoit pas, ou elle ne perçoit que bien vaguement les plus apparents d'entre eux. Ce que nous saisissons c'est l'ensemble harmonieux qui en est le résultat ou, pour mieux dire, la traduction sonore. La musique est donc bien un exercice d'arithmétique,

une sorte de calcul mental inconscient. Aussi, les anciens philosophes grecs, et tout le moyen âge après eux, firent-ils de la musique presque une science qu'ils situaient entre l'astronomie et l'arithmétique. Pour n'en donner qu'un exemple, citons l'ouvrage de Boèce : *Arithmetica, Geometria et Musica* (Venise, 1492). Sans remonter si haut, nous devons reconnaître que, pour nous aussi, une part importante du plaisir musical naît des rapports harmonieux des sons, de la variété des rythmes, de l'enchaînement des phrases, de leur opposition ou de leur génération réciproques, sorte d'architecture mouvante et changeante, qui toujours se forme et se déforme, se détruit et se reconstruit. Cette architecture vaut par ses proportions, par la beauté et la variété de sa symétrie, là même où l'émotion — au sens ordinaire du mot — est absente.

Mais la définition de Schopenhauer, « la musique est la voix de toutes les passions », n'est pas moins exacte et sa vérité apparaît si bien d'elle-même, qu'il est à peine besoin d'y insister. La musique est si bien faite pour exprimer les sentiments de l'âme humaine, que dans toute parole passionnée nous mettons inconsciemment un élément musical : c'est le débit qui s'alourdit ou se précipite; c'est la voix qui s'élève dans la colère, ou s'abaisse dans la supplication, ou se fait chuchotteuse et discrète pour la confidence. L'accentuation que nous donnons aux mots est aussi un effort pour leur faire exprimer musicalement quelque chose de nous-même que leur sens abstrait ne contient pas. Les mots d'une langue sont à tout le monde, ils expriment, comme disent

les philosophes, des concepts, des idées communes; mais la musique que nous y mettons est individuelle; elle n'appartient qu'à nous.

Il n'est donc pas surprenant que la musique, si propre qu'elle est à traduire les émotions dans leurs plus fines nuances, devienne de plus en plus, au cours de son progrès, l'art aérien et fluide par excellence, l'art d'intimité et de liberté, de charme et de passion, que chérissent par dessus tous les autres arts les âmes d'une sensibilité plus délicate ou plus frémissante.

Je n'ai jamais eu de chagrin, a dit, comme on sait, Montesquieu, qu'une heure de lecture n'ait dissipé. C'est pourtant un fait d'expérience, qu'à certains moments de la vie, dans les heures douloureuses, découragées, et peut-être aussi dans quelque grande joie, toutes les fois que nous éprouvons une dépression ou une excitation intérieures, la lecture nous est importune ou pénible et ne parvient pas à nous distraire de nous même. Il n'est pas jusqu'à la poésie qui ne paraisse indiscrète et vaine. Ce sont toujours des mots, de ces mots faux et blessants dont parle le triste Hamlet. Et c'est alors que la musique, qui sait tout dire sans rien profaner ni trahir, la musique qui ne ment jamais, parce qu'elle n'affirme jamais rien, nous fait sentir son précieux bienfait.

Voilà donc deux façons bien différentes de considérer la musique. Elles ne sont pas contradictoires, et rien ne nous oblige à faire entre elles un choix exclusif. Mathématique par sa forme et par les moyens qu'elle emploie, la musique est expressive, ou est apte à le devenir, par le sens profond qu'elle enferme,

par son action sur les âmes et son aptitude merveilleuse à identifier le mouvement, l'instabilité qui est en elle, à cet autre mouvement qui est le fond mystérieux de la sensibilité humaine. A parler avec précision, c'est parce qu'elle est un mouvement que la musique est à la fois le plus mathématique et le plus pathétique de tous les arts.

Que faut-il entendre exactement par l'expression en musique? D'où vient cette profondeur, cette étrangeté d'émotion qui émane des grandes œuvres? Comment se fait-il que nous en éprouvions l'effet sans pouvoir nous la définir? D'où vient l'impuissance du langage, l'inaptitude des mots, à traduire avec un peu de précision ce que la musique nous fait sentir avec tant de force et dont il ne reste, après, rien à dire? Ce sont là des questions prématurées au début de ces causeries. L'étude des sonates pour piano de Beethoven est l'un des chemins qui paraît le plus propre à nous y ramener. Si vraiment il y a dans la musique un certain secret qui nous échappe, peut-être est-ce en écoutant d'un cœur attentif les sonates de Beethoven que nous avons le plus de chance de le surprendre.

Quelques uns, parmi les plus grands maîtres, — Bach, Haendel, Wagner, — ont pu égaler Beethoven par l'abondance de l'inspiration et la beauté souveraine de la forme. Chacun d'eux a créé un monde à l'image de sa pensée et de ses rêves, monde qui se suffit à lui-même et ne souffre pas de comparaison. Mais, à coup sûr, Beethoven est le plus pathétique des musiciens; mieux que tout autre il a façonné la souple matière sonore à exprimer la plus profonde,

la plus passionnée, la plus héroïque des âmes. Ce qui distingue l'art Beethovenien c'est qu'il est essentiellement personnel et lyrique. Tout y vient de l'intérieur, tout y naît spontanément du centre invisible d'un cœur humain. S'il s'élève à l'universel, ce n'est jamais par une vue abstraite, par une construction de la pensée ou de l'imagination poétique, — comme il arrive chez Wagner ; ce n'est pas non plus, — comme chez Bach, — parce qu'il est la voix d'une foule dont il magnifierait la croyance ou le rêve épars en des millions d'âmes ; c'est au contraire parce qu'étant l'expression directe d'une solitaire conscience, il se trouve l'être aussi de l'univers moral qui a son foyer en elle. L'émotion de l'individu s'égale à l'émotion de l'espèce. L'extrême particularité d'une telle inspiration est la raison secrète du sens infini dont elle est pleine.

Ce qu'il faut donc chercher dans l'œuvre de Beethoven, c'est avant tout Beethoven lui-même. Aussi la biographie de l'artiste ne peut-elle ici être indifférente et ne doit-on pas la séparer de l'étude de l'œuvre. Non pas qu'il faille expliquer servilement l'une par l'autre: les inspirations du génie, même quand elles semblent parfois prolonger les évènements de la vie, les dépassent infiniment. Mais, chose bien différente, il faut confronter l'œuvre et la vie et remonter en quelque sorte un double chemin, pour entrevoir au point commun de leur origine le centre unique et seul précieux qui explique à la fois dans l'homme l'idéal et le réel, — toute sa profonde personnalité.

A cet égard, rien dans l'œuvre de Beethoven n'est

plus significatif que les sonates pour piano. D'abord leur grand nombre fait qu'elles sont comme échelonnées au long de la vie du maître et qu'elles en marquent toutes les étapes. Nous trouvons rarement plus de trois années d'intervalle entre deux sonates consécutives, et l'on peut, de l'une à l'autre, suivre presque sans lacune tout le cours de l'existence de Beethoven et l'évolution de sa pensée. Puis, la sonate pour piano, telle du moins que la comprit Beethoven, présente, semble-t-il, plus que toute autre forme musicale, ce caractère d'intériorité et de personnalité dont je parlais à l'instant. L'œuvre symphonique, confiée aux voix puissantes et multiples de l'orchestre, s'adresse à une foule. Le quatuor plus secret est pareil à un entretien d'amis où s'échangent des confidences; il est fait pour un groupe restreint d'auditeurs qui sont presque des initiés: c'est de la musique de chambre. Mais la sonate pour piano, la sonate Beethovenienne, ne s'adresse vraiment à personne. Le musicien est là comme en face de lui-même, seul avec son rêve. Elle est, en musique, la méditation solitaire, le retour de l'âme sur elle-même. De là sans doute la prédilection de Beethoven pour cette forme où se plaisait son indépendance et la solitude ardente de sa pensée. A vrai dire, la plupart des œuvres de Beethoven sont comme des sonates élargies. « Il fut et resta, dit Wagner, un compositeur de sonates; car, pour les meilleures de ses compositions, la forme fondamentale de la sonate a été le voile à travers lequel il regarda dans le royaume des sons » (1).

(1) *Richard Wagner. Beethoven, trad. de Henri Lasvignes.* Paris, 1902.

Mais, avant d'étudier de près la sonate beethovenienne, il convient pour mieux la comprendre de parcourir rapidement l'histoire de la sonate pour clavier avant Beethoven. Ce ne sera, bien entendu, qu'une esquisse rapide, et nous ne nous arrêterons avec un peu d'insistance que sur quelques maîtres plus particulièrement intéressants ou moins connus: Jean Kuhnau, contemporain de Bach et de Haendel, qui fut le créateur de la sonate pour clavier, Emmanuel Bach qui lui donna sa forme classique, Haydn, Mozart, Frédéric-Wilhelm Rust qui semble avoir pressenti avant Beethoven tout ce qu'on pouvait faire exprimer à la sonate d'émotion et de vie intérieure.

Cette introduction fera l'objet de nos entretiens de cette année. Si le plaisir que vous aurez à entendre M^me^ Desfeuilles vous fait oublier la longueur d'un commentaire souvent ingrat, si la musique fait passer le discours ; et s'il arrivait que, l'une aidant l'autre, vous ayez pris quelque intérêt à ces séances, peut-être pourrions-nous l'an prochain commencer l'étude qu'elles annoncent et qu'elles préparent. De toute façon et sans préjuger de l'avenir, il importait de bien préciser qu'en esquissant l'histoire de la sonate avant Beethoven, ce sont les sonates pour piano de Beethoven que nous avons en vue. Elles sont le but vers lequel nous nous dirigeons et le véritable sujet — le sujet intérieur et implicite — de ces causeries.

Qu'est-ce qu'une sonate ? Le plus souvent on désigne par ce mot une œuvre écrite pour un seul

instrument, ou pour deux, piano et violon, par exemple. Mais en réalité la sonate est une forme spéciale de la musique instrumentale, la plus parfaite et la plus typique de toutes. Pour trois instruments on l'appelle *trio*, pour quatre *quatuor* et la symphonie est une « sonate d'orchestre » (Lavignac). Sous tous ces aspects différents, on retrouve un plan identique ; la forme intérieure et organique reste la même, ou à peu près. Ceci n'a rien d'étonnant car l'origine de la sonate se confond avec celle de la musique instrumentale en général. La sonate, au sens étymologique et primitif, c'est la musique destinée à sonner sur les violons ou sur les clavecins, par opposition à la cantate qui est chantée par les voix humaines. Il semble donc qu'on ait donné au mot sonate trois significations successives. Selon le sens le plus général et le plus ancien, une sonate n'est rien autre qu'un morceau de musique confié aux instruments. Pris ensuite dans une acception plus étroite et plus précise, ce mot ne tarda pas à être réservé, par une évolution toute naturelle, à ce que l'on considéra comme la *forme* par excellence de la musique instrumentale, quelle que fût d'ailleurs la nature des instruments et leur nombre. Enfin le sens actuel est une restriction nouvelle du précédent, par l'usage qui prévalut dès la fin du XVIII[e] siècle de ne plus appeler couramment sonates que les œuvres écrites pour un ou deux instruments. Cette restriction n'est pas heureuse. Elle a créé dans le vocabulaire musical une ambiguité assez incommode qui nous force à distinguer continuellement la forme-sonate de la sonate elle-même.

Voyons maintenant quelle est l'origine à la fois de la sonate et de la pure musique instrumentale, avec laquelle elle se confondit au début. Il ne faudrait pas croire, en effet, que cette pure musique — musique de chambre ou de concert — est un genre premier qui a toujours existé ou qui est né spontanément, créé en quelque sorte de toutes pièces. Le plus admirable des arts est aussi le dernier venu, et il n'a conquis son indépendance et son individualité qu'après une assez longue évolution.

Primitivement — pendant le moyen âge — la musique instrumentale était toujours associée soit au chant, soit à la danse, soit encore (mais ceci nous intéresse moins) à une représentation dramatique, à un *mystère,* ou à une action réelle, comme un tournoi, ou l'entrée d'un prince dans une ville.

Dans les cérémonies du culte elle accompagnait et soutenait les voix, les reliait entre elles en comblant le vide des pauses, et servait aussi à les maintenir dans le ton. C'est l'orgue qui était là l'instrument le plus habituel et le plus important. Il y eut pourtant, à côté de l'orgue, un orchestre liturgique, dont le rôle, à la vérité, fut pendant longtemps très secondaire. Il ne commença à prendre quelque importance que vers la fin du XVI[e] siècle. Dans la vie profane, la musique instrumentale servait surtout à rythmer les danses. Elle en marquait le mouvement, en réglait le jeu, en soulignait les gestes, et leur communiquait un charme, une chaleur et une précision qui leur eussent fait défaut sans elle.

Mais peu à peu, à mesure que s'idéalisait le goût, que la culture s'affinait, et aussi à mesure que se

perfectionnait la facture des instruments, on s'aperçut que le concert instrumental avait sa beauté propre qui subsistait toute entière quand parfois le chant se taisait ou que s'arrêtaient les danseurs. On prit alors l'habitude de faire sonner ces instruments pour le seul plaisir délicat de les entendre et d'exécuter la musique d'accompagnement ou de danse en dehors des circonstances pour lesquelles elle était faite. C'est ainsi que, par une évolution dont il serait trop long de marquer toutes les étapes, la musique de chant et la musique de danse se sont désaffectées peu à peu de leur objet, libérées de leur servitude, pour aboutir, vers la fin du XVI[e] siècle, à la pure musique instrumentale.

A cette époque de transition, les morceaux de chant se jouaient aussi par les instruments sans qu'on jugeât nécessaire de rien changer aux parties. Tel motet par exemple ou tel madrigal pouvait être chanté à quatre voix par soprano, alto, ténor et basse, ou être joué par une flute, une viole, un trombone et une basse. — Le même rapport existait aussi entre la musique instrumentale et la danse. M. Combarieu (*Les origines de la symphonie*) cite, entre autres, l'ouvrage suivant : « Recueil de danseries contenant presque toutes sortes de danses comme pavanes, pass'emeses, allemandes, gaillardes, branles et plusieurs autres, accomodées aussi bien à la voix comme aux instruments musicaux. Anvers, 1583 ». Et il ajoute : « La lecture de ce titre nous avertit que les trois formes musicales, chant, danse, musique instrumentale, s'engendrent mutuellement... » Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ce titre soit

une exception. Il y eut vers la fin du XVI[e] siècle et le commencement du XVII[e] une foule de recueils analogues. Nous saisissons là sur le vif une substitution *ad libitum* de la musique instrumentale à la musique vocale et à la danse, séparation encore toute facultative, séparation à l'amiable qui laisse prévoir le divorce prochain.

Il était essentiel de remonter jusqu'à cette double origine pour bien comprendre l'évolution de la sonate et la raison d'être de sa forme. Que devint en effet la musique instrumentale séparée du chant religieux (1), ou, mieux encore, s'y substituant par une sorte de transfert de la musique vocale aux instruments ? Elle devint la sonate d'église, *sonata da chiesa*, d'un style grave, d'un sentiment religieux et profond. Son origine explique la perfection à laquelle elle atteignit dès ses premiers essais, puisqu'elle se trouvait hériter de toute la technique riche et complexe d'un art déjà vieux de plusieurs siècles et qui avait produit des chefs d'œuvre. Et ceci fait également comprendre quelques uns des caractères essentiels de la sonate symphonique à ses débuts, par exemple la prédominance du style en imitations et d'une écriture plus ou moins rigoureusement fuguée qui était si évidemment empruntée à la mu-

(1) Du chant religieux, surtout, mais aussi du chant profane, sous forme de madrigaux, canzoni, canzonette *da cantare osia da suonare*. Toutefois le chant profane paraît avoir eu une influence moins directe sur la formation de la sonate primitive. C'est par l'intermédiaire des airs de danse — dont beaucoup dérivaient eux-mêmes d'anciennes chansons — que cette influence s'exerce le plus souvent.

sique vocale qu'on disait, comme on dit encore, une fugue à trois ou quatre *voix*. En d'autres termes, tout l'art de la fugue et tout le style en contrepoint est d'origine vocale. Mais en s'adaptant à ce milieu de l'instrumentation les formes abstraites de la musique ne tardèrent pas à s'y modifier. A mesure qu'on découvrait mieux les ressources imprévues que cette condition nouvelle ouvrait à l'inspiration musicale et qu'on sentait mieux aussi les limites qu'elle lui imposait, la symphonie dégageait peu à peu son originalité, et les progrès de l'instrumentation l'éloignaient de plus en plus de ses origines vocales.

Que devint la musique instrumentale séparée de la danse ? A une première période de son développement, elle fut tout simplement un air de danse que l'on écoute sans danser. C'était dans les fêtes privées, pendant les festins, que ces danses de concert trouvaient surtout leur emploi. Souvenez-vous, par exemple, des Noces de Cana, de Véronèse. On y voit autour d'une vaste table, François Ier, Charles Quint, Soliman entourés d'une cour de seigneurs et de dames, puis au premier plan du tableau, devant la table, un groupe de musiciens parmi lesquels Véronèse lui-même fait sa partie sur la viole et Titien sur la basse. Que joue cet orchestre fantaisiste et somptueux ? N'en doutez pas. A l'attitude on reconnaît la musique. De même que nous *entendons* les enfants chanteurs de Della Robbia lancer vers l'ogive fleurie une antienne à voix alternées, ou s'essayer peut-être au contrepoint, fruste encore, d'un organum ou d'un motet, nous pouvons être sûrs

que ces beaux joueurs de flûte et de viole font sonner sur leurs instruments quelque gaillarde légère ou quelque langoureuse sarabande. Et tout à l'heure, sans doute, les convives princiers qui les écoutent distraitement vont danser avec force révérences et cérémonies, sur ces mêmes airs qui leur servent ici de musique de table.

Cependant, par un phénomène analogue à celui que nous avons constaté tout à l'heure à propos de la musique d'église, une différentiation dut se produire très vite entre les airs de danse qui étaient composés spécialement pour être dansés et ceux qui étaient écrits pour le concert. Ceux-ci réclamaient naturellement une écriture plus savante, une matière musicale plus riche et mieux élaborée, et ils n'exigeaient pas la même carrure ni la même simplicité de rythme. C'est la différence que nous trouvons encore de nos jours entre les valses et les mazurkas qui servent à faire danser et celles de Schubert ou de Chopin, par exemple, qui ne rythment plus que l'invisible mouvement des pensées, le « langoureux vertige », comme dit le poëte, des souvenirs ou des rêves. M. Combarieu les appelle, d'une expression très juste et très suggestive des « danses d'idées ».

Pour en revenir aux origines, il importe de rappeler que toutes ces danses anciennes, qui ont eu une influence si marquée sur les formes de la musique instrumentale, étaient pour la plupart ce qu'on nommait des *danses basses*, c'est-à-dire des danses où les pas étaient glissés, et où les pieds ne quittaient point le sol. Malgré leur origine populaire, elles consistaient donc en saluts, en révérences, en pas et en

tours, le tout formant un ensemble d'évolutions parfaitement réglées, qui se répétaient plusieurs fois. Et ceci explique l'importance qu'ont gardé jusques dans les formes les plus savantes de la sonate le retour et l'enchaînement des thèmes. Cette ordonnance symétrique, si propice d'ailleurs au développement psychologique et musical, n'est qu'une transposition ou qu'un souvenir lointain de la symétrie de la danse.

A propos de danseries, je ne puis résister au plaisir de vous citer les dernières lignes d'un charmant dialogue sur la chorégraphie paru à Langres en 1589 sous le pseudonyme de Thoinot Arbeau, anagramme de Jehan Tabourot. Le livre est assez rare. La Bibliothèque du Conservatoire de Paris possède un exemplaire de la 2e édition (1). Voici comme il se termine : « Cependant practiquez les dances honnestement et vous rendez compagnons des planettes qui dancent naturellement et de ces nymphes que Marcus Varron dit avoir veu en Lydie sortir d'un estang au son des fluttes, dancer, puis rentrer dedans leur estang; et, quand vous aurez dancé avec vostre maistresse, vous vous remettrez dedans le grand estang de vostre estude, pour y profitter, comme je prie Dieu vous en donner la grace ».

(1) *Orchesographie, Metode et Teorie en forme de discours et Tablature pour apprendre à dancer, battre le tambour en toute sorte et diversité de batteries, jouer du fifre et arigot, tirer des armes et escrimer, avec autres honnestes exercices, fort convenables à la jeunesse, affin d'estre bien venu en toute joyeuse compagnie et y monstrer sa dextérité et agilité de corps, par Thoinot Arbeau, demeurant à Lengres. Lengres, 1596.*

Pour nous, au contraire, il est temps, je crois, de sortir un moment de l'étang de notre étude pour nous plonger dans le beau lac de la musique. Madame D. va nous faire entendre, à titre d'exemple, deux de ces danses anciennes dont nous venons de parler. La première est une pavane écrite pour le clavecin par Orlando Gibbons, l'un des plus anciens maîtres de cette école anglaise des XVI^e^ et XVII^e^ siècles dont Henry Purcell fut le représentant le plus éminent. L'autre est une gaillarde de Girolamo Frescobaldi, compositeur Ferrarais de la fin du XVI^e^ et du commencement du XVII^e^ siècle. Celle-ci, que M. Diemer a transcrite pour le piano, fut composée pour clavecin, viole de gambe, viole d'amour et vielle.

Dès qu'on eut pris un certain plaisir à écouter cette musique de danse, on eut bien vite l'idée, afin de varier et de prolonger le concert, de réunir à la suite dans une même œuvre des airs de différentes danses, qui prenaient ainsi, par le contraste des rythmes, des mouvements et de la mesure, un intérêt musical et déja psychologique, une valeur d'art, que ne pouvait avoir au même degré chacun de ces airs isolé. C'est ce qu'on nomma une *Partita* ou une *Suite*, genre qui fut longtemps en grande faveur et qui produisit des œuvres remarquables, comme les fameuses Suites de Bach et de Haendel. L'usage était de réunir dans une même Suite les danses les plus caractéristiques des différents pays de l'Europe, et l'on imagine sans peine les éléments de couleur et de variété qui pouvaient naître de leur contraste.

Une Suite se composait ordinairement d'un prélude et de quatre danses, l'*Allemande*, dont le nom indique l'origine, la *Courante* qui est italienne, la *Sarabande* qui est espagnole et la *Gigue* qui vient d'Angleterre ou d'Ecosse. Assez souvent aussi on y joignait une danse française, *Gavotte*, *Passepied*, *Rigaudon* ou *Bourrée;* et quelquefois un *Aria* y remplaçait une danse. Chacun de ces types avait sa physionomie propre aisément reconnaissable. La tonalité donnait seule, au début, un peu d'unité à l'ensemble, et encore, dans la pratique, ne s'astreignait-on pas à en tenir compte très rigoureusement.

Les Suites les plus anciennes furent écrites pour la symphonie. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on en composa pour le clavecin. C'est une de celle-ci que vous allez entendre. Elle comprend selon l'usage un prélude, qui est ici dans un mouvement de chaconne, une allemande, une courante et une sarabande. Mais l'ordinaire gigue finale y est remplacée par un aria. L'auteur de cette exquise composition est Jean Kuhnau. Je ne vous en dirai rien, puisqu'il fera l'objet de notre prochaine causerie.

Cette œuvre, d'un caractère très simple, est d'une fraîcheur, d'une sincérité naïve tout à fait charmantes. Le style en est encore un peu ténu ; il ne faut pas chercher dans les courtes pièces qui la composent une richesse et une ampleur de développement qu'elles ne sauraient comporter. Il est intéressant de la comparer à l'une de ces admirables Suites de Bach qui marquent la perfection et l'achèvement d'un genre qui ne leur survécut guère.

C'est maintenant que Madame D. devrait nous faire entendre cette Suite ; mais comme il est sage de réserver pour la fin ce qu'on a de meilleur, vous voudrez bien me laisser discourir quelques instants encore, et nous nous séparerons tout à l'heure en emportant avec nous la bénédiction du vieux Bach.

A mesure qu'on perdit de vue davantage l'origine de la Suite, qu'on oublia la psychologie rudimentaire et un peu banale que met en action le jeu de la danse, et qu'on voulut faire servir cette musique de divertissement à l'expression de sentiments plus subtils, d'un ordre à la fois plus complexe et plus élevé, on fut amené à faire un tout organique de cette succession de pièces différemment rythmées. C'est ainsi que naquit parallèlement à la sonate d'église, la sonate symphonique de chambre, *Sonata da camera*, issue directement de la Suite, comme celle-ci était née de la danse.

Entre ces trois genres voisins, la sonate d'église, la sonate de chambre et la Suite, les emprunts réciproques et, si l'on peut dire, les croisements étaient continuels, si bien qu'il n'est pas toujours facile de les distinguer nettement et de tracer entre eux une ligne de démarcation bien précise. Dans ces temps primitifs de la musique instrumentale, toutes les formes se cherchent en tâtonnant, s'ébauchent et hésitent longtemps à se spécifier. On rencontre là cette même indétermination des genres qu'on trouve également au début des littératures, — confusion pleine de promesses, travail mystérieux d'une pensée qui s'organise obscurément sans deviner encore où

la mènera son instinct. Corelli donnait aux diverses parties de ses sonates des titres de danses en même temps que ceux d'allegro, adagio, etc., et le musicographe Fréderic-Guillaume Marpurg écrivait en 1762 « Les sonates sont des pièces composées de 3 ou 4 mouvements désignés sous les noms d'adagio, allegro, presto, mais qui, par leur caractère, peuvent en réalité être appelés allemande, courante et gigue » (1). M. Combarieu analysant une sonate de J.-S. Bach montre qu'elle est formée d'une sonate d'église et d'une sonate de chambre juxtaposées, et cette dernière ressemble fort à une Suite.

Pendant une première période, le plan de la sonate fut d'ailleurs si simple qu'il consistait uniquement dans l'alternance de deux mouvements lents et de deux mouvements rapides. Ainsi sont conçues la plupart des sonates de Corelli, celles de Bach et celles de Haendel. Dès 1597, sous la reine Elisabeth d'Angleterre, Thomas Morley écrivait qu'il est dési-

(1) Voici comment Sébastien de Brossart, dans son Dictionnaire de Musique, définit la sonate de chambre : « Les sonates de chambre sont proprement des suites de plusieurs petites pièces propres à faire danser et composées sur le même ton ; ces sortes de sonates commencent ordinairement par un prélude ou petite sonate qui sert d'introduction à toutes les autres ; après viennent l'allemande, la pavane, la courante et autres danses ou airs sérieux. Ensuite viennent les gigues, les passacailles, les gavottes, les menuets, chaconnes et autres airs gais... » Cette définition n'est pas tout à fait exacte en ce qu'elle paraît indiquer la répartition des airs « sérieux » et des airs « gais » en deux groupes consécutifs, alors que l'alternance était de règle. Mais elle n'en constate pas moins la presque identité de la sonate de chambre primitive et de la Suite.

rable « de faire alterner les pavanes et les gaillardes, les premières étant une musique d'un caractère grave et posé, destinée aux danses lentes et les autres étant d'un mouvement léger et rapide. » La sonate dans sa forme primitive n'est rien d'autre que la mise en pratique de ce conseil.

Sans entrer dans plus de détails, ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est d'abord, — au point de vue de la forme —, que la sonate manifeste dès ses débuts une préoccupation architectonique, une tendance à l'organisation par la différentiation de ses divers éléments. A mesure qu'elle s'enrichit et se développe elle devient de plus en plus une œuvre symétrique, un discours musical où il y a de l'ordre et du mouvement. Elle est susceptible d'un développement poétique, d'un progrès de la pensée que la Suite connaît à peine. Unité et variété sont les conditions éternelles de l'œuvre d'art. La sonate les réalisait; c'est pourquoi elle a prévalu; et c'est pourquoi, sous ses différents aspects, symphonie, quatuor, sonate proprement dite, elle s'est adaptée depuis trois siècles, avec une plasticité merveilleuse, aux sentiments les plus divers, sans que sa forme trahisse jamais la pensée ni l'émotion des maîtres qui l'ont fait servir à l'expression de leur idéal.

Ce qu'il faut retenir encore, — et ceci au point de vue du fond —, c'est que la sonate dérivant à la fois de la musique d'église et de la musique de danse, plonge ainsi par ses racines dans les profondeurs du sentiment religieux et dans celles de la vie populaire. Les soucis les plus permanents des hommes, les aspirations les plus universelles, les émotions les

plus franches ont mêlé en elle leurs échos. Elle est le miroir le mieux fait pour que le génie d'un Beethoven, en y projetant son propre reflet, y saisisse encore l'image confuse de tout le rêve humain. L'*Ariette* de l'œuvre 111, en un thême de quelques mesures, semble avoir recueilli l'essence de tous les chants qui montèrent jamais sur les lèvres des hommes. On y écoute résonner une innombrable mélodie qui arrive du lointain des âges, chargée de sens et comme alourdie de pensée. Et l'allegro final du quinzième quatuor, avec son rythme ardent et léger, sorte de valse trop fiévreuse, n'évoque-t-il pas l'ivresse des danses passées, la magie des soirs de fêtes, sous les branches illuminées, tous les prestiges de la vie et tous les regrets des cœurs ?

(Deuxième conférence)

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vous ai entretenus dimanche dernier des origines communes de la musique de chambre et de la symphonie. Avant d'en arriver à la sonate pour clavier, qui est notre sujet principal, permettez-moi, si fastidieuse que soit toujours une énumération, de citer les noms des principaux auteurs de ces premières sonates symphoniques d'où vont sortir comme d'une même souche tous nos genres modernes. La plupart de ces vieux maîtres furent réputés en leur temps. Leurs inspirations frivoles ou pieuses sonnaient sur les luths, les flûtes et les violes, et traduisaient, dans une forme un peu grêle et naïve mais non sans expression ni beauté, tantôt le rêve léger, tantôt la foi religieuse de leurs contemporains. Depuis longtemps leur gloire a passé, comme ils ont passé eux-mêmes. Bien peu de leurs œuvres, après un oubli profond de deux siècles, retrouvent parfois une faible vie d'un instant, dans quelque séance de musique ancienne : ils ne relèvent plus que de la curiosité rétrospective et de l'érudition musicale.

Après avoir parlé de cet art de la pure musique

dont ils furent les créateurs, il y aurait une sorte d'ingratitude et d'injustice à ne pas nommer quelques uns d'entre eux.

Dès 1586 nous trouvons un recueil de sonates à cinq voix pour instruments publié à Venise par Gabrieli. C'est, je crois, l'ouvrage le plus ancien qui porte le nom de sonate. Nous sommes ici d'ailleurs tout au début de la musique purement instrumentale, et Gabrieli lui-même, dont l'œuvre profane et religieuse est pourtant considérable, écrivit presque uniquement pour l'orgue et pour la voix humaine.

En 1615, Adrien Banchieri, moine olivetain, qui fut organiste à Lucques, à Venise et à Imola, publia *l'Organo suonarino*, ouvrage, dit le titre, très utile aux organistes. Il eut en son temps un succès durable puisqu'on en connaît de 1615 à 1638 quatre éditions successives (1). A la fin du volume se trouvent quelques pièces de musique vocale et instrumentale, parmi lesquelles deux sonates, l'une à double sujet, l'autre à triple sujet, en style fugué.

En 1624, François Turini, chanteur et compositeur, protégé de l'empereur Rodolphe II, puis organiste de la cathédrale de Brescia, fit éditer à Venise un ouvrage intitulé « Madrigaux à une, deux et trois voix, avec quelques sonates à deux et trois voix » (2)

(1) La Bibliothèque du Conservatoire possède la quatrième édition de l'*Organo Suonarino*. M. Weckerlin la décrit dans son catalogue bibliographique.

(2) *Madrigali a una, due, tre voci, con alcune sonate a due e tre. Libro primo e libro secondo.* Venise. Bartolomeo Magni, 1624.

Un peu plus tard, en 1628, paraît à Dresde un recueil de sonates pour violon avec quelques pavanes pour le même instrument. L'auteur est le violoniste Charles Farina, né à Mantoue et passé en 1626 au service de l'électeur de Saxe. Ce genre ingrat de la sonate pour violon solo ne put évoluer. Le génie universel de Bach, qui s'y appliqua un moment, réussit à l'illustrer sans pouvoir le rendre viable.

En 1668 Diedrich Becker, violoniste et compositeur du Sénat de Hambourg, fait éditer dans cette ville « Les fruits printaniers de la musique consistant en harmonie instrumentale à trois, quatre et cinq parties avec la basse continue » (1). Ce sont des œuvres complexes qui tiennent à la fois de la sonate d'église et de la Suite, et même certains mouvements y sont intitulés « Canzon ». Musique religieuse, chansons profanes, airs de danses, tous les genres anciens y sont représentés et sur le point de se confondre, comme des métaux dans un creuset à l'instant précis où la fusion commence. Diedrich Becker, dit Shedlock (2), est d'une grande importance dans l'histoire de la sonate primitive. Il y représente l'élément germanique; c'est un précurseur de Kuhnau, et il est à peu près certain qu'Emmanuel Bach eut connaissance de ses œuvres.

A partir du milieu du XVII[e] siècle, dans les années de paix relative qui suivirent la guerre de Trente

(1) *Die musikalischen Frühlings-Früchte, bestehend in drei, vier und fünfstimmiger Instrumental-Harmonie, nebst dem B. C.* Hambourg, 1668.

(2) *Op. cit.* — Voir aussi : *The Oxford history of music, Vol III... by C. Hubert H. Parry.* Oxford, *1902.*

ans, la musique instrumentale de concert se développe partout, en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre de la façon la plus surprenante. C'est véritablement la floraison d'un art imprévu On le voit se créer, s'organiser, se propager de jour en jour et de ville en ville. Il affine ses formes au contact de la culture classique et de la vie élégante des cours, grandes ou petites; mais peut-être perd-il un peu de sa fraîcheur et de l'élan qu'il devait à ses origines populaires et religieuses. La sonate de chambre pour instruments à archet, avec ou sans accompagnement de clavecin, devient la forme décidément prépondérante de cet art nouveau.

C'est ici qu'il faut mentionner la curieuse institution des *collegia musica* qui s'établit en Allemagne au XVII^e^siècle. C'étaient des sortes d'académies familières, avec leurs règlements minutieux, où se réunissaient, une fois ou deux par semaine, tous les musiciens de la ville. Chaque membre du *Collegium* était tenu d'apporter son instrument, et parfois aussi son verre et son assiette. C'est que, sans parler des banquets solennels, les longues séances de musique y étaient ordinairement coupées d'une collation de pain et de vin, avec du fromage ou quelque viande froide. On mangeait et buvait, « sans oublier de louer Dieu » ni de se porter à tour de rôle de réciproques santés; on prononçait quelque beau discours tout fleuri de massive rhétorique, puis de nouveau chacun se remettait à son pupitre, jusqu'à l'heure de rentrer chez soi, rassasié de nourriture, d'éloquence et de musique, avec la conscience d'une ournée bien remplie. Ne croyez pas que tous les

membres des Collegia appartenaient à la riche bourgeoisie. Il y avait là des hommes de toutes les classes. Le but de ces associations était de faire de bons instrumentistes ; et ainsi se formait peu à peu, dans la vieille Allemagne, cette solide, cette laborieuse et robuste éducation musicale qui donnera plus tard des fruits si merveilleux. Hambourg, Dresde, Leipzig sont les centres principaux où se perpétuent de glorieuses écoles régionales, qui ne laissent pas s'interrompre, malgré l'influence italienne, les anciennes traditions germaniques.

Cependant, au milieu du XVII[e] siècle, c'est l'Italie qui demeure pour quelque temps encore le foyer de la renaissance musicale comme elle fut, aux deux siècles précédents, celui de la renaissance artistique. L'Italie fournit à l'Europe les maîtres les plus nombreux et les plus réputés, Fontana, Neri, Marini, Bononcini, qui publie à Bologne les *Fleurs variées du jardin musical*, Legrenzi, Vitali, Mazzaferrata, Torelli dont les sonates sont éditées à Amsterdam, et surtout Corelli, le plus illustre de tous, qui fut le fondateur d'une véritable école de musique symphonique.

En Angleterre le grand musicien Henry Purcell publie douze sonates pour deux violons et basse, en 1683, l'année même où Corelli éditait à Rome son premier ouvrage, qui consistait par une rencontre singulière en douze sonates pour les mêmes instruments.

Quant à la France, qui avait donné au siècle précédent des maîtres de premier ordre dans la musique vocale, il faut avouer qu'elle se trouve ici un peu

en retard : c'est seulement en 1726 que Couperin fit éditer ses « *Nations, sonades et suites de simphonies en trio* » qui sont, nous dit l'auteur dans son *Aveu au public*, les premières sonates composées en France (1).

Il est temps d'en arriver à la sonate pour clavier. Nous avons vu que la sonate symphonique était née en partie du transport de la musique vocale aux instruments. Or, et ceci est tout à fait intéressant, la sonate pour clavier se trouve avec la symphonie primitive dans le même rapport que celle-ci, un siècle auparavant, avec la musique vocale. C'est un rameau qui naît d'une branche maîtresse, comme la branche était sortie du tronc, d'un pareil élan symétrique et par la poussée de la même sève. La symphonie des instruments, avons-nous dit, avant de conquérir son indépendance n'eut d'abord d'autre rôle que d'accompagner ou de soutenir les voix. De même le clavecin servit d'abord dans ce concert instrumental, quand il fut devenu un genre autonome, à soutenir d'une basse continue les voix plus chantantes des violons. Puis on s'avisa que le clavecin était un instrument complet, susceptible d'effets harmoniques et de polyphonie, une sorte d'orchestre réduit, — auquel manque toutefois l'amplitude sonore, les longues tenues et la variété des timbres. Il était donc possible de lui confier non pas seulement une partie dans le concert des instru

(1) Cette affirmation de Couperin n'est certainement pas exacte. Ainsi Leclair avait publié à Paris, chez Boivin, dès 1722, son premier recueil de sonates pour violon avec la basse continue.

ments, ni même seulement de courtes pièces comme celles qui forment les Suites, mais encore des compositions d'un ordre plus complexe et plus élevé. La sonate pour clavecin est née de cette remarque (1).

Nous avons ici une date précise et un témoignage formel. La première sonate pour clavier fut composée, en 1695, par Jean Kuhnau, cantor à Saint-Thomas de Leipzig, et l'auteur dit dans sa préface : « Pourquoi n'essayerait-on pas d'écrire une sonate pour le clavecin comme on en écrit pour les autres instruments ? » Puis il ajoute, avec beaucoup de sens : « Aucun instrument jusqu'ici n'a encore disputé au clavecin la première place. Je le déclare parfait. Il n'est pas d'instrument isolé aussi complet que le clavecin. Toutefois, si on le compare à un concert instrumental exécutant quelque belle sonate symphonique composée selon les règles de l'art, il est clair qu'on ne pourra transporter tout à fait sur le clavier cette pluralité des voix. Il en est toujours

(1) Il faut tenir compte aussi des progrès successivement réalisés au XVII[e] et XVIII[e] siècles dans la fabrication des clavecins, progrès qui aboutissent en 1730 à la construction des premiers pianos. — Voici une remarque de M. Schweitzer, qui fait juger très bien de la dignité grandissante du clavecin : « En ce qui concerne les compositions pour un instrument solo avec accompagnement de clavecin, il importe de ne point oublier la différence qu'on faisait à l'époque entre le clavecin *obligé* et le clavecin d'accompagnement. Dans les morceaux avec clavecin obligé, c'est le clavecin qui tient le rôle principal, car il exécute plusieurs parties, tandis que l'instrument de solo n'en exécute qu'une. Bach ne dit pas : *Sonates pour violon et clavecin*..... mais *sonates pour clavecin et violon*..... Par sonates pour violon et clavecin Bach n'entendait que des sonates avec simple accompagnement de basse chiffrée.» (*A. Schweitzer J.-S. Bach*. Leipzig 1905). Dans la première période, dont je viens de parler, on ne connut d'abord que la sonate *pour violon et clavecin*.

quelqu'une qui fera défaut un moment, parce que le clavecin ne peut soutenir ni prolonger les sons. » Aussi Kuhnau réclame t-il l'indulgence des amateurs pour la liberté de son style, liberté qui lui était conseillée par l'instrument lui-même. Nous trouvons là un nouvel exemple de cette influence du matériel sonore sur les formes abstraites de la musique que nous avons constatée déjà à propos du passage de la musique vocale à la musique instrumentale. La forme de la sonate subira une évolution parallèle dans la symphonie, dans le quatuor, dans la sonate pour clavier, etc., mais du nombre et de la nature des instruments naîtront peu à peu d'importantes différences de style, qui assureront très heureusement l'originalité de chacun de ces genres.

La sonate pour clavier eut le privilège d'avoir été innovée par l'un des maîtres les plus originaux et, par occasion, les plus profonds de la vieille musique allemande. Prédécesseur immédiat de Bach et de Haendel, qui subirent l'un et l'autre son influence, Jean Kuhnau, dans quelques pages de ses Sonates bibliques, annonce lointainement, par delà tout un siècle de musique, le style véhément de Beethoven, cette inspiration passionnée qui pénètre et tourmente les formes musicales, pour leur faire exprimer une autre beauté toute pathétique et morale.

La famille de Kuhnau (1) était originaire de Bo-

(1) Sur Kuhnau voir : Karl Päsler, Shedlock, Romain Rolland, Op. cit. — Voir aussi : *R. Münnich. Johann Kuhnau, sein Leben und seine Werke.* Leipzig, *1902.* — *E. Polko. Alte Herren. Die Vorläufer Bach's. Sechs Cantoren der Leipziger Thomasschule.* Hanover, *1865.* — *Ph. Spitta. J.-S. Bach.* Leipzig, *1873-1880.*

hême. Mais pendant la réaction catholique qui suivit l'avènement de Ferdinand II et la réunion définitive de la Bohême à l'Empire, le grand père du musicien, qui appartenait au vieux parti national et protestant, dut émigrer comme la plupart des patriotes tchèques. Il alla s'établir au plus près, de l'autre côté des montagnes forestières de l'Erzgebirge, dans la petite ville saxonne de Geysing. C'est là que Kuhnau naquit au mois d'avril 1660. Dès son enfance il manifesta les aptitudes les plus rares pour les arts et les sciences. Il avait l'esprit vif et curieux, et joignait à un précoce talent de claveciniste et de compositeur l'agrément d'une voix charmante. Après une jeunesse studieuse et quelque peu errante où nous le trouvons successivement à Geysing, à Dresde et à Zittau, il vint se fixer à Leipzig en 1682. Il avait alors 22 ans. Son éducation musicale qu'il devait à des maîtres italiens et allemands, Hering, Albricci, Weiss, était dès lors achevée, et il y joignait une culture véritablement encyclopédique.

Mattheson, qui le range parmi les musiciens les plus éminents de l'Allemagne (1), rapporte qu'il était aussi « fort instruit en théologie, mathématiques, droit, éloquence, poésie, lettres anciennes et modernes. » Sans parler de ses travaux de traduction, il suffit de lire ses *préfaces* si bizarrement mêlées d'allemand, de latin, d'italien et de français, pour deviner en lui le polyglotte, habitué à penser dans

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Grundlage einer Ehrenpforte*.... (Base d'un arc de triomphe où se trouvent la vie, les œuvres et le mérite des plus habiles maitres de chapelle, compositeurs musicographes, musiciens, etc.) Hambourg, 1740.

plusieurs langues et qui prend ses mots dans l'une ou dans l'autre, au hasard de la rencontre. A l'exemple des grands humanistes du siècle précédent, dont il avait gardé le tour d'esprit, il cultiva les philosophies grecques et hébraïques; mais il ne se désintéressait pas non plus des questions plus actuelles de politique ou de religion qui préoccupaient ses contemporains. Gerber, dans son *Lexique des Musiciens*, cite Kuhnau comme un des hommes les plus cultivés et les plus savants qui honorent l'histoire de la musique; et Jacob Adlung dit qu'il ne sait pas si Kuhnau fait plus d'honneur à la musique ou à la science (1). En 1688 il présente une thèse mi-juridique mi-musicale, « *De juribus circa musicos ecclesiasticos* ». En 1700 il obtient la situation enviée de cantor, c'est à dire de maître de chapelle, à la fameuse église Saint-Thomas de Leipzig où il était déjà organiste. Il devait y avoir pour successeur J.-S. Bach qu'il connut personnellement. A partir de ce moment, — il avait alors quarante ans, — son activité est vraiment merveilleuse. Il réédite ses premiers ouvrages musicaux, publie son chef d'œuvre, les Sonates bibliques, forme des élèves tels que Graupner et Fasch qui devinrent plus tard des musiciens d'un vrai mérite. Entre temps il écrit divers ouvrages qui sont demeurés en manuscrit, un *Traité du Tétracorde*, une *Discussion sur la Triade harmonique*, une *Introduction à la composition musicale*. Il publie un roman satirique, le *Charlatan musical*, qui est une œuvre des plus curieuses, vivement et prestement écrite, où la finesse, le bon sens aiguisé d'ironie, un tour

(1) Cité par R. Rolland.

d'esprit presque français, s'allient à une cordialité et à une bonne humeur toutes germaniques (1). Ces travaux personnels n'empêchaient pas Kuhnau de s'acquitter de ses fonctions de maître de chapelle et de juriste et de soutenir une lutte inlassable contre la musique à la mode, c'est à dire contre l'influence italienne qui était alors très puissante en Allemagne. Grâce aux séductions de l'opéra, qui avait le double attrait de l'exotisme et de la nouveauté, cette influence menaçait d'étouffer ou de pervertir les traditions nationales représentées par la musique d'église, et, à Leipzig en particulier, par la Scola de Saint-Thomas. Kuhnau demeura jusqu'au bout le champion ardent de ces traditions, et M. Karl Pâsler se demande si cette attitude de résistance au goût du public n'expliquerait pas l'injuste oubli où son œuvre musicale ne tarda pas à tomber.

Pourtant, quand il mourut en 1722, Kuhnau, plein de gloire et d'honneurs, était entouré du respect de tous ses concitoyens (2). Il est vrai que l'effort de sa vie semblait perdu. L'opéra italien régnait sur les scènes allemandes. A Leipzig même, la petite phalange de la Scola s'éclaircissait chaque jour ; chanteurs et élèves désertaient l'un après l'autre l'orgue et la tribune et l'enseignement de leurs maîtres

(1) Le *Charlatan musical* a été réédité à Berlin en 1900 et M. Romain Rolland en a donné, la même année, une analyse très intéressante dans la *Revue de Paris*.

(2) Nous en avons un témoignage dans l'*Eloge* que fit imprimer Herzog, juge de la ville de Mersebourg : *Memoria beati defuncti directoris chori musici lipsiensis Dr. Johannis Kuhnau, polyhistoris musici, etc.*. Leipzig, 1722.

pour suivre les virtuoses venus de Naples, de Rome ou de Venise. Le vieux cantor en éprouva sans doute quelque amertume et quelque douleur; mais il ne nous en fait pas la confidence, et ses préfaces cordiales, si pleines de malice et de bonne humeur, témoignent au contraire qu'il ne s'attarda pas à de tels sentiments, comme l'eût fait un esprit plus irritable ou plus inquiet.

En résumé ce précurseur des maîtres de la musique allemande, le créateur de la sonate pour clavier, nous apparaît comme un de ces hommes de pleine santé intellectuelle et morale, un de ces esprits curieux de toutes choses dont la Renaissance italienne, deux siècles auparavant, avait fixé le type et fourni maintes fois d'admirables modèles. Et, comme les grands artistes de la Renaissance, dont il réalisa le double idéal, il fut, en même temps qu'un homme *universel*, un homme *singulier*, c'est à dire un artiste d'une originalité profonde qui toucha parfois au génie. C'est dans sa musique pour clavecin qu'il se manifeste sous ce dernier aspect, et c'est par là précisément qu'il nous intéresse.

L'œuvre pour clavecin de Kuhnau forme quatre recueils : le *Neue Clavier Uebung* (Nouvelles études pour clavier), 1re et 2e parties; les *Frische Clavier Früchte* (Fruits nouveaux du clavecin); les *Histoires bibliques*. Les trois premiers recueils ont été publiés en France par Farrenc, en 1861, dans le *Trésor des pianistes*. M. Shedlock, en Angleterre, a réédité en partie les Histoires bibliques, en 1895, Enfin, en 1900, la maison Breitkopf et Hârtel a réuni les quatre recueils dans un volume qui fait partie de

l'importante collection des *Denkmâler Deutscher Tonkunst*. Le texte a été établi par M. Karl Pâsler d'après une étude comparée des éditions anciennes, qui sont fort rares. Les préfaces de Kuhnau, les épitres dédicatoires, les titres eux-mêmes sont reproduits de la façon la plus fidèle jusque dans leur aspect typographique. Enfin une longue introduction et d'abondantes notes critiques, d'une précision minutieuse, achèvent de faire de ce beau volume un véritable monument d'érudition musicale. Kuhnau semble, après un oubli de deux siècles, reprendre dans l'histoire de la musique la place importante qui lui est due.

C'est en 1689 que Kuhnau publia le premier recueil du *Clavier Uebung*. Il est composé de sept Partite ou Suites, dans le mode majeur, chacune sur un des degrés de la gamme. Chaque Suite comprend un prélude, une allemande, une courante, une sarabande ou un aria, une gigue ou un menuet. Constatez une fois de plus l'alternance caractéristique des mouvements lents et des mouvements rapides. « Les courantes, dit Kuhnau dans sa préface, doivent être jouées à la manière française, les gigues et les menuets assez vivement, les sarabandes et les arias avec lenteur; le reste est à votre bonne discrétion ». La plupart de ces pièces et de celles du recueil suivant sont d'une fraîcheur et d'une simplicité tout à fait charmantes. Avec moins de verve, je ne sais quoi de plus court dans l'inspiration, elles peuvent être comparées sans trop de désavantage aux Suites de Bach et de Haendel. Leur analogie avec celles de Haendel en particulier est frappante. « C'est, dit

M. Romain Rolland, le même plan, la même netteté sculpturale du dessin, la même élégance mélodique, cet équilibre parfait des qualités expressives allemandes et des qualités plastiques italiennes qui est éminemment caractéristique de l'un comme de l'autre maître ».

Le second volume du *Clavier Uebung* parut en 1695. Il comprend, comme le premier, sept Suites sur les sept degrés de la gamme, mais cette fois dans le mode mineur. Les Suites du second volume sont généralement un peu plus développées, d'une exécution plus difficile, d'un style déjà plus complexe. Mais ce qui fait le grand intérêt de ce recueil, c'est que Kuhnau y a joint une sonate en si bémol, qui est la première qu'on ait écrite pour le clavier. Nous avons vu déjà de quelle façon à la fois modeste et judicieuse il explique son dessein, et comment il affirme dans sa préface le rapport de la sonate pour clavecin, qu'il venait de créer, avec la sonate de chambre pour instruments à archet.

Cette sonate en si bémol est d'ailleurs, sans parler de son importance historique, une œuvre pleine d'intérêt. Elle se compose de quatre morceaux comme la plupart des sonates instrumentales de Bassani dont elle paraît procéder (1). Le premier morceau, dont le mouvement n'est pas indiqué, est évidemment un allegro, mais un allegro un peu lourd, à la manière de Haendel. Il débute franchement par une ample phrase de huit mesures où apparaît le thème principal, vigoureux et bien ryth-

(1) Shedlock. *Op. cit.*

mé. Ce thème est repris ensuite dans les divers tons relatifs, et ces modulations successives en renouvellent suffisamment l'intérêt. Quand ce moyen de développement est épuisé, un second motif se présente, très analogue au premier, mais d'un dessin moins net. Il conduit assez rapidement à la fin du morceau après une coda de deux mesures. — Vient ensuite une fugue toujours dans le ton de si bémol. Elle présente ceci de particulier que le contre-sujet offre une ressemblance évidente avec le thème de l'allegro précédent. Ce contre-sujet apparaît d'abord dans la haute à la septième mesure. — Le troisième morceau est un adagio en mi bémol. C'est, comme il convient, la partie la plus expressive de la sonate. Son inspiration méditative, à peine teintée de mélancolie, son charme profond, sa pure beauté mélodique en font une page tout à fait digne de Bach ou Haendel. — Enfin le dernier morceau est un court allegro à trois temps d'un mouvement plus vif que le premier et d'un style plus scolastique. A la fin les mots *da capo* indiquent qu'on doit reprendre en son entier le premier morceau de la sonate. Cette reprise, aussi bien que l'emploi dans la fugue du thème à peine modifié de l'allegro, montrent bien que Kuhnau s'est préoccupé de donner à son œuvre de l'équilibre et de l'unité. Les procédés qu'il imagine sont, à vrai dire, un peu simples et naïfs; mais la recherche et la tentative n'en ont pas moins d'intérêt.

Les contemporains de Kuhnau se doutèrent-ils de l'avenir réservé à la sonate pour clavier et de l'importance que devait prendre plus tard cette nou-

velle forme musicale ? Il serait bien téméraire de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que l'innovation ne passa pas inaperçue. Les trois éditions successives du deuxième recueil du *Clavier Uebung* témoignent du succès qu'obtint la sonate en si bémol. Aussi Kuhnau, dès l'année suivante, en 1696, écrivit-il sept nouvelles sonates qu'il présenta au public dans un recueil intitulé *Frische Clavier Früchte* (1). La préface de cet ouvrage est tout à fait bizarre et charmante. Sous l'étrangeté des images, sous le voile d'une fantaisie souriante et d'une bonhomie à peine railleuse, on y découvre avec surprise des vues d'une justesse pénétrante et un sens esthétique très délicat. L'auteur s'y explique une fois encore sur la liberté de son style. Qu'on ne lui en fasse pas un reproche, car c'est à dessein qu'il s'est libéré d'un formalisme rigoureux qui ne convient ni à la sonate ni au clavier. Ce qu'il cherche avant tout, c'est l'expression. Ainsi, dans le contrepoint, loin d'imposer avec rigueur à toutes les voix ou parties une marche simultanée, sa libre fantaisie imite plutôt la nature qui, suspendant des fruits aux arbres, n'en donne pas à chaque branche un nombre toujours égal. Ailleurs, parlant des broderies et des notes d'agrément, il les compare au sucre qui adoucit l'acidité des fruits nouveaux. Mais encore n'y faut-il aucun excès : les fruits trop mûrs ne valent pas mieux que les fruits verts ; leur extrême douceur sent un peu la pourriture. Si

(1) Les métaphores empruntées aux fleurs, aux fruits, aux jardins, étaient familières aux musiciens du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. On a vu qu'un prédécesseur de Kuhnau, Diedrich Becker, avait intitulé une de ses œuvres « Fruits printaniers de la musique ».

l'on rapproche ces remarques si judicieuses de l'évidente préoccupation d'ordonner le discours musical et d'en équilibrer la forme, on reconnaîtra que Kuhnau eut le pressentiment à la fois de la sonate classique, du style de piano et de la musique expressive. M. Shedlock a raison de dire qu'il circule dans son œuvre comme un souffle rafraîchissant de liberté. Il se débattit contre les rigueurs du formalisme scolastique un peu comme Beethoven devait plus tard, avec une puissance incomparable, se débattre contre les formes de la sonate classique, pour la porter, en la brisant, jusqu'à son plus haut sommet.

Ce qu'il y a de très attrayant dans Kuhnau, c'est la spontanéité de son inspiration. Dans ces charmantes sonates des Fruits du clavecin rien qui sente l'effort ni l'application laborieuse. « Je n'ai pas mis, dit-il, bien longtemps à les produire. Elles sont venues d'un seul jet, comme les fruits et les moissons en certaines contrées du nord où, grâce à la chaleur subite, tout pousse avec tant de hâte qu'on peut faire la récolte un mois après avoir semé. Et moi, semblablement, j'ai composé mes sept sonates dans une telle chaleur d'inspiration que j'en ai fait une chaque jour, et qu'ainsi cet ouvrage, commencé un lundi, était achevé le lundi suivant. Qu'on ne s'attende donc pas à trouver ici des qualités bien merveilleuses. Tout le monde, il est vrai, ne désire pas toujours des choses extraordinaires, et nous mangeons parfois les simples légumes de notre terroir avec autant de plaisir que des fruits exotiques qui viennent de loin et coûtent cher. Je sais que certains amateurs raffinés ont un palais si délicat et un

goût tellement blasé qu'il faut pour leur plaire une musique relevée d'une saveur étrangère ; et s'ils ont respiré par hasard l'air de la France ou de l'Italie, ils ne veulent plus admettre que ce qui vient de l'un ou de l'autre de ces pays. Enfin voici mes fruits ; ils sont à la disposition de tous ; ceux à qui ils ne plairont pas n'ont qu'à chercher mieux ailleurs. » N'est-ce pas que tout ceci est d'un joli tour de pensée et d'une bonne grâce tout à fait séduisante ?

Les sonates des Fruits du clavecin se composent de quatre ou de cinq morceaux. Le premier est toujours un allegro. Le deuxième est en général dans un mouvement lent, avec l'indication *adagio* ou *aria*. Le troisième est assez souvent une fugue. En résumé, elles paraissent présenter entre elles une certaine analogie de forme, sans toutefois que leur plan ait rien de strictement rigoureux.

Quatre ans après la publication des Fruits du clavecin, Kuhnau donnait une œuvre nouvelle où se manifestait encore davantage la hardiesse de son génie inventif. Elle a pour titre « *Représentation musicale de quelques histoires bibliques composées pour le clavecin par Jean Kuhnau, pour l'agrément des amateurs* ». Cet ouvrage, autant que les précédents, occupe une place des plus importantes dans l'évolution de la musique. Les six sonates dont il se compose sont le modèle le plus parfait de la musique à programme ancienne. Kuhnau prétendait y raconter sur le clavecin quelques épisodes de l'Histoire Sainte. Au commencement de chaque morceau et aux passages les plus caractéristiques, une indication sommaire, supplée à l'impuissance

de la musique à évoquer une action précise, et aide à découvrir les intentions de l'auteur. Il y a parfois bien de la naïveté dans ces commentaires. Ils font penser aux *rouleaux* où sont inscrits, dans certains tableaux des Primitifs, les noms des personnages représentés ou les paroles qui, sans métaphore, sortent ainsi de leur bouche en des volutes compliquées. Si l'œuvre est émouvante et belle, — et, le plus souvent, c'est le cas pour les sonates de Kuhnau, — cette naïveté, loin d'être ridicule, y ajoute le charme d'une bonhomie dont le secret de fraîcheur et de sincérité ne se perdra que trop tôt.

On a beaucoup discuté sur la musique à programme. Représenter par le seul moyen des sons une action déterminée ou certains tableaux de la nature, peut paraître à bon droit une entreprise puérile qui prête aisément à la raillerie. Il semble bien que la musique sorte là de son domaine pour usurper des sujets qui conviennent mieux à la peinture ou à la poésie. Mais il faut se garder des théories trop absolues. S'il est vrai que la musique descriptive et narrative, ou soi-disant telle, ait produit et produise encore chaque jour les plus affligeantes niaiseries, on ne peut nier qu'il n'existe aussi en ce genre des œuvres que légitime, après tout, en dépit d'un goût sévère, leur parfaite et sérieuse beauté musicale. Même en nous défiant un peu, avouons qu'il y a de beaux poèmes symphoniques. Les plus grands maîtres se laissèrent tenter par la musique à programme. Bach, sour l'influence de Kuhnau, composa pour le clavecin le *Caprice sur le départ de son cher frère*, véritable tableau de genre qui est un chef

d'œuvre d'esprit, d'émotion discrète et de réalisme savoureux. Quant à Beethoven, on peut dire que la musique, chez lui, est toujours comme au seuil de la parole. Mais aucune parole n'est assez pleine pour que le sens de la musique y puisse passer tout entier. Il semble que la musique beethovénienne appelle un mot qui la délivre, et le repousse aussitôt comme indigne de son secret. Cette sorte de conflit intérieur est un des aspects de son émouvante beauté. Beethoven, plus d'une fois, a tenté de le résoudre en précisant, par quelques mots, le sens de son inspiration. Sans parler de la *Symphonie pastorale* et de la sonate de l'*Absence*, de l'*Adieu* et du *Retour*, on trouve, par exemple, dans le quatuor en la mineur l'admirable *Chant de reconnaissance adressé à la Divinité par un convalescent*, avec cette indication au cours du morceau : « Il sent renaître ses forces » (1).

Kuhnau ne fut point le créateur de la musique à programme. Dès la seconde moitié du XVII[e] siècle, les clavecinistes italiens et français écrivirent un grand nombre de morceaux descriptifs avec des titres qui indiquaient ce que la musique prétendait exprimer. En Angleterre, John Munday composa une fantaisie où il décrivait le beau temps et le mauvais temps; c'était mettre en musique la météorologie. Buxtehude, en Allemagne, y mit l'astrologie : il écrivit, dit-on, sept suites pour clavecin, qui sont perdues, où il représentait la nature et les carac-

(1) Si l'on voulait discuter à fond la question de la musique à programme, il faudrait, je crois, distinguer le programme descriptif ou narratif du programme psychologique. Celui-ci, évidemment, si l'usage en est discret, ne soulève pas les mêmes objections.

tères des planètes. Mais le maître en ce genre était Froberger; il n'était pas de péripéties qu'il ne fût capable, à l'en croire, de raconter sur le clavier.

Dans sa préface aux Histoires de la Bible, Kuhnau se réclame de ses devanciers et en particulier du « distingué Froberger. » Mais il paraît bien pressentir les objections que soulève le genre lui-même et il traite longuement cette question difficile de la musique à programme où est impliqué le problème délicat du pouvoir expressif de la musique et des limites de ce pouvoir. Sa dissertation assez confuse ne manque pas de s'égarer en d'étranges digressions. Toutefois le bon sens naturel à Kuhnau se retrouve sous cette apparente bizarrerie. Il pense que la musique, capable de produire par elle-même des effets merveilleux, requiert en certains cas le secours de la parole. Elle peut, dit-il, exprimer des sentiments très généraux, tels que la tristesse et la joie. Mais si elle prétend les rapporter à un sujet défini, il faut préciser l'action qui l'inspire, à l'aide de quelques mots explicatifs. Sinon, comment distinguer, par exemple, la douleur d'un sombre et mélancolique Ézéchias des lamentations d'un triste Jérémie ? Tout ceci est fort raisonnable ; mais il faut avouer que la question demeure entière, car il s'agit précisément de savoir si la musique ne s'évade pas toujours des sujets et des épisodes où on a voulu l'enfermer. Elle se refuse à n'être que l'illustration d'une histoire choisie ; et si l'on parvient à l'y réduire, c'est au mépris d'un sens plus profond qui est en elle et qui l'affranchit, seule parmi tous les arts, de la servitude des événements et de la limitation des formes sensibles.

Kuhnau nous rapporte un exemple bien singulier de musique à programme. Je me souviens, dit-il, avoir entendu, il y a quelques années, une sonate composée par un célèbre capellmeister. Elle avait pour titre *La Medica*, c'est-à-dire la sonate médicale. L'auteur peignait d'abord les souffrances du malade et l'anxiété de ses proches. Puis l'un de ceux-ci s'en allait en grande hâte chercher le médecin qui arrivait bientôt et rassurait tout le monde. Enfin l'œuvre se terminait par une gigue qui portait cette indication " Le malade va de mieux en mieux, mais il n'est pas tout à fait guéri ". Un des auditeurs, en lisant ces mots sur la partition, demanda plaisamment pour quel motif l'auteur n'avait pas rendu tout à fait la santé à son malade, puisqu'aussi bien il ne lui en coûtait rien de plus, et qu'il n'était même pas besoin de rien changer à la musique. Mais moi, ajoute l'excellent Kuhnau, je crois en avoir compris la raison. La sonate commence en ré mineur. La gigue finale n'est qu'une longue modulation vers le ton de sol mineur. Toutefois, au dernier accord l'oreille n'est pas satisfaite : elle attendait une cadence en sol qui ne se produit pas. Le malade est donc en voie de guérison, mais il n'est pas encore guéri.

Les sonates bibliques de Kuhnau, sans tomber d'ordinaire en de pareils enfantillages, n'échappent pas aux critiques préjudicielles que l'on peut adresser à ce genre de compositions. Toutefois ce qui les distingue de tant d'autres œuvres analogues, de tous les *Tombeaux*, *Cascades* et *Batailles*, où se complurent les musiciens du XVII[e] siècle, c'est, avec leur beauté expressive, le tact et l'intelligence dont

Kuhnau fit preuve dans le choix de ses sujets et dans la façon dont il les traita. Sans doute il ne s'interdit pas absolument la peinture, parfois bien naïve, d'actions extérieures, certains épisodes descriptifs tels que le jet de la fronde et la lourde chute du géant dans le combat de David contre Goliath. Il arrive encore que le symbolisme musical y touche de bien près au calembour. Mais ce n'est pas sur quelques bizarreries, que le goût du temps excusait, qu'il convient de juger l'œuvre de Kuhnau. Ce qui le séduit d'ordinaire dans les sujets qu'il a choisis, et ce qu'il exprime admirablement, c'est la grâce et la poésie des vieilles histoires bibliques, les voyages, les rencontres, les tristesses au chevet d'un mourant, les angoisses d'un cœur malade, la joie d'un peuple après une victoire, tous les sentiments humains et tous les gestes de la vie, qui prennent un sens plus profond par le pouvoir de la musique et dans le lointain de la légende.

Dans l'histoire du Mariage de Jacob, le charme pastoral de la Genèse revit étrangement en quelques pages délicieuses. Elles racontent l'arrivée de Jacob dans la maison de Laban, son amour pour Rachel, ses longues années de servage, la tromperie de Laban, et enfin les doubles noces qui terminent le vieux récit. Mais de tout cela Kuhnau, avec une parfaite sûreté de goût, n'a gardé que la fleur légère d'émotion et de poésie, tout ce que la musique en pouvait traduire.

Le combat de David contre Goliath est encore un exemple saisissant de ce sens légendaire, si remarquable chez Kuhnau, et qui permet d'entrevoir en lui

un prédécesseur lointain de Wagner. Dans la scène musicale intitulée *la Jactance de Goliath*, l'analogie est frappante, et le rapprochement s'impose à l'auditeur le moins averti. L'emploi d'un thème caractéristique, d'un véritable leitmotiv dont le rythme pesant se répète avec obstination pendant deux longues pages, la couleur harmonique, les modulations, la façon dont le morceau est traité et l'espèce d'héroïsme brutal qu'il respire, tout fait penser à quelque épisode de la Tétralogie ; et il n'y manque même pas l'éclatant appel des trompettes.

D'autres récits prêtaient à l'expression de sentiments plus poignants et à une inspiration plus dramatique. C'est, par exemple, l'histoire de la maladie d'Ézéchias et de son retour miraculeux à la santé. " En ce temps-là, Ézéchias, roi de Juda, fut malade à la mort, et le prophète Isaïe vint à lui et lui dit : Règle les affaires de ta maison, car tu vas mourir. Ézéchias tourna son visage contre le mur, il pria Dieu et versa des larmes, et le prophète, qui était encore dans la cour du palais, rentra pour annoncer au roi de la part de l'Éternel que sa prière était exaucée et qu'avant trois jours il serait guéri ". Voilà, en peu de paroles, un très beau sujet de poème musical. Il met en jeu ces sentiments généraux et profonds que la musique sait traduire si merveilleusement : la tristesse de la mort prochaine, les alternatives de résignation et de désespoir, l'ardente supplication d'un cœur désemparé, puis, brusquement, la résolution de tant d'angoisses, la défaillance et l'illumination de l'âme dans la joie inespérée du retour à la vie. La sonate tirée de ce

récit est la plus simple et la plus courte de toutes. Kuhnau a compris que l'émotion devait rester là forte et grave ; qu'il fallait s'interdire les développements épisodiques et les effets descriptifs, pour que rien n'altérât la mélancolie et l'accent mystérieux des versets bibliques.

Le recueil de Kuhnau contient une autre sonate qui n'est pas sans analogie avec celle-ci. C'est l'histoire de Saül guéri par la musique de David. Le développement dramatique est à peu près le même, et aussi le plan musical ; mais les proportions sont ici plus étendues et les sentiments plus variés. Si la triste folie de Saül et l'allègement qu'elle reçoit peuvent être comparés à la maladie et à la guérison d'Ézéchias, nous avons cette fois la délicate et suave apparition de David qui s'oppose, en un contraste saisissant, à la figure du vieux roi toute ravagée de douleur et penchée avec effroi sur l'abîme de sa démence. Comment ne pas songer au fameux tableau de Gustave Moreau qui, traitant le même sujet, présente aussi la même antithèse ? Mais entre l'œuvre du vieux maître, toute pleine encore de gaucherie et de naïveté, et celle du peintre moderne qui n'ignore aucune des ressources d'un art complexe et d'une psychologie raffinée, peut-être n'est-ce pas celle-ci qui l'emporte par la profondeur tragique et la beauté morale de l'inspiration.

La sonate se divise en trois parties : tristesse et démence de Saül ; accords bienfaisants de la harpe de David ; paix que procure la musique à l'esprit troublé du roi. Le plan, comme on voit, est très simple et d'une parfaite ordonnance dramatique et

musicale. On dirait un tryptique avec son panneau central et ses deux volets symétriques. Le premier morceau, d'une couleur sombre et d'un accent tout à fait tragique, évoque, par de là Bach et Haendel, les pages les plus troublantes de Beethoven. C'est la même véhémence intérieure, le même grondement d'une passion contenue, on ne sait quels sursauts de l'âme sous les coups d'un mal implacable. Après une sorte d'introduction où sont exposés deux motifs qui représentent l'un la tristesse et l'autre la folie de Saül, on entend pendant quelques mesures David préluder sur sa harpe en de légers arpèges qui passent comme un souffle de fraîcheur. Puis commence une admirable fugue dont le sujet et le contre-sujet sont les deux thèmes de la tristesse et de la folie. Spitta fait observer avec raison qu'il y a là le double germe poétique d'un développement vraiment musical. Cette fugue n'est pas d'une forme rigoureuse ; elle est coupée de divers épisodes, en particulier de deux passages en triples croches avec des quintes consécutives où parait s'exaspérer brusquement le délire de Saül. Kuhnau, dans sa préface, parle de ces irrégularités qu'il s'est permises à dessein pour rendre mieux l'impression de malaise inquiet et dément qu'il voulait donner. Shedlock compare le sujet de la fugue au thème de l'allegro de la dernière sonate pour piano de Beethoven. « Mais, dit-il, la phrase de Kuhnau est lente et lugubre, celle de Beethoven rapide et fière. » Il me semble qu'on pourrait plus justement rapprocher ce motif de celui du premier mouvement de la symphonie en ut mineur. Le rythme est différent, mais l'impression n'est

pas sans analogie. Quoi qu'il en soit, on trouverait difficilement chez les maîtres des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles une page qui ait, par avance, un tel accent beethovénien.

Dans le second morceau, la figure de David, qu'on avait à peine entrevue, passe au premier plan. Le poète enfant s'est approché du vieux roi perdu dans ses visions délirantes. Les doigts aux cordes de sa harpe, il se tient debout au pied du trône de Saül et commence, en de furtifs accords, la bienfaisante mélodie. Le thème, qui est des plus simples, n'est pas donné tout de suite dans son intégrité. David n'en joue d'abord que les premières mesures qui reviennent en divers tons, avec des harmonisations variées, comme s'il essayait sur le malade l'effet de son pouvoir. Il y a dans ce début hésitant un sentiment délicat de pitié : c'est avec de lentes précautions qu'il faut approcher d'une âme ulcérée et d'un corps endolori, et les modulations successives de cette phrase interrompue imitent les gestes légers qui magnétisent la douleur avant de l'apaiser tout à fait. Enfin, le thème s'établit dans le ton principal et s'y développe en entier. La harpe verse longtemps son tiède effluve sonore, puis la mélodie s'éteint peu à peu et meurt pianissimo dans le souffle court de deux trilles.

La dernière partie, qu'il faut jouer dans un mouvement paisible, sans lenteur trop exagérée, ramène l'attention sur le roi d'Israël. Le début de la sonate avait peint sa tristesse mêlée de fureur. Le voici maintenant apaisé par le charme de la musique mais encore tout meurtri du récent accès de son mal. C'est

l'heureuse lassitude qui survit à la douleur, le bien être du corps brisé que la fièvre ne brûle plus, le réveil étonné de l'âme délivrée des fantômes qui l'obsédaient.

Telle est dans ses grandes lignes cette belle œuvre d'un caractère expressif vraiment remarquable, si l'on songe au temps où elle fut composée. « On ne sait, dit M. Romain Rolland, ce qu'il faut le plus y admirer de la beauté morale ou de la beauté de la forme. Il y a là, par instants, une psychologie complexe et hardie, un sentiment moderne presque romantique qui fait un peu songer à l'Hérode de l'Enfance du Christ de Berlioz, et qui se traduit chez Kuhnau par des harmonies tout à fait neuves et saisissantes. »

Il faut ajouter qu'au point de vue de la forme, les Sonates bibliques ne ressemblent en rien ni à la sonate ordinaire de cette époque, ni à la sonate classique telle que va bientôt la créer Emmanuel Bach. Le développement musical est ici entièrement déterminé par le sujet, et, tout *programme* mis à part, il faut arriver jusqu'à certaines sonates de Beethoven pour retrouver une pareille subordination de la forme à l'inspiration poétique.

(Troisième conférence)

MESDAMES, MESSIEURS,

Le XVII[e] siècle avait vu naître et se développer la sonate symphonique sous une forme encore rudimentaire qui la différenciait à peine des genres antérieurs dont elle était issue. Kuhnau l'avait transportée au clavecin, en la modifiant quelque peu, et avait tenté d'assouplir en sa faveur les règles sévères du contrepoint. Mais il n'eut guère d'imitateurs. Son œuvre, bientôt oubliée, nous apparaît comme une sorte de phénomène musical, intéressant et isolé, et qui demeura sans conséquence immédiate. Le genre ne fut pourtant pas absolument abandonné; mais il ne produisait que des fruits rares et médiocres, et ces compositions, d'un caractère tout scolastique, n'intéressaient que les professionnels du clavecin. « Elles étaient, dit Mattheson, plus propres à mouvoir les doigts qu'à émouvoir les cœurs. »

Il faut attendre près d'un demi siècle pour assister à une floraison nouvelle de la sonate. La transformation est alors si profonde que ce rajeunissement de la vieille forme de Corelli et de Kuhnau équivaut presque à une seconde création. C'est Emmanuel Bach qui inaugure cette ère nouvelle de la musique. Dans ses sonates pour clavecin il a fixé la forme classique que Haydn puis Mozart imposeront encore, après lui, à la symphonie et au quatuor.

Cette première moitié du XVIII^e^ siècle, qui marque un si long arrêt dans l'évolution de la sonate, est pourtant l'une des époques les plus glorieuses de la musique. Au dessus de Haendel et de Rameau, J. S. Bach la domine et la remplit toute de l'immensité de son génie, et peut être chercherait-on vainement dans l'histoire de tous les arts rien qu'on puisse égaler à cette trinité prodigieuse. Mais ni Rameau, qui s'appliqua presque uniquement à la musique dramatique, ni Haendel, qui fut dans ses opéras et surtout dans ses oratorios le maître incomparable des puissantes masses chorales, ni Bach lui-même, dont le génie universel approfondit toutes les formes connues de son temps, ne paraissent avoir prévu le grand essor que la pure musique instrumentale allait bientôt prendre après eux, ni les chemins infinis qu'elle devait ouvrir à l'inspiration musicale et à tout le rêve humain.

A l'époque de Bach et de Haendel, la musique instrumentale, qui n'était pas encore très loin de ses origines, demeurait, dans son ensemble, subordonnée à la musique vocale. C'est pour le théâtre et surtout c'est pour l'église que sont faites les œuvres maîtresses, les vastes compositions de l'ordre le plus élevé. Ainsi Bach, lorsqu'il écrivit pour les concerts de la petite cour de Cœthen ses belles sonates pour clavecin et violon, le fit, on peut le dire, grâce à la complicité des circonstances, et il ne songea pas à modifier d'une façon bien sensible les formes très simples qui avaient suffi à ses devanciers. C'est ailleurs qu'il faut suivre le cours central de sa pensée, dans l'Oratorio de Noël, dans les Cantates,

les Passions, dans la Messe en si mineur. Ces œuvres puissantes, qu'emporte un souffle religieux, obéissent à la voix humaine. Elle en est l'élément souverain, à la fois l'assise et le faîte, et c'est l'antique polyphonie vocale, servie et portée par les instruments, qui en maîtrise le style et qui en détermine le plan. Qu'opposerait-on à ces cathédrales de la musique? Ce qu'on nommait alors une symphonie ne dépassait guère les limites étroites de la musique de chambre; et la musique de chambre ne pouvait avoir encore les caractères de profondeur et d'intériorité qui devaient prochainement l'élever si haut. Il fallait pour cela, — car tout se tient dans l'évolution humaine, — que des changements décisifs se fussent produits dans les mœurs et dans les âmes. Il fallait que le vieil édifice moral et social, ébranlé à la Renaissance, restauré pour un temps au XVII^e^ siècle, se fût écroulé sans retour aux approches de la Révolution, et que, sur ces décombres, l'homme moderne se fût levé, à la fois lyrique et pensif, étonné de sa liberté et troublé de sa solitude, ne cherchant qu'en lui-même son idéal et sa foi et n'attendant plus, en un mot, que de sa conscience individuelle les émotions profondes et les élans de sincérité que ne connaissait plus la conscience collective. Pour exprimer cet homme nouveau, la musique renouvelle ses formes. La gravité du style religieux, la forte structure polyphonique, héritière du moyen âge, atteint avec Bach son suprême achèvement. Après lui la source magnifique est tarie. « L'art ancien de la musique ne frappera plus nos oreilles », dit-il mélancoliquement, vers la fin de sa vie. Mais

bientôt un art plus libre commence ; des sources neuves jaillissent ; la sonate va se transformer et grandir, et avec elle la symphonie et le quatuor, pour atteindre, avec Beethoven, un autre sommet vertigineux.

Jean-Sébastien Bach laissa quatre fils, sur douze qu'il avait eus. L'aîné, Wilhelm-Friedemann, était, à coup sûr, le mieux doué. Un peu du génie de son père se retrouve dans les œuvres qu'il a laissées. Sa maîtrise du contrepoint, sa puissance d'invention mélodique semblaient annoncer un musicien de premier ordre. Mais tous ces dons furent perdus par les défauts de son caractère. Il ne sut mettre ni dans ses travaux ni dans sa vie l'esprit de suite et l'équilibre supérieur qui est la condition des grandes œuvres. Aigri par l'insuccès et par le déboire d'une existence paresseuse et besoigneuse, il mourut dans la misère et dans l'oubli après avoir été longtemps à charge aux quelques amis que n'avait pas découragés son humeur fantasque. On a de lui quelques belles sonates pour clavecin écrites dans le style du contrepoint et selon l'ancienne forme traditionnelle.

De ses deux plus jeunes frères, Jean-Christophe et Jean-Chrétien, le premier vécut paisiblement et avec honneur dans une petite cour d'Allemagne et cultiva la musique avec beaucoup d'amour et d'assiduité. Le second connut à Londres, où il passa la plus grande partie de sa vie, les succès faciles d'un compositeur à la mode. Ils écrivirent tous deux plusieurs sonates pour clavecin ou pour piano-forte. Mais ils manquaient l'un et l'autre de génie personnel et d'originalité, et leur importance historique est à peu près nulle.

C'est au second fils survivant de Bach, à Philippe-Emmanuel, qu'il fut donné de jouer un rôle décisif dans l'évolution de la musique. Ce ne fut pas un très grand artiste ; son œuvre, aujourd'hui bien vieillie, manque à la fois d'émotion et de simplicité. Mais, dans le conflit des styles qui suivit la mort du grand Bach, il eut le sentiment très net de l'épuisement où en étaient venues les anciennes formes musicales, et il s'appliqua avec une rare intelligence à dégager des tendances nouvelles ce qu'elles pouvaient contenir de durable et de fécond. Il devina que la sonate, qui avait été jusqu'alors un genra secondaire, pouvait seule devenir le type d'un art plus souple et plus aisément expressif, où la liberté italienne s'unirait à la solidité germanique. Le Bach de Londres, comme on nommait Jean-Chrétien, le suivit dans cette direction. Au contraire, Wilhelm-Friedemann et Jean-Christophe gardèrent pieusement les traditions anciennes. Ces tendances opposées des fils du vieux maître font songer avec un peu de mélancolie à une sorte de démembrement d'empire. Notre sympathie est pour les deux frères qui furent les gardiens fidèles des vieilles méthodes que leur père avait illustrées et qui ne cherchèrent rien de plus que de vivre à l'ombre de son génie ; mais, il faut bien le reconnaître, ce furent les deux novateurs, et surtout Philippe-Emmanuel, qui orientèrent la musique vers la seule voie qui lui demeurait ouverte.

Emmanuel Bach naquit à Weimar en 1714 et mourut à Hambourg en 1788. Ces deux dates montrent d'une façon saisissante combien fut rapide la crois-

sance de la musique. La durée d'une seule vie humaine suffit à joindre l'époque des derniers primitifs à celle des premiers maîtres modernes. Emmanuel Bach aurait pu, dans son enfance, entendre le vieux Kuhnau jouer au clavecin les sonates bibliques, et, dans ses dernières années, « il aurait pu voir le jeune Beethoven diriger à Bonn l'orchestre du Prince électeur (1). » J.-S. Bach et Haendel, Haydn et Mozart produisirent de son vivant tous leurs chefs-d'œuvre ; et s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il représente entre ces deux groupes illustres une époque de transition et une sorte d'interrègne musical, il faut ajouter que sa régence dura peu d'années : avant la mort de Haendel, Haydn avait écrit déjà sa première symphonie.

La vie d'Emmanuel Bach ne présente rien de très saillant, et sa biographie tient en quelques lignes. Après avoir étudié avec son père la composition et le clavecin, il quitta à 21 ans la maison paternelle pour aller à Francfort-sur-l'Oder faire ses études de jurisprudence. En 1740, nous le trouvons à Berlin. Il a renoncé décidément à la carrière juridique et il entre bientôt, comme claveciniste, au service de Frédéric II. Une grande partie de sa vie se passa à la cour de Prusse, et il y composa la plupart de ses ouvrages. A l'âge de cinquante-trois ans, fatigué de la vie mondaine qu'on menait à la cour, il obtint un congé longtemps sollicité en vain, et il se retira à Hambourg, où il remplaça Telemann comme directeur de musique. Il y vécut jusqu'à sa mort dans la

(1) W.-H. Hadow. *Op. cit.*

tranquillité et le calme, et c'est là qu'il produisit ses dernières et ses meilleures compositions. Fétis rapporte, d'après Burney, qu'Emmanuel Bach ne jouissait peut-être pas à Hambourg de toute la considération que méritait son talent : « Mais, disait-il, depuis que j'ai cinquante ans, j'ai quitté toute ambition. Je me suis dit, vivons en repos car demain il faudra mourir, et me voilà tout réconcilié avec ma position. » A dire vrai, Emmanuel Bach n'avait, semble-t-il, aucune raison de se plaindre. Il jouissait d'une très honnête aisance, et son talent de virtuose, de professeur et de compositeur lui avait acquis depuis longtemps une réputation et une influence que le grand Bach lui-même n'avait sans doute pas connues.

L'œuvre d'Emmanuel Bach est considérable. Il écrivit 18 symphonies, 52 concertos, des cantates, des oratorios, un grand nombre de pièces vocales, profanes ou religieuses. Toutes ces compositions témoignent d'un talent consciencieux et d'un médiocre génie ; elles tombèrent après lui dans un oubli complet, d'où il ne paraît pas qu'elles aient chance de sortir jamais. C'est uniquement par ses sonates pour clavecin qu'Emmanuel Bach nous intéresse encore, et c'est là qu'a porté tout son effort de rénovateur des formes de la musique. Son traité « sur la véritable façon de toucher du clavecin » en est le complément théorique. L'importance de cet ouvrage est capitale dans l'histoire du piano. Il est le véritable point de départ de la technique moderne.

C'est en 1742 qu'Emmanuel Bach publia son premier recueil de Sonates, dédié à Frédéric-le-Grand.

En 1745, parurent les *Wurtemberg-Sonates*, ainsi nommées, parce qu'il les dédia à son élève le duc de Wurtemberg et de Teck. Elles eurent un grand succès, et c'est à partir de ce moment que la réputation du compositeur commença de se répandre. En 1760, il donne un nouveau recueil de six Sonates *avec des variantes dans les reprises*. En 1766, paraissent les *Sonates faciles*; en 1770, les *Sonates à l'usage des dames*, et enfin de 1779 à 1787, six recueils successifs de *Sonates pour les connaisseurs*, qui sont à tous égards le meilleur et le plus important des ouvrages d'Emmanuel Bach.

Bien entendu, je n'ai pas l'intention d'examiner en détail une si longue suite d'œuvres. L'analyse en serait d'ailleurs d'un médiocre intérêt. Sans doute le style d'Emmanuel Bach est devenu plus riche et plus plein au cours de sa laborieuse carrière d'artiste. D'un recueil à l'autre ses idées se précisent, il s'affranchit de plus en plus des anciennes méthodes et prend une conscience plus claire du but qu'il s'est proposé; mais on chercherait en vain, sous cette évolution purement formelle, le rythme et le progrès plus intérieur d'une conscience humaine. Emmanuel Bach écrivit le plus souvent pour plaire à ses élèves et pour obtenir l'estime et l'approbation des amateurs. N'essayons pas de découvrir dans ses œuvres une particulière couleur d'émotion, l'originalité naturelle et profonde qui est la marque du génie.

Laissant de côté la personnalité de l'artiste, considérons plutôt les changements qu'il apporta au style et au plan de la sonate. Et comme il serait

fastidieux d'en suivre à travers son œuvre l'élaboration progressive, voyons sommairement, et d'une façon générale, en quoi consistent ses innovations.

Les trois principaux caractères de la sonate classique à partir d'Emmanuel Bach, par opposition à ceux de la sonate ancienne, sont la substitution de la méthode harmonique à la méthode du contrepoint, une organisation plus complexe et plus symétrique tant au point de vue de la tonalité qu'à celui de la coupe du discours musical et du traitement des thèmes, et enfin la recherche d'effets expressifs et d'un style plus dramatique et plus coloré. Reprenons successivement chacun de ces points.

a) Si nous écoutons un chant à quatre parties, nous pouvons considérer qu'il est formé de quatre voix superposées qui se meuvent parallèlement, sans jamais se confondre. Chacune d'elles, dans la zone qui lui appartient, suit son chemin privé et développe ainsi un certain dessin mélodique; mais nous pouvons encore saisir dans le même chant une série d'accords successifs auxquels contribue chacune des quatre voix. Nous arrêtons alors notre pensée non plus sur des lignes mélodiques horizontales, mais au contraire sur les sortes de coupes verticales constituées à tout instant par chacun de ces accords. Le premier aspect correspond au contrepoint, le second à l'harmonie. Dans cet exemple simplifié et fictif, la matière musicale donnée demeure la même ; et il est clair d'ailleurs que, même dans le contrepoint, les voix doivent s'harmoniser, et que, même dans l'harmonie, les accords en se succédant font se succéder aussi, aux divers plans sonores, chacunes des notes qui les

constituent. Mais il n'en est pas moins vrai qu'à ces deux aspects conviennent deux méthodes distinctes, et le caractère de la composition est profondément différent suivant que c'est l'une ou l'autre qui prédomine (1).

Le souci du contrepointiste est d'éviter la confusion des voix, de maintenir leur indépendance réciproque et de conserver à chacune, d'un bout à l'autre de la composition, son caractère et sa personnalité. L'harmoniste, au contraire, se préoccupe surtout de la richesse et de la beauté des accords, des lois qui régissent leur succession et permettent de les disposer autour de certains centres de tonalité. On pourrait croire, au premier abord, que la méthode du contrepoint est celle qui met le mieux en valeur le pouvoir expressif de la mélodie, puisque le contrepoint ne connaît que des dessins mélodiques ; mais c'est le contraire qui a lieu, et il est aisé de le comprendre. Les règles qui permettent à plusieurs voix ou parties de s'accorder entre elles, dans leur marche simultanée, sont à la fois si rigoureuses et si complexes que l'heureux essor de l'inspiration mélodique en est constamment entravé. La beauté d'une fugue réside précisément dans la rigueur de sa forme et dans l'impérieuse unité qui en maîtrise la complication. Nous y admirons le mouvement puissant et réglé qui emporte toutes les voix, cette sorte de lyrisme vigilant qui les entraîne et les dirige ensemble vers leur but commun, sans per-

(1) Cette définition des deux méthodes est empruntée librement à W.-H. Hadow. *Op. cit.* pp. 59, 60.

mettre à aucune de s'arrêter ou de s'attarder en chemin. Est-il vrai, comme on l'a dit souvent, que l'émotion n'ait ici aucune place et que la beauté de la fugue, purement intellectuelle, soit d'un ordre presque logique ? Il n'est pas une fugue de Bach qui ne démente ce jugement trop absolu. Une souveraine inspiration en pénètre et en transfigure les formes, et il faut être bien peu sensible à l'ivresse de la musique pour ne pas en éprouver l'irrésistible contagion. Ce qui est vrai, c'est qu'en raison de ses lois rigoureuses, le contrepoint en général et la fugue en particulier sont peu faits pour exprimer l'intimité des sentiments humains dans leurs nuances individuelles, ni le jeu dramatique des passions. A l'infinie variété de dessins et de rythmes dont une fugue est susceptible ne correspond pas une égale diversité psychologique. Les thèmes qui peuvent s'adapter le mieux à ce mécanisme compliqué sont rarement très expressifs. Si caractérisés qu'ils puissent être au jugement du pur musicien, ils demeurent le plus souvent impersonnels en ce sens qu'il serait assez difficile d'imaginer quel sentiment chacun d'eux en particulier pourrait bien traduire. Ils n'ont pas, ou ils n'ont que par occasion, cette physionomie parlante, cette expression indéfinissable comme celle d'un visage humain que nous voyons apparaître déjà dans Haydn et dans Mozart, et qui a permis de comparer, à certains égards mystérieux, l'œuvre de Beethoven à celle de Rembrandt, par exemple. Il était donc nécessaire que ce vieux style, si admirable, du contrepoint se perdît on se transformât peu à peu avec les progrès de l'individua-

lisme, avec la prépondérance que devaient prendre dans la pensée et dans la sensibilité modernes la recherche et l'émotion individuelles.

La méthode harmonique, au contraire, convenait merveilleusement à ces tendances nouvelles. Par l'usage fréquent des accords, elle enrichit la musique d'une coloration puissante et variée. Elle permet ainsi de produire aisément des effets expressifs très saisissants ou très délicats par de simples changements de tonalité. C'est, dans le tableau musical, quelque chose de pareil à de grands jeux d'ombre et de lumière ; ou, si l'on préfère une comparaison psychologique, c'est, autour des émotions plus définies représentées par les motifs mélodiques, l'état imprécis et profond de la sensibilité qui les a fait naître et qui les prolonge. Mais surtout la méthode harmonique a pour effet d'affranchir la mélodie en la laissant errer en liberté sur le fond changeant d'une partie d'accompagnement qui en fait valoir le dessin sans en entraver l'essor. Il résulte de tout ceci une extréme variété de style. C'est ainsi que le musicien peut préparer l'entrée d'un thème par des accords prémonitoires ou par des figures de notes dont il varie à son gré le rythme et le dessin. Il est libre d'enchaîner étroitement un motif à un autre ou de les séparer par quelque passage purement harmonique, sorte de pause sonore qui permet à l'attention de se détendre un peu et met aussi de l'air et de l'espace entre les plans divers de la composition Quelquefois il sertit ensemble deux thèmes énoncés d'abord séparément, ou plus souvent il reproduit en imitation dans une partie le dessin mélodique qu'une

autre partie vient d'exposer, sans que ces retours momentanés au contrepoint l'obligent en rien à poursuivre dans le même style.

Emmanuel Bach fut loin de prévoir toutes les ressources de ces méthodes nouvelles. Du moins, eût-il le sérieux mérite d'en éviter les dangers, qui sont la recherche des effets faciles, le vide musical, l'insignifiance ou la vulgarité de la mélodie. En musique, comme dans tous les arts, les formes valent ce que vaut l'esprit qui les anime. On le vit bien pour la fugue elle-même qui se pétrifiait alors sous les doigts pédants des Marpurg, des Mattheson et des Kirnberger.

Sans insister davantage sur l'opposition des deux styles qui entrèrent en conflit vers le milieu du XVIII[e] siècle, on voit quelles raisons profondes lièrent au développement de la sonate celui de la méthode harmonique. Avec la structure précise du contrepoint la sonate ancienne parvenait difficilement à se distinguer de la Suite ; elle demeurait un genre secondaire d'un caractère hésitant et incertain. C'était la fugue qui réalisait le modèle parfait à la fois de la musique vocale et de la musique instrumentale. — Avec la discipline moins sévère de l'harmonie, la sonate devient à son tour le type exemplaire d'un art plus libre et plus personnel. Elle absorbe dans son développement les formes anciennes du style en contrepoint, et la fugue ne survit guère plus qu'en lui demeurant subordonnée. Un mot de Hans de Bulow résume assez bien tout ceci : il disait que les 48 préludes et fugues du clavecin bien tempéré de J.-S. Bach et que les 32 sonates pour piano

de Beethoven sont l'Ancien et le Nouveau Testament de la musique.

b) Voyons maintenant quel est le plan de la sonate classique. Les principes dont il dépend sont ceux de l'équilibre et du contraste. Il consiste dans une ordonnance régulière et, en particulier, dans certains retours des motifs mélodiques, des états de tonalité et des périodes rythmiques. C'est, en somme, une symétrie assez analogue à celle de la poésie lyrique, telle qu'on la trouve dans les odes de Pindare, par exemple, ou dans les chœurs des tragédies grecques; mais la musique, mieux que la poésie, est susceptible d'une organisation de ce genre. Ses éléments, — rythme, mélodie, tonalité, — étant plus complexes, se prêtent à des combinaisons plus subtiles et variées; et d'autre part, il n'y a pas en elle, comme dans la poésie, un sens littéral qui l'enchaîne en contraignant son libre jeu à s'accorder avec la logique étrangère du discours et de la pensée abstraite.

C'est un besoin d'indépendance et de liberté qui avait amené la substitution du style harmonique au style fugué. A cette liberté il fallait un contre-poids; et l'on comprend que la même évolution, qui avait conduit Emmanuel Bach et ses contemporains à détendre ou à rejeter les lourdes chaînes du contrepoint, les obligeait par là même à donner au plan de la sonate l'unité de forme et la stabilité qu'il n'aurait pu trouver dans la simple juxtaposition de plusieurs morceaux et, dans chaque morceau, de plusieurs thèmes différents.

La sonate, chez Emmanuel Bach, est divisée en

trois parties. La première et la dernière dont le mouvement est en général rapide doivent être dans le même ton. Celle du milieu, qui est un andante ou un adagio, est écrite dans un ton différent, mais toutefois assez voisin pour que le contraste n'aille pas jusqu'au heurt, et pour que l'unité et la variété tonales soient également sauvegardées. Chacun de ces trois morceaux est d'un caractère différent et manifeste un degré plus ou moins haut d'organisation. Il semble que les deux mouvements rapides dérivent des airs de danse profondément transformés, et que le mouvement lent, plus expressif et plus mélodique, ait plutôt une origine vocale.

Le premier morceau est le seul qui soit astreint à une coupe fixe. Il est, en effet, divisé en trois sections : exposition, développement, récapitulation. L'exposition énonce, dans le ton principal, un premier thème d'un rythme et d'un dessin assez fermes et assez simples, pour qu'on puisse le reconnaître aisément sous les transformations qu'il doit subir par la suite. Il représente l'idée essentielle et directrice qui oriente l'inspiration de tout le morceau, et il doit être propre à fournir les développements les plus variés. Un second thème d'une grâce plus mélodique apparaît ensuite dans le ton de la dominante, après une transition ou un divertissement de quelques mesures. Ce deuxième motif est, si l'on veut, le charme féminin du poème musical dont le premier motif est comme la force virile. Le rôle de l'exposition est donc, en résumé, d'opposer et d'unir deux centres de tonalité en même temps que deux idées mélodiques et d'établir ainsi l'œuvre toute entière

sur une ferme assise musicale. C'est pour cette raison que l'usage classique est de jouer deux fois l'exposition. Elle constitue ce qu'on nomme la première reprise. — La section de développement débute ordinairement dans le ton de la dominante; mais elle ne s'y attarde pas. De successives modulations s'emparent de la mélodie et l'entraînent, comme à la dérive, dans les tons les plus éloignés. Toutefois, comme elle ne se fixe un peu longtemps sur aucun, elle ne risque pas, en errant ainsi à l'aventure sur des chemins étrangers, d'introduire dans l'œuvre une ambiguité tonale qui en détruirait l'unité. Les deux thèmes principaux énoncés dans l'exposition sont ici développés et variés de mille façons imprévues, et il s'y mêle, le plus souvent, des passages épisodiques où la fantaisie du compositeur peut se donner libre carrière. — Enfin, dans la récapitulation, toute l'ordonnance du début est strictement ramenée, avec cette différence significative que le second thème, aussi bien que le premier, se présente cette fois dans le ton principal et non plus dans celui de la dominante. Après les développements fantaisistes qui précèdent, ce retour des deux thèmes, en leur sobriété primitive et dans le ton principal, leur rend une fraîcheur et une fermeté inattendue qui en renouvelle tout l'intérêt : c'est l'affirmation décisive à la fois de la tonalité et de l'idée mélodique. Après un court divertissement, une coda de quelques mesures sert en général de conclusion à tout le morceau.

Tel est le plan, bien souvent décrit, du premier mouvement d'une sonate classique. Je me suis efforcé, pour être plus clair, de le ramener à ses

lignes essentielles. Dépouillée ainsi de ce que peut y ajouter la libre invention de l'artiste, de tout ce qui en fait une œuvre personnelle et vivante, cette armature parait forcément un peu rigide. Mais il faut bien entendre qu'il s'agit là d'une ordonnance idéale, d'une sorte de patron composite que les sonates des maîtres classiques imitent plus ou moins précisément, sans s'y adapter jamais avec une exacte rigueur. Deux thèmes principaux, deux centres de tonalité, — tonique-dominante, dominante-tonique, — une construction ternaire qui encadre fortement entre deux grandes strophes d'une ferme symétrie un passage de facture et de prosodie plus libres, voilà, somme toute, à quoi se réduit l'allegro initial d'une sonate. C'est une forme d'une souplesse et d'une vigueur admirables qui s'harmonise naturellement à l'inspiration sans lui imposer une discipline arbitraire. Emmanuel Bach, qui en arrêta les traits principaux et qui en fixa les contours, ne sut lui donner, même dans ses dernières œuvres, les proportions harmonieuses et la parfaite beauté qu'elle reçut du génie de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Chez lui, les deux thèmes de l'exposition sont rarement bien définis. Il est difficile de les distinguer l'un de l'autre et du contexte laborieux qui les étouffe plus souvent qu'il ne les enrichit. Ce défaut d'invention mélodique a son contre-coup fâcheux dans la section de développement qui se poursuit d'une façon languissante et confuse. Enfin, la récapitulation, où l'intérêt dramatique devrait être porté à son plus haut point, est au contraire, comme on pouvait s'y attendre, la partie la plus faible du morceau : l'ins-

piration s'est épuisée avant d'arriver à son terme; l'idée fait défaut à la forme; c'est une fin hâtive qui n'est pas une conclusion. Rien ne fait prévoir la maîtrise avec laquelle Beethoven saura concentrer l'émotion éparse dans le poème musical et en faire jaillir une dernière flamme plus haute qui éclaire, derrière nous, tout le chemin parcouru.

Les deux morceaux qui suivent sont d'une forme moins caractéristique et d'une organisation en général beaucoup plus simple. Il suffira d'en dire quelques mots.

Le mouvement lent qui est la partie la plus libre de la sonate peut prendre bien des aspects différents. C'est assez souvent une sorte de romance formée de deux thèmes opposés ou même d'une simple phrase que son ampleur mélodique permet de développer sans effort par les moyens les plus simples. Quelquefois c'est un aria dans le vieux style en contrepoint, ou un thème avec variations, ou encore un chant dramatique, coupé de récitatifs, comme on en pourrait trouver dans la musique d'opéra des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Emmanuel Bach fit un emploi souvent heureux de ces divers types. C'est dans ces mouvements lents, où il n'était plus gêné par la complexité de la forme, qu'il a rencontré quelques-unes de ses inspirations les plus pathétiques. Il semble qu'on trouve là, mieux peut-être que chez Haydn et chez Mozart, une promesse, à la vérité fort lointaine, des grands adagios de Beethoven.

Enfin, le finale est toujours, par contraste avec le mouvement qui précède, un morceau d'une allure vive et d'un caractère brillant et joyeux. Il repro-

duit ordinairement le plan du premier allegro, mais avec plus de liberté et surtout dans un mouvement plus rapide. Cependant la forme la plus fréquente devint par la suite celle du rondo, qui consiste dans les retours successifs d'un motif principal, sorte de refrain périodique alternant avec un divertissement plus étendu et plus varié (1). Quel qu'en soit le plan, le finale se termine presque toujours par une importante coda, qui est la conclusion définitive de la sonate et qui en affirme une dernière fois la tonalité.

Le caractère du finale est dû à la même convention, ou mieux à la même logique instinctive et secrète, qui avait conduit les premiers maîtres de la musique instrumentale à terminer d'ordinaire une Suite par un air de gigue ou par quelque autre danse pleine de vivacité et d'entrain. Avec Emmanuel Bach, avec Haydn et Mozart, la sonate, malgré ses formes savantes, ne se départit pas d'une grâce mondaine qui s'y mêle aux inspirations les plus sincères. Elle était faite pour un public qui eût jugé indiscrète et de mauvais goût l'expression trop gravement émue des simples passions humaines. La franche gaîté de la gigue n'est plus dans l'allegro final de la sonate qu'une sorte de dénouement insoucieux et frivole au charme langoureux de l'andante. Nous verrons comment Beethoven, s'emparant à son tour de la même tradition psychologique et musicale, dégage de ce parti pris d'optimisme le sens profond

(1) Emmanuel Bach écrivit pour le clavecin un assez grand nombre de rondos; mais il ne songea pas à introduire dans la sonate une forme qui lui parut peut-être d'une simplicité trop populaire.

qui s'accordait à son génie. C'est au rythme léger de certains finales, étrangement mêlés de tendresse et d'ironie, qu'il a confié peut-être le secret suprême de sa pensée. Leur allégresse mystérieuse est la conclusion de son œuvre héroïque et passionnée, détachement d'une âme déjà lointaine qui a jeté avec effort le lest de ses derniers désirs (1) et où l'on dirait que plus rien ne pèse.

Après cette analyse sommaire de chacune des grandes divisions de la sonate classique, considérons une dernière fois le plan général de sa composition. Cette vue rétrospective nous permet de saisir dans l'ensemble de la sonate à peu près la même symétrie que nous avons remarquée dans celle de ses parties qui est la plus caractérisée et la plus organique. Aux trois sections du premier morceau, exposition, développement, récapitulation, correspondent assez bien les trois divisions de la sonate, allegro, andante, finale. La section de développement est, dans le premier morceau, celle qui admet le plus de liberté et qui s'éloigne le plus du ton principal ; il en est de même de l'andante dans l'ensemble de la composition. Dans le premier morceau la récapitulation reproduit l'exposition, et, dans la sonate, l'allegro final fait équilibre à l'allegro du début. Sans pousser trop loin un parallèle, qui ne serait pas de tout point exact, il est permis de trouver dans cette similitude partielle du tout avec l'une de ses parties un indice de ce qu'il y eut de spontané dans

(1) *Der schwer gefasste Entschluss*, comme il est écrit au finale du dernier quatuor.

l'élaboration progressive de la sonate. Sa croissance et son organisation sont analogues à celles des choses vivantes. Si c'est parfois une volonté réfléchie, c'est aussi une harmonie profonde, une sorte de finalité interne, qui a présidé, à tous les degrès, à l'ordre et à l'enchaînement de ses diverses parties. Le plan de la sonate, dont nous avons vu dans la Suite primitive l'ébauche rudimentaire, est ainsi devenu de plus en plus complexe, mais cette complexité n'a rien d'arbitraire ni de conventionnel. C'est une forme qui s'est façonnée peu à peu selon le rythme naturel de la sensibilité humaine.

c) Pour achever cette exposition sommaire de l'influence exercée par Emmanuel Bach dans la formation de la sonate classique, il reste à dire quelques mots de son style et des effets expressifs qu'il s'efforça d'introduire dans les formes renouvelées de la musique. Ici encore, c'est avec Beethoven surtout que la ressemblance est frappante, et l'on peut dire qu'à bien des égards Emmanuel Bach fut le véritable précurseur de l'art beethovenien. La recherche de la couleur et d'une expression dramatique est tout à fait visible chez lui, surtout dans ses dernières œuvres. On y rencontre déjà les fortes et les pianos imprévus et subits, les crescendo et les diminuendo, les grands arpèges parcourant tout le clavier, les modulations anormales, les soudaines transitions, les phrases mélodiques brusquement interrompues et brusquement reprises, tous les moyens, en un mot, dont Beethoven saura tirer plus tard des effets si puissants. Mais chez Beethoven l'infaillible instinct du génie disciplinait cette forme tourmentée et

la pliait à ses fins ; la sincérité de l'inspiration et la force de la pensée y imprimaient une unité souveraine et y mêlaient une délicatesse infinie. Rien de pareil chez Emmanuel Bach. Ce prédécesseur de Beethoven ressemble à Beethoven comme ressemblaient à Michel Ange les derniers sculpteurs de la Renaissance italienne. Ceux-ci toutefois n'étaient que des imitateurs, ce qui explique, sans l'excuser, leur style prétentieux et l'espèce d'agitation de leurs œuvres vides d'émotion et de pensée. Emmanuel Bach, au contraire, fut un initiateur et le créateur d'un genre qui allait, après lui, produire des chefs-d'œuvre ; et il est singulier, mais non pas unique dans l'histoire de l'art, de trouver ainsi réunis dans le même artiste à la fois un précurseur et une sorte de décadent. A un autre point de vue, il représenté assez bien en musique le goût qui régna en Allemagne vers le milieu du XVIII^e^ siècle. L'abus des fioritures, des trilles, des notes d'agrément, l'absence de clarté et d'une belle harmonie dans les proportions, rappellent l'enchevêtrement compliqué et la frivolité laborieuse du style rococo.

Enfin, pour en venir au mot décisif qui explique et qui résume tout, l'homme intérieur, le poète, si l'on veut, était chez lui très inférieur au musicien. Il est difficile de rendre exactement justice aux artistes de cette sorte. Le bien ou le mal qu'on en pense n'est jamais sans réticence ni remords. Pour Emmanuel Bach, il faut se souvenir, avant tout, de ce que lui doivent les grands classiques. Eux-mêmes se regardaient comme ses débiteurs, et Mozart a dit en propres termes : « Il est notre père à tous. »

(Quatrième Conférence).

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre dernier entretien a été consacré presque en entier à l'exposition du plan de la sonate classique et du style musical approprié à ce plan. Nous avons vu la part éminente qui revient à Emmanuel Bach dans l'élaboration de cette forme nouvelle. Mais je ne vous ai pas dissimulé que, au cours de sa lente évolution, la sonate avait perdu peu à peu la fraîcheur populaire, le charme naïf et léger, ou encore l'inspiration plus grave des premières œuvres concertantes si proches encore les unes du chant religieux, les autres de la danse et de la chanson. En devenant plus savante, la sonate s'est faite aussi de plus en plus artificielle, sinon dans sa forme du moins dans son contenu. Le sentiment, la poésie, tout ce qu'il pouvait y avoir en elle d'instinctif et de spontané, s'en est retiré peu à peu. La libre musique de fête, fête aristocratique ou fête champêtre, la belle et profonde musique d'église, l'une et l'autre encore mal assouplies sans doute à leurs débuts, du moins toutes pleines d'émotion et de vie, sont devenues vraiment de la musique de chambre, mais, hélas, de chambre si bien close, que l'air naturel,

les souffles qui viennent des champs, la lumière du ciel n'y semblent pénétrer jamais. C'est en Allemagne surtout que la sonate avait pris ce caractère de formalisme pédant, qui menaçait de faire de la musique une sorte d'exercice difficile et ennuyeux. Car on se demande quel peut être l'objet d'un art qui n'aurait plus d'attaches ni avec le monde extérieur, ni avec les passions humaines.

Ces tendances, étroitement germaniques, étaient loin d'ailleurs d'être prépondérantes. L'influence italienne, servie et propagée par une véritable nuée de chanteurs et de musiciens, dominait partout en Europe. Même dans les petites cours allemandes, c'est le virtuose italien qui brillait d'ordinaire au premier rang, sur la scène et dans le concert, et c'est à lui que semblaient dûs les applaudissements du public et la faveur du prince. La musique plus mélodique et plus aisée des maîtres de Venise, de Turin, de Florence et de Naples, avait envahi l'Angleterre et l'Espagne ; elle balançait, à Paris, l'influence de Rameau et de ses successeurs ; elle était toute puissante à la cour de Vienne. L'art italien, à peine est-il besoin de le dire, avait perdu depuis longtemps toute rigueur scolastique. Le pédantisme était à coup sûr son moindre défaut. Tout y demeurait subordonné au « beau chant, » c'est-à-dire à l'élégance, même vulgaire, du contour mélodique, ou à la prestigieuse habileté de l'exécutant. En revanche l'harmonie y était pauvre, les modulations rares et simples, le plan mal défini, et une intarissable et fastidieuse abondance naturelle y tenait lieu trop souvent d'inspiration. Pas plus que dans les œuvres

formalistes des docteurs en musique allemands, il n'y faut chercher d'émotion directe et sincère. Son insignifiance psychologique n'a même pas pour excuse la foi un peu naïve dans l'application et dans le travail, qui a du moins le mérite d'entretenir une sérieuse culture artistique, de sauvegarder les traditions et de préparer ainsi les voies au génie.

Il semble donc qu'au milieu du XVIII[e] siècle, après la mort du vieux Bach, la musique, ayant épuisé ses sources premières, ne puisse plus trouver nulle part la sincérité et la fraîcheur d'émotion capables de lui donner une vie nouvelle. Mais l'histoire, et surtout l'histoire de l'art, n'est faite que de surprises. C'est précisément à ce moment même que la musique va prendre son plus grand essor. Haydn et Mozart, héritiers l'un et l'autre de la tradition allemande et de la tradition italienne, n'en conserveront que la part la meilleure. Ils y ajouteront l'inattendu qu'apporte toujours le génie, cette nouveauté individuelle, qui sans doute arrive à son heure et prend sa place dans l'évolution, mais que rien ne faisait prévoir et qu'on ne peut expliquer tout à fait par ses antécédents. On dirait qu'une sorte de finalité ait présidé mystérieusement à la lente élaboration de la sonate, pour que Haydn et Mozart. et surtout Beethoven après eux, y trouvent, comme à point nommé, la forme la mieux appropriée à leur inspiration. Toutefois, cette inspiration elle-même, rien dans la forme de la sonate n'aurait permis de l'imaginer d'avance. C'est le propre des rapports de finalité de n'être le plus souvent aperçus qu'après coup. Aussi la plupart des philosophes les tiennent-ils pour illusoires.

Quoi qu'il en soit, nous en aurions à peu près terminé avec le sujet de ces entretiens, si nous ne nous étions proposé d'autre but que d'étudier les origines et l'évolution d'une forme d'art. Haydn et Mozart vont apporter bien peu de changements au plan de la sonate classique. Il leur suffira de quelques traits légers pour en parfaire le dessin. A la sonate ébauchée au XVII[e] siècle, puis modelée presque à souhait par les mains d'Emmanuel Bach, il ne manquait rien que la vie. C'est la beauté des choses vivantes qu'elle va recevoir de ces deux grands maîtres.

Une basse maison de paysans, sans étage, toute en longueur, au bord de la grand route, avec un toit de chaume, quelques fenêtres percées au hasard, et une large porte cintrée comme on en voit dans les vieilles fermes, c'est là que Joseph Haydn naquit en 1732, dans le village de Rohrau, en Autriche. Bien que Vienne ne fût pas à plus d'une douzaine de lieues, le mouvement et le bruit de la grande ville n'atteignaient guère, au XVIII[e] siècle, ce bourg paisible et reculé. La population, de race slave et de religion catholique, y avait gardé ses anciennes coutumes, ses danses, ses chants populaires, toutes les vieilles traditions d'une vie à demi patriarcale. Hommes et femmes y portaient encore les beaux costumes des Slaves du sud ou Slovènes qu'on ne rencontre plus aujourd'hui que dans les villages perdus de la Carniole et de la Styrie.

Le père de Haydn était charron. Il occupait aussi la charge de sacristain de la paroisse. Il avait une

belle voix de ténor et avait dû recevoir quelque éducation musicale, puisqu'il tenait l'orgue à l'église. Dans un de ces voyages qu'entreprenaient jadis les artisans pour achever leur apprentissage, étant à Francfort sur-le-Mein, il avait appris à jouer de la harpe. Les jours de fête, après l'office du matin, il prenait donc sa harpe, et sa femme chantait. Alors, le petit Joseph, affairé et joyeux, avait bientôt fait de découvrir, parmi les roues, les brancards et les copeaux amoncelés, deux morceaux de bois dont l'un lui servait de violon et l'autre d'archet; et debout, devant ses parents, pendant que le petit frère écoutait assis dans son berceau de planches, il faisait gravement sa partie dans le concert de famille. On croit les voir tous les trois, dans leurs habits des dimanches, au milieu de la grande salle où le soleil brille gaiement, le père en pantalon bleu garni de brandebourgs, sa harpe posée devant lui, la jeune femme, avec ses longues tresses, vêtue d'une robe de lainage blanc, brodée d'arabesques rouges et bleues, et l'enfant, un peu chétif et moricaud, tel qu'il resta toute sa vie, mais les yeux brillants d'attention et de plaisir. « J'ai vu Haydn, raconte Stendhal, chargé d'ans et de gloire, se rappeler encore les airs simples que chantait sa mère, tant ces premières mélodies avaient fait d'impression sur cette âme toute musicale ! »

Je ne vais pas vous raconter en détail la vie de Haydn, avec toutes les anecdotes que rapportent ses biographes. Il me suffira d'en indiquer les événements principaux, ceux qui nous permettront de saisir sa physionomie morale et de comprendre

mieux son clair et simple génie. Quelques traits significatifs nous tiendront lieu d'une analyse de ses ouvrages qui dépasserait le cadre de cette étude. Peu d'artistes ont mis dans leur œuvre une image plus fidèle de leur pensée et de leur vie. C'est le même naturel, la même continuité, la même candeur presque enfantine d'une âme délicate et légère. En essayant de nous imaginer sa maison natale, l'atelier de son père, le charron organiste et joueur de harpe, le beau visage et les gais vêtements de sa mère et, tout alentour, la grande paix de la campagne hongroise, nous étions moins éloigné de la musique, et même de la sonate, qu'il a pu vous sembler d'abord. Ces images simples et primitives, cette insoucieuse gaîté, cet esprit vif, mêlé pourtant de douceur et presque de recueillement, ce furent les premières impressions de Haydn, et ces impressions d'enfance se retrouvent partout dans son œuvre. Elles ont marqué pour la vie sa nature d'homme et d'artiste.

De bonne heure, la douce voix de Haydn attira sur lui l'attention de Reuter, maître de chapelle à Saint-Etienne de Vienne. Reuter avait eu l'occasion d'entendre l'enfant dans la petite ville de Haimbourg où il apprenait les éléments de la musique chez un maître d'école, cousin de son père. Il l'emmena à Vienne et, pendant plusieurs années, Haydn chanta dans les chœurs de la cathédrale. Il en fut renvoyé en 1749 à la suite, dit-on, de quelque bon tour qu'il avait joué à l'un de ses camarades, ou peut-être, plus simplement, parce que sa voix avait mué. Il avait alors dix-sept ans et se trouvait, dit Grove, jeté dans

le monde avec une bourse vide, un appétit aiguisé et pas d'amis. Emportant avec lui ses deux biens les plus précieux, un violon et un vieux clavecin vermoulu, il alla se loger dans une mansarde de la vieille Michaelerhaus. C'était une de ces hautes maisons de Vienne qui, du rez-de-chaussée luxueux jusqu'au misérable grenier, abritaient les fortunes les plus diverses et présentaient comme un raccourci de toute la société viennoise Au troisième étage habitait le poëte italien Métastase. Il s'intéressa à ce musicien chétif et sans le sou, le reçut souvent chez lui et, entre autre choses, lui apprit l'italien. Métastase aimait beaucoup la musique et préférait, naturellement, les compositions faciles et le style coulant de ses compatriotes aux œuvres savantes des allemands. Un peu plus tard, Haydn fit la connaissance du vieux Porpora qui lui enseigna « la vraïe manière de chanter à l'italienne » et l'art de la composition. Si l'on joint à ces relations l'étude que fit Haydn des sonates de Paradies et d'Alberti, on voit que l'influence de l'Italie est loin d'être négligeable dans sa formation musicale. Il écrivit ses premiers opéras sur des livrets italiens et les signa du nom de Giuseppe Haydn. Mais en même temps, il lisait assidûment les traités théoriques de Fux, de Marpurg et de Mattheson; et surtout il étudiat avec l'enthousiasme et l'acharnement de la jeunesse les sonates pour clavecin d'Emmanuel Bach. « Assis à mon clavecin rongé par les vers, disait-il dans sa vieillesse, en se rappelant ces années lointaines, je n'enviais pas le sort des monarques. Je ne bougeais pas de mon clavecin sans avoir joué d'un bout à

l'autre les sonates de Bach. Celui qui me connaît à fond trouvera que j'ai de grandes obligations à Emmanuel, que j'ai saisi son style et que je l'ai étudié avec soin. Cet auteur, lui-même, m'en fit jadis compliment. » Il fait là sans doute allusion à une lettre qu'Emmanuel Bach lui écrivit de Hambourg, et où il lui disait : « Vous êtes le seul musicien qui me comprenne. »

Ainsi passèrent pour Haydn cinq belles années d'apprentissage et d'indépendante pauvreté, période de labeur solitaire, dont le cours uniforme fut rompu par peu d'incidents. « Travaillant seul et sans maître, dit Stendhal, il fit une infinité de petites découvertes dont il se servit par la suite. Pauvre, grelottant de froid dans son grenier sans feu, étudiant fort avant dans la nuit, accablé de sommeil à côté d'un clavecin détraqué, tombant en ruines de toutes parts, il se trouvait heureux. Les jours et les années volaient pour lui, et il dit souvent n'avoir pas rencontré en sa vie de pareille félicité. »

Cependant, la réputation de Haydn commençait à se répandre un peu, grâce à quelques pièces de clavecin qu'il avait écrites pour ses élèves. Elle ne dépassait pas un cercle très étroit de protecteurs et d'amis, et personne ne pouvait prévoir encore la gloire future du jeune artiste si humble et si besoigneux. Un certain baron de Fürnberg, très passionné de musique, l'invita à venir passer quelques mois dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Vienne. Haydn trouva chez son hôte l'ordinaire orchestre d'amateurs de ce temps, c'est-à-dire quelques instruments à cordes et un plus

petit nombre d'instruments à vent, cors et hautbois, ceux-ci de qualité très médiocre. Haydn s'appliqua tout naturellement à adapter à cet orchestre rudimentaire les principes de composition et les formes musicales qu'il s'était assimilés par l'étude approfondie des sonates d'Emmanuel Bach. Mais les cors et les hautbois dont il disposait étaient décidément de valeur si inférieure qu'il dut renoncer à peu près à les utiliser et qu'il fut amené à écrire presque toujours pour les quatre instruments à cordes seulement. Il est probable qu'il ne tarda pas à s'apercevoir de l'unité parfaite de cette symphonie ainsi réduite à ses éléments essentiels et surtout de sa convenance au style dialogué, implicitement contenu dans la forme créée par Emmanuel Bach. Ainsi naquit le quatuor classique — la sonate quatuor — qui est demeuré, depuis Haydn, la forme la plus parfaite de la musique de chambre (1).

Cette saison qu'il passa chez le baron de Fürnberg devait amener les plus heureux changements dans la vie de Haydn. Elle eut pour effet de le mettre en rapport avec le comte Morzin qui habitait à Lukavec, près de Pilsen, en Bohême. Le comte, sur la recommandation de Fürnberg, le prit à son service et lui confia la direction de sa chambre de musique. Haydn eut la surprise de rencontrer au château de Lukavec

(1) Quelques-unes des œuvres dans ce genre, que Haydn composa pour le baron de Fürnberg, parurent à Paris en 1764, sous le titre suivant, qui montre bien l'indétermination que présentait encore à ce moment la nomenclature musicale : « Six simphonies ou quatuors dialogués pour deux violons, alto viola et basse, composés par M. Hayden, maître de musique à Vienne. »

un véritable petit orchestre qui ne comprenait pas moins d'une quinzaine de musiciens. Ces circonstances nouvelles lui permirent d'expérimenter la couleur orchestrale et d'étendre à la symphonie les formes musicales qu'il avait appliquées déjà au quatuor. C'est pour l'orchestre du comte de Morzin que furent écrites les premières symphonies de Haydn. A dire vrai, ces compositions d'assez médiocre envergure ne différaient pas encore beaucoup de l'ordinaire musique de chambre. Elles nous semblent aujourd'hui d'une simplicité bien enfantine. Mais, sans doute, est-ce précisément ce style si clair, si ténu, si éloigné de l'emphase italienne et du formalisme allemand, qui charma comme une savoureuse nouveauté le public de dilettanti que le comte de Morzin invitait à ses concerts. Quoi qu'il en soit, le succès fut des plus vifs, et le puissant prince Paul Esterhazy, après avoir entendu à Lukavec une des symphonies de Haydn, n'hésita pas à s'attacher le jeune musicien et à l'emmener à son opulente cour d'Eisenstadt.

Ce fut l'événement décisif de la carrière de Haydn. Il avait 27 ans. Sous des dehors timides, sous une sorte d'ingénuité et de gaucherie qu'il ne perdit jamais tout à fait, il cachait un esprit vif, une sensibilité toujours en éveil et l'assurance intérieure que lui donnait, malgré tout, la conscience de sa valeur et sa maîtrise désormais parfaite. Il y avait à Eisenstadt deux théâtres, un chœur excellent, un orchestre de premier ordre et, mieux que toutes ces choses, il y avait le prince Nicolas Esterhazy, esprit cultivé, âme enthousiaste, protecteur affectueux et libéral,

qui ne tarda pas à reconnaître le génie de son nouveau maître de chapelle et qui s'appliqua de tout son pouvoir à en favoriser l'essor. Il faut ajouter — car ceci est important — que Eisenstadt se trouve en Hongrie, un peu au sud et pas très loin de Rohrau. Dans ses promenades solitaires, Haydn retrouvait donc à peu près les mêmes horizons qu'avaient connus ses yeux de petit paysan. Il entendait chanter dans la campagne les mêmes vieux airs slaves ou hongrois, et il put voir de nouveau les villageois danser dans leurs fêtes champêtres leur danse nationale du kolo dont il a transporté le rythme dans l'une de ses symphonies. Toutes les impressions de son enfance, un peu effacées pendant ses studieuses années d'apprentissage dans la grande ville, lui revinrent en foule avec une force nouvelle. C'est à partir de ce moment qu'il s'imprégna de plus en plus de ces influences populaires qui rafraîchissent toute son œuvre et qui en sont demeurées le charme le plus profond.

Les trente années qu'il passa à Eisenstadt s'écoulèrent pour Haydn sans trouble, sans bruit, sans désirs ambitieux, malgré la gloire qui était venue, sans rien, en un mot, qui pût le détourner un seul jour de son travail ni de sa pensée. Dès le matin, il s'asseyait à une petite table, à côté de son piano, pour n'en plus bouger jusqu'à l'heure du dîner; le soir, il allait à la répétition, au concert ou à l'opéra; et de temps en temps quelques heures de chasse ou de promenade interrompaient seules son travail, sans l'en distraire tout à fait. Le peu de loisir que lui laissaient des journées si bien ordonnées et rem-

plies était partagé entre ses amis et l'aimable société de M^lle^ Bozelli, un cantatrice attachée comme lui au service du prince.

. Cette période d'Eisenstadt embrasse plus de la moitié, sinon la vie de Haydn, du moins de sa carriére d'artiste. C'est là qu'il eut son plus long établissement et qu'il vécut tout son âge mûr, de 27 à 60 ans. Pour imiter, s'il est possible, dans notre causerie, le rythme et le mouvement de cette existence harmonieuse, arrêtons-nous, nous aussi, avec Haydn à la cour d'Eisenstadt, et plaçons ici les quelques remarques que nous avons à faire sur son œuvre et en particulier sur ses sonates pour piano.

Les changements apportés par Haydn et Mozart au plan de la sonate classique furent, vous ai-je dit, très légers. D'Emmanuel Bach à Haydn, le progrès se fit presque autant par voie d'élimination que par voie d'extension et d'enrichissement. L'âme paisible du vieux maître, sa pensée si lucide, sa sensibilité si fraîche et naïve, furent pour la sonate comme un de ces beaux lacs naturels d'où les eaux qui les traversent sortent éclaircies et limpides, après s'y être dépouillées de ce qu'elles contenaient de pesant ou d'impur. L'imagination de Haydn était essentiellement mélodique. Aussi, les thèmes sont-ils chez lui bien mieux définis que chez Emmanuel Bach, d'une énonciation plus aisée, d'une ligne à la fois plus nette et plus souple. Leur dessin délicat apparaît mieux encore par la transparence et la sobriété de la partie d'accompagnement et des passages de transition. Tout l'ensemble harmonique n'est qu'un

décor léger où la mélodie se meut librement, sans trop de risque de s'y égarer ; et si parfois elle s'en évade un instant, c'est pour réapparaître bientôt avec la même silhouette connue et une parure à peine changée qui suffit à en renouveler la grâce. Il ne faut pas s'attendre, d'ailleurs, à voir Haydn montrer, surtout dans ses premières œuvres, une bien grande fertilité dans le traitement thématique. Les deux motifs habituels dans l'allegro initial de ses symphonies, de ses quatuor et de ses sonates, sont en général bien contrastés et leur opposition est le plus souvent d'une clarté parfaite ; mais la section de développement manque un peu d'invention et d'ampleur. On y chercherait en vain la riche fantaisie, les effets inattendus, l'abondance de pensée et de style auxquels nous ont accoutumés ses successeurs romantiques. Il est vrai, comme le remarque M. Hadow, que la pure lucidité de la musique de Haydn ne réclame pas des stratagèmes bien profonds. Il lui suffit ça et là d'une touche un peu vive pour assurer le coloris de son gai tableau musical. Ses inventions mélodiques, toujours ingénieuses et d'une élégante simplicité, sont bien rarement dépourvues d'un sourire ou d'une lueur qui en éclaire le charme de bienveillance et de bonté. Ce n'est pas la grâce de Mozart si tendre, ou mélancolique, ou secrètement passionnée, mais plutôt une sorte de gaîté naturelle, le même rayon de soleil qui s'est prolongé, après Haydn, jusqu'à Beethoven.

La plupart des mouvements lents sont, dans les quatuor surtout, d'une pénétrante beauté. Ils paraissent exprimer une joie paisible et sereine, la paix

intérieure d'une âme que n'ont point troublée les doutes ni les passions, mais qui ne laisse pas d'être accessible aux émotions profondes et parfois même aux graves pensées. Le sentiment de la nature, une foi religieuse très douce et très simple semblent être les sources les plus ordinaires de leur inspiration. Tout ce que nous savons de la vie intime de Haydn n'est pas fait pour démentir cette interprétation que viennent confirmer encore celles des œuvres du maître dont le sujet est bien défini, comme les Sept paroles du Christ, la Création et les Saisons.

Dans les mouvements rapides, dans les finales surtout, si étincelants de verve et d'humour, le génie de Haydn nous apparaît sous un aspect un peu différent. D'une forme toujours précise et finement acérée, leur gaîté primesautière ne tombe jamais dans la vulgarité. C'est une musique alerte et vive, pleine de saillies et de rires légers, une musique où rien ne pèse, qui passe et qui bondit comme les ruisseaux d'avril. C'est dans ces mouvements rapides que Haydn a fait le plus fréquent usage des danses et des chansons populaires des Hongrois, des Slovènes et des Croates. La phrase mélodique y est souvent de 3, 5, 7 ou 9 mesures par opposition au mètre classique et occidental de 4 ou 8 mesures. Ces influences populaires dans les compositions d'un caractère sérieux, nous les avons trouvées déjà à l'origine de la musique instrumentale. Mais au moment où Haydn y vint rafraîchir à son tour les formes compassées de la sonate, cette irruption de vie et de libre gaîté parut aux habitués des chambres

de musique une hardiesse imprévue qui, en les charmant, les déconcertait un peu Pour quelques esprits timorés ou jaloux, c'étaient là d'irrévérencieuses nouveautés qui offensaient à la fois, disaient-ils, les règles de l'Ecole et la dignité de la Cour. Il est assez plaisant que le vieux maître qui nous semble aujourd'hui représenter, entre tous, la sagesse et la modération classiques ait passé auprès de ses contemporains pour un de ces novateurs aventureux dont les pédants ne parlent qu'en hochant la tête !

Tout ce que nous venons de dire du style de Haydn s'applique beaucoup mieux aux symphonies et surtout aux quatuor qu'aux sonates pour piano. La sonate pour piano ne prit qu'avec Beethoven sa pleine valeur expressive. C'est chez Beethoven seulement qu'elle s'égale, par la richesse de sa forme et par sa profonde signification, aux compositions orchestrales de l'ordre le plus élevé. Dans l'œuvre de Haydn, et même dans celle de Mozart, elle occupe une place importante sans doute, mais toutefois un peu secondaire. Parfois même, chez ces deux maîtres, elle ne s'élève pas beaucoup au dessus d'un exercice à demi pédagogique, et c'est aux instruments à cordes qu'ils ont recours de préférence l'un et l'autre quand il s'agit pour eux d'exprimer leur plus intime pensée et de faire œuvre de musiciens poètes. Voici pourtant deux morceaux qui illustreront assez bien une partie au moins de notre analyse rapide du style et de l'inspiration de Haydn. L'un, qui est dans la première manière du maître, est charmant de fraîcheur et de simplicité. Il porte l'indication *Innocentemente*, d'une manière innocente. Le second, d'une date très

postérieure, appartient à la dernière sonate pour piano. C'est un exemple excellent des qualités brillantes et du style étincelant que Haydn acquit par la suite.

Je ne vous ai rien dit jusqu'ici de la contribution la plus personnelle de Haydn à la forme classique de la sonate. Je veux parler du menuet.

Dans les Suites anciennes on rencontrait parfois un menuet. Mais l'usage en était exceptionnel, et il ne semble pas qu'il ait eu une influence appréciable sur la formation de la Sonate primitive. Haydn, au contraire, fit du menuet un emploi constant. Dans ses quatuor, il l'adjoignit aux trois mouvements d'Emmanuel Bach ; dans ses sonates pour piano, auxquelles il conserva la division ternaire, il remplaça souvent par un menuet tantôt l'andante, tantôt l'allegro final ; et c'est dans ces courts morceaux, d'un caractère si fin et si spirituel, qu'il a fait preuve peut-être de la plus inimitable originalité. Il est intéressant de remarquer que la sonate, qui tire en grande partie son origine de la danse, lui doit encore l'un de ses plus heureux accroissements jusque dans la période classique.

Le menuet est une danse française. Il est, paraît-il, originaire du Poitou. C'est en France qu'il eut sa plus grande vogue, au XVII^e^ et surtout au XVIII^e^ siècle, et c'est de la cour de Versailles qu'il se répandit dans tous les salons aristocratiques de l'Europe. Il se dansait à deux, et il comporte à la fois des pas, de discrets saluts et des mouvements de bras extrêmement gracieux. Les airs de menuet sont à trois temps ; le mouvement en est très modéré et même lent ; leur

caractère distinctif est une élégante et noble simplicité. Il existe dans ce style des menuets délicieux de Lulli, par exemple, et de Boccherini. Mais il arriva pour le menuet ce qui s'était produit, un siècle et demi auparavant, pour les autres danses : Haydn, en lui faisant une place dans la sonate et dans la symphonie, en changea bientôt le caractère. Sans en compromettre la forme élégante et précise, il lui donna une allure plus vive et plus rapide, en même temps qu'une souplesse, une flexibilité musicale qui permit d'en varier le rythme, le tour mélodique et parfois même la structure (1).

La prédilection de Haydn pour cette forme si légère du menuet nous a valu une véritable galerie de petits chefs d'œuvre musicaux. Rien dans son œuvre n'a conservé une pareille fraîcheur, une grâce si intacte, une si claire magie de pensée et de style. Si l'on veut, aujourd'hui, que cette musique ait vieilli, pourquoi ne pas trouver vieillis aussi les vers de La Fontaine ou les tableaux de Chardin ? Haydn lui-même ne s'y trompait pas. « On parle toujours de contrepoint, disait-il dans ses vieux jours, avec sa naïveté où perce une pointe de malice, mais je voudrais voir quelqu'un écrire un menuet vraiment neuf ! » Il se doutait bien qu'après lui le souhait était difficile à réaliser (2 .

(1) Le menuet, comme on sait, comprend deux parties. La première est composée de deux ou trois reprises ; la seconde n'en a jamais que deux. On appelle cette seconde partie trio, parce que, dans le quatuor, le violoncelle n'y concourt pas. Après le trio la première partie est toujours reprise en entier.

(2) Hadow. *op. cit.*

Il reste à dire quelques mots de la chronologie des sonates pour piano de Haydn. Elle est peu connue, et l'ordre adopté dans les éditions modernes est propre à donner sur ce point les idées les plus fausses. Je n'ai d'ailleurs trouvé ni dans le catalogue thématique de Pohl, ni dans l'ouvrage de Shedlock, ni dans les éditions anciennes qu'il m'a été possible d'examiner, les éléments d'une liste chronologique précise et complète.

De 1761 à 1766, c'est-à-dire pendant les cinq premières années de son séjour à la cour du prince Esterhazy, Haydn n'écrivit pas moins de 16 sonates. Elles sont d'un caractère très simple, mais non sans agrément, si l'on prend son parti de l'extrême ténuité du style. La première en date (1) est la seule des sonates pour piano de Haydn qui contienne quatre mouvements, l'un desquels est un joli menuet très mélodique, avec un trio d'un sentiment gracieux et plaintif. — En 1774 six sonates parurent à Amsterdam comme opus 13 (2). — Deux ans après, Haydn publia, comme opus 14, six nouvelles sonates chez Longman et Broderip (3). On accusa méchamment l'auteur d'y avoir imité et même parodié le style d'Emmanuel Bach. Imité, peut-être, mais non d'une façon servile, et, à coup sûr, sans aucune intention maligne. — En 1780, six sonates encore parurent

(1) N° 1 du cat. them. de Pohl, n° 21 de l'éd. Breitkopf et Hartel.

(2) Trois d'entre elles n'ont pas été réimprimées dans les éditions modernes. Les trois autres portent dans le catal. de Pohl les nos 8, 9 et 10 (29, 30, 31 de Breitkopf).

(3) Nos 11 à 16 du catal. de Pohl (23 à 28 de Breitkopf).

chez le grand éditeur viennois Artaria 1). Elles sont dédiées aux deux sœurs Francisca et Marianne von Auenbrugger. Nous arrivons ici à la période de maturité du génie de Haydn. Le style, sans rien perdre de sa grâce, a beaucoup plus de vigueur, de variété et de verve. Les plus remarquables de ces œuvres sont celles qui portent dans les éditions Breitkopf et Peters les numéros 6, 7 et 8. C'est à l'une d'elles qu'appartient le charmant menuet que vous avez entendu tout à l'heure. — Enfin, après un intervalle de plusieurs années, nous trouvons encore deux sonates dans le ton de mi bémol dédiées par Haydn, l'une (2) à sa protectrice et amie, Madame de Genziger et l'autre (3) à la femme du graveur Bartolozzi. Ces deux œuvres, dont quelques parties ont vieilli, n'ont peut-être plus la fraîcheur des compositions antérieures; mais leur ampleur et leur fermeté témoignent d'une maîtrise plus parfaite et d'un art sûr de lui-même. L'influence de Mozart y est d'ailleurs sensible en plus d'un endroit et surtout dans l'allegro initial de la sonate à Madame de Genziger. La façon dont la mélodie est traitée, passant alternativement dans la haute et dans la basse d'un mouvement aisé et naturel, le sentiment profond de la belle phrase parlante, la justesse et la précision de l'idée musicale, l'expressive sobriété du coloris, ces effets mystérieux si simplement produits par un seul accord répété ou par un court silence, tout dans ces belles pages, claires et pondérées, nous avertit

(1) N^os 20 à 24 et 7 du catal. de Pohl (5 à 8, 18, 19 de Breitkopf).
(2) N° 32 du catal. de Pohl. (3 de Breitkopf).
(3) N° 1 de Breitkopf.

que la sonate classique, s'éloignant de plus en plus de la fantaisie laborieuse d'Emmanuel Bach, a trouvé décidément sa méthode, son style et ses moyens d'expression.

L'existence uniforme et réglée que Haydn menait à Eisenstadt, cette vie à la fois si douce et si pleine, ne cessa qu'en 1789, à la mort du prince Nicolas Esterhazy. Vers le même temps, M^lle^ Boselli était morte aussi, presque subitement. Il n'est pas de destinée si abritée et si heureuse qui n'ait enfin ses moments de deuil, ses jours d'assombrissement ou de désarroi. Haydn affecté par cette double perte « commença à sentir du vide dans ses journées. » Il avait près de soixante ans et, malgré l'étonnante jeunesse de cœur et d'esprit qu'il conserva presque jusqu'à la fin de sa longue vie, il dut éprouver en ce moment un peu de tristesse et de lassitude. Pour changer le cours de ses pensées, il se résolut à s'éloigner d'Eisenstadt et à accepter les propositions qui lui étaient faites par un impresario de Londres. Ce voyage, qui fut un véritable triomphe, consacra de façon définitive la gloire de Haydn. Je n'ai pas à vous le raconter. De retour à Eisenstadt, après un second séjour à Londres en 1794, un besoin de silence, d'indépendance et de repos, lui fit demander sa retraite au nouveau prince. Il l'obtint sans trop de peine et vint se fixer à Vienne, où il acheta une petite maison avec un jardin, dans le faubourg de Gumpendorf, du côté de Schœnbrunn. C'est là qu'il composa ses dernières œuvres, la Création, les Saisons, les quatuor en fa et en ré.

Elles sont les derniers fruits plus aimés et plus lentement mûris de sa longue expérience d'homme et d'artiste, du travail égal et fécond qui avait été la règle et la joie de sa vie. C'est vers 1805 seulement, à l'âge de 74 ans, que, sentant décliner ses forces et l'inspiration le trahir, il renonça à composer. Sa dernière œuvre est un quatuor inachevé. A la place du dernier morceau est une courte phrase vocale avec ces paroles touchantes : « Ma force est perdue; je suis vieux et faible » On ne pouvait manquer de rapprocher de la dernière œuvre de Haydn la dernière œuvre de Beethoven. C'est aussi un quatuor, achevé pourtant celui-ci, et son allegro final, d'un sentiment si étrange et mystérieux, est construit sur deux thèmes qu'illustrent les mots suivants : « Le faut-il ? Il le faut, il le faut. » On imagine trop aisément pour qu'il soit besoin d'y insister ce que peut suggérer ce rapprochement à qui connait l'œuvre des deux maîtres.

Stendhal, — ou plutôt Joseph Carpani (1), — dont les souvenirs sur Haydn sont si pleins d'intérêt, nous raconte comment il connut le vieux musi-

(1) On sait que Beyle qui publia ses fameuses *Lettres sur Haydn*, sous le pseudonyme de Bombet, antérieur à celui de Stendhal, n a fait que traduire, en le démarquant quelque peu, l'ouvrage de l'auteur italien intitulé *Le Haydine*. Le témoignage n'en est d'ailleurs que plus sûr, puisque Joseph Carpani, ami et admirateur de Haydn, approcha celui-ci de très près. Une certaine couleur romantique dans le style des *Lettres sur Haydn* est bien de Stendhal, et du meilleur; le fond appartient à Carpani; et tout, ainsi, est pour le mieux dans ce plagiat, qui fit quelque bruit vers 1815. — Voir : *Barbier. Les Supercheries littéraires dévoilées.* Tome I, p. 547. — *Sainte-Beuve. Causeries du Lundi.* Tome IX, p. 247.

cien dans ces dernières années de sa vie, où il n'était plus que l'ombre de lui-même.

« A l'extrémité d'un des faubourgs de Vienne, on trouve, nous dit-il, une petite rue non pavée, et où l'on passe si peu qu'elle est couverte d'herbe. Vers le milieu de cette rue, s'élève une humble petite maison toujours environnée par le silence... On frappe, une bonne petite vieille vous ouvre d'un air riant ; vous montez un petit escalier de bois, et vous trouvez, au milieu de la seconde chambre d'un appartement très simple, un vieillard tranquille, assis devant un bureau, absorbé dans la triste pensée que la vie lui échappe, et tellement nul dans tout le reste qu'il a besoin de visites pour se rappeler ce qu'il a été autrefois. Lorsqu'il voit entrer quelqu'un, un doux sourire paraît sur ses lèvres, une larme mouille ses yeux, son visage se ranime, sa voix s'éclaircit, il reconnaît son hôte et lui parle de ses premières années, dont il se souvient bien mieux que des dernières : vous croyez que l'artiste existe encore ; mais bientôt il retombe à vos yeux dans son état habituel de léthargie et de tristesse.

Cet Haydn tout de feu, plein de fécondité, si original, qui, assis à son piano, créait des merveilles musicales, et, en peu de moments, enflammait tous les cœurs, transportait toutes les âmes au milieu de sensations délicieuses ; cet Haydn a disparu du monde. Le papillon dont Platon nous parle a déployé vers le ciel ses ailes brillantes et n'a laissé ici bas que la larve grossière sous laquelle il paraissait à nos yeux.

Je vais de temps en temps visiter ces restes chéris d'un grand homme, remuer ces cendres encore chaudes du feu d'Apollon ; et si je parviens à y découvrir quelque étincelle qui ne soit pas tout à fait éteinte, je sors l'âme pleine d'émotion et de tristesse. »

Cependant, quelques mois avant sa mort, Haydn jouit une dernière fois de sa gloire. Pour lui donner

un témoignage suprême de vénération, tout ce que Vienne comptait d'amateurs et de musiciens se réunit au palais du prince Lobkowitz. Là, sous les yeux du maître, son oratorio de la Création fut exécuté par un orchestre et par des chœurs, où les plus célèbres artistes avaient tenu à honneur de faire leur partie : « Environné, dit Carpani, de grands personnages, d'artistes, de femmes charmantes dont les yeux étaient fixés sur lui, écoutant les louanges de Dieu que lui-même avait trouvées dans son cœur, Haydn fit dans cette mémorable séance un bel adieu au monde et à la vie. »

Il mourut le 31 mai 1809, quelques jours après l'entrée de l'armée française dans Vienne. Pendant le bombardement de la ville, quelques obus étaient tombés près de sa petite maison. Les domestiques terrifiés accoururent dans sa chambre. « Enfants, leur dit le vieillard, pourquoi cette frayeur? Sachez qu'aucun mal ne peut arriver là où se trouve Haydn. » Arrêtons-nous sur cette parole dont la confiance naïve résume assez bien le caractère de Haydn et celui de son œuvre. Nous pourrons trouver chez d'autres artistes des accents plus profonds et plus passionnés. Mais aucune musique ne demeure mieux que la sienne un repos et un bienfait pour l'esprit et le cœur. C'est le privilège d'un tel art d'être à la fois un plaisir très noble et un sage et souriant conseil : aucun mal ne peut arriver là où se trouve Haydn.

(Cinquième Conférence).

MESDAMES, MESSIEURS,

En essayant de préciser la part qui revient à Haydn dans les progrès de la sonate classique, nous avons été conduits tout naturellement à insister sur la biographie de l'artiste. Les événements de la vie de Haydn sont, nous l'avons vu, en rapport étroit avec l'évolution de son génie et avec l'histoire de son œuvre. Qu'il s'agisse du plan de ses compositions, de son style musical, des émotions profondes ou légères qui donnent leur prix à ses créations, nous avons pu, sans trop de peine, discerner les influences ou les circonstances successives qui expliquent assez bien tous ces éléments de son œuvre. La personnalité de Haydn elle-même se ramène à quelques sentiments humains qui, pour délicats et ingénument nuancés qu'ils soient, demeurent pourtant assez simples et distincts. Il suffisait donc en tout ceci d'un peu d'ordre et d'attention pour ne pas trop déformer ni trahir l'œuvre et la pensée du maître, dans la vue sommaire que nous avons tenté d'en prendre.

Aujourd'hui, j'ai à vous parler de Mozart. Et il faudra bien essayer aussi, sous peine de ne rien dire, de distinguer dans cette âme merveilleuse les principaux caractères de son originalité, et énumérer, si rapidement que ce soit, les influences étran-

gères qui semblent parfois avoir exercé leur action sur elle. Mais notre analyse sera brève, brève et prudente, et je ne me laisserai pas entraîner à un résumé biographique bien inutile à notre dessein. « Toute la carrière de Mozart, dit M. Hadow, touche de si près au miracle que chercher à y découvrir de précises relations de cause à effet ne serait le plus souvent qu'un inutile pédantisme. » S'il est une œuvre dont il serait sage de se taire, une œuvre qu'il faut écouter en silence, sans la commenter vainement, c'est bien l'œuvre magique de Mozart. Parmi les maîtres anciens de la musique, quelques-uns, deux ou trois peut-être, nous émeuvent plus profondément parce qu'ils ont exprimé, dans un langage plus ardent et plus riche, un plus vaste monde d'émotions et de pensées. Mais aucun, ni Beethoven, ni Bach lui-même, n'eut au fond de soi une source vive d'harmonie et de beauté plus abondante et plus pure. Mozart créait de la musique comme un oiseau chante ou comme une fleur donne son parfum, musique fragile et charmante, toujours pareille à elle-même, et pourtant chaque fois nouvelle, sorte de variation infinie d'un thème intérieur qui ne s'épuise jamais. Son charme est-il fait surtout de mélancolique langueur ? Faut-il, sous sa grâce légère, chercher une secrète passion ? N'est-elle pas, plus simplement, l'intarissable mélodie d'une voix qu'enchante sa propre beauté ? On ne saurait vraiment le dire. Mais, à coup sûr, aucune musique n'est plus doucement impérieuse pour éveiller en qui l'écoute et pour aviver un moment des images lointaines et confuses mêlées de souvenirs à demi

perdus; et aucune n'est aussi docile à revêtir elle-même, selon le jour ou selon l'heure, la propre couleur de notre émotion. Tenter d'expliquer une mélodie de Mozart est peut-être aussi vain que de vouloir chercher un sens au parfum naturel d'une fleur, au chant naturel d'un oiseau.

Nous remarquions, à propos des Sonates bibliques de l'excellent Kuhnau, que les plus grands maîtres s'étaient laissé tenter, après lui, par la musique pittoresque ou narrative. On en trouve dans Bach plus souvent qu'on ne pourrait le croire, on en trouve dans Beethoven et plus encore dans Haydn, dont la Création et surtout les Saisons sont franchement descriptives. Mozart est peut être le seul compositeur qui soit tout à fait indemne, ne disons pas de ce défaut, du moins de ce penchant un peu dangereux. Ses compositions instrumentales, bien loin d'être jamais de la musique à programme, ne sont même pas, à bien peu d'exceptions près, de la musique « d'intention. » Avec un admirable discernement, avec un goût d'autant plus sûr qu'il était sans doute inconscient, il s'est dégagé sans effort du réalisme littéraire et des complications psychologiques. Sans doute, dans ce travail incessant et fiévreux que lui imposèrent les nécessités de la vie, il lui est arrivé bien des fois de s'imiter hâtivement lui-même et de se tenir satisfait d'une trop prompte réussite et de trop faciles formules. Mais, même en cette part contestable de son œuvre, un sens infaillible de la beauté l'a préservé des compromissions et des erreurs du mauvais goût. Rien peut-être n'est plus étonnant dans l'unité de sa carrière d'artiste

que cette direction si constamment suivie vers les régions les plus pures de la musique.

Dans les vieux contes populaires on voit intervenir parfois un être charmant et singulier. Soumis presque en toutes choses aux lois qui gouvernent l'ordinaire humanité, sa vie est à peu près semblable à celle des autres hommes, et il ne paraîtrait pas différer des bonnes gens qui l'entourent s'il n'y avait en lui une sorte de grâce troublante, s'il ne possédait un don mystérieux ou quelque pouvoir secret. Un jour, quand l'heure est venue et que l'épreuve est terminée, il se transfigure tout à coup, et l'on s'aperçoit que c'était une fée ou un bon génie condamné à vivre pour un temps parmi les hommes.

C'est une impression presque pareille qu'on éprouve en lisant la vie de Mozart, et surtout en rapprochant de sa nature d'homme, de sa physionomie physique et morale, l'une et l'autre si attachantes d'ailleurs, ce don de la beauté et de l'invention musicale qui était en lui comme une autre nature étrangère et supérieure. Ainsi apparut-il à beaucoup de ceux qui l'approchèrent, et non pas seulement à des auditeurs d'un instant qui ne le virent qu'à son clavier, dans la surprise d'une prestigieuse exécution, mais surtout, chose bien plus rare, à ses proches eux-mêmes et, plus qu'à tout autre, à son père. « Le petit Wolfgang, dit M. de Wyzewa, avait un peu plus de quatre ans lorsque son père reconnut, sans aucun doute possible, qu'un miracle s'était produit dans sa maison. L'enfant que lui avait envoyé le ciel se trouvait être un prodige,

une exception étrange et providentielle aux lois ordinaires de la nature humaine. Et jamais Léopold Mozart ne devait cesser de l'entendre ainsi. Ce n'était pas seulement que l'enfant laissât voir des aptitudes musicales tout à fait surprenantes pour son âge, mémoire, agilité des doigts, sentiment infaillible du rythme et de l'harmonie; non, sous tout cela son père découvrait quelque chose de plus profond encore et de plus mystérieux; quelque chose comme une présence vivante du génie même de la musique au fond de l'âme ingénue du petit garçon. »

La précocité de Mozart est trop universellement connue pour nous arrêter longtemps. Plusieurs des anecdotes rapportées sur ce point par ses biographes ont trait à son talent d'exécutant ou à l'étonnante justesse de son oreille. Plus intéressante pour nous, puisqu'on y surprend le miraculeux éveil de ses facultés créatrices, est celle qui nous montre le petit Wolfgang barbouillant, à quatre ans, un concerto pour le clavecin, et son père pleurant d'émerveillement et de joie devant cette révélation soudaine du génie de son fils. La scène est racontée, avec une familiarité charmante, par un certain Andreas Schachtner, vieil ami de la famille Mozart, dans une lettre adressée en 1792 à Marianne Mozart, sœur de l'artiste (1). On pourrait croire de la part de Schachtner à un peu de complaisante exagération ou, après tant d'années, à quelque défaillance de mémoire sur l'âge du petit compositeur. Mais non,

(1) Voir le texte de la lettre dans Otto Jahn. Wilder résume le passage, et M. de Wyzewa en donne une précise traduction.

car, dès l'année suivante, Léopold Mozart a pris soin de conserver la copie des premières œuvres de son fils. Ce sont plusieurs menuets, un allegro en si bémol majeur, bientôt après quelques sonates pour piano et violon ; et ces premiers essais nous conduisent aux symphonies écrites par Mozart à l'âge de huit ans. Tous ces ouvrages sont bien de l'enfant, sans supercherie possible. La preuve la meilleure en est dans leur style frais et lumineux, dans la grâce ailée qui y apparaît déjà et qu'on chercherait bien en vain dans les compositions de Léopold Mozart. N'y a-t-il pas dans cette précocité d'invention, dans ce sentiment inné de la musique et dans cette divination d'un art si difficile et si complexe, quelque chose de vraiment prodigieux que nous devons constater sans pouvoir d'aucune façon en pénétrer le mystère ?

Et voici maintenant quelques exemples de l'impression produite sur les contemporains par le charme presque inquiétant qui se dégageait de Mozart. Plus sensible dans son enfance, par le contraste de l'âge et du génie, ce pouvoir de séduction ne se perdit jamais tout à fait. Lorsque, à six ans, Mozart fut présenté avec sa sœur à la cour d'Autriche, l'empereur François, qui passait avec lui des heures entières au clavecin, l'avait surnommé le petit maître sorcier, *Kleinen Hexenmeister* ». — Plus tard, quand il donna à Vienne sa première œuvre dramatique, les interprètes émerveillés se disaient entre eux à la répétition : « *Questo e un portento* », c'est un prodige ! Et le mot italien est bien plus fort que le mot français : *un portento*, c'est-à-dire quel-

que chose d'anormal, de surnaturel, presque de monstrueux. Un de ses adversaires — car l'opéra s'était monté en dépit d'une forte cabale — s'écria, vaincu par la nouveauté de cette musique si abondante et harmonieuse : « Cet enfant est le plus grand homme de son temps. » — A Naples, dans un concert qu'il donna au Conservatoire de la Piété, en voyant assis au clavecin ce musicien si frêle dans son bel habit de gala, sous sa perruque poudrée, le public ne put croire à la simple et naturelle réalité de son jeu. Un sortilège pouvait seul expliquer les mélodies enchantées qui jaillissaient sous ses doigts; et Mozart dut retirer une bague qu'il portait à la main gauche, à laquelle les superstitieux Napolitains attribuaient la vertu magique qu'ils refusaient à sa maîtrise de compositeur et d'exécutant.

Il est inutile de rapporter un plus grand nombre de ces anecdotes significatives. Sans doute, ce qui excita l'étonnement universel, ce fut moins le génie musical de Mozart que son extraordinaire précocité. Dans les cours royales ou impériales d'Autriche, de France, d'Angleterre, aussi bien que dans les conservatoires et les théâtres d'Allemagne et d'Italie où il fut promené si longtemps, c'est l'enfant prodige qu'on fêta et qu'on couvrit d'éloges et de caresses. Il y avait dans cet engouement un mélange d'attendrissement facile et d'indiscrète curiosité qui nous attriste et nous paraît presque humiliant et injurieux. Le vrai prodige, mais celui-là nul n'y prit garde, c'est qu'à travers tant de voyages, de concerts, d'exhibitions triomphales, dans cette existence fiévreuse et factice que fut toute sa jeunesse, au con-

tact prématuré de la niaiserie des admirations mondaines, Mozart n'ait rien perdu de sa grâce primitive et de la fraîcheur de sa pensée.

C'est qu'en réalité son génie, sa personnalité musicale, demeurait en lui comme un don et comme une force inaccessibles aux influences et aux événements de la vie. Depuis les premiers menuets qu'il écrivit à cinq ans, jusqu'aux quatuor au Roi de Prusse, et jusqu'à la Flûte enchantée, son œuvre s'ouvre et s'épanouit comme une fleur merveilleuse, approfondissant chaque jour la beauté de sa forme et de ses couleurs, plus émouvante et plus significative, à mesure que s'enrichit de pensées et de rêves l'âme humaine qui la nourrit, mais toujours aussi noble et pure et aussi étrangère à ce qui n'est pas sa propre beauté.

Que Mozart, comme tout grand artiste, ait connu le prix du travail, son propre témoignage ne nous permet pas d'en douter. Mais l'effort conscient, chez lui, l'application volontaire et vive de l'esprit, semble porter plutôt sur les conditions de l'œuvre d'art que sur son éclosion même. S'il s'assimila toute la technique de son temps, s'il étudia avec une ardente sympathie les œuvres de ses grands prédécesseurs, de Bach, de Haendel, sans parler de celles de Haydn, la façon rapide dont il composait est une preuve encore de ce qu'il y a de spontané, de non appris, de plus lointain que lui-même dans ses créations musicales. A Prague, tandis qu'il écrivait les pages les plus riches de Don Juan, il jouait aux quilles dans le jardin de son ami Duscheck. Assis devant une table rustique, il se levait et lançait la boule à son tour,

puis se remettait au travail au milieu des rires et des cris des joueurs. C'est en faisant une partie de billard qu'il composa le fameux quintette de la Flûte enchantée. Beaucoup de ses plus grandes œuvres furent notées comme sous la dictée d'une parole intérieure. Il écrivait ses partitions, dit sa femme, comme on écrirait une lettre. — « Ce n'est pas moi qui pense, avouait un jour Lamartine, ce sont mes idées qui pensent pour moi. » C'est là exactement ce qu'on nomme l'inspiration. Au sens très précis du mot, nul ne fut plus inspiré que Mozart. Dans les dernières années de sa courte vie, épuisé par le travail et les soucis, réduit presque à la misère, souffrant de la poitrine et d'une maladie nerveuse, et hanté des plus sombres pressentiments, il écrivit des œuvres qui sont des merveilles de fraîcheur et de grâce exquise. S'il s'y mêle parfois une émotion plus mélancolique et plus grave, le même sourire ancien les illumine, et rien ne permet de découvrir, dans cette perfection de son génie, dans cette pénétrante douceur d'un automne prématuré, l'expression d'une douleur actuelle.

Après nous être efforcé d'imaginer de notre mieux ce qu'était en Mozart le musicien, il est intéressant d'esquisser, par opposition, un portrait physique et moral de l'homme (1).

Il était petit, maigre, mais ses membres fins et bien pris avaient une élégance précise qui s'harmonisait avec la pâleur de son visage et avec ses traits

(1) Pour plus de détails, voir — si l'on ne peut recourir à Otto Jahn — l'ouvrage de V. Wilder, où sont rapportés plus de traits intéressants qu'il n'est utile d'en citer ici.

expressifs et mobiles. D'une extrême vivacité de gestes et de mouvements, il y avait dans sa grâce aisée quelque chose de nerveux et d'un peu fébrile qui surprenait et qui retenait l'attention. Ses mains surtout ne demeuraient jamais inactives. Tantôt sur une table, tantôt sur les vitres ou sur ses genoux, elles frappaient des accords ou parcouraient de traits légers un clavier imaginaire. Excellent danseur, il se vantait d'être, pour le menuet, l'un des meilleurs élèves du fameux Vestris. Dans les ballets et les pantomimes il se réservait volontiers le rôle d'Arlequin, qui lui convenait à merveille.

La vivacité de ses mouvements se retrouvait dans son esprit. Ses lettres témoignent d'une gaîté, d'une verve fantaisiste, qu'il sut conserver jusque dans les circonstances les plus difficiles de sa vie. Voici comment débute l'une d'entre elles : « Très ravissante, très belle et très excellente baronne, baronne argentée, baronne dorée, baronne en sucre, très précieuse, très honorée et très noble Madame la baronne, etc. » Il faut joindre à ces traits de son caractère une générosité de cœur dont il fut trop souvent la dupe, et une parfaite insouciance des nécessités pratiques et des petites misères de la vie matérielle. Un jour d'hiver un de ses amis le surprit qui valsait autour de sa chambre, avec sa femme, pour se réchauffer devant le foyer sans feu. Comme nous voici loin, n'est-ce pas, de la vie réglée de Haydn, si bien ordonnée et si sagement conduite !

Dans ses affections, Mozart apportait la même nature impressionnable, la même étrange sensibilité. Enfant, il avait pour ses parents et pour sa grande

sœur Marianne, une tendresse caline et passionnée qui s'exprimait en des mots d'une fantaisie imprévue, pleins de drôlerie et d'humour. « Après Dieu, déclarait-il, il y a Monsieur Papa » — « Où sont-ils ces beaux jours, lisons-nous dans une lettre de son père, où le soir avant de t'endormir tu montais sur mes genoux pour me chanter ta petite chansonnette ? Tu m'embrassais alors sur le bout du nez, me disant que lorsque je serais vieux, tu me garderais près de toi, précieusement serré dans une boîte, avec un globe par dessus, pour me préserver de la poussière ». Quant à sa femme, il lui témoigna jusqu'au bout, dans les bons et les mauvais jours, un dévouement minutieux, une tendresse jamais en défaut, avec de ces trouvailles de sollicitude attentive qu'on n'attendrait guère d'un artiste préoccupé, semble-t-il, de ses travaux et de ses pensées. Ce n'est pas à son sujet qu'il faut parler d'égoïsme supérieur ! Pendant une longue maladie que fit Constance Mozart, il partait tous les matins, avant le réveil de sa femme, pour faire un tour de promenade. Mais ce n'était jamais sans lui laisser un petit billet où on lisait des recommandations comme celles-ci : « Je te souhaite le bonjour, chère petite femme. Prends bien garde de te refroidir, ne te lève pas trop vivement, ne t'irrite pas contre la servante. » Et ceci qui est héroïque, et sans doute superflu : « Conserve-moi tous tes ennuis domestiques jusqu'à ce que je revienne. »

Tel était ce cher et grand Mozart. Vous voyez comme il est difficile de trouver le point de contact de son inspiration et de sa vie, de cette inspiration

heureuse et libre, dont rien ne semble avoir jamais entravé le facile essor, et de cette vie agitée, dispersée, légère et fiévreuse, pleine d'inquiétudes et d'affectueux soucis, si misérable dans ses derniers jours, et qui est arrivée si tôt à son terme, sans avoir atteint le moment de son équilibre ni le lieu de son repos.

Dans ses entretiens recueillis par Eckermann, Gœthe a parlé plus d'une fois de Mozart. Après plus de soixante ans, il avait gardé dans son admirable mémoire une image singulièrement nette et précise de l'étrange petit musicien. « Je l'ai vu, dit-il, quand il n'était qu'un enfant de sept ans. Il voyageait et donnait un concert. J'avais moi-même environ quatorze ans, et je me rappelle encore très bien le petit homme avec ses cheveux frisés et son épée. » Ses brèves réflexions sur le génie de Mozart sont d'une intuition très pénétrante et d'une extrême justesse, sous leur apparente fantaisie : « Je ne peux m'empêcher de croire, disait-il, que les démons pour taquiner et railler l'humanité font apparaître de temps en temps des figures si attrayantes que tout le monde cherche à les imiter, et si grandes que personne ne peut les atteindre. En musique, l'être inaccessible qu'ils ont fait paraître, c'est Mozart. » Et ailleurs encore : « Le talent musical est naturellement le plus précoce, parce que la musique est quelque chose de tout à fait inné, d'intime, qui n'a pas besoin de secours extérieur ni d'expérience puisée dans la vie. Mais un phénomène comme Mozart reste toujours une exception inexplicable. Comment la Divinité trouverait elle l'occasion de faire des miracles,

si elle ne s'essayait parfois dans ces êtres extraordinaires qui nous étonnent et que nous ne pouvons comprendre ? »

C'est avec beaucoup de prudence, — je n'ai plus besoin d'y insister, — qu'il faut parler des influences extérieures qui ont aidé à la formation du génie de Mozart. Sauf, peut-être, en ce qui touche les questions de technique et de pure forme, aucune d'elles ne s'est exercée d'une façon directe, en des circonstances précises et à des moments déterminés. Il faut y voir l'effet d'une involontaire assimilation, sans rien qui ressemble à un emprunt fait de propos délibéré. L'âme impressionnable de Mozart était sensible plus que toute autre aux influences extérieures ; mais ces impressions inconsciemment subies ne passaient dans son œuvre, pour en enrichir la beauté, qu'après une intime et mystérieuse élaboration qui les réduisait toutes à l'unité harmonieuse d'une personnalité immuable. Il n'a pris au dehors que ce qu'il avait déjà en lui.

Que la tradition allemande et que l'influence italienne se retrouvent l'une et l'autre dans sa musique, il n'y a rien là qui doive surprendre, puisqu'il eut pour premiers modèles les compositions instrumentales des principaux maîtres des deux écoles, — par exemple, d'Emmanuel Bach et de Stamitz, de Jomelli et de Boccherini — et puisqu'il voyagea, dès son enfance, en Allemagne et en Italie. Son père, qui fut à peu près son seul professeur, avait une culture musicale très étendue. Les idées de Léopold Mozart, dit Otto Jahn, étaient fortement enracinées dans les

traditions de la musique italienne. Il semble pourtant avoir fait preuve, dans l'éducation qu'il donna à son fils, d'un goût très éclectique et s'être gardé de tout exclusivisme étroit.

Les maîtres italiens recherchaient surtout la beauté mélodique, les maîtres allemands la science musicale et l'expression. Tout cela se retrouve en proportions égales dans l'art de Mozart. L'expression et la beauté y sont mêlées de façon si intime qu'on ne peut les séparer l'une de l'autre. L'émotion n'est jamais littérale. On la devine intérieure à l'œuvre, latente et diffuse. C'est, pourrait-on dire, de l'expression infinie, au sens où Wagner parlait de mélodie infinie.

Cet équilibre si parfait de l'esprit allemand et de l'esprit italien s'explique d'ailleurs, chez Mozart, d'une façon plus naturelle encore. C'est peut-être à ses origines et à ses premières impressions d'enfant qu'il en dut l'alliage précieux. Je ne vous parlerai pas de Salzbourg. L'heure nous presse, et ceci nous entraînerait bien loin. M. de Wyzewa, dans la belle étude que j'ai citée déjà, décrit avec beaucoup de pénétration et de charme l'exquise patrie de Mozart. Il nous la montre, au XVIII[e] siècle, toute « imprégnée de musique », sonnante de carillons, de sérénades et de concerts, « rêveuse, dolente, pleine à la fois de sensibilité allemande et de langueur italienne. » Il faut ajouter que Salzbourg groupe ses gaies maisons blanches et les verdures de ses jardins dans un paysage d'une beauté et d'une grâce achevées. Les sommets neigeux des Alpes ferment au sud l'horizon et, dans sa vallée élargie, la Salzbach s'en va lente-

ment vers le Danube lointain. C'est, sous un ciel d'une pureté méridionale, la fraîche nature du nord. Est-on encore en terre allemande ou déjà sur les confins de la patrie italienne ? Faut-il même s'inquiéter d'une exacte géographie, et n'est-ce pas plutôt un de ces pays à demi féériques, faits à souhait pour la fantaisie, aussi bien, si l'on veut, l'Espagne irréelle de Don Juan que l'imaginaire Egypte de la Flûte enchantée ?

Pour compléter l'analyse de la sensibilité mozartienne, il faut joindre à ces influences celle de l'esprit français du XVIII^e^ siècle. Elle est tout à fait sensible dans l'œuvre de Mozart. Ce n'est pas qu'il ait gardé un très bon souvenir de la société parisienne à laquelle il fut mêlé, d'abord tout enfant, puis surtout pendant le long séjour qu'il fit à Paris en 1778. Ses jugements sur la musique française en particulier sont d'une sévérité où l'on devine d'injustes préventions. Il était arrivé à Paris plein d'ambitions et de rêves de gloire. Ces beaux espoirs furent déçus, et il paraît bien qu'il lui en est resté au cœur un peu d'amertume. Mais il n'en fut pas moins touché, peut-être à son insu, par ce charme français si brillant et si séduisant qui avait conquis l'Europe. Faut-il voir là une influence véritable ou bien une fortuite et secrète affinité ? Je ne saurais le dire. Mais à coup sûr l'âme française du XVIII^e^ siècle, l'amoureuse mélancolie de Lancret et de Watteau, a passé tout entière dans la musique de Mozart. C'est la même clarté et, si l'on peut dire, la même courtoisie. Cette perfection du style dialogué où chaque instrument parle ou chante à son

tour comme une émouvante voix humaine, c'est de la conversation française, sans emphase, sans éclat de passion, élégante et discrète, mais pénétrée pourtant d'une poésie profonde et traversée de plaintes ou de rires légers comme un murmure. Ainsi parlent entre eux les amants de l'Embarquement pour Cythère. La musique de leurs paroles est un quatuor de Mozart.

Toutefois l'art français du XVIII^e^ siècle, d'ordinaire insouciant et frivole, n'atteint que par exception au sentiment aigu qu'on a nommé la tristesse du bonheur. Mozart, au contraire, nous laisse entrevoir. presque à chaque tournant de ses grandes œuvres, le fond un peu trouble de la sagesse épicurienne. Il n'y a là, bien entendu, rien de désespéré ni d'amer, mais plutôt une harmonie si parfaite et une telle possession de la beauté qu'il ne reste plus dans l'âme étonnée aucun prétexte à de nouveaux désirs. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il y eut dans la vie intérieure de Mozart, comme dans la société du XVIII^e^ siècle, un courant caché de mysticisme. On le reconnaît parfois dans son œuvre à une inflexion soudain plus grave de la mélodie. C'est un accent religieux qui donne une conclusion imprévue à tant de grâce légère et de langueur voluptueuse.

Nous en avons à peu près terminé avec Mozart, et il n'a guère été question jusqu'ici de musique ni de sonate. J'ai peu de chose à vous en dire.

L'histoire de tous les arts nous montre, dans leur progrès, une sorte d'action alternée de la forme et de l'idée. Certains artistes, comme Emmanuel Bach,

se proposent surtout d'inventer une forme nouvelle; les moyens d'expression les préoccupent davantage que les sentiments à exprimer, et les cadres de la pensée que la pensée elle-même. En parlant d'Emmanuel Bach, il fallait s'attacher presque uniquement à l'évolution de la technique musicale. D'autres, comme Haydn, s'intéressent à la fois à ces deux éléments de l'œuvre d'art. Ils cherchent à relever par quelque nouveauté de style ou par quelque invention structurale l'intérêt des idées qu'ils ont à nous transmettre. Mais quelques-uns, enfin, ont un sentiment trop idéaliste de l'art et de la pensée humaine pour s'attarder aux questions de pure forme. Elles sont pour eux sous-entendues. Loin de chercher en cela les nouveautés, ils les évitent d'instinct comme un moyen trop facile et grossier d'attirer l'attention sur leur œuvre. Ecrivains ou poètes, ils fuiront le néologisme et se priveront même parfois d'une heureuse invention verbale. Mozart fut, en musique, un de ces esprits délicats et fiers qui ne veulent rien devoir qu'à la pure beauté de leur inspiration. Il eut la maîtrise de la sonate, comme il eut celle de la fugue. Il apprit de Haydn, nous dit-il, à bien écrire un quatuor Toutes les formes qui existaient avant lui suffirent à ses besoins et aux fins de ses intentions d'artiste. S'il a contribué au progrès de la sonate, c'est uniquement par la perfection du style, par l'ampleur et la clarté mélodique des thèmes, par la libre aisance du développement et des transitions, et surtout par la lumière intérieure qui éclaire toute une œuvre jusqu'en ses derniers éléments. Ces choses ne s'analysent pas.

On lui a reproché de se contenter parfois d'une harmonisation trop simple et facile. Il est certain que dans bien des passages de ses œuvres instrumentales la mélodie a pour support un accompagnement sans intérêt, une suite d'accords figurés — ce qu'on nommait une basse d'Alberti, — comme on en trouve dans les compositions les plus banales. Sans vouloir justifier partout l'emploi de ces méthodes hâtives, on voit, à y regarder de près, qu'il n'y a là bien souvent ni négligence, ni pauvreté d'invention. Mozart n'ignorait aucune des ressources du style polyphonique. Mais il en usait avec un goût discret et sûr, et il savait aussi l'art, aujourd'hui à peu près perdu, d'éclaircir et d'alléger par instants le discours musical. L'idée, chez lui, se présente toujours avec la forme exacte qui lui convient. Il évite les surcharges, les inutiles complications, et il se garde bien d'accabler une fragile mélodie sous un vêtement harmonique trop riche et trop lourd pour elle. Là où Mozart est parfait, il est la perfection même; pas une note n'est inutile; tout est miraculeusement à sa place, et rien ne peut être changé. Aussi n'est-il pas de musique qui réclame de l'interprète, avec un jeu sans défaut, plus d'intelligence et de pénétrante sympathie. Bien des virtuoses — pianistes ou violonistes — s'abstiennent soigneusement de cette musique si pure où la moindre faute apparaît. Ils feignent que c'est dédain; ne le croyez pas, c'est prudence.

C'est à Bruxelles, le 14 octobre 1763, que Mozart écrivit sa première sonate pour piano. Il avait alors sept ans et il se rendait à Paris, avec son père, après

avoir donné en Allemagne une série de concerts. Cette sonate, dont M. de Wyzewa donne une intéressante analyse, est construite selon le type d'Emmanuel Bach. La forme en est donc allemande, mais sa liberté mélodique et la simplicité de l'accompagnement sont d'un art tout italien.

Quelque dix ans plus tard, nous trouvons une œuvre de six sonates composées pour le baron de Dürnitz. Otto Jahn dit que leur fraîcheur et la perfection de leur forme permet de les regarder, aujourd'hui encore, comme le meilleur fondement d'une éducation musicale (1). — Les trois sonates suivantes (2) ont été écrites à Mannheim pendant le séjour de plusieurs mois que Mozart fit dans cette ville en 1777 et 1778. L'une d'elles, la sonate en ut majeur, fut composée quelque temps avant d'être écrite. Il arrivait souvent à Mozart de garder ainsi dans sa mémoire des compositions complètement achevées qu'il confiait plus tard au papier, quand il en avait le loisir. Dans une lettre à son père, il raconte un concert donné à Augsbourg. « Tout à coup, dit-il, je jouai une magnifique sonate en ut majeur, que je portais dans ma tête... Il y eut alors un bruit et un vacarme indescriptibles. M. Stein n'arrêtait pas de faire des mines et des grimaces d'admiration. M. Demmler ne pouvait s'empêcher de rire sans cesse. C'est un homme si étrange que

(1) N^os^ 1-6, de Breitkopf et Hartel, — 279-284, du catal. thématique de Kœchel, — 16, 11, 17, 9, 14, 10 des éditions Peters et Litolff.

(2) N^os^ 7-9, de Breitkopf, — 309-311, de Kœchel ; — 8, 7, 3, de Peters et de Litolff.

quand quelque chose lui plaît tout à fait, il se met à rire d'une manière effroyable. Cette fois, il commençait même à jurer. » Cette sonate en ut majeur mérite bien l'épithète de magnifique. L'allegro initial, très mozartien, étincelle de verve et de gaîté, et le mouvement lent est d'un sentiment tendre et suave, en même temps que d'une clarté et d'une limpidité admirables. M. Demmler devait être un homme vraiment bizarre pour trouver prétexte à jurons dans cette musique toute idéale.

La deuxième des trois sonates de Mannheim, en la mineur celle-ci, est d'une perfection plus achevée encore. Elle fut écrite par le jeune compositeur — Mozart avait 21 ans, — le lendemain même de son arrivée à Mannheim, pour la fille aînée de son excellent ami le chef d'orchestre Cannabich. « M^lle^ Rose Cannabich, écrit Mozart à son père, est une très belle et gentille jeune fille. Elle a beaucoup de raison et est très posée pour son âge. Elle est sérieuse, elle parle peu, et quand elle le fait, c'est avec beaucoup de naturel et de grâce... Elle joue l'andante, qui ne doit pas aller vite, avec tout le sentiment possible et elle le joue avec plaisir... Quand j'eus terminé l'allegro de cette sonate, le jeune Danner me demanda comment je comptais faire l'andante. *Je veux le composer*, répondis-je, *tout à fait d'après le caractère de M^lle^ Rose*. Quand je le jouai, il plut extrêmement. Le jeune Danner raconta alors ce que j'avais dit. Et c'est la vérité. Tel est l'andante, telle est M^lle^ Cannabich. » Cette façon, d'ailleurs fort gracieuse, de faire un portrait musical n'est guère dans les habitudes de Mozart. Heureuse M^elle^ Canna-

bich qui sût inspirer, par sa grâce souriante et posée, cet andante délicieux ! Quant à l'allegro et au finale, ils sont pleins l'un et l'autre d'une émotion rêveuse et passionnée, d'une « Schwärmerei », qui n'a plus rien de commun, — croyons-le — avec la raisonnable et silencieuse petite fille.

Notons encore la sonate en la majeur (1) qui fut écrite à Salzbourg en 1799. Elle renferme un très joli menuet, mais se termine par le mouvement bien connu *alla turca*, qui n'est pas, à beaucoup près, la plus heureuse des inspirations de Mozart.

Enfin, dans le groupe des dernières sonates (2) (1784-1789), il faut mettre hors de pair celle en ut mineur composée à Vienne en 1784. Les deux mouvements rapides peuvent être comptés parmi les pages les plus pathétiques de Mozart, et le mouvement lent est d'une poésie dont il faut goûter le charme féerique et lunaire, sans essayer de le décrire. La fantaisie dans le même ton, qui précède la sonate dans la plupart des éditions, ne fut écrite que l'année suivante. Les deux œuvres ont été publiées ensemble par Mozart lui-même, mais elles sont absolument indépendantes l'une de l'autre. Toutes deux sont de la plus grande beauté. Nous arrivons là comme au seuil même de l'art beethovénien.

(1) N° 11, de Breitkopf, — 331, de Kœchel, — 12, de Peters et de Litolff.

(2) N°s 12-17, de Breitkopf, — 332, 333, 457, 345, 570, 576, de Köchel, — 6, 4, 18, 15, 13, de Peters et de Litolff.

Il entrait dans le programme de ces entretiens de consacrer une séance entière à Clémenti, à Dussek et à Rust. Les deux premiers, Clémenti surtout, ont eu quelque influence sur la formation musicale de Beethoven, et le dernier, dont les sonates pour piano ont été publiées pour la première fois il y a moins de vingt ans, nous présente un cas fort curieux d'art beethovénien avant Beethoven et même d'art romantique bien avant Schumann et Weber. Mais les personnalités si attrayantes de Haydn et de Mozart nous ont retenus plus longtemps que je ne l'avais prévu. Je me vois donc contraint de renoncer à vous parler de Dussek, qu'il suffit vraiment de nommer, et de vous dire quelques mots à peine de Clémenti et de Rust. Ne le regrettez pas. Aussi longtemps que les hommes prendront plaisir à la pure beauté musicale, les œuvres de Haydn et de Mozart garderont pour eux leur fraîcheur première. Clémenti, Dussek et Rust furent, à des degrés divers, des artistes d'un vrai mérite ; mais ce qu'ils ont entrevu, un bien plus grand qu'eux l'a accompli. Leurs ouvrages n'ont plus guère pour nous qu'un intérêt historique.

C'est Clémenti surtout qu'il faudrait étudier de près si l'on voulait se faire une idée précise des influences qui ont orienté les premiers essais de Beethoven. Beethoven connut tout enfant les premières sonates de Clémenti qui avaient été publiées en 1770, l'année même de sa naissance. Il eut toujours en grande estime les œuvres pour piano du maître italien, et on en trouva un assez bon nombre dans sa bibliothèque. C'est surtout au point de vue du style que les sonates de Clémenti font prévoir

celles de Beethoven. Elles n'en ont, bien entendu, ni le sens profond, ni l'ordonnance magistrale. Mais on y rencontre les contrastes hardis, les puissants accords, les sons étouffés pareils à des soupirs, tous les moyens d'expression dont Beethoven devait tirer des effets si pathétiques (1). Chez Clémenti, on ne sait comment, tout cela demeure un peu froid et d'un intérêt purement technique. C'est, le plus souvent, une sorte de mimique passionnée où la passion fait défaut, et qui ne parvient pas à nous émouvoir. En ce qui touche le plan de la sonate, il faut noter l'ampleur du développement et quelques exemples d'un court adagio servant d'introduction à un mouvement rapide. Ceci encore est caractéristique de la manière de Beethoven (2).

Fétis, dans sa *Biographie des Musiciens*, ne consacre à Frédéric-Wilhelm Rust qu'une négligente notice de quelques lignes et qui paraît peu exacte. C'est dire que le nom de ce compositeur était à peu près ignoré lorsque, en 1888, son petit-fils, le Dr Rust, cantor à Saint-Thomas de Leipzig, entreprit de faire connaître ses œuvres restées pour la plupart inédites. Il publia successivement, jusqu'au moment où la mort vint l'interrompre, quelques

(1) Voir dans Shedlock, *op. cit*, d'intéressants rapprochements entre Clémenti et Beethoven.

(2) Si l'on veut se faire une juste idée de Clémenti, c'est à l'édition Breitkopf et Hartel qu'il faut recourir. Elle ne renferme pas moins de 64 sonates. Ce sont des œuvres de valeur très inégale. Beaucoup ne manquent ni de mouvement, ni de verve. La *Didon abandonnée, scène tragique*, fut célèbre. Et tout ceci est terriblement démodé.

mélodies, des sonates pour piano et violon et pour violon solo, et huit grandes sonates pour piano. On trouve la liste de ces œuvres dans une notice du Dr Prieger, imprimée à Cologne en 1894.

Dans son beau zèle d'éditeur, que réchauffait sa piété filiale, le Dr Rust s'est cru autorisé à *embellir*, à *moderniser* par endroits les œuvres de son aïeul. M. Prieger, qui eut sous les yeux les manuscrits originaux, affirme que ces retouches sont de peu d'importance. Il s'agit apparemment de quelques harmonies plus riches ajoutées çà et là au texte musical pour en mieux faire valoir les beautés. N'importe, ce sont là des méthodes fâcheuses, et M. Shedlock regrette avec raison que rien ne nous permette, au moins, de distinguer du texte ancien ces additions modernes, si légères qu'elles soient.

Telles que nous les connaissons, les sonates pour piano de Rust sont des œuvres de tout point remarquables. Dans un enthousiasme un peu hâtif, on a même, je crois, parlé de génie. C'est aller beaucoup trop loin. Du moins y a-t-il dans certaines d'entre elles une sincérité d'émotion qu'on chercherait en vain chez Dussek ou chez Clémenti. Ce n'est plus par l'extérieur seulement, par une certaine façon d'écrire, que Rust fait prévoir — de très loin — Beethoven. Mais il semble bien qu'entre le maître glorieux et ce musicien presque inconnu il y eut, à quelques égards, une affinité de sentiments et d'inspiration et, pour tout dire, une sorte de parenté morale. Il faut ajouter qu'on trouve dans Rust certaines pages, comme l'*allegretto fantastico* de la sonate en ré bémol, qu'on croirait sorties de l'ima-

gination romantique de Weber. Tout cela est fort curieux.

Le Dr Prieger s'est demandé si Beethoven eut connaissance des sonates de Rust. « Le plus jeune fils de Rust, dit-il, habita Vienne de 1807 à 1827. Il eut la bonne fortune d'être en rapport avec Beethoven à qui son jeu plaisait beaucoup et qui le recommanda comme professeur de piano. Parmi les élèves du jeune homme se trouvaient la baronne Dorothéa Ertmann et Maximiliane Brentano, qui appartenaient toutes deux au cercle des plus intimes amis de Beethoven. Le jeune Rust avait une mémoire musicale prodigieuse, et il paraît bien improbable qu'il n'ait pas eu l'occasion d'exécuter quelquefois dans ce petit cercle intime quelques-unes des compositions de son père. » L'hypothèse est vraisemblable, mais ce n'est qu'une hypothèse. L'accepterait-on, qu'il n'en faudrait pas conclure à une action appréciable de Rust sur Beethoven. En 1807, comme le dit fort bien M. Chantavoine (1), « l'auteur de la *Sonate appassionata* et de la *Symphonie héroïque* portait en lui tous les germes de son développement futur ; » son génie désormais autonome et chaque jour plus solitaire échappait aux influences et n'avait plus rien à prendre au dehors. Et ce n'est pas surtout d'une œuvre entendue par hasard, dont il n'a mentionné l'auteur ni dans sa correspondance, ni dans ses conversations, que Beethoven a pu recevoir une impression bien profonde.

Je ne vous parlerai pas de toutes les sonates pour

(1) Jean Chantavoine. *Beethoven.* Paris, 1907, p. 92.

piano de Rust. Disons quelques mots de celle en ré majeur dont vous allez entendre tout à l'heure les plus belles pages.

Rust était directeur de la chambre de musique du prince de Dessau. En 1771, Gœthe séjourna quelques temps à la cour du prince qui s'entourait volontiers de littérateurs et d'artistes. Il avait alors vingt-deux ans, Rust n'en avait guère plus de trente, et il est probable qu'ils se lièrent assez étroitement. Gœthe, en tout cas, paraît avoir tenu en singulière estime le talent du musicien qu'il appelle, dans une lettre à un de ses amis, « votre grand maître. » Rust, de son côté, éprouvait pour Gœthe l'admiration la plus vive. Quand il fut question, bien des années écoulées, d'une nouvelle visite du poète à Dessau, il se proposa de composer en son honneur une grande sonate pour piano. La première partie seule était achevée quand un triste événement vint bouleverser la vie de Rust. Son fils aîné, qui était étudiant, mourut d'une façon tragique : il se noya dans une partie de bateau. Le poète Matthisson adressa au malheureux père une poésie intitulée : *Todtenkranz eines Kindes* (Guirlande funèbre pour un enfant). Rust écrivit une mélodie sur les vers de Matthisson ; puis sa sonate lui revint à l'esprit, et l'œuvre qu'il avait commencée avec joie pour glorifier un grand homme, il la reprit, avec une inspiration bien tristement changée, pour consacrer le souvenir de son fils.

Le morceau lent intitulé *Lamentation* a pour thème la mélodie adaptée aux vers de Matthisson. Et voici où apparaît la ressemblance morale de Rust et de Beethoven. Ce qui fait l'émouvante grandeur de

Beethoven, c'est cette aspiration invincible vers la joie et vers la vie qu'aucune douleur ne peut étouffer et qui éclaire d'un sourire les compositions les plus douloureuses et qui semblaient désespérées. Souvenez-vous, par exemple, de l'allegretto de la sonate dite du *Clair de lune*, si miraculeux de fraîcheur et de grâce entre l'adagio mélancolique et l'orageux finale. C'est — au génie près — un effet tout analogue que produit, dans la sonate de Rust, le menuet qui succède à la lamentation ; et il n'est pas jusqu'à la forme ancienne du menuet (elle commençait dès lors à vieillir) qui ne prenne ici le charme touchant d'une sorte de retour sur le passé. Pour accentuer le contraste, j'ai prié Madame D. d'enchaîner tout à l'heure les deux mouvements. Cette liaison n'est pas indiquée, mais elle me paraît bien dans le sentiment de l'œuvre. Le Dr Rust a pris d'autres libertés !

La dernière partie de la sonate a pour titre, ou pour épigraphe, les mots *Schwermuth und Frohsin* (Tristesse et joie). Elle est formée de deux idées musicales nettement opposées et qui alternent de telle sorte que l'idée « joyeuse », cette fois plus amplement développée, termine enfin le mouvement et la sonate. La cause de la tristesse, on la connaît. D'où vient la consolation ? Les mots *allegretto pastorale* nous avertissent, à défaut de la musique elle-même, que c'est dans la paix de la nature qu'il faut la chercher. — N'est-ce pas là le conflit beethovénien et son ordinaire issue ?

* *
*

Nous voici arrivés au terme du long chemin que nous avions à parcourir ensemble.

Nous avons vu la pure musique instrumentale naître, vers la fin du XVI^e^ siècle, du chant et de la danse. J'ai insisté sur les sources à la fois populaires et religieuses de la sonate, qui se trouve impliquer ainsi, dès son origine, les sentiments les plus profonds et les émotions les plus universelles. Avec Kuhnau et ses successeurs italiens ou allemands, la sonate pour clavier se détache de la sonate symphonique et devient un genre distinct. Avec Emmanuel Bach, sa forme intérieure se renouvelle en se précisant. La substitution du style harmonique au style vocal du contrepoint lui donne une souplesse et une liberté qui la rendront propre à l'expression des émotions individuelles et des nuances les plus délicates de la sensibilité humaine. Bientôt, en effet, Haydn, y versant à flots l'air frais et la lumière, l'imprègne d'une grâce naturelle et naïve et d'un vif sentiment de la nature. Mozart, à son tour, l'enrichit d'une poésie profonde et charmante où s'exprime l'âme du XVIII^e^ siècle. Sans toucher à sa forme, il en achève le contour et la revêt d'une beauté parfaite. Enfin quelques maîtres, tels que Rust et Clémenti, s'efforcent de donner au style de la sonate une véhémence et des contrastes puissants, qui permettront d'imiter les conflits intérieurs de l'âme et le jeu dramatique des passions.

Cette évolution dernière de la sonate pour clavier se trouve singulièrement favorisée par l'invention du piano. Au vieux clavecin, d'une gracilité exquise mais un peu monotone, se substitue un instrument

puissant dont la sonorité à la fois homogène et variée détermine une technique nouvelle.

Nous voici donc, vers la fin du XVIII[e] siècle, à l'un de ces moments privilégiés dans l'histoire des arts où toute une série d'efforts et de progrès antérieurs arrive à sa conclusion. Et cet achèvement de la sonate se trouve coïncider avec la crise la plus profonde de la sensibilité moderne. Il est contemporain de la Révolution française, des débuts du romantisme et de la philosophie kantienne. En tout ordre de choses, la pensée humaine se replie sur elle-même avant de tenter de nouveaux chemins. C'est vers ce moment que le jeune Beethoven, quittant sans retour sa ville de Bonn et le vieux pays Rhénan, arrive à Vienne, où Mozart venait de mourir, pour y recevoir de Haydn l'héritage de deux siècles de musique.

Jérusalem

En donnant pour titre à ces pages ce seul nom : Jérusalem, j'expose et délimite mon sujet ; mais ce nom est évocateur de telles vicissitudes, de tant de grandeurs et de ruines, l'histoire de Sion est si tragique et tient une place si considérable dans les annales du genre humain, que j'aurai peine à ne point déborder le cadre et à respecter, comme il convient, les lois de la composition.

Jérusalem ! Ces quatre syllabes ne sont pas plutôt proférées, que surgit la ville antique, lointaine et mystérieuse et que mille souvenirs se pressent. Les splendeurs du temple et sa destruction dernière, le drame de la Passion, l'épopée des Croisades se lèvent dans la mémoire de tous, mais domine, dans celle du croyant, l'écho de la clameur divine poussée sur le Calvaire.

Pour ordonner des ressouvenances généralement confuses, je dirai que la capitale de la Judée garde un vif attrait pour le chrétien, cela va de soi, et pour tout homme cultivé : littérateur, archéologue ou simple curieux. Cette constatation paraîtra banale aux gens qui n'ignorent pas l'extension de la ville et le mouvement ascendant des pèlerinages, ou qui

s'intéressent aux fouilles et aux découvertes des dernières années. Initiés et profanes seront, je l'espère, indulgents à qui leur apporte quelques impressions sur la cité mystique.

Nous gagnâmes Jérusalem par une longue route brisée, par de ces agréables détours, comme en font les écoliers, les touristes et les... pèlerins d'aujourd'hui. Ayant relaté antérieurement nos escales de Marseille à Beyrouth, je me borne à marquer, d'un trait rapide, les stations qui ont précédé notre entrée dans la ville sainte.

Nous traversâmes une partie du Liban, à une altitude qui permit d'en admirer tout le pittoresque. Chacun contemplait avidement les cimes et les vallées de cette Syrie montagneuse et, par endroits, fertile, qui a fourni aux poètes hébreux tant de comparaisons et d'images. Pourrions-nous, en plein pays maronite, dans cette enclave catholique de l'empire ottoman, à la vue de ces couvents qui couronnent les pics, ne pas songer au vaillant petit peuple, à ces Canadiens de l'Orient, si attachés à leurs traditions, à leurs croyances et à leurs prêtres, qui ont été, il y a cinquante ans, les victimes d'odieux massacres ? On sait comment l'intervention de la France mit fin à des horreurs, provoquées autant par l'impuissance et la complicité de la Turquie que par la haine des Druses.

Parvenus à l'embranchement de la ligne qui conduit à Baalbeck, nous fûmes, en assez grand nombre, visiter les ruines de cette merveilleuse Héliopolis, édifiée au pied de L'Anti-Liban. « Il faut avoir vu ces blocs de plus de soixante pieds de longueur,

soulevés à la hauteur de plusieurs assises, pour y croire, dirai-je après le vicomte de Vogüé... Il faut surtout contempler les six colonnes encore debout du temple du soleil, ces arbres de pierre, uniques au monde, entre lesquels nos peupliers et nos chênes paraîtraient d'humbles pariétaires. » Qui donc a dit aussi que ces débris bouleversés font penser à une énorme barricade de géants en émeute ? Même après ne les avoir vues que par le dehors, j'estime que nulle comparaison n'est assez grandiose pour traduire l'effet d'étonnement que font ces ruines imposantes.

Il était nuit quand nous reprîmes la direction de Damas. La lune faisait si vivement scintiller les cours d'eau et donnait de si blancs reflets aux frondaisons printanières que nous crûmes à de la neige. On pense bien que ce chemin de Damas n'est pas celui qu'a suivi Saint Paul. Nous ne fûmes ni terrassés, ni aveuglés ; le spectacle qui nous frappait n'avait rien que de naturel, et nous descendîmes de nos wagons en toute sécurité, plus à l'aise que l'apôtre, quand on le fit s'échapper par l'ouverture qu'on croit reconnaître et que nous irons voir dans la matinée.

Ce serait l'occasion de parler des armes damasquinées, dagues et épées, si Damas était encore « l'armurière » de jadis ; mais, aujourd'hui, les armes blanches sont fabriquées ailleurs. La ville n'a gardé, comme industries principales, que la sellerie pour caravanes, les soieries, les tapis et ces objets de cuivre ciselé et martelé dont nous fûmes à même de vérifier combien la main-d'œuvre en est à vil prix.

Il nous a été loisible de parcourir Damas de nuit et de jour, au coucher et au lever du soleil, et de voir, à toute heure, ses eaux claires dévaler gaîment vers les jardins qu'elles fertilisent.

> O Beauté d'un pays dont les bras sont tintants
> De ces bracelets d'eau, de ces colliers chantants (1) !

On devait quitter de grand matin la vieille capitale syrienne et gagner la Palestine par la vallée du Hauran, vaste étendue où gisent éparses des roches d'aspect triste, impressionnants vestiges de je ne sais quels cataclysmes.

Enfin, nous sommes en Terre Sainte proprement dite, la bien nommée, puisqu'elle a été foulée par les pas de l'Homme-Dieu. Elle commence à ce lac de Génézareth où, par un lumineux et tiède après-midi, dans l'une de ces barques dont la forme a sans doute peu changé, pèlerins d'Occident, disciples de Celui qui a marché sur ces flots, nous voguons, pilotés comme lui par des bateliers galiléens. Comment ne point se rappeler avec émotion la barque de Pierre, les pêches miraculeuses et les tempêtes subitement apaisées ? L'un de nous se mit à lire l'Evangile : qu'eût-on pu dire qui valût ces pages immortelles où apparaît, mieux que dans le miroir des eaux, la chère figure du Rédempteur ?

Nul qui ne se prenne ici à philosopher. L'un de mes compagnons de barque (2) le fit, à mon sens, excellemment : « Sur ces rivages, des foules ont

(1) Comtesse de Noailles : *Les Eblouissements.*
(2) Docteur J. Tinel.

entendu les paroles de vie; sur ces montagnes, le Christ a proclamé ses béatitudes ou raconté ses ineffables paraboles... Une profonde émotion nous saisit, car, vraiment, le miracle permanent que constitue le développement du christianisme, nous apparaît d'une façon saisissante. C'était en effet bien peu de chose que la prédication du Christ. Un charpentier de Nazareth s'est promené sur ces rives, en causant avec de pauvres pêcheurs; des historiens naïfs nous ont transmis ses paroles et ses enseignements, et voici qu'une aurore nouvelle s'est levée dans l'âme de l'humanité. Malgré les persécutions de ses adversaires, malgré même les fautes et les erreurs de ses défenseurs, elle a grandi à travers les siècles et à travers les peuples. Et cette lumière du Christ, nous la sentons toujours présente dans le monde, et peut-être même plus aujourd'hui que jamais. Elle imprègne à tel point la conscience des hommes, que non seulement elle rayonne dans les vertus de ceux qui la connaissent, mais que souvent même elle resplendit dans l'âme de ceux qui s'imaginent la combattre, parce qu'ils ne la comprennent pas, bien que pourtant ils en vivent. Inconsciente ou incomprise, obscurcie ou incomplète, mais toujours vivante et féconde, c'est elle qu'il faut savoir reconnaître et respecter dans les revendications sociales et les révolutions des peuples, dans les aspirations des foules comme dans les recherches de la science, dans tout ce qu'inspire, en somme, l'esprit de justice et de vérité. Et c'est elle qui, seule, à l'heure actuelle, illumine la route où s'avance l'humanité. »

Nous abordons à Tibériade, bâtie par Hérode en

l'honneur de Tibère. C'est une ville de 3 à 4.000 âmes, aux murailles en ruines, sans autres souvenirs chrétiens que ceux des Croisades Elle possède une colonie de juifs polonais dont beaucoup m'ont paru avoir les yeux malades. J'ai aimé à retrouver, sur la fin du jour, dans des groupes de femmes et d'enfants, les vivants modèles si fidèlement rendus par James Tissot, dans ses aquarelles de la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Pour nous, l'attrait du lac était plutôt vers les bords opposés, à Capharnaüm, à Corozaïn et à Bethsaïda : quelques-uns seulement s'offrirent la joie de visiter l'une de ces villes, mortes depuis des siècles ; la plupart restèrent à prier et à rêver. La terrasse de Casanova (ainsi nomme-t-on les hôtelleries franciscaines où nous serons toujours cordialement accueillis) fut, en ce beau soir d'avril, dans cette nature silencieuse et auguste, témoin de bien douces sensations.

Près du lac, ô mon Dieu, j'ai prolongé ma veille,
Et, pendant que mon rêve évoquait le passé,
J'ai cru, sur les chemins où ta robe a passé,
Que ta voix murmurait des mots à mon oreille
Et que je te suivais sur ta route d'exil,
Adorant en mon cœur la grâce de ton geste,
Tandis que des versets où ton souvenir reste
Montaient, autour de moi, les senteurs de Gâlil (1).

Le lendemain, vers midi, après une chevauchée de six grandes heures, nous étions au sommet du Thabor, ce point culminant des terres évangéliques, où furent bâtis et détruits bien des sanctuaires et

(1) *Reflets d'Evangile*, par l'abbé Barthès.

livrées bien des batailles. Dire que la grâce des vallons et des collines, entourant la sainte montagne parsemée de lentisques, de térébinthes et de chênes verts, nous fit complètement oublier les incommodités de la selle, serait manquer de sincérité : ce qui est vrai, c'est qu'on aimait sa peine. Le spectacle de la caravane, serpentant, par monts et par vaux, dans les sentiers d'une nature toute verte et fleurie, valait à lui seul cette fatigue, la première du voyage.

En ai-je vu, devais-je en croiser ou en apercevoir de loin, de ces chèvres noires et de ces moutons à lourde queue, et de ces files de chameaux, suivant la mule capitane ou le petit âne monté ! Je me souviens d'avoir, dans un immense pâturage, compté plus d'un cent de ces « vaisseaux du désert ». C'était non loin de Nazareth, où nous entrâmes bannière déployée, en pèlerins, abordant une terre privilégiée.

Voici le lieu même de l'Annonciation, la maison de la Sainte Famille : on nous montre l'atelier de Joseph et la fontaine de la Vierge. Sur ce coteau et dans ce pli de montagnes, a vécu trente ans obscur celui qui, après avoir été mis à mort par les siens, devait ouvrir dans l'humanité une ère nouvelle. Les juifs purent contester à Jésus de Nazareth sa royauté, mais non son pays qui, sur l'ordre de Pilate, fut affiché, en trois langues, au haut du patibulaire.

Sait-on qu'au cours de sa campagne d'Egypte et de Syrie, Bonaparte accepta de tenir ici un enfant sur les fonts baptismaux ? Une de nos compagnes de route (1) rendit le même service à une famille de

(1) M^me^ Aimez, d'Epinal.

Kaïffa, dans l'église du Carmel. Elle fut marraine, et nous vîmes baptiser par immersion, suivant le rite des grecs unis, qui administrent la confirmation aussitôt après le baptême.

Nous étions venus de Nazareth par une claire et riante matinée, et à travers des sites rappelant des coins de nature que nous admirons en France dans les régions de montagnes. Le couvent du Carmel est, je crois, le plus beau de la Syrie. Nul n'ignore que, dans un généreux élan national, notre pays contribua jadis à sa reconstruction. Aussi les religieux offrent-ils aux pèlerins de France une hospitalité empressée.

Un navire anglais nous conduisit à Jaffa où le débarquement s'opéra sans trop d'appréhensions, la mer étant plus calme que la veille. A voir les récifs qui hérissent les abords du quai, on juge les passes vraiment dangereuses, les jours de houle. Nous arrivions donc en Judée, partie méridionale de la Palestine. Il n'y eut que les intrépides pour ne point renoncer à la Samarie. Quelques heures sont prises à visiter Jaffa, où nous vénérons la maison habitée par Saint Pierre ; puis un train qui, pour la vitesse, peut se comparer à nos chemins de fer économiques, nous fait traverser d'abord les jardins d'orangers, auxquels succèdent des plaines verdoyantes ; ce sont ensuite des gorges et des monts rougeâtres, d'aspect aride et triste. Nous voici en gare de Jérusalem, à quelques pas de ses murailles, au but de nos plus ardents désirs... Eh ! bien, nous n'en franchirons la porte que l'après-midi du lendemain.

L'hôtellerie franciscaine, occupée les jours précédents par des pèlerins anglais, n'ayant point ses chambres en état, on dut nous partager en deux groupes Celui dont je faisais partie fut dirigé sur Bethléem. Le sacrifice était acceptable et l'impatience facile à contenir. Cet itinéraire, bien qu'imprévu, se trouvait être dans l'ordre naturel, le berceau précédant la tombe.

On devine que la grotte de la Nativité reçut nos premiers hommages et nos premières dévotions. Le soir même, la nuit et le lendemain matin, on nous vit agenouillés dans ce lieu qui « fleure si bon les mystères de Noël. » Ici les impressions naissent de l'âme des choses. Bethléem a entendu le *Gloria* des anges, les vagissements de Jésus, les cris des Innocents massacrés et le gémissement inconsolé des mères. Que de tendres et poignants souvenirs !

C'était jour de marché. Parmi la variété des costumes, celui des Bethléémites est digne de remarque. Les hommes se drapent de larges manteaux rayés ; les femmes ont de longues robes bleues brodées, et, sur une haute coiffure, des voiles blancs ou jaunis laissent voir des pièces d'or et d'argent, des branchettes de corail, parfois même toute une couronne de monnaies.

Au retour de Bethléem, après une visite à divers sanctuaires, un coup d'œil à l'ancien champ de Booz, un arrêt au tombeau de Rachel et aux vasques de Salomon, nous longeâmes de nouveau la ville sainte pour nous diriger vers Saint-Jean *in montana*, la patrie du Précurseur, que la Visitation de la Vierge, future Mère du Sauveur, fit tressaillir dans le sein

d'Elisabeth ; et, vers les cinq heures du soir, le 30 avril, nous faisions notre entrée à Jérusalem, au chant du *Lætatus sum*, le cantique des allégresses, que composa ici même, voilà trois mille ans, David, roi, conquérant et prophète.

Formés en cortège, nous descendons vers le Saint-Sépulcre, une immense gratitude au cœur, dans une jubilation qui fera place à l'extase, quand nous poserons nos lèvres sur la pierre du Tombeau. Chacun, à son tour, pénètre dans le catafalque de marbre, adorné de lampes et de cierges, abritant le lieu traditionnel de la Résurrection, lui-même abrité sous une coupole que supportent dix-huit piliers.

Dirai-je que dans ce lieu sacro-saint, où sont les reliques les plus touchantes de la chrétienté, une âme de prêtre est remuée jusqu'au tréfond et qu'on ne sort de l'édicule sacré que les yeux en pleurs ? Mais à quoi bon tenter d'exprimer l'inexprimable ? L'esprit est frappé de clartés subites et souveraines. De penser que rien n'est impossible à Dieu, que l'amour est plus fort que la mort, qu'aucune parole n'a infirmé la parole d'Evangile, qu'il faut bien croire des témoins qui se font égorger, qu'un Julien l'Apostat s'est déclaré vaincu par le Galiléen, et que le Galiléen n'a cessé de vaincre, de régner et de commander ; de voir tous ces motifs rationnels de crédibilité, se joindre, comme autant de rayons, au puissant flambeau de la foi, — comment, sous ce double faisceau lumineux, dissipant toutes les ombres et chassant tous les doutes, comment le *Credo* n'éclaterait-il pas ?

Non, rien ne fera que cette tombe ne soit perpétuellement bénie, chérie et glorifiée ; il ne se peut

qu'elle ne le soit plus et mieux que la sépulture des plus grands d'entre les humains, et que la ferveur ne soit infiniment plus vive près du tombeau du Christ, que, par exemple,

> Près de ce puits de gloire où dort Napoléon,
> Dans le cercle sonore et bleu des Invalides (1).

Le vrai puits de gloire, d'une gloire sans tache et sans déclin, le voilà ! C'est ce sépulcre unique au monde, d'où est sorti le premier né d'entre les morts, le prince des rois de la terre (2), le conquérant des âmes, celui qui leur donne la paix — armée contre les seuls vices.

Ce lieu, révéré de l'humanité entière, était, quand nous y entrâmes, rempli de pèlerins grecs. On sait que les Grecs, dont la pâque tombe douze jours après la nôtre, viennent chaque année, par foules de dix à quinze mille, de Russie et d'ailleurs, la solenniser à Jérusalem. Avec quelles démonstrations de piété, quels gestes expressifs : signes de croix répétés, agenouillements, prostrations, fronts touchant la pierre, baisers donnés ou envoyés de la main — le savent ceux qui se sont édifiés à leurs usages cultuels. Je reviendrai sur ces manifestations de nos frères séparés. Pour l'instant, trop de sentiments et de souvenirs m'assiègent, pour ne point leur donner libre cours.

Les fastes de la chrétienté, écrits sur mille points du globe avec la croix et l'épée, ont pris dans ce

(1) *Les Eblouissements.*
(2) Apocalypse, ch. I.

centre du vieux monde et dans ce berceau de la foi, leur origine et leur inspiration. Forme religieuse de la condition militaire, la Chevalerie se fût-elle illustrée par tant de prouesses merveilleuses, si les Grégoire VII, les Pierre l'Ermite, les Urbain II et les Bernard n'eussent entraîné les peuples à la délivrance du Saint-Sépulcre ? « La rude Europe vêtue de fer, dit Carlyle, frémit à leur parole et les suivit où ils voulurent. » L'armée féodale, par une diversion qui sauvait cette même Europe de ses propres fureurs et de la domination du Coran, utilisa dans les Croisades son insatiable besoin de guerre. Non seulement rois et seigneurs, l'élite des chevaliers de pays latins, mais aussi feudataires et roturiers, clercs et laïcs, se jetèrent à l'envi dans l'héroïque mouvement. Pourquoi faut-il que tant d'ardeurs et d'exploits n'aient abouti qu'à un désastreux abandon ! L'imprévoyance et la désunion des chefs en ont été les premières causes. Du moins, la Terre Sainte fut-elle soustraite pour un temps à la puissance musulmane, et les Croisades ont-elles provoqué une complète rénovation chez les peuples d'Occident.

La voilà donc la pierre sainte que Godefroy de Bouillon, sans armes et pieds nus, vint baiser, un vendredi, à trois heures ! Ici, pensais-je, furent signés et datés les parchemins de la noblesse ; ici ont pris naissance les Ordres de Saint-Jean et de Malte, et ces Templiers qu'une opulence corruptrice a perdus ; ici, étaient armés et investis les Chevaliers du Saint-Sépulcre ; sur ces dalles et dans cette poussière, les générations successives se sont traînées à genoux, hommes et femmes, enfants et vieillards.

Tout comme les cavaliers bardés, les enfants même, pauvres petits fantassins en haillons, vinrent ici vérifier à leur insu la prédiction du Sauveur : « Une fois élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Avez-vous lu dans la *Croisade des Enfants* (1) la légende des petits, qui s'en furent, par milliers, sur les routes, vers Jérusalem ? Des voix, disaient-ils, les avaient appelés, des voix blanches comme les voix des oiseaux morts pendant l'hiver. Avec les premières fleurs et les premières feuilles, ils tressaient des croix. Et ils chantaient devant les villages, et tous les enfants couraient vers eux. Il y avait des hommes qui les maudissaient, ne connaissant point le Seigneur ; mais il y avait des femmes qui les retenaient par les bras et les interrogeaient et couvraient leurs visages de baisers ; et de bonnes âmes leur apportaient, dans des écuelles, du lait tiède et des fruits. On leur avait dit qu'ils rencontreraient dans les bois des ogres et des loups-garous, mais c'étaient des mensonges. On faisait sonner pour eux les cloches des églises, et des laboureurs se levaient des sillons pour les épier, et les bêtes les regardaient et ne s'enfuyaient point. Aussi, disaient-ils, nous avons grand espoir, et bientôt nous verrons la mer bleue, et au bout de la mer bleue est Jérusalem, et le Seigneur laissera venir à son tombeau tous les petits enfants...

Plus d'une semaine de siècles a passé.

> Si les temps ne sont plus où l'Europe ébranlée
> Disputait aux Soudans le divin mausolée, (2)

(1) Marcel Schwob.

(2) *Napoléon en Egypte*, par Barthélémy et Méry.

le génie de l'homme, s'étant créé des ailes plus rapides, navires et locomotives sillonnant l'univers à toute vapeur, les Croisés pacifiques de la prière et de la pénitence s'en viennent du vieux monde et du nouveau, vers la même tombe éternellement rayonnante. Chez nous, depuis un quart de siècle, d'autres Pierre l'Ermite, au printemps et à l'automne de chaque année, sonnent au départ, et comme jadis, au pied du Golgotha et autour du Sépulcre, frissonnent incessamment des ferveurs éperdues.

Dans ce premier soir béni, après tant d'émotions et d'évocations, je me plus à considérer nos dissidents grecs, russes, coptes et arméniens, allant d'une chapelle et d'une relique à l'autre, priant bas et haut, foule grouillante au bruit sourd et confus, parmi laquelle était comme noyé notre groupe de quatre-vingts catholiques. Beaucoup de ceux qui ont parlé des sanctuaires de la Palestine daubent sur les prêtres des différents cultes, parce que chacun se défend comme il peut contre les empiètements du voisin. Ont-ils raison ? Ils oublient que la Terre Sainte appartient au sultan, qui tolère sur ses Etats toutes les confessions chrétiennes. Celles-ci, au cours des siècles, ont acquis des droits respectifs et établi un coutumier minutieux. Vouloir qu'il ne s'élève jamais aucun litige entre ces communions, n'est-ce pas vouloir l'impossible ? Du reste, aussitôt que surgit un différend, les consuls, appelés à en connaître, réussissent ordinairement à y mettre fin.

Qu'on me permette aussi un mot touchant l'édicule du Saint-Sépulcre. Il est une déception pour quantité de gens, et, sur ce point, bourgeois et artistes

tombent d'accord. On le trouve enlaidi par les cierges peints et enluminé , quelques-uns gros comme des mâts, par les nombreuses lampes de toute forme et de tout style, les tableaux, les icônes, les guirlandes de roses artificielles, que sais-je ? Ce sont là, dit-on, des ornements d'un goût fâcheux. Mais peut-il en être autrement, étant donné que le clergé des divers cultes conçoit à sa façon la décoration du Sépulcre et que, d'autre part, chacun a dû accepter de ses coreligionnaires des dons souvent disparates. Ce dernier motif pourrait excuser, en France, les curés de campagne, qui sont parfois les premiers à trouver « affligeants » meubles et statues de leur église.

Occidentaux dilettantes, nous rêvons un sépulcre idéal, où de grands artistes auraient mis leur génie : quelque chose comme le tombeau des Médicis sous la coupole de Saint-Pierre de Rome. Non, la cité déchue et désolée ne comporte point les splendeurs de la Renaissance. Le tombeau est tel que l'ont fait des âges troublés, tel, en somme, qu'il convient pour les multitudes. Assez et trop de gens en sont venus de nos jours à priser le reliquaire plus que la relique

Assez et trop de gens aussi se répandent en doléances sur l'incertitude de tel ou tel des saints lieux, dont l'authenticité serait rendue suspecte par de récents travaux. Il y a, on le sait, chez les archéologues palestiniens, deux courants et deux écoles. La querelle des anciens et des modernes n'existe pas que dans le domaine littéraire. A Jérusalem, les Franciscains, héritiers jaloux des traditions séculaires, et tenant à honneur de justifier leur titre de

« Custodes », sont parfois contredits par de jeunes et savants émules, Dominicains ou Augustins de l'Assomption. Telle attribution, insuffisamment contrôlée et donnée comme certaine par les uns, se trouve mise en doute par les autres. Laissons entre eux le débat, entre eux et les savants laïques. A quoi bon se scandaliser ou s'impatienter ? La vérité se dévoilera. En ces matières, l'essentiel, comme le remarquait l'un de nous (1), est de s'attacher au sermon plus qu'à la montagne.

En attendant les clartés nouvelles des modernes érudits, auxquels on ne saurait faire un reproche de rebattre les chemins battus, tenons-nous-en aux judicieuses réflexions de G. Larroumet : « Quelques mètres de terrain, bien ou mal mesurés, quelques pierres authentiques ou fausses, sont ici de médiocre importance. Ce qui est certain, c'est que le Christ a pâti sur les collines de Sion, et qu'il est mort sur l'une d'elles. La vénération des fidèles ne s'égare donc pas ; ils sont certains de s'agenouiller sur la scène du grand drame, un peu plus près ou un peu plus loin du dénouement. Ils ne se trompent que de quelques pas. Les pierres qu'ils baisent en tremblant ont été consacrées par toutes les prières qui ont palpité vers elles (2). »

J'avais beau savoir que le sépulcre n'est pas éloigné du calvaire, et que celui-ci est plutôt une petite colline qu'une montagne ; ce n'est point sans surprise que j'ai vu l'un et l'autre englobés dans le

(1) Docteur J. Tinel.

(2) *Vers Jérusalem.*

même temple. Il suffit de monter seize marches pour atteindre le niveau actuel du Golgotha, converti en un riche sanctuaire à trois autels, dont deux catholiques et un grec. J'eus la grâce d'y célébrer, comme je l'avais fait au Saint-Sépulcre, la nuit même qui suivit notre arrivée. Plus d'une fois, je vins méditer dans ce lieu si saintement mémorable, sur le *Sic Deus dilexit mundum* A vrai dire pour que le cœur se fende ou se fonde, il suffit de réciter amoureusement le *Stabat mater* ou le *Victimæ paschali.*

Je ne cacherai point, ayant été surtout ici témoin de leur piété, mon admiration pour les grecs dont j'ai déjà parlé, qui se disent orthodoxes, mais ne le sont, hélas ! qu'à la façon de Photius et de Michel Cérulaire ! Ces victimes d'une déplorable rupture m'ont paru garder plus vivant l'amour du Sauveur, que les fils de Luther et de Calvin. Nous nous complaisions à observer tous ces pauvres russes, que des privations antérieures et de présentes pénitences attestent si croyants et si aimants. On les rencontrait à toute heure : le matin, dans la basilique où beaucoup passent la nuit, et d'où ils ne sortent que pour revenir assidûment aux offices ; dans la journée, où ils font la navette entre leurs hôtelleries et le temple. Le samedi, je les ai vus enthousiasmés sur la place du parvis, se disputant les fleurs bénites, et je les revois, le jour de Pâques, se répétant l'un à l'autre dans une allégresse sans fin : *Christ est ressuscité !* La veille, ils passaient tenant les trente-trois cierges dans des cylindres de fer blanc ; aujourd'hui, c'est une exaltation générale de tous ces cœurs, battant neuf, si je puis dire, sous

des vêtements usés et déteints. Les hommes n'ont pas que le bonnet d'astrakan, des couvre-chefs multiformes se mêlent à la coiffure nationale. Ils portent des redingotes à pans plissés ou des blouses blanches, serrées à la taille par des cordons de couleur; les culottes sont bouffantes; les souliers éculés alternent avec les bottes. Les femmes sont en robes défraîchies, en caraco d'indienne, en châle, ou le voile sur la tête, avec fichus voyants; elles ont aux oreilles des sequins en guise de boucles; il en est qui vont tête et pieds nus, mais sur la poitrine de ces pauvresses n'en brille pas moins une croix d'or.

Comme j'étais à regarder l'interminable procession, ponctuée de popes aux longs cheveux tombants ou à la houppe frisée, je vois paraître quatre cawas, remplissant l'office d'huissiers. Les cawas ont été définis spirituellement des « valets assermentés qui ont le droit de porter des armes et qui en abusent. » Ceux-ci précèdent un personnage en grand manteau blanc et chapeau claque. J'entends dire que c'est le Consul général russe. Le défilé des pèlerins est interminable. « Ne trouvez-vous pas que ces gens, dit une Française, gardent comme un vague parfum de cire et d'encens? Je les reconnaîtrais les yeux fermés. » On les reconnaissait surtout à leurs chants admirables.

Un jeune peintre parisien (1) qui était des nôtres, et qu'un accident de montagne devait, quelques mois après son retour, enlever à l'affection des siens, avait, dans ses impressions d'artiste, ami des cou-

(1) M. Henri Maurice.

leurs et des sons, écrit ces lignes : « Une nuit, dormant la fenêtre ouverte, je fus réveillé par un chant très doux, montant de la ruelle jusqu'à moi. Je reconnus tout de suite un de ces psaumes en tierce mineure, dont les Russes font retentir les alentours du Saint-Sépulcre. Dans cette ombre tiède, dans ce grand silence d'une nuit d'Asie, j'écoutais avec extase... On distinguait le souffle d'une multitude, et cependant l'harmonie paraissait d'une infinie douceur. Les voix d'hommes étaient superbes et profondes, celles des femmes d'une pureté merveilleuse, d'une égalité parfaite, et aucune ne semblait dominer les autres. Ce qui rendait de tels accents si sublimes, ce n'était ni la science musicale, ni les dispositions artistiques de ces pauvres Russes, mais l'élan commun de leurs âmes de croyants. »

Notre caravane, ayant été photographiée au parvis du Saint-Sépulcre, le vendredi où nous suivîmes avec tant de componction la Voie Douloureuse, de la maison de Pilate au Golgotha, il ne me déplaît point de revoir figurer, autour du groupe escortant notre grande croix d'olivier, quelques-uns de ces moujiks, types de pèlerins des vieux âges, dont les mérites passent évidemment les nôtres.

Un matin, qu'assis au Calvaire, j'en suivais, dans le *Guide* du Frère Liévin, l'historique et la description, une page me revint, inspirée et vécue ici même, sur ce rocher qui a la vertu d'attendrir les plus insensibles : « Quelque chose commence à troubler mes yeux, dit l'écrivain ; c'était inattendu et c'est sans résistance possible : dans ce retrait du pilier qui me cache, voici que je pleure, moi aussi ;

que je pleure enfin toutes les larmes amoncelées et refoulées pendant mes longues angoisses antérieures, au cours de tant de changeantes et vides comédies dont mon existence a été tramée. On prie comme on peut, et moi je ne peux pas mieux. Bien que debout là dans l'ombre, je suis, de toute mon âme, prosterné autant que le soldat qui tout à l'heure rampait pour embrasser les pierres. Le Christ ! oh ! oui, quoi que les hommes fassent et disent, il demeure bien l'inexplicable et l'unique ! Dès que sa croix paraît, dès que son nom est prononcé, tout s'apaise et change, les rancunes se fondent et on entrevoit les renoncements qui purifient; devant le moindre crucifix de bois, les cœurs hautains et durs se souviennent, s'humilient et conçoivent la pitié. Il est l'évocateur des incomparables rêves et le magicien des éternels revoirs. Il est le maître des consolations inespérées et le prince des pardons infinis. »

La *Jérusalem*, de Loti, contient d'autres belles pages, mais aucune n'a cette effusion sincère où perce le cri d'une foi qui n'est pas morte. Quoique appartenant à la Religion Réformée, et bien que ses œuvres ne soient pas sans danger, l'écrivain n'a point, maniant « l'ironie destructive, » nié la divinité du Christ, ni érigé son scepticisme en doctrine. Il doute, sans dogmatiser. Je ne sais si l'on apprécie à leur valeur ses descriptions de la Terre Sainte, sa façon révérencieuse d'exhumer de leurs grottes sépulcrales les grandes figures bibliques, son talent tout personnel de peindre le ciel changeant, les horizons et les paysages. Peu d'impressionnistes

rendent, comme lui, les jeux de la lumière et de l'ombre et les vibrations de la couleur, et je n'en connais point qui fixent mieux, par une sténographie instantanée, la mobilité des spectacles (1). Ajoutons que Pierre Loti est de ceux que révolte l'indécent tourisme des agences, et qu'il sait ne voir, dans les images grossières et les icônes dorées, que « d'innocentes petites barbaries, qui enchantent et consolent la foule innombrable des simples. »

J'imagine que la bibliographie des ouvrages sur la Palestine est à jour : fût-elle incomplète, elle serait encore volumineuse. Mettons à part le poème longtemps célèbre, aujourd'hui délaissé, la *Jérusalem délivrée*. Bien démodées, en vérité, les féeries du Tasse. Aladin, tyran de Solyme et les jardins enchanteurs de Renaud et d'Armide, tout postérieurs qu'ils soient à Hérode, ne paraissent guère moins vieux que lui.

Depuis le *Pèlerin de Bordeaux* jusqu'à Guillaume de Tyr, à Jacques de Vitry, au seigneur de Caumont, au Père Nau, au Chanoine Morison, à Châteaubriand, à Lamartine, à Michaud, et depuis Michaud jusqu'aux de Vogüé, aux de Saulcy, aux Gabriel Charmes, aux Le Camus, aux Loti, et à l'auteur d'*Au pays de Jésus*, que d'historiens, de géographes, de poètes, de chroniqueurs, d'exégètes, jalonnant les intervalles, ont eux aussi parcouru, étudié, décrit la Terre-Sainte, interprété ses annales et ses livres sacrés ! Ce furent d'abord des chroniques minutieuses et naïves, puis vinrent les

(1) *Etudes et Portraits littéraires*, par Michel Salomon.

vues d'ensemble. Avec le romantisme, le ton et la manière changent, on cesse d'être impersonnel ; plus près de nous, c'était l'impressionnisme ; actuellement, la vogue est aux vérifications documentaires, si l'on en juge par le nombre des palestinologues, s'appliquant à contrôler histoires, traditions et légendes, par leurs explorations méthodiques.

Des chantiers anglais, allemands, autrichiens et espagnols fonctionnent sur divers points de la Palestine. Un institut d'archéologie orientale vient d'être fondé par une société allemande. Serait-ce en vue de combattre l'influence française, ainsi que l'avance un journal ? Je l'ignore ; mais on ne peut, depuis le voyage à sensation de Guillaume II, nier l'expansion germanique, dont témoignent à Jérusalem un récent hôpital catholique et la belle église presque achevée de la Dormition de la Vierge. Néanmoins, nos Pères blancs et nos Assomptionnistes ne le cèdent point aux rivaux étrangers. Il existe, à Sainte-Anne et à Notre-Dame de France, deux musées d'antiquités judaïques du plus grand intérêt et que chaque jour enrichissent de nouvelles découvertes.

J'eus l'occasion de converser avec deux savants religieux, un après-midi où je m'étais fait conduire au cimetière des Augustins. Là, un prêtre picard (1), mort en 1889 dans la fleur de l'âge, repose à côté de son père, qui vint finir ses jours près du bon fils et du saint curé que nous avions perdu. Devant les deux *loculi*, dirai-je que je me sentis moins porté à

(1) M. l'abbé Villerelle.

plaindre qu'à envier ces compatriotes et amis ? Ils dorment loin de la terre natale, mais si près du Calvaire, du Saint-Sépulcre et du mont de l'Ascension !

Un des lieux les plus vénérables de Jérusalem, longtemps interdit aux chrétiens, est le Cénacle, où se sont accomplis deux grands mystères : la Cène et la Descente du Saint-Esprit. On nous permit de le visiter, ainsi que les principaux sanctuaires, érigés tant dans l'enceinte de la ville que sur la montagne des Oliviers. Nous vîmes ainsi, grâce aux prévenances de notre directeur, (1) tout ce qu'un pèlerin désire voir et doit avoir vu, et c'est en allant et venant à travers la ville que nous fut révélée sa physionomie.

Rues étroites et mal pavées, dont plusieurs traversées de lourds arceaux et formant des couloirs obscurs, au fond desquels s'ouvre des fois, un carrefour ensoleillé ; murs jaunâtres, lépreux et rongés, percés de petites fenêtres à barreaux, trahissant la méfiance ; dans ces voies étroites, malpropres et glissantes, des types sémites au teint jaune, aux yeux bridés, les cheveux en papillottes sur les tempes, croisent, l'air malheureux, pèlerins et touristes. Et tel est, dans la foule de visiteurs, européens, africains et asiatiques, le mélange des races et des religions, que Jérusalem est comme une Babel où l'on ne s'entend guère qu'entre nationaux.

Les établissements nombreux qu'ont ici les Etats d'Europe donnent, toutefois, à certaines rues et

(1) Mgr Henri Potard.

places un aspect qui rappelle l'Occident. Et je dirai qu'une vue générale de la ville, prise, à différentes heures, de chez les Dames de Sion, de Saint-Sauveur et du mont des Oliviers, m'a produit une impression moins triste que je n'attendais.

Un soir, de la haute terrasse de Casanova, je restai à contempler Jérusalem qu'on découvre presque toute entière, l'hôtellerie étant située non loin de la porte de Jaffa où aboutit la grande artère de la voie ferrée. Coupoles de synagogues et minarets désignent le quartier juif et le quartier musulman : celui des Arméniens se reconnaît aux arbres qui font face à leur église. Se détachant sur le mont des Oliviers, voici, au midi et au centre de l'esplanade du Moriah, les deux célèbres mosquées, dont l'une occupe l'emplacement du temple de Salomon. La tour d'un clocher semble les réunir. Entre Gethsémani et Bethphagé, à mi-côte, s'épanouit, telle une fleur exotique, l'église russe de Sainte-Madeleine. A gauche, plus près de moi, le nouvel hospice allemand prend des airs menaçants devant la porte de Damas aux créneaux sarrasins. Le lourd monument s'encadre des oliviers de la promenade publique, si l'on doit appeler promenade un terrain où la verdure a peine à vaincre l'aridité pierreuse et poussiéreuse qui caractérise la Judée. Du même côté, apparaissent de hauts et larges édifices rectangulaires : ce sont des couvents, des écoles, des hospices. Je suis heureux de penser que religieux et religieuses de France occupent une vingtaine de ces établissements, parmi lesquels fleurit l'école d'exégèse Saint-Etienne, fondée par le P. Lagrange, des Frères Prêcheurs.

Et, chose aussi agréable qu'inattendue, jusqu'ici, la protection de notre consulat n'a fait défaut à aucun d'eux.

Mais que vois-je et qu'entends-je, là-haut, sur le balcon d'un minaret ? C'est le muezzin ponctuel qui, d'une belle voix, plus sonore dans le crépuscule, chante ses versets à Allah et au Prophète. Soudain, voici qu'à l'est, des éclairs, d'abord lointains et espacés, brillent et embrasent toute la ville. Allons-nous avoir la pluie souhaitée ?... Vaine attente ! Il ne tomba que de larges gouttes, vite séchées, insuffisantes à rafraîchir l'atmosphère : c'est qu'en Judée, à partir de mai, les pluies cessent pour de longs mois.

Dans nos causeries du salon, ou pour mieux dire, des salons, puisque, à Casanova, chaque étage possède le sien, dès qu'on cessait d'être « aux prises » avec les cartes postales, et pour faire diversion à nos visites de sanctuaires, on se mettait à causer de tout un peu : souvenirs personnels, histoire, voyages, littérature. Les jeunes filles du monde, Françaises, Belges, Canadiennes, n'étaient pas les moins empressées ni les moins attentives. Appartenant à des familles chrétiennes et éclairées, maniant la plume avec cette facilité qu'ont les femmes à nuancer les sentiments et les choses, leur foi religieuse s'enchante ici du beau ciel d'orient et du grand reliquaire qu'est la ville sainte ; et, délaissant le pinceau dont elles lavaient hier une aquarelle ou enluminaient un missel, il leur arrive d'écrire des pages que ne désavouerait point Mathilde Sérao.

Parmi les Françaises, se trouvaient deux sœurs (1)

(1) M^lles^ Hélène et Yvonne Husson.

qui en étaient, l'une à son second, l'autre à son troisième pèlerinage. On les avait nommées Bérengère et Ermengarde, et même titrées chanoinesses, ce qui ne paraissait point leur déplaire. En attendant qu'elle porte l'aumusse, Ermengarde tient la plume, et voici l'une de ses visions de Jérusalem :

« Il semble qu'on ne jouisse pleinement de la ville, et du ciel et des souvenirs, que lorsque, dans la limpide atmosphère des soirs, on voit de très haut les coupoles lisses, les toits plats et l'horizon doré.

Des heures de rêve ont passé pour moi, à regarder mourir les jours, vivre les crépuscules et naître les nuits, en ce lieu paisible qui nous fut souvent un prie-Dieu.

Tous les rayons du soir semblent se concentrer sur le mont des Oliviers. Une main mystérieuse y dirige des projections roses, comme pour mettre en lumière les souvenirs du Christ qui s'échelonnent au long des pentes. Une ou deux flèches s'égarent et viennent se briser sur la luisante coupole du Sépulcre.

Si le regard se tourne à l'occident, la tour de David, massive et sombre, fait une tache dans le poudroiement d'or qui embrume l'horizon ; tandis qu'au nord où nous sommes, le couvent de Saint-Sauveur, monastiquement paisible, paraît se recueillir dans des lueurs adoucies. Des silhouettes de moines passent en méditant ; leurs bras croisés paraissent garder jalousement la seule richesse qu'ils aient voulue sur terre, la paix du Seigneur.

Jérusalem des soirs !

Jérusalem des nuits ! Je t'ai connue aussi et aimée.

Sous le vent froid nous nous sommes attardées, rêvant de l'étoile des Mages, devant celles qui argentaient le ciel, au-dessus de Bethléem. »

Il faut avoir goûté le charme d'une de ces soirées, pour apprécier la justesse de la description. Voici, pris à Jéricho, un croquis non moins exact, et qui donne bien la sensation d'approcher la Mer morte :

« Le jour tombe et fait toutes choses jolies. Des lueurs encore vives se posent sur les bosquets de grenadiers, dont les fleurs sous ce baiser s'empourprent davantage. Dans l'air qui se charge d'une brume lourde et chaude, les pépiements d'oiseaux demeurent sans écho. Les monts de Moab restent mystérieux sous leur voile de brouillard bleu. Cette nature exubérante semble condamnée, par quelque invisible tyran, au silence et au sommeil, à l'heure même où elle voudrait vivre et chanter encore. »

L'un de nos pieux compagnons (1), poète à ses heures, n'avait pu résister à l'inspiration. J'ai pris au vol cette strophe, écrite sur le Calvaire :

> Ce qu'ici j'aime en toi, Jésus, c'est ta tendresse,
> Tes souffrances, tes pleurs et ton tragique sort ;
> Ici, je crois ouïr le grand cri de détresse
> Dont frémit l'univers à l'heure de ta mort.

Il nous tardait de visiter la vaste esplanade, où triomphe aujourd'hui l'Islam. On sait que le mont Moriah s'étend devant celui des Oliviers, dont il est séparé par la vallée de Josaphat. Les lettrés ont tous lu *Hérodias*, le beau conte que Flaubert a écrit dans sa manière sobre et forte. Le consciencieux auteur

(1) M. L. de Jumilly.

met en scène un farouche samaritain, qui sera le bourreau de Jean-Baptiste, et pour qui le temple de Jérusalem, à peine entrevu du château fort de Machéronte, est un outrage. « Il l'aperçut, dit-il, dans l'écartement de deux collines. Le soleil faisait resplendir ses murailles de marbre blanc et les lames d'or de sa toiture. C'était comme une montagne lumineuse, quelque chose de surhumain, écrasant tout de son opulence et de son orgueil. »

Aujourd'hui, les mosquées d'Omar et d'El Aksa, même réunies, ne feraient point si imposante figure. La célébrité du temple qui a pris la place de celui de Salomon, lui vient de ses heureuses proportions, mais principalement de sa décoration intérieure, faite de mosaïques, de vitraux et de peintures, dont l'habile et ingénieux mélange produit le clair-obscur le plus ravissant.

La mosquée d'Omar a reçu, l'an passé, une visite effectuée dans de singulières conditions. Un rajah des Indes, ayant résolu d'y amener ses femmes, et voulant les soustraire aux regards publics, débarqua de nuit à Jaffa. On prit place dans un train spécial, aux glaces couvertes d'épais rideaux. Des tentes, dressées à la gare de Jérusalem, permirent aux femmes de monter en voiture sans être vues. Douze carrosses, enveloppés de grandes toiles, et précédés d'un piquet de gendarmes à cheval, gagnèrent l'Esplanade, d'ordre supérieur entièrement déserte. Le prince musulman et ses femmes passèrent sous un baldaquin qui conduisait à la mosquée. Assez courte fut la prière au Prophète, car, en moins d'une heure, avait paru et disparu la smalah mystérieuse.

L'étrange visite ne manque point de saveur. Elle témoigne aussi de quelle affluence mondiale Jérusalem est le centre : cela m'amène à dire un mot du Sionisme.

Ce mouvement, qui tend à créer pour le peuple juif une patrie et un droit public en Palestine, a fort progressé depuis 1896, année du premier congrès israélite tenu à Bâle. Le projet si cher à Salvador remonte à plus de soixante ans, et il est poursuivi avec ténacité. C'est un singulier phénomène ethnique, ce retour des enfants de Jacob. Faut-il croire qu'un tiers de la Palestine serait aujourd'hui dans leurs mains ? Ce qu'on ne peut nier, c'est qu'ils sont en majorité à Jérusalem, qu'ils y fondent des écoles, y possèdent une imprimerie et un journal. Peut-être y a-t-il dans le Sionisme une part de rêve et d'utopie : ce n'en est pas moins un vigoureux effort. Les intellectuels s'attachent à donner aux prolétaires juifs une éducation et une espérance qui les relèvent, en leur montrant, sur le sol des ancêtres, l'unité reconstituée et l'indépendance reconquise.

Viendra-t-il un temps où les israélites cesseront de lamenter leur sort près des derniers vestiges du temple ?...

Quel que doive être l'avenir du peuple élu de Dieu, que Dieu réprouva pour son aveugle ingratitude, mais que, à son heure, il se réserve de ramener au Messie eu égard à la foi de ses pères, Jérusalem prend, de jour en jour plus d'extension. Dans un laps de vingt ans, elle a passé de 40 à 60.000 âmes. En raison des pèlerinages et du tourisme croissants, une voie ferrée ne saurait tarder à mettre la ville

en relation commode avec Naplouse. La traversée de la Samarie se trouverait ainsi facilitée, et la prospérité d'El Kouds (1) et de son district ne pourrait qu'y gagner. Déjà, de vastes terrains sont transformés en jardins et en champs cultivés. Le trafic du chemin de fer Jaffa-Jérusalem est considérable, d'où résulte une plus-value des immeubles. Aussi, nombre d'habitations se construisent dans les faubourgs et autour de la ville. Plusieurs de ces constructions, il est vrai, paraissent interrompues : faute de ressources, je suppose. Au reste, rien ici ne se fait à la vapeur : on y prend son temps pour bâtir la maison, comme pour fumer le narguilé.

Durant les huit jours que j'ai passés dans l'antique Salem, j'en ai savouré le charme profond, sévère et doux, m'attardant aux lieux les plus mémorables et les plus attendrissants. L'un de ceux-là est la grotte de Gethsémani. Ainsi que l'a noté un membre de la caravane (2) dans son intéressant journal de route, elle éveille un sentiment qu'on regrette de ne pas éprouver ailleurs. On est vraiment ému de la contempler dans son état primitif. « Telle elle était quand y venait le divin maître, qu'il s'y retirait avec ses apôtres pour prier et manger avec eux, pour s'y reposer la nuit ; telle il la quitta le soir du Jeudi-Saint, telle nous la voyons aujourd'hui. Aucune plaque de marbre, aucune tenture n'en masque les parois, aucune maçonnerie n'en arrondit la voûte. »

Je ne me suis point assis, comme Châteaubriand,

(1) Nom que porte Jérusalem dans la langue du pays.

(2) M. A. Litou.

au bord du Cédron, dans la vallée des Tombeaux, pour relire *Athalie*, devant les murs qui cachent l'espace désolé où fut le Temple, et où l'on peut dire que les ruines elles-mêmes ont péri; mais, du moins, de la divine tragédie de Racine me suis-je rappelé les vers, où Joad inspiré voit la seconde Jérusalem succéder radieuse à la synagogue abolie :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle ?
Peuples de la terre, chantez !
Jérusalem renaît plus charmante, et plus belle.

Dans ces visions repassait toute l'histoire d'Israël. Dieu sait si elle est dramatique, et que d'ères calamiteuses ont connues les fils d'Abraham !

« Il est des tombes vivantes, » a dit un orateur (1). Jérusalem en est une, et de toutes la plus vivante. Ce sont des eaux plus vives que la fontaine de Siloé, que le puits de Jacob et les flots du Jourdain, celles qui ont jailli de l'antique ville de Juda, car y fut mêlé le sang du Rédempteur. Tous les fleuves où se désaltère l'humanité ont pris ici leur source. Ici est la vraie fontaine merveilleuse, où toute soif s'étanche.

Ces murs ont vu la Cène, et l'initiale distribution du Pain et du Vin qui sont la vie surnaturelle, et qui la donnent. Ici commence, dans des lueurs d'aube, la « vision de la paix » qui s'épanouira là-haut sous les rayons du soleil éternel :

Cœlestis Urbs Jerusalem,
Beata pacis visio !

(1) Le Père Ollivier.

Avec les voyants de l'Ecriture, nous avons salué en Sion la figure de l'Eglise. Elle est aussi la figure du Ciel.

Parmi tant de belles prières, la liturgie catholique n'en a point de plus touchante que celle qui se module sur la dépouille des fidèles, quand, l'absoute finie, le cercueil quitte le temple pour le cimetière. Le chant de l'*In Paradisum*, dont nous devons les paroles au tendre génie de l'Eglise, est-il, comme on le dit, une marche funèbre en usage dans les anciens cultes ? Il se peut. Quoi qu'il en soit, qui sait l'entendre est remué par la grave et lente mélopée, scandant la solennelle imploration et le souhait confiant qu'elle exprime. La suprême espérance, de nous dire que les anges et les martyrs introduiront nos chères âmes dans la Jérusalem nouvelle, au sein d'Abraham, en la compagnie de Lazare le pauvre, au tabernacle de la béatitude !

Je ne cherche point d'autre conclusion. La terre qui a porté le Christ, qui l'a vu naître, mourir, revivre et remonter vers son Père, et la ville qui fut jugée digne de figurer l'Eglise et le Paradis, demeurent auréolées d'une gloire indéfectible.

Le Goût de Terroir

MESSIEURS,

Au seuil de ce discours de réception en une compagnie d'élite, je devrais vous dire l'étonnement que j'éprouve à me trouver à cette place, à me voir à cet honneur.

Pourtant, j'ai la sincérité d'avouer que, — ce soir, — je me sens presque à l'aise au milieu de vous, et que je suis surtout très fier de cette distinction.

Et si je m'autorise à parler ainsi, c'est que ce n'est point pour mes mérites personnels que vous m'avez appelé à ce fauteuil, il y a quelque temps déjà, mais bien — n'est-ce pas ? — parce que vous aviez voulu ouvrir une première fois les portes séculaires de notre Académie picarde à la jeunesse que j'avais alors le souriant privilège — hélas ! éphémère — de représenter à vos yeux ; à celle de la *Conférence Littéraire d'Amiens* qui s'oriente et s'instruit ; à celle, enthousiaste et active, des *Rosati Picards*.

Lorsqu'en 1902, votre distingué Directeur annuel saluait l'entrée parmi vous du sympathique fondateur de la *Conférence Littéraire*, il lui disait : « Je crois « répondre au sentiment de l'Académie en vous « demandant d'être le trait d'union destiné à rappro

« cher de notre Compagnie la jeunesse..... Ame-
« nez-nous la à votre suite, aidez-nous à faire, nous
« aussi, place aux jeunes, à combler par eux les
« vides que la mort et l'éloignement ont creusés
« dans nos rangs. » (1)

J'ai eu la surprise imméritée d'être, à cette époque, choisi le premier dans cette pléïade de camarades ; j'étais convaincu que je n'en resterais point longtemps le dernier.

Mais ce fut, pour moi, une joie, car cela réalisait le souhait trop flatteur que m'avait fait un de vos collègues les plus éminents, le sage qu'était M. Moullard, promoteur et perpétuel ami de la *Conférence Littéraire d'Amiens*. Et ce souhait d'être un jour, à l'Académie, un des parrains du modeste membre de la *Conférence* qu'il honorait de sa bienveillante sollicitude, m'était devenu plus précieux depuis la mort prématurée de celui dont ici on n'évoque jamais sans écho la mémoire vénérée.

Aussi me pardonnerez-vous, Messieurs, la satisfaction que je me suis donnée de révéler, en cette solennelle circonstance, un souvenir manuscrit que j'avais discrètement et très pieusement gardé.

L'Académie avait déjà choisi, depuis dix ans, parmi les *Rosati picards* une élite de littérateurs et d'artistes. Vous avez tenu à faire plus encore, et à appeler aussi à vous un représentant de la juvénile ardeur de cette Société locale, — et vous m'avez élu.

Mais si vous avez voulu distinguer surtout en moi un des premiers ouvriers de cette entreprise, per-

(1) Ch. Pinson. Réponse au discours de réception de M. Léon Randon sur *La jeunesse*. Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1902.

mettez-moi, en vous en remerciant, de partager cette récompense enviable avec mon compagnon d'il y a quatorze ans, terrassé en chemin. Emmanuel Vion serait à cette place, peut-être, si la mort ne l'avait cueilli trop tôt, comme on détruit parfois un bouton en coupant des roses fanées. Poète délicat et penseur érudit, il eût honoré votre Compagnie, et sa douce philosophie de rêve eût fait refleurir parmi vous le nom de Vion, comme au temps déjà ancien où son grand-père animait de son esprit original vos réunions savantes. A cet ami dont la modestie a laissé trop ignorer le talent, je devais ce soir cette pensée pour associer Emmanuel Vion à l'honneur qui m'est fait.

***

Mais je ne veux pas oublier que je vous dois un discours ; car les honneurs — malheureusement — se paient. Je viens donc vous verser aujourd'hui la monnaie que j'ai pu amasser en ma bourse de pauvre. Je n'atteindrai sans doute pas la somme nécessaire pour solder mon entrée chez vous ; j'arrive, néanmoins, plein de confiance. Je compte en effet que vous m'accorderez cette première fois le crédit de votre bienveillance, et, si, plus tard, je ne pouvais jamais vous régler moi-même votre aimable créance, je me flatte d'avoir parmi vous des amis dont le surcroît de talent suffirait amplement à compenser ma dette pour maintenir l'Académie d'Amiens au niveau élevé de son antique réputation.

Académie d'Amiens ! Académie de notre pays ! Comme nous aimons à évoquer ce nom ! Combien

tout ce qui contribue à la plus grande renommée de la Picardie attire notre sympathie, et fait vibrer notre être !

C'est que des liens invisibles, mais puissants, nous y attachent malgré nous.

* * *

On dit de certains vins, de certains cidres, qu'ils ont un *goût de terroir* ; on leur reconnaît en effet un bouquet tout spécial, un parfum indéfinissable qui n'a de rapport avec aucune autre saveur.

Ce goût de terroir bien connu, et toujours apprécié des gourmets, d'où vient-il, comment naît-il ?

Point n'est besoin de réfléchir longtemps, ni d'être savant spécialiste pour lui trouver trois facteurs principaux : le climat, la nature du sol, la culture de ce sol.

Suivant que la température moyenne d'un pays sera chaude ou froide, la végétation y sera luxuriante ou débile, les moissons en seront abondantes ou pauvres Des climats différents font éclore des espèces différentes de récoltes ; et nous savons que la même essence d'arbre donnera ici d'excellents fruits, là de mauvais, ailleurs n'en donnera point du tout.

Indépendamment du climat, le sol fournira des produits plus ou moins beaux selon qu'il sera de telle ou telle nature. Dans une même région, dans un même endroit, un champ sera plus fertile que celui d'à-côté qu'une haie sépare, et les vignes d'un clos peuvent être plus renommées que leurs voisines.

C'est que le sol y est meilleur, que la terre en est mieux composée, y est plus meuble ou plus grasse; c'est que les eaux naturelles l'humectent plus rationnellement; c'est, peut-être encore, qu'il est mieux exposé sur le penchant d'une colline, à l'ombre d'une forêt. Qu'importe? en un mot, il plaît mieux à certaines plantes.

Mais voici que ce sol lui-même, dont la nature ne changera pas, pourra devenir plus ou moins productif selon les soins que nous lui donnerons. Nous le labourerons et le bêcherons, nous le nourrirons d'engrais bien combinés, nous le soignerons et l'entretiendrons avec méthode, et, par ce travail persévérant, par une intelligente culture, notre sol deviendra meilleur.

Remarquons en ce moment que, sur les trois éléments dont nous venons de parler, deux sont naturels, absolument en dehors de nous, le climat et la constitution du sol, tandis que le troisième, la culture, est au contraire de notre domaine personnel, dérive de notre initiative et de notre intelligence.

Donc, sous un climat déterminé, tel sol, cultivé comme il faut, produira des raisins ou des pommes dont le jus précieusement recueilli aura une saveur spéciale. Et cette saveur, due à la combinaison nécessaire de ces trois causes, sera forcément inimitable par suite de l'impossibilité de rencontrer autre part, et en même temps, trois facteurs respectivement identiques, un seul ou même deux ne suffisant point.

Voilà pourquoi le goût de terroir ne se donne pas, ne peut être créé. Nous constatons qu'il existe

là, et c'est tout. Par n'importe quel moyen, par n'importe quelle culture, nous ne pourrions obtenir ailleurs de fruits qui le produiraient semblable.

Le goût de terroir ne s'acquiert pas.

Le goût de terroir ne se contrefait pas.

***

En Art et en Littérature, existe également le goût de terroir C'est lui qui constitue la base et qui est la raison d'être de ce qu'on a appelé la cause provinciale, le régionalisme. N'est-il point curieux de remarquer que cette saveur spéciale des fruits de l'esprit provient des mêmes causes que nous venons d'énumérer : le climat, la nature du sol qui les fait germer, et sa culture ?

Peut-être trouverez-vous plaisir à faire, avec moi, ces constatations.

***

Qu'on le veuille ou non, en France particulièrement, existeront toujours des régions physiquement différentes, et cette inépuisable et merveilleuse variété, a-t-on pu dire, est peut-être ce qui caractérise le mieux notre pays.

Or, la latitude sous laquelle nous vivons a-t-elle une influence sur les productions de notre esprit ? Cela est de toute évidence.

Les critiques les plus distingués se plaisent à rechercher et à indiquer sous quel climat les œuvres artistiques ou littéraires ont été conçues. Et l'impression dominante qu'ils y trouvent a bientôt son

explication. Avec mille nuances, les œuvres septentrionales auront comme caractère général la pondération, les méridionales, l'exubérance.

D'un côté, en effet, les brumes, les choses grises, la mélancolie ; de l'autre, le soleil, les éclats éblouissants, la gaîté.

Qui donc nierait ces relations ?

Pour ne parler que de nous, nous constaterons que le climat du Nord oblige les septentrionaux à rester souvent chez eux ; que la vie familiale existe donc chez nous plus qu'ailleurs avec toutes les conséquences qu'elle fait naître : travail et étude, échange des idées, buts longuement prévus, effort raisonné en commun, toutes les qualités sérieuses que donne l'intimité du foyer, si poétiquement exaltée par l'un des vôtres ; cette intimité féconde d'où naît également le confort qui fait de nos objets familiers, « façonnés par l'usage aux doigts qui les « manient », des « prolongements de nous-mêmes », et des choses aimées qui, dit M. Henri Michel, « nous attachent aux êtres et aux lieux, nous y re- « tiennent par les liens secrets d'une chère accou- « tumance, et font plus profondément nôtre la mai- « son où est le foyer de notre vie. » (1).

Les mêmes conceptions légendaires sont présentées de différente façon ; et notre vieux père Noël, chaudement emmitouflé, dont la barbe blanche se confond avec la neige épaisse qui le couvre, sera ailleurs transformé en un amour frais et rose n'ayant pour tout vêtement que ses ailes légères.

(1) Henri Michel. *Notes sur la Hollande et sur l'intimité.* Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1897.

Le sculpteur laissera des arêtes plus ou moins vives et modifiera ses modèles selon que son œuvre sera ou non destinée à subir les affronts des pluies, les assauts des vents, ou le calme des brises et les caresses du soleil.

Nous voyons l'architecture obligée plus encore de se plier au climat, de donner à nos maisons des dispositions spéciales, des toits variant selon l'abri qu'ils ont à assurer, des formes robustes ou légères. Et votre collègue Maurice Percheval, avec son merveilleux don d'observation et ses expressions concrètes, toujours si frappantes, constate qu'à nos Cathédrales du Nord, il fallait « les portails dentelés « et fouillés pour qu'un fantôme de soleil errant « dans le brouillard y esquissât un jeu d'ombres et « de clarté ; il fallait la largeur des baies ajourant « les ténèbres des voûtes par un éclairage de pier- « reries ; il fallait, au lieu de l'étroitesse du larmier, « les gargouilles en saillie pour cracher les pluies « chassées par le vent de tous les horizons. » (1).

Aussi le caractère général d'un pays se ressent toujours de son climat.

Dans notre Picardie agricole, sans obstacles naturels, la température, toujours suffisamment clémente mais d'une étonnante mobilité, permet de multiples cultures qui obligent à un travail varié et constant, et qui enlèvent à la platitude de nos paysages la monotonie de bien d'autres régions au ciel régulier.

De ce climat changeant, cause d'activité productive, vient l'ingénieuse diversité de notre esprit picard.

* * *

(1) Maurice Percheval. *Les choses anciennes*, discours de reception. Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1900.

Mais la nature du sol et de ses produits vient, à son tour, s'ajouter encore ici au climat pour spécialiser les œuvres artistiques ou littéraires. Son influence est aussi facile à constater.

Matériellement n'est-il point certain que la composition géologique du sol crée des arts spéciaux suivant qu'on y rencontre des rivières à utiliser, ou qu'on y trouve de la glaise, de l'argile, de la pierre ou du marbre ? N'est-il point certain que, selon l'essence du bois qu'il aura à sa portée, l'entailleur d'images sculptera des œuvres plus ou moins fouillées ?

La matière, en effet, ne se soumet pas à toutes les fantaisies Il y a des formes auxquelles elle se pliera mieux, et que l'artiste devra lui donner, sous peine de nuire à son œuvre.

La beauté d'un travail résulte de l'accord parfait entre la forme et la matière. Telle moulure, qui est concevable en pierre tendre, serait un non-sens en granit.

L'art mobilier de nos paysans surtout nous offre de frappants exemples d'une adaptation toujours pratique de la forme à la matière, et j'ai souvent remarqué notamment la différence de façon des sabots suivant les régions, pensant, sans avoir approfondi la question, que les formes adoptées sont sans doute imposées tant par le travail spécial au bois employé que par l'usage auquel on les destine.

De leur côté, les peintres, les poètes ne pourront se servir que de tons déterminés ou d'expressions consacrées pour rester dans la note vraie lorsqu'ils décriront ce qu'ils voient ou s'en inspireront.

Il y a plus. Ce qui domine davantage dans une œuvre artistique ou littéraire, c'est le caractère de celui qui l'a conçue. Et cette idée n'est que la paraphrase du vieil adage classique : le style, c'est l'homme.

Or, notre sol nourricier a, sur notre caractère, une influence indéniable. Voici des gens acariâtres, pessimistes, méchants : ils vivent au milieu d'une nature ingrate qui ne les satisfait pas. Ces ouvriers calmes, pratiques, persévérants, cultivent une terre meilleure, mais qu'il faut faire produire avec mille soucis. Chez nous, le sol riche fera naître une nuée de travailleurs sérieux qui s'en disputeront les moindres parcelles, qui l'étudieront et le remueront profondément sans se lasser, tandis que, plus loin, chantera joyeux ce rêveur indolent qui n'a qu'à récolter les fruits d'une campagne fertile, où les fleurs poussent sans qu'on les ait semées.

Les aliments eux-mêmes fournis par notre sol, l'aspect même — souriant ou aride — de ce sol, auront aussi leur influence sur la vivacité ou la décision de notre imagination. Un buveur de bière au pays noir peut-il avoir les mêmes pensées qu'un buveur de vin sous un ciel ensoleillé ?

Mais soyons plus abstraits, et puisque nous parlons d'idées et de conceptions artistiques ou littéraires, considérons le sol où elles mûrissent : notre esprit.

Est-il spécial ? Peut-il varier d'une région à une autre ?

Outre le caractère qui agit sur l'intelligence de l'individu, l'instinct le guide vers le milieu pour

lequel il est fait. La nostalgie du terroir le ramène tôt ou tard vers le pays où il doit vivre ; vers la nature qu'il aime parce qu'il est né à côté d'elle, qu'il a vieilli en même temps qu'elle ; vers les choses qui lui sont familières parce qu'il est créé pour elles comme elles sont créées pour lui, parce que, de lui-même et sans qu'il s'en doute, il s'était harmonisé avec cette ambiance, et qu'il est toujours mauvais de rompre une harmonie.

On peut oublier son patois, on ne perd pas son accent.

On peut aimer la grande musique, on est toujours plus ému en entendant les modestes refrains de chez soi,

« — Ces vieux airs du pays au doux rythme obsesseur,
« Dont chaque note est comme une petite sœur ;
« Dans lesquels restent pris des sons de voix aimées ;
« Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
« Que le hameau natal exhale de ses toits ;
« Ces airs dont la musique a l'air d'être en patois. » (1)

Et c'est ainsi que l'amour du clocher est fait aussi et surtout de souvenirs qu'on ne peut séparer du sol même où les placent nos impressions d'enfance.

Cet instinct est une force naturelle dont personne ne se peut dégager. Il pénètre en nous avec le lait de notre nourrice ; car le sein maternel ne nous fournit point seulement les aliments nécessaires à notre existence matérielle, il laisse encore en nous des éléments impondérables qui seront notre caractère et que, jamais, nous ne pourrons faire disparaître.

(1) Edmond Rostand. *Cyrano de Bergerac*, Acte IV, Scène III.

Et nous touchons ici aux grands et passionnants problèmes de l'atavisme qui nous fait ressembler à nos aïeux, et de l'hérédité. Problèmes psychologiques autant que physiologiques. De même que l'enfant conçu portera les marques physiques et morales des émotions ressenties par sa mère, pourquoi donc ne serait-il pas également imprégné du milieu où celle-ci évolue, du caractère même par conséquent du pays où il va voir le jour ?

Ah ! Messieurs, cette constitution-là de notre âme est indestructible.

Le plus déraciné des vagabonds, le plus insouciant des chemineaux, s'arrête un jour sur sa route lointaine. Malgré lui, une haie fleurie, un gazouillis d'oiseaux lui remémorent un moment de sa vie familiale, un coin de son pays natal. Et, sentant perler une larme, il se remet en chemin avec un haussement d'épaules. Mais il a beau faire ! La chanson qu'il entonne ne supprime pas la trace humide marquée à son insu sur la poussière de sa joue ; le sourire de la plus belle nature n'effacera jamais la pauvre image inscrite en son cœur.

* * *

Donc le milieu où nous vivons, où naissent nos sensations, formé des deux influences combinées du climat et du sol, donne déjà à nos œuvres un caractère bien spécial. Que sera-ce lorsqu'y viendra s'ajouter le troisième élément : la culture du sol ?

Il ne suffit point de naître dans un pays pour en subir l'empreinte complète : il faut y être élevé.

Ici nous triomphons encore, car si la culture est

pour beaucoup dans une saveur particulière des fruits, les idées — suivant les régions — doivent être particulières.

Elles germent dans notre esprit ; or, comment notre esprit est-il cultivé ?

Nous l'éduquons d'abord nous-mêmes, sur notre propre initiative, par nos études vers lesquelles nous poussent nos goûts instinctifs, que, — nous venons de le voir, — le climat et la nature du pays que nous habitons ont rendus spéciaux.

Nous l'éduquons surtout malgré nous, sans nous en douter.

Tous les jours, devant nous, nous avons des paysages propres à notre région, ces longues plaines, ces horizons lointains dont la ligne ondule à peine contre le ciel, ces silhouettes de travailleurs courbés, ces fumées industrielles venant rejoindre le brouillard gris des marais verdoyants.

Nous vivons au milieu des coutumes de nos compatriotes, mœurs créées par les besoins locaux, par les caractères que le climat et le sol ont donnés aux habitants, et qui par conséquent sont harmonieusement adaptées à cette atmosphère dans laquelle elles sont nées et dont dépend leur existence.

Nous écoutons le bon langage traditionnel des aïeux avec ses expressions inimitables, reflet de la pensée de ceux qui le parlent, bourré de comparaisons vécues ; notre patois pittoresque que nous respecterons et défendrons d'autant plus que nous le verrons plus décrié, comme nous le ferions pour un vieillard fatigué et méconnu que d'inconscients enfants voudraient malmener.

Nous aimons nos distractions locales, et à la paume, au jeu d'arc, ou à la boule, nous rencontrons M. Cacheux, M. Dupontreué ou M. Coulon; nous nous trouvons en rapports commerciaux avec Madame Candeille ou M. Poirion dont l'habillement conserve encore quelque vestige d'une mode ancestrale.

En consultant chaque matin notre journal, nous y voyons des articles signés La Fleur, Lord Tillon ou Tiot Blaise; nous y lisons, sous des noms de lieux évocateurs, un réglement pour le marché à réderies; nous y apprenons la mort d'un hortillon, le mariage d'une ressarcisseuse, ou la vente d'une tourbière.

En nous rendant au travail, nous passons devant le rébus du cabaret « H coin » ; nous entendons un joueur d'accordéon; nous humons le fumet connu des bons plats du pays.

Nous traversons nos cités industrielles dont l'aspect n'est nullement celui des villes voisines. Chez nous, la vie d'intérieur qu'impose le climat est cause de l'absence d'art public pour des voies qu'on ne traverse qu'affairé. La rue est, au contraire, plus coquette dans le Midi, parce qu'elle est grouillante de la multitude des promeneurs qui recherchent un peu d'air.

Nos villages non plus n'ont point la banalité que nous supposons. Ils ont bien leur cachet propre avec cette longue route uniquement bordée de granges; pas d'autre ouverture qu'une haute porte cochère par laquelle, quand le chariot n'y est point remisé, nous apercevons, au fond de la cour à fumier, la maison blanche et bleue du fermier vigilant. Sur un soubassement en cailloux, la charpente en bois

tortu, garnie d'un mortier de terre grasse et de paille hachée, n'a point la résistance nécessaire pour soutenir un étage, si bien que, le moindre arbre dominant facilement les toits, nos communes rurales semblent, de loin, n'être qu'une agglomération d'arbres d'où émerge parfois la hauteur timide d'un clocher gris (1).

En un mot tout, autour de nous, sans que nous nous en doutions, a son caractère bien particulier.

Education inconsciente de notre esprit; car tout cela, tous ces riens faisant partie de notre vie ordinaire, pêle-mêle, malgré nous, s'amoncèlent peu à peu en notre cerveau. Et, comme notre cerveau ne se sert pas de ces menus détails qu'il n'a pas recherchés, tout cela qui, à chaque heure du jour, y pénètre quand même, tout cela y croupit, s'y moisit, y forme une sorte d'humus sur lequel, sans qu'on l'ait semée, éclot un jour une timide fleur, une idée.

Comment concevrait-on que cette petite plante se développant dans ce sol, dans ce terreau de pensées et de visions familières, ne produisît pas des fruits spéciaux ?

N'est-ce point là, Messieurs, le secret de cette saveur inimitable dont nous proclamions l'existence fatale dans nos œuvres littéraires ou artistiques ?

Et remarquons, à présent, que cette éducation journalière des habitants d'un pays subsiste toujours même chez ceux qui le quitteront pour longtemps. Les premières impressions de jeunesse, vous le savez, sont les plus tenaces et les plus fortes ; elles

(1) Cf. Demangeon. *La plaine picarde.*

dominent, malgré tout, les impressions nouvelles si intenses soient-elles. Le vieillard qui se souvient d'un détail de son enfance ne se rappelle déjà plus l'évènement d'hier. Sully-Prudhomme l'a constaté :

« — Comme un prompt échanson qui, sans reprendre haleine,
« Passe devant la coupe, et la tient toujours pleine,
« Le temps passe, et remplit la mémoire à plein bord.
« Le souvenir nouveau, c'est la dernière goutte
« Qui, sous le moindre heurt, s'en échappe d'abord,
« Tandis que la première au fond demeure toute. »

La teinte fondamentale que nous procure notre éducation première perce donc quand même, malgré l'intensité des autres impressions postérieures. Parfois, il faudra un certain temps écoulé pour qu'on la reconnaisse dans nos œuvres. Ne faut-il pas aussi des années avant qu'on sente tout le bouquet des vins généreux ?

***

Le goût de terroir est-il utile en art et en littérature ? — Poser la question, c'est presque la résoudre.

Grâce à lui, nos œuvres ont une originalité qui les fait apprécier davantage. Le même sujet, le thème le plus banal acquerront par lui un intérêt nouveau ; les idées générales seront conçues et exprimées de façon neuve. Et cela crée, par conséquent, un embellissement et une sorte de rajeunissement dans l'expression de nos sentiments, attraits nécessaires pour la curiosité des masses et utiles à leur éducation.

Dès qu'en effet une œuvre d'art reproduit un coin connu, constitue un objet usuel, nous nous approchons et l'examinons de plus près et avec plus d'attention ; dès qu'un livre parle de chez nous ou des nôtres, dépeint nos mœurs ou critique nos vices, nous le lisons plus volontiers et nous le faisons lire. On a toujours plus de goût pour une étude dont on sait déjà les principes, et on arrive à s'intéresser aux détails les plus arides quand on n'a besoin d'aucun effort pour les comprendre.

Si donc l'écrivain ou l'artiste profitent de cette œuvre locale pour émettre des théories nouvelles, s'ils se servent, pour les exprimer, de formules familières, ils feront pénétrer leurs idées chez les plus réfractaires qu'ils prépareront ainsi aux joies idéales du grand art et de la poésie.

Et puis, même en dehors de ces sérieux avantages, n'y a-t-il pas intérêt à faire ressortir aux indifférents trop nombreux la beauté de la région où ils vivent ? Combien, — après l'avoir entendu exalter ou l'avoir vu détaillé, — revoient avec amour le site banal où, chaque jour, ils passaient insouciants ? Que de tableaux dont l'art est ignoré de ceux-là mêmes qui les possèdent, qui — ayant toujours vécu au milieu d'eux — n'ont jamais eu l'idée de remarquer toute la poésie qu'ils expriment.

Le poëte Maurice Rollinat, un jour, dans un village du Berry, croise un modeste enterrement. Il s'arrête, et, chapeau bas, laisse défiler devant lui ce cortège ordinaire des deuils locaux. Ecoutez ce qu'il note :

Le mort s'en va dans le brouillard
Avec sa limousine en planches.
Pour chevaux noirs, deux vaches blanches ;
Un chariot pour corbillard.

Hélas ! C'était un beau gaillard
Aux yeux bleus comme les pervenches !
Le mort s'en va dans le brouillard
Avec sa limousine en planches.
Pas de cortège babillard ;

Chacun, en blouse des dimanches,
Suit, morne et muet, sous les branches.
Et, pleuré par un grand vieillard,
Le mort s'en va dans le brouillard (1).

N'était-il point très beau ce convoi que les Berrichons n'avaient regardé que le temps d'un salut ?

A la jeune guenon qui croquait une noix verte et la trouvait mauvaise, le singe de la fable répond :

« Les noix ont fort bon goût, mais il faut les ouvrir. »

Or nous avons besoin d'œuvres nous indiquant qu'il faut ouvrir nos noix. Alors seulement nous n'abîmerons plus nos paysages ni nos monuments ; nous respecterons nos traditions jolies ; nous aimerons la poésie de notre foyer familial, et nous n'oublierons plus nos chansons.

Lorsque le goût de terroir se rencontre non plus dans une œuvre locale, mais dans une œuvre au sujet général, son utilité est semblable à celle des arômes divers qui peuvent parfumer le même plat et qui le font différemment apprécier des gourmets.

Il est indéniable que chacun voit les choses à sa manière selon la constitution physique de ses sens,

(1) Maurice Rollinat. *Dans les brandes*, 1er vol. 1877.

même très éduqués. Et les artistes et écrivains des écoles nouvelles si critiquées se bornent à affirmer, non sans raison, qu'ils ne peignent que ce qu'ils voient et comme ils le voient. Si donc les façons de voir sont différentes pour des individus différents, il y a mille chances pour qu'elles se ressemblent beaucoup, et de plus en plus, pour des individus de même région, par conséquent de même race, de même nature, de même constitution. Voilà pourquoi nous sommes appelés à comprendre mieux que quiconque l'œuvre d'un des nôtres, alors que nous n'éprouvons parfois aucune sensation devant le même sujet traité par d'autres.

Ce goût de terroir, cet arôme, cette manière de voir sont donc encore utiles dans les sujets généraux puisqu'ils deviennent un trait d'union indispensable entre le penseur et la Société qu'il veut instruire.

Mais une objection est faite par les adversaires du régionalisme. A quoi bon approuver ces différences légères, pourquoi les exalter ? Vous allez à l'encontre de notre unité nationale. La France ne devrait être et n'est qu'un vaste terroir dont les produits renommés n'ont qu'un goût, qui s'appelle l'esprit français.

L'objection, si attrayante soit-elle, n'est pas sérieuse. L'esprit français en effet forme et formera toujours le fond de nos œuvres. Il est présenté sous des parfums différents, voilà tout.

N'y a-t-il pas de même le vin de France dont les crûs sont si divers ?

Quant à l'unité nationale, loin d'être atteinte, elle ne peut qu'y gagner. Les plus beaux bouquets sont faits de la variété des fleurs qui les composent. Et ce

ne sera jamais parce qu'un œillet ou une rose embaumeront davantage que pourra se dénouer le ruban qui lie une gerbe.

Non, « l'uniformité dans les intelligences, m'écri-
« vait jadis M. Lucien Macaigne, est déplorable.....
« De tous ces esprits, formés aux mêmes méthodes
« comme aux mêmes contacts extérieurs, aucun
« sentiment personnel, aucune pensée originale ne
« jaillira..... La littérature et l'art ont tout à gagner
« à se retremper fortement dans les traditions locales,
« à s'inspirer de ces tournures d'idées spéciales à
« chaque terroir que les patois expriment avec tant
« de saveur et parfois de finesse. »

* * *

Nous en arrivons alors à rechercher comment on peut maintenir et développer ce goût de terroir qui est utile et nécessaire.

Je ne l'indiquerai que rapidement.

Nous savons que, des trois éléments qui constituent le goût de terroir, deux sont naturels et indépendants de notre volonté, mais le troisième nous est au contraire tout personnel : l'éducation de notre esprit.

Nous devons, croyez-moi, guider une grande partie de cette éducation vers les choses locales. En même temps qu'on nous donnera un fond sérieux de connaissances générales, pourquoi ne point nous parler en détail de la région où nous vivons ?

Un unique programme national de l'Enseignement est une erreur mille fois reconnue, bien qu'on n'y ait point encore remédié. Chaque pays devrait avoir

sa façon d'enseigner selon le caractère, les aspirations et les besoins de ses écoliers.

En tous cas, — et, pour ne point aborder ces trop graves problèmes, — la connaissance de l'histoire locale pourrait devenir une des branches importantes de l'éducation ; et non pas « l'Histoire », dans le sens restreint et l'acception exclusivement militaire et politique qu'on lui donnait jadis, mais bien l'histoire plus étendue et plus rationnelle de la Société entière dans tous ses besoins intellectuels et matériels.

Cette histoire locale, la plupart du temps ignorée, est absolument différente de la grande histoire générale indispensable, et en marge de laquelle seulement nous devons l'écrire. Et ne craignez pas, Messieurs, une concurrence néfaste à notre histoire nationale : ce n'est pas — a-t-on déjà dit — diminuer l'immensité de la mer que d'enfermer un coin de ses eaux dans un petit cercle de rochers.

En dehors de l'école, — et à côté des archives pieusement collectionnées, — les *Musées régionaux* pourraient fournir un enseignement précieux et efficace, s'ils étaient complets d'abord, et surtout s'ils étaient classés d'une façon méthodique Ils auraient en outre cet énorme avantage de contribuer au maintien, par l'exemple, de l'art local et des traditions des aïeux, et devraient devenir « non seulement des « centres d'instruction et d'éducation artistiques, « mais encore les conservatoires de la personnalité « de chaque contrée, en réunissant toutes les mani- « festations d'art même les plus humbles de la « région. » (1)

(1) Auguste Marguillier. *Les Musées régionaux.* « Mercure de France », n° du 15 février 1906.

On a prétendu que cette spécialisation de l'éducation n'aurait pour effet que de rapetisser l'intelligence et réduire la volonté. C'est une erreur. Déjà nécessaire au développement de ce goût de terroir dont nous avons constaté l'utilité, elle est devenue aujourd'hui indispensable par la force même des choses, ne serait-ce que pour permettre une navigation plus rapide et plus sûre au milieu de cette mer effrayante des connaissances humaines dans laquelle l'instruction et le progrès déversent chaque jour des torrents nouveaux.

Enfin des sociétés locales devront être créées et encouragées pour maintenir les traditions, ou tout au moins les recueillir et en vanter le charme; pour pallier, autant que possible, les méfaits d'une centralisation néfaste, supprimant dans l'Art et dans la Littérature les éléments pittoresques et variés; en un mot pour laisser au pays la vie que nous devons vivre, la vie pour laquelle nous sommes constitués physiquement et moralement.

Mais ces Sociétés de tradition veilleront à ne pas être les ennemies du progrès social. Préconisant le respect des anciennes coutumes, elles devront savoir faire justice de celles qui n'ont plus d'intérêt réel, pour revenir vers celles qu'on a, à tort, abandonnées et qui donnaient au pays un inimitable cachet d'originalité. Loin d'immobiliser la vie régionale dans sa naïveté première, elles répondront au contraire à cette objection en redonnant alors à la province les éléments vrais de son existence même et d'une nouvelle activité, et en prouvant que, pour aller de l'avant, cette force là surtout n'est point à négliger.

Nous retrouverons ainsi bientôt un art local qui sera d'autant plus intéressant qu'il s'adressera même aux petites choses, même aux plus modestes de nos objets usuels.

Nous retrouverons aussi une littérature qui sera comprise des plus humbles, puisqu'elle notera leurs pensées et éduquera leur esprit dans la simplicité des expressions coutumières, voire même dans la franchise du patois ancestral. Oui, du patois : les grammairiens, en effet, auront beau sarcler les allées du langage français, cette herbe-là y repoussera quand même jusqu'à les lasser, car il y aura toujours des semeurs imprévus, comme il y aura toujours des oiseaux ou du vent, pour en colporter la graine vivace.

Objets usuels ou patois! N'en faisons pas fi. Ils sont le commencement et la base de toute éducation artistique et littéraire. C'est en butinant sur des fleurs communes que l'abeille arrive à nous donner son miel délicat et sucré.

Secouons donc à jamais l'indifférence que nous montrons pour les choses simples au milieu desquelles nous vivons. Il faut que nous apprenions et que nous sachions qu'elles sont l'un des éléments prépondérants dont notre âme est faite.

La patrie, a dit Renan, c'est le souvenir des grandes choses qu'on a faites ensemble.

La petite patrie, dirons nous, c'est la mémoire indestructible de nos évènements familiers.

Alors, quand sera achevée cette éducation de notre esprit, ne voulant nous appuyer sur le passé que pour mieux nous élancer vers l'avenir, nous

aborderons des œuvres plus élevées qui seront marquées de ce goût de terroir, parfois imperceptible, mais que n'arriveront jamais à faire disparaître totalement les plus savants mélanges.

Ce sera la renaissance de l'activité régionale dans ce qu'elle a de plus séduisant; ce sera de nouveau l'émulation bienfaisante que l'unification supprime.

Les provinces, disparues officiellement dans un morcellement illogique, sont encore debout malgré les efforts de plus d'un siècle, malgré leurs portes largement ouvertes à tous les éléments destructeurs de leurs originalités.

C'est que les groupements sont nécessaires entre gens ayant mêmes goûts, mêmes caractères, mêmes coutumes. Et plus ces groupements sont restreints, plus ils deviennent jaloux de ce qui les distingue des autres.

Les communes ont des rivalités que ne connaissent point les cantons; la province a une plus grande fierté d'elle-même que n'en peut avoir la Nation.

Et si les grandes patries ont à déplorer parfois l'utopie d'une « Internationale », les petites patries, elles, n'auront point de sitôt la désillusion d'une « Interprovinciale ».

Ce n'est pas tout ; et les régions sont, plus que jamais, nécessaires, parce qu'elles doivent rester, grâce au respect de leurs traditions locales, les gardiennes vigilantes de cet « esprit français » que Paris ne saurait plus guider à lui seul.

Paris, ce centre énorme qui instruit mais qui sophistique les intelligences disparates qu'il attire ;

Paris, ce rendez-vous recherché de trop d'étrangers dont il s'efforce de flatter le désœuvrement rémunérateur ; Paris, forgeant, dans ce tohu-bohu, des œuvres nouvelles, ne peut plus avoir l'indépendance que réclament l'art et la littérature de notre France.

Heureusement, sans souci du dédain, la Province sera toujours là, — il le faut ! — pour, conservant elle-même la pureté du sentiment sainement français, trier ensuite, dans son calme, ces fiévreuses productions, dictées par le seul besoin de l'absorbante actualité. Et son jugement, rendu avec la sûreté plus grande que procure la distance, a une valeur qui fait qu'on le craint déjà, bien avant la décision souveraine qu'apportera le recul du Temps.

* * *

J'ai terminé, Messieurs.

Des compagnies du mérite de la vôtre peuvent employer leur incontestable autorité à maintenir et à développer chez nous ce goût de terroir dont je vous ai trop longuement entretenus.

La tâche est facile, puisqu'il ne s'agit, — vous l'avez vu — que de réveiller les nobles sentiments qui dorment au fond de chacun. « L'accent du pays natal, — a dit La Rochefoucauld, — demeure dans l'esprit et dans le cœur, mieux encore que dans le langage. »

En faisant renaître une Picardie glorieuse et estimée, vous ferez œuvre utile, œuvre de bons Français.

Car, qu'on ne s'y trompe pas, ce sera enfoncer de nouvelles racines qui nous attacheront plus solidement encore au sol même de la Patrie !

Maurice GARET

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. GARET

Par M. MACQUE

MONSIEUR,

Dans une hospitalière maison de la rue des Cordeliers qui semblait contemporaine de l'antique église, sa voisine, et, qui était alors remplie de jeunesse et de rires, se donnait un soir, sur une scène improvisée par les acteurs eux-mêmes, une séance théâtrale. Je me trouvais parmi ceux qui avaient été aimablement conviés à entendre, avec de la musique, une comédie de Labiche et une saynète de notre regretté Gédéon Baril.

Pourquoi cette saynète, intitulée « Sur un Banc », m'est-elle restée si fidèlement gravée dans la mémoire ? C'est peut-être que je l'avais vue souvent se dérouler sous mes yeux dans mes jeunes années.

Autrefois, sur les boulevards qui ont remplacé nos remparts détruits, quand le soleil avait brillé, que le temps était doux, vers deux heures de l'après-midi, surgissaient l'un après l'autre, des rues avoisinantes, les vieux rentiers habitués à faire ensemble

leur promenade quotidienne sous les tilleuls et les marronniers. Notre irrévérencieuse jeunesse les appelait : « La Compagnie du Soleil. »

Tels étaient les personnages que faisait évoluer notre humoristique confrère et que la bande joyeuse des acteurs allait incarner devant les invités.

Alignés sur un rang, ainsi que je me les rappelais dans les allées bordées alors de gazon, nos rentiers cheminaient à pas lents, traînant leur canne, le bras replié derrière le dos, les lunettes sur le nez. Au centre se tenait l'orateur de la troupe, le haut de forme incliné sur l'oreille, la moustache blanche soigneusement cirée, sanglé dans une redingote rapée mais sans tache, et dont la boutonnière rougie attestait les états de service de son propriétaire. Près de lui trottinait, les yeux baissés, l'air chétif et timide, un petit homme qui d'une voix pointue contait ses souvenirs : « Quand j'étais petite flûte, au théâtre en 1830 »... commençait-il toujours invariablement; mais le capitaine, à la voix de stentor, imposait silence à ce rabâcheur, pour dire, avec de grands gestes, des histoires d'Afrique qui excitaient les rires, et répéter, pour la centième fois peut-être, l'assaut de Malakoff. Alors, comme s'ils ne l'avaient jamais entendu, intimidés, subjugués, les vieillards l'écoutaient. Bientôt le groupe s'égrenait, s'arrêtait comme pétrifié, formant un angle dont le narrateur était le sommet; vers lui convergeaient par dessus les lunettes tous les regards anxieux et effarés : c'était le moment psychologique. Après un silence durant lequel chacun, le cœur battant, croyait entendre la sonnerie des clairons, le capitaine, l'œil

étincelant, la canne au poing, enlevant par le bras la petite flûte de 1830, reprenait soudain sa marche en avant. au pas de charge, entraînant, sous une pluie de mitraille imaginaire, tous ses vieux électrisés, qui suivaient... comme ils pouvaient. Enfin, la Compagnie du Soleil ivre de gloire, mais harassée d'avoir couru tant de dangers, bousculé tant de Russes, gagnait le banc prochain, où elle se hâtait de coucher, ou plutôt de s'asseoir, sur ses positions.

Là, chacun allumait un cigare ou sa pipe, selon ses moyens ou ses goûts, et l'on discutait à perte de vue sur le temps probable, les hommes du jour, le dernier scandale, le cours de la rente, les choses d'autrefois, ou la politique. Oh ! la politique ! Heureusement passait comme par hasard la plantureuse Madame Zacharie, au frais visage, coiffée d'un bonnet à fleurs sur ses bandeaux bruns à la vierge. Le capitaine, le salpêtre fait homme, l'invitait aussitôt à s'asseoir, et, après avoir accepté sans se faire prier, l'accorte commère vidait gentiment son sac aux nouvelles et le panier déposé à ses pieds...

Tout cela est déjà loin ! L'un des vieux rentiers est depuis sorti de l'Ecole des Beaux-Arts pour devenir un architecte de talent ; la petite flûte de 1830 compose maintenant des potions délicieuses et d'onctueux liniments sur les bords fortunés de la Bresle ; quant à l'acteur qui prêtait son visage à Madame Zacharie, il a dépouillé depuis longtemps les atours de notre payse et les somptueuses splendeurs de son corsage pour revêtir la toge de l'avocat ; et le bouillant capitaine blanchi sous le harnais, c'était vous, Monsieur, et ce soir là, certainement,

ni vous, ni moi, ne pensions nous rencontrer plus tard à l'Académie d'Amiens.

***

Ce goût du théâtre, que la prévoyance paternelle a su vous inspirer et entretenir chez vous, va contribuer à développer vos aptitudes artistiques et littéraires. Déjà vous êtes l'un des collaborateurs de Picardie-Revue, quand le service militaire vous oblige à quitter votre ville natale pour rejoindre votre régiment en garnison sur les bords de la Loire.

La transition dut vous être sensible à plus d'un point de vue, surtout pour un esprit prévenu comme le vôtre. Si vous regrettiez la maison familiale qui vous avait été si douce, les amitiés de collège dont vous sentiez déjà tout le prix, tout ce qui constituait les premiers liens qui vous rattachaient à votre terroir, vous avez sans doute aussi éprouvé la surprise de vous trouver transplanté dans un pays dont le sol, le climat, le langage et le caractère des habitants, les souvenirs historiques sont tout différents des nôtres. Ce fut alors que s'enracina davantage dans votre cœur l'amour de notre terre picarde dont le devoir vous tenait éloigné, en même temps que vous découvriez les différences qui peuvent caractériser les fils d'une même race, différences que, déjà dans votre esprit, vous dénommiez : le goût de terroir.

Vous avez parcouru cette étape de votre vie, que certains trouvent si pénible, avec votre inaltérable

bonne humeur, demandant seulement aux distractions intellectuelles la compensation due à votre abnégation. Après avoir largement acquitté votre dette envers le pays, vous revenez au milieu des vôtres et de vos amis. Il semble alors qu'en touchant le sol natal, vous retrouviez de nouvelles forces. L'étude du droit ne suffit pas à satisfaire votre activité. Certes, vous n'avez pas oublié le théâtre, votre premier amour, mais il faut, à vous et à vos compagnons, un journal, un journal littéraire, et, comme, dans votre pensée, ce devait être un asile pour les jeunes écrivains, vous le désignez sous ce nom charmant : « l'Abri ». Vous allez enfin pouvoir défendre au grand jour vos idées favorites : la décentralisation littéraire et le culte de la petite patrie, le Nord trop flegmatique contre le trop pétulant Midi.

Vous plantez résolument votre drapeau sur la rive gauche de la Seine ; bien mieux, en face même de la Sorbonne, c'est là qu'est l'administration du journal. Les encouragements ne vous manquent pas, ils vous viennent de tous côtés. En feuilletant, non sans intérêt, croyez-le bien, ni sans plaisir, la collection de « l'Abri », j'y trouve les signatures d'Ernest Legouvé, de François Coppée, de notre vénéré et illustre Jules Verne. Et je m'imaginais vous avoir aperçu au coin de la rue Soufflot, vous vous rappelez ce coin où se trouve un bouquiniste que tant de générations d'étudiants ont connu et visité. La rédaction de « l'Abri » était ce soir-là au complet. Le journal venait de recevoir encore l'adhésion d'un littérateur en vogue. Sous l'influence de ce nouveau succès et des effluves printaniers que vous appor-

taient la jolie lettre de Jean Rameau et la brise venant du Luxembourg, vous laissiez errer sur la foule se hâtant autour de vous un regard assuré, qui se nuançait, oh ! si légèrement, de protection. Peut-être même à ce moment vous êtes-vous retourné ? la coupole du Panthéon vous est alors apparue resplendissante sous l'éclat magnifique du soleil couchant, et, dans un dernier rayon qui allait s'éteindre, vous avez lu ces mots fulgurants : « la patrie reconnaissante »

Ne pensez pas, Monsieur, que je cherche, par une exagération voulue, à m'égayer à vos dépens. Nous aussi avons été jeunes ; tous, plus ou moins, nous avons entrepris de réformer le monde. Comme vous, nous avons eu de ces visions splendides ; mais l'expérience est venue et avec elle quelques désillusions. Nous nous sommes résignés à laisser à nos successeurs une tâche encore fort honnête, il faut bien en convenir, en souhaitant qu'ils y réussissent mieux que nous-mêmes.

J'aurais mauvaise grâce d'ailleurs à ne pas considérer le côté méritoire de l'effort qui vous avait fait créer « l'Abri ». Vous avez essayé de forger un nouvel anneau destiné à fortifier la chaîne de nos traditions locales et vous y avez réussi. « L'Abri » vécut presque trois années après lesquelles il disparut, je devrais dire : il se métamorphosa. La plupart de ses rédacteurs, déjà membres de la Société des Rosati de Paris, étaient revenus à Amiens lorsque leurs études de droit, d'architecture ou de médecine furent terminées. Ils groupèrent autour d'eux ceux

que le mouvement régionaliste avait intéressés, et ils fondèrent alors la Société des Rosati Picards, qui elle aussi, a son bulletin mensuel. La Société des Rosati Picards est bien vivante : n'est-il pas exact de dire qu'elle est un nouvel avatar de « l'Abri » ?

La Conférence Littéraire vous accueille avec empressement ; quand elle atteint son quart de siècle, vous célébrez en vers charmants cet anniversaire de sa fondation :

A la Conférence Littéraire

Or c'est aujourd'hui fête et glorieuse fête !
La gaîté dans le cœur et le sourire aux dents,
Nous allons radieux, et chacun se répète :
« La Conférence a vingt-cinq ans ! »

Vingt-cinq ans ! c'est donc vrai. — Te voilà grande fille,
Intelligente et fine, aimant les beaux discours,
Picarde au sang robuste, à la mine gentille,
Prête à vivre encor de longs jours !

Vingt-cinq ans ! L'âge d'or ; l'âge des demoiselles ;
L'âge qu'a le printemps, poétique saison ;
L'âge jeune, où déjà les espoirs sont moins frêles ;
L'âge d'amour..... et de raison !

A présent tu n'es plus la fillette aux chimères ;
Tu pourras désormais parler..... de Souvenir.
Vingt-cinq ans ! C'est notre âge où des rêves austères
Font voir de plus près l'Avenir.

Et quelle exquise vie as-tu déjà vécue !
Pourtant ton horizon se dessinait bien noir,
Enfant née au moment où la France vaincue
Redemandait un peu d'espoir.

Mais une fée était à ton berceau d'aurore :
La *Jeunesse* qui, lors, au beau t'initia,
Te donnant deux parrains dignes et qu'on honore :
Labor et Amicitia.

La Jeunesse, depuis, ne t'a jamais quittée.
Grandie au milieu d'elle, à tes côtés toujours,
Comme elle travailleuse, et comme elle agitée,
Tu souris comme elle aux amours.

Tes pères en effet furent de jeunes hommes ;
Hier, tes amis d'enfance avaient vingt-cinq printemps ;
Et demain, — comme nous, purs amants que nous sommes, —
Tes enfants auront tous vingt ans !

Tu ne vieilliras pas ! Humble mais estimée,
Tu deviendras l'aïeule au teint rose et coquet,
D'esprit modeste et fin ! — Violette embaumée
Qu'abrite un éternel bosquet !

Et tu vivras ainsi, toujours fraîche et gentille,
Les jeunes vieilliront, tu les verras passer,
Et, petit à petit, augmenter la famille
D'où le méchant est effacé.

Ce soir, nous qui t'aimons, — mais les amours sont brèves !
Nous t'offrons un bouquet idéal tout entier :
Ses fleurs sont nos pensers, nos travaux et nos rêves ;
Son parfum, c'est notre amitié !

Car, c'est aujourd'hui fête, Amie, et c'est ta fête !
La gaîté dans le cœur et le sourire aux dents,
Fiers, nous te contemplons ; et chacun se répète :
La Conférence a vingt-cinq ans.

Avocat, puis Avoué à la Cour, vous êtes en effet demeuré fidèle à la muse qui avait séduit votre jeunesse ; vous ne sauriez maintenant l'abandonner.

L'étude des lettres est toujours en honneur au Palais, et, dans votre seule Compagnie d'Avoués à la Cour, sans parler de votre prédécesseur qui est des nôtres, je découvre deux anciens membres de la Conférence Littéraire, puis un conférencier aussi intéressant que spirituel, enfin un helléniste doublé d'un traducteur émérite et d'un poète délicat.

Dernièrement encore, avec le concours de fins lettrés et d'esprits distingués, vous jetiez les assises d'une nouvelle Académie provinciale. La tâche que vous avez remplie est considérable : vous publiez nombre de brochures, vous écrivez dans plus de vingt-cinq journaux ou revues littéraires où vous ne cessez d'exalter le culte de la petite patrie et de ses traditions. Aussi l'Académie d'Amiens, qui est elle-même une de nos traditions locales, devait, tôt ou tard, songer à remettre entre vos mains une part de ses destinées.

* * *

Votre première pensée a été le regret de ne pouvoir rencontrer ici un confrère au cœur d'élite, à la science profonde, qui pour plusieurs d'entre nous fut à la fois un maître et un guide pour devenir ensuite un ami dévoué. Vous avez tenu à l'exprimer dès votre entrée parmi nous ; vous vous abritez derrière son souvenir, et, pour qui vous connaît, c'est moins une habileté dans le but de nous conquérir, qu'un véritable hommage d'affectueuse reconnais-

sance envers celui qui avait souhaité d'être l'un de vos parrains.

Vous nous avez victorieusement démontré que l'homme se modèle physiquement et moralement sur son pays et que la race autochtone et sa contrée s'épousent pour ainsi dire comme certains vieux ménages où mari et femme pensent de même, expriment en même temps avec les mêmes mots les mêmes idées, et finissent par se ressembler dans certains traits du visage.

Mais dans les éléments que vous avez cités, vous négligez de faire entrer en ligne de compte un facteur fort important, à mon avis ; je veux parler des circonstances historiques que la petite patrie a traversées. Pensez-vous donc, Monsieur, que ces circonstances soient sans influence sur le caractère d'un peuple ?

Prenons, si vous le voulez bien, notre Picardie comme exemple.

L'un des traits distinctifs de notre caractère est la prudence, non pas la prudence qui implique la crainte, la peur, la lâcheté, mais bien au contraire la réflexion, l'observation, le bon sens ; la prudence qui ne se paie pas de mots et se défie d'elle-même. Car le Picard n'est pas un lâche, son histoire est là pour témoigner du contraire. Quand il est menacé dans son honneur, sa famille, ou son bien ou sa vie, toute la sève ancestrale bouillonne en ses veines et lui remonte au cerveau.

***

Certainement, Monsieur, à cette évocation de notre histoire, votre pensée, comme la mienne, s'est envolée vers cette terre d'Afrique où nos soldats combattent pour l'honneur du drapeau. Deux jeunes lieutenants y sont tombés, il y a quelques jours, réunis dans la mort par une éternelle confraternité d'armes, un Tourangeau et un Picard. Le lieutenant de Saint-Hilaire a continué nos traditions. Saluons avec une respectueuse émotion, mais sans faiblesse, ces nobles victimes. De pareils deuils, si cruels aux cœurs des mères et des femmes, deviennent nécessaires pour rappeler à la nation, trop oublieuse des dures leçons du passé, que l'uniforme militaire est le linceul des braves qui meurent pour notre patrie.

***

Est-ce à dire que le Picard soit querelleur ? Sous ce rapport j'estime qu'il vaut mieux que sa réputation. Si parfois il lui arrive de connaître certain état d'âme qu'il traduit volontiers par cette expression pittoresque : « Mon sang n'a fait qu'un tour ! », il ne lui permet guère d'en faire un deuxième avant d'en avoir calculé toutes les conséquences.

Ne reconnaissez-vous pas là, Monsieur, l'influence directe de ce passé que nos ancêtres ont vécu et qui a réagi sur eux et par conséquent sur nous-mêmes ? Nos pères ont subi les invasions romaines, normandes, anglaises et espagnoles, et bien d'autres encore ; ils ont lutté pour leur indépendance communale et pour la Ligue, tour à tour vaincus et vainqueurs,

mais sans cesse aux prises avec les nécessités de la guerre pendant des siècles. Disposant de forces limitées, ils durent souvent réfléchir, observer et calculer longuement leur effort avant de tenter de le réaliser. De là vient certainement notre lenteur à prendre une résolution, mais aussi la décision irrévocablement arrêtée, cette promptitude et cet énergique entêtement à en poursuivre l'exécution ; de là notre réserve et en même temps notre brusquerie, de là encore notre sens pratique, et une certaine finesse sous une apparente bonhomie.

Notre patois créé à notre image décèle mieux encore notre caractère. Il a l'accent traînant, mais il peut devenir rude et cassant ; il contracte les mots ; il a l'allure libre, frondeuse et goguenarde ; incisif et mordant, il se plie difficilement à la poésie, mais il aime le conte gaulois, la chanson et la satire. Il est riche en dictons et en proverbes qui résument tout un discours pour en cristalliser en quelque sorte la pensée maîtresse inspirée par l'observation, la réflexion et le sens commun.

Quel piquant contraste, n'est-ce pas ? avec le langage si pur, la courtoisie de ces habitants de la Touraine et du Blésois dont vous avez certainement conservé l'aimable souvenir ! Quel goût différent de terroir ! C'est qu'eux-mêmes, plus souvent que nous et depuis plus longtemps, ont connu des jours prospères ; aussi leurs souvenirs historiques sont-ils des joyaux, des merveilles d'art et d'élégance ; il ne nous reste à nous, avec nos cathédrales, que des ruines de forteresses.

Et maintenant, Monsieur, nous conviendrons avec vous que, sur tous les autres points, nous nous sommes modelés sur notre pays. Comme notre ciel, comme les produits de notre sol, nous n'avons pas d'éclat ; notre climat est tempéré, nous sommes ennemis des extrêmes et peu démonstratifs ; la terre picarde n'est pas riche, nous ne sommes pas prodigues ; ne nous est-il pas arrivé hélas ! de nous jeter intempestivement sur des noix ? Pourtant, on se plaît à nous reconnaître quelque esprit, voire même un peu d'imagination, ces dons merveilleux des pays du soleil. On a même été jusqu'à nous appeler les Gascons du Nord. Nos frères du Midi nous sont trop sympathiques pour ne pas être très flattés nous-mêmes de cette découverte d'une affinité entre eux et nous. N'avons-nous pas, comme eux, dans les veines, un peu de ce sang espagnol provenant sans doute de quelques flirts anciens entre ennemis réconciliés? Voyez, Monsieur, comme tout s'explique ; alors bon sang ne peut mentir...

N'insistons pas et reportons vite les yeux vers « nos longues plaines, nos horizons lointains, vers « ces silhouettes de travailleurs courbés. » Parmi ces derniers, observez cette paysanne qui amasse les gerbes de blé comme la fourmi amasse ses provisions hivernales. Comme la fourmi elle est active, laborieuse, prévoyante, économe. On l'accuse d'aimer trop l'argent. C'est notre impression, à nous, citadins, qui ne la voyons que lorsqu'elle vient apporter en ville les produits de son travail ou régler son fermage. Regardez ce couple de petits cultivateurs qui s'achemine vers l'étude du notaire. Le

mari entre le premier; il s'avance en se dandinant, l'air visiblement gêné. De son index il a touché sa casquette, et, après avoir salué ces *Messieurs et la Compagnie*, il dit brièvement le but de sa visite ; puis il s'efface pour faire place à sa femme, la *Bourgeoise* comme il l'appelle. Celle-ci s'approche de la table du caissier, et, poussant un soupir, d'un geste pénible et douloureux, elle a relevé sa jupe. Pendant un instant, elle paraît s'arracher les entrailles : elle tire sa bourse. Méticuleusement, de ses doigts noueux et blessés, elle met les pièces blanches en piles qu'elle compte et recompte, elle y ajoute un billet qui semble vouloir rester dans la main hésitant à s'ouvrir. A son tour, le clerc contrôle la monnaie ; elle suit l'opération d'un œil méfiant : si elle s'était trompée pourtant, à son préjudice ! Enfin, elle prend la quittance qui lui est tendue, la met soigneusement dans sa poche en se plaignant du temps, des difficultés de la culture, sans compter les veaux qu'il a fallu vendre pour acquitter le fermage, de si beaux veaux ! Et, tout en bougonnant, la Bourgeoise gagne prestement la porte. suivie cette fois par son mari qui n'a pas l'air pressé de la rejoindre ; le Bourgeois craint l'orage.

Ne sourions pas ; à l'origine de toutes nos familles aisées, il y a une ou plusieurs de ces paysannes ; ce sont elles qui en sont les véritables fondatrices.

Au fur et à mesure que la famille s'élève dans l'échelle sociale, avec une surprenante facilité et bien mieux que l'homme, la femme se modifie, s'affine, s'assimile ce qu'elle juge lui être nécessaire, s'adapte à sa nouvelle condition. Mais au fond d'elle-

même, elle reste ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : la synthèse vivante de l'esprit de sa race. A l'enfant né d'elle elle transmettra avec la vie sa mentalité. Cette mentalité se combinera avec celle du père, comme vous l'avez très bien dit, Monsieur, et de cette combinaison naîtra l'originalité propre de l'enfant. Si celui-ci devient plus tard artiste ou littérateur, ses œuvres porteront nécessairement l'empreinte de son origine, et cette empreinte sera le goût de terroir.

Certes, cette théorie n'est pas rigoureuse, il y a tant de contingences dont il faudrait pouvoir tenir compte, mais elle est séduisante et ne doit pas être absolument écartée.

Que n'avez-vous pris, Monsieur, pour la justifier, un exemple qui nous eût rendu plus sensible l'exactitude de ce que vous avanciez ? C'était peut-être pour me laisser le plaisir de trouver moi-même l'auteur dont le nom devait naturellement me venir à la pensée, en lisant ce spirituel sonnet que vous adressiez à La Fontaine :

Poëte, savais-tu qu'avec tes simples vers
Tu parviendrais si tôt à la gloire infinie ?
Et croyais-tu vraiment, dans ton subtil génie,
Etre jamais aimé par ce monde pervers ?

Pourtant ces gens, de qui tu blâmes les travers,
Proclament ton cœur d'or et ta bouche bénie :
Ils te croient le naïf que ta plume renie,
Aveugles qu'ils sont tous, avec leurs yeux ouverts.

Et froissés au dedans, ils font semblant de rire ;
Ils t'appellent « Bonhomme », affectent de le dire,
Laissant à leurs enfants tes contes bleus d'aïeul.

Mais moi je dis : Grand homme, en tes fables parfaites,
Il t'a fallu chercher parmi toutes les bêtes,
Pour trouver les défauts qu'a l'homme à lui tout seul.

La Fontaine, en effet, ne nous appartient pas seulement par sa naissance sur les confins de la Picardie, mais aussi par ses ascendants paternels. Il perdit sa mère de bonne heure ; l'influence du père sur le fils dut être prépondérante, et la preuve, c'est que le père de La Fontaine exigea de lui, dit un biographe, « qu'il s'appliquât à la poésie et il eut une joie inconcevable lorsqu'il vit les premiers vers que son fils composa. »

La Fontaine a certainement de notre mentalité. N'a-t-il pas d'abord sacrifié à notre goût pour le conte gaulois ? Après vinrent ses fables qui sont de véritables satires à l'adresse de ses contemporains, puis encore des contes. Sa finesse dissimulée sous une apparente bonhomie, son esprit d'observation, son penchant à la réflexion et à la rêverie, son amour pour la liberté et l'indépendance, malgré les révérences de forme faites aux grands seigneurs et au roi dans ses écrits, son entêtement à témoigner sa fidélité au malheur, sa manière de penser condensant en maximes et en proverbes la moralité de ses fables, ne sont-ils pas autant de traits qui trahissent son origine ? La Fontaine ne dédaigne pas de faire entrer dans ses vers un dicton de ce patois picard que jusqu'à l'âge d'homme, il entendit parler ; et sa première fable : « La Cigale et *la Fourmi* », est comme un souvenir donné à la paysanne picarde, fille de ce terroir dont lui-même a gardé la saveur.

* * *

Puissiez-vous, Monsieur, quand votre moustache sera blanche, blanche comme celle du galant capitaine dont vous preniez plaisir à orner votre lèvre de seize ans, puissiez-vous assister à la complète renaissance de notre esprit provincial, à la décentralisation littéraire que vous avez rêvée, et voir toutes nos traditions respectées et vivantes !

Les fringants rédacteurs de l'*Abri*, membres des Rosati Picards, feront alors partie de l'Académie d'Amiens et des Antiquaires de Picardie; mais, hélas ! métamorphosés par le temps impitoyable en vieux rentiers d'une nouvelle Compagnie du Soleil, ils iront s'asseoir à leur tour sur un banc de nos boulevards, au bord de la grande allée soigneusement goudronnée. Là, paisiblement appuyés sur leur canne, ils assisteront amusés à l'incessant défilé des automobiles électriques exhalant de l'ozone ou de suaves parfums.

Comme vos devanciers, Monsieur, vous évoquerez les jours d'autrefois, les amis disparus; peut-être même accorderez-vous un souvenir ému au confrère dont la malice vous prêtait certaine vision au coin de la rue Soufflot, lors de votre réception à l'Académie d'Amiens. Et frileusement pelotonné sous les frais ombrages de votre ville natale, rajeuni par tout ce mouvement autour de vous, heureux de vivre, vous vous direz, avec votre sens pratique de vieux picard, qu'en somme on est encore mieux là qu'au Panthéon.

Un Musicien en Voyage

Les Lettres de Mendelssohn

Messieurs,

Il est d'usage, lorsqu'on a obtenu les suffrages d'une société savante, d'expliquer tout d'abord à ses nouveaux collègues comment ils ont eu tort de vous élire et combien on est indigne de l'honneur qu'ils vous font. C'est, en général, un aveu plein d'artifice, où l'on se complaît d'autant mieux qu'on y met moins de sincérité. Pour celui que vous voulez bien recevoir aujourd'hui, ce serait une constatation tout à fait sincère, partant peu agréable pour lui et peu déférente pour vous : Il se bornera à vous dire sa joie d'entrer dans une compagnie, qui sait si bien, avec le culte du vrai et du beau, entretenir ces traditions très françaises de goût, d'élégance, de mesure et de parfaite urbanité, pour lesquelles la littérature contemporaine n'affirme pas toujours un respect absolu. Je vous suis très reconnaissant, Messieurs, de votre bienveillance et tout particulièrement touché d'un des motifs qui vous l'ont inspirée : vous avez pensé que ma présence parmi vous conserverait plus vivant encore le souvenir d'un collègue que vous aimiez et qu'attachait à moi, avec

une grande communauté de goût, une réciproque, ancienne et profonde affection.

Il me serait doux, et il serait facile, de faire l'éloge de M. Abel Debauge, sûr d'éveiller ici un unanime écho. Les usages de l'Académie ne m'y autorisent pas : permettez-moi du moins de vous rappeler un hommage rendu à sa bonté, un témoignage de la plus haute valeur puisqu'il vient des plus humbles. Ce sont les paroles qu'un des ouvriers de la Société linière, au nom de tous ses camarades, prononçait devant la dépouille mortelle de leur directeur.

« Sous sa longue direction, ses relations avec ses ouvriers étaient plutôt amicales, même paternelles. En mainte circonstance il a pris part à nos soucis, partagé nos peines, et toujours il tenait à donner la parole d'encouragement, montrant lui-même le plus bel exemple, celui du travail. Et dans nos familles, que de fois M. Debauge n'a-t-il pas apporté le peu de bien-être que nous avions. Il avait plaisir à vivre au milieu de nous, donnant, donnant toujours sans se lasser ; il était le père des pauvres qui l'entouraient. »

A son nombreux personnel, comme aux graves intérêts qui lui étaient confiés, Debauge consacrait son intelligence, son temps, ses forces et plus que ses forces ! il aimait le travail et l'effort, plus la tâche était ardue, plus il y mettait d'entrain, car ainsi qu'a dit le poète :

« On finit par aimer tout ce vers quoi l'on rame » (1).

(1) E. Rostand. *La Princesse lointaine*, acte I.

Mais le marin le plus énergique ne peut ramer sans trève, il faut bien un peu de répit. Alors, laissant flotter l'aviron sur l'onde apaisée et relevant la tête, il promène ses regards charmés sur le riant paysage de quelque rive voisine ou fixe ses yeux interrogateurs sur l'horizon lumineux, dans l'infini de la mer et du ciel.

C'est ainsi qu'absorbé, harassé par son labeur quotidien, Debauge demandait parfois un moment de repos à ces régions enchantées où nous conduisent les artistes et les écrivains.

Il avait le goût des livres : les livres sont de bons amis, et si commodes pour les gens occupés ! Discrets et fidèles, ils attendent patiemment notre bon plaisir, ou notre loisir, et nous réservent toujours bon accueil. Il lisait et savait lire, il savait écrire aussi, car il savait penser et ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est besoin de rappeler ses intéressantes contributions à vos travaux. Un jour, à propos de La Boétie et des belles pages de Montaigne, il me disait son désir, son projet d'écrire, pour l'Académie, un essai, une étude sur l'amitié. Cette étude que nous n'aurons jamais, elle eût été charmante, car il y aurait mis toute la finesse de son esprit ; elle aurait été touchante, car il y eût trahi toute la délicatesse de son cœur.

Une âme aussi vibrante ne pouvait être insensible au plus émouvant des arts. La musique lui donnait de vives jouissances. La veille de sa mort, si cruellement rapide, il écoutait ici même un trio de Mendelssohn, — il me disait le plaisir qu'il y avait pris — c'étaient les dernières paroles que je devais

entendre de ses lèvres ! Vous ne vous étonnerez pas que ce souvenir ait déterminé le choix de la lecture que l'usage vous oblige à entendre aujourd'hui.

Il y a bien longtemps, un aimable écrivain qui vient de disparaître faisait à Amiens sur A. de Musset une conférence charmante. Poëte lui-même, A. Theuriet lisait les vers délicieusement et le commentaire était digne du texte. Mais, au lieu de parler de la vie du poëte, il déclara que c'était chez lui un parti pris de s'attacher aux œuvres sans chercher à étudier les auteurs eux-mêmes, ne voulant pas, des hauteurs de la poësie, descendre à la prosaïque réalité. De la part d'un critique aussi avisé, c'était là un joli paradoxe comme messieurs les avocats en imaginent pour masquer un point faible de leur cause ou une erreur de leur client. Nous savons bien que le talent ni le génie même ne défendent ceux qui en sont doués des souffrances et des faiblesses communes à tous les humains, mais il est très général, et tout naturel, de désirer connaître la personne, le caractère, la vie de ceux dont les œuvres nous ont émus ou charmés, et cette légitime curiosité ne nous conduit pas forcément à des désillusions. Les plus grands des musiciens, Bach, Mozart, Beethoven ne nous en causent point ; leur admirateur et leur disciple Félix Mendelssohn ne nous en réserve pas non plus. Sa vie est comme sa musique, correcte, distinguée, élégante ; son caractère digne et bon, son idéal élevé. Il y a plaisir et profit à faire sa connaissance intime et c'est facile, grâce aux très nombreuses lettres que son frère Paul a recueillies et publiées.

Adressées à sa famille ou à des amis très chers, elles nous offrent toutes les garanties et portent d'ailleurs toutes les marques d'une entière sincérité. Elles forment deux recueils d'un intérêt, non pas inégal, mais différent. Le second est plus documentaire et plus technique, le premier, celui des « reisebriefe » qui nous occupera seul aujourd'hui, est moins spécial et plus attrayant ; ce sont, notées au jour le jour dans toute leur vivacité, des impressions de voyage, du long voyage que le père de Mendelssohn lui offrit comme complément d'éducation.

C'était en 1830. Il avait alors vingt ans et voici le portrait qu'a tracé de lui un de ses amis anglais. « Félix était devenu un charmant adolescent. On remarquait le type robuste et méridional de sa beauté juvénile : deux prunelles d'un bleu sombre jetaient des lueurs ardentes à travers de longs cils noirs, et le front uni se dégageait souriant sous une masse de boucles soyeuses auxquelles l'imagination, involontairement, entremêlait des lauriers. Des membres nerveux et souples, un buste de jeune athlète supportaient cette tête de médaille antique et le rendaient singulièrement apte à tous les exercices du corps. Il excellait dans la lutte, la natation, était le meilleur cavalier, et n'avait pas son rival à la salle d'armes et au gymnase. »

Les lauriers entremêlés à la noire chevelure forment une image un peu bien romantique, mais point inexacte ; non content de ses éclatants succès de virtuose, il avait donné déjà d'importantes compositions qu'il serait intéressant au moins d'indiquer si

je ne m'étais interdit de parler de son œuvre musical. Un très fin et très informé critique assurait récemment que tout le bien comme tout le mal qu'on en peut dire, ne va jamais sans réticence ni sans remords. Pour moi, je n'en dirai rien, pas plus que de sa traduction en vers de l'Andria de Térence, de ses dessins et de ses aquarelles, ne me proposant pas ici de faire une étude d'esthétique, mais simplement de feuilleter avec vous les lettres d'un jeune voyageur très observateur et très naturellement habile à décrire ce qu'il voit et à exprimer ce qu'il ressent.

Il a un autre mérite : il est franchement jeune ! Πάντα νεῷ καλά, dit le vieil Homère. Oui, tout est beau dans la jeunesse, et tout est beau pour elle, car c'est elle-même qui dore de sa lumière et illumine de ses rayons tous les objets qui l'entourent. Bien à plaindre sont ceux qui n'ont pas connu les généreux élans de la vingtième année, heureux ceux qui, de cette belle ardeur, conservent quelques étincelles sous la neige des cheveux blancs. Certes, Mendelssohn aurait été de ceux là s'il eût atteint la vieillesse. A vingt ans, ni la précoce maturité de sa raison, ni la sûreté de son jugement n'arrêtent chez lui l'enthousiasme. Il en a pour tout, pour les grands hommes et pour les belles œuvres, pour la nature et pour les arts, pour la fine causerie des salons intellectuels et pour la saine fatigue des courses en montagne ; il n'est pas jusqu'aux inévitables petites mésaventures de route qu'il ne fasse rentrer dans sa théorie du plaisir. C'est ce qu'il assure dans sa première lettre, à propos, il est vrai, d'un incident peu grave : des chevaux de poste absolument rétifs. Cela

ne l'empêche pas de jouir d'une belle journée de mai, fraîche et lumineuse. « C'est le jour de l'Ascension, tout le monde est en habits de fête ; dans un village je vois les paysans se rendre à l'office, dans un autre, ils sortent de l'église ; puis ce sont les joueurs de boules et de quilles. Partout le mouvement et la gaieté. Au milieu des grands arbres, de jardins émaillés de tulipes aux mille nuances, la route est une véritable promenade. »

Cette promenade le conduit chez Goëthe à qui il avait été présenté quelques années auparavant. Il devait lui faire une simple visite et resta quatorze jours à Weimar, tant il y trouva un bon et paternel accueil. Nous voyons là un Goëthe auquel nous ne sommes pas très habitués, le demi-dieu s'humanise, il est simple, affable, expansif et même gai... un peu lourdement. Son jeune ami ne se fatigue pas plus de l'écouter que lui de parler familièrement de mille sujets, de philosophie, de théâtre, de voyages, d'Hernani, et des Méditations de Lamartine, voire de certaine idylle de sa propre jeunesse. Il interroge aussi Mendelssohn sur son séjour en Angleterre, sur les cours qu'il vient de suivre à l'Université de Berlin, surtout ceux de Hégel et son esthétique. Il lui demande un véritable cours d'histoire musicale.

« Goëthe est si aimable envers moi que je ne sais comment lui témoigner ma reconnaissance. Hier, j'ai dû lui jouer pendant deux heures des œuvres de tous les grands compositeurs en suivant l'ordre chronologique et en lui expliquant leur enchaînement et le développement de l'art musical. Pendant ce temps il reste assis dans un coin sombre, comme

un Jupiter tonnant, et ses yeux lancent des éclairs. Quand j'arrivai à Beethoven, il n'en voulait point entendre, je lui dis que je ne pouvais l'en dispenser, et lui jouai la première partie de la symphonie en ut mineur. Cela lui fit une impression singulière ! Ce morceau, dit-il, ne fait qu'étonner, c'est grandiose, mais cela n'émeut pas. Cependant il en reparla quelques moments après, et plus tard encore, à table, au milieu d'une autre conversation. »

Il semble que Goëthe ait eu contre Beethoven une vieille rancune. Ils s'étaient rencontrés à Tœplitz et le musicien avait montré au poète une admiration enthousiaste mais sans doute pas assez humble. Dans une lettre à Bettina Beethoven raconte un curieux épisode de leurs relations. « Hier, en rentrant de la promenade, nous rencontrâmes toute la famille impériale. Goëthe se dégagea de mon bras pour se mettre de côté, j'eus beau lui dire tout ce que je voulus, je ne pus le faire avancer d'un pas. J'enfonçai mon chapeau, boutonnai mon paletot et je donnai, les bras derrière le dos, au milieu du tas : le duc Rodolphe m'a tiré son chapeau, Madame l'Impératrice m'a salué la première et les courtisans ont fait la haie — ces Messieurs me connaissent ! Je vis avec une vraie joie la procession défiler tout du long devant Goëthe, il se tenait chapeau bas et profondément courbé — alors je lui ai lavé la tête ! » — Laver la tête à Goëthe ! quelle audace ! c'était se heurter au plus formidable orgueil et cette anecdote suffit peut-être à expliquer le peu de justice de Goëthe pour un génie dont la portée d'ailleurs dépassait singulièrement sinon sa compréhension, du moins sa sensibilité.

Mendelssohn, au reste, ne pouvait tenir rigueur à son vieil ami d'une indifférence à l'égard de Beethoven qui paraît avoir été assez générale dans l'Allemagne d'alors livrée à l'école pianistique de Thalberg. A Munich par exemple, il nous introduit dans la société la plus aristocratique et réputée la plus artistique. « Des dames qui auraient joué fort joliment de la musique raisonnable se meurtrissaient les doigts aux acrobaties et aux cabrioles de Herz. Quant à mon tour je jouai la sonate en ut dièze mineur, l'effet fut immense, les dames pleuraient, les messieurs discutaient bruyamment, c'était une révélation; personne ne connaissait cette sonate..... ni les autres. » Même impression à Vienne : « J'ai entendu les pianistes les plus renommés des deux sexes et pas une note de Beethoven. — J'ai vu des professionnels qui ignoraient que Haydn et Mozart eussent écrit pour le piano. » En tout d'ailleurs, Vienne lui parut frivole et banale, dépourvue d'intérêt. Et puis c'est l'Italie qui l'attire et l'appelle ; comme Goëthe jadis, il est impatient d'y arriver.

Il est d'autant plus impatient qu'en 1830 on ne voyage pas très vite et voici quelques lignes que je recommande aux voyageurs des chemins de fer dits économiques. « A Gräetz, mon vieux cocher me réveilla à 4 heures du matin et nous partîmes au trottinement de son cheval. Que de fois pendant ce voyage de deux jours ai-je pensé, cher père, qu'a ma place, tu serais sorti de ta peau ou tombé sur celle du cocher ! Moi-même, quand à la moindre côte il descendait lentement de son siège pour marcher à petits pas à côté de son cheval, quand je me vis

dépasser par tous les attelages, fussent-ils d'ânes ou de chiens, quand enfin pour une montée un peu rude, il se procura une paire de bœufs dont le pas s'accordait fort bien à celui de son cheval, je fus tenté de lui faire un mauvais parti, mais il mit tant de bonhomie à vouloir me faire constater la rapidité de notre marche que je ne trouvai vraiment plus rien à répondre. »

Si lentement qu'on aille, on finit toujours par arriver ; les voitures de poste sont un peu mieux attelées et le voyageur savoure maintenant ses premières sensations d'Italie, non pas saisissantes comme il se l'était imaginé, mais infiniment douces et prenantes. On approche de Venise. « A Mestre on quitte la voiture pour le bateau. Par une nuit calme et sereine on traverse la lagune et l'on pénètre en silence au cœur de la grande ville, sous les ponts innombrables, parmi les gondoles qui sillonnent les canaux ou, rangées en longues files, attendent leurs maîtres aux portes des théâtres. Nous dépassons St-Marc, le Campanile, le Palais des Doges, le pont des Soupirs et la sombre clarté de la nuit rend plus imposantes les noires silhouettes et plus vive ma joie de les entendre désigner de ces noms si connus.

« Me voici donc en Italie ! ce qui a été pour moi depuis que je pense le plus beau rêve de la vie se réalise et j'en jouis à cette heure. Hélas vous êtes bien loin et j'en suis réduit a épancher mon enthousiasme en mauvais Italien, avec des indifférents. La journée a été si remplie que c'est à en perdre la tête. Tant de choses inoubliables se sont à chaque

heure pressées sous mes yeux qu'il faudrait plusieurs cerveaux pour les bien comprendre. J'ai vu l'Assomption, toute une galerie de tableaux au palais Manfrini, une fête religieuse à l'église St-Marc ; après-midi promenade en mer, puis dans les jardins publics où le peuple mange et dort sur le gazon, enfin retour à la place St-Marc où l'on voit à la fin du jour une foule et un mouvement incroyables — et pourquoi tant de choses le même jour ? c'est que j'en ai demain bien d'autres et nouvelles à voir. »

Quelques jours après, il se félicite d'avoir fait la connaissance d'un aimable homme dont il ne savait jusque là que le nom, le seigneur Giorgione, et Pordenone et bien d'autres, mais ses préférences vont et resteront à Titien. « Il a connu, dit Mendelssohn, la vie dans sa plénitude et ses joies, comme on en peut juger par les tableaux du Louvre. Mais aussi il est descendu jusqu'au fonds des douleurs humaines, et il sait même les choses du ciel, comme le montrent bien son Assomption et sa Mise au tombeau ». Et voilà notre jeune enthousiaste qui analyse ces chefs-d'œuvre, non pas en peintre comme on l'a dit (il n'est pas du métier, ni n'en prétend être), mais en psychologue et en poëte. Sans être insensible à l'harmonie des lignes, à l'éclat et au charme de la couleur, il s'attache surtout au sens profond, à la pensée. En tout d'ailleurs il considère la technique comme secondaire : ce n'est que le moyen, le but c'est l'expression et surtout l'émotion. Il écrivait à son professeur Zelter. « Les critiques et les esthètes ont beau se fatiguer à nous expliquer le degré de beauté des œuvres par des caractères

extérieurs d'époque, de style, d'école et toutes leurs rubriques et leurs compartiments ; il y a, je crois, un criterium immuable, qu'il s'agisse de peinture, d'architecture ou de musique : cela seul a de la valeur qui émane naturellement du sujet traité et qui jaillit du fond de l'âme, c'est alors un cœur qui parle au cœur. »

Avec cette large et haute conception du beau il n'est pas étonnant qu'il trouve souvent l'inspiration musicale en dehors de la musique elle-même et que tout lui devienne musique. Troublé dans la contemplation du Martyre de St-Pierre de Titien par un organiste qui tapote un affreux final d'opéra : « Devant de pareils tableaux, dit-il, je n'ai pas besoin d'organiste. Je me joue à moi-même l'orgue dans ma pensée. »

Cette musique intérieure est à peu près la seule dont il jouira à Venise et même un peu partout en Italie. A Florence, ce sont encore les chefs-d'œuvre des arts plastiques qu'il étudie avec amour. Il fait aux « Uffizi » de longues visites où nous ne pouvons le suivre pas à pas; contentons-nous de la dernière.

« Tandis que je pensais à tous ces hommes disparus déjà depuis si longtemps, et dont la pensée toute entière est encore là devant nous, j'entrai par hasard dans la salle où se trouvent les portraits des grands peintres. Je les avais envisagés précédemment comme de précieuses raretés, car beaucoup sont peints par les peintres eux-mêmes, mais aujourd'hui ils se sont révélés à moi sous un aspect nouveau. J'ai été frappé de la ressemblance qu'il y a entre eux et leurs ouvrages et cela vous explique

bien des choses. Au milieu d'un grand panneau tout couvert de portraits, il y en a un plus petit, tout seul, sans rien de particulier qui le distingue, et pourtant il attire d'abord le regard : c'est Raphaël, jeune, souffrant et pâle. Sur cette figure ardente et triste, sur cette bouche aux plis douloureux, dans ces grands yeux noirs, on lit qu'il ne peut exprimer encore tout ce qu'il sent, que sa soif d'idéal le pousse toujours en avant et qu'il mourra jeune. Comme contraste, il faut voir un peu plus haut cet affreux Michel-Ange avec sa physionomie farouche et brutalement énergique, ses nerfs et ses muscles vigoureux; et d'autre part Léonard de Vinci, tête grasse, calme et puissante comme celle d'un lion. C'est splendide ! J'allai contempler encore la Niobé, puis je revins à mes peintres. Enfin, je traversai le corridor entre les deux rangs d'empereurs romains avec leurs faces d'illustres coquins, et je sortis de la Tribune en disant aux Médicis un dernier adieu. »

Après les musées, la campagne, les longues promenades à pied, le plein air. Félix parcourt les environs de Florence avec délices et les dépeint avec charme. Wagner, que désigna mainte fois Mendelssohn musicien comme un paysagiste de premier ordre, eût pu en dire autant de Mendelssohn écrivain. Ses descriptions sont toujours originales, pittoresques et vivantes. Mais bien d'autres ont décrit l'Italie : nous ne nous arrêterons qu'à ce qui présente une note personnelle. En voici une : « Hier, j'ai visité les jardins du Palais sous un soleil éclatant, ils sont merveilleux; les innombrables cyprès, les buissons de lauriers et de myrtes font sur nous

autres étrangers une impression singulière ; mais nos chênes, nos tilleuls et nos sapins me paraissent bien plus beaux et plus pittoresques que tout cela, et je vous l'avoue, au risque de voir Hänsel me traiter d'ours du Nord. »

Il accepterait de son beau-frère cette qualification plaisante avec d'autant plus d'indifférence qu'elle lui est moins applicable. Il n'est rien moins qu'un ours, je n'en veux pour preuve que la réflexion suivante où perce une pointe de juvénile vanité. « J'entrai dans Florence en voiture découverte et bien que je fusse malpropre et couvert de poussière, je passai sans honte au milieu des beaux équipages du haut desquels de jolis visages d'Anglaises laissaient tomber sur moi des sourires dédaigneux. Pourtant, me disais je, en riant moi-même, aucune de ces belles dames ne refusera demain le shake-hands au roturier poudreux d'aujourd'hui. Il n'y faudra qu'un peu de linge blanc et autres accessoires. »

C'est surtout à Rome où nous allons le suivre maintenant que l'élégant artiste aura le temps de se livrer à ses goûts mondains. Il a traversé le nord de l'Italie en touriste et un peu à la hâte ; dans la ville éternelle il s'installe pour tout voir, entendre et étudier à loisir, pour travailler et pour s'instruire de toutes façons. « Il me semble que je ne suis plus le même homme depuis que je suis ici ; auparavant j'avais à lutter contre mon impatience, ma hâte d'aller en avant toujours plus vite ; je vois bien maintenant que cela tenait uniquement à mon plus vif désir d'atteindre ce point capital. Je l'ai atteint enfin et je sens en moi un calme, une gaieté et en même temps

un sérieux indicible. A quoi dois-je ces dispositions? la masse formidable du Colysée et la sérénité du Vatican, cet air printanier en novembre, mes relations sympathiques et mon logement agréable, tout cela sans doute y contribue, mais n'importe ; je me sens dispos, joyeux et plein d'ardeur. Dès le matin je me mets au travail, je joue, je chante et je compose jusqu'à midi. »

Son entrain est tout juvénile : « Hier, je voulais composer une grande fugue sur le thème du choral « *Credimus omnes* », je chantai plusieurs fois le sujet d'une voix si haute, paraît-il, que mon propriétaire passa à ma porte une tête effarée, en me demandant s'il me manquait quelque chose. Oui, répondis-je, mon contre-sujet ! Ne nous manque-t-il pas toujours une chose ou une autre ? C'est la vie. »

Ces matinées laborieuses furent fécondes, plusieurs œuvres capitales y furent achevées ou commencées. Il les détaille à sa famille, je ne les citerai point : cela n'est pas dans mon rôlet.

« Après le travail, c'est, dit-il, Rome toute entière qui s'offre à moi comme un trésor de nobles jouissances, trésor inépuisable, car je le ménage, me réservant pour chaque jour des impressions nouvelles et leur laissant le temps d'acquérir toute leur force et leur profondeur. Un jour je vais à la galerie Borghèse, un autre à Saint-Pierre, ou bien au Capitole, au Vatican, je vais parcourir les ruines. Venise m'avait fait penser à un tombeau avec le contraste de ses palais croulants et déserts et de ses souvenirs de grandeur ; Rome au contraire, la Rome antique m'apparaît comme l'histoire elle-même, la vue de ses

monuments ranime et relève l'esprit et c'est réconfortant de penser que des hommes ont pu jadis élever de si belles choses pour la joie de ceux qui devaient venir tant de siècles après eux. »

Il passe de longues heures au Vatican, étudiant Raphaël et Michel-Ange et ravi d'y retrouver son cher Titien qu'il proclame de nouveau un homme divin.

Mais n'oublions pas qu'il est avant tout musicien. Laissant de côté théâtres et concerts où les compositions et l'exécution lui paraissent également médiocres et dénuées d'intérêt, il s'attache à l'étude de l'ancienne musique Italienne dont il se procure sans peine tous les documents. Mais il ne suffit pas de lire cette musique, même au piano. Mendelssohn ne néglige aucune occasion d'aller l'entendre à Saint-Pierre et à la Chapelle Sixtine. Profondément religieux, luthérien très croyant, et très tolérant, il assiste avec respect aux cérémonies d'un culte qui n'est pas le sien. Il écrivait un peu plus tard ces sages paroles :

« Ce serait un pauvre être que celui sur qui la piété et le recueillement d'une grande réunion d'hommes n'aurait pas un effet communicatif. Ces hommes adorassent-ils même le veau d'or, celui-là seul pourrait briser l'idole qui aurait quelque chose de mieux à mettre à la place. » Aussi, venu pour chercher un spectacle, il trouve parfois une émotion.

« Quand j'entendis pour la première fois tous ces moines à figure grave autour de moi entonner avec entrain et vigueur le *Credo in unum Deum*, je sentis un frisson me parcourir le corps. » Chant Gré-

gorien, psalmodie, polyphonie Palestrinienne, tout cela est analysé, discuté minutieusement et longuement dans les lettres adressées à son professeur Zelter. C'est une étude savante, mais ardue, même pour des musiciens. Nous n'essaierons pas d'y suivre notre ami, il vaut mieux l'accompagner dans une de ses promenades où, suivant son habitude, il trouve encore de la musique.

« Dernièrement j'ai été avec V*** au Ponte-Nomentano, pont abandonné et tombant en ruines dans la vaste campagne aux horizons lointains. C'est là qu'il faut aller chercher la musique, c'est là qu'on l'entend retentir de toutes parts et non dans les salles de spectacle aussi vides qu'insipides. Nous courûmes ainsi, arpentant la plaine en tout sens, sautant les haies, errant à l'aventure et nous ne regagnâmes le logis que le soleil couché. Après une excursion pareille, on se sent aussi fatigué et aussi content de soi que si l'on avait beaucoup travaillé, et à vrai dire on n'a pas perdu son temps si l'on a bien compris ce plaisir des champs. »

N'était-il pas temps de voir le grave disciple de Bach s'esgaudir un peu ? Voici des plaisirs d'un autre genre mais où il prouve encore la souplesse de son jarret :

« Apprenez, mes sœurs, que j'ai dansé hier avec plus de plaisir que jamais. J'avais donné le mot au maître de danse (ici, il y en a toujours un pour diriger le bal) et il fit durer le galop plus d'une demi-heure.

« J'avais pour danseuse la plus jolie fille de Rome au dire de juges compétents, Thorwaldsen, Vernet et

autres. La façon dont j'ai fait la connaissance de cette jeune fille est assez piquante. J'étais, il y a quelques jours, à un bal chez les Torlonia ; ne dansant pas, car je ne connaissais personne, je me contentais de regarder. J'étais auprès de M. le conseiller Thorwaldsen ; tout à coup nous entendons un flot de paroles : « Mais où est-elle donc cette petite Anglaise ? ma femme m'envoie pour la voir ! *Per Bacco !* » Que ce mince petit Français avec ses cheveux en broussaille et son ruban de la légion d'honneur fût Horace Vernet, il n'y avait pas à en douter. Il se mit à causer avec Thorwaldsen de cette beauté tout à fait savamment et en gens de métier et c'était réjouissant d'entendre ces deux maîtres, devant cette jeune fille, admirer et disserter tandis qu'elle dansait gaiement sans se douter de rien. »

Il n'est plus question de la jolie Anglaise dans les lettres suivantes, mais on y retrouve le grand sculpteur danois et très souvent les Vernet.

Ce nom était populaire à Rome depuis cent ans, grâce à l'ancêtre Joseph, et quand Horace y arriva pour diriger l'école française, son talent, son caractère, la grâce et l'esprit de sa femme et de sa fille lui assurèrent dans la société cosmopolite de Rome une situation honorée et une véritable influence. Il se trouva même chargé d'un rôle diplomatique. Dès que l'on connut à Rome la révolution de Juillet notre ambassadeur crut devoir se réfugier à Naples avec tout son personnel ; Horace Vernet restant le seul Français revêtu d'un caractère officiel dut par la force des choses assumer la protection de ses compatriotes. Ses idées libérales franchement avouées pouvaient

le rendre suspect au gouvernement pontifical, mais il s'acquitta, paraît-il, fort bien de ses fonctions provisoires. Un mois après M. Guizot, ministre des affaires étrangères, lui écrivit pour le féliciter et le remercier de son énergie et de son tact qui devaient contribuer grandement à la reprise des relations régulières entre la curie romaine et le gouvernement de Juillet. La populace transtévérine s'était un instant montrée hostile et menaçante pour les Français et Mendelssohn en avait été assez ému car il était devenu un des familiers de la Villa Médicis. « Je veux, ma chère mère, te raconter, parce que tu y prendras part, une très grande joie. Je suis allé avant hier pour la première fois en petit comité chez Horace Vernet et l'on m'a prié de jouer. Comme il m'avait dit sa préférence pour *Don Juan*, j'improvisai vigoureusement sur deux des principaux thèmes de cet opéra, cela lui fit un si grand plaisir que je n'ai guère vu personne en prendre autant à ma musique et nous nous trouvâmes être tout de suite de vieilles connaissances. Un peu après il me dit à l'oreille : « Il faut que nous fassions un échange, car moi aussi j'improvise. » Je le regardai étonné, c'était pour me proposer de faire mon portrait. Je dis naturellement un grand oui et je ne puis vous exprimer ma satisfaction de lui avoir le premier fait tant de plaisir. Au reste ce fut une soirée charmante. Quand je montai la colline, tout était si tranquille, si paisible ! Dans la grande villa noire, une seule fenêtre était brillamment éclairée ; d'en bas on entendait de la musique, des accords isolés et le son produisait un effet ravissant au milieu de la nuit sombre.

« Dans les vestibule, deux jeunes peintres faisaient l'exercice du fusil sous le commandement d'un troisième ; dans la pièce à côté, mon ami Montfort, prix du conservatoire, était au piano ; ses camarades l'entouraient et chantaient en chœur ; cela ne marchait pas très bien. Ils demandèrent à un nouvel arrivant de se joindre à eux et comme celui-ci s'excusait de ne savoir chanter : « Bah ! répondit-on, n'importe, ce sera toujours une voix de plus.» ! Je me mis aussi de la partie. Nous nous sommes joliment amusés. Plus tard on dansa et il fallait voir Louise Vernet danser la sartarelle avec son père. Obligée de se reposer un peu elle prit aussitôt le grand tambourin et le battit avec entrain. Ma foi j'aurais voulu être peintre, il y avait là le sujet d'un joli tableau. Sa mère est la plus aimable femme du monde. Le grand père Carle (celui qui peint si bien les chevaux) dansa ce soir là une contredanse avec tant de légèreté, de si beaux entrechats et des pas si variés qu'on ne pouvait regretter qu'une chose... son âge de soixante-douze ans. Il fatigue deux chevaux par jour, peint, dessine et le soir il lui faut les réunions. »

Dans une autre lettre nous trouvons sur cette famille un mot charmant. « Quand on entend le vieux Carle Vernet parler de son père Joseph, on éprouve de la vénération pour ces gens là et je prétends, moi, qu'ils sont nobles. »

C'est à la villa Médicis que Mendelssohn fit la connaissance de Berlioz dont les bizarreries firent plus que l'étonner. Il ne s'en montra pas moins aimable et bon camarade au dire de notre compatriote.

« J'ai trouvé Mendelssohn, Montfort le connaissait déjà; nous avons été bien vite ensemble.

C'est un garçon admirable, son talent d'exécution est aussi grand que son génie musical et c'est vraiment beaucoup dire. C'est lui qui a été mon cicerone ; tous les matins j'allais le trouver, il me jouait une sonate de Beethoven, nous chantions l'Armide de Gluck, puis il me conduisait voir toutes les fameuses ruines qui me frappaient, je l'avoue, fort peu, Mendelssohn est une de ces âmes candides comme on en voit si peu, il croit fermement à la religion luthérienne et je le scandalisais quelquefois beaucoup en plaisantant de la Bible. Il m'a procuré les seuls instants supportables dont j'aie joui pendant mon séjour à Rome, » et quelques mois après :

« Mendelssohn est-il arrivé ? je l'aime beaucoup, il a un caractère tout virginal. C'est un talent énorme, extraordinaire, superbe, prodigieux ! Je ne suis pas suspect de camaraderie en parlant ainsi, car il m'a dit franchement qu'il ne comprenait rien à ma musique ».

Il ne faut pas savoir trop mauvais gré à Mendelssohn d'avoir un peu méconnu Berlioz et il faut tenir grand compte à Berlioz d'avoir su apprécier Mendelssohn. Rarement les hasards de la vie ont rapproché deux artistes plus complètement dissemblables ; l'un riche, élégant, heureux de vivre, heureux d'écrire. donnant l'essor sans peine aux plus charmantes créations, l'autre dépourvu, débraillé, déséquilibré, enfantant dans la fièvre d'une nervosité morbide des œuvres heurtées et troubles, mais suggestives et puissantes ; et nous voyons là combien le domaine de l'art est vaste et que chacun y peut trouver son champ à cultiver et sa moisson à recueillir.

Il y a aussi les gens qui veulent récolter sans avoir semé et qui, malheureusement, parfois y réussissent. Mendelssohn nous en montre un, ce Donizetti dont il nous est si difficile aujourd'hui de nous expliquer les succès. « Donizetti fait un opéra en dix jours, il est sifflé, mais cela ne fait rien ; il est payé et va se promener. Cependant si sa réputation était trop menacée, il faudrait tout de même travailler sérieusement et ce serait bien désagréable. Alors il consacre... trois semaines à un nouvel opéra, soigne deux ou trois morceaux pour flatter le public et s'assure ainsi une nouvelle période de négligence et de paresse ».

Ce confectionneur de musique ne nous est pas présenté d'ailleurs comme une exception. Lamentable, — s'il faut en croire le jeune Allemand — (et son jugement est confirmé par d'autres) était alors l'état de la musique en Italie. A Rome, le meilleur orchestre déclarait trop savant et injouable l'Oratorio *la Création*, de Haydn. A Naples, le premier violon fait résonner chaque temps de la mesure sur le fer blanc de son chandelier, ajoutant ainsi une étrange partie de castagnettes obligées qui ne suffit même pas à ramener un peu d'ensemble dans l'orchestre et les chœurs. Pour entendre de vrais chanteurs Italiens, c'est à Londres ou à Paris qu'il faut aller. Les peintres et les architectes ne font pas mieux que les musiciens. A tous, Mendelssohn trouve une excuse : « L'Italie, dit-il, a deux choses, son passé et son ciel qui embellissent et transfigurent tout ce qu'on y voit ou y entend » et la douceur de vivre y est telle qu'à Naples lui-même se sent envahi par la

paresse, paresse toute relative, car il achève sa symphonie italienne, passe des journées à dessiner avec ses compagnons, les jeunes peintres allemands, et lit, pour s'entretenir dans la connaissance de ces deux langues, des livres nouveaux en anglais et en français.

Même sous les orangers de Sorrente, il ne peut se ranger à l'avis du brave Italien qu'il y rencontre et qui l'engage à ne pas trop penser, « cela ne servant qu'à donner des maux de tête »

Le temple de Pœstum marque le point extrême du voyage. Avec le mois de mai, le moment est venu de remonter vers le Nord. Après s'être arrêté de nouveau à Rome, à Florence, puis à Milan, où il rencontra le fils de Mozart et les Ertmann, les amis de Beethoven, Félix termine par les lacs son voyage en Italie. « C'est une région unique ! écrit-il, que ne puis-je vous envoyer à Berlin un peu de cet air léger et parfumé dont je jouissais tout à l'heure en bateau. Il valait mieux que mes compagnons ! un gros Allemand à longue barbe qui regardait le paysage comme s'il voulait l'acheter et le trouvait trop cher, puis un Italien qui me disait sous les arbres d'Isola Madre : Voici un pays où il faudrait venir avec celle qu'on aime pour jouir de la nature. Ah ! oui, répondis-je avec un tendre soupir. Aussi, reprit-il, je me suis séparé de ma femme depuis une dizaine d'années ; je lui ai monté à Venise un petit commerce de tabacs et maintenant je vis ici à ma guise. Vous devriez faire comme moi ! » Notre sage ami n'emportait pas des Italiens une très bonne opinion, il ne dut guère la modifier en recevant ce bizarre conseil. Plus in-

téressant est le vieux batelier qui a conduit en barque Bonaparte et Murat et raconte sur eux des anecdotes plus instructives, au dire de Mendelssohn, que des livres d'histoire. Il ne dédaigne pourtant pas le document positif et même un peu aride. En montant le Simplon, il lit dans un petit volume français la correspondance échangée entre Bonaparte et le Directoire sur le projet et les études préliminaires de la magnifique route qu'il gravit. Cela ne l'empêche pas d'admirer les sites variés et de plus en plus grandioses qui se succèdent sous ses yeux.

Le voilà en Suisse, mais la Suisse avant Baedecker et même avant Töpffer. Suisse sans casinos ni funiculaires, dont rien n'est venu encore amoindrir la majesté ni altérer le charme sauvage. — Il n'y faut pas chercher le confortable ! les auberges sont petites et rares, on mange ce qu'on trouve et l'on dort où l'on peut.

« A Boltigen, mauvaise nuit : pas de place à l'auberge, on m'a logé chez un voisin. Il y avait de la vermine comme en Italie ; une horloge qui faisait toutes les demi-heures un vacarme effroyable et un petit enfant qui n'a pas cessé un instant de crier. Force m'a été de l'étudier, j'ai retrouvé dans ses cris toutes les tonalités de gamme et aussi toutes les nuances d'expression. Et qu'on vienne nous dire que les premières années sont seules heureuses ! Me voilà bien assuré qu'un pareil bambin a, comme nous, ses insomnies, ses passions et le reste. » Aux mauvais gîtes Félix est d'ailleurs assez indifférent. Quelle joie au contraire il éprouve à dépenser ses

forces en courses et en ascensions ! Voici comment il raconte à ses sœurs une de ses belles journées :

Charney, 6 Août 1831.

« J'arrive à pied de Clarens par un sentier ombragé de vieux noyers entre les troncs desquels on aperçoit les eaux bleues du lac où scintille le soleil. Il est 8 heures du matin et je vous écris pendant qu'on fait chauffer mon lait. Vous savez que trouvant chers et ennuyeux les guides fournis par les hôtels, je pars toujours le matin, mon sac sur le dos ; au bout de quelques heures je m'en allège en louant les services du premier garçon dont la mine me plaît, mais, ici, paraît-il, tous les hommes étant retenus par leurs travaux on ne peut trouver qu'une jeune fille pour m'accompagner. — La voici avec son curieux chapeau de paille vaudois, c'est une fort jolie personne qui s'appelle Pauline, elle place mon petit bagage dans sa hotte et nous partons. »

Château d'Oheix, le soir

« J'ai fait le plus ravissant voyage ! que ne donnerais je pas pour vous procurer une telle journée, mais il faut savoir grimper lestement, se contenter à l'occasion d'une tasse de lait, ne s'inquiéter ni de la grosse chaleur, ni des pierres, ni des trous du chemin, ni de ceux des chaussures et vous êtes pour cela de trop jolies élégantes. — Je n'oublierai jamais mon voyage avec Pauline, c'est une des plus charmantes filles que j'ai rencontrées, jolie, brillante de santé, pleine de jugement et d'esprit naturel.

Elle me parlait de son village et je lui parlais de l'Italie, mais de nous deux je n'étais pas le plus intéressant : Elle me demanda la permission de monter dire bonjour à sa cousine à un joli chalet qu'elle me montra dans le haut du pâturage. Avec cette cousine et ses parents ce fut une reconnaissance; des cris, des chants et des rires. Ils ne chantaient pas très bien et je ne comprenais pas un mot de leur chanson en patois, mais avec l'écho de la montagne tout cela faisait un concert charmant. Nous arrivâmes vers midi à Allières, je repris mon sac, nous nous serrâmes la main et je continuai seul ma route pour arriver ici ce soir à travers les pâturages d'un vert éblouissant ombragés de sapins et coupés de ruisseaux. C'est le plus admirable pays que j'aie vu, celui où j'aimerais vivre si je devenais très vieux. »

De la Suisse, tout lui plaît, les habitants sérieux et bons, les mœurs simples et honnêtes, l'air vivifiant et salubre, la vie physique intense, surtout la contemplation des sites riants ou grandioses toujours variés qu'il ne se lasse pas d'admirer, de crayonner dans son album, de décrire dans ses lettres, de célébrer même en accents lyriques. « Imaginez-vous ces glaciers, ces champs de neige, ces pics étincelants aux rayons du soleil ! cela doit, j'imagine, ressembler aux pensées de Dieu. » Il s'étonne que les Alpes n'aient inspiré à Gœthe que quelques poésies faibles et quelques lettres plus faibles encore. Par contre, il relit avec délices le Guillaume Tell, de Schiller, où il trouve, avec raison, une interprétation merveilleuse des merveilles qui l'entourent. Il en rêve

pourtant une autre encore, celle des sons : « Il faudrait, dit-il, que tout cela soit mis en musique. » Il ne semble pas l'avoir tenté lui-même, et pourtant, pas plus en Suisse qu'ailleurs, il n'oublie ni ne néglige son art. Il écrivait le 10 août : « J'ai sur le chantier un certain nombre de morceaux, mais je suis très embarrassé pour juger mes productions nouvelles. Depuis un an, toutes les personnes à qui j'ai joué de ma musique l'ont trouvée tout simplement admirable ! cela ne signifie rien et ne peut éclairer mon jugement. Je voudrais bien rencontrer des critiques, ou même des éloges, raisonnés. Je ne serais plus alors sans cesse à me censurer et à me défier de moi-même. Il faut pourtant bien, en attendant, continuer à écrire. »

Ces appréciations raisonnées, ces critiques utiles, c'est chez nous qu'il devait les trouver, dans le milieu artistique florissant et brillant de Paris. Le bon Fétis a écrit dans sa biographie des musiciens qu'il s'y heurta à des jugements sévères, n'eut pas de succès et en conçut contre la France une rancune durable et une véritable hostilité. C'est une double et complète erreur, il suffirait à le prouver de l'énergie avec laquelle, bien que très patriote, il se refusa à écrire de la musique pour le trop fameux « Rhin Allemand », ce chant de haine et de menace du poëte Becker. Il eut à se louer de l'accueil fait à Paris à ses œuvres et à sa personne et s'en montre en effet enchanté. Il observe et juge en toute liberté d'esprit sans parti pris et sans aigreur.

La légèreté parisienne l'offusque un peu, mais l'amuse aussi.

« Ce que je préfère, le soir, ce sont les petits théâtres où se reflète le plus fidèlement la vie populaire, en particulier le *Gymnase dramatique* avec son répertoire de vaudevilles. C'est étonnant combien ces petites pièces sont mordantes, sceptiques. pleines au fonds de désillusion et d'amertume ! tout cela revêt une forme élégante et gaie mais n'en est que plus incisif. Les mœurs faciles y tiennent une grande place, et aussi la politique, mais au Gymnase, c'est une politique légère et railleuse qui met à profit tous les incidents et menus faits journaliers pour forcer les applaudissements et les rires, et je ris et j'applaudis comme les autres. »

Voilà des lignes qui définissent nettement un genre littéraire florissant de nos jours, mais qu'aussi un certain Aristophane avait mis en honneur bien longtemps auparavant.

Le vingtième siècle n'a pas non plus inventé la vanité et ses faiblesses. « Un mauvais plaisant assure que les Chambres vont discuter un projet de loi accordant à tout Français mâle, dès sa naissance, le droit de porter les insignes de la Légion d'honneur. En fait, il est rare de rencontrer sur les trottoirs un homme dont la boutonnière ne porte pas un ruban de couleur quelconque. » En 1831 : déjà !

Ce qui paraît fastidieux à notre Allemand, c'est la politique et la place exagérée qu'elle occupe dans la conversation des Français.

« Je suis allé hier à la Chambre des Députés et il faut bien, chère sœur, que je t'en parle. Tu me diras que c'est de la chanson politique et que tu préférerais un lied d'amour, un chant nuptial ; mais

ici on ne compose que de la politique. Les musiciens eux-mêmes s'en occupent et surtout s'en plaignent ; à l'un elle a fait perdre sa place, à l'autre son titre, à un troisième son argent et il paraît que tout cela est la faute du « juste milieu. » Je l'ai vu hier ce « juste milieu », assis au banc des ministres, en redingote gris clair et l'air majestueux, il a été fortement houspillé par M. Mauguin qui a un long nez. Tout cela t'est bien égal, mais qu'y puis-je ?

« Paresseux en Italie, libre et joyeux étudiant en Suisse, buveur de bière à Munich, il faut être, à Paris, politicien. Aussi je me suis abonné à un journal et je me suis établi *doctrinaire !* — mais dans l'intimité j'avoue que je n'y connais rien. Sérieusement, je n'ai pas encore travaillé ici. Je suis venu pour voir Paris, et Paris a ses exigences. Il y a tant de belles choses, tout est si intéressant ! Je mène une vie de païen, toutes mes soirées sont prises par des réunions. »

Il fréquente pourtant les théâtres, les petits, il nous l'a dit ; aussi le Théâtre Français avec M^lle^ Mars, séduisante encore par sa beauté et son talent ; l'opéra avec la célèbre danseuse Taglioni, les chanteurs Rubini et Lablache, dont il préfère la voix à celle de M. Odilon Barot harcelant le ministère. Mais il se montre injuste à mon sens pour deux œuvres, qui malgré leurs défauts, n'en étaient pas moins pour l'époque de glorieuses nouveautés, le *Guillaume Tell* de Rossini et le *Robert le Diable* de Meyerbeer. Il trouve le premier écrit d'une façon artistement ennuyeuse, le second froid, sans vérité et sans âme, il est vrai qu'il est surtout scandalisé

par le poème de Scribe. « On ne peut, dit-il, imaginer pour de pareilles choses une musique quelconque. » Mendelssohn qui n'a jamais essayé sérieusement d'écrire un opéra avait-il le sens du théâtre et de la musique dramatique ? Il est permis d'en douter, Mais il est remarquable que le seul sujet auquel il se soit arrêté soit celui de Loreley, *la Sirène du Rhin*, comme s'il eût pressenti le parti qu'un autre allait tirer bientôt du symbolisme des légendes nationales.

En tout cas, c'est dans la musique de chambre et dans la musique symphonique qu'il trouva à Paris ses plus vives jouissances et de brillants succès.

« Quelle bonne soirée hier chez Baillot ! Il avait réuni un cercle de sérieux dilettanti, les dames même étaient silencieuses et attentives. On commença par un quatuor de Boccherini — Perruque ! mais sous laquelle s'abrite un si aimable vieux monsieur ! On demanda ensuite une sonate de Bach que je jouai avec Baillot. Nous nous échauffions et nous entraînions l'un l'autre, cela fut plein de vie et fit tant de plaisir à nous et aux auditeurs que nous en donnâmes trois autres à la suite. Prié de jouer seul, je me sentis en verve pour improviser et j'y réussis vraiment bien : Je pris trois thèmes des sonates que nous venions de jouer. Je les enchaînai et les travaillai à ma fantaisie et j'eus un succès extraordinaire, des bravos, des applaudissements frénétiques. Enfin vint mon quatuor admirablement joué par Baillot et ses amis. Je me vis entouré d'une foule de vieilles connaissances qui venaient me féliciter, me parler de vous tous et des vieux souvenirs. »

Même succès dans d'autres salons artistiques, chez la reine Marie-Amélie, à la salle Erard, enfin, consécration suprême, au Conservatoire :

L'incomparable orchestre d'Habeneck y fait applaudir son ouverture du *Songe d'une Nuit d'été* ; son concerto en sol mineur y est acclamé, ses quatuors sont étudiés dans les classes, son ottetto réussit au-delà de ses désirs : malgré ses protestations on s'obstina à le jouer à une messe funèbre. « Rien n'était plus ridicule, dit-il, que d'entendre le scherzo tandis que le prêtre officiait à l'autel. »

Fêté par le public, entouré par les musiciens, sollicité par les éditeurs, comment a-t-il pu dire — et avec amertume, suivant Fétis, — que « Paris est le tombeau de toutes les réputations ? » — Il ne l'a pas dit ! Cette phrase se trouve bien dans une de ses lettres, mais c'est une citation : citation assez curieuse d'ailleurs pour être rappelée. Mendelssohn écrivait le 31 Mars 1832. « Je resterai encore ici sûrement huit jours et peut-être quinze pour le concert projeté si le choléra n'empêche pas toute réunion musicale ou autre. J'espère que les choses iront bien et donneront raison au *Figaro* qui dans un article intitulé « Enfoncé le choléra ! » assure que Paris est le tombeau de toutes les réputations, qu'on ne s'y retourne plus dans la rue pour voir passer un dey ou un empereur, et que la maladie elle-même y perdra son lugubre renom. »

Cette espérance ne fut pas réalisée. En quelques jours l'épidémie se développa avec une intensité et une rapidité effroyables. Mendelssohn fut gravement atteint : la thérapeutique d'alors n'était pas

bien efficace, est-il téméraire de penser qu'il dut en partie à sa vie si active et si sage, à son entraînement sportif la force de résistance que son tempérament opposa victorieusement au fléau ?

A peine rétabli, il passa en Angleterre et fit à Londres un séjour assez court mais bien rempli. Le printemps est venu, dans l'air tiède et doux les arbustes fleurissent, il savoure pleinement les joies de la convalescence. L'Angleterre qui n'a pas produit un seul compositeur de génie, ni même de grand talent, a de tout temps eu le mérite de faire fête aux musiciens du continent.

La correction parfaite de Mendelssohn, son austérité un peu puritaine, son élégance un peu raide lui créaient une véritable affinité avec la haute société anglaise. Il y rencontra toujours l'accueil le plus cordial en même temps qu'il trouvait dans le public des admiratenrs exubérants.

La fin du séjour à Paris avait été attristée par la mort de Goethe et surtout du jeune et déjà célèbre violoniste Rietz, de qui Félix écrivait. « Je l'aurais aimé alors même que je n'aurais eu aucune raison pour le faire ou que je les aurais toutes perdues. » A Londres il apprit la mort de son vieux professeur Zelter pour lequel il avait une affection filiale et c'est par une lettre douloureuse que se termine la première partie de sa correspondance.

Il avait alors vingt-deux ans et, si de grands bonheurs lui étaient encore réservés, il ne devait plus connaître la joyeuse insouciance des années de voyage.

Nous ne pouvons penser même à entrouvrir au-

jourd'hui la deuxième série des lettres. Par un sentiment respectable, mais que nous pouvons regretter, l'éditeur en a exclu tout ce qui touche à la vie intime. De son mariage d'amour, de ses joies domestiques, pas un mot. A peine peut-on relever deux indications, mais suggestives : revenant avec sa jeune femme dans cette Suisse qu'il a tant admirée et aimée, il sent, dit il, qu'il n'en avait pas jusque là compris toute la beauté ; vers la fin de sa vie, il décrit à l'un de ses amis les grands tilleuls dont le frais ombrage abrite les leçons de latin données par lui à ses fils.

Mais ce que nous montrent les lettres, c'est une carrière prodigieusement laborieuse et active, elles nous en disent les efforts, les luttes, les déboires et aussi les joies. C'est par d'autres documents que nous en connaissons les résultats féconds.

Il n'y a pas à s'arrêter à son entreprise de théâtre à Düsseldorf, ni à son emploi de maître de chapelle à Berlin, c'est-à dire de fonctionnaire prussien, deux situations pour lesquelles il était aussi peu fait que possible et qu'il ne fit que traverser. C'est de Leipzig que son action rayonna sur l'Allemagne et même sur l'Europe. « Les douze années qu'il passa dans cette ville furent, dit l'éminent critique M. Camille Bellaigue, un règne véritable et glorieux! Il était devenu le maître de l'âme musicale allemande. »

Compositeur fécond et ingénieux, organiste et pianiste dédaigneux de l'effet, mais impeccable, expressif et brillant, chef d'orchestre incomparable, au dire de Clara Wieck, de Joachim et de bien d'autres, il sut grouper, développer les ressources mul-

tiples et les éléments précieux que lui offrait la grande cité : un orchestre excellent, entraîné et nombreux, plusieurs sociétés chorales, et des légions d'amateurs, mais de ceux (dit encore M. Bellaigue), qui relèvent et réhabilitent ce nom. Fort de tels concours, mais surtout de son talent et de sa volonté, Mendelssohn se consacra avec amour à la propagation des œuvres des anciens maîtres.

Avant le voyage où nous l'avons suivi, avant sa vingtième année par conséquent, il avait réussi à force d'énergie et de persévérance à organiser et à diriger à Berlin une belle exécution de la Passion du grand S. Bach tombée dans l'oubli depuis près de cent ans. Plus tard, il voulait à ce maître élever une statue : il a fait plus et mieux, il a remis en pleine lumière le monument durable de ses œuvres magistrales : « *Monumentum œre perennius.* »

Nul n'était mieux préparé que le Mendelssohn que nous connaissons maintenant à sentir et à faire sentir la divine caresse d'âme qu'est la musique de Mozart. De cette beauté indéfinissable et sereine, il fut, au clavier comme au pupitre, un interprète assez parfait pour étonner et ravir de vieux musiciens qui avaient entendu Mozart lui-même.

Nous avons vu son culte pour Beethoven.

L'orchestre de Leipzig possédait déjà plusieurs des symphonies : il en compléta le cycle et fut le premier à inscrire aux programmes des grands concerts ces œuvres de la dernière période dont le vieux Cherubini lui avait dit, à son grand scandale, qu'elles le faisaient éternuer.

A côté des grands génies du passé, il fait avec

cordialité une place aux contemporains dans lesquels un esprit moins large aurait redouté des rivaux. C'est David, Moschelès, Hiller qu'il appelle auprès de lui. C'est Litz qui arrivé seul à Leipzig s'était mal posé devant le public et n'avait pas été heureux. Mendelssohn organise pour lui un grand concert, joue avec lui et Hiller le grand concerto de Bach pour trois pianos, le présente aux auditeurs, et lui assure un éclatant succès.

Mendelssohn fut heureux de recevoir Chopin dont il appréciait hautement et la virtuosité et les compositions. « Ses œuvres et les miennes jouées alternativement, dit-il, étonnaient un peu le public et donnaient l'idée de la conversation d'un Cafre avec un Iroquois, mais je m'entends mieux avec ces artistes aux tendances nettement accusées, si différentes soient-elles des miennes qu'avec des demi-classiques et des moitiés de virtuoses. »

Berlioz aussi vint à Leipzig dont l'orchestre exécuta ses compositions avec une perfection qui l'enchanta. Le public confondit les deux maîtres dans une commune ovation dont ils voulurent conserver le souvenir en échangeant leurs bâtons de chefs d'orchestre. Quelques jours après Mendelssohn recevait le billet suivant — la signature en était superflue — « Au chef Mendelssohn — Grand chef ! nous nous sommes promis d'échanger nos tomawacks. Voici le mien, il est grossier, le tien est simple. Les squaws seules et les visages pâles aiment les armes ornées. Sois mon frère ! et quand le grand esprit nous aura envoyés chasser dans le pays des âmes, que nos guerriers suspendent nos tomawacks amis à la porte du conseil ! »

Wagner put entendre admirablement rendue son ouverture de Tannhaüser alors dans toute sa nouveauté.

Mais c'est surtout Schumann qui trouva auprès de Mendelssohn appui, encouragements et enseignements. C'est par Mendelssohn et pour ainsi dire à travers ses œuvres qu'il a compris et aimé les grands ancêtres, et bien que son génie dépasse assurément celui de son devancier, il est visible qu'il dut beaucoup à cette initiation. Il l'a dit d'ailleurs lui-même et n'a cessé de témoigner à son maître une admiration affectueuse et une reconnaissance attendrie.

Mendelssohn avait au plus haut degré le sentiment de la fraternité artistique, il l'exprime avec grâce dans une lettre écrite en français au chef d'orchestre qui avait dirigé à Paris ses chœurs d'Antigone.

« Permettez-moi, Monsieur, de vous remercier de toute la peine que vous avez eue, de l'intérêt que vous avez témoigné pour l'ouvrage d'un inconnu. J'espère qu'un jour vous nous enverrez de votre musique en ma patrie, et alors j'aurai l'occasion de vous prouver ma reconnaissance autrement que par des paroles. Et quand on blâme notre art de ce qu'il ne peut être produit que par le service d'autres artistes, je trouve, de l'autre côté, que c'est un bien grand bonheur de trouver par lui des amis où l'on n'attendait trouver que des étrangers, et je vous remercie bien sincèrement de m'avoir confirmé dans cette manière de penser. »

Il me reste à vous lire une lettre adressée à son intime Devrient. Bien qu'elle soit de la jeunesse de

l'auteur, je l'ai gardée pour la fin parce qu'elle me paraît le résumer tout entier. Peut-être vous fera-t-elle penser comme moi à un autre musicien, français celui-là, notre grand et bon César Franck, et ce rapprochement n'est pas pour en diminuer l'intérêt — la voici :

« Tu me reproches de n'être pas encore célèbre alors que j'ai déjà vingt-trois ans. Je n'ai à cela qu'une chose à te répondre : Si Dieu avait voulu que je fusse célèbre à vingt-trois ans, il est probable que je le serais déjà. Mais, moi, je n'y puis rien. Je n'écris pas plus pour devenir célèbre que pour être nommé maître de chapelle ; si l'un et l'autre veulent m'arriver, ce sera très bien ; mais mon devoir est d'écrire ce que je sens comme je le sens, m'en remettant pour l'effet que cela pourra produire à Celui qui veille à bien d'autres et plus grandes choses. Mon unique et constante préoccupation, c'est d'exprimer sincèrement dans mes compositions les sentiments de mon cœur et quand j'ai écrit un morceau en m'abandonnant à l'inspiration, je crois avoir fait mon devoir, que cela doive ou non me rapporter des honneurs ou des décorations. Mais si tu penses que j'aie négligé quelque chose pour perfectionner mes compositions en me perfectionnant moi-même, dis-le moi nettement, car ce serait alors un reproche grave ».

A ces idées si justes et si élevées, Mendelssohn resta toujours fidèle, et ce n'est pas un mince titre d'honneur. Le génie, c'est Dieu qui le donne et « l'Esprit souffle où il veut », la réputation, c'est la faveur des hommes, souvent injustifiée, toujours

inconstante. Mais une chose dépend de nous, c'est le développement de nos facultés et leur mise en œuvre au profit de la collectivité, devoir d'autant plus étroit que ces facultés sont plus riches et plus belles, devoir que Mendelssohn a compris et a rempli. Se rapprocher de son idéal artistique, qu'il unit si étroitement à son idéal moral, fut le but unique et l'effort constant de sa vie trop courte. J'estime que, dans une large mesure, il y a réussi : chacun sans doute a le droit d'en juger différemment, mais je serai trop heureux, si j'ai pu vous donner une juste idée de ce beau caractère, sérieux et aimable, désintéressé, sincère avant tout, de cette noble conscience; si, grâce à cette modeste étude, en écoutant la musique de Mendelssohn, vous sentez mieux, pour emprunter ses propres paroles, qu'elle a jailli du fond de son âme et que c'est un cœur qui parle au cœur.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. LAMY

Par M. BLANDIN

MONSIEUR,

Quand vous me fîtes l'honneur de m'apporter le discours que vous venez de prononcer, je fus touché d'une démarche accusant le désir de m'avoir pour introducteur dans notre Société : mais la chose ne laissa pas que de m'effrayer un peu. Si j'allais devoir, je ne dis pas vous contredire, — nos idées sur bien des points ne sont guère contradictoires, et vous êtes de ceux qu'on peut contredire sans les contrarier; ou, si seulement, et pour me conformer aux mœurs académiques, j'allais avoir à relever des divergences, à aiguiser des pointes, à redresser ou à rectifier quoi que ce soit, j'en aurais été marri.

Vous m'avez évité ce désagrément. Le choix d'un travail dont la majeure partie est épistolaire, la liaison de cette partie avec vos remarques personnelles, fond d'idées et forme de langage, tout m'agréa : pas la moindre petite querelle à vous chercher. J'en suis même à vous prendre pour modèle, puis-

que j'emploie le mot quelque peu désuet « marri », comme vous-même vous êtes servi du mot « rôlet. » Mais je me trompe : rôlet n'a pas vieilli. Si on ne l'entend plus que rarement, c'est qu'il ne sort que de la bouche des modestes. En l'appliquant à votre sujet, vous lui donnez des bornes que votre érudition dépassera.

Nous savons qu'il n'eût tenu qu'à vous de suivre Mendelssohn jusqu'au terme de sa carrière, et nous avons pu juger, par l'hommage attendri que vous venez de rendre à Abel Debauge, comment vous eussiez apprécié la vie et les œuvres d'un de vos musiciens préférés.

Il ne se pouvait, Monsieur, que votre éloge du galant homme qu'était votre ami ne nous fît songer au proverbe : qui se ressemble, s'assemble. C'est qu'il y avait entre vous plus qu'une amitié banale. On devine, à votre accent, combien était vif le sentiment qui vous liait à notre collègue, sentiment fondé sur des rapports intimes et directs d'âme à âme. Et puisqu'il partageait votre dilettantisme musical, vous goûterez ces lignes de Bonstetten (1) : « Nos inclinations sont mystérieuses comme la musique. Qui nous dira comment des torrents d'harmonie peuvent découler de telle ou telle impulsion, appelée avec raison *motif?* Il existe de même dans nos sentiments des rapports profonds d'où découlent les amitiés vives et durables. C'est d'elles que La Bruyère a dit : Il y a un goût dans la pure amitié

(1) Ch. Victor de Bonstetten, *l'Homme du Midi et l'Homme du Nord*, 1824.

où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. »

Donc, Monsieur, vous m'avez facilité la tâche. J'ai été le premier charmé d'une harangue défiant toute critique et réellement captivante par les connaissances qu'elle révèle et par sa sincérité communicative.

Le musicien que vous affectionnez nous est montré dans la vérité de sa riche et originale nature. Il s'est peint lui-même avec la plume, comme l'ont fait avec le pinceau les artistes du musée florentin; mais les traits épars dans sa correspondance, vous les avez, par un choix et un arrangement des plus heureux, démêlés et groupés, et, dans son cadre 1830, nous apparaît une figure vivante et sympathique, ayant le double attrait victorieux :

Jeunesse de visage et jeunesse de cœur.

Félix Mendelssohn-Bartholdy appartient à une lignée, remarquable à divers titres. Dans les biographies de 1840, on ne mentionne que son aïeul, Moïse, un savant et un philosophe. Il n'y avait point alors de Larousse pour célébrer les vivants. De nos jours, l'un des fils du compositeur, celui qui fut professeur à Heidelberg et à Fribourg, n'aurait eu ni à mourir, ni même à vieillir, pour être gratifié d'une notice — avec portrait — plus copieuse que celle de ses ascendants.

Fils d'un riche banquier de Hambourg, Félix naquit dans cette ville, le 3 février 1809. Son père, Abraham Mendelssohn, était un homme instruit et passionné pour les beaux-arts. Il avait abjuré le

judaïsme et s'était fait luthérien. Une des sœurs d'Abraham avait épousé le poète Frédéric Schlegel, qu'on surnomma le Tyrtée de l'Allemagne, et s'était convertie en même temps que lui au catholicisme. Les oncles de Félix furent aussi des écrivains de mérite. Il eut pour mère la fille du banquier Bartholdy, femme gracieuse et spirituelle. Un tel milieu ne pouvait que favoriser le développement d'un enfant aux aptitudes musicales extraordinaires. On le confia très jeune à de savants professeurs de piano, d'harmonie et de contre-point.

A huit ans, Mendelssohn déchiffrait toute espèce de musique et écrivait correctement un morceau d'harmonie. A seize, ses études littéraires terminées, il lisait dans l'original les écrivains grecs et latins, parlait couramment le français, l'anglais et l'italien, et pratiquait avec assez de grâce le dessin et la peinture. Il était, de plus, bon cavalier, amateur d'escrime et nageur intrépide. Le brillant étudiant et le sportman accompli, comme nous dirions aujourd'hui, était devenu, entre temps, un pianiste fort habile, jouant avec expression et finesse même des fugues de Sébastien Bach.

En 1821, l'un de ses professeurs l'emmena à Weimar et le présenta à Gœthe, qui fut émerveillé de la science d'exécution et d'improvisation de ce musicien de douze ans. Pour nous, Gœthe est surtout l'auteur de *Faust*, de ce poème d'une forme achevée, resté d'un symbolisme obscur dans sa seconde partie, mais qui synthétise l'être humain avec ses aspirations et ses passions, son insatiable avidité de croire et de savoir, dût-il faire appel aux puis-

sances infernales. Pour la génération de Mendelssohn, l'octogénaire était le glorieux poëte national, l'homme d'Etat, le savant, le demi-dieu, celui que tout Allemand se devait de révérer, comme les Italiens ont révéré Dante, et les Français, Hugo. Piquants sont les passages de votre discours qui nous montrent Mendelssohn injuste pour Berlioz, comme plus tard le sera Gœthe pour Beethoven. Le *genus irritabile vatum* donnerait peut-être, à défaut de la vôtre, l'explication de ces inimitiés. Il est permis aux grands hommes d'avoir leurs petitesses quand les nations mêmes n'en sont point exemptes.

En 1824, Mendelssohn donnait au public son premier opéra. Suivirent des quatuors, des sonates. des pièces de caractère pour piano, des lieds et des mélodies. A l'âge de dix-neuf ans, il se rendit en Angleterre. Possédant l'éducation d'un gentilhomme, de belles manières, une physionomie agréable, il eût vu s'ouvrir les salons du plus grand monde, lors même que la situation et la fortune de sa famille ne lui en eussent pas frayé l'accès. La *Société Philarmonique* de Londres exécuta sa première *Symphonie en ut mineur*. Il fit ensuite un voyage en Ecosse, où il prit les éléments de son ouverture, la *Grotte de Fingal*, revint sur le continent, passa à Munich, Salzbourg, Vienne, et, en compagnie de trois peintres de l'école de Dusseldorf, partit pour Rome, où il arriva le 2 novembre 1830 (1).

En dehors des soirées passées dans la haute société et dans le monde des arts, Mendelssohn vécut à

(1) Félix Clément, *Les Musiciens célèbres.*

Rome comme y vivent les jeunes gens résolus à se faire un nom. Nous pouvons nous figurer son existence, en lisant ce que l'observateur (1) que je citais plus haut écrivait en 1824. « A Rome, l'artiste vit tellement enfermé dans son *studio*, qu'on le prendrait pour un ermite. Ses fenêtres, fermées du côté de la terre, ne lui laissent voir qu'un ciel presque toujours serein, ou varié par des nuages tantôt brillants et tantôt orageux. *L'Apollon du Belvédère*, *Le Laocoon*, la *Vénus de Médicis* sont les seules formes qui sans cesse frappent ses regards ; quelques poètes sont sa seule étude. Il sait à peine dans quel siècle il existe :

Quid Tiridaten terreat, unice
Securus. (2)

Quand il sort, c'est pour errer dans les ruines de l'ancienne Rome, parmi les ombres chéries avec lesquelles il vit uniquement. Cherche-t-il quelque distraction ? Il se rend chez le saint du jour ; là, dans un temple magnifique, assis auprès des plus belles femmes, il entend la musique des anges. Veut-il entrer dans l'assemblée des dieux de l'Olympe, il se fait ouvrir quelque galerie, où les chefs d'œuvre de tous les siècles apparaissent à ses regards. Il y a dans la sainte cité une telle insouciance pour tout ce qui n'a qu'un intérêt de commérage, qu'au milieu d'une grande ville, on éprouve le charme de l'indépendance qu'on chercherait en vain dans un désert. On y vit pauvrement sans honte. Je connais un artiste qui, parti pour Rome avec trente écus, y vécut, je

(1) De Bonstetten.

(2) M'inquiétant peu des alarmes de Tiridate. *(Horace).*

ne sais comment, pendant trois années. De retour dans sa patrie, il y gagnait beaucoup d'argent : « J'en ai honte, me dit-il, mon talent s'éteint à faire de mauvais ouvrages. Si je n'étais marié, j'irais retrouver à Rome la solitude et la pauvreté de mes jeunes ans. » Me promenant un jour avec un autre artiste qui allait quitter Rome, je le vis pleurer, en contemplant une dernière fois la ville des hauteurs d'*Aqua Pauli.* »

Nul doute que la banque paternelle ait nanti de plus de trente écus le gousset de Mendelssohn. Est-il aussi certain que « contentement passe richesse » ? Mais oui, on vit très heureux à Rome, sans être artiste ni fils de banquier : j'en pourrais testifier au besoin. Et non seulement à Rome, mais à Berlin, si l'on en croit l'invocation de Wagner à la Pauvreté : « Pauvreté, dure indigence, compagne habituelle de l'artiste allemand, je te veux célébrer, toi, ma patronne fidèle, qui m'as suivi constamment en tous lieux ; toi qui, de ton bras d'airain, m'as préservé des vicissitudes d'une fortune décevante. » Je n'ignore pas que l'invocation est ironique. Toutefois, sans trancher la question de savoir s'il vaut mieux, pour un artiste à ses débuts, être riche ou être pauvre, et, me contentant de rappeler que jamais notre compositeur ne fit servir sa fortune pécuniaire à la fortune de ses œuvres, je fais miennes ces réflexions de M. Adolphe Jullien (1) : « Peut-être Mendelssohn, s'il n'eût pas joui de toutes les commodités de la vie, s'il

(1) *Journal des Débats*, 20 oct. 1907.

n'eût pas été entouré d'une famille aussi tendre que fortunée, s'il eût été contraint de se former à la dure école de l'adversité, au lieu de voir la route s'ouvrir large et facile devant lui, aurait-il été mieux que le musicien exquis et souverainement distingué qu'il fut sans se donner aucune peine ; peut-être son génie aurait-il pris une ampleur, une profondeur qu'il a toujours ignorées. »

Suivons, à Rome, notre intéressant voyageur dans la société de choix où il fréquente. L'engageant intérieur, en vérité, que celui des Vernet, où tout le monde est d'une gaîté entraînante ! Hélas ! Les joies de ce monde sont courtes ! Cette charmante Louise, qui épousa Paul Delaroche, devait, par sa mort prématurée, endeuiller et abréger les jours d'un père dont elle était l'unique enfant !

Horace, le dernier et non le moins illustre de la « noble » dynastie des Vernet, ne dirigea que peu de temps l'Académie de France. D'opinions bonapartistes en même temps que libérales, il revint, dès que Louis-Philippe fut sur le trône, à ses batailles de Napoléon Si Mendelssohn se fût trouvé à Rome quelques années plus tard, il eût pu entendre le Directeur de l'Académie lui dire comme lui avait dit Vernet : « Moi aussi, j'improvise » ; mais ce n'est pas le pinceau qu'il aurait pris, c'est l'archet. Vous avez deviné que je parle d'Ingres, qui se croyait excellent violoniste, et qui l'était peut-être. Il fut, sans conteste, un excellent peintre.

C'est en décembre 1831 que Mendelssohn arriva dans notre capitale, où l'effervescence des « trois glorieuses » n'était point tombée. Nous croyons

sans peine le jeune et vertueux allemand, lorsqu'il écrit qu'à Paris « la politique et les mœurs légères tiennent une grande place. »

On sait comment se fit la révolution de juillet. Des élections de 1837 était sortie une majorité libérale. L'esprit de 89 réapparaissait. Charles X, n'étant pas homme à composer avec des principes qu'il abhorrait, lança contre « l'hydre renaissante », ainsi qu'on disait alors, le prince de Polignac. Ce ministre impopulaire, harcelé par le *National*, ne pouvait qu'être dévoré. « Il faut enfermer les Bourbons dans la Charte, disait la feuille de guerre, pour les y faire sauter. » Le roi abrégea l'opération. Il sortit, en même temps, de la Charte et de la France. Et celle-ci rentra, après trente ans, dans l'orageuse carrière où la maintient l'exercice effectif de sa souveraineté. (1).

Quant aux mœurs parisiennes, elles étaient non moins légères sous la branche cadette que sous la branche aînée. Paris sera, sous tous les régimes, une ville de luxe et de plaisir, et si je m'en réfère à l'auteur (2) de la *Femme du Siècle* et au tableau que, sous le titre « Elégances romantiques », il fait du Paris d'alors, les récréations mondaines y étaient fort nombreuses et fort animées.

Pour rester dans le domaine de la musique, disons que les concerts ne chômaient point. Ceux du Jardin Turc rassemblaient autour de Tolbecque le monde de la bourgeoisie et du commerce. Les Champs-Elysées étaient le rendez-vous de toutes les sociétés.

(1) E. Goumy. *La France du Centenaire.*

(2) Octave Uzanne.

On avait transformé en une vaste salle de concert une partie de la superbe promenade. L'orchestre de Musard faisait entendre au loin sa puissante et dansante harmonie. Dans le centre de la ville comme dans les faubourgs, ce n'étaient que fêtes et divertissements : on ne semblait craindre qu'une disette, celle des musiciens.

Mendelssohn ne nous a point caché ses préférences. Nous le voyons chez Bériot, au style pur et plein de grâce, Bériot, l'honneur de son maître Viotti, et l'époux de la Malibran. Je me figure que les salons se disputaient tous ces virtuoses. Alors comme aujourd'hui, dans les réceptions intimes ou d'apparat, dans les raouts, on aimait à faire briller les étoiles de première grandeur. Le jeune et prestigieux pianiste fut certainement porté aux nues, comme un prodige qu'il était. Les épithètes enthousiastes de Berlioz n'avaient pu que grandir d'avance Mendelssohn dans l'esprit des artistes et des amateurs parisiens.

Le moment est venu de caractériser le talent du maître.

Que n'avez-vous fait appel, Monsieur, aux « compétences » qui honorent notre compagnie ? Le délicat musicologue, dont les actes ne sont pas moins harmonieux que les paroles, ou le professeur qui se repose des labeurs de la chaire en composant d'agréables mélodies, eût achevé d'une main experte le portrait de Mendelssohn et lui eût assigné sa vraie place au Panthéon de la Musique. Un simple amateur hasardera-t-il un jugement personnel ? N'est-ce pas bien hardi de traiter d'un art dont on n'a reçu que peu de leçons et qu'on n'a guère pratiqué ?

D'une main malhabile, tirer et pousser un archet, démancher péniblement, gémir ou geindre une romance de Rabaud, c'est une préparation trop sommaire pour apprécier un compositeur célèbre par ses opéras, ses pièces symphoniques, ses ouvertures, ses oratorios, ses cantates, ses mélodies, et aussi par sa virtuosité d'exécutant et sa maëstria de chef d'orchestre.

— Cependant vous fréquentez les concerts et vous chantez, monsieur l'Abbé ?

— Il est vrai : mais qu'est-ce d'avoir chantonné jadis quelques mélodies de Mendelssohn traduites, je ne dis point trahies, par Wilder ? Et encore elles étaient pour voix graves ! Cela n'autorise vraiment point à se prononcer sur tout un ensemble de productions importantes.

S'enfuir « sur les ailes du rêve » dans un *andante tranquillo* ; se sentir effleurer par la « brise de mai », respirer des « roses fanées » ; se lamenter *con fuoco ;* fredonner une « aubade, une sérénade, une ronde, une ballade ou une barcarolle » ; cueillir la « première violette » ; « fêter les fleurs » et dire « bonjour aux hirondelles » ; voir un « ange » dans une « femme » ; faire des « rêves de poëte » et se laisser aller à la « mélancolie », quand s'en va la jeunesse : en un mot, se livrer à toutes les joies sentimentales qu'a savourées et chantées Mendelssohn, c'est passer ou faire passer une heure agréable, mais encore une fois, cela ne donne point d'aptitude à la critique. Vous allez pouvoir, je le crains, m'accuser de présomption.

Il m'a semblé que les mélodies de Mendelssohn

révèlent une âme jeune et belle, éprise de tendresses délicates. Elles ont une grâce triste et plaintive, une grâce d'élégie, qui fait songer aux poésies de Millevoye. Sous les brumes qui la voilent, cette musique s'avère d'inspiration élevée, essentiellement honnête, comme l'âme de son auteur, sereine comme sa pensée, caressante et charmeuse comme une voix aimée. Ces qualités me paraissent mériter à Mendelssohn le piédestal que lui ont dressé ceux qui, comme vous, Monsieur, aiment à chercher dans l'harmonie des sons le repos de l'esprit, les rêves ailés et berceurs, l'oubli des bruits discords que font les basses vulgarités de la vie.

La musique enchante, apaise et délie
Des choses d'en bas...
Je suis las des mots, je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir ;
J'aime mieux les sons qu'au lieu de comprendre
Je n'ai qu'à sentir. (1)

Rien ne porte aussi puissamment au vrai repos, dit un philosophe, (2) que la musique véritable. Le rythme musical régularise en nous le mouvement et opère, pour l'esprit et le cœur, même pour le corps, ce qu'opère le sommeil, qui rétablit, dans sa plénitude et son calme, le rythme des battements du cœur, de la circulation du sang et des soulèvements de la poitrine. La vraie musique est sœur de la prière comme de la poésie. Son influence recueillie, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières, des élans. Comme

(1) Sully-Prudhomme.
(2) Gratry : *Les Sources.*

la prière et comme la poésie, avec lesquelles elle se confond, elle ramène vers le ciel, lieu de repos.

Revenons à Mendelssohn et essayons, nous aidant de la science d'autrui, de caractériser, non plus seulement ses mélodies, mais son œuvre intégral.

On sait que des études sur les *maîtres de la musique* sont en cours de publication chez un éditeur parisien (1). Celle que M. Bellaigue a consacrée à notre auteur est considérée, par le critique des *Débats*, comme une réaction contre la défaveur que le maître subissait chez nous. « Si, dit-il, plusieurs pages de ses grandes œuvres vocales, et même symphoniques, nous semblent, à bon droit, découler uniquement du savoir technique et du travail sagement ordonné, beaucoup d'autres ont conservé une grâce, un charme infini, et resteront comme des modèles achevés de musique aérienne et vaporeuse (2) ».

Voilà qui situe Mendelssohn parmi les grands musiciens : mais doit-il être classé parmi les grands maîtres ? Je vous livre la réponse qu'a bien voulu faire à cette question un mien ami (3), élève de Franck et compositeur des plus distingués. « Avec Schubert et Schumann qu'il n'égale pas, Mendelssohn se tient entre les grands maîtres et les maîtres de second ordre. Il possède une science impeccable, de l'abondance, du charme, de la facilité, mais il se borne à de l'à peu près dans les sentiments. Aussi ses lieds ont-ils perdu de leur vogue : ils étaient

(1) Alcan.
(2) M. Ad. Jullien.
(3) M. Paul de Wailly.

« romance » dans le mauvais sens du mot. On leur préfère aujourd'hui des pièces comme celles de Fauré. Mendelssohn ne ramassait pas en quelques mesures une impression forte. Il ne sertissait pas le diamant, il étalait les cailloux du Rhin. »

Ce son de cloche, bien timbré, est peut-être le plus juste. J'incline à le croire et à considérer comme définitif le jugement de mon ami. Par ailleurs, serait-il équitable de reprocher ses romances à un allemand qui fut de son temps ? N'oublions point que chez nous, à la même époque, florissait Loïsa Puget et allait débuter Henrion. La romance issait du romantisme qui régnait un peu partout, et dans tous les domaines. Soyons aussi plus indulgents que ne le fut Mendelssohn pour des compositeurs de grand mérite. Vous nous avez rappelé, Monsieur, qu'il goûtait peu Rossini, pas du tout Donizetti, et qu'il fut dur pour Meyerbeer, à l'heure même où son compatriote voyait acclamer *Robert le Diable.*

C'est que Mendelssohn était en art et en philosophie, un raciné, un « conservatiste » et, partant, un « exclusiviste » ennemi-né des utopies, des systèmes, voire des nouveautés, toutes choses qui lui paraissaient dangereuses. Sa vie privée fut « sérieuse, simple et honnête » comme celle des Suisses qu'il admirait. Le bon père de famille, qui enseignait le latin à ses fils, et qui avait déclaré à Berlioz ne rien comprendre à sa musique, ne pouvait qu'être réfractaire aux idées saint-simoniennes, lesquelles avaient pourtant éveillé chez les artistes de nom breuses sympathies. Une lettre inédite, que vient de publier l'*Amateur d'Autographes*, témoigne bien

que ces doctrines étaient loin de le séduire. Comme les hommes en vue recevaient, en ce temps-là déjà, sans s'y être abonnés, des journaux de propagande, et qu'on s'obstinait à lui adresser le *Globe*, organe du Père Enfantin, il eut vite fait d'écrire au directeur:

« Monsieur, mon ami, M. Gustave d'Eichthal,
« s'est chargé, il y a quelques jours, de vous prier
« de ne plus m'envoyer votre journal *le Globe*,
« toutes mes idées étant trop contraires à celles que
« vous professez. Malgré cela, je l'ai toujours reçu
« depuis ce temps, et je viens donc vous prier moi-
« même de ne plus m'envoyer un journal dont le
« seul but est la propagation de votre nouvelle re-
« ligion, et qui n'a contribué, depuis que je l'ai lu,
« qu'à m'en éloigner irrévocablement. »

« Agréez, etc. »

Dans la petitesse des grands hommes, dont je parlais plus haut, faudrait-il comprendre la jalousie qui rabaisse et déprécie les rivaux ? Je laisse aux connaisseurs du cœur humain la réponse, en la souhaitant négative, et me borne à une question qu'on a dû poser, du reste, bien avant moi: Si Mendelssohn, au lieu de fuir obstinément Paris, y avait fait de longs séjours comme Meyerbeer, ses œuvres n'eussent-elles point gagné en accent dramatique et en précision ?

Mon dernier mot, Monsieur, sera pour vous remercier de la joie qu'a donnée votre lecture aux amis des voyages et de l'histoire de France. Le personnage dont vous avez évoqué la jeunesse a parcouru, avant ou après son passage en France, des lieux et des sites célèbres que beaucoup d'entre

nous connaissent. Ses stations en Angleterre, en Suisse, en Italie, nous ont remémoré mainte excursion agréable. Son itinéraire a été à peu près le nôtre. Comme lui nous nous sommes extasiés à Venise, chez cette reine détrônée, éternellement parée de ses bijoux merveilleux, et à qui l'on ne saurait enlever le pavillon de son ciel ni le cristal de ses eaux. A Rome, la « complexe » et « l'harmonique, » nous avons suivi Mendelssohn dans les églises, les palais, les musées, et, sur ce Pincio que la ville éternelle doit à Napoléon, dans cette Académie « où la pensée française vient se recueillir. » Comme lui nous avons poussé jusqu'au Vésuve, et plusieurs sans doute ont admiré les ruines grecques de Pœstum, temples, porte et amphithéâtre. Avec lui nous nous sommes revus dans le pays des glaciers, des lacs et des chalets.

Pour ma part, je me suis fort complu à l'évocation d'une époque féconde en hommes et en œuvres. Mendelssohn, qui devait mourir à trente-huit ans, était en 1830 au milieu même de son existence. Il appartient donc à la grande génération qui enrichit le patrimoine littéraire et artistique de la France de tant de chefs-d'œuvre impérissables. En dehors des luttes politiques et sociales, celle des classiques et des romantiques se poursuivait, non moins fiévreuse dans la musique et les arts du dessin que dans la littérature. Hugo, Delacroix, Berlioz sont les protaganistes de la rénovation : on sait comment *Hermani*, les *Croisés* et cette *Damnation de Faust*, que nous applaudissions naguère à Amiens, ont mis aux prises poètes, peintres et compositeurs.

Les historiens relèguent généralement à la fin des chapitres les œuvres d'art et les productions littéraires : ils donnent le pas aux gouvernants et aux orateurs politiques. Mais, dans la mémoire et l'affection des hommes, les chefs d'Etat reculent vite au second plan, et poëtes et musiciens passent au premier. Lamartine et Hugo, Musset et Vigny seront toujours plus présents et plus aimés que Thiers et que Guizot. L'on s'inquiète peu de savoir qui régnait au pays de Beethoven et de Grieg, lorsqu'on entend les douces mélodies scandinaves ou l'*Adélaïde* et cette *Symphonie pastorale* dont « l'héroïque pipeau scande et amplifie les cris des bergers » (1). La gloire des lettres et des arts finit même par l'emporter sur celle des armes, car l'on peut dire du Beau ce que le poète a dit du Vrai : Il oppose

Sa splendeur éternelle aux éclairs de l'acier. (2).

Je m'imagine, Monsieur, en parlant ainsi, interpréter vos propres sentiments. A la façon dont vous avez présenté les *Lettres* de Mendelssohn, aux commentaires qu'elles vous ont inspirés, aux fines remarques dont elles vous furent l'occasion, j'ai reconnu l'homme de savoir et de goût, l'humaniste que des loisirs studieux ne laissent indifférent à aucune manifestation de la pensée. Et quand je songe que sans votre science de l'allemand, nous eussions été privés de cette élégante et fidèle traduction, que d'autres langues vous sont familières, et que vous vous plairez à enrichir nos travaux du compte-rendu

(1) Saint-Georges de Bouhélier.
(2) Sully-Prudhomme.

des Revues étrangères, je me réjouis de vous voir prendre rang dans notre Société. Une Académie ne possède jamais trop d'hommes de bien, discrets et laborieux.

Trois Nouvellettes

✤ ✤ ✤

I

Souvenir d'une Giffle

Le prince Lucien Bonaparte a entrepris de faire traduire l'*Evangile selon Saint Mathieu* dans tous les idiomes qui se parlent ici-bas ; projet peu banal d'un savant épris de linguistique, et en bonne posture pour en mener à bien l'exécution. Grosse besogne, en tous cas : on parle dans le monde entier 2523 langues *environ*, sans compter le nègre, le volapück et l'esperanto. L'Europe, à elle seule, représente 587 de ces idiomes.

J'ai dit : environ, parce que les tranches des patois sont élastiques ; leurs confins se pénètrent et s'embrouillardent à ce point qu'on ne parle pas au nord d'Amiens comme au sud ; un charretier de Combles ne comprend pas toutes les expressions d'un ménager de Vignacourt, et réciproquement, bien que tous deux se servent de l'idiome picard.

L'Evangile de Saint Mathieu a été traduit en *Picard Amiénois* par Edouard Paris, d'après une méthode phonétique spéciale, rationnelle, et imprimé à Londres en 1863. Pour les amateurs de ce dialecte c'est une lecture intéressante, j'allais dire récréative,

surtout lorsqu'elle est faite à haute voix, avec l'accent approprié.

***

Mon bon ami Junaille, qui a le ton voulu, en était au verset 39 du chapitre V, où Saint Mathieu picardisé s'exprime ainsi : « E mi j'vo di dé n'poin vo rbifé « kont êch mô k'ô ve vô fouer, mé si kiékin voz ô « tapé sur votre brogn drouêt, perzinté li kouer « l'eut. » En français de l'Institut, cela signifie : « Et moi je vous dis de ne pas résister à celui qui « vous maltraite ; et si quelqu'un vous a frappé sur « la joue droite, tendez-lui encore l'autre. »

— Elle va tout à fait à l'encontre des instincts de l'humanité, cette morale du Christ, dit Junaille déposant le livre. Voyons, Cochetin, si tu recevais un soufflet, est-ce que ton premier mouvement — et aussi le second, — ne seraient pas de.....

— Certes ! j'en puis raisonner en expert. J'ai été souffleté *coram populo*, oh ! mais une de ces claques retentissantes dont la peau garde l'empreinte pendant vingt-quatre heures, et le cœur toute la vie... à moins qu'on ne se venge.

— Tu t'es vengé, toi, Cochetin ? tu m'étonnes.

— A ma manière et avec une joie parfaite ; seulement j'y ai mis juste vingt ans.

— Diable ! tu as le ressentiment vivace.

— J'ai l'épiderme impressionnable, probablement, et la mémoire assez fidèle, en particulier le souvenir des horions reçus. J'admets que le précepte évangélique est admirable ; que dis-je ! il est tellement sublime qu'il a fallu les lèvres d'un Dieu pour en

formuler la teneur à des consciences mal dégrossies, dont l'idéal n'allait pas au delà du talion ; mais je pense que de pareils sommets ne sont accessibles qu'à un saint, et de ce saint-là je ne chausse pas encore les bottines. Je me suis donc vengé, sans rien casser du reste, sans blesser personne ; mais d'avoir lavé l'outrage, je sourirai encore à mon lit de mort. C'est une histoire personnelle de rien du tout. Ecoute.

***

Au mois de Juin 1854, je suivais, en qualité d'externe, le cours de sixième à l'Institution Lourchel, d'Amiens. Je venais de faire ma première communion, et j'étais, au logis, sous la direction morale de *mon grand*. C'est le nom que je donnais à mon frère, plus âgé de cinq ans, qui m'appelait toujours *son petit*.

Un garçon frêle, ce grand ; il se destinait au sacerdoce et déjà embaumait l'austérité ; très doux, aimant, grave sans raideur, et infiniment moins bavard et agité que son petit. Il me tenait lieu de père, et notre maman ne voyait que par ses yeux. Il jugea l'heure venue d'ajouter aux études que je poursuivais tant bien que mal, celle de la musique, — j'avais d'excellentes dispositions, — et tomba d'accord sur ce chapitre avec un des répétiteurs du pensionnat, M. Leprince.

M. Leprince était féru de musique ; il aurait mis l'algèbre en symphonies. Il jouait indifféremment, et non sans plaire, du violon, de la trompette, de la clarinette, du bombardon, de tout ce qui résonne,

du piano bien entendu. Son rêve était de doter l'Institution Lourchel d'une fanfare, avec casquettes rehaussées de lyres dorées et bannière de velours rouge.

Dans ces sortes d'entreprises, un brin d'uniforme est un notable élément de succès. Aussi, du jour où M. Lourchel eut donné son assentiment, les vitres de la pension, effleurées à peine jusque là par les somnolents arpèges d'un clavecin hors d'âge, tremblèrent-elles aux résonnances du bugle et d'autres serpents d'airain.

— Il y avait donc beaucoup d'exécutants dans ce pensionnat ?

— Fort peu, mais il y avait les instruments, propriété personnelle de M. Leprince ; souvent, à ses moments perdus, il engendrait seul tout ce vacarme, aux fins de « ne pas se rouiller ». Comme avant de souffler dans une embouchure il est indispensable de savoir un peu lire la musique, une classe de solfège fut décrétée au lendemain de la première communion, et j'entrai dans le *cours élémentaire*, le plus élémentaire des cours.

Si M. Leprince était fanatique de son art, et plein d'ardeur, il manquait peut-être un peu de patience. Pas méchant. mais affligé d'un tempérament nerveux sanguin, il apparaissait constamment sur la pente de quelque colère ; nous étions convaincus qu'il dormait même avec emportement. Parfois ses apostrophes nous terrifiaient.

— Tâchez un peu, les débutants, d'ouvrir l'œil et de faire attention, nous cria-t-il un soir de sa voix cuivrée (c'était le 21 juin 1854 ; retiens cette date,

Junaille). Il faut qu'avant les vacances nous formions au moins un orphéon, il faut que nous exécutions une cantate le jour des prix. Voyons, Pajotte, sur combien de lignes écrit-on la musique ?

— Sept, Monsieur, bêla d'un ton respectueux le camarade Pajotte, adolescent calme et dodu, d'origine rurale, qui, à force de volonté était parvenu à dormir du matin au soir sans fermer les yeux.

— Sept lignes ! c'est stupide ! vous confondez avec les notes de gamme.

— Oui, Monsieur, je confonds, acquiesca Pajotte avec douceur, c'est la gamme qui se compose de sept lignes.

— Quadruple bûche ! Ah ! ce n'est pas demain que vous serez mûr pour le Conservatoire !

Cochetin ! comment s'appelle l'ensemble des lignes sur lesquelles on écrit la musique ?

— Les Quatre-Temps, monsieur.

Sur cette réponse, pure de toute préméditation frondeuse, le cours élémentaire rit aux éclats, — à l'exception, bien entendu, de M Leprince qui me décocha la maîtresse giffle dont je te fais l'historique, — et de ton serviteur qui ne mit pas plus d'à propos que de prestesse à s'en garer.

— Entre nous, Cochetin, cette giffle, tu y avais acquis des droits incontestables.

— Ce n'est pas mon avis, Junaille. Ma conscience m'a toujours montré cette correction comme un luxe abusif et déplacé. Réfléchis un peu. La nuit venait, une nuit lourde, d'une chaleur énervante ; j'étais las et je mourais de faim ; je ne trouve donc pas si extraordinaire cette confusion d'idée des Quatre-

Temps. Elles se rencontrent à la fois dans le catéchisme, d'où je sortais, et dans le solfège où je faisais mes premiers pas. Oui, c'est injustement que je fus frappé, et j'ai la haine de l'injustice, — à jeun ou non. Ce qui m'est resté dans le cœur, ce n'est pas l'affront publiquement subi, mais qu'il était immérité. Bref, la leçon en reste là, M. Leprince, écumant, nous ayant congédiés avec les honneurs dus à notre mérite.

Je rentrai à la maison, le jour finissant. Mon grand était à une conférence ; ma mère ne remarqua rien, sinon que je bavardais moins que les autres soirs. Sous prétexte que le temps était orageux, je ne tardai pas à aller confier mes révoltes à mon traversin.

***

Je t'ai dit que M. Leprince n'était pas méchant. Dès le lendemain il me prit à part pendant la récréation.

— Cochetin, vous vous êtes mis hier dans le cas d'être rappelé à l'ordre. Peut-être ai-je été un peu vif. Est-ce que je vous ai fait mal ? Vous m'en voulez, dites ?

Ah ! oui, je lui en voulais !

Mais je n'eus pas le loisir de formuler une réponse qui, vraisemblablement, eût été brève et nette. Un domestique lui remit une dépêche. Il parut très affecté de son contenu, ses traits, tout d'un coup, s'altérèrent comme à la révélation d'une grosse peine inattendue.

Brusquement il me tourna le dos, et on ne le revit plus à la pension Lourchel.

Tout d'abord, ce nous fut une joie; les enfants, comme aussi leurs pères, sont enclins à se réjouir des changements de maîtres : y gagne-t-on toujours ?

— Et ta vengeance ?

— J'y arriverai. Nous apprîmes bientôt que le père de M. Leprince, chef d'un pensionnat très prospère à Blangy-Saulchoy, étant mort subitement, son fils avait pris en main l'établissement.

Tout malheur peut avoir son bon côté. Sans ce triste événement la distribution des prix m'eût été l'occasion d'une gaminerie quelque peu scandaleuse. J'avais l'âme lardée de ressentiments, et j'étais bien décidé à m'appliquer au solfège, à piocher la cantate pour ne rien laisser deviner de mes noirs desseins; puis, le jour de l'exécution, en plein public de notabilités selectionnées et de parents attendris, j'aurais attaqué le morceau avant les autres, ou chanté ma partie un demi-ton trop haut; j'ai l'oreille assez délicate pour accomplir ce tour de force, crucifiant pour les auditeurs. D'une façon quelconque j'aurais troublé la séance.

— C'était à te faire expulser. Et ta mère ? Et ton grand ? tu n'y pensais pas ?

— J'étais monté. La rancune est une de ces passions qui vous aveuglent au point qu'à vouloir se satisfaire on ne distingue plus les nuances morales. Mais M. Leprince disparu. mon animosité manquant d'aliment, cette colère commença si bien à s'évaporer que j'en avouai toutes les circonstances à mon grand lui-même. Il aurait pu me faire un sermon, pour s'exercer; il en appela tout simplement à mes bons sentiments.

— Ne rends jamais le mal pour le mal, mon petit ; n'être que juste, c'est manquer de justice au regard de Dieu, si indulgent pour nous. Sois bon ; c'est très bon, vois-tu, d'être bon, c'est tout ce qu'il a de meilleur. Quel chagrin pour nous si tu avais commis un pareil esclandre au pensionnat de l'innocent M Lourchel !

Oublie donc cette giffle ; apprends dès maintenant à te vaincre et à pardonner; c'est un art que tu n'auras que trop d'occasions d'exercer. Tu me le promets ?

Je le promis à mon grand, non sans me dire que jamais sans doute je n'entendrais plus parler de M. Leprince.

***

— Maintenant, si tu le veux bien, Junaille, je vais sauter d'un bond par dessus vingt années.

— « Vingt ans après », comme dit Dumas père.

— Exactement et jour pour jour. Nous sommes donc au Dimanche 21 Juin 1874. La ville d'Albert, où mon grand est vicaire par intérim, a fait grande toilette. La commission du *Grand Concours de musiques, d'harmonies et de fanfares* a fait largement les choses. Des drapeaux partout ; çà et là des estrades enjuponnées de tentures tricolores chiffonnées avec art. Le pavé des rues est luisant de propreté ; au *Grand Jardin*, le feuillage des marronniers a dû recevoir les caresses purifiantes du plumeau, et si le tronc des arbres n'est pas verni, c'est qu'on a craint pour leur santé. Le soleil prodigue ses rayons, fourbis pour la circonstance, aussi la ville

est-elle sillonnée, dès la matinée, d'allants et venants en tenue de fête. Les belles madames et les demoiselles à marier y ont été d'un corsage neuf et d'un chapeau frais.

J'étais arrivé la veille, amenant à mon grand notre mère qui se promettait une bombance de dévotion à la Vierge de Brebières pendant que je satisferais mon dilettantisme qui, depuis la pension, n'a fait que s'aiguiser.

— Oui, je sais, Cochetin. Il parait qu'à l'instar de M. Leprince, tu entretiens des relations de sonorité avec tout ce qui est susceptible de vibrer, cordes ou tuyaux. Continue ton récit.

— Bientôt la gare vomit des sociétés musicales, des amateurs, des flots de curieux ; d'autres arrivent tassés dans des chariots de culture. Derrière les bannières, ponctuées de médailles glorieuses, les instruments attaquent un *pas redoublé* vainqueur. On prend un bain de musique violente, et les passants, à leur insu, marquent le pas.

Seulement, il y a des fanfares rurales, fraîches écloses, et dont le goût n'a pas eu le temps de s'affiner. Là, c'est à qui résonnera le plus fort, sinon le plus juste ; le chef, — un cornet à piston, généralement, — bouffi de souffle, rayonne et semble dire : « Hein ! en faisons-nous, oui ou non, du boucan ! »

J'errais dans Albert, amusé par le croisement de ces sociétés qui jouaient en même temps, et un peu partout, sur des tons différents. Sur la ville pomponnée s'épandait une clameur extravagante de cuivres en verve et de clarinettes endiablées, quand voilà qu'aux abords de l'Hôtel de Ville vient à passer

une musique se rendant au *vin d'honneur*. Mâtin ! ceux-là jouaient juste et avec goût.

— Qui sont ces jeunes musiciens ? demandai-je à un voisin, parce que, la bouche ouverte, il avait l'air de se pâmer d'aise.

— Çà ? Hé ! c'est un pensionnat des environs d'Abbeville. Vous ne voyez donc pas la bannière ? « Blangy-Saulchoy. Institution Leprince. » Des gaillards, ces écoliers ! Faut dire que M. Leprince est un fameux lapin.

— Je vous crois.

Je dévisageai le lapin désigné. Il avait quitté l'embouchure de son instrument pour mieux battre la mesure ; on achevait le morceau avant de monter à la mairie.

De suite je reconnus sa tête un peu bouchère, où affluait le sang d'un emporté, ses yeux brou de noix, prompts aux éclairs, surtout ses lèvres prêtes, comme jadis, aux imprécations pédagogiques. Toutefois l'âge, qui, à touches insensibles, modifie toutes choses avait amorti ces nuances exagérées, alourdi sa musculature ; cependant, au total, c'était bien encore mon souffleteur du temps passé.

— Dame ! Cochetin, vingt années, çà compte dans la vie d'un lapin, si fameux soit-il.

Et lui, t'avait-il reconnu ?

— Nenni ! Le poil m'est poussé, depuis la pension; tu ne vois donc pas ma barbe et mes moustaches ? Ma tenue n'est plus la même ; enfin, que sais-je ! N'importe, Junaille, je ne m'attendais guère à rencontrer M. Leprince, à Albert ou ailleurs.

Quels joujoux nous sommes entre les mains de la

Providence, et comme elle pelote avec nos prévisions ! Il se fit, à petits bouillons, quelque tumulte dans ma cervelle, et regardant ma montre :

— Toi, pensai-je, je suis certain de te retrouver. Allons déjeuner.

***

— Devinez un peu qui je viens d'apercevoir ? Non, vous chercheriez en vain. Te souviens-tu, l'abbé, d'un pion de M. Lourchel qui me bailla naguère, et bien à tort, un soufflet de choix ?

— Je me rappelle cet incident, mon petit. Et.... tu l'as vu ?

J'affirmai de la tête avec un sourire et un petit battement des paupières qui soulignaient une réelle satisfaction avivée de malice. Ce qui fit dire à maman :

— Tu ne vas pas lui chercher querelle, je m'imagine !

— Une querelle ! oh ! non, maman, cela je te l'assure. Mais je ne serais pas fâché de lui dire bonjour. Un écolier, quand il a du cœur, n'oublie pas ses anciens maîtres.

— Veux-tu te taire, avec ta grandeur d'âme ? Je gage que tu as déjà combiné quelques représailles à ta manière.

— Prends garde, mon petit, ajouta gravement l'abbé. Tu n'es pas méchant, certes, mais quand tu le veux, tu as parfois la poignée de main un peu dure. Or, souviens-toi qu'à propos de M. Leprince, tu m'as promis de lui pardonner. Tiens, crois-moi,

laisse-le tranquille. Tu es un être d'impulsion, toi, et cette entrevue que tu médites ne me dit rien qui vaille.

— Voyons, puisque je t'affirme, — et à toi aussi, maman, — que je ne blesserai M. Leprince ni par mes paroles, ni par mes actes ! Est-ce clair et assez pacifique ! Je me sauve, les concours doivent être commencés.

— Pourvu, soupira maman, qu'il n'imagina pas un de ces tours.....

— A la grâce de Dieu, conclut l'abbé.

***

J'eus tôt fait d'apprendre que l'harmonie de Blangy-Saulchoy achevait de déjeûner dans la grande salle du *Café de Picardie*, au premier étage. Là, un spectacle étrange, mais lamentable dans sa singularité, s'offrit à ma vue.

Un exécutant, — c'était un sous-maître de l'Institution — gisait échoué sur une banquette les traits décomposés, en proie au mal des fumeurs. Le pauvre garçon n'avait jamais fumé ; et pendant le vin d'honneur je ne sais quelle bonne âme d'amateur mal inspiré lui avait offert un cigare de luxe qu'il avait allumé — pour faire comme tout le monde.

Puis on s'était mis à table, et, au moment où j'entrai, la nicotine opérait ses ravages sur l'organisme de l'imprudent. Maître et élèves avaient quitté leurs sièges et regardaient en demi-cercle, la serviette à la main, le patient tout chaviré, lui posant des questions que son anéantissement laissait sans réponses.

— Il n'y a qu'un parti à prendre, dis-je à M. Leprince, lui administrer un grog assez fort et bien chaud, et le laisser se refaire au repos

— C'est mon avis, répondit M. Leprince de l'air d'un homme bien ennuyé.

Il demanda une chambre, fit le nécessaire et rentra bientôt dans la salle où j'étais resté

— Eh bien, comment se trouve votre malade ?

— Mieux. Il n'y a rien de tel que le lit. Çà ne sera rien, mais il en a pour la journée.

Alors, ayant consulté sa montre, il ajouta, retrouvant soudain le ton de ses jeunes années :

— Nom de nom! triple nom de nom! Voilà bien autre chose maintenant! nous sommes propres! Notre tour de concours vient dans une heure, monsieur, oui, dans une heure au plus, avec un programme, un grand solo de baryton. Et le baryton, c'est lui, le malheureux! Il le joue à ravir; c'était le premier prix assuré, l'excellence peut-être. Et v'lan! va te faire lanlaire à présent!

— Ah! Ah! Cochetin, te voilà vengé sans y avoir mis la main. Il devait faire une tête le Chef!

— Il est certain, Junaille, qu'il avait l'air bien malheureux. De plus en plus exaspéré par la malchance, il continua devant ses élèves ahuris :

— Et ce n'est pas tout, monsieur! personne ne croira au cigare ; le monde est si méchant ! On dira qu'il avait bu, que nous étions trop ivres pour jouer. Et le renom de mon établissement, monsieur! Bon sang de bon sang ! quel malheur!

— Le fait est, Cochetin, que l'Institution Leprince n'avait plus qu'à battre en retraite, et je suppose.....

— Tu n'y est pas du tout, Junaille. Le lendemain l'Institution rentrait à Blangy-Saulchoy aux accords du plus triomphal de ses morceaux. Elle avait enlevé deux seconds prix, en lecture à vue et en excellence, et le premier prix d'exécution avec félicitations du jury pour le solo de baryton.

— Comment ? Le fumeur s'était remis sur pieds comme ça, tout d'un bond ?

— Lui ? à huit heures du soir il dormait encore, et pas guéri. Voici comment les choses se passèrent. En entendant les légitimes lamentations de M. Leprince, en le voyant aussi désarçonné devant la fortune adverse, une idée bizarre me vint, une de ces conceptions qui éclosent d'un seul coup dans la cervelle, avec toutes leurs conséquences.

Je lui dis d'une voix tranquille :

— Calmez-vous, monsieur. Peut-être tout n'est-il pas perdu. Qu'est-ce que c'est que votre solo de baryton ?

— Une fantaisie de Léo Büchner, tirée de l'Africaine ?

— N'est-ce pas ceci ?

Et je lui chantai quelques notes en imitant de mon mieux le timbre du baryton.

— Précisément. Vous la connaissez ?

— Si je la connais ! passez-moi l'instrument, la giberne et aussi la casquette galonnée du défaillant ; fermez les portes, ouvrez les oreilles et vous allez voir, — ou plutôt entendre.

Cette fantaisie, je la savais par cœur. Elle est assez simple, exempte de tours de force, très mélodieuse et empoignante pour peu qu'on y apporte un peu

d'expression. J'y mis toute mon âme et, vanité à part, Junaille, ce fut superbe. Les élèves, subjugués, applaudirent.

M. Leprince, stupéfait, gardait le silence.

— Ça va ? lui demandai-je en vidant à grands coups de bras la pompe du baryton. Eh bien, puisque la casquette du sous-maître me va également, rendons-nous au concours si cela peut vous être agréable ; je m'enrôle dans votre personnel jusqu'à ce soir, voulez-vous ? N'ayez pas peur, j'ai de la pratique et je ferai ma partie comme un petit père. Et puis, ni vu ni connu, ... je ne suis pas d'Albert.

— Je vois bien, monsieur, que vous êtes un vrai musicien. J'accepte, advienne que pourra ! L'honneur du moins sera sauf. Allons-y, mes enfants ! du nerf et de l'aplomb, bon sang de bon sang !

Rien ne clocha ; autant d'épreuves, autant de succès, et des bravos à s'en griser. Nos luttes vaillamment terminées, on s'achemina vers le *Café de Picardie*. La foule s'écartait pour nous laisser un passage et je voyais des gens me désigner du doigt en disant : « Le voilà, le soliste ! »

M. Leprince suffoquait de contentement. Il m'avait pris le bras et le serrait nerveusement.

— En avez-vous des lèvres, monsieur, et des nuances, et du brio ! A propos, à qui ai-je l'honneur de parler ? Comment vous appelez-vous ? que je vous dise au moins merci.

Nous étions seuls en ce moment au premier étage du café. Je me campai devant M. Leprince.

— Qui je suis ? Embrassez-moi sur la joue droite et je vous le dirai. Bien, c'est cela.

Vous m'aviez gifflé, vous m'avez baisé, l'un efface l'autre et maintenant nous sommes quittes.

— Je vous ai gifflé, moi ? Quand donc ?

— Parfaitement, il y a juste vingt ans aujourd'hui à pareille heure. Je vois que vous ne vous rappelez plus le petit Cochetin, de la Pension Lourchel, élève tellement fort en solfège qu'il confondait la « portée » avec les Quatre-Temps de l'Eglise. C'est moi, Louis Cochetin ; seulement j'ai complété mes études et fait quelques progrès, n'est-ce pas ?

— Cochetin..... oui, je m'en souviens à présent ! C'était à l'époque où je perdis mon père. En ce temps-là, j'avais parfois la main un peu légère.....

— Je vous certifie, interrompis-je en riant de bon cœur, qu'elle n'était pas aussi légère que vous croyez; mais tout est bien qui finit bien et nous voilà les meilleurs amis du monde.

Il demeurait confus, voulant me garder, me choyer, mais je lui serrai la main; j'échangeai la casquette galonnée contre mon chapeau et je rentrai dîner chez mon grand.

***

— Eh bien, ce concours, était-ce beau ? demanda maman.

— Que sais-je ! J'ai peu vu et presque rien entendu?

— Ce n'est pas comme moi, dit l'abbé ; en sortant des vêpres j'ai aperçu sur une estrade et entendu certain exécutant qui te ressemblait à s'y méprendre. Quelle est encore cette mystification ?

Je racontai par le menu tous les incidents de

l'après-midi, ce qui me valut deux gros baisers de notre mère, désormais rassurée.

— C'est bien, conclut l'abbé ; « c'est ainsi, quand on l'outrage, qu'un chrétien doit se venger. »

— Amen, Cochetin ; tu t'es conduit comme un bien bon épagneul.

II

Un Trou de Génie

Il existe dans le canton d'Albert une importante fondation de bienfaisance connue sous le nom de « Legs Lallier. »

Tout le monde ne sait pas que ce bon Monsieur Lallier, qui trépassa au sein de revenus passablement touffus, avait eu les commencements d'un gagne-petit, d'un gagne-tout petit. Il était entré dans le jeu de la vie avec des atouts de misère, une mise de fonds de six liards, ou pour être plus exact, de six sous.

Car tel était à peu près son salaire quotidien alors qu'adolescent il commençait à « aller à tourbes » avec la fameuse paire de sabots que la légende déniche toujours sous le berceau des fortunes sorties de rien.

Remarquez-le, les légendes sont unanimes pour tenir à la paire de sabots. Avez-vous jamais entendu raconter qu'un parvenu ait débuté avec un sabot tout seul ? Ce serait cependant, — à mon humble avis, —

bien plus méritoire et original. Je m'en rapporte aux va-nu-pieds.

Mais il me semble que je m'écarte de mon sujet.

⁂

A l'époque quasi séculaire où M. Lallier, et d'autres dont il ne reste plus que les épitaphes, — s'ils en ont, — émargeaient trente centimes par jour à la sueur de toute leur peau, les denrées alimentaires coûtaient peu, j'en conviens, d'autant qu'on n'en usait dans nos campagnes que sous l'espèce uniforme et substantielle du pain bis, appointé de pommes de terre, d'un oignon, et d'un grain de sel gris.

La tradition rapporte que ces tourbiers d'Aveluy, du Mesnil, d'Authuille et d'Albert avaient peu de contact avec les terrines de foie marbré de truffes et le chambertin des grandes années. A Pâques, ils mangeaient un peu de charcuterie, en signe d'allégresse. Cependant ces mercenaires faisaient des économies ; pas assez sans doute pour entretenir des chevaux de courses ni aucune autre sorte de bête coûteuse, mais tout de même ils amassaient, ils bâtissaient l'abri de leur vieillesse avec un verger autour, et se la préparaient tolérable. Notre génération exigente et gâtée, qui regarde volontiers, non sans quelque raison, l'avenir à travers un verre fumé, n'admet pas facilement que ces mal pourvus étaient heureux. Ils l'étaient néanmoins à leur manière et je vais essayer d'en dégager les causes, d'ailleurs complexes.

Mais je crains de m'éloigner de mon sujet.

⁂

Tant il est que, le ciel aidant, M. Lallier avait épargné un petit pécule.

Sans le coup d'épaule d'aucun pair de France, n'ayant mérité par quelque démonstration que ce fût le sourire efficace d'un puissant de ce temps-là, il s'était vu porter pour l'avancement. Sa valeur personnelle l'avait projeté de sa condition subalterne vers les sommets où, avec de l'intelligence et de bons muscles, on gagnait alors, à tourber, jusqu'à trois francs par jour. L'aisance, quoi ! Il se rencontre des personnages qui en gagnent trois cents et qui ne finiront peut-être pas aussi bien qu'il a commencé.

Car les fortunes contemporaines sont atteintes jusque dans leurs moëlles d'un cancer d'autant plus menaçant et redoutable que jamais, — demandez-le à votre médecin, — le cas d'un cancer des moëlles ne s'est présenté.

Mais je dévie de mon sujet. Revenons-y.

***

Or, en ce temps-là, un simili-ingénieur, parisien de résidence, de faux-col et d'allures, étant venu à Albert aérer ses équations, dit à quelques capitalistes bons enfants, parisiens comme lui :

— J'en ai trouvé une, pendant mes vacances, et une chouette !

Les capitalistes répondirent en bons enfants qu'ils étaient :

— Nous vous écoutons, mossieu !

— Voici le sujet.

— Nous restons les vôtres, mossieu !

— Il existe à la sortie d'Albert, à gauche quand on va vers Lille, un vaste marécage, paradis des roseaux, prêles et nénuphars, éden des grenouilles. Me suivez-vous ?

— Nous le sommes, mossieu ! continuez.

— A la faveur de quelques flâneuses ròderies, j'ai pu me convaincre que, sous la nappe d'eau de faible épaisseur qui séjourne sans issue sur ces hectares de terrain improductif, il y a une épaisse couche de tourbe, une fortune à exploiter. Personne là-bas ne paraît y songer; on exploite sur la droite seulement. Si nous songions, nous, à la gauche ?

— Vous l'avez dit, mossieu, songeons-y ferme.

C'est la vérité : il y a des richesses insoupçonnées des habitants de certaines régions, qui se révèlent au flair expérimenté des hommes de l'art. Je puis vous en donner une preuve qui concerne Albert.

Seulement cette digression romprait le fil de mon récit, auquel je reviens.

***

Au printemps suivant, le marécage était acheté pour un prix assez rondelet, mais avec les grenouilles et les nénuphars; une forte équipe de sécheurs de marais s'installait à Aveluy, sous la direction du simili-ingénieur; des sondages justifièrent ses prévisions : il y avait là de la tourbe en belle quantité. Seulement, pour l'exploiter, il fallait tout d'abord se débarrasser de l'eau. Je ne sais pas comment, à cette époque, j'aurais résolu le problème, mais ce dont je suis certain, c'est que le simili-ingénieur y échoua lamentablement.

En vain dessina t-il, à l'encre de Chine, un réseau de canalisations, des puits d'évacuation; les canaux et les puits firent semblant d'absorber l'eau; ils se remplirent autant qu'on voulut et s'obstinèrent à ne jamais se vider. Les grenouilles connurent encore de beaux jours. Dame! on peut mettre à profit les lois naturelles, en combiner utilement les conséquences; on ne les supprime pas.

Je m'étendrais volontiers sur cette question, mais elle pourrait me mener loin. Restons dans notre sujet.

***

Avant que nos ancêtres eussent canalisé la rivière d'Ancre, — entreprise considérable que notre indifférence ne leur sait pas assez gré d'avoir mené à bonne fin, — elle formait un vaste lac en amont d'Albert. La canalisation aurait dû, semble-t-il, procurer peu à peu l'assèchement complet du lac devenu marais. Oui, à la condition que le canal fût étanche, ou mieux encore d'un niveau inférieur à celui des marais. Il est, au contraire, plus élevé; les remblais de terre qui l'endiguent sont perméables malgré leur épaisseur; ils ont des fissures, des fuites. En sorte que le sous-sol de la vallée de l'Ancre baigne dans les eaux d'infiltration, jusqu'à la route nationale construite par les Romains sur la craie, en bordure de l'ancien lac.

Ici, je devrais placer une intéressante observation sur les puits de la ville; mais je craindrais qu'elle n'allongeât inutilement mon histoire, et je continue.

***

On a beau être titulaire d'un simili-diplôme, il n'est pas facile d'obtenir, au moyen de canaux, — même dessinés à l'encre de Chine, — que l'eau coule en montant, alors qu'elle a la très vieille habitude de descendre. Et puis la faire monter où ? La vaporiser ? Elle se serait quand même renouvelée *par en-dessous*, indéfiniment.

Après une série d'essais infructueux, le simili-ingénieur jeta sa langue aux grenouilles. Il planta là le marécage, ailleurs les capitalistes bons enfants et on n'entendit plus parler de lui. La question du tourbage à gauche sembla dès lors enterrée, je veux dire noyée.

Sur quoi on me permettra une simple réflexion. Mais, si simple qu'elle puisse être, elle compliquerait mon récit. Je reprends donc.

***

M. Lallier, observateur patient et méditatif, avait suivi avec intérêt les péripéties de ce combat contre le liquide élément. Il était de ceux qui questionnent discrètement des yeux, et de la langue quand c'est utile. Il joignait à une oreille toujours tournée au vent des renseignements ce don du ciel qui fait emmagasiner avec ordre, par le cerveau, les armes qu'on sera bien aise de retrouver aux heures de la lutte pour la capitalisation, la seule raison de vivre qu'il y ait, paraît-il.

Quand le silence et l'oubli commencèrent à régner sur cette déconvenue, M. Lallier fit sa caisse, et le solde disponible bien établi, il s'aboucha, sans le

crier sur le chaume des toits, avec les acquéreurs bons enfants, mais déçus.

— Vous avez chez nous, leur dit-il, une façon de propriété amphibie dont vous n'avez fait et ne ferez jamais rien ; voulez-vous me la vendre ?

— Eh bien, et vous, qu'est-ce que vous en ferez ?

— Oh ! pas grand'chose. A mes loisirs, j'agrandirai vos creusements, je ferai des petites entailles où je sèmerai des carpes pour moi pêcher quand je serai vieux. Ce n'est bon qu'à ça. Seulement, voilà : je veux payer comptant et je ne dispose que de telle somme ; c'est à prendre ou à laisser.

M. Lallier devint propriétaire du marécage pour un prix dérisoire, « un morceau de pain. » Lorsque, toutes les formalités remplies, il tint son titre en poche, il eût bien ri dans sa barbe, mais elle était toujours rasée.

Ceci prouve..... Mais non, je ne prouverais rien, sinon ma déplorable habitude d'allonger mes racontages.

***

— Oui, s'était dit cet homme peu compliqué d'algèbre, mais réfléchissant, il y a la nappe des eaux d'infiltration, les eaux immobilisées de la tourbe, mais plus bas il y a la craie et une nappe bien inférieure, celle-là, au marais, à la rivière et à ses fuites. Un simple trou conduira en bas les eaux d'en haut et nous verrons bien !

Ce fut un labeur, mais un succès. A moins de quinze mètres le forage du puits jadis déterminé à l'encre de Chine atteignit « la seconde nappe » qui

fit l'office de puisard. Les canaux préalablement barrés furent remis en service, crachèrent tout leur soûl et l'eau du marécage s'engouffra dans ce collecteur avec un grondement qui prenait pour les oreilles de M. Lallier la douce sonorité d'une romance.

Un mois plus tard, les grenouilles ne trouvant plus seulement de quoi se débarbouiller émigrèrent, croit-on, au pays du simili-ingénieur, là où les savants ne dessèchent pas les marais. Le sol devint sec et ferme, l'exploitation commença largement rémunératrice. Elle fut l'origine de la fortune dont les travailleurs du canton d'Albert bénéficient désormais.

Je tiens ces faits de la bouche même du « père Lallier ». Que chacun en tire la conclusion vers laquelle l'induira sa tournure d'esprit. La mienne est que si on reproche à ce récit de n'être pas intéressant, on ne me contestera pas du moins qu'il est joliment long !

III

La Mule des Chartreux

Soit qu'il craigne pour moi l'ennui, soit que dans son exil, il trouve quelque plaisir à la causerie d'un compatriote, Dom Urbain fait chaque jour plusieurs séances dans ma cellule. Ce me sont de bons moments. J'aime la résonnance de son pas dans le couloir large et sonore des étrangers; c'est bien la

cadence rythmée de l'ancien officier, du lieutenant de vaisseau devenu moine par la grâce d'un sérieux dégoût du monde : Les Chartreux sont, d'ailleurs, chaussés solidement, et leur allure n'est pas plus un glissement discret d'antichambre que le piétinement de jambes incertaines de leur itinéraire ; ce n'est pas d'eux qu'on peut dire qu'*ils balbutient des pieds*.

J'aime à voir Dom Urbain s'encadrer dans ma porte. La tête rasée est droite, le regard à la fois tendre et ferme, délicieusement sincère, avec un rien de malice et beaucoup de finesse. C'est si bon de voir tout de suite clair dans l'homme qu'on a devant soi !

A peine assis, il me demande si je n'ai pas la migraine, ou une nébulosité de doctrine à dissiper, quelque sophisme à mettre sous la massue de son orthodoxie. Quand mes objections font relâche, j'en invente ; je joue à l'esprit fort. Je lui fais éclater sous le nez un de ces gros pétards de table d'hôte qui écarbouillent victorieusement le Bon Dieu, la Vierge, la confession et autres croyances familières aux infectés de religion J'entre dans la peau des théologiens à prix réduit, et le Christ n'a qu'à bien se tenir. Mais, voilà : le Christ se tient bien, et Dom Urbain a tôt fait de me rouler avec une aisance charmante.

Décidément, je suis un simple, dont la raison disputeuse n'a pas la solidité requise pour pulvériser d'une chiquenaude l'Evangile et vingt siècles de foi. Alors je me rabats sur les balivernes, certain, dans mon incrédulité de parade, que le bon Chartreux va me servir une de ses histoires emmagasinées au

cours de ses lectures et surtout de ses voyages autour du monde.

⁂

— Des trois vœux, mon Père, il me semble que le plus dur doit être celui d'obéissance. La pauvreté, cela s'apprend sans professeur; c'est la moins coûteuse des études.

La chasteté, peuh ! simple question de dignité humaine, d'éducation, ou de milieu. Mais subir tout le long d'une vie une volonté étrangère ; ne disposer de son *moi* que pour soutenir les luttes intérieures contre les instincts mauvais; courber l'échine, sans ruade, devant un ordre, émanât-il d'un esprit borné, fût-il évidemment sans utilité ou même vexatoire, cela, mon Père, c'est raide ! Car il paraît que les supérieurs soumettent parfois leurs novices à des épreuves bien étranges, je n'ose pas dire absurdes.

— Cela s'est vu, mon ami. C'est qu'on peut guérir de la rage et du choléra, du libertinage et de l'ivrognerie, mais dompter son orgueil, dans le monde c'est chose rare, même sous le froc, la cure ne va pas sans labeur ; c'est la conquête la plus méritoire peut-être ; aussi la justice d'en haut, terrible à châtier les superbes, les révoltés, a-t-elle d'infinies tendresses pour les humbles et les soumis. L'humilité, voyez-vous, c'est l'effort initial, au démarrage, de toute mise en route vers le bien. Elle plaît tellement à Dieu que maintes fois il l'a payée de miracles.

— Allons, pensai-je, Dom Urbain, y a mis le temps, mais j'entrevois tout de même, dans la buée du sermon, l'anecdote qui arrive. Oui, lui dis-je, j'ai

lu l'histoire merveilleuse de Gérard Magella. Voilà un soumis ! qui avait le secret de confectionner de larges redingotes avec l'étoffe d'un veston !

Soit effet de la grâce, ou d'un. ... coup de marteau,
Celui-là n'était pas un esprit ordinaire
Qui d'un gilet trop court ne sachant plus que faire
Y pouvait tailler un manteau !

— Riez à votre aise, mécréant ! le fait ne s'en est pas moins passé devant témoins vers 1750. Et connaissez-vous *Guilelmus de Fenoliis*, le bienheureux *Guillaume de Fenouil ?*

— Pas même de nom. Qu'a-t-il donc à son actif, ce béatifié ?

— Bien des choses surprenantes dont le récit serait long. C'était un des nôtres, un frère convers de la Grande Chartreuse, qui mourut en Piémont, au XIII[e] siècle. Et puisque vous m'avez fait enfourcher le dada de l'obéissance, écoutez : quand ce ne serait qu'une légende, retenez-la pour vos petits-enfants.

(Dans les monastères de Chartreux, les étrangers sont tenus, de par la règle, à se coucher à huit heures. Ah ! si Dom Urbain savait que ces notes à la gloire de la soumission, je les ai écrites la nuit même, pendant les matines, au mépris de toute obéissance ! Je le lui avouerai à ma prochaine visite).

***

Ce Guillaume de Fenouil était donc, vers son vingtième printemps, domestique, *frère lai* ou servant, comme on dit, — à la Grande Chartreuse. Dans la hiérarchie du microcosme social qu'est un

monastère, on l'avait relégué, selon son désir, au dernier rang ; il était le valet de tous ; il l'était avec délices. Les corvées basses, pénibles, faisaient sa joie ; si bien que son obéissance peu commune et sa volontaire abjection l'avaient auréolé d'une sorte de célébrité dont seul il ignorait l'éclat.

De temps à autre on envoyait Guillaume quérir à Saint-Laurent-du-Pont des denrées, des provisions. Sur un signe du Père Procureur, le frère embouchait *Merette*, — ainsi s'appelait la mule du couvent, — et se dévallait par les pentes folles d'un de ces chemins de cauchemar comme il doit en exister dans la banlieue du Purgatoire.

Une bête peu ordinaire, cette Mérette. Son nom d'abord de « petite mère » alors que les mules sont privées par vocation, comme chacun sait, des douceurs de la maternité. Et puis quelle humeur bizarre! Chez les mules, d'ailleurs, la volonté se développe souvent aux dépens des autres facultés. Un proverbe en fait foi.

Au point de vue du caprice, Mérette avait un passé hors ligne. Dès son arrivée à la Grande Chartreuse, elle en avait scandalisé tous les hôtes par son indiscipline et ses allures indépendantes qui la rendaient impropre à tout service régulier. Certains jours elle consentait à manger, boire, dormir et laisser renouveler sa litière, mais sur tout le reste il n'eût pas été prudent d'aller lui demander des concessions.

— Mes enfants ! s'écria un jour le Prieur en passant pendant la récréation devant l'écurie où Mérette semblait expérimenter, à grandes volées de ses sabots ferrés, la résistance des matériaux de cons-

truction, nous ne pouvons garder plus longtemps une bête pareille, aussi désagréable qu'inutile. C'est la monture de Satan ! Il faut lui donner la clef des bois. Seulement, qui se chargera de la conduire jusqu'au portail ?

— Moi, révérend père, dit Guillaume de sa douce voix.

— Mais tu vas te faire tuer !

— Il se peut, mon père ; toutefois, Notre-Dame aidant, j'espère que non. Je vous demanderai seulement la permission de rompre le silence, au moins avec Mérette, jusqu'à ce qu'elle soit dehors, et de prier pour moi.

— Amen ! allons à la chapelle.

Les moines retirés, Guillaume se signa et mit la tête à la porte de l'écurie.

— Ma petite Mérette, vois comme tu nous peines. On ne demande qu'à t'aimer, te dorloter, et tu ne nous témoignes que de la colère. Amende-toi, de grâce ; si ce n'est pas pour les Chartreux, que ce soit pour la bonne Vierge dont ils sont les amis. Dis, veux-tu être gentille ? pour une fois ?

La mule étonnée de s'entendre interpeller cessa ses gambades enragées. Elle ne répondit rien, car chez les Chartreux le silence est de règle, même pour les mules. Les prieurs n'ont pas le pouvoir, le voulussent-ils, de les en dispenser. Mais elle tourna vers Guillaume un regard plutôt bienveillant.

Enhardi, le frère avança. Après avoir recommandé son âme à Saint Bruno, il caressa la croupe puis le col de Mérette, qui se laissa faire.

— Ah ! je savais bien, continua Guillaume, que

tu valais mieux que ta réputation. N'est-ce pas que tu vas me laisser te poser la bride, et aussi le bât, dis, ma bonne Mérette ?

Et le doux servant baisait entre les deux yeux l'animal tout calmé qui livrait à ses caresses ce front court-velu sous lequel s'élaboraient souvent de si terribles tempêtes.

Les prières, à la chapelle, prenaient fin. En communion d'inquiétude avec ses religieux le Prieur avait à tout hasard entonné le *De profundis* d'une voix faussée par l'émotion. Il aimait tendrement Guillaume, âme de saint dans une enveloppe vulgaire; il se reprochait d'avoir, dans un moment d'impatience, exposé le pauvre serviteur à un trop réel danger. Il fallait, maintenant que l'irréparable était peut-être accompli, recueillir sans délai les restes de la victime, si la mule ne les avait pas hachés trop menu et leur préparer des funérailles décentes. Quelles ne furent donc pas sa stupeur et sa joie quand il vit dans la cour Guillaume chevauchant sur Mérette qui décrivait à volonté, au pas et au trot, des cercles, des huit, mille arabesques, avec la docilité d'un mouton. Que dis-je ! Essayez donc de seller un mouton, de le brider et de monter dessus !

C'est depuis lors que Guillaume et la mule, assagie, remplirent en bons camarades la mission d'aller aux emplettes, chaque semaine, à Saint-Laurent-du-Pont.

***

Un soir d'automne, Guillaume remontait vers le monastère avec deux tonnelets d'huile appendus aux

flancs de Mérette. La charge était assez pesante, et le chemin affreux, si l'on peut donner le nom de chemin à une façon de torrent desséché, en pente sinueuse, que les derniers orages avaient jonché d'un éboulis de galets. Pour ménager la mule, Guillaume suivait à pied, en chantant le *Salve Regina* ; et il en était à cette plainte de l'humanité gémissante : *in hac lacrymarum valle*, quand Mérette s'arrêta soudain. L'ayant promptement rejointe, il se trouva en présence de trois voleurs qui enlevèrent les tonnelets d'huile et disparurent dans la nuit, sans autre explication.

A peine rentré au couvent, Guillaume alla se jeter aux pieds du Prieur et lui confessa qu'il s'était laissé dévaliser.

— Comme cela, sans te défendre ? s'écria le Prieur fort mécontent de l'aventure. Ah ! simple d'esprit tu es, simple tu resteras.

— Oui, bon père, mais je n'étais pas armé.

— Pas armé ! voilà une raison ! Il fallait invoquer le secours de la bonne Vierge et foncer sur les malandrins.

— Oui, mon père, mais avec quoi ? Je n'avais même pas un bâton.

— Que sais-je ? C'est affaire d'inspiration dans ces situations imprévues ; il fallait prendre une des jambes de la mule et t'en servir comme d'un gourdin.

— Oui, révérend père ; je ferai ainsi à l'avenir.

Et le Prieur se retira en maugréant, pendant que Guillaume retournait à sa mule en se frappant la poitrine : *Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ.* »

***

A la Chartreuse on ne pouvait se passer d'huile plus longtemps. Le lendemain donc le servant et Mérette redescendirent à Saint-Laurent-du-Pont pour en quérir d'autre. Guillaume avait cru prudent, au retour, de ne pas chanter ses invocations à la bonne Vierge ; mais il la priait tout bas de lui venir en aide si l'occasion s'en présentait.

Elle se présenta, l'occasion, sous la forme des trois chenapans de la veille, qui se mirent en mesure de récidiver à l'encontre des deux tonnelets.

— *Virgo potens !* à mon secours ! s'écria Guillaume.

Cette fois encore il était désarmé ; nul bâton, pas même une badine.

Mais il se souvint de la mercuriale un peu vive de son prieur, comme aussi de sa promesse d'en tenir compte le cas échéant.

— Donne-moi ton pied de devant, Mérette, le gauche, et tiens-toi sur les trois autres.

Mérette, sans perdre l'équilibre, tendit docilement le membre demandé. Son maître le détacha, s'en saisit comme d'un bâton ferré, et en fit pleuvoir, par le bon bout, une grêle de coups sur les ravisseurs qui déguerpirent à demi assommés, dans l'épouvante d'un châtiment aussi extraordinaire.

L'ennemi disparu, Guillaume remit à sa place la jambe de Mérette et rentra sans autre incident à la Grande Chartreuse.

***

Quand il eut délivré aux mains du père économe ses tonnelets d'huile, quand Mérette, dûment bouchonnée, eut été laissée en tête-à-tête avec sa pro-

vende, le frère se sentit étreint d'une cruelle perplexité.

Devait-il narrer au Prieur cette surnaturelle aventure ? C'était s'exposer à en tirer quelque vanité, — et la vanité, c'est la concierge de l'orgueil, — comme le dit je ne sais plus quel fabricant de sentences ; c'était aller au devant d'une admiration dangereuse. Garder le secret n'était-ce pas frustrer la bonne Vierge d'une part de glorification qu'elle avait, certes, bien méritée ?

— Seigneur, soupira Guillaume avant de s'endormir, dois-je me taire ? dois-je parler ? me croirait-on seulement ? Puisque je ne vois pas du tout où est votre volonté, Seigneur, manifestez-la vous-même.

***

Le lendemain, dès l'aurore, un jeune frère allant chercher le grain des poules dans l'écurie de Mérette, en sortit vivement en poussant de telles exclamations que de toutes parts les religieux accoururent ; ils se demandaient si le frère était blessé, ou devenu subitement fou, pour rompre aussi bruyamment le silence.

— Voyez-donc, mes vénérables Pères, ce qui est arrivé à la mule ! Je n'ai pourtant pas perdu la raison. Mais entrez donc, vous jugerez vous-mêmes.

Il n'y avait pas à le nier, la mule offrait aux regards une particularité anatomique tellement insolite qu'on alla sur le champ demander au Prieur d'en venir faire la constatation. Sur son ordre Guillaume sortit la mule.

Alors au grand jour et devant les Chartreux émerveillés, le servant comprit le désir du ciel de ne pas faire le silence sur l'intervention miraculeuse dont son obéissance avait bénéficié. Simplement, il raconta l'attaque de la veille et dit avec quelle arme il s'était défendu. Tombés à genoux, la voix émue par la reconnaissance, les Chartreux égrenaient les litanies de la Vierge puissante. Et quand ce fut fini, le Prieur étendant la main sur la tête courbée de Guillaume le bénit.

— Le Seigneur et Marie sont avec les humbles ; reste-leur toujours obéissant, mon fils. Seulement, à l'avenir, sois moins étourdi dans leur service.

— Je travaillerai à m'amender, mon révérend Père ; car je le sais, je suis le plus distrait des hommes.

Je le crois bien qu'il était distrait, ce bon Guillaume de Fenouil ! Figurez-vous qu'il avait remis le pied de Mérette..... à l'envers !

G. Boulenger.

Camille et Lucile DESMOULINS

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

La Bibliothèque d'Amiens s'est enrichie, il y a quelques années, d'une abondante collection d'autographes qui lui a été léguée par le Comte Arthur de Marsy, en même temps que beaucoup d'autres documents précieux. Cette collection avait été lentement formée au cours de plus d'un demi-siècle par le légateur lui-même et par son père Eugène de Marsy, magistrat sous le second Empire. Curieux de toutes choses, Arthur de Marsy accueillait et conservait tout avec une égale passion. Président de la Société française d'Archéologie, membre actif ou correspondant de nombreuses sociétés historiques de France et de Belgique, directeur du *Bulletin monumental*, congressiste inlassable, intermédiairiste convaincu, sa vie fut si dispersée en entreprises savantes et en soucis amicaux ou mondains, qu'il attendit toujours d'un lendemain qui ne vint pas le loisir de réviser et de mettre en ordre ces richesses un peu mêlées (1). La Bibliothèque d'Amiens qui en hérita avait le devoir d'en opérer le classement et

(1) Voir sur Arthur de Marsy, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXI, p. 233.

l'inventaire. C'est au cours de ce travail qu'il m'a été permis de distinguer, parmi les 1500 lettres ou papiers de toute sorte et de toute valeur qui composent la collection d'autographes, un mince dossier de six pièces concernant Camille et Lucile Desmoulins. Les événements qu'évoquent ces quelques feuillets, les détails de vie intime qu'ils contiennent et surtout les personnages auxquels ils se rapportent m'ont paru assez intéressants pour excuser le commentaire rapide dont j'accompagne leur transcription.

Parmi les grandes figures, plus sévères ou farouches, de la Révolution, Camille Desmoulins et Lucile ont gardé pour nous une grâce émouvante que le temps n'a pas fanée. L'ardeur enthousiaste et parfois inconsidérée de Camille, l'héroïque espièglerie de Lucile furent le sourire de la Terreur, et plusieurs de leurs contemporains ou de leurs amis qui survécurent à la tourmente révolutionnaire, comme Merlin de Thionville ou Moreau de Jonnès, en conservèrent jusqu'en leurs vieux jours le souvenir attendri. Il n'est pas de trait si léger de leur existence brève et tragique qui n'intéresse le psychologue, à défaut de l'historien.

Il n'est pas question, bien entendu, de raconter, même de la façon la plus sommaire, la vie de Camille Desmoulins. Ce ne serait rien moins que résumer l'histoire des trois grandes années de la Révolution. Nos documents, d'ailleurs, ont un caractère tout intime. Mais même la vie privée, le *roman* de Camille et de Lucile, nous entraînerait beaucoup trop loin. Il me suffira d'en rapporter ce qui est utile à l'intel-

ligence des pièces publiées ici et de renvoyer pour le reste à l'étude récemment publiée de M. Jules Claretie, qui est, sur la matière, l'ouvrage le plus attachant et le mieux documenté (1). Et j'en viens tout de suite aux pièces de notre petit dossier.

Diverses notes manuscrites de M. Eugène de Marsy nous apprennent qu'elles lui ont été données en 1852 par M. Matton, aîné, de Vervins (2). M. Matton, qui était le petit cousin de Camille Desmoulins,

(1) J. Claretie. *Camille Desmoulins*, Paris, 1908. C'est, à peu de changements près, une réédition de l'ouvrage paru en 1875, sous le titre de *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins. Etude sur les Dantonistes*. Voir aussi, du même auteur, dans le *Journal officiel* du 26 avril 1879, *Le Mariage de Camille Desmoulins (Documents inédits)*; et de M. G. Lenotre, une intéressante étude dans *Vieilles Maisons, Vieux Papiers. Première série.* Paris, 1904. — Parmi les ouvrages antérieurs, il faut citer surtout ceux de Ed. Fleury : *Biographie de Camille Desmoulins.* Laon, 1850; *Camille Desmoulins et Roch Marcandier.* Paris, 1851, 2 vol. — Pour une bibliographie plus complète, voir : *Œuvres de Camille Desmoulins*, publiées par J. Claretie. Tome I; et *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, par Maurice Tourneux, IV, p. 259.

(2) Pierre-Joseph Marcelin Matton, né à Castignies, le 3 septembre 1809, avocat à Paris, puis à Vervins, mourut dans cette ville, le 28 décembre 1886. Il a publié : 1° *Le Vieux Cordelier de Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins, seule édition complète précédée d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par M. Matton aîné, parent de Camille Desmoulins et possesseur de ses manuscrits.* Paris, Ebrard, 1834; 2° *Correspondance inédite de Camille Desmoulins, député à la Convention nationale, publiée par M. Matton aîné, avocat à la Cour royale de Paris.* Paris, Ebrard, 1836; 3° *Œuvres de Camille Desmoulins... Edition publiée au bénéfice de la sœur de Camille Desmoulins.* Paris, Ebrard, 1838, 2 vol. C'est la réédition des deux

fut aussi le premier éditeur de ses œuvres et de sa correspondance. Après l'exécution de Camille et de Lucile, tous leurs papiers, saisis au cours du

ouvrages précédents auxquels on a ajouté la réimpression de *La France libre*.

« Madame Duplessis, belle-mère de Camille Desmoulins, dit M. Matton dans la préface de la *Correspondance inédite*, m'a donné en mourant tous les papiers de son gendre et a exigé de moi, pour toute condition, la promesse de publier ceux qui pourraient présenter quelque intérêt historique. Parmi une nombreuse correspondance, j'ai fait un choix des pièces qui à mes yeux méritaient la publicité. » Dans ces pièces qui « méritaient la publicité », M. Matton a compris fort justement deux longues lettres de Stanislas Fréron à Lucile. L'une d'elles est le n° 5 de notre dossier. Tous les biographes de Camille Desmoulins l'ont connue et utilisée ; mais comme elle n'a été publiée *in extenso* que dans l'ouvrage de Matton, qui est devenu fort rare, il n'a pas semblé inutile de la réimprimer dans le présent travail.

Cinquante ans après sa première publication, M. Matton, alors retiré à Vervins, publia dans le *Journal de Vervins* (n^os^ du 30 mai au 31 août 1884), une nouvelle série de documents qu'il n'avait pas jugé à propos de comprendre dans la *Correspondance inédite*. Je dois à l'extrême obligeance de M. Cuel, ancien greffier du Tribunal Civil de Vervins, la liste de ces documents. La voici : 1. Lettre de Camille Desmoulins à son père, dans laquelle il déplore de ne point voir s'établir la République calme et puissante qu'il avait rêvée. — 2. Acte de mariage Desmoulins-Godart, père et mère de Camille (9 janvier 1759). — 3. Acte de naissance de Camille Desmoulins (2 mars 1760). — 4. Lettre fort longue, du 16 juillet 1789, de Camille à son père rendant compte de ce qui s'est passé les 12, 13 et 14 juillet, au Palais-Royal, aux Tuileries, à l'Hôtel de Ville, à la Bastille. — 5. Extraits de lettres de Camille, de Merlin de Douai, de Desmoulins père, à propos du journal *Les Révolutions de France et du Brabant*. — 6. Note de Camille à Robespierre (6 mars 1790) et lettre de Camille à ses abonnés (31 mars suivant). — 7. Lettre de Robespierre à Camille (7 juin 1790). — 8. Deux

procès des Dantonistes par le Tribunal révolutionnaire, furent rendus à Madame Duplessis, la mère de Lucile, qui les conserva jusqu'à sa mort comme de chères et précieuses reliques. Ils passèrent ensuite entre les mains de M. Matton. Celui-ci, après

extraits des cahiers de Lucile. — 9. Lettre de Camille à Lucile (non envoyée à la destinataire) et nouvel extrait des cahiers de Lucile. — 10. Lettre de Camille demandant le consentement de ses parents à son mariage avec Lucile (11 décembre 1790). — 11. Lettre de M. Duplessis à M. Desmoulins et réponse de celui-ci au sujet du mariage (20 et 23 décembre 1790).— 12. Lettre de Camille à son père (3 janvier 1791) donnant des détails sur la célébration du mariage. — 13. Discours de l'abbé Bérardier, célébrant, aux époux. — 14. Acte de mariage (29 décembre 1790). — 15. Lettre de Camille à son père et réponse de ce dernier (20 et 23 janvier 1791) sur ses ressources financières. — 16. Longue lettre de Camille à son père, à propos de la liquidation de l'office de ce dernier à Guise (6 décembre 1791). — 17. Lettre de Camille à son père (9 avril 1792) sur sa situation pécuniaire. — 18. Acte de naissance de Horace Desmoulins (8 juillet 1792). — 19. Lettre de Camille à son père après les relevailles de Lucile et réponse de M. Desmoulins (12 et 23 juillet 1792 . — 20. Billet de Camille à Lucile pour qu'elle ne s'attriste pas de le voir retenu à l'Assemblée (23 juillet 1792). — 21. Notes écrites par Lucile sur la prise des Tuileries (10 août 1792). — 22. Lettre de Camille à son père sur la journée du 10 août et réponse de celui-ci. — 23. Lettre de Camille à son père sur son espérance d'être nommé membre de la Convention et reflexion de M. Desmoulins père à ce propos (26 août 1792. — 24. Procès-verbal de nomination à la Convention. — 25. Deux lettres de M. Desmoulins père exhortant son fils à ne pas voter la mort de Louis XVI (10 décembre 1792 et 1er janvier 1793). — 26. Lettre de Camille à son père lui disant l'impossibilité où il est de quitter Paris pour venir le voir à Guise, Lucile d'ailleurs étant contraire à ce voyage (9 juillet, an II). — 27. Lettre de Fréron à Camille sur le siège de Toulon et copie du brevet des services du général La Poype, brevet signé Bonaparte.

y avoir puisé les éléments de ses publications, se dépouilla plus d'une fois en faveur d'amis trop peu discrets, tantôt de quelque page manuscrite des derniers numéros du *Vieux Cordelier*, tantôt d'une lettre, tantôt d'un fragment des cahiers de Lucile. Une partie de la collection fut ainsi dispersée. Ce qui en resta fut donné au Musée Carnavalet, en 1889, par Auguste Matton, archiviste honoraire du département de l'Aisne, frère survivant de Matton aîné.

Le premier en date de nos documents est une lettre adressée, en 1781, à Camille Desmoulins par son ami Lambrechts, professeur à l'Université de Louvain. Charles-Joseph-Mathieu de Lambrechts, né à Saint-Trond le 20 novembre 1753, était alors citoyen des Pays-Bas. Il devait plus tard devenir français par l'annexion à la France de la Belgique. Il fut ministre de la justice pendant le Directoire et fournit une carrière politique des plus longues et des plus honorables. C'était un homme d'une grande probité, plein de bon sens et de modération. Ces solides qualités bourgeoises, mêlées de quelque naïveté, apparaissent bien dans sa lettre à Camille Desmoulins, et l'on y peut même discerner çà et là comme une agréable saveur belge. Lambrechts avait alors 28 ans, Camille 21 ans, et l'on devine qu'il y avait entre les deux amis une différence d'humeur qui exagérait leur différence d'âge.

Louvain, le 12 Septembre 1781.

MONSIEUR ET CHER AMI,

Contre ma première résolution je suis parti pour mes petites vacances le 22 Août, de sorte que je n'ai reçu

votre lettre qu'à mon retour ici la semaine passée ; elle m'a fait le plaisir le plus sensible en m'apprenant que par ma dernière vous avez été convaincu de mon amitié pour vous ; j'espère que par la suite vous en serez encor plus persuadé. Recevez mon compliment pour la place honorable que vous avez remportée dans votre examen (1) ; cette place de second vous sera peut-être même plus avantageuse que celle de premier ; elle excitera de plus en plus votre émulation, vous fera faire les derniers efforts pour surmonter le petit défaut naturel dont vous vous plaignez, et qui doit beaucoup plus vous embarrasser en France qu'il ne vous embarrasseroit dans ce pays-ci où on ne plaide guères verbalement et où dans tous les genres on regarde beaucoup plus au fond qu'à la forme ; je vous exhorte cependant à ne pas vous décourager de ce côté là et j'ose présager qu'avec de la constance vous vaincrez tous les obstacles ; vous imiterez en cela Démosthène ; ce célèbre orateur grec, né avec la voix la plus débile, la changea tellement par un exercice assidu qu'elle devint sonore et agréable ; aucun homme n'éprouva plus de difficulté dans la carrière de l'éloquence, et il les surmonta avec tant de courage qu'on disoit vulgairement que l'industrie avoit procréé un autre Démosthène. Courage donc, mon cher Desmoulins, et le bégaiement dont vous parlez ne sera pas insurmontable ; et s'il l'étoit contre toute attente vous en seriez sûrement compensé par d'autres talens à l'exemple des aveugles nés à qui la nature donne ordinairement les 4 autres sens beaucoup plus exquis qu'au commun des hommes pour les dédommager de la privation du cinquième. Il

(1) Camille, après avoir quitté le collège Louis-le-Grand où il avait fait ses études, venait d'être reçu maître ès arts le 5 Août 1781.

me paroit que de votre côté la sensibilité du cœur pourroit bien suppléer au défaut de la langue. Comment, mon ami ! envier la femme d'autrui ! Savez-vous que voilà un crime capital. Mais, badinage à part, je crains en voyant les expressions échauffées dont vous vous servez, qu'un jour ou l'autre vous ne soyez la victime de votre trop grande sensibilité dans ce genre. Je serois fâché cependant de prendre un ton de censeur avec un ami ; je ne prendrai jamais d'autre titre vis à vis de vous que celui que me dictera notre affection mutuelle. Mais, écoutez, j'ai 7 à 8 ans plus que vous ; je dois donc avoir beaucoup plus d'expérience en fait d'amour ; car c'est jusques vers l'âge de 30 ans que l'homme est le plus dévoré par cette passion ; eh bien, je vous dirai donc que ce que j'ai pu reconnoître jusqu'à présent se réduit à me persuader d'une façon péremptoire que la femme est la marchandise la plus trompeuse qu'il y ait au monde ; les dehors sont rians, les commencemens de l'amour, même du mariage, attrayans ; mais c'est un champ où l'on rencontre bien plus d'épines que de fleurs. Je ne blâme point l'amour ni le mariage en général ; c'est un état nécessaire à la société ; mais, mon cher ami, ne vous laissez jamais tromper par les apparences, et surtout détestez le libertinage et soyez bien sûr que la tranquillité intérieure de l'âme est bien au dessus de ces transports momentanés et toujours suivis de regrets qu'enfante une passion fougueuse. Mais c'est assez de ceci. Parlons de quelque chose qui me fait bien plus de plaisir ; c'est l'espoir que vous me donnez de vous posséder chez moi. Ce ne sera pas, dites-vous, à mon inauguration (1). Eh bien, soit ; l'invitation que je

(1) Lambrechts était professeur de droit canonique à l'Université

vous avois faite pour ce tems n'étoit que pour vous rendre témoin de la plus splendide de nos cérémonies académiques; mais pour le reste je préfère encore beaucoup de vous voir à un autre tems où j'aurai mieux le loisir de m'entretenir avec vous. En venant à Louvain vous verrez Bruxelles où il est des étrangers de toutes les nations, et sans en vouloir à votre charmante ville de Paris, j'ai appris dernièrement que les connoisseurs mettoient la place Royale nouvellement construite à Bruxelles au dessus de toutes celles qu'on voit dans votre métropole.

J'avois envoyé, comme je vous ai dit, vos vers au journaliste de Luxembourg par le canal d'un ami; il ne les a point insérés dans son journal; mais j'y ai trouvé la note que j'ai décrite dans le petit papier ci-joint. Je ne sais cependant si c'est à votre pièce qu'elle se rapporte. Au reste Linguet (2) va partir et ne continuera pas son journal. J'ai passé la semaine dernière par Bruxelles où il faisoit vendre tous ses meubles.

Mes respects, s'il vous plaît, à M. votre père et mille amitiés à ma tante; dites lui que j'espère recevoir bientôt le champagne rouge en question. Certain M. Paillart soi disant propriétaire marchand de vin de

de Louvain. Il s'agit de son discours inaugural, à la reprise des cours. La « splendide cérémonie académique » dont il se proposait de faire les honneurs à son ami n'est autre que la séance de rentrée des Facultés.

(2) Ce n'est certainement pas le fameux avocat-journaliste : la lettre de Lambrechts est du 12 septembre 1781 et à cette date Linguet était depuis un an enfermé à la Bastille d'où il ne sortit qu'en mai 1782. Peut-être s'agit-il de son frère cadet Linguet-Deshalliers dont la carrière, bien que plus obscure, semble avoir été aussi assez mouvementée.

Rheims s'est trouvé avec moi sur la barque de Huy à Namur ; c'est lui, m'a-t-il dit, qui livre le vin à ma tante Lalande. Là-dessus je l'ai chargé de m'envoyer un pannier de flaccons de champagne mousseux ; mais pour toute sûreté je serois charmé de savoir si ce qu'il m'a dit est vrai et ma tante le saura sûrement.

Je suis avec toute l'intimité et le dévouement possible votre très humble et très affectionné ami et serviteur.

De Lambrechts.

Cette longue épître laisse entrevoir assez bien, à travers le verbiage du bon Lambrechts, la physionomie morale de Camille Desmoulins, au moment où il vient de quitter le collège et où la vie s'ouvre devant lui. Elle nous le montre hésitant sur la voie qu'il doit suivre, préoccupé de poésie et de succès oratoires, mais se défiant de lui-même, comme tous les vrais passionnés, et peu certain, semble-t-il, de ses aptitudes et de sa valeur personnelle. Il paraît impatient surtout d'aventures amoureuses et de belles émotions. Mais son malheureux bégaiement le tourmente et le décourage. La gloire, la poésie, l'amour sollicitent ses désirs ou ses rêves, sans qu'il sache bien, de toutes ces ivresses, — s'il en doit connaître une seule, — laquelle d'abord le prendra tout entier.

Entre la lettre de Lambrechts et la seconde pièce de notre dossier cinq années environ se sont écoulées. Camille Desmoulins a terminé ses études de droit. Licencié en 1785, il a fait, la même année, ses débuts au barreau de Paris Mais le métier d'écri-

vain et surtout la carrière fiévreuse du journalisme l'attiraient bien davantages. Les premières secousses du mouvement révolutionnaire ébranlaient sourdement la société française. Pourtant, avant la tourmente qu'on sentait venir, il y eut, comme on sait, quelques années encore d'un calme étrange. La frivolité du XVIII^e^ siècle s'achevait décidément en mélancolie et cette lassitude elle-même se changeait peu à peu en une sorte de silence orageux des âmes, chargé de pressentiments et traversé de grands espoirs. Camille Desmoulins était, bien entendu, au premier rang des jeunes hommes les plus hardis et les plus ouverts aux idées nouvelles. « J'ai été, disait-il plus tard, l'un des douze républicains qui existaient en France avant la prise de la Bastille ». Mais, entre temps, la poésie n'était pas délaissée. Cet ambitieux était aussi un rêveur. Au sortir de quelque discussion ardente il aimait à promener solitairement, sous les arbres du Luxembourg, ses émotions et ses chimères.

Dans ces mêmes allées du Luxembourg se promenait, aussi chaque après-midi, une femme encore jeune — elle avait dépassé quelque peu la trentaine — d'une grâce accomplie, d'un beau visage, sinon triste, du moins, malgré son charme souriant, singulièrement sérieux et pensif. Deux fillettes de douze à treize ans l'accompagnaient, ses deux filles Lucile et Angèle ; et rien n'était plus séduisant, paraît-il, que de voir, pour parler comme Camille, « ces deux boutons naissants près de cette rose épanouie. » On les imagine toutes trois, la mère et les deux « jeunes demoiselles », vêtues presque

pareillement, selon la mode charmante de l'époque, d'une robe de foulard à fleurs ou de mousseline blanche, avec le fichu de linon découvrant le col et laissant deviner la gorge. On les voit, souples et claires, marcher ensemble dans le beau jardin, s'appuyer à la balustrade de la terrasse, s'asseoir à l'écart sur un banc désert, leur grand chapeau de paille, aux bords doublés de satin, projetant sur leur visage une ombre rose ou lilas qui en estompe l'ovale, en adoucit les traits et semble agrandir mollement le cerne profond des yeux.

Les biographes de Camille Desmoulins — M. Jules Claretie, M. Lenotre — ont raconté avec d'intéressants détails et beaucoup de charme, comment vers 1782 le jeune homme fit la rencontre sur la terrasse du Luxembourg de Madame Duplessis et de ses deux filles et comment, à mesure qu'il vit grandir Lucile et que l'enfant devint une femme, il conçut pour elle une passion bientôt partagée. Mais il est un point bien curieux de cette histoire sentimentale qu'ils ont mentionné à peine, et, je ne sais pourquoi, d'une façon toute hypothétique (1). Pen-

(1) Voici ce qu'en dit M. Lenotre dans une note, à la page 11 de son étude : « Camille semble avoir été amoureux de Mme Duplessis avant de l'être de sa fille Lucile. Il faut lire les très curieux documents que M. J. Claretie a publiés dans le *Journal Officiel* du 26 Avril 1879. Il y a là une lettre de Camille à Mme Duplessis et une autre de M. Duplessis remplies des détails les plus précieux, tant pour nous aider à reconstituer la vie du jeune homme antérieurement à 1789 que pour nous renseigner sur ses sentiments intimes à l'égard de Lucile et de sa mère. » Dans la lettre à Mme Duplessis, à laquelle fait allusion M. Lenotre, je relève le passage suivant tout à fait significatif : « Assurément je suis l'homme du

dant trois années au moins, c'est à la jeune mère, à Madame Duplessis, que s'adressèrent les hommages de Camille, c'est par elle que son cœur fut pris d'abord ; et il ne paraît pas téméraire de supposer que Madame Duplessis, touchée en secret par l'aveu de ces sentiments, sut pourtant les détourner peu à peu d'elle-même, et, non sans une étrange mélancolie, leur donner tout près d'elle un plus légitime objet. Rien ne serait moins surprenant de la part de cette femme vraiment admirable qui semble avoir éprouvé dans sa jeunesse plus d'une intime déception, qui connut plus tard, jusqu'au terme de sa longue vie, tous les désespoirs et tous les désastres et leur fut toujours supérieure.

Quoi qu'il en soit, les sentiments de Camille Desmoulins pour la mère de Lucile me paraissent suffisamment prouvés par la pièce de vers qui suit. Elle ne porte ni signature, ni date Mais elle est de la main de Camille : l'écriture est reconnaissable et une note manuscrite d'Eugène de Marsy — qui tenait le renseignement de M. Matton — ne laisse

monde que vous avez le moins lieu de soupçonner d'être insensible au plaisir de jouir de votre vue ; vous jugez avec raison qu'il me serait délicieux de rester immobile sur votre escalier à vous contempler jusqu'à ce qu'une barrière ennemie vous eût dérobée à mes regards avides. Vous vous donneriez bien de garde alors de me laisser toucher votre robe de crainte que je ne fusse trop faible pour soutenir un tel excès de bonheur » etc., etc. Et il dit plus loin, parlant de lui-même : « Celui dont le brevet de poète ne date que de vos promenades au Luxembourg. » M. Claretie ajoute ce seul commentaire que Camille Desmoulins semble avoir fait à Madame Duplessis une cour platonique.

aucun doute à cet égard. On peut la situer avec certitude au printemps de 1786 (1).

A [Madame ?] (2) D... qui se retiroit à la campagne.

Me voilà donc après trois ans
Toujours à la première page
Du plus ennuyeux des romans ;
On m'eût fait languir moins longtemps
Si j'avais été plus volage;
Mais enfin je sors d'esclavage
Et vous pouvez aller aux champs :
Je vous souhaite un bon voyage.

Je le disois, et cependant
Pour vous voir encor un instant
Je volois sur votre passage ;
Et quand vous fuiiez de ces lieux
Les pleurs qui couloient de mes yeux
Soutenoient bien mal ce langage.
Ce n'est point cette majesté
Et cette taille de déesse
Et ces beaux yeux, quand la tendresse
En adoucissoit la fierté,
Que je vais regretter sans cesse.

(1) La lettre citée dans la note ci-dessus est datée du 10 juillet 1784. « Je ne conçois pas, y écrit Camille, votre délicatesse excessive vis-à-vis d'un jeune homme qui *depuis 15 mois* vous a donné des preuves si multipliées que l'amour platonique n'est pas une chimère. » Si l'on rapproche ces lignes des premiers vers de la poésie que nous publions : « Me voici donc *après trois ans...* » etc,, on en conclura sans peine et avec assez de précision que « l'amour platonique » de Camille pour Madame Duplessis a commencé en Avril 1783 et que la poésie est, à peu près, d'Avril 1786.

(2) Le mot manque. On l'a coupé aux ciseaux, et il y a une *fenêtre* dans le feuillet.

Mais que j'aime à vous voir sur le déclin du jour
Sous un ombrage solitaire,
A vos enfants souriant tour à tour,
Insensible au charme de plaire,
Insensible aux plaisirs que vous offre l'amour
Ne goûter que ceux d'être mère.

Ah! Lorsque l'encens le plus doux
Sur la terrasse vous appelle,
Pourquoi vous éloigner de [vingt couples] (1) jaloux?
D....., est-ce, dites-nous,
Crainte d'allarmer un époux?
Est-ce honte d'être la plus belle?

C'étoit ces regards si touchans,
Ce son de voix si doux, cette mélancolie,
Ces fleurs que vous jettoit Julie;
C'étoit ces deux boutons naissans
Près d'une rose épanouie
Qui m'ont conduit à vos genoux
Et m'auroient fait trouver si doux
De passer près de vous ma vie.
Il vous eût peu coûté de captiver mon cœur:
Vous voir est plus que posséder une autre,
Et je pensois que faire mon bonheur
Ce seroit ajouter au vôtre (2).

(1) Les deux mots manquent en partie. C'est, au verso, la même coupure que ci-dessus.

(2) Au verso du second feuillet, deux notes d'Eugène de Marsy : « Cette pièce de vers est de la *composition* et de la *main* de Camille Desmoulins, le fameux conventionnel. Elle m'a été donnée par M. Auguste Matton, de Vervins, petit-neveu de Camille Desmoulins et possesseur de la majeure partie de ses papiers. Vervins, 4 juin 1852. De Marsy, procureur de la République à Vervins (Aisne). » — « La dame désignée par l'initiale D. est Madame Duplessis qui devint plus tard sa belle-mère, Camille Desmoulins ayant épousé sa fille Lucile Duplessis. Elle avait une autre sœur,

Est-il besoin d'insister sur le charme de ces vers ? Ils ne sont pas sans défaut, et plusieurs, assurément, portent bien la marque de leur époque. Mais cela même n'est pas sans agrément, et dans le dernier couplet, d'une grâce et d'une simplicité parfaites, se trahit une émotion qui paraît sincère.

Il faut rapprocher de cette pièce un madrigal que Camille fit paraître dans les *Affiches du Beauvaisis*, numéro du 12 novembre 1786 :

Vers à Mme D. qui se promenait toujours avec deux jeunes demoiselles.

Chacun s'arrête et se dit : Qu'elle est belle !
Pour moi, je ne la vis jamais
Sans demander : Est-elle ou déesse ou mortelle ?
Pouvais-je m'y méprendre en voyant tant d'attraits
Et deux colombes auprès d'elle !

Par M. DESMOULINS, avocat au Parlement.

Madame Duplessis et ses deux filles sont donc parties pour « les champs » Les champs, en l'espèce, c'est une élégante maison de plaisance, à Bourg-la-Reine, avec parc et jardin et vingt-et-un arpents de terre à labour, vignes, prés et potager (1). La petite commune de Bourg-la-Reine est, aujourd'hui, presque le prolongement de Paris. Au XVIIIe siècle, on s'y trouvait déjà en pleine campagne, dans un pays de bois et de prairies d'un aspect des plus agréables.

Adèle Duplessis, fiancée de Robespierre. Elle vit encore aujourd'hui (1852) et demeure à Vervins chez son parent, M. Auguste Matton. De M. »

(1) Voir dans la 1re édition de l'ouvrage de M. Claretie, aux documents complémentaires : n° 27. Vente de la maison de Bourg-la-Reine.

Lucile avait alors de 15 à 16 ans. L'enfant s'épanouissait en jeune fille, et déjà elle manifestait l'étrange vivacité d'esprit et de cœur qui exerça plus tard sur tous ceux qui l'approchèrent une si profonde séduction. — C'est dans les quinze années qui précédèrent la Révolution qu'il faut chercher, en France, les sources intimes, les sources individuelles de la sensibilité romantique. C'est le moment où le jeune Chateaubriand fait l'expérience, avant de les décrire, des troubles passions de René Le romantisme triomphant sera plus tard de la « littérature » qui s'achèvera enfin en bric à brac. Maintenant il n'a pas de nom encore, il n'est rien qu'une façon secrète de sentir, mélancolie et ivresse intérieures qu'éprouvent, en s'en étonnant, quelques âmes plus sensibles et plus frémissantes. Lucile était une vraie romantique. Elle recherchait la solitude, se plaisait à l'analyse de ses sentiments et aimait à tenir journal, un peu pêle-mêle, de très petits évènements et de très grandes imaginations. Est-ce à Paris, est-ce à Bourg-la-Reine qu'elle commença à prendre pour confident, comme dit M. Claretie, « le cahier de papier rugueux et aujourd'hui jauni où elle jetait ses pensées » ? Il est difficile de le dire. Il n'y eut pas, semble-t-il, un journal d'une seule tenue, mais, avec des interruptions, plusieurs cahiers successifs de Lucile, et les fragments en sont dispersés dans des collections diverses. Il serait bien intéressant, mais peut-être assez malaisé, de les réunir, de les classer et d'en publier le texte intégral. Une fois de plus, je renvoie à l'ouvrage de M. Claretie. La question n'y est pas tirée au clair, ni même expressément posée. Du

moins y trouve t-on, avec d'utiles renseignements bibliographiques, plusieurs longues citations de l'intérêt psychologique le plus émouvant.

Je me hâte de dire qu'il ne faudrait chercher rien de pareil dans le court fragment de la Bibliothèque d'Amiens. Il a fait partie certainement d'un tout premier essai de journal intime. Le style aussi bien que la pensée en sont encore très enfantins. Mais les insignifiants détails que Lucile a notés au jour le jour font précisément l'intérêt de ces deux pages. C'est un coin de vie intime qu'on y entrevoit, la vie d'une famille aisée pendant son séjour d'été à la campagne ; et ce journal d'une jeune fille, presque d'une enfant, est, par sa naïveté même, un témoignage aussi curieux qu'il est rare. Lucile y révèle d'ailleurs une vivacité de sentiments et parfois un esprit d'observation tout à fait remarquables. Elle note les gestes, les attitudes, l'humeur de ceux qui l'entourent ; et ses remarques indiscrètes et puériles nous laissent deviner, comme elle essayait de les deviner elle-même, un peu de leurs préoccupations et de leurs secrets soucis. Quoi de plus charmant que cette fin d'après-midi où, après le départ d'un fâcheux, elle s'attarde longtemps avec sa mère sur un banc du jardin. C'est un tableau où pas un trait ne manque ; Fragonard n'y eût rien changé : le soir qui tombe sur le haut feuillage des arbres (c'étaient, je crois, des tilleuls) ; la jeune femme et la jeune fille, en claires toilettes de campagne, assises dans le « salon de charmille », l'une lasse et pensive à son ordinaire, l'autre vive, rieuse, avec pourtant quelque rêverie dans les yeux. Tout est baigné d'ombre autour d'elles,

sauf à l'arrière plan, où, dans un lac de clarté crépusculaire, on voit à travers la grille, entre les piliers du portail, un cavalier qui fait sauter son cheval et un galant abbé qui décoche en passant l'œillade et le madrigal. Puis, M. Duplessis arrive, soucieux et maussade, et l'on sent le charme rompu.

Notre pièce est formée d'une feuille double détachée d'un cahier non cousu. Sur ce cahier Lucile avait commencé d'écrire son journal, puis, sans doute, elle s'est lassée et interrompue, et la fin du cahier a été utilisée pour quelques notes d'histoire assez incohérentes et sans intérêt. Les deux premières pages, recto et verso, de la feuille contiennent donc un fragment de journal; sur la troisième sont griffonnées des notes ou des extraits; la quatrième page est blanche.

Samedi 26. —Je me suis levée avant 8 heures. J'ai été au pavillon. Je suis comme une personne dont l'esprit est absent. Je ne me comprend pas, je ne sais pas pourquoi je pense, ni pourquoi je parle, je ne sais ce qui me fait agir, enfin je suis comme une machine. Je ne puis exprimer ce que je sens, je ne puis comprendre ce que c'est que mon être. Ah ! la mort est préférable à cet espèce d'anéantissement. Etre sans savoir ce que l'on est, la singulière chose. Maman est toujours enfermée dans son cabinet. J'ai passé la matinée de même que l'après midi de vendredi sans pouvoir rien faire, commançant [tout] et ne finissant rien. P. [Papa] n'est point encor revenu. Après le dîner, j'ai barboté dans le ruisseau, toujours avec cette absence d'esprit, et le moment où je suis est encor de même. Je n'agis que par instinct.

Dimanche 27. — Maman a dit à Picard de ne point laisser entrer M. Ly [Lamy?]. Mais M. L. f. étant venu, l'ordre a été changé. Mon esprit est toujours absent. Nous avons été nous promener au pavillon de Verière (1). Nous nous sommes assès amusé. Nous avons fait le tour de la forêt de chataigners. Lamy (2) marchait toujours devant. Il cherchoit de la fougère. Il nous dit que dans la tige il y avoit les armes de l'Empire et il nous le montra (3). Nous sommes remontés en voiture. L. f. c'est en allé à 7 h. et demie. Lm. [Lamy?] ne voulut pas s'en aller encor. O quel homme, comme il est tenace. Nous entrâmes par le pavillon. Maman fut s'assoir dans le salon de charmille ; moi, je me promenois près de la grille ; je ne savois que faire de moi tant que je m'enuiois. Il s'en alla enfin. Maman lui dit en le reconduisant qu'elle alloit diner en ville dimanche prochain. Maman vouloit s'en retourner à la maison, mais je lui dis : « Assayons nous sur ce banc ; nous n'avons rien à faire. » Au bout d'un cart d'heure un M. passa à cheval. Il étoit assé bien mis Il fit sauter son cheval et puis passa et repassa de l'autre côté de la route. Dans l'interval il passa un abbé avec un autre M. Il dit en passant qu'il ne manquoit qu'une déesse, que cela feroit les trois Graces. De quoi ce mêle-t-il? Après repassa le M. près de la grille. Maman le regarda un peu, et moi

(1) Au milieu du bois de Verrières, à 5 k. au sud-ouest de Bourg-la-Reine.

(2) Lecture douteuse.

(3) Si l'on tranche obliquement la tige d'une fougère de l'espèce *Ptéris aquilina*, vulgò *fougère aigle*, l'image un peu brouillée d'une aigle héraldique double apparaît sur la section, dessinée par les faisceaux ligneux de la tige.

je ne fis pas semblant de le voir. Papa est entré par la porte du pavillon. Il paraissoit de fort mauvaise humeur. « Comme vous voilà parées », nous dit-il. Il c'est promené et nous dit qu'il perdroit son procès. Il s'en alla par la grande allée ; maman et moi nous primes la petite. Nous l'avons retrouvé dans le parterre assis. J'ai demandé de la lumière et nous sommes remontés. En soupant il nous a raconté qu'il avoit rencontré un M. qui le connaissoit et qui lui avait fait beaucoup d'éloge de sa maison. Ce M. est chevalier et grand parleur, chevalier bavard, sans doute quelqu'avanturier. Il a demandé à p. la permission de voir sa maison. P. lui a dit qu'il lui feroit plaisir. Ainsi nous recevrons la visite du chevalier bavard. Il a une maison à Chattillon, mais qui n'est pas si belle que la notre. Vraiment n'a-t-il pas envie de l'acheter ? S'il en a envie, il peut se tenir chez lui.

Lundi 28. — Je me suis levée à 6 h. J'ai été me promener au pavillon. J'ai rencontré p. [papa] qui a fait quelque pas avec [moi]. Je l'ai laissé près des framboisiers. J'ai été me jetter sur une meule de foin ; j'y ai resté longtemps ; j'y ai trouvé quelques h. [heures] de bonneur. J'ai été voir maman, mais elle était trop pensive, je n'y suis resté qu'un instant. J'ai été voir mes papillons ; ils ont fait tout plein d'œufs. J'ai été à mon piano. Maman m'est venue chercher pour déjeuner. Nous avons été nous promener un petit moment. Elle m'a montré un projet de labirinthe (1) que Lmy (Lamy ?) lui

(1) Il s'agit d'un de ces petits bois ou charmilles, avec des allées d'un dessin symétrique et compliqué qui furent très à la mode à la fin du XVIII[e] siècle. Delille, qui n'a pas manqué de célébrer les labyrinthes, nous dit qu'il aime à s'égarer

dans ces réduits secrets
Qu'un art mystérieux semble voiler exprès.

a donné. Il n'est pas tout à fait de son goût. J'ai été me promener le soir avec maman ; elle était bien mélancolique. Nous nous sommes assises vis à vis la grille ; elle n'a pas restée longtemps ; moi j'ai resté jusqu'à 9 h. du soir. Cette absence d'esprit ne me quitte point. Je n'ose pas en parler parce que je ne puis expliquer ce que je sens, ne le comprenant pas. On se moquerait de moi.

Mardi 29. — Papa a pris médecine. Maman m'a montré un labirinte qu'elle a dessiné elle-même. Il est charmant ; il y aura un autel au milieu. A table p. [papa] a quitté un instant. Dans l'interval maman m'a dit que nous irions promener du coté de Lay (1). Nous avons été promener du coté du moulin de Cachant (2). Je dis le soir à maman que mon journal m'ennuioit, que j'allois le laisser. Elle en a ri et puis elle m'a dit que c'étoit pour avoir l'air occupée, « pour dire que tu fais quelque chose que tu ne voulois pas montrer. » La belle idée qui t'est venu là, maman. Va, c'est cause que je ne te montrerai plus rien. Il y a vraiment de quoi décourager. Je le continuerai cependant, mais tu ne le liras pas.

Mercredi 30. — J'ai trouvé maman qui paperassoit à son secrétaire. Elle m'a dit de m'assoir à coté d'elle ; et puis elle m'a dit qu'elle me trouvoit quelque *défauts* (3) fois de l'affectation, qu'il n'en falloit avoir dans rien, qu'il ne falloit chercher à ressembler à personne, qu'elle m'aimoit mieux avec mes défauts qu'avec des grâces empruntés. Maman à quelquefois de singulières idées. Elle ne veut pas même que je cherche à l'imiter. J'en ai

(1) L'Hay.
(2) Sur la Bièvre, entre l'Hay et Cachan.
(3) Mot rayé.

pourtant bien envie souvent. J'ai toujours le son de sa voix !

Notre fragment se termine sur ces mots. Nous y avons un nouveau témoignage du charme de Madame Duplessis et de l'attrait un peu mystérieux qu'elle gardait pour sa fille elle-même. « J'ai bien envie de l'imiter », dit Lucile, et elle ajoute avec une fierté enfantine : « J'ai toujours le son de sa voix ! » Souvenons-nous du vers de Camille :

Ce son de voix si doux, cette mélancolie.

Il nous faut maintenant franchir de nouveau sept années : les documents qui suivent sont de 1793. Je n'ai rien à dire ici de l'amour de Camille et de Lucile, de leur mariage, où Robespierre fut témoin, ni de tous les grands événements auxquels Camille Desmoulins prit une part si ardente. Les deux jeunes gens s'étaient installés après leur union dans une maison de la rue du Théâtre français (aujourd'hui rue de l'Odéon). Ce fut dans le Paris tragique de la Terreur un véritable nid d'amoureux, plein de joie, de rires, d'héroïque fantaisie. Quelques amis s'y retrouvaient, comme en un refuge, après les terribles séances de la Convention, de la Commune ou des clubs : Danton, Brune, Panis, Duplain, Sylvain Maréchal, d'autres encore, et le plus dévoué de tous, l'étrange Stanislas Fréron, collaborateur de Camille Desmoulins au *Journal des Révolutions de France et de Brabant*. Chacun dans ce petit cercle intime avait son surnom familier qu'il devait sans doute à Lucile : On appelait Danton, Marius, — Duplain,

Saturne, — Brune, Patagon, — Stanislas Fréron, Lapin, — le petit Horace Desmoulins, Lapereau, — Madame Duplessis, Daronne ou Melpomène, — Camille, Loup ou Loulou, ou encore M. Hon hon, par imitation de son bégaiement. Quant à Lucile, son surnom était, je ne sais pourquoi, Rouleau, ou, plus gentiment, Bouli Boula (1). — Tous les amis de Camille avaient pour Lucile l'affection la plus vive. Elle était l'âme légère de ce petit foyer de grandes énergies. Mais dans l'affection de Stanislas Fréron, si irréprochable qu'elle demeurât, il y avait une tendresse et une exaltation qui la font ressembler parfois à un tout autre sentiment (2).

Notre dossier contient deux lettres de Fréron (3) à Lucile. La première est un billet de quelques mots :

A Lucile Desmoulins, citoyenne française, à Paris.

Paris, le 21 Janvier 1793, l'an 2e de la République.

Je prie la chaste Diane d'agréer l'hommage d'un quartier de chevreuil tué dans ses domaines. Adieu.

Stanislas Lapin.

(1) Le surnom de Bouli Boula désigne le plus souvent Camille. Mais dans la lettre de Fréron ci-après il s'applique évidemment à Lucile.

(2) « Lucile, lui écrit-il de Marseille, vous avez toujours été présente à ma pensée ! Que Camille en murmure, qu'il en dise tout ce qu'il voudra, il ne fera en cela qu'agir comme tous les propriétaires... » Et il termine ainsi : « Montrez ma lettre à Camille, car je ne fais mystère de rien. »

(3) Voir sur Fréron : Charles Monselet. *Fréron ou l'illustre critique*. Paris, 1864. — Le dernier chapitre est consacré à Stanislas, qui était le fils du critique.

Les domaines de Lucile, c'était, peut-être, la forêt de Verrières près de Bourg-la-Reine. On voit qu'en 1793 un Conventionnel, et non des moins ardents, trouvait encor le moyen de se livrer au plaisir de la chasse et qu'il y trouvait l'occasion d'un galant cadeau.

Fréron n'eut pas longtemps de tels loisirs. Commissaire à l'armée d'Italie en 1793, il fut, au commencement d'octobre, envoyé avec Barras à Marseille pour faire rentrer sous l'autorité de la Convention cette ville rebelle. On sait qu'à Marseille, aussi bien qu'un peu plus tard à Toulon, sa mission fut signalée par une répression implacable, un mélange d'extravagances (1) et de fureurs, qui déconcertent d'autant plus qu'on ne peut dénier à Fréron de hautes vertus civiques, qu'il fit preuve en d'autres circonstances de modération et d'humanité et qu'il cachait, sous une fantaisie étrange et presque folle, d'imprévues qualités d'esprit et de cœur.

La lettre de lui qu'on va lire fut écrite de Marseille le 11 Décembre 1793 (2). Fréron, comme on le verra, était sur le point de partir pour aller prendre part à l'assaut de Toulon. Dans le numéro 5 du *Vieux Cordelier* paru une quinzaine de jours plus tard, Camille Desmoulins cite quelques lignes de la lettre de Fréron, mais pas d'une façon tout à fait exacte.

(1) C'est lui qui nomma Marseille *Sans nom !*

(2) Je répète que cette lettre est bien connue. Mais on n'en trouve le texe que dans l'ouvrage de Matton. Il faut la rapprocher d'une autre lettre de Fréron et des réponses de Lucile que Matton a également publiées.

Marseille, ce 21 frimaire, l'an 2me de la République une et indivisible.

STANISLAS A LUCILE,

Non, ma réponse ne se fera pas attendre huit mois... comme vous le dites ; j'ai reçu avant-hier, lu, relu et dévoré votre lettre, et la plume ne me tombe pas des mains pour vous en accuser la réception. Qu'elle m'a fait de plaisir ! Plaisir d'autant plus vif que je n'osois l'espérer ! Vous pensez donc encore à ce pauvre Lapin qui, exilé loin de vous, loin de vos bruyères, de vos choux, de votre serpolet et du paternel logis, est consumé de chagrin de voir envenimer ses plus constans efforts pour la gloire et l'affermissement de la République. On me dénonce, on me calomnie, quand tout le Midi proclame que sans nos mesures, aussi actives que sages et énergiques, tout ce pays étoit perdu et donnoit la main à Lyon, à Bordeaux et à la Vendée. Je n'ai pas daigné répondre à Hébert (1). Je remercie ton Loup d'avoir pris ma défense. Mais, lui, à son tour, le voilà dénoncé. On veut nous prendre les uns après les autres, et on garde Robespierre pour le dernier. J'invite Loup loup à voir Raphaël Le Roy, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, qui m'a vu dans les circonstances les plus orageuses et la situation la plus critique où se soit jamais trouvé représentant du peuple. Il dira

(1) Dans la séance du club des Jacobins du 18 brumaire, Hébert avait porté contre Fréron et son beau-frère La Poype les accusations les plus violentes. Voir le compte rendu de la séance dans le *Moniteur* du 11 novembre 1793. Ces dénonciations, sur lesquelles Fréron revient à plusieurs reprises dans sa lettre, ne sont qu'un épisode de la lutte des Hébertistes contre les Dantonistes soutenus alors par Robespierre.

si je suis un muscadin, un dictateur et un aristocrate. Ce Le Roy est un des premiers Cordeliers. Camille le connoit. Personne n'est plus en état de faire triompher la vérité concernant La Poype (1) et moi. J'ose dire que jamais républicain ne s'est conduit avec plus d'abnégation de soi-même que ton Lapin. Il a suffi que La Poype fut mon beau-frère pour que je me fisse une loi de l'écarter sans cesse de tout commandement en chef, quoique son grade et son ancienneté, mais encore plus son patriotisme à toute épreuve, l'y appellassent. Je prévoyois dès lors tout ce que la malveillance ne manqueroit pas de répandre. J'ai mieux aimé être injuste envers La Poype et lui faire des passedroits évidens que de donner des armes à la calomnie, que de faire soupçonner même que les plus vils motifs d'ambition ou d'intérêt particulier entrassent pour quelque chose dans ma conduite. Quand Brunet fut destitué, (1) quelle plus belle occasion pour avancer La Poype ! Il arrivoit au commandement naturellement et par son grade ; il étoit le plus ancien officier général de l'armée d'Italie.

(1) Jean-François ci-devant baron de La Poype était à ce moment général de division à l'armée révolutionnaire assiégeant Toulon. Après le rappel de Carteaux, il avait été proposé par Barras et Fréron pour le commandement en chef qu'il exerça même pendant quelques jours par intérim. Mais on lui préféra Doppet bientôt remplacé à son tour par Dugommier. Fréron, dans le passage qui suit, fait allusion à ces intrigues et se défend d'avoir fait preuve de favoritisme à l'égard de son beau-frère. — Voir A. Chuquet. *Dugommier*, pp. 62, 63 ; — *la Jeunesse de Napoléon*, III, pp. 196, 299.

(1) Brunet accusé de fédéralisme et d'intelligence avec les royalistes fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et guillotiné le 6 novembre 1793.

Eh bien, je l'écartai, et nous nommâmes le doyen d'âge de la même armée, un homme qui n'étoit général de division que depuis 15 jours (1). Et cependant La Poype venait de faire à la patrie le sacrifice de sa femme et de son enfant, en sauvant la Représentation nationale, avec la certitude que l'une et l'autre alloient être livrées aux Toulonois, ce qui n'a point manqué d'arriver (2). Et voilà les hommes que poursuit le plus excécrable système de diffamation ! Ames vulgaires, âmes fangeuses, vous nous avez prêté votre bassesse ; vous n'avez pu croire, encore moins atteindre à la hauteur de nos sentimens ; mais la vérité détruira vos infernales machinations ; nous ferons notre devoir à travers tous les obstacles et tous les dégoûts ; nous continuerons d'être utiles à la République, de nous dévouer pour son salut ; nous lui sacrifierons nos femmes et nos sœurs ; nous ferons à nos concitoyens l'exposé fidèle de nos actions, de nos travaux et de nos plus secrettes pensées, et nous dirons à nos dénonciateurs : avez vous à produire plus de titres que nous à l'estime publique ?

Chère Lucile !... dis à ton Loup mille choses de ma part ; qu'il fasse valoir ces raisons fondées sur des faits notoires. Fais lui mon compliment de sa réponse fière à Barnave ; elle est digne de Brutus, notre éternel modèle. Je suis comme toi ; une sombre inquiétude m'agite ; je vois un vaste complot prêt d'éclater au sein de la Répu-

(1) C'était le général Du Merbion. — Voir Aulard, *Rec. des actes du Comité de Salut public*, VI, p. 321 ; — Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes*, p. 300.

(2) La femme et la fille de La Poype, sœur et nièce de Fréron, étaient détenues dans Toulon à l'hôpital du Saint-Esprit. — Voir Chuquet. *Dugommier*, p. 62.

blique ; je vois la discorde secouer ses torches parmi les patriotes; je vois des ambitieux qui veulent s'emparer du gouvernement et qui, pour y parvenir, font tout au monde pour noircir et écarter les hommes les plus purs, les hommes à moyens et à caractère. J'en suis la preuve. Robespierre est ma boussole (1) ; j'aperçois dans tous les discours qu'il prononce aux Jacobins la vérité de ce que je dis ici. Je ne sais pas si Camille voit comme moi, mais il me semble qu'on veut pousser les sociétés populaires au delà du but et leur faire faire, sans qu'elles s'en doutent, la contre-révolution par des mesures ultra-révolutionnaires. Ce qui vient de se passer à Marseille en est une preuve. Les municipaux, qui avaient osé donner l'ordre à deux bataillons de sans-culottes que nous avions requis de marcher sur Toulon de ne point obéir aux représentants du peuple et qui pour cet acte audacieux ont été destitués par nous, ont été embrassés et applaudis dans la société populaire de Marseille comme des victimes du patriotisme. Heureusement nous avons étouffé tout mouvement contre-révolutionnaire. Les plus grandes et les plus imposantes mesures ont été sur le champ prises. Beaucoup d'intrigans, qui ne voient dans la Révolution que des moyens de faire fortune ou de satisfaire des vengeances et des haines particulières, dominoient et égaroient la Société, d'autant plus facilement qu'ils sont intéressans aux yeux du peuple par les persécutions des sectionnaires et quelques mois de prison. Croirois-tu qu'il y a eu des comités secrets où on fit la motion de

(1) On sait que plus tard — après le procès et la condamnation des Dantonistes — Fréron devint l'ennemi implacable de Robespierre et qu'il fut l'un des artisans les plus actifs de sa chute.

mettre en état d'arrestation les représentans du peuple. En 24 heures nous avons confondu toutes les trames. Marseille est sauvée (1). Il faut observer que cette nouvelle conspiration a éclaté le jour même (2) où les Anglois poussèrent trois colonnes sur notre armée devant Toulon et s'emparèrent de la batterie de la Convention d'où ils furent repoussés avec une perte effroyable de leur côté. Il n'est pas inutile de remarquer encore que les aristocrates, les émissaires de Pitt, les faux patriotes, les patriotes d'argent qui voyent leurs petites espérances anéanties par ces actes de vigueur, répètent avec affectation ce qu'a dit de moi Hébert à la tribune des Jacobins. Mais l'immense majorité des vrais républicains me rend justice. Voilà le mal que produisent des dénonciations vagues faites par un patriote contre des patriotes. Je le vois bien; Pitt et les Toulonois qui redoutent notre énergie parce qu'ils l'ont éprouvée dans plus d'une occasion, veulent par tous les moyens possibles nous éloigner du siège de Toulon, parce qu'on sait que nous allons frapper les grands coups. Eh! qu'on nous rappelle! Nous sommes tout prêts, tout résignés. La représentation nationale ne nous a pas un instant tourné la tête, comme à tant d'autres.

(1) Sur les événements de Marseille, voir Chuquet, *op. cit.*, p. 71, et, dans le *Moniteur* du 14 Décembre 1793, le long rapport de Barrère à la Convention.

(2) Ce n'est pas tout à fait exact, et Fréron, ici, arrange un peu les événements. L'affaire de la batterie de la Convention eut lieu le 30 Novembre, et c'est dans la nuit du 2 au 3 Décembre que fut prise la délibération de la municipalité Marseillaise enjoignant aux bataillons de sans-culottes de ne pas obéir aux représentants du peuple.

Ne viens pas ici, aimable et chère Lucile ; c'est un pays affreux, quoi qu'on en dise, un pays barbare, quand on a vécu à Paris. Je n'ai point de cavernes à t'offrir, mais beaucoup de cyprès. Il y croît naturellement. Dis à ton glouton de mari que les bécassines, les grives et les lièvres y sont meilleurs que les habitans. S'il n'y avoit pas si loin d'ici à Paris, je lui en enverrois ; mais tu recevras des olives et de l'huile.

Adieu, chère Lucile, je pars à l'instant pour l'armée. L'attaque générale va commencer ; elle aura eu lieu quand tu recevras cette lettre. Nous comptons sur de grands succès et forcer tous les postes et les redoutes des ennemis avec la bayonnette. Ma sœur est toujours renfermée dans Toulon. Cette considération ne nous arrêtera pas : si elle périt nous donnerons des larmes à sa cendre, mais nous aurons rendu Toulon à la République. Je te remercie de ton charmant souvenir. La Poype, que je ne vois point parce qu'il est à sa division, y sera bien sensible. Adieu encore une fois, folle, cent fois folle, Rouleau chéri, Bouli Boula de mon cœur. Voilà une lettre bien longue ; mais je me suis abandonné au plaisir de causer avec toi, et j'ai pris sur la nuit pour me le procurer. Dis donc à Loup Loup de m'écrire ; c'est un paresseux. A l'égard de la réplique à celle-ci, elle mettra sans doute un an à venir. « Qu'est-ce que ça me fait ? » — « Au contraire ». — « C'est clair comme le jour » (1). Je me rappelle ces phrases inintelligibles ; je me rappelle ce piano, ces airs de tête, ce ton mélancolique brusquement interrompu par de grands éclats de rire. Etre indéfinissable !... Adieu.

(1) Ce sont des expressions familières de Lucile dont Fréron imite ici le langage.

J'embrasse toute la garenne, et toi, Lucile, avec tendresse et de toute mon âme.

STANISLAS.

Ne m'oublies pas auprès du Lapreau et de sa belle grand maman Melpomène.

Je voudrais bien avoir des nouvelles de Patagon, de Saturne, de Marius. Ce dernier a dû recevoir une lettre de moi. Je vais lui écrire encore. Que Camille lui communique les passages de cette lettre où il est question de La Poype, et que sa voix éloquente plaide la cause d'un ami toujours digne de lui, toujours digne des Cordeliers. Rappelle nous à son souvenir, car nous l'aimons et lui sommes attachés pour la vie.

La consternation est dans Toulon. Nous avons tué aux Anglois, à la dernière affaire, tous leurs grenadiers. Les Espagnols les assassinent à coups de stilet ; ils en ont déjà poignardé 30. C'est le moment d'attaquer ou jamais. Aussi je pars ; la canonnade commencera dès que nous serons arrivés (1). Nous allons gagner des lauriers ou des saules. Prépares, Lucile, celui que tu me destines....

(1) La lettre de Fréron est du 11 Décembre. La canonnade, qui dura trois jours, commença le 14, l'attaque des forts eut lieu le 17 et Toulon fut occupé le 19. Si l'on en croit le rapport écrit par Barras en pleine opération (Aulard. *Rec. des Actes du Comité.* IX. p. 508), Fréron aurait pris part à l'assaut du fort Mulgrave, la fameuse *redoute anglaise :* « La grêle de traits lancés contre nous a respecté le représentant du peuple Fréron, qui... a eu son cheval blessé ». Mais il semble que le rôle des représentants ait été exagéré dans ce rapport de Barras comme dans celui de Dugommier. Ils n'arrivèrent dans la redoute qu'au matin, c'est à dire quelques heures après l'assaut victorieux. · Voir Chuquet, *op. cit.*, p. 99.

Hélas, Lucile avait alors d'autres soucis que de préparer pour Fréron des lauriers ou des saules. L'irrévocable scission s'était produite entre le Comité de Salut Public, où Robespierre était tout puissant, et les amis de Danton et de Camille Desmoulins qui voulaient ouvrir les prisons et mettre un terme aux exécutions en masse. Les Dantonistes n'étaient pas arrêtés encore, mais déjà on perquisitionnait chez eux, et Lucile, dès ce moment, sentit qu'ils étaient perdus. M. Claretie a publié in-extenso la lettre désemparée qu'elle écrivit à Fréron en réponse à celle qu'on vient de lire : « Revenez, Fréron, revenez bien vitte. Vous n'avez point de tems à perdre, ramenez avec vous tous les vieux Cordeliers que vous pourrez rencontrer, nous en avons le plus grand besoin. » Et plus loin : « Je ne scais plus penser. Penser, bonheur si pur, si doux. Hélas, j'en suis privée. Mes yeux se remplissent de larmes. Je renferme en mon cœur cette douleur affreuse, je montre à Camille un frond serein, j'affecte du courage pour qu'il continue d'en avoir.... Oui le serpolet est tout prêt. C'est à travers mille soucis que je l'ai cueilli. Je ne ris plus, je ne fais plus le chat, je ne touche plus à mon piano, je ne rêve plus, je ne suis plus qu'une machine.... Adieu, Lapin, vous allez encore m'appeler folle. Je ne le suis pourtant pas encore tout à fait, il me reste assé de raison pour souffrir... » etc.

Je ne raconterai pas le fameux procès des Dantonistes. Aucun de nos documents ne se rapporte à ce dénouement tragique de la vie de Camille et de Lucile. Le 5 avril 1794 Camille Desmoulins monta

sur l'échafaud en même temps que Danton, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Fabre d'Eglantine, d'autres encore. Quelques jours plus tard, le 13 avril, Lucile, arrêtée à son tour, était jugée sommairement et envoyée à la guillotine. Elle avait 24 ans. La mère de Camille était morte le mois précédent et son fils en avait reçu la nouvelle le jour même où l'on délibérait sur son arrestation M. Desmoulins et M. Duplessis ne survécurent pas longtemps à des épreuves si cruelles : ils s'éteignirent, brisés de chagrin, l'un à Guise, l'autre à Paris, à peu de mois de distance.

Demeurée seule avec sa seconde fille Adèle et le petit Horace Desmoulins, Madame Duplessis se consacra toute entière à l'éducation de cet unique enfant de Camille et de Lucile. Peu à peu, les derniers remous de la tempête s'apaisèrent. Un silence bienfaisant se fit autour de ces lamentables épaves humaines. Quelques amis anciens, étonnés d'avoir survécu, se retrouvèrent, et, l'un après l'autre, reprirent le chemin de la garenne dévastée où le pauvre petit Lapereau grandissait dans la tristesse et presque dans l'indigence. C'était Madame Philippeaux que de pareilles douleurs avaient rapprochée de Madame Duplessis, et c'était Fréron, Brune, Duplain, Panis et quelques autres encore. C'est probablement leur intervention qui fit admettre Horace au Prytanée, puis au collège Sainte-Barbe.

Notre dernier document est une lettre de Duplain et de Panis (1) à Madame Duplessis pour lui donner

(1) Pierre J. Duplain, imprimeur et libraire, avait été condamné à mort le 11 Messidor an II, et sauvé par le 9 Thermidor. —

des nouvelles de la santé d'Horace qu'une légère maladie retenait depuis quelques jours à l'infirmerie du collège. Elle est datée de l'an X. Horace, qui comptait son âge par les années républicaines, avait dix ans (1). On remarquera le ton affectueux de ce double billet Il semble qu'à travers le respect attendri qu'elle inspire, la physionomie de Madame Duplessis nous apparaisse ici une dernière fois. La « rose épanouie » du Luxembourg, la promeneuse mélancolique de Bourg-la-Reine, la « belle maman Melpomène » de la maison de la rue Théâtre français, est maintenant une pauvre femme que tant de douleurs ont vieillie avant l'âge sans lui rien ôter de son charme si attirant (2).

Etienne-Jean Panis (1757-1833) fut député de Paris à la Convention et membre du Comité de Sûreté générale. Voir, sur ses dernières années, E. Welvert. *Lendemains révolutionnaires.* (Un septembriseur qui lit Virgile).

(1) Il était né le 6 juillet 1792.

(2) Bien plus tard encore, « M. Matton qui... avait, en sa qualité de parent des Desmoulins, cherché et retrouvé dans Paris Mme Duplessis, .. s'était pris pour elle d'une vive affection. A la fin de 1834 Mme Duplessis, sa fille Adèle et M. Matton habitaient ensemble un appartement au rez-de-chaussée, avec jardin, dans une petite rue de la Montagne Sainte-Genevieve ». (Lenotre, *op. cit.* p. 26). En 1834 Mme Duplessis était octogénaire ; M. Matton, étudiant en droit et journaliste, avait 25 ans. — Voir pourtant dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 20 décembre 1895 une intéressante communication de M. Désiré Clercx où les rapports de M. Matton et de Mme Duplessis sont présentés sous un jour assez différent. D'après le récit de M. Clercx la vieille dame serait morte d'émotion au cours même de la première visite de M. Matton, après lui avoir confié les papiers de Camille. N'est-ce pas un peu mélodramatique ?...

A la citoienne Duplessis, au Bourg-Egalité.

Paris, 12 Ventose, an X.

Citoienne,

Le mieux se soutient et Horace est actuellement plus souvent sur son lit que dedans. La toux va toujours en diminuant; on le purgera demain ou après demain; ainsi vous pouvez être parfaitement tranquille. Sa garde vient de lui donner de la charpie à faire pour l'empêcher de faire endiabler ses voisins dont il faisait sauter en l'air les bas et les souliers. Ainsi il n'y a plus aucun danger. Je souhaitte à présent que la maman se porte aussi bien que l'enfant. Salut et respect. Je cède la plume à mon voisin.

Pierre J. Duplain.

Une heure après vous avoir quittée hier, citoyenne amie, j'ai remis à Horace sa couleuvre qu'il a revue avec attendrissement, et au même instant ils ont joué ensemble pour renouer tout à fait connaissance. Il n'attend plus à présent que ses deux médecines, dont la première arrivera peut-être demain. Il m'a dit qu'il alloit de *mieux en mieux*, avec la gravité la plus propre à me le persuader, et sans oublier, en répétant ces paroles, de faire sonner d'un air capable la première x devant la voyelle suivante. Il est vraiment à croquer; je l'ai embrassé vingt fois de plus pour son air gentil et nous le croquerons tous ensemble plus à notre aise dans 5 ou 6 jours. Nous ne l'aurons guère avant ce temps là : c'est ce que m'a dit le surveillant pharmatien. Adieu; tâchez de vous porter bientôt aussi bien qu'Horace va déja. Je

viens de le revoir ce matin *guimauve en poche* (1) ; il va toujours de mieux en mieux. Mille embrassemens de sa part et de la mienne.

P. S. — Il s'occupe à faire pour vous sur un petit cahier plusieurs brouillons de lettres on ne peut pas plus drôles.

(Panis) (2).

Comment ne pas sentir, après cette histoire tragique, l'inexprimable mélancolie des billets familiers qui paraissent en former l'épilogue ? Arrêtons-nous sur l'évocation de la claire et paisible infirmerie de collège, du petit malade qui joue avec sa couleuvre et griffonne des drôleries, des deux vieux révolutionnaires si attentifs à épier ses gestes et à noter ses mots enfantins et surtout de l'aieule douloureuse que cet orphelin semble seul rattacher encore à la vie. Mais M^me^ Duplessis devait connaître tous les deuils et survivre même à cet enfant. Horace mourut à Haïti, en 1825, à l'âge de 33 ans.

(1) Ces trois mots rayés.

(2) De la main de Eugène de Marsy. La lettre n'est pas signée

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par le Secrétaire perpétuel

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de nous raconter dans une de nos séances ordinaires sa visite à *Jérusalem*, M. l'abbé Blandin nous avait lu le récit de son voyage *de Marseille à Beyrouth*, qui en fut forcément le prélude. Il me paraît tout naturel de commencer par là mon compte rendu, mais ce n'est pas sans un certain embarras que j'aborde ce sujet. Comment pourrais-je en effet vous intéresser par un court résumé de l'itinéraire qu'a suivi notre Directeur pour arriver à la Ville mystique, alors qu'il vient de vous dépeindre avec tant de netteté les impressions qu'il ressentit quand il y fut arrivé ? N'aurai-je pas l'air de mettre la préface à la fin de l'ouvrage ?

Il faut reconnaître pourtant que cette traversée ne ressemble guère au séjour que fit le pèlerin à Jérusalem, pèlerin guidé seulement par la foi et non par une vaine curiosité. Ses plus illustres prédécesseurs, Chateaubriand, Lamartine, Loti, n'ont ni suivi exactement le même chemin, ni voyagé de la même manière, ni été animés du même esprit. L'un,

au lendemain du *Génie du Christianisme*, à la veille des *Martyrs*, passe par la Grèce et s'y attarde, et revient par l'Egypte, Tunis et l'Espagne. Il fait route presque seul, non sans courir quelques dangers sur terre et sur mer ; très fier du reste de son érudition parfois encombrante et très épris de son propre mérite, il soigne sa gloire antérieure et future, et je ne sais trop s'il est aussi bon chrétien qu'il le dit et le croit sans doute. L'autre, à grands frais, sur un vaisseau qui lui appartient, arrive en Syrie ; reçu comme un prince, recommandé aux consuls européens, aux pachas musulmans, il décrit à outrance, et fort bien, Jérusalem et ses alentours, mais ne semble pas très ému par ces pieux spectacles : sa foi, toute d'imagination et de sentiment, n'a pas de racines bien solides. Quant à Loti, en partant du Caire, il choisit, par dédain de la banalité, un chemin peu connu, peu frayé, et franchit dans toute sa longueur le désert de l'Arabie Pétrée, avant d'aboutir aux Lieux Saints. Cependant ce sceptique blasé est peut-être plus touché par ce qu'il y voit que Chateaubriand et Lamartine. Non seulement il éprouve des impressions d'artiste qu'il nous communique avec une finesse et une force sans égales, mais son cœur est profondément remué : les souvenirs de son enfance religieuse lui envahissent l'âme ; il subit, en parcourant la voie douloureuse qu'a suivie le Christ, des angoisses que son dilettantisme n'avait sans doute pas prévues, mais qui disparaissent bientôt pour laisser la place à un désenchantement amer et pénible.

M. l'abbé Blandin, au contraire, a visité Jéru-

salem en croyant; il y est allé de plus en modeste équipage, comme le fait tout le monde aujourd'hui, par la voie maritime jusqu'à Beyrouth, et de là au Saint Sépulcre par le chemin de fer. C'est moins coûteux, il est vrai, mais aussi moins pittoresque, et, si j'ose dire le fond de ma pensée, peut-être moins propre au recueillement. Il est vrai qu'avant d'arriver au but on a bien le droit d'être touriste autant que pèlerin. Pourrait-il en être autrement d'ailleurs, quand on s'embarque sur un paquebot, en compagnie d'une quarantaine de dames et d'autant de messieurs, dont quinze prêtres ? « La plupart des voyageurs appartenaient aux classes élevées de la société », dit M. l'abbé Blandin, ce qui explique le léger parfum de mondanité, au bon sens du mot, qui s'exhale de certains passages du récit. Sur le navire, sans oublier la prière et les offices, on se divertit de la façon la plus intelligente.

Notre collègue est à la fois un homme de goût qui aime les lettres et la bonne société, un lecteur émérite, un conférencier qui se fait écouter, un poète à ses heures, et il fut tout cela pendant les dix jours de la traversée. Ces plaisirs innocents avaient bien leur raison d'être. Ce voyage rapide était en effet assez monotone par lui-même.

M. l'abbé Blandin a surtout aperçu les pays et les villes du pont du paquebot; parfois, dans une courte escale, il a entrevu plutôt que visité certaines cités, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne et Rhodes. Mais que de souvenirs des auteurs anciens ou modernes il évoque à propos devant nous! Cicéron, Horace, Virgile, Chateaubriand, Byron, Lamartine,

About, Larroumet, d'autres encore, lui sont tous familiers. Est-ce à dire pour cela qu'il suive ses précurseurs sans les contrôler? Non certes. En voici une preuve frappante, trop frappante même à mon gré. Renan lui paraît avoir exagéré, dans sa célèbre prière sur l'Acropole, l'harmonieuse beauté de l'architecture hellénique, et il proteste en ces termes éloquents :

« Cette apothéose du Parthénon, des Propylées et de l'Erechteion est d'une belle cadence, qui eût ravi les Grecs : j'en conviens. Mais en exaltant les *templa serena* d'Athènes, en adressant aux divinités d'Hellas son oraison païenne, en lançant contre tous les Dieux son air de bravoure, en les roulant, avec sa foi morte, dans le même linceul, fût-il de pourpre, sans distinguer le Dieu du Calvaire des déités de l'Olympe, l'auteur de la *Vie de Jésus* a été manifestement injuste... C'est faire œuvre téméraire que de ranger parmi les morts Celui qui est vivant. »

L'indignation qu'excite en lui l'indifférence un peu hautaine de Renan fait oublier momentanément à M. l'abbé Blandin que la religion et l'art, malgré l'aide mutuelle qu'ils peuvent se prêter, sont au fond choses différentes, et qu'il ne faut pas les confondre dans un même éloge ou une même réprobation, mais les juger avec la sérénité d'âme qui est le propre du sage. Je sais bien que le sage antique, et même moderne, est souvent quelque peu suspect aux yeux de la foi, et je me hâte d'abandonner ce sujet brûlant pour ne plus vous parler que de l'art considéré en lui-même. M. Pinson m'en fournit juste à point l'occasion.

Il nous a lu en effet des *Souvenirs et Impressions de voyage* sur les *Villes d'Italie* qu'il a visitées récemment en ami des arts et des lettres, tout imprégné des souvenirs classiques et historiques qui permettent seuls de bien juger sur place l'Italie antique, du moyen-âge et de la Renaissance. On pourrait donner pour épigraphe à son récit des plus attachants le mot si juste de Cicéron, parlant d'Athènes : « *Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus.* » « Quelque part que nous allions, nous posons le pied sur un souvenir historique. » Ce n'est certes pas trahir l'intention de notre collègue que de citer, comme il le fait lui-même, ces Latins qui, après les Grecs, furent nos maîtres. C'est ainsi que les vignobles de la Lombardie font chanter dans sa mémoire les vers harmonieux de Virgile. M. Pinson appartient à cette génération de magistrats qui, sans pédantisme et sans fausse honte, osent encore laisser voir qu'ils ne sacrifient pas à un modernisme mal entendu les traditions de haute culture intellectuelle qu'ils doivent à cette forte éducation trop dédaignée aujourd'hui, tantôt par ignorance, tantôt même par pose. C'est donc un plaisir de l'accompagner, à travers les villes de Milan, Vérone, Padoue, Bologne, Pise, Gênes enfin.

J'aurais voulu reprendre avec lui devant vous, Mesdames et Messieurs, les chemins qu'il a pris, évoquer les monuments de toute sorte et de toute époque, ces églises surtout qui sont des musées, décrire les villes, les sites et paysages, qu'il a eu le plaisir d'admirer. Vous auriez vu que le passé ne lui fait pas oublier le présent, les belles et grandes rues

d'aujourd'hui, les moyens de communication plus faciles, le commerce et l'industrie devenus plus florissants. Si le Campo Santo de Pise la morte rappelle à M. Pinson les beaux vers de Barbier sur sa décadence, Gênes au contraire est bien vivante, et ses quartiers neufs, à côté d'ignobles ruelles, indiquent une prospérité qui tient du prodige. A l'Exposition de Milan, l'art français, peinture et sculpture, l'emportait parfois sur l'art italien, qui tombe volontiers dans l'outrance et la singularité.

Ces réflexions prouvent bien qu'on peut être original en suivant des sentiers battus. Chacun de nous n'a-t-il pas sa vision particulière des choses, son tour d'esprit qui le fait se préoccuper de ce qui n'a pas frappé les autres ? On ne peut décemment visiter l'Italie, je ne dis pas sans avoir un Joanne ou un Bœdecker à la main, ce qui est aussi indispensable que banal, mais sans avoir lu le *Voyage* de Taine, qui remonte à 1864. Evidemment on peut dire du nouveau sur ce qui n'existait pas à cette époque, mais on a le droit aussi de n'être pas toujours de l'avis du célèbre critique sur les vestiges de l'antiquité ou les œuvres d'art du moyen-âge et de la Renaissance. C'est ainsi que M. Pinson, après avoir retracé à grands traits l'histoire émouvante de Vérone, depuis les Romains jusqu'au XVI^e^ siècle, ne juge pas la Vérone actuelle comme l'a fait Taine :

« On ne peut, dit-il, se défendre de songer à tout ce passé en franchissant la porte Vascova pour pénétrer dans l'enceinte de la ville en traversant ses rues étroites, à arcades, bordées de vieux palais. « Triste ville provinciale, » écrivait Taine en la visitant :

calme ville de province, j'y consens, mais non pas triste ; ses églises, ses tours, ses rues tranquilles, ses palais donnent, à n'en pas douter, l'impression souriante de la ville italienne, et cependant on n'y éprouve pas ce sentiment d'isolement en terre étrangère, dont on ne peut se défendre dans les villes de la Suisse Allemande, si mouvementées qu'elles soient. Phénomène d'atavisme ou de culture classique, au milieu des étonnements que provoque la vue d'une architecture différente de la nôtre, on sent que pourtant un lien de communauté d'origine nous rattache à l'Italie par la race, par la langue, par les aspirations, par l'esthétique, et que nous sommes bien des Gallo-Romains sur lesquels les souvenirs et les beautés de la patrie latine exerceront toujours leur fascination. »

Cette sympathie pour nos ancêtres latins n'empêche pas M. Pinson de les condamner au besoin. La vue de l'Arène de Dioclétien lui arrache ce jugement mérité :

« A combien de dominations, d'invasions, de guerres intestines ce formidable amphithéâtre n'a-t-il pas survécu ! La plupart des temples, des aqueducs, des palais élevés par les Romains se sont écroulés; ce qu'ils ont élevé de plus durable, ce sont des monuments de carnage bâtis pour l'amusement et la corruption des foules, et dont les gigantesques arcades attestent aux générations nouvelles la puissance et la dépravation de la décadence romaine. »

Quand on possède de si belles ruines, on est porté à les exploiter : aussi les Italiens d'aujourd'hui

tirent-ils parti des plus nobles souvenirs, et M. Pinson en est à bon droit choqué :

« Nous vivons, dit-il, en un siècle où l'on fait sans vergogne argent de tout, de la vue des monuments publics, des tombeaux, voire même des légendes... Dans la petite chapelle délabrée d'un ancien couvent de Franciscains, on montre au public, sous le nom de tombe de Juliette, un vieux sarcophage du moyen-âge, entouré de quelques milliers de cartes de visite apportées là par la sensiblerie internationale, et comme si cette relique de fantaisie ne suffisait pas à alimenter la curiosité, on a suspendu à la muraille opposée une affreuse peinture qu'on donne pour le portrait du confesseur de Juliette Capelletti, ce frère Lonardo, le frère Laurence du drame de Shakespeare, grâce auquel elle aurait été mariée en secret à Roméo. »

Il faut avouer que la parodie côtoie ici le tragique d'une façon assez fâcheuse. Heureusement « Vérone a d'autres souvenirs et des reliques d'art vraiment admirables, » ajoute M. Pinson. Ne pouvant le suivre plus loin, je m'arrête sur la promesse qu'il nous a faite de nous entretenir prochainement de Venise et Florence, « les deux grands foyers artistiques de l'Italie du Nord ».

S'il est relativement facile à qui a reçu une solide instruction de se faire une idée assez juste des principes de l'art ou tout au moins de goûter dans une certaine mesure les jouissances qu'il nous offre, il est beaucoup moins commode de parler d'une science, quelle qu'elle soit, sans avoir subi l'initiation nécessaire. Aussi serai-je bref dans le compte

rendu que je dois faire du travail de M. Camerlynck sur un ouvrage du Dr Metchnikoff, intitulé : *Etudes sur la nature humaine, Essai de philosophie optimiste.* J'ai plus d'une raison pour agir ainsi. D'abord, le savant professeur de l'Institut Pasteur commence par déclarer que son « livre est destiné aux personnes qui ont reçu une instruction supérieure et notamment aux biologistes », et ne s'adresse pas au « grand public ». J'avoue, pour ma part, mon incompétence et ne veux pas non plus courir le risque de fatiguer l'aimable auditoire qui représente ici ce « public ». Et puis j'estime — notre érudit collègue excusera, je l'espère, ma franchise — qu'il n'a pas répondu sur tous les points aux théories du Docteur Metchnikoff, ce qui est d'ailleurs tout naturel, étant donné l'ampleur du sujet. Je me contenterai donc de suivre timidement M. Camerlynck dans la voie qu'il m'a tracée.

C'est un véritable plaisir de le voir rompre des lances avec une ardeur juvénile pour défendre les idées qui lui sont chères contre un matérialiste qui ose les battre en brèche. L'auteur traite en effet des désharmonies de notre nature, par exemple de la mort, qui, dit-il, est toujours prématurée, et des organes inutiles chez l'homme, comme l'appendice; il est de plus fort enclin à croire que nous descendons des anthropoïdes. Il n'est pas bien flatteur, je l'avoue, pour notre amour-propre. de croire que des singes furent nos ancêtres, et je comprends la révolte de M. Camerlynck qui ne peut digérer cet affront. Mais qu'il me permette de lui faire remarquer la modestie au moins relative du Dr Metchnilkoff, déclarant au

début de son livre qu'il « serait bien préférable de donner une œuvre achevée où les hypothèses seraient remplacées par des faits précis ». Cet aveu indique un vrai savant, qui peut se tromper, mais de bonne foi.

Néanmoins notre collègue, fervent théiste, relève avec une ironie assez dédaigneuse ce qu'il appelle les erreurs et les contradictions de l'adversaire qu'il s'est choisi. Il se place du reste sur un tout autre terrain que lui, ce qui rend difficile une rencontre sérieuse, et raisonne *a priori*, au lieu de s'appuyer sur les investigations souvent peu concluantes, il est vrai, de la biologie, à laquelle il reproche d'être impuissante en morale et en philosophie. Il pense que la science et la religion pourraient faire bon ménage, puisque la science vient d'en haut. Mais c'est justement là le nœud de la question. M. Metchnikoff le tranche bien témérairement avec son scalpel, M. Camerlynck coupe aussi dans le vif avec le glaive de sa foi, sinon chrétienne, du moins profondément spiritualiste. Il serait malaisé et imprudent de vouloir séparer ces deux ennemis et naïf de prétendre les réconcilier. Le duel entre la science et la religion ne me paraît pas près de finir, quoi qu'en pensent de part et d'autre les combattants toujours fort animés.

De ces questions aussi graves qu'épineuses nous passons à des *Historiettes* qu'a bien voulu nous conter M. Boulenger, membre associé correspondant. Ainsi le veut la diversité même des travaux d'une Société où chacun est libre de traiter les sujets qu'il lui plaît. Nous sommes d'ailleurs loin

de nous en plaindre. Quand je dis nous, j'entends mes collègues qui n'ont eu qu'à goûter ces spirituels récits. Mais les faire apprécier de ceux qui n'ont pu les entendre, mais prétendre en donner ici la moindre idée, me semble tout bonnement impossible. L'esprit, c'est le papillon dont on ne peut toucher les ailes sans ternir leur éclat. Vous me pardonnerez, je l'espère, Mesdames et Messieurs, de disséquer devant vous d'une main malhabile ce qui n'a de valeur que par le ton, le trait, qui en font tout le charme. Si les traducteurs trahissent toujours plus ou moins les textes originaux, les abréviateurs d'anecdotes comme celles-là font bien pis encore.

M. Boulenger nous en a lu trois où se retrouve son *humour* habituel. Un *Trou de génie*, c'est l'histoire véritable d'un habitant d'Aveluy, près d'Albert, d'abord gagne-petit, qui réussit à s'enrichir en trouvant avec son gros bon sens ce qu'un ingénieur parisien ou soi-disant tel n'a pu découvrir malgré toute sa science Celui-ci, en effet, après avoir acheté un marécage, ne peut arriver à faire évacuer l'eau qui empêche l'extraction de la tourbe. Le paysan, qui a suivi avec la plus grande attention les travaux inutiles de l'ingénieur découragé, lui achète le marais à bas prix et fait creuser un trou pour atteindre la seconde nappe d'eau qui est au-dessous d'une couche de craie. Ce fut l'origine de sa fortune.

Dans le *Souvenir d'une giffle* la scène se passe tantôt à Amiens, tantôt à Albert. On voit que M. Boulenger, fidèle à la région picarde, aime avec prédilection le pays où il réside. Il est plus que probable

que ce souvenir est une confession. Un élève de sixième, en pension dans notre ville, reçoit une giffle d'un maître de musique peu patient et la garde pour compte. Les corrections de cette nature n'étaient pas rares à cette époque lointaine, surtout dans les institutions qui florissaient ici comme partout et qui ont — est-ce un bien ? est-ce un mal? — disparu, probablement sans retour possible. Vingt ans après, le héros de l'histoire habite Albert et trouve l'occasion, à propos d'un concours de musique, de se venger, avec autant d'esprit que de générosité, de son ancien maître. Il lui rend en effet le service de remplacer au pied levé un soliste tombé subitement malade et sauve ainsi la situation. Aux remercîments de l'auteur de la giffle il se contente de répondre, en se faisant reconnaître : « Embrassez-moi sur la joue droite que vous avez soufflетée jadis. » Ce récit fourmille de détails réalistes pris sur le vif et fort piquants.

Le ton n'est plus le même dans la *Mule des Chartreux* et s'élève par moments au sérieux, comme il convient quand il s'agit de questions religieuses. L'auteur du récit est aux prises avec Dom Urbain, ancien officier, qui confond l'incrédule, avec un peu trop de facilité peut-être pour que ce soit bien vraisemblable. Entre autres arguments propres à le convaincre, il lui sert l'histoire de la mule du couvent. C'est un animal à l'humeur bizarre et indépendante, qu'on veut expulser pour ce défaut de savoir-vivre. Mais un frère se charge de l'assagir, et c'est fort heureux pour la communauté. Un beau jour en effet des voleurs enlèvent, au nez de son conduc-

teur, les tonnelets d'huile que porte la mule. Ils récidivent même le lendemain. Le frère alors casse une patte de la mule, et nouveau Samson, avec cette arme improvisée il met en fuite les chenapans. Les Chartreux remercient le ciel de ce miracle, d'autant plus digne de foi que le frère, après son exploit, a bien remis la patte de la mule, mais à l'envers.

Après la fiction la réalité, souvent plus intéressante. M. Blanchard nous a entretenus d'une cause autrefois célèbre : le Procès entre J.-B. Rousseau et Joseph Saurin, l'un poète lyrique, l'autre géomètre. Ce procès ou plutôt cette série de procès se déroula entre les années 1710 et 1712. Il est aussi difficile aujourd'hui qu'à cette époque de discerner quel fut le vrai coupable, c'est-à-dire l'auteur des couplets diffamatoires que l'arrêt définitif de la justice semble attribuer à J.-B. Rousseau. Notre collègue, des mieux documentés sur cette question fort embrouillée, n'a cependant pas eu la prétention de réhabiliter le condamné, mais de nous faire voir clairement — qu'on me permette cette antithèse — que l'affaire est demeurée des plus obscures pour des gens qui, au bout de deux siècles, ne partagent plus les passions des contemporains et peuvent être impartiaux.

Ce procès est en réalité purement littéraire, en ce sens que les acteurs sont tous — je parle des premiers rôles — des écrivains aujourd'hui presque oubliés, mais qui jouirent autrefois d'une certaine réputation. C'est en cela que consiste l'intérêt persistant de l'affaire, tout au moins pour les personnes qui s'occupent de l'histoire des lettres. M. Blanchard

l'a fort bien compris, et, avant de traiter son sujet, a cru devoir ressusciter le milieu où ont vécu les personnages qui figurent aux débats et faire une enquête précise sur chacun d'eux. Il nous introduit d'abord dans le café de la veuve Laurent, où allaient Saurin, Rousseau, le poète Houdar de la Motte, l'avocat Boindin, les deux frères La Faye, l'un capitaine aux Gardes du Roi et membre de l'Académie des Sciences, l'autre diplomate et quelque peu poète. On jugera de ce que devait être un établissement de ce genre par la peinture que nous en a laissée Rousseau lui-même dans sa première comédie, le *Café*, jouée en 1694. C'est un tableau curieux pour l'étude des mœurs ; aussi je ne résiste pas au désir d'en citer quelques traits.

« Dans une salle « meublée de plusieurs tables », le poète Carondas médite et rêve, assis auprès de deux joueurs de dames. Un abbé dort dans le fond ; — je crois devoir faire remarquer ici qu'au XVII^e^ et encore plus au XVIII^e^ siècle on pouvait demeurer abbé toute sa vie sans être engagé dans les ordres, et fréquenter les cabarets et les théâtres aussi bien que les salons, tout en portant le petit collet ; — d'un autre côté deux habitués, Coronis et La Sourdière, causent politique en savourant leur breuvage favori... Sur ces entrefaites arrive, chantant et dansant, un chevalier qui dérange joueurs et causeurs. L'abbé se réveille (il est dix heures du soir) ; il doit aller souper en certain lieu. Il s'est mis à table le matin, entre sept et huit ; et, dit-il, « nous avons déjeûné jusqu'à l'heure qu'il est. Nous n'avons bu qu'environ vingt-cinq bouteilles de vin à quatre... »

Il a fait un petit somme; il est prêt à recommencer. On voit encore là un jeune gentilhomme qui, n'ayant que la cape et l'épée, songe à épouser la fille de la patronne. Eh quoi ! se noyer dans une chocolatière ! Mais n'importe : l'intérêt a rapproché la condition et la délicatesse sur les mésalliances ne subsiste plus que chez les Allemands... Signalons encore un fat qui passe toute sa journée à se mirer dans sa perruque, ajuster sa steinquerque et se faire les yeux doux dans un miroir ; un jeune conseiller qui vient tous les soirs en épée et en chapeau bordé ; un bourgeois qui se croit de qualité, parce qu'il s'enivre avec ceux qui en sont... On se retire à minuit sonné ; c'est l'heure où arrivent les femmes; elles viennent se récréer à leur tour, et quand les hommes sont partis. »

C'est dans un établissement de ce genre, mais d'un ordre un peu plus relevé, que Rousseau rencontrait, vers l'année 1701, nombre de littérateurs et savants. Accusé d'avoir composé des couplets où il tournait en ridicule certains habitués du Café Laurent, il dut cesser d'y aller. Mais, en 1710, on y apporta quatorze couplets des plus violents dirigés contre les frères La Faye, Boindin, Saurin, La Motte Houdar. Ces vers plats et mal faits sont indignes de Rousseau qui maniait fort bien l'épigramme. On le soupçonna pourtant de nouveau, et le capitaine La Faye le fit bâtonner un soir au sortir de l'Opéra. Cet argument un peu vif ne prouvait rien. Aussi déposa-t-il bientôt une plainte contre Rousseau, mais les deux adversaires transigèrent. Peu après Rousseau accusa Saurin d'avoir fait et envoyé les couplets

incriminés, ce qui amena un second procès, après l'avortement du premier. Le lieutenant-général de police lui-même, Marc René d'Argenson, porta ses soupçons sur Saurin, chez qui l'on avait trouvé les vers injurieux écrits de sa main avec des corrections. Il composa alors pour sa défense un Mémoire où il racontait sa vie et adressa de plus à Madame Voisin, femme du ministre de la guerre, qui protégeait Rousseau, une supplique où il essayait de démontrer que c'était bien Rousseau, poète satirique et licencieux, qui avait dû faire les vers qu'on lui attribuait à tort, car il n'était pas poète.

Sans prendre parti, on peut dire que ces mauvais vers étaient plus dignes de lui que de Rousseau, qui paya surtout pour sa mauvaise réputation, et peut-être n'étaient-ils coupables ni l'un ni l'autre. « Le tort véritable de Rousseau, dit Voltaire, est d'avoir accusé Saurin pour se disculper. » Quoi qu'il en soit, celui-ci fut déchargé de l'accusation en décembre 1710 et mis en liberté, et Rousseau, poursuivi ensuite par Saurin pour avoir suborné des témoins, quitta la France avant le prononcé du jugement. Il fut, en avril 1712, condamné, par défaut, au bannissement perpétuel, et vit ses biens confisqués. Il vécut en exil auprès de grands seigneurs, comme il le faisait auparavant en France, refusa les lettres de rappel qui lui furent offertes en 1716 et mourut à Bruxelles en 1741.

Cette étude si fouillée fait le plus grand honneur à M. Blanchard, qui s'acquitte, et au-delà, de ses devoirs envers l'Académie. Il nous en a donné une preuve nouvelle par la lecture d'une comédie en

vers, tirée de Ben Jonson, et qu'il a intitulée *le Renard pris au piège*. C'est une adaptation très habilement faite du *Volpone* du poète anglais, contemporain et rival de Shakespeare. Si on lit en effet, sinon le texte, du moins la traduction en prose de cette pièce, on constate que M. Blanchard a supprimé des personnages épisodiques peu intéressants et par là même des scènes qui ralentissaient l'action. Il a aussi abrégé des dialogues qui eussent semblé un peu traînants aux Français du XIX^e^ siècle et qui ne paraissent pas avoir choqué les Anglais en l'année 1606. On ne peut qu'approuver tous ces remaniements. Il a encore, par respect pour nos oreilles et surtout, je m'imagine, pour celles du public, si sa pièce, comme elle en est digne, parvient à être jouée, retranché certaines crudités de langage et des grossièretés que l'on ne voudrait plus entendre aujourd'hui, par une sorte de pudeur peut-être plus factice que réelle.

Tout cela dénote beaucoup de goût et a exigé un labeur opiniâtre. Mais ce qui frappe à première vue, sans examen préalable du modèle qui a inspiré notre collègue, c'est sa maîtrise en fait de versification. Nous savons depuis longtemps avec quelle facilité apparente il manie le vers, cet instrument rebelle, mais cette fois il s'est surpassé lui-même. Il y a dans le style beaucoup de force, de vivacité, d'énergie, de bonheur d'expression pour rendre les images familières ou audacieuses, et souvent très poétiques, de l'original.

La comédie de Ben Jonson méritait-elle qu'on se donnât, au bout de trois siècles, tant de peine pour

l'approprier, dans la mesure du possible, à notre goût actuel ? Il est permis de se le demander. Sans doute c'est une œuvre forte, et Taine, comprenant bien que l'auteur est plutôt un satirique qu'un artiste, n'hésite même pas à la qualifier de « sublime ». La peinture moralisatrice de la cupidité sans frein qui ravage l'âme des principaux personnages lui a fait oublier cette raideur des « caractères laborieusement construits, simples automates », que lui-même a signalée comme le principal défaut de Ben Jonson. Il n'a pas voulu voir qu'ici, comme dans les autres pièces du poète, « les scènes s'agencent ou se heurtent mécaniquement ». Et pourtant le « procédé » est très sensible jusque dans les meilleurs passages.

M. Blanchard a été séduit, lui aussi, par les qualités sans trop apercevoir les faiblesses. Du reste, le *Volpone* intéresse, au moins au début, par sa vigueur, et l'intrigue, malgré sa monotonie, excite et maintient la curiosité dans les trois premiers actes, mais la fin du quatrième et le cinquième tournent peu à peu à l'imbroglio. Je n'entreprendrai pas d'en donner un résumé assez difficile à comprendre, faute de temps pour le rendre clair. Qu'il me suffise d'esquisser en quelques traits les principaux caractères. La scène se passe à Venise, tantôt chez le magnifique Volpone ou Renard, tantôt sur la place Saint-Marc ou au tribunal. Volpone a pour intendant le parasite Mosca, la Mouche, qui l'aide à duper les gens qui lui font la cour à l'envi pour hériter de sa fortune. Il fait le malade près de sa fin et reçoit les riches cadeaux de l'avocat Voltore, le Vautour, de Corbacchio, le vieux Corbeau, de Corvino, le petit

Corbeau, chacun d'eux espérant devenir son légataire universel. Leur soif de l'or est telle que Corvino, furieusement jaloux de sa femme Cœlia, va pourtant jusqu'à l'offrir, malgré elle, au faux moribond, et que Corbacchio déshérite son fils Bonario pour gagner les bonnes grâces de Volpone. Tout cela est-il vraisemblable ? L'avocat lui-même se laisse tromper et bafouer par Mosca. Bref, Volpone, qui a a été surpris voulant prendre de force Cœlia, est néanmoins près de se tirer d'affaire. Mais la justice enfin saisie punit tous ces fourbes et ces coquins, et la morale est à peu près satisfaite. Cette comédie « vengeresse », selon l'expression de Taine, n'a qu'un défaut, mais il est grave : c'est, en dépassant les bornes de la vraisemblance, de manquer, je le crains, son effet sur l'esprit des spectateurs.

Aussi les beaux vers de M. Blanchard en demeurent-ils, à mon avis, le plus grand attrait. Je voudrais pouvoir en citer beaucoup. En voici du moins quelques-uns.

Au début de la pièce, Volpone, qui aime l'or avant tout, se peint lui-même ainsi que ses courtisans :

Sans femme et sans enfants, sans famille importune,
Mon héritier sera... celui que j'ai choisi.
Aussi chacun me choie et m'assiège, saisi
Du frémissant espoir de mes biens ; et j'attise
Malicieusement cette âpre convoitise.
Je reçois des présents : perles, bijoux, flambeaux
D'argent fin ; c'est à qui m'offrira les plus beaux.
Ils comptent que ma mort, qu'ils estiment prochaine,
Cupides prétendants, les paiera de leur peine.
Plus avides encore, et semblables aux loups
Des forêts, quelques-uns des autres sont jaloux ;

Ils me réclament tout entier et sans partage ;
C'est la course acharnée et folle à l'héritage.
Ils luttent de cadeaux, cela me fait pitié,
Comme s'ils combattaient d'estime et d'amitié.
Je les tolère ici ; je me ris de leurs transes,
Et bats monnaie avec leurs fausses espérances.
La cerise a frôlé leur lèvre, mais en vain :
Je m'amuse et retire à moi le fruit divin.

Plus loin, au deuxième acte, Volpone, devenu amoureux fou de Cœlia, se déguise en charlatan et va s'installer sous les fenêtres de la belle. Le boniment qu'il débite à la foule assemblée, en offrant sa drogue, est un pur chef-d'œuvre. J'en indique deux ou trois traits seulement :

Qu'un rhumatisme aigu, par quelque temps d'orage,
Vous attaque à l'épaule, au bras, et fasse rage,
Calmerez-vous, à votre avis, ce mal cuisant
Par l'application d'un ducat tout luisant ?
Chasserez-vous ainsi la fièvre et l'insomnie ?
C'est mon baume, Seigneurs, c'est mon huile bénie,
Qui seule peut bannir ces humeurs que fera
Mouvoir le chaud, le froid, l'humide et cetera.

Son huile guérit toutes les maladies et défie toute concurrence :

Car il entre, il faut bien qu'on le sache, six cents
Plantes dans mon remède, et, sans feinte ou grimace,
Un peu de graisse humaine à bien lier la masse.
Nous nous en fournissons chez les opérateurs,
Nos grands chirurgiens.....

Et ce baume merveilleux, qu'il donnera bientôt pour rien, ou peu s'en faut, est inestimable.

Huit couronnes, c'était le prix de mon remède;
Mais je suis généreux, car il faut bien qu'on s'aide;
Je ne veux aujourd'hui vous en prendre que six.
— Six couronnes, messieurs, pour gagner vos mercis.
Vous direz qu'on ne peut se montrer plus modeste.
— Il est vrai. — Cependant, prenez, laissez, — je reste
Prêt à vous obliger dans l'heur et le malheur.
— Six couronnes, pas plus ! Ce n'est pas la valeur
Du produit, car alors j'en demanderais mille,
Le prix que m'ont payé le Docteur Paul-Emile,
Le grand-duc de Toscane et maint autre seigneur;
Mais je méprise l'or, et préfère l'honneur.

A la suite d'une réclame aussi éhontée, j'aurais mauvaise grâce, Mesdames et Messieurs, à louer comme elle le mérite l'activité de plusieurs de nos collègues qui, en dehors de l'Académie, se livrent à des travaux dont ils veulent bien nous faire hommage. Il est de mon devoir cependant de les signaler. Nous avons reçu de M. le Dr Fournier des *Chansons pour Enfants*, dont il a composé la musique; de M. O. Thorel, *Jean de Louvegny, Apothicaire amiénois (1487-1520)*, et aussi *Un Repas du Verd à Bussy-lès-Poix (1713)*; de M. Ed. David, *La Fille Bazentin, Pièce sociale en quatre actes sur l'Assistance publique;* de M. Ch. Lemire, *Les Marins Picards contemporains* et les *Conséquences économiques du Traité franco-siamois de 1907;* de M. Em. Delignières, les *Sépulcres ou Mises au tombeau en Picardie.* Enfin, M. l'abbé Le Sueur, nouvellement élu membre correspondant, nous a offert plusieurs volumes ou brochures, entre autres *Le Clergé picard et la Révolution, Maupertuis et ses Correspondants, Lettres inédites.*

Je n'ai pas à parler ici du travail de M. Michel, que vous allez entendre, ni à rappeler le souvenir tout récent du Discours de réception de M. Maurice Garet et de la Réponse de M. Macque, qui furent si bien accueillis. J'aurais désiré, l'Académie ayant été frappée durement dans ces dernières années par la perte réitérée de ses membres les plus anciens, ne pas avoir à me faire une fois encore l'écho de ses regrets. Mais, depuis notre dernière séance publique annuelle, nous avons vu disparaître M. Debauge, subitement et prématurément enlevé à sa famille et à ses amis. M. Randon, alors Directeur, lui adressa un suprême adieu en notre nom, et je ne saurais mieux faire que de lui emprunter quelques lignes.

« M. Debauge, qui appartenait à notre Compagnie depuis plus d'un quart de siècle, savait allier aux exigences de sa profession les délicatesses d'un esprit cultivé. A l'Académie son souvenir restera celui d'un collègue aimable, causeur charmant et surtout fin lettré. »

RÉSUMÉ
DES
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ANNÉE 1907

25 JANVIER

Présidence de M. Randon, Directeur. — M. le Directeur rappelle en quelques mots la mort récente de M. Debauge, membre titulaire. — Renouvellement du Bureau : *Directeur*, M. l'abbé Blandin; *Chancelier*, M. Roze; *Secrétaire-adjoint*, M. David. — Lecture par M. Blanchard : **Une Cause célèbre : le Procès J.-B. Rousseau-Saurin (1710-1712)**.

22 FÉVRIER

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Présentation comme membre titulaire de M. Bompard. — Election comme membre associé correspondant de M. Cacheux.— Lecture par M. Blanchard (suite et fin) : **Une Cause célèbre : Le Procès J.-B. Rousseau-Saurin (1710-1712)**.

22 MARS

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Exposé des titres de M. Bompard. — Présentation comme membres titulaires de MM. Félix Lamy et

Pancier. — Lecture par M. Boulenger : **Trois Nouvellettes : Un Trou de génie ; le Souvenir d'une giffle ; la Mule des Chartreux.**

26 Avril

Présidence de M. Roze, Chancelier. — Lecture par M. Percheval : **Conte en vers : les Asperges.** — Lecture par M. Camerlynck : **Etudes sur la nature humaine, Essai de philosophie optimiste, par le Dr Metchnikoff.** — Présentation comme membre titulaire de M. Paul Desavoye. — Exposé des titres de MM. Félix Lamy et Pancier.— Election de M. Bompard comme membre titulaire.

31 Mai

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Lecture par M Michel : **Camille et Lucile Desmoulins**, d'après des **Notes et Documents inédits.** — Exposé des titres de M. Paul Desavoye. — Election de MM. Félix Lamy et Pancier comme membres titulaires.

28 Juin

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Lecture par M Pinson : **Souvenirs et Impressions de voyage : Villes d'Italie.** — Election de M. Paul Desavoye comme membre titulaire.

26 Juillet

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Lecture par M. l'abbé Blandin : **De Marseille à Beyrouth.**

25 Octobre

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Lecture par M. Blanchard : **Comédie en vers : Le Renard pris au piège.** — M. Guérard, membre titulaire, est nommé membre honoraire.

15 Novembre

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Election comme membre associé correspondant de M l'abbé Le Sueur. — Présentation comme membre titulaire de M. Gustave Matifas. — Lecture par M. Blanchard : **Le Renard pris au piège** (suite).

29 Novembre

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Lecture par M. l'abbé Blandin : **Jérusalem.**

10 Décembre

(Séance publique de réception)

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Discours de réception de M. Maurice Garet : **Le Goût de Terroir.** — Réponse de M. Macque.

13 Décembre

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Exposé des titres de M. Gustave Matifas. — Lecture par le Secrétaire perpétuel : **Compte rendu des Travaux de l'année.** — Lecture par M. Blanchard : **Le Renard pris au piège** (suite et fin).

22 Décembre

(Séance publique annuelle)

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Discours du Directeur : **Jérusalem**. — **Compte rendu des Travaux de l'année**, par le Secrétaire perpétuel. — Lecture par M. Michel : **Camille et Lucile Desmoulins**, d'après des **Notes et Documents inédits.**

22 Janvier 1908

(Séance publique de réception)

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Discours de réception de M. Félix Lamy : **Un Musicien en voyage : Les Lettres de Mendelsohnn-** — Réponse de M. l'abbé Blandin.

OUVRAGES REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Pendant l'Année 1907

I. — Envois du Ministère de l'Instruction Publique

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (1906-1907).

Comité des travaux historiques et scientifiques. Congrès des sociétés savantes : Sciences (1906).

Id. — Sciences économiques et sociales (1906).

Id. — Bulletin historique et philologique (1906).

Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques, t. V.

Id. — Bibliographie générale (1903-1904).

Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1906 au moyen des subventions de la Caisse des recherches scientifiques.

Recueil général des Bas-reliefs de la Gaule Romaine, t. I.

II. — Don de la Ville

Documents pour servir à l'Histoire de la Révolution Française dans la Ville d'Amiens, t. VI.

III. — Dons des Auteurs

Notre Picardie, Bulletin officiel du Sport d'Amiens.

Mercure musical et Bulletin français de la Société internationale de Musique (Section de Paris).

Baron Cavrois de Saternault. — Le Fief de Saternault en Artois.

Em. Delignières. — Les Sépulcres ou mises au tombeau en Picardie.

Dr Fournier. — Chansons pour enfants (musique).

Le Sueur (l'abbé). — Le Clergé picard et la Révolution.

Id. — Deux Recteurs picards de l'Université de Paris au XVIIIe siècle.

Id. — Les Conférences de charité dans le Ponthieu.

Le Sueur (l'abbé). — Mon Village.

Id. — Fondations consacrées aux saints du Diocèse d'Amiens.

Id. — Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France.

Id. — Maupertuis et ses Correspondants, Lettres inédites

O. Thorel. — Jehan de Louvegny, Apothicaire amiénois (1487-1520).

Id. — Un Repas du Verd à Bussy-lès-Poix (1713).

Ed. David. — La Fille Bazentin, Pièce sociale en quatre actes sur l'Assistance publique.

Ch. Lemire. — Les Marins Picards contemporains.

Id. — Conséquences économiques du Traité franco-siamois de 1907.

IV. — Publications des Sociétés Correspondantes

1° Sociétés Françaises

Aisne. — Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie, de Saint-Quentin.

Société archéologique de Vervins.

Allier. — Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

Alpes-Maritimes. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

Aube. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, à Troyes.

Aveyron. — Société des Lettres. Sciences et Arts, à Villefranche.

Basses-Pyrénées. — Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau.

Belfort. — Société Belfortaine d'Emulation.

Bouches-du-Rhône. — Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts, de Marseille.

Société de Statistique de Marseille.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres, d'Aix.

Facultés de Droit et des Lettres d'Aix (Bibliothèque de l'Université).

Calvados. — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Caen.

Société d'Agriculture et de Commerce, de Caen.

Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Côte-d'Or. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Dijon.

Deux-Sèvres. — Société d'Agriculture des Deux-Sèvres, à Niort.

Doubs. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Besançon.

Drôme. — Société des Agriculteurs de la Drôme, à Valence.

Eure. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Evreux.

Eure-et-Loir. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Finistère. — Société académique de Brest.

Gard. — Académie du Gard, à Nimes.

Gironde. — Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Bordeaux.

Haute-Garonne. — Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, de Toulouse.

Société d'Histoire naturelle de Toulouse.

Société d'Agriculture de la Haute-Garonne et du Tarn, à Toulouse.

Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.

Université de Toulouse (Bibliothèque de l').

Haute-Loire. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, du Puy.

Haute-Saône. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, à Vesoul.

Haute-Vienne. — Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Société des Amis des Sciences et des Arts, de Rochechouart.

Hérault. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Ille-et-Vilaine. — Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.

Loire-Inférieure. — Société académique de Nantes.

Loiret. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts du Loiret, à Orléans.

Loir-et-Cher. — Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, à Blois.

Maine-et-Loire.— Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, d'Angers.

Manche. — Société nationale académique de Cherbourg.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle de la Manche, à Saint-Lô.

Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Société des Sciences et des Arts, de Vitry-le-François.

Meurthe. — Académie de Stanislas, à Nancy.

Meuse. — Société des Sciences, Lettres et Arts, de Bar-le-Duc.

Morbihan. — Société Polymathique, à Vannes.

Nord. — Société d'Emulation de Cambrai.

Société centrale d'Agriculture, des Sciences et des Arts, de Douai.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, de Valenciennes.

Université de Lille (Bibliothèque de l').

Oise. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise, à Beauvais.

Société d'Agriculture de Compiègne.

Société historique de Compiègne.

Comité archéologique et historique de Noyon.

Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais.

Pas-de-Calais. — Académie des Sciences, Lettres et Arts, d'Arras.

Société académique de Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Clermont-Ferrand.

Pyrénées-Orientales. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Rhône. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Lyon.

Société d'Agriculture, Sciences et Industrie, de Lyon.

Société littéraire, historique et archéologique, de Lyon.

Société linnéenne de Lyon.

Saône-et-Loire. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Agriculture de Mâcon.

Société d'Histoire naturelle, de Mâcon.

Sarthe. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Seine. — Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
Société française de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.
Société philotechnique, à Paris.
Société polymathique, à Paris.
Société de Médecine légale de France, à Paris.
Alliance française (Bulletin de l'), à Paris.
Commission du répertoire de Bibliographie scientifique, au Ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Seine-et-Oise. — Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, à Versailles.

Seine-Inférieure. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Rouen.
Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Société havraise d'études diverses, au Havre.
Société industrielle d'Elbeuf

Somme. — Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société industrielle d'Amiens.
Société linnéenne du Nord de la France, à Amiens.
Conseil Général de la Somme, à Amiens.
Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Somme, à Amiens.
Rosati picards, à Amiens.
Société d'Emulation d'Abbeville.
Comice agricole d'Abbeville.
Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu, à Saint-Valery.

Tarn-et-Garonne. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Var. — Académie du Var, à Toulon.
Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.
Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var, à Draguignan.

Vienne. — Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Vosges. — Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.

Yonne. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

2° *Sociétés Etrangères*

Alsace-Lorraine. — Académie de Metz.

Société d'Histoire naturelle de Colmar.

Belgique. — Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à Mons.

Etats-Unis d'Amérique. — Academy of Natural Sciences of Philadelphia.

Academy of Sciences of Saint Louis.

Boston Society of Natural History.

Chicago Academy of Sciences.

Ohio States University, Columbus.

Missouri Bolanical Garden, Saint-Louis.

Smithsonian Institution, Washington.

United States Geological Survey, Washington.

Wisconsin Geological and Natural History Survey.

Mexique. — Observatorio meteorologico central de México.

Societad cientifica « Antonio Alzate, » México.

Instituto geologico de México.

Republica Argentina. — Museo nacional de Buenos Aires.

Revista de la Universitad, de Buenos Aires

Suède. — Nordiska Museet, Stockholm.

Societé royale des Sciences, Upsala.

Université d'Upsala, Geological Institution.

Suisse. — Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel.

Uruguay. — Museo nacional de Montevideo.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

(31 DÉCEMBRE 1907)

BUREAU

MM. BLANDIN (l'Abbé), Directeur.
ROZE, Chancelier.
LENEL, Secrétaire perpétuel.
BLANCHARD, Archiviste-Trésorier.
DAVID, Secrétaire-adjoint.

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE LEUR INSTALLATION

MM.

1 FOURNIER (Lucien), ✻, Conseiller à la Cour d'appel, rue Frédéric Petit, 28.

2 LENEL, ✻, ✪ I, Professeur de Rhétorique honoraire, rue Laurendeau, 55.

3 LORGNIER, Avocat à la Cour d'appel, rue Alexandre Fatton, 23

4 THOREL (Octave), ✪ I, Ingénieur des arts et manufactures, Conseiller à la Cour d'appel, rue de Cerizy, 3.

5 MACQUE, Greffier en chef de la Cour d'appel, rue Laurendeau, 148.
6 BLANCHARD (ALEXANDRE), ✪ I, Professeur de Troisième au Lycée, rue Cozette, 45.
7 GUILLAUMET, ✪, Docteur en Médecine, rue Porte-Paris, 4.
8 MICHEL, ✪, Conservateur de la Bibliothèque, rue Dhavernas, 20.
9 PEUGNIEZ, ✪ I, Docteur en Médecine, rue Lamartine, 7.
10 DURAND, ✪ I, Archiviste du Département, rue Pierre l'Ermite, 22.
11 PINSON, ✱, Président du Tribunal civil, rue Saint-Geoffroy, 4.
12 CAMERLYNCK, ✱, Offr d'Admon ppal en retraite, rue Mazagran, 11.
13 TATTEGRAIN (GEORGES), rue St-Fuscien, 38.
14 BLOQUEL (EMILE), Avoué honoraire à la Cour d'appel, rue Charles Dubois, 18.
15 BOQUET (JULES), ✱. rue Porte-Paris, 24.
16 DAVID (EDOUARD), rue de Croy, 22.
17 PERCHEVAL (MAURICE), rue Lemerchier, 6.
18 MOULONGUET, ✱, ✪ I, Directeur de l'Ecole de Médecine, rue de la République, 55.
19 FOURNIER, ✪ I, Docteur en Médecine, rue Jules Lardière, 22.
20 RANDON, ✪, rue Lemerchier, 8.
21 BLANDIN (l'abbé), route de Paris, 518.
22 ROZE, ✪ I, rue Boucher-de-Perthes, 20.
23 MILVOY, Architecte, rue Dijon, 1.
24 MOYNIER DE VILLEPOIX, ✪ I, Directeur du Laboratoire de Bactériologie, rue Fernel, 18.
25 GARET (MAURICE), Avoué à la Cour d'appel, rue Victor Hugo, 30.
26 LAMY (FÉLIX), rue de la République, 21.

ÉLUS ET NON INSTALLÉS

27 HERVIEU, Percepteur, rue des Augustins, 13.
28 LEMIRE (Charles), ✱, Résident honoraire au Tonkin, rue de Condé, 15.
29 BOMPARD, Avocat à la Cour d'appel, rue des Jacobins, 17.
30 PANCIER, Pharmacien, rue Saint-Leu, 28.
31 DESAVOYE (Paul), Avocat à la Cour d'appel, rue Victor Hugo, 9.
32 MATIFAS, Avocat à la Cour d'appel, rue Lamarck, 21.

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT

1 M. le Général commandant le 2e Corps.
2 M. le Premier Président de la Cour d'appel.
3 M. le Préfet de la Somme.
4 Mgr l'Évêque d'Amiens.
5 M. le Procureur général près la Cour d'Amiens.
6 M. le Maire d'Amiens.
7 M. l'Inspecteur d'Académie.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS

MM.

1 PRAROND, ✱, Homme de lettres, à Abbeville, et rue de Tournon, 14, Paris.
2 TIVIER, ✱, ✪ I, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Besançon, rue Alexandre Lange, 20, à Versailles.

3 LANIER, ✱, ✪ I, Inspecteur général de l'Instruction publique, rue Boissière, 59, à Paris.
4 DE PUYRAIMOND, ✱, Ancien officier de marine, rue Debray, 36, à Amiens.
5 PICARD, Professeur de Rhétorique au Collège Rollin, rue de Saint-Pétersbourg, 22, à Paris.
6 VINQUE, ✪, Professeur de Tissage à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue du Coq français, 120, à Roubaix.
7 DE BRACQUEMONT (LÉOPOLD). Propriétaire-Agriculteur à la Folie-Guérard, annexe de Grivesne (Somme).
8 BADOUREAU, ✱, ✪ I, Ingénieur en chef des Mines, rue de la Banque, 18, à Chambéry.
9 FRANQUEVILLE, ✱, ✪ I, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, rue St-Fuscien, 20 bis, à Amiens.
10 QUIÉVREUX (l'abbé), à Serain, par Prémont (Aisne).
11 Dr ROUX, Directeur de l'Institut Pasteur, rue Dutot, 25, à Paris.
12 LECOMTE (MAXIME), Sénateur, rue Bonaparte, 13, à Paris.
13 GUÉRARD, ✱, Ingénieur au Chemin de fer du Nord, en retraite, rue Pasteur, 25, à Enghien (Seine-et-Oise).

MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

1 DE VORGES, O. ✱, 40, rue du Général Foy, à Paris.
2 BOULENGER (Gustave), Percepteur en retraite, à Albert.
3 RANSSON, ✪ I, Juge suppléant au Tribunal civil, à Paris.
4 LAMY, rue Belmas, 9, à Cambrai.
5 DELIGNIÈRES (Emile), Avocat, Président honoraire de la Société d'Emulation, rue des Grandes Ecoles, 3, à Abbeville.

6 Da Cunha (Xavier), Conservateur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne (Portugal), rua de St-Bartholomeu, 12-2°.
7 Tattegrain (Francis), Artiste peintre, Berck-sur-Mer.
8 Quignon, ✠, Professeur au Lycée de Beauvais, rue Louis Borel, 5.
9 Chevaldin, Professeur au Lycée de Rouen.
10 Cacheux, rue de la Huchette, 30, à Paris.
11 Le Sueur (l'abbé), Curé d'Erondelle, par Pont-Remy (Somme).
12 Méra (l'abbé), Professeur de Rhétorique, à Vervins (Aisne).

COMMISSION DES FINANCES

MM. Camerlynck, Bloquel, Macque.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Blanchard, Michel, Lucien Fournier, Pinson, Octave Thorel.

COMMISSION DE LECTURE

MM. Durand, Michel.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1908

MM. FOURNIER (Dr), Directeur.
MILVOY, Chancelier.
LENEL, Secrétaire perpétuel.
BLANCHARD, Archiviste-Trésorier.
DAVID, Secrétaire-adjoint.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Une cause célèbre : Le procès entre Jean-Baptiste Rousseau et Joseph Saurin (1710-1712), par M. BLANCHARD. . 1

M. Metchnikoff et la Nature humaine, par M. CAMERLYNCK. 41

De Marseille à Beyrouth, par M. l'abbé BLANDIN . . . 63

La Sonate pour clavier avant Beethoven, par M. H. Michel. 91

Jérusalem, par M. l'abbé BLANDIN 216

Le goût de Terroir, par M. Maurice GARET 249

Réponse au Discours de M. GARET par M. MACQUE . . 274

Un Musicien en voyage : Les lettres de Mendelsohnn, par M. Félix LAMY 293

Réponse au Discours de M. LAMY, par M. l'abbé BLANDIN 330

Trois Nouvellettes, par M. BOULENGER. 349

Camille et Lucile Desmoulins : Notes et Documents inédits, par M. H. MICHEL 383

Compte rendu des Travaux de l'Année, par le Secrétaire perpétuel 421

Résumé des Procès-verbaux des Séances 443

Ouvrages reçus par l'Académie 447

Tableau des Membres de l'Académie 453

Table des Matières. 459

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'AMIENS

Les opinions émises par les auteurs des Mémoires leur sont personnelles et l'Académie n'en est pas responsable.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

des Sciences, des Lettres et des Arts

D'AMIENS

Tome LV

ANNÉE 1908

AMIENS. — IMPRIMERIE YVERT & TELLIER

1909

JULES VERNE A QUARANTE-NEUF ANS

JULES VERNE

MESSIEURS,

Vous avez su, par une attention délicate, trouver le chemin de ma retraite et me conduire par la main en votre compagnie. J'en éprouvai une double impression: en premier lieu, celle de la reconnaissance, non seulement pour un honneur imprévu dont je sentais tout le prix, mais encore pour la consécration que vous conférierez ainsi à mes travaux, et surtout pour la marque d'estime et de sympathie spontanément témoignée au concitoyen revenu se fixer dans son pays natal. Le premier mouvement est souvent le meilleur; mais la notification réglementaire d'admission, émanant de votre honorable Secrétaire perpétuel, provoqua en mon esprit un autre sentiment, mélange de surprise, d'appréhension, de terreur.

Votre règlement et vos statuts comportent pour les membres des privilèges et aussi des devoirs.

D'autre part, l'admission implique et impose à l'élu les plus difficiles engagements, devant lesquels j'aurais hésité et même reculé, si ma vie ne s'était passée à courir le monde. Cette lettre révèle en effet le caractère et le but de l'Académie, résumés dans la

composition et la devise du sceau, qui figure en tête de tous vos actes authentiques.

Sceau et devise de l'Académie. — Dans l'intéressant travail de notre érudit collègue, M. Octave Thorel 1), on voit qu'un roi de France délivre, le 30 juin 1750, les lettres patentes, fondant « l'Académie d'Amiens » et que celle-ci décide, la même année, que le « Sceau « de la Compagnie sera le temple de l'Immortalité, « entouré de rayons éblouissants, sur la cime d'une « montagne escarpée, avec ces mots de Virgile : « *Tentanda via est* ».

Donc, tout nouveau membre de l'Académie doit

.... « *Loin des vulgaires yeux,*
Prendre aussi vers la gloire un vol audacieux. » (2).

Vous avouerez, Messieurs, que cette allégorie et cette devise sont de nature à intimider l'homme le mieux trempé. Comment s'y conformer sans une présomption icarienne ?

J'ai franchi, sous les éblouissants rayons d'un soleil brûlant, de hautes montagnes et bien des rocs escarpés. Dans ces sentiers difficiles, en pays mal connu, à travers d'épaisses forêts, les fauves rugissaient, le tonnerre grondait, les torrents débordaient, la fièvre des bois guettait sa proie, des ennemis visibles et invisibles barraient la route semée de mille obstacles. Arrivé au sommet, j'ai médité souvent dans des temples dédiés aux Génies de la terre et du ciel, à Confucius ou au Bouddha ; mais je n'ai pu

(1) Détails rétrospectifs sur l'Académie. Ses armes. 1905.
(2) Delille (1738-1813), Professeur au Collège d'Amiens.

atteindre au Temple de Gloire et d'Immortalité. Or, ce n'est pas au déclin de la vie, quand les forces sont épuisées par de longues et si rudes marches, qu'un tel effort, plus audacieux encore, peut à nouveau être tenté. Vous y avez convié un ouvrier de la dernière heure : il craint de n'y trouver que le « Golgotha académique » dont vous parlait ici notre spirituel collègue M. Georges Tattegrain (1).

J'ai été, d'autre part, profondément troublé par les terrifiants conseils formulés par Gresset, en 1734, dans les termes suivants :

« Dans maint auteur de science profonde
« J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde ;
« Très rarement en devient-on meilleur :
« Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.
« Il nous vaut mieux vivre au sein de nos lares
« Et conserver, paisibles casaniers,
« Notre vertu dans nos propres foyers,
« Que parcourir bords lointains et barbares ;
« Sans quoi le cœur, victime des dangers,
« Revient chargé des vices étrangers. » (2)

Voies nouvelles. — Quelles sont donc les routes qui puissent mener à ce Temple ? « Est-ce la Poésie, « vous écrit Gresset en 1749, l'Eloquence, la Philo- « sophie, tous genres nécessaires à l'instruction de « l'esprit humain, au progrès du goût, à la culture « de la raison et des mœurs à la perfection du « commerce de la vie ? Non, c'est encore par d'autres « routes que votre compagnie marche au bien pu- « blic : elle admet dans ses vues toutes les décou-

(1) Réponse de M. G. Tattegrain à M. l'Abbé Blandin, 1905.
(2) Vert-Vert. Gresset. 1734.

« vertes avantageuses à l'humanité; elle doit ajouter « à l'Histoire particulière de la Ville et à l'Histoire « Générale de la Picardie *un genre nouveau*, une voie « ultérieure, *une partie extérieure*, suivant le désir « du Ministère d'alors. » (1) Ces routes sont celles des mondes divers, et plus spécialement celles des « Nouvelles France » que ce ministère, inconséquent avec lui-même, nous avait fait perdre dans d'autres parties du globe et que nous avons reconstituées, en 30 ans, au profit et à la gloire de la troisième République.

Pour poursuivre ce noble but, ne faut-il pas des connaissances et des conditions nouvelles ? En outre, ces travaux rentrent-ils dans les vues de l'Académie ?

Evidemment, puisque c'est un poète, c'est le fondateur de l'Académie, c'est Gresset, qui désavoue quinze ans plus tard les débuts de son Vert-Vert de 1734, et nous recommande ces initiatives. Et il s'est trouvé que, cent ans après le néfaste traité de Paris, de 1863 à 1905, un de ses successeurs à l'Académie d'Amiens en 1872, Jules Verne, devait lui donner la plus éclatante satisfaction.

JULES VERNE

Notre cité, notre province étaient devenues le pays d'adoption de cet homme, qui fit sienne la devise de votre Compagnie. C'est à lui que doivent faire allusion les vers de Victor Hugo, inspirés par la même épigraphe. *Tentanda via est*, s'écrie-t-il, dans « *Les*

(1) Lettre de Gresset à l'Académie, du 28 Octobre 1749.

Voix intérieures », visant la carrière future d'un enfant :

« Qui sait s'il n'ira point, voguant à toute voile,
« Ajoutant à son œil, que l'ombre humaine voile,
« L'œil du long télescope au regard effrayant,
« Ou l'œil de la pensée encor plus clairvoyant,
« Saisir, soit dans l'azur, soit dans la mer profonde,
« Un astre, comme Herschell, comme Colomb, un monde ? »

C'était donc chez Verne, tout jeune encore, une prédestination : car c'est là précisément la tâche que s'est attribuée le Maître. Influencé par son origine nantaise et bretonne, il sonda la profondeur des airs et des mers pour se livrer à des prévisions nouvelles et pour prendre, comme Colomb, possession du monde. Vous saisissez donc combien votre devise lui reste applicable et comment il l'a appliquée pour l'honneur de son pays d'origine, de sa petite et de sa grande patrie.

Il découvrit la *voie nouvelle* à suivre ; il nous la fit parcourir avec lui dans le cycle d'un demi-siècle. Il consacra sa vie et ses talents à remplir pleinement les recommandations de notre guide et protecteur Gresset. Non seulement il contribua par ses œuvres « à l'instruction de l'esprit humain, au progrès du « goût, à la perfection du commerce de la vie » ; non content de se lancer sur les autres routes qui devaient conduire au bien public, son génie créateur eut l'intuition « des principales découvertes avantageuses à l'humanité » ; il ajouta à la Gloire des Lettres Françaises « un genre nouveau, des voies ultérieures, une partie extérieure », avec une persévérance et un

succès qui portèrent son nom et sa réputation jusqu'aux extrémités du monde.

Cet homme, vous aviez la bonne fortune de l'avoir pour concitoyen. Votre Compagnie ne pouvait que s'honorer en l'admettant parmi ses membres.

La mort le surprit au travail, il y a près de trois ans, laissant parmi nous tous un vide imposible à combler.

En m'appelant à l'insigne honneur de remplir la vacance statutaire, c'est un périlleux et délicat devoir qui m'incombe d'essayer, malgré ma profonde insuffisance, de prononcer ici l'éloge du Maître que nous avons perdu.

Une telle entreprise ne peut être dignement réalisée par un seul. Ce serait une présomption et une témérité qui pourraient blesser, à juste titre, la haute conception que chacun s'est faite de la personnalité de l'Ecrivain.

C'est par le monde intellectuel tout entier qu'il a été apprécié. Le jugement porté sur lui a été universel, comme l'a été son œuvre.

Contrairement aux jugements de l'histoire, qui ne doivent être ni un procès préventif, ni une apologie partiale, la critique n'a été pour lui qu'un impartial et unanime éloge. Il me suffira donc de m'appuyer sur l'autorité des Maîtres de notre Littérature.

Aussi bien ne nous permettrions-nous pas de porter sur l'Œuvre un jugement prématuré, et, de ma part déplacé. L'heure n'en a pas encore sonné : Le « Vieux Conteur » n'est pas mort. Il vit toujours dans ses œuvres encore inédites. Il en a laissé de nombreuses, et dans cette prévision de l'au delà de la tombe, il avait exprimé le désir que leur publication se pour-

suive successivement après lui. C'est donc un portrait du Maître que nous voulons esquisser en le faisant revivre au milieu du cadre, de l'entourage, de l'ambiance dans lesquels s'est déroulée sa féconde carrière.

Les étrangers. — Depuis que la mort est venue le surprendre en plein travail, le désir a été maintes fois formulé, et surtout, avouons-le, par des étrangers, que sa grande personnalité nous soit dépeinte avec les détails qu'elle comporte.

L'Œuvre et l'Ouvrier. — Connaître l'écrivain, en tant qu'écrivain, ne suffisait plus à satisfaire les sentiments de ses innombrables lecteurs, tant était profond l'attachement fidèle qu'ils lui avaient voué. Ce sentiment de pieuse reconnaissance était né des œuvres où les lecteurs l'avaient incarné avec les héros créés par lui. Ils l'identifiaient avec eux. Ces personnages étant restés vivants dans leur esprit, ils ne voulaient pas admettre que leur créateur eût disparu à jamais. Lui aussi occupait une place dans leur imagination. On voulut donc connaître avec l'œuvre l'ouvrier, l'homme, le citoyen et les diverses phases de sa vie si régulière et si retirée.

Les Légendes. — On ne s'imagine pas les légendes qui s'étaient formées autour du nom de J. Verne. Il est à peine croyable que sa vie, à cause justement de son uniformité et de sa simplicité, ait prêté à toutes sortes de suppositions comme s'il se fût agi d'un contemporain d'Homère. Celle du Juif Polonais n'est pas la seule qu'on ait mise en circulation. En Italie, par exemple, un très grand nombre de personnes croyaient de très bonne foi que « Jules Verne était

mort en 1886 ». Il en est qui se moquaient quand on leur montrait des lettres récentes écrites par lui. On assurait que « tous les romans parus après 1892-93 n'étaient point de lui, bien que portant son nom, afin que la vente n'eût pas à en souffrir ». D'autres disaient que « Jules Verne n'a jamais existé, que ce nom n'a jamais été qu'un pseudonyme dont une société d'auteurs se servaient et qu'ils ont exploité ». M. de Amicis, en notant ces racontars, les raille agréablement. Il est convenable de les dissiper par des renseignements précis où rien ne soit dédaigné pour mettre cette grande et bonne figure dans son relief naturel, vrai et authentique.

Ce même auteur italien, très distingué, qui vint faire visite à Jules Verne en 1896, nous raconte à ce propos qu'il eut bien de la peine à l'amener à parler de soi, de sa vie, de sa méthode de travail, de ses ouvrages : « A mes moindres allusions, il se hâtait, dit-il, de détourner la conversation et j'ai dû finir par lui poser carrément une question directe, à laquelle il répondit évasivement. » Suivant l'heureuse expression de Maurice Barrès, « c'était un Maître qui ne voulait être qu'un frère aîné. »

En réponse à une lettre du Professeur Mario Turiello, de Naples, lui parlant du plaisir que tous auraient à ne plus tant ignorer sa vie ou ses voyages : « Je n'y pense guère, mon ami, répondit-« il, et c'est une pensée qui ne m'est jamais venue. « Le récit de mes voyages n'aurait rien de bien « intéressant pour mon lecteur et l'histoire de ma « vie ne le serait pas davantage. Un écrivain n'in-« téresse le public que comme écrivain. »

Phot. E. Desmarets, Amiens.

JULES VERNE A SOIXANTE-SEIZE ANS

(Cl. des *Annales*)

Dans l'avant-propos des « *Chants du Crépuscule* », Victor Hugo, en 1835, disait également de lui-même :

« L'auteur ne croit pas que son individualité, comme on dit aujourd'hui en assez mauvais style, vaille la peine d'être autrement étudiée. Aussi, quelque idée qu'on veuille bien s'en faire, n'est-elle que très peu clairement entrevue dans ses livres. »

Les lecteurs fidèles de notre écrivain, et ils sont légion, de tout âge et de toute race, pensent au contraire que la vie de l'auteur, qui fût le plus sûr ami de leur jeunesse, vaut qu'on s'y intéresse et attachent un grand prix à en connaître les détails (1).

Voilà pourquoi nous avons entrepris cette tâche, convaincu qu'elle devait être faite en français par un français, par l'un des Vôtres, par un compatriote honoré de l'amitié du grand écrivain, alors qu'Amiens et Nantes vont ériger un monument consacrant publiquement sa mémoire.

Les origines. — « Jules Verne, a-t-on dit, est un juif de la Pologne russe, né à Plock, sur les bords de la Vistule. Il s'appelle Olschewitz, dérivé d'Olscha, *aune* en polonais, Vergne ou *Verne* en vieux français. » Voilà ce qu'on a publié en 1861 à Rome et en 1875 en France, puis en 1905 dans un Journal de Lemberg (Galicie, Autriche) et à St-Pétersbourg. Or, l'acte authentique d'état civil relevé sur les registres de Nantes fait justice de cette légende. Nul romancier n'a été plus français que Verne, nul

(1) M. Jules Claretie était guidé par le même sentiment lorsque dans les « Célébrités Contemporaines », il écrivit une notice biographique sur Jules Verne. C'était en 1883.

n'a été plus attaché à la terre natale et à ses traditions. Si l'erreur a pu se produire, c'était un peu sa faute. Il n'aimait pas à avouer son âge : « Cela n'a d'intérêt pour personne, disait-il, pas même pour moi. »

Le fait est que lui-même comptait indéfiniment travailler,comme le prouvent ses œuvres posthumes. D'autre part, ses lecteurs et admirateurs, jeunes et vieux, y compris les Membres de l'Académie d'Amiens, mais excepté les Membres de l'Académie Française, l'ont toujours cru *immortel* Le verdict mondial, exprimé lors de sa mort, a été unanime à ratifier cette opinion.

Il reste établi que Jules Verne est né à Nantes, rue Olivier de Clisson, n° 4, le 8 février 1828 et qu'il fut baptisé à l'église Sainte-Croix, sa paroisse. Il fit de bonnes études classiques au collège de Nantes où il obtint un accessit de discours français en rhétorique et un accessit de dissertation latine en philosophie.

Son père, qui s'était établi avoué à Nantes en 1824, avait, outre la qualité d'avocat, celle d'écuyer : « Quand je remonte, disait Verne, l'échelle de mes ancêtres, j'y vois des militaires, des magistrats, des avocats, des marins. »

La Jeunesse. — Son père le destinait au barreau et espérait trouver en lui un digne successeur dans sa charge ; aussi avait-il envoyé son fils, dès la fin de ses humanités, faire son droit à Paris. Il y conquit sa licence.

Les débuts — La préparation de sa thèse ne l'avait pas empêché d'écrire en même temps un premier

vaudeville en collaboration avec Georges Schwob, l'économiste qui fonda le « *Phare de la Loire* ».

Mais le jeune licencié, préférant à la basoche paternelle le théâtre, s'arrange pour devenir secrétaire de Perrin, alors administrateur de l'Opéra-comique et du théâtre lyrique.

Entre temps, il collabore au Musée des Familles dirigé par Wallut.

Droit-Théâtre-Finance. — Puisqu'il négligeait la robe et la carrière judiciaire pour rêver d'une direction théâtrale, sa famille résolut de le lancer dans la finance. Il entre comme remisier chez l'agent de change Fernand Eggly (1854). Il exerça dix ans, tout en promenant son idéal caché des coulisses de la Bourse aux coulisses des théâtres.

Ses amis. — Il y eut une période un peu bohême où, avec ses amis, il fonda le caractéristique dîner des « *Onze sans femmes* » et pendant que ces bons vivants taillaient d'interminables parties de cartes, il compulsait des cartes géographiques. Ces amis étaient de jeunes littérateurs, des musiciens, des artistes, des financiers. Parmi eux plusieurs étaient plus âgés, plus mûrs : on les appelait « *les Ancêtres* ».

Tel était le milieu où le jeune Verne s'agitait et qui exerçait sur lui une influence variable. Pour le moment, il composait des chansons — car il était poète et musicien : ce sont deux qualités à relever dès ses débuts — chansons qui trahissaient sa préférence pour la mer et les marins.

Premières productions. — Il travaillait chez Dumas père et commença par collaborer en 1850 avec Dumas fils à une piécette en un acte, « *Pailles*

rompues », qui obtint un honorable succès au Théâtre historique. La pièce fut imprimée et Dumas se fit un devoir d'acheter le premier exemplaire paru, ce qui lui valut ce quatrain de Jules Verne :

« A peine imprimé vif, voilà que tu m'achètes ;
« Je suis ton débiteur d'argent et d'amitié.
« Comme ma bourse, ami, n'a jamais rien payé,
« Ce sera mon cœur seul qui te paiera mes dettes. »

Le jeune Verne écrivit, en collaboration avec Michel Carré, des livrets d'opéras comiques en un acte : *Colin-Maillard* (1853), *Les compagnons de la Marjolaine* (1855), L'*Auberge des Ardennes* (1860), *M. de Chimpanzé*, aux Bouffes. La musique était de Hignard.

L'année suivante (1861) il fait jouer au Vaudeville « *Onze jours de siège* », comédie en trois actes et en prose, en collaboration avec Ch. Wallut.

Sa préparation. — Mais son esprit chercheur s'ouvrait à des horizons nouveaux, à des études plus sérieuses, plus scientifiques que littéraires, où la part de l'imagination ne devait pas encore jouer le rôle principal.

Il se préparait discrètement à créer un genre nouveau, des récits de *Voyages extraordinaires*. Ses recherches, il les basait sur l'étude des voyages *effectifs* et réels qu'il s'assimile si bien qu'on le verra publier simultanément avec ses voyages fictifs : « *La Découverte de la Terre.* » — C'est en trois volumes — Une histoire générale des grands voyages ; « *Les grands navigateurs* et *les voyageurs du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle*, la *Géographie illustrée de la France* », avec Th. Lavallée (1867).

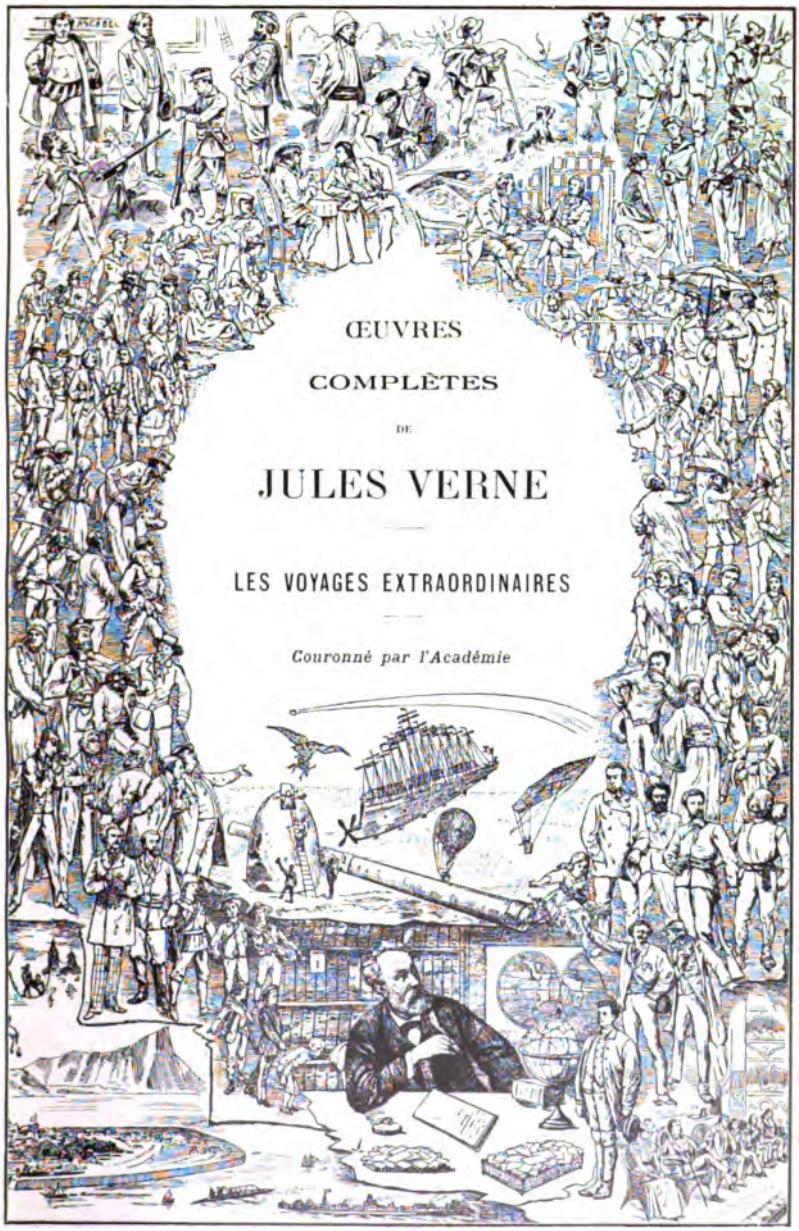

COLLECTION HETZEL

Reproduction interdite.

JULES VERNE ENTOURÉ DES HÉROS DE SES ŒUVRES

Ainsi, les réalités géographiques et scientifiques préludaient à la géographie romantique. La préface qui manque à ses livres, la voilà.

Donc, un jour de 1863, le remisier causant avec des amis et confrères sous la colonnade, leur dit : « Mes « enfants, je crois que je vais vous quitter. Je viens « de faire un roman d'une forme nouvelle, une idée « à moi. S'il réussit, ce sera, j'en suis certain, *un « filon ouvert, (aperta via).* »

Le filon ouvert. — L'éditeur Hetzel l'aida à mettre ce filon au jour en publiant dans le « Magasin d'Education et de Récréation » « *Cinq semaines en ballon* », premier ouvrage de la série Peu après, il fut publié en volume. Ce fut le point de départ : un grand succès. On s'arracha le volume dont l'originalité plut à tout le monde. Il fut traduit dans toutes les langues; comme l'avait dit Verne, « le filon était ouvert ».

Il lui fut facile de renoncer à l'intention qu'on lui prêta, sans raison peut-être, de partir pour la Californie et d'y mener la vie de prospecteur d'or. On lui attribua ce projet parce que c'est le thème de sa comédie de 1861 ; « *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.* » Le principal personnage va chercher aventure et fortune. Si l'auteur l'en raille avec une verve amusante, c'est qu'il n'avait jamais songé à jouer en réalité ce rôle.

Doué d'un esprit ingénieux, inventif, fertile, jamais à court, il se met à suivre à pas furtifs les découvertes de la science, qu'il serrait de près, les exagérant, en tirant des inventions d'une fantaisie étonnante et sans cesse renouvelées.

« Quoi que j'invente, quoi que je fasse, disait-il

« parfois, je serai toujours au-dessous de la vérité. Il « viendra toujours un moment où les créations de la « science dépasseront celles de l'imagination. » « Tout ce qui a été fait de grand dans le monde, « répétait-il, a été fait au nom d'espérances exagé- « rées. » Il était pénétré de l'aphorisme posé par Sainte-Beuve : « En visant à des choses impossibles, « on obtient, à la longue, des choses possibles, aux- « quelles on n'eût jamais atteint autrement. »

Ne devait-il pas prévoir et appliquer aux journaux, dès 1890, le phono-téléphote et après tant d'autres inventions inimaginables, celle-ci n'est-elle pas devenue en 1907 une réalité ?

Nous voyons en lui se dessiner l'écrivain. Quel était l'homme ?

L'Homme. — Bien des gens ont été portés à voir en la personne de Verne une sorte de conquistador, de Tartarin, de capitaine Fracasse, de coureur d'aventures, recherchant et bravant tous les périls, un sportman poursuivant les fauves dans les forêts. Le 18 Décembre 1881, il lit en séance publique de l'Académie d'Amiens sa boutade : « *Dix heures en chasse* ». « Puisse mon récit, dit-il, dégouter à jamais mes semblables de ce divertissement barbare. » Dans cette boutade, l'homme nous dévoile son caractère : il a dépeint des situations terrifiantes et lui restait calme, doux et bon.

Son portrait a été peint sur le vif par notre Directeur le docteur Fournier. « Sa personnalité, avait dit « De Amicis, étonne par sa simplicité. Il a l'aspect « d'un général en retraite, d'un professeur de mathé- « matiques, d'un chef de division de ministère et

« non d'un artiste de lettres. Il ressemble physi-
« quement à Verdi : un visage doux et bon, une
« certaine vivacité dans le regard et la parole, l'em-
« preinte d'une grande sincérité dans toutes les
« manifestations de ses sentiments. »

« Il a, dit Jules Claretie, de la santé dans le talent. » Comme Dumas il peut dire : « Ce que je fais est amusant parce que je me porte bien. » Il est franc comme l'or, le meilleur de nous tous ; c'est un brave homme », reprend Hector Malot.

Sa méthode. — Point n'est besoin de décrire ici son cabinet de travail ressemblant plutôt à la cabine d'un commandant de navire. Le silence du lieu n'était troublé que par les sifflements incessants des locomotives. Il semblait qu'à tout instant quelqu'un en mission sur terre, sur mer et dans les airs, allait partir, ou revenir.

Sa méthode de travail, vous la connaissez : son labeur était quotidien.

« Quand je ne travaille pas, disait-il, je ne me sens
« pas vivre ; le travail est pour moi une fonction
« vitale ».

Sa ville d'adoption. — Jules Verne s'était marié le 10 janvier 1857 à 29 ans. Vers la fin de 1870, il vint se fixer à Amiens. Quitter Paris pour se retirer en plein talent dans une ville moyen-âgeuse, vivre sédentairement dans ce milieu sédentaire, perdre les avantages de l'ambiance vivifiante de la Capitale, c'était renoncer, semblerait-il, à la notoriété méritée, alors que les talents de tout ordre et la renommée vont chercher leur consécration à Paris.

Mais, depuis sept ans, la réputation de Verne s'était

répandue par l'initiative même de ses lecteurs. L'opinion était faite. Elle allait grandissant et s'étendait déjà jusque chez les nations étrangères les plus éloignées. Elle le suivit fidèlement dans son provincial foyer, où d'ailleurs ses productions annuelles étaient aussi régulières que sa vie familiale.

Cette calme existence n'était coupée de temps à autre jusqu'en 1885 que par des excursions en mer, puis des séjours sur le littoral pour se reposer de l'excès de fatigue cérébrale. En mer, il ne travaillait plus comme dans son cabinet et il y retrempait ses forces.

Le voyageur. — Les uns ont pensé que Jules Verne était un grand voyageur devant l'Eternel, et d'autres ont dit qu'il n'avait jamais voyagé. La vérité est entre ces deux opinions. Il aimait à s'inspirer profondément des spectacles de la mer, de ses périls et de ses leçons, et personne ne les a mieux exprimées. Il s'en allait chaque été dans les petits ports de la Baie de Somme ; il y vivait au milieu des marins et il s'embarquait avec eux sur leurs barques de pêche ou sur la sienne.

Maurice Gandolphe écrivait, en Janvier 1906, que Jules Verne fut le modèle du « parfait explorateur », « du parfait voyageur en chambre, sans jamais avoir quitté Amiens ». On voit que c'est encore une erreur ; mais cette impression était aussi légendaire que populaire.

Excursions en mer. — Verne eut successivement trois yachts : le premier était une barque de pêche de 8 tonneaux, construite au Crotoy, avec un équipage composé de deux matelots et du capitaine : le

Cl. Houdbine

LE YACHT LE « SAINT-MICHEL » AMARRÉ EN FACE DES RUINES DE L'ABBAYE DE SAINT-MICHEL DU TRÉPORT (1880)

capitaine c'était Verne et il aidait à la manœuvre. Le troisième yacht était un vapeur de 33 mètres de long, construit à Nantes en 1876. Il s'appelait « *le Saint-Michel* » et il a été décrit dans tous ses détails par Paul Verne, de Nantes, frère de l'auteur (1).

Rappelons qu'en 1861 il avait visité la Scandinavie et qu'en 1867 il avait traversé l'Atlantique sur le Great Eastern et parcouru l'Amérique du Nord. Il renonça en 1885 à ses excusions maritimes et devint alors plus sédentaire que jamais.

At home. — On a voulu en conclure qu'il fuyait le monde et qu'il était réfractaire aux relations de société. Ce fait est si peu fondé que, loin de se renfermer dans l'isolement, il offrit à Amiens deux bals travestis : le premier eut lieu en 1877.

Dans le second, en 1885, Verne figura comme le « Maître de la grande auberge du Tour du Monde » et l'on vit défiler devant lui les Chinois avec les Russes, les Nègres avec les Américains, les Persans avec les Anglais, toutes les races de la terre. On voit comment, aux temps ensoleillés de l'âge mûr, la maison de Jules Verne fut un foyer intense de relations mondaines et de vie amiénoise. L'année suivante, il se confina davantage non pas dans sa maison hospitalière à tous, mais dans sa ville d'adoption Il ne visita ni l'exposition de Paris en 1889, ni celle de 1900

Le citoyen. — Pour son esprit si large, si ouvert aux conceptions d'intérêt général et humain, si pénétré du bien de ses semblables, il voulut faire diversion à ses travaux, donner peut-être un déri-

(1) Voir la fin du volume de la Jangada.

vatif aux choses d'imagination qui ne cessaient de fermenter dans sa tête, en consacrant une partie de son temps aux choses municipales. « Il voulait, a-t-on dit, sentir battre le cœur de la cité, partager nos soucis et nos joies. »

Le Conseiller Municipal. — Il y eut pourtant une grande surprise dans le monde littéraire quand la presse parisienne annonça, en 1888, que Jules Verne venait d'être élu conseiller municipal d'Amiens. L'écrivain ne pouvait être soupçonné de céder à une inspiration ambitieuse. Il apportait à l'Assemblée municipale le lustre de sa renommée littéraire. La surprise ne fut pas pour ceux qui connaissaient Verne intime. En briguant l'honneur de siéger à l'Hôtel de Ville, il n'était mû par aucun autre sentiment que celui d'un devoir civique et social à remplir. Il fut élu, et la suite montra bientôt qu'il ne voyait pas dans le mandat de conseiller municipal une sorte de distinction honorifique. Il fut un conseiller municipal actif et consciencieux, assidu aux séances publiques, attentif aux débats ; il travailla dans les commissions, s'appliqua à étudier toutes les questions municipales, surtout celles relatives aux Beaux-Arts, à l'Instruction Publique et à la Bienfaisance. Il était, tous les ans, le rapporteur de la question théâtrale, à laquelle, en homme du métier et du bâtiment, il s'intéressait d'une façon toute spéciale. Avons-nous besoin d'ajouter qne ce rapport était une vraie merveille littéraire, fin régal pour les délicats?

A partir de 1888, Verne fit de son temps deux parts, dont l'une fut réservée à l'accomplissement

de son mandat municipal et l'autre à ses travaux personnels.

L'Œuvre. — Le nombre des ouvrages de Verne dépasse la centaine. Ce qui en démontre le mérite à priori, c'est que les appréciations publiées sur son œuvre sont innombrables, unanimes dans leur générale approbation et émanent de tous les pays et des organes de toutes nuances.

L'étude consacrée à Verne par Hetzel, par André Laurie, par les publicistes littéraires français et étrangers, comme Jules Claretie, de Amicis, Turiello, G. Bastard, A. Le Braz, etc., n'est pas seulement une critique impartiale et fidèle de son œuvre, mais une sorte de biographie du grand écrivain, en tant qu'auteur. Le mieux est donc de se référer à ces pages qui présentent une autorité, une valeur, une compétence et un intérêt bien supérieurs au jugement insuffisant ou présomptueux d'un seul. On verra ainsi que cette critique élogieuse n'est pas l'œuvre isolée d'un publiciste quelconque, simple admirateur de Verne, mais qu'elle émane de tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont suivi et apprécié, qui l'ont aimé et qui conservent pieusement la mémoire de son grand talent, comme nous conservons en même temps et avec eux le pieux souvenir de l'homme et du citoyen.

« L'œuvre de Verne marque depuis 40 ans, de concert avec l'œuvre de P. J. Stahl, une Renaissance littéraire », a dit son éditeur. C'est une œuvre d'imagination ; mais la science, quoi qu'on ait dit, y est respectée. Parmi ces pléiades d'écrivains, le plus ancien, le plus illustre, c'est Jules Verne.

La presse universelle. — Si, lors de sa mort, son œuvre a été retracée dans deux cents journaux et revues de Paris et de tous les départements, marquant ainsi la grande place qu'elle détenait en France, il faut noter que cette œuvre a été relevée et glorifiée par un même nombre d'organes étrangers, en toutes les langues. La conclusion qui en ressort est l'unanimité dans l'éloge. C'est là le seul titre de gloire, le plus noble, le plus sûr, le seul dont se souciait l'auteur. Il fut universel et universellement lu, connu, apprécié et aimé.

L'œuvre de Verne vise autant l'éducation que l'instruction. Ce but a été atteint. Mais dans les milieux classiques et universitaires il s'est trouvé des puritains, des maîtres de la Doctrine, qui n'ont voulu voir dans ces romans que des exposés scientifiques douteux, suspects, erronés et par suite nuisibles, bons tout au plus à mettre à l'index! — Lui-même s'intitulait « *Le Vieux Conteur* ». « C'était, dit Claretie, « un conteur; mais un conteur qui entraîne à sa suite « les nations et les générations; c'est quelqu'un. Il « tenait pourtant du mathématicien. » Ses imaginations scientifiques étaient fort goûtées de Janssen l'astronome, de Joseph Bertrand, l'érudit Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Que veut-on de plus? Qui ne se rappelle ici le soin méticuleux qu'il mit à faire contrôler les données et les calculs de *Sans dessus dessous* par le savant mathématicien Badoureau, l'ingénieur Pierdeux?

Ses héros. — Pour rendre pleine justice aux créations de Verne, il faut envisager les personnages de ses romans. On est convenu d'appeler ces person-

nages *des héros;* mais nous pensons qu'on ne saurait qualifier de héros des personnages égoïstes, faibles, communs ou sans moralité, ni des figures plus hautes comme Hamlet, Macbeth, Vautrain, criminels misérables ; or, que de noblesse et de grandeur dans les héros de Verne et dans ses héroïnes !

Ses héroïnes. — Il consacre l'art le plus exquis, dans *Michel Strogoff*, à la peinture du plus sacré de tous les sentiments humains : l'amour maternel ; au récit des souffrances et de l'amour grandissant des deux jeunes gens, à l'inébranlable énergie du héros, contrastant avec la piété, le dévouement, la sollicitude caressante de Nadia, véritable Antigone du roman moderne ! Que de tendresse et de sentiment dans la douleur de la pauvre Hulda, l'inconsolable fiancée, l'adorable héroïne du « *Billet de Loterie* », Hadine de l' « *Archipel en feu* », Alice Watkins de l'*Etoile du Sud* et Mary Grant et surtout dans le caractère féminin, qui est supérieur à tous les autres, celui de MM. Branican.

Bien qu'il eût presque toujours relégué les personnages féminins en second plan, est-ce que ces caractères, ces figures si simples, mais si vivantes, ne mériteraient pas une analyse spéciale, comme on l'a fait pour les types féminins de tant d'autres œuvres moins répandues ? Ceux de Verne ont ceci de particulier qu'ils n'appartiennent pas à une seule nationalité. Il devait donc nous les représenter, les faire parler et agir suivant la mentalité de leur nation respective, qu'elles soient grecques, russes, chinoises, anglaises, indoues. Il nous a montré en elles, prises dans l'ensemble, un idéal féminin d'humanité.

Les critiques. — Verne avait bien raison de ne pas rechercher la réclame. Il est un des rares écrivains dont toute la presse s'occupa. Il eut, en général, une bonne presse.

Très rares furent ses démêlés avec la critique: C'est ainsi qu'en 1877 s'engagea une discussion entre R. de Pont-Jest et lui au sujet du « *Voyage au Centre de la Terre* ».

Son antagoniste aurait aussi bien pu s'en prendre à Casanova. L'auteur des scabreux mémoires avait en effet publié en Hollande cent ans auparavant 1787) un ouvrage fantaisiste sur la même donnée. La différence, tout à l'avantage de Verne, c'est que celui-ci s'appuyait au contraire sur des notions scientifiques. Son œuvre avait donc une autre portée que celle de l'auteur précité. Verne poussait pourtant la probité professionnelle jusqu'au plus délicat scrupule. Le 2 mars 1885, il écrit à Jules Claretie « qu'il a terminé Mathias Sandor et que Sandor étant le héros du « *Prince Zilah* », il ne voudrait pas être accusé de plagiat. »

« Personne, répond Claretie, ne peut accuser de plagiat l'imagination la plus riche et la plus étonnante de ce temps-ci. Zilah embrasse Sandor ! »

Cette délicatesse de procédé n'empêcha pas le procès Turpin en 1897. Il se termina tout à l'honneur du maître écrivain, dérangé inutilement de ses calmes habitudes et obligé de se mettre en route pour un nouveau voyage imprévu et extraordinaire jusqu'à... Paris.

La portée de son œuvre. — Personne n'a mieux analysé et jugé l'œuvre de Verne qu'André Laurie,

son collaborateur dans « l'*Epave du Cynthia* ». Voici un extrait de ses appréciations :

« L'œuvre de Verne est la plus puissante et la plus féconde du siècle, précisément parce qu'elle en est l'expression ! Elle l'a prouvé cependant, en touchant simultanément, comme un Verbe Nouveau, tous les cerveaux contemporains. Et quel poète, quel philosophe, quel demi-dieu en a jamais fait autant ? Cervantès et Balzac mirent un siècle à leur conquête. Encore ne fut-elle jamais et ne pouvait-elle pas être complète, par la raison que les anecdotes d'une race n'intéressent que cette race et sa parenté, et qu'au milieu de la confusion des langues et des instincts, il fallait la science elle-même pour passionner simultanément le genre humain.

« Un accord aussi unanime que celui du Globe sur l'Œuvre de Verne, surtout lorsque cette œuvre reste une exception unique, ne peut s'expliquer que par un ensemble de mérites uniques aussi. Il ne peut être ni le résultat d'un engouement passager, ni celui d'une contagion de peuple à peuple. Il faut que des qualités supérieures de simplicité, de clarté, d'ordonnance logique, de nouveauté évidente aient concouru à créer une communion d'âme si soudaine parmi tant de races diverses et encore ennemies. Il a fait penser, rêver, marcher l'humanité. »

Les Sociétés savantes. — Se vouant exclusivement à sa carrière littéraire et scientifique, Jules Verne se souciait peu d'entrer dans les Sociétés savantes, à titre purement honorifique ou platonique. Il se refusait à des démarches, des déplacements, des patronages. Mais il allait au devant des associations

dont le caractère, le butet la composition rentraient dans le cadre et le cycle de ses travaux.

Société de Géographie. — C'est ainsi qu'il appartenait depuis 40 ans à la Société de Géographie et s'y fit une place considérable ; car c'est en vain que, par un excès de modestie, il prétendait que ses « voyages extraordinaires » n'avaient pas eu d'influence sur les jeunes générations et n'avaient pas déterminé chez elles le goût des voyages et des découvertes. La Société de Géographie ne saurait oublier les publications, citées plus haut, qui sont de son domaine exclusif.

Alliance Française. — Il était Président d'honneur du Comité de l'Alliance Française. Il était réservé à M. Louis Herbette, Conseiller d'Etat, en sa triple qualité de Président du Comité général de propagande de l'Alliance Française, d'ancien Préfet de la Somme et de Nantes, de dire comment Verne « accomplissait la plus effective propagande pour notre langue et notre génie national ».

Verne était membre de la Société des Auteurs Dramatiques; mais il ne faisait pas partie de la Société des Gens de Lettres. Celle-ci tint cependant à lui rendre hommage par l'organe du nouvel académicien Maurice Donnay : « Ce prophète scientifique, dit-il, manquait à notre gloire. »

L'Académie Française. — On a exprimé le même sentiment au sujet de l'Académie Française.

Jules Verne n'a-t-il pas été, avec Hugo et Pasteur, l'homme qui avait remué le plus d'idées, suscité le plus d'énergies ? L'Académie était-elle seule à l'ignorer, quand l'étranger le proclamait ?

Phot. E. Desmarets, Amiens.

CABINET DE TRAVAIL ET CHAMBRE

(Cl. des *Annales*)

Quoi ! Jules Verne n'était pas des siens ! Comme on eût désiré pourtant que ce patriarche de l'énergie humaine eût partagé quelques-uns de ces honneurs, qui sont peut-être vains, mais qu'on aimerait mieux, puisqu'ils existent, voir accompagner un génie comme le sien jusqu'au seuil du tombeau que tant d'autres qu'ils écrasent.

Un publiciste de talent, Pierre Giffard, lui proposa en 1901 de poser sa candidature à l'Académie française. Verne, déjà âgé de 73 ans et menacé de cataracte, refusa avec la plus grande courtoisie.

Il est assez clair que Jules Verne n'a rien perdu à n'être académicien... qu'à Amiens, ajoutant ainsi un nouveau lustre à votre Compagnie, qui eut la primeur de plusieurs de ses travaux. Il écrivit même spécialement pour elle.

Dumas fils disait souvent à M. Jules Claretie : « Puisque Papa n'a pas fait partie de l'Académie « française, Verne, ce Dumas scientifique, devrait « bien y rentrer. Il me semblerait qu'on vote pour « mon père. »

Philéas Fogg, c'est d'Artagnan touriste. L'un fait revivre l'histoire, l'autre la science. Si l'orthodoxie classique n'est pas parfaite, du moins, au lieu de pages froides et lettre morte, nous voyons des scènes vécues et bien vivantes qui se fixent dans notre esprit.

« Grand Dieu ! écrivait Jules Verne, à l'académicien Jules Claretie, à la même époque, j'ai laissé échapper une faute d'orthographe dans ma dernière lettre ; je suis perdu pour l'Académie ! »

« Aujourd'hui, je lui répondrais, » dit Claretie,

« au contraire, l'orthographe est libre ! On va même la supprimer. »

Ces deux noms, Dumas et Verne, ont été rapprochés par tout le monde, d'autant plus que Dumas avait été le parrain littéraire du débutant Verne, qui fut dans des romans électriques une sorte de Dumas père au téléphone et même au téléphote.

Académie d'Amiens. — La réception de Jules Verne ayant suivi de près son élection, il n'eut pas le temps de préparer son discours. Il y suppléa par la lecture des premières bonnes feuilles du « *Tour du Monde* ». Le Directeur, M. Moullart, qui avait à répondre, s'excusa de ne pouvoir le suivre dans cette course extraordinaire et montra en Jules Verne « le Rénovateur populaire de l'énergie nationale ». De même, M. de Forceville en 1847 et plus tard M. Alb. Roze remplacèrent lors de leur admission le discours d'usage par l'offre d'une œuvre de sculpture sortant de leur habile ciseau. Qu'eût-ce été si Verne était entré à l'Académie Française ? Il se serait fait remplacer à la première séance par la Capitaine Némo ou Kéraban le Têtu.

Notre Directeur, le docteur Fournier, a retracé le rôle et les travaux de notre collègue pendant trente-trois ans dans cette Société « qui était pour lui une sorte de famille intellectuelle ».

Sociétés diverses. — La Société d'Horticulture de Picardie le comptait parmi ses membres. C'est dans ces assemblées locales qu'il captivait l'attention des auditeurs et auditrices par d'humoristiques et spirituelles « *boutades* ». Il qualifiait ainsi ses discours, comme Vauban appelait « *ses oisivetés* » son fameux plan de colonisation de 1696.

Quel charme surprenant d'entendre Verne, dans la séance générale du 22 Février 1891, s'avouant, devant 3000 auditeurs, « *ignorantin* parce qu'il y « avait trop de fleurs ! ignorantin en botanique, « dit-il, parce qu'il n'a pas plus cette vocation que « celle de la chasse et de la pêche », ou dépeignant avec sa verve et sa bonhomie amusantes « les tribulations d'un Président malgré lui ».

Il était Président d'honneur du groupe espérantiste de la région, qui lui témoigna sa gratitude.

La Mort. — Cet esprit inventif était, malgré ses 77 ans, en gestation de mondes connus et inconnus lorsque la plume lui fut arrachée des mains par l'impitoyable Faucheuse. Il accepta la mort avec le calme et la sérénité d'un sage. Il vit tous les siens rassemblés autour de lui et leur dit : « Vous êtes tous là; maintenant je peux partir. » Et confiant dans l'idéal chrétien, il partit pour l'éternel voyage, le 24 Mars 1905.

Les Monuments et Hommages. — Dès le 31, l'Académie d'Amiens ouvrit une souscription pour élever un monument à sa mémoire. La ville donna son nom au boulevard qu'il habitait. Les villes de Nantes et de Chantenay donnèrent également son nom à une rue et un Comité Nantais se propose de lui consacrer un monument.

Nous avons montré en Jules Verne l'homme affable et simple. Rien de plus rare aujourd'hui que son extrême réserve et son absence complète de vanité. Cependant il dut à son talent de voir les honneurs mérités venir le trouver au cours de sa discrète existence. En 1870, un peu avant la guerre, ce fut,

croyons nous, M. de Lesseps qui demanda pour lui la Croix de la Légion d'Honneur. Il rappela à l'Impératrice, dans les derniers jours de l'Empire, cette proposition et ce fut le dernier décret d'admission dans la Légion d'Honneur que signa la Régente.

Plus tard, en 1892, M. Frédéric Petit, maire d'Amiens, insista pour que son collègue fût promu Officier. Il reçut la rosette le 19 juillet et c'est la seule décoration qu'il ait porté.

Lors de ses obsèques, S. M. l'Empereur d'Allemagne délégua son Chargé d'Affaires à Paris, M. de Flotow, pour exprimer à la famille ses souvenirs et ses regrets.

L'ensemble des œuvres. — La plupart des admirateurs de Verne n'ont en général lu que ses romans scientifiques. Ses œuvres de jeunesse sont déjà si éloignées de nous (1850-1863) par plus d'un demi-siècle qu'elles sont restées ignorées de la génération actuelle. C'est lorsque la mort nous l'enleva que le souvenir fut rappelé de ses compositions poétiques et dramatiques.

Quelle que soit leur valeur littéraire, ce ne serait pas nuire à sa mémoire, mais au contraire la compléter et l'honorer, si l'on reproduisait sur la scène quelques-unes de ces pièces, comme l'on vient de le faire à Nantes, avec succès.

De même, les lecteurs avides, les étrangers surtout, voudraient connaître les travaux épars dans les Mémoires de l'Académie d'Amiens, de la Société d'Horticulture, dans le Musée des Familles, etc. Ces reproductions feraient revivre à nos yeux l'écrivain dans sa laborieuse jeunesse, cherchant sa voie et

menant de front le droit, le théâtre, la poésie, la musique, la finance, la géographie, la science, le roman, le tout avec une verve spirituelle, une fantaisie amusante et une imagination débordante.

La pensée du jeune homme doit se relier à celle de l'homme mûr et à celle du vieillard produisant jusqu'à son dernier soupir.

Ces trois périodes ne sont qu'une même vie. L'œuvre est une dans sa variété. Il est intéressant de la connaître depuis les débuts jusqu'à son achèvement. L'auteur nous apparaîtrait ainsi sous des aspects différents qui, loin de rompre l'unité de son labeur, en formeraient le complément et démontreraient la somme de travail fournie depuis l'époque de la jeunesse, dans le milieu parisien, jusqu'à la conclusion finale de sa grande entreprise, dans un milieu provincial, où chaque année voyait éclore une publication nouvelle se répandant spontanément dans le monde.

Témoignages de reconnaissance. — Les hommages qui le touchaient principalement et dont il faisait le plus de cas, c'étaient les manifestations spontanées et enthousiastes de la jeunesse des Deux-Mondes. Il est bon de les signaler.

Les souscriptions versées par les petits écoliers étaient accompagnées de lettres touchantes et naïves. Elles auraient été droit au cœur de Verne qui préférait ces témoignages naïfs, cordiaux et désintéressés à tous les honneurs qu'on pouvait lui décerner.

Les jeunes gens. — Ainsi il existe à Londres une « Ligue impériale des petits garçons », « Boy's Imperial League ». Son premier soin fut d'offrir au romancier un témoignage candide de son admiration.

C'était une canne que ce billet accompagnait : « Nous sommes très heureux de vous envoyer cette canne à pomme d'or avec une inscription disant en quelle estime vous êtes tenu par des milliers de gamins de la Grande-Bretagne On ne nous comble pas d'argent de poche, comme vous le savez. Notre don ne doit pas être estimé d'après sa valeur intrinsèque Nous savons fort bien que vous l'apprécierez comme résultant d'un grand nombre de petites souscriptions. »

« Je vous envoie, écrit un écolier, ma petite souscription, pour moi qui ai lu tout Jules Verne, autant pour mon frère qui n'en a lu que la moitié et autant pour mon petit-frère qui n'a encore rien lu, parce qu'il ne sait pas lire ; mais auquel je ferai bientôt lire tous ses ouvrages. »

« Reconnaissance émue pour les heures instructives et attrayantes passées à lire Jules Verne. » Un étudiant.

« Au vulgarisateur aimé de tous. » Groupe d'écoliers de Bretagne.

A l'Auteur du « Chemin de France ». Souvenir des écoliers de Lorraine.

« Reconnaissance de nos parents et de nous même. » Un écolier de 40 ans.

La mère d'un capitaine d'artillerie, d'un professeur de mathématiques spéciales, trois jeunes femmes qui inspirent à leur tour à leurs enfants le goût des œuvres de Jules Verne. Merci à Jules Verne de m'avoir donné le goût de la Géographie ».

« J'aurais été très heureux de donner davantage, car Jules Verne m'a amusé pour beaucoup plus de deux sous. »

Ces envois naïfs et touchants ne ressemblent-ils pas à des Ex-voto ?

Quant à l'action morale et bienfaisante que Verne a exercée sur les jeunes, et à la dette de gratitude que ces derniers ont contractée envers lui, nous choisirons, parmi tant d'autres, l'appréciation d'un des écrivains qui ont le mieux compris et le mieux aimé Jules Verne : c'est de Jules Claretie que nous voulons parler, et il est d'autant plus opportun de reproduire cette belle page qu'elle est très peu connue. M. Jules Claretie parle ici des enfants malheureux ou abandonnés que leurs parents rejettent et qui végètent dans une prison

« Quand ils lisent, ces petits prisonniers, dit-il, ce sont surtout les livres de voyages qui les attirent : tout ce qui les arrache à leurs grands murs nus. Jules Verne ne saura jamais combien de ces imaginations de pauvres abandonnés ou de jeunes scélérats il aura calmées et amusées, corrigées avec ses rêves. L'invention et la poésie, chose extraordinaire, valent mieux pour moraliser, faire oublier le mal, distraire ces têtes déplorablement équilibrées, que les tracts bibliques. C'est beaucoup, une littérature qui enseigne ; c'est plus encore une littérature qui console. » Ce que l'illustre écrivain dit si bien ici, à propos de la reconnaissance que la jeunesse doit à Verne, ne serait-il pas juste de le dire de la France ?

Verne n'a-t-il pas été l'écrivain patriote par excellence, moins encore peut être par le sentiment si louable, et si digne qui le pousse à ne confier à ses personnages *français* que les rôles les plus nobles

et les plus sympathiques, que parce qu'il aura réussi, par son constant souci de la moralité et de l'honnête, toujours exempt d'ailleurs de pédantisme. à réhabiliter le roman français, en France comme à l'étranger ?

« Verne, dit aussi de Amicis, a réconforté les âmes tristes ; sa conception de la destinée de l'homme est aussi élevée que consolante. »

« Peut-être, disait Verne, la grande diffusion de mes livres est-elle due principalement à ce que je me suis toujours proposé, sans sacrifier l'art, de ne jamais publier une page ni une phrase qui ne puissent être lues par la jeunesse pour laquelle j'écris et que j'aime ».

Et la jeunesse l'aimait aussi et l'aimera toujours.

Le monument de Verne aurait des proportions de pyramide d'Egypte si tous ses lecteurs enthousiastes donnaient simplement leur obole, car ils se chiffrent par bien des centaines de millions (1).

Quel est l'écrivain qui fut jamais l'objet, à son déclin, de tant de manifestations spontanées et parties du cœur ? Elles en disent plus long et mieux que toutes les critiques et tous les discours. C'est comme un suprême hommage national et même mondial, puisque tous les écoliers étrangers y ont pris part.

Georges Sand à J. Verne. — Arrêtons-nous à une lettre de Georges Sand, empreinte des mêmes sentiments, constatant les consolations éprouvées :

« Je vous remercie, dit-elle à Jules Verne, de

(1) Félix Duquesnel.

Amiens, 17 j[anvier] 1904

Cher Monsieur,

C'est avec empressement que j'accepte d'être, en même temps que M. Ed. Lamy, votre garant pour la Société Universelle. Vous pouvez donc m'informer le président. Veuillez excuser ma mauvaise écriture due à l'état actuel de ma vue, une fluxion à peu près d'ouïe.

Recevez, je vous prie, l'assurance de toute ma sympathie

Jules Verne

AUTOGRAPHE DE JULES VERNE

(Du 17 décembre 1904)

vos aimables mots, mis en deux ravissants ouvrages qui ont réussi à me distraire d'une très profonde douleur et à m'en faire supporter l'inquiétude. Je n'ai qu'un chagrin, en ce qui les concerne, c'est de les avoir finis et de n'en avoir plus encore une dizaine à lire. J'espère que vous nous conduirez bientôt *dans les profondeurs de la mer* et que vous ferez voyager vos personnages dans ces appareils de plongeurs que votre science et votre imagination peuvent se permettre de perfectionner. Vous avez un admirable talent avec du cœur pour le rehausser. Merci mille fois des moments que vous m'avez fait passer au milieu de mes chagrins. »

Georges Sand inspirant à Jules Verne le roman des *sous-marins*, ce n'est pas banal. Les ouvrages qu'elle avait reçus et si bien goûtés sont : *Les enfants du capitaine Grant* et les *Aventures du capitaine Hatteras*. Or au moment où G. Sand suggérait à Verne l'idée de nous conduire sous les mers en submersible, le destinataire de la lettre achevait précisément « *Vingt mille lieues sous les mers* ». La coïncidence de ces deux esprits, d'un homme et d'une femme, est bien curieuse.

Lorsqu'un confrère de lettres, un esprit comme G. Sand dit de Verne qu'il a un admirable talent, avec du cœur pour le rehausser, on peut s'arrêter à ce jugement sur l'homme et sur son œuvre. On ne pouvait mieux résumer le caractère et la vie du grand écrivain français qui fit honneur à son pays et dont la mémoire se perpétuera à travers les âges. Les œuvres saines, attrayantes et instructives restent entre les mains des jeunes générations qui se suc-

cèdent, comme les chefs-d'œuvre du théâtre classique restent au répertoire de notre théâtre national.

En voyant son monument, on répètera avec le docteur Fournier, Directeur de l'Académie : « L'honneur est grand pour notre cité d'avoir possédé parmi nous ce génie universel, dont la France doit être fière parce qu'il a fait connaître, en même temps que son nom, notre patrie au monde entier. »

A ce nom de France, le sien reste associé et la postérité lui a décerné les palmes de l'immortalité. Ce n'est pas l'homme qui est immortel, même s'il occupe un fauteuil à l'Académie; c'est sa pensée, son idéal, ses travaux, ses découvertes, toute son œuvre enfin.

Les créations de la poésie et de l'art, les Belles-lettres, la science étant immortelles, assurent l'immortalité au nom de leur auteur. Voilà la vraie gloire, durable comme *l'éternelle jeunesse* soulevant la pierre du tombeau, ainsi que l'a magistralement figuré notre collègue Alb. Roze.

Les immortels, ce sont les bienfaiteurs qui ont amélioré l'état moral et matériel de leurs semblables, qui ont élevé l'esprit humain, qui ont contribué au bonheur des générations en cultivant le bien, le vrai, le beau, triple but des aspirations et des efforts de votre Compagnie depuis plus de cinq siècles (1393). Si vous y ajoutez les dévouements éclatants ou obscurs, les sacrifices héroïques pour le salut public, vous aurez atteint cet idéal que Pasteur, Goblet et tant d'autres grands esprits recommandaient, en pleine Sorbonne, aux jeunes générations comme le but suprême de toute notre vie. C'est là

la bonne route que nous devons suivre fidèlement : « *Via tentanda* » C'est le « *Droit Chemin* », devise que portait sur sa huque violette le peuple de France à l'époque où fleurissait la confrérie du Puy Notre-Dame, dont nous sommes devenus une filiale (car nous sommes tous des confrères). C'est à cette époque que Jeanne d'Arc, devant la *route barrée* par l'ennemi, disait à ses compagnons : « N'ayez crainte, Dieu me l'ouvrira ! » et *la route* s'ouvrit devant la sublime Libératrice. C'est la route de l'immortalité qu'ont également suivie avec succès nos illustres compatriotes de la Marine et des Colonies, à l'école desquels j'ai eu la bonne fortune d'être placé.

Je ne puis, Messieurs, que vous assurer, comme Gresset, « que je saisirai toujours, avec tout l'em-« pressement d'un fidèle concitoyen, toutes les occa-« sions où je pourrai prouver mon amour pour la « patrie et mon zèle pour l'Académie » (1). Devant le parlant symbole de notre Académie et sa devise en action, je redirai avec notre compatriote, le poète Dorchain :

« Si de ces hauteurs que j'aimais,
« Je n'ai pas pu toucher la cime,
« En mon cœur qui saigne à jamais,
« J'en garde le regret sublime ! »

Si l'ascension vers ces hauteurs a été tentée, c'est à l'Académie qu'il faut attribuer cette présomption inspirée par sa devise. Ne le regrettons pas, parce qu'on ne change pas d'état d'âme comme de climat. Un poëte latin l'a dit fort bien :

« *Cœlos non animum mutant qui trans mare currunt.* »

(1) Gresset. Lettre de 1749.

« Picard on part, picard on revient » ; et M. Percheval (1) l'a exprimé en des vers touchants.

Le maître illustre dont j'ai rappelé la mémoire est resté fidèle à la grande famille picarde. Il a voulu se fixer au milieu d'elle, la servir, y finir ses jours et s'y reposer dans le dernier sommeil, après avoir gravi les plus rudes sommets et atteint le temple de l'immortalité. *La voie* qu'il a parcourue l'a conduit à *la gloire*. Il a réalisé l'idéal que nous inspirent les armoiries de l'Académie qu'il aimait à fréquenter et cette gloire rejaillit sur votre Compagnie, sur la cité, sur la Picardie et sur la France, notre mère.

(1) « L'Estuaire de la Somme »

A. Roze, sc.

VERS L'ÉTERNELLE JEUNESSE !

Tombeau de Jules Verne

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. Ch. LEMIRE

PAR

M. Oct. THOREL

Monsieur,

Vous m'avez fait, en me choisissant pour parrain, un grand honneur dont je vous remercie.

Notre Compagnie est heureuse de vous recevoir aujourd'hui. Elle vous attendait depuis longtemps, mais sans oublier que les retardements apportés à cette cérémonie dérivaient de votre exquise délicatesse. Vous avez tenu à respecter les saines traditions, en donnant le pas à ceux de vos confrères dont l'élection avait précédé la vôtre.

Je vous devais, je devais surtout à notre auditoire cette explication. On aurait pu supposer qu'à un seul moment de votre existence si laborieuse, votre activité avait été prise une fois en défaut.

Ainsi vous voulez que je vous reçoive... par amour des contrastes sans doute. Car, pour répondre à votre grave discours, il me faudrait prendre un ton bien haut et accidenté d'ut dièses qui ne sont point dans ma voix. Je ne m'y exposerai donc pas.

C'est déjà trop qu'un sédentaire soit appelé à donner la réplique à un voyageur, à un explorateur, à un résident qui a passé dans nos colonies les plus belles années de sa vie, Et ne suis-je pas un peu ridicule, moi qui, comme grande traversée, n'ai fait que celle du Pont-Beauvillé à Camon sur un steamboat qui ne doit donner qu'une assez piètre idée du Great-Eastern et du Lusitania ?

Mais halte-là ! La modestie elle-même doit avoir ses limites ; et par trop se ravaler c'est faire une inutile concurrence à la malignité du prochain.

Vous, au contraire, Monsieur, vous êtes ici bien à votre place, continuateur des de Puyraimond, des Lanier, des Oudin qui parfois nous entretenaient aussi des autres Frances, avec cet attendrissement que vos interlocuteurs retrouvent toujours dans vos récits.

On comprend le charme particulier que doit avoir pour vous l'œuvre de Jules Verne. Aussi, en novateur résolu, vous avez, avec raison, inauguré ici les usages de l'Académie Française, en faisant l'éloge de celui dont vous venez occuper aujourd'hui le fauteuil.

Après vous avoir suivi, tout à l'heure, anxieux et essoufflés, dans les ascensions que vous avez faites en des pays lointains, nous ne nous attendions pas à vous voir, à la vue de « notre Golgotha académique, « envahi par un sentiment confus, mélange de sur- « prise, d'appréhension et de terreur ».

La gradation est heureuse, mais n'a-t-elle pas un peu trahi votre pensée ?

Dans tous les cas, rassurez-vous. Si, pour l'explo-

rateur, il est des steppes sans limites, des mers insondables, des pôles inaccessibles, dans le champ restreint de nos recherches, il n'en va pas ainsi. Les anciens ont mis les idées, toutes les idées dans le domaine public. Nous nous bornons à les maquiller, pour en tenter l'écoulement, si bien que, sur notre mont sacré, ne vous attendent que de bons larrons.

Et puis, la vue d'un temple de l'Immortalité n'a pas de quoi vous émouvoir. Qui donc a pu oublier l'audience que le roi Sisowath vous a donnée, le 16 juillet 1906, à Paris, et au cours de laquelle, voulant reconnaître la persévérante campagne que vous avez menée depuis 1868 pour l'intégralité de notre protectorat et la rénovation de son pays, il vous a conféré l'ordre du Muniséraphan et nommé membre de l'Académie du Cambodge (1) ?

Bien loin d'être jalouse, notre Compagnie se réjouit d'associer aujourd'hui sur votre front aux lauriers cambodgiens ceux de notre vieille Picardie.

L'enseigne de notre maison : « *Belles-Lettres, Sciences et Arts* » est bien accueillante ; et pourquoi faut-il que vous ayez passé si souvent devant notre porte, sans demander à y pénétrer ? comme si vous n'aviez pas les mains pleines de cartes d'entrée chez nous !

Vous pouvez en effet, Monsieur, vous réclamer de la poésie, de l'éloquence, de la philosophie, de l'histoire et aussi de ces travaux « si avantageux

(1) *Journal d'Amiens* : Un Amiénois chez Sisowath ; n° du 19 juillet 1906.

« au bien public » que Gresset recommandait si chaudement à nos devanciers.

J'aborde ainsi l'examen de vos titres à être des nôtres, c'est-à-dire la partie la plus agréable de ma tâche.

La poésie, née de la sensibilité et de l'imagination, ne pouvait vous laisser indifférent et vous lui avez sacrifié, dans la mesure de vos loisirs. De votre œuvre, qu'il me soit permis de distraire deux morceaux, bien différents de style et d'allure. Le premier se rattache d'ailleurs intimement au sujet de votre discours.

C'est une pièce de vers récitée au théâtre d'Amiens, le 24 mars 1906, à l'occasion du premier anniversaire de Jules Verne, par le Philéas Fogg du *Tour du Monde*. Elle débute ainsi :

Verne entre ses héros a partagé le monde :
Bravant mille dangers sur la terre et sur l'onde,
Ils refont, bien des fois, pendant quatre-vingts jours,
Le Tour de notre globe, en voyageant toujours.
Quand ils ont pénétré dans la Chine fleurie,
Ils franchissent la steppe en pleine Sibérie.
C'est qu'il fut, en ce siècle, un esprit inventeur
Qui voulut explorer, en fécond précurseur,
Les mondes inconnus de la Terre à la Lune,
Les profondeurs des mers, le désert et la dune.
Il entraîna la foule et chacun le suivit
Dans sa course effrénée et de jour et de nuit.
. . . . . .

Pour célébrer votre héros, l'alexandrin, le vers héroïque, aux pensées élevées, aux rimes opulentes, tombé aujourd'hui dans un décri indéniable, vous était imposé. Mais votre lyre n'a pas qu'une corde.

Vous vous rappelez, avec Buffon, que « le ton est la « convenance du style à la nature du sujet », et jamais précepte ne fut mieux suivi que par vous

Devant les ruines de Saint-Michel au Tréport
1415-1903

Près des murs écroulés qu'un rayon ensoleille,
Quand le bruit de vos pas sonne dans le matin,
Avec la voix du flot lointain,
Entendez-vous la voix des cloches qui s'éveille ?

L'histoire a lentement passé
A travers les arceaux gothiques ;
Larmes et sang, luttes épiques,
Prières, tout s'est effacé.

Et les autels sont restés vides ;
Plus de psaumes et plus de chants ;
Le grave silence du temps
S'est fait sous les voûtes humides.

Aux âges oubliés, dans ce lieu solennel,
S'élevait la voix haute et fervente des Pères.
Les hommes s'assemblaient autour des monastères,
Et les rêves émus s'en allaient vers le ciel.

Au milieu des pommiers en fleurs, des rosiers frêles,
L'église rayonnait d'une altière clarté,
Et les Pères, penchés sur les foules fidèles,
Leur parlaient de la mort et de l'Eternité.

A ceux qui dorment là dans leur tombe scellée,
Ils rappelaient comment le défi fut jeté
Par la Vie à la Mort ; la Vie avait lutté.
Sortant de son linceul, sous la nuit étoilée,
L'Homme transfiguré renaissait triomphant,
Et la foule à genoux acclamait la victoire
Et de ses chants joyeux elle exaltait la gloire
De l'Archange Michel et du Dieu survivant.

Et les sons des cloches unies
Chantaient dans les airs frémissants
Les allégresses infinies ;
Et quand venaient Pâques fleuries,
Avec les hymnes et l'encens,
Prêtres et peuple erraient dans les vertes prairies.

Les Moines, les marins naïfs, les filles blondes
Sont couchés désormais sous la terre profonde.
L'aubépine blanchit leur tombeau ruiné.
Mais le Christ s'est levé dans sa toute-puissance ;
Dans la brise des cieux les cloches ont sonné,
Et voici le printemps divin qui recommence !

Aux dons de la poésie, Monsieur, vous ajoutez, par un heureux privilège, le talent de la parole. Témoin vos conférences au congrès géographique de Rouen, sur les questions coloniales ; au musée Guimet sur les choses de l'Indo-Chine qui vous sont si familières ; au grand Palais sur le pays et la langue des Kmers dont vous avez fait un lexique ; enfin ici à la Société Industrielle sur les marins Picards, Bonnard, Lejeune, Courbet et Courrejolles, que vous avez eu la bonne fortune d'approcher de si près, conférences dont la documentation n'excluait pas le charme et parfois trop courtes au gré de vos auditeurs.

Mais « si les grandes pensées viennent du cœur », il semble que la pitié doive favoriser leur éclosion. Nous sommes encore émus au souvenir de votre improvisation si touchante sur la tombe du fils de l'un de nos confrères, que la muse abritait sous son aile, quand, pour employer votre mâle expression, « l'inconsciente faucheuse vint l'abattre aux pieds « d'un père et d'une mère éplorés ».

Ces trop courtes citations montrent assez comment et sous l'empire de quels sentiments vous deviez accomplir vos longs voyages et exercer vos délicates fonctions de résident.

Tout vous apparaissait sous un angle particulier devant ces restes imposants de nations disparues, pour lesquels vous n'aviez pas les yeux d'un touriste d'agence ou d'un statisticien à la seule recherche de documents économiques et commerciaux.

Après votre long séjour au Cambodge, personne ne pouvait que vous décrire les temples Kmers de notre dernière Exposition : vous les aviez vus en penseur, en philosophe (1).

La Coupole

« Une énorme coupole, aux enroulements de « turban hindou, s'effile derrière les toits ; elle cou- « ronne un vaste cube de pierre, percé de trois « ouvertures ; quatre géants flanquent l'entablement « du dôme et le gardent, appuyés sur des massues. « Architecture religieuse et barbare, un peu mena- « çante et pourtant harmonieuse, tant elle est vou- « lue. Chaque angle, chaque ligne, chaque statue y « renferme un symbole, et tous les détails d'orne- « mentation concourent, on le sent, comme dans « les cathédrales gothiques, à l'affirmation d'un « dogme ou d'une foi. C'est le lent et magnifique « épanouissement d'un mythe inscrit dans la pierre

(1) L'art Indo-Chinois à l'Exposition, par M. Ch. Lemire, Résident honoraire, 1900. *La Grande Revue de l'Exposition*, n° 13, n° du 25 août 1900.

« et le métal, un « credo » d'architecture où chaque « marche d'escalier, chaque statue a un sens mys- « tique. Et une grande admiration vous prend pour « les peuples disparus (car la race Khmer, dont ce « monument atteste la puissance, est tombée en « décadence), et une grande admiration, dis-je, vous « prend pour ces peuples lointains chez qui l'idée « religieuse fut si forte qu'à travers les siècles et « les espaces la reconstitution rapetissée d'un de « leurs temples nous impose, à nous autres mo- « dernes, le respect d'une ferveur et le regret « d'une foi.

« Le long des lourds parapets, à la pointe recour- « bée des toits, comme au faîte de grands mâts « plantés çà et là parallèles aux arbres, des clo- « chettes tintinnabulent avec des cliquetis de métal, « mélancoliques et mystiques sonneries qui, là-bas, « dans les forêts de l'Inde, dénoncent l'approche « des lieux saints à la dévotion des fidèles, comme « au respect des passants. »

Nous vous suivons, silencieux et recueillis, dans

Le temple souterrain

« où règne une fraîcheur de cave. Malgré soi, on « parle bas comme dans un temple et c'en est un en « effet que cette austère retraite, où les savants « disciples de Cakya Mouni enseignaient à leurs dis- « ciples les préceptes d'amour, de concorde et de « pitié.....

« Foisonnante et monstrueuse est la décoration « qui anime les parois de pierre, et foisonnantes et

« monstrueuses sont les bêtes qui grimacent le long « des piliers.....

« La pensée directrice des artistes anonymes et « géniaux qui dotèrent le monde de ces merveilles « nous est parfois cachée ; nous ne nous rappelons « plus les mythes ancestraux. Nous avons perdu la « mémoire des âges antérieurs, de la jeunesse du « monde ; et c'est pourquoi notre esprit s'arrête, « inquiet et troublé, devant ces choses dont peut- « être autrefois il a connu le sens, mais qui ne lui « font éprouver aujourd'hui qu'un sentiment de « malaise et de tristesse. »

La géographie et l'histoire sont deux sciences inséparables que vous deviez entourer d'une égale affection. La première avait été la compagne de votre exil ; la seconde vint prendre, à votre foyer de France, la place de sa sœur jumelle.

Signalerai-je quelle conscience a présidé à vos recherches sur *Barbe-bleue dans la légende, l'histoire et au théâtre*, quelle foi ardente vous guida dans votre *Excursion à Domremy*, et enfin et surtout avec quel feu vous avez écrit cette étude sur *Jeanne d'Arc et le sentiment national*, étude dont le souffle patriotique console et réconforte tous ceux qui ont à cœur le prestige de notre pays ?

Pourtant, à ces travaux si divers il semble que vous préférez ceux dont Gresset pensait que l'humanité peut en tirer un plus grand avantage.

Ici il conviendrait d'analyser vos ouvrages sur l'Indo-Chine, l'Océanie, le Siam, le Laos... que sais-je ? Mais rien que l'énumération de leurs titres effaroucherait votre modestie. Je ne puis taire cepen-

dant que la plupart d'entre eux ont été couronnés par l'Institut, la Société de Géographie et celle des Gens de Lettres.

Votre prédilection pour ces travaux est bien naturelle; car c'est là surtout que vous vous sentez vivre, vous, le doyen des résidents, le conseiller du commerce extérieur, le lutteur de vieille date, l'apôtre de notre colonisation.

Ah ! sans doute, là-bas, vous étiez encore en terre française, puisque « où est le drapeau, là est la Patrie ». Mais cet aphorisme gouvernemental ou cette fiction légale ne satisfait que notre raison. Un moment arrive que des effluves singuliers, partis du sol natal, si froid et si aride soit-il, viennent, en dépit des frondaisons luxuriantes d'une flore en délire, visiter et émouvoir l'âme de l'absent.

Comme le héros de Virgile, vous vous êtes souvenu de votre chère Argos, et avec Berville, vous avez compris que l'on ne peut

> Bien loin de sa Patrie, exilé volontaire,
> Sans l'atteindre jamais, poursuivre le bonheur,
> Et, partout étranger, promener solitaire
> Le vide de son cœur.

Ne nous quittez donc plus, monsieur; ou, si vous voyagez encore,

> Que ce soit aux rives prochaines.

Au retour, vous trouverez toujours dans l'Académie un port de salut, petite rade, aux eaux profondes, calmes, sûres, à l'abri des agitations et des tempêtes du dehors.

MONSIEUR,

Vous venez de nous présenter un portrait de Jules Verne, si frappant, si étudié, que les retouches même les plus discrètes ne pourraient que le gâter. Mais vous ne sauriez me refuser de lui donner comme pendant un croquis fait de mémoire et en quelques traits de plume.

L'écrivain, l'inventeur, le vulgarisateur ont seuls sollicité vos recherches, auxquelles échappait forcément **Jules Verne dans l'intimité?**

Arrière ces détails ridicules, qui, sous couleur de documentation, n'ont le plus souvent pour résultat que de rapetisser tout, hommes et choses! Ce n'est que pour son valet de chambre qu'il n'est pas de grand homme; heureusement il n'en est point de même pour l'ami.

La photographie de Jules Verne est dans toutes les mains, ressemblante sans doute, mais camaïeu gris et inerte que notre directeur, le Dr Fournier, a très heureusement mis en couleurs. « Verne avait « une belle figure, calme et régulière. Une barbe « longtemps grise encadrait admirablement son « visage. Son front était haut et large, son regard « tantôt pénétrant et animé, tantôt vague et doux, à « cause des yeux qui étaient d'un bleu limpide, « comme une mer sans bornes. Quelque chose de « lointain, d'élevé et de profond se révélait dans sa « physionomie. . . . . »

Dès l'aube, la matinée était consacrée par lui au travail; puis il allait à la Société Industrielle, non

point parcourir mais lire attentivement les journaux et les revues, surtout *Le Cosmos* et *La Nature*.

Après une halte sur un banc du square Saint-Denis dont les ombrages reposaient sa vue depuis longtemps fatiguée, il se rendait au Cercle Universitaire où, vers les cinq heures, quelques habitués ne tardaient pas à le rejoindre.

Sur son passage, de rares coups de chapeau. Il est vrai qu'il n'allait pas au devant; et puis, il était si simple dans sa mise, en veston sombre, coiffé d'un feutre mou, appuyé sur la même petite canne en épine noire qui, après avoir étayé ses trente dernières années, est passée dans mes mains, souvenir bien cher de celui que nous pleurons.

Je sais que des hommes posés, de bons rentiers, sur qui la vue d'un faux-col bien empesé ne laisse pas de faire une profonde impression, traitaient Verne de bourgeois.

Mais que voulaient-ils dire par là ?

Visaient-ils le bourgeois, dont, au pied du monument Goblet, on a montré le rôle politique dans un magistral et très habile discours ?

— Oh, non ! il ne fut jamais que conseiller municipal; et sous le consulat, de qui ? de Frédéric Petit, son ami, dont, sans épouser toutes les opinions, il tenait le caractère indépendant en légitime et très haute estime.

Le 16 janvier dernier, M. le Marquis de Ségur faisait, à l'Académie Française, l'éloge de M. Rousse, son prédécesseur. N'est-il pas permis d'appliquer à Verne ce passage de la réponse de M. Albert Vandal : « Il n'était pas jusqu'à sa vie si simple, si digne,

« dédaigneuse des honneurs, qui ne fût essen-
« tiellement celle de l'homme libre. Bien que la
« monarchie représentative de 1830 eût conservé
« ses préférences, on est en droit de dire qu'il fut un
« républicain de tempérament et de mœurs, sinon
« d'opinion ; sa vie pourrait servir d'exemple aux
« républicains de profession. » (1).

Verne serait-il le bourgeois de Taine, « cet être de
« formation récente, vivotant, rapetissé et tranquille
« et dont toute l'ambition est de passer de l'acajou
« au palissandre » ? — Pas davantage : sa table de travail était dépourvue d'un tapis vert qui en eût caché le bois blanc.

« Oh que si ! il était bourgeois ; songez donc que,
« dans son petit cabinet, il n'y avait même pas une
« chromolithographie. » — C'est vrai ; mais cependant il s'y plaisait, s'y sentant très au large, devant la grosse mappemonde qui y synthétisait l'univers.

« Comment ! ce n'est pas un bourgeois ce voya-
« geur extraordinaire qui recule devant trente-trois
« lieues pour aller voir l'Exposition Universelle. »
— Pas forcément ; car, dans ce capharnaüm international, il n'y avait pas seulement la Galerie des Machines, mais aussi la rue des Nations avec ses bazars, ses nègres noircis au bouchon brûlé, ses danses du ventre, ses almées de Romainville, ses apaches de la Villette qu'il n'aurait pu introduire décemment dans des ouvrages où tout respire la probité, la candeur et le respect de l'enfance.

Aussi, c'est de ce bourgeois que Claretie a pu

(1) *Le Temps*, supplément, n° du 17 Janvier 1908.

dire : « c'est un brave homme », et Hector Malot : « le meilleur de nous tous et franc comme l'or. »

A l'exemple de Socrate, Verne avait peu d'amis; et, comme rien ne lui pesait tant que les civilités de surface et les fadaises de convention, il les voulait simples comme lui, francs comme lui, et quelque peu originaux, dans le bon sens du mot.

Il les écoutait avec complaisance, mais sans exiger d'eux de grands frais d'imagination, car il comparait les bavards à des coffres-forts, qui, bondés de titres sans valeur et de billets protestés, restent toujours ouverts.

C'est dire qu'il parlait peu. Une fois, un curieux vint au cercle dans l'espoir de l'entendre. Verne ne dit pas un mot. Notre quidam fut un peu plus heureux à quelque temps de là. Mais, tout étonné de n'avoir pas rencontré dans la bouche d'un voyageur comme Verne les hâbleries de ses collègues, il s'écria : « C'était bien la peine de me déranger; il parle comme tout le monde ! »

Jamais jugement ne fut plus mal rendu.

Verne, au contraire, excellait dans la conversation qui, au rapport de M^me^ de Staël, « doit être « comme les jeux où l'on jette les cartes, chacun à « son tour ». La sienne était familière, mais sans jamais tomber dans la vulgarité.

Il semble que c'est en pensant à Jules Verne que M. Georges Lecomte, à propos *des Vertus oubliées*, écrivait ces lignes : « La conversation, jeu délicat et « nuancé, est faite de silences, d'attention prêtée aux « partenaires, d'un aimable souci de leurs idées et « de leurs goûts..... Le gavroche révolutionnaire qui

« cabriole en l'âme de tout français a définitivement « anéanti tout protocole, avec autant de brio et d'al- « légresse que le clown du cirque crevant d'une « pirouette le papier des cerceaux. Les excessives « simplifications de l'étiquette nous amènent tout « doucement à vivre les mains dans les poches, avec « le sans-gêne le plus fanfaron et le plus trivial... Et « cependant la vraie politesse, loin d'être un céré- « monial de gestes, d'attitudes et de paroles, est une « éloquence qui vient de l'esprit et du cœur. » (1)

Cette éloquence particulière n'est pas celle des pédants ; et Jules Verne, qui avait reçu en partage l'intuition qui fait le génie, était un modeste, ennemi du faste et de l'ostentation. Un caractère fort doux promet naturellement de la timidité ; il cachait sa vie et ne parlait jamais de lui-même, bien qu'il fût de ces savants dont les noms sont sur toutes les lèvres et qui ont ajouté à leur gloire scientifique le prestige littéraire.

Cette alliance, chez de rares élus, d'aptitudes qui, à première vue, semblent s'exclure, n'avait pas échappé à Voltaire. « C'est que, dit-il, il y a une « imagination étonnante dans les mathématiques. Il « faut commencer par se peindre nettement dans « l'esprit, la figure, la machine qu'on invente, ses « propriétés ou ses effets. Il y avait beaucoup plus « d'imagination dans la tête d'Archimède que dans « celle d'Homère. » (2)

(1) *Les Vertus oubliées* par M. Georges Lecomte. La *Grande Revue*, n° du 10 Avril 1907, p. 111.

(2) Voltaire ; Dict. philos. V° Imagination.

Et maintenant je comprends pourquoi l'un de nos confrères a choisi comme sujet de réception l'*Art et la Science*, et comment, artiste doublé d'un savant, il sait mettre autant de charme que de logique dans une leçon d'esthétique ou dans un cours d'anatomie.

Dans la causerie, cette bonne conversation à deux, où le plus grand mérite est de savoir se taire, — pourvu que ce ne soit pas en même temps — Verne se livrait tout entier.

Il s'y montrait plus puriste que dans la conversation. Réactionnaire déclaré, il n'admettait de néologismes que ceux imposés par les découvertes nouvelles ; même il relevait malicieusement nos idiotismes picards. Quant à notre patois, il ne l'aimait pas, faute de le comprendre sans doute.

Il ne semble pas d'ailleurs que Verne ait été influencé par les ambiances locales. Un seul de ses personnages, dans *Le chemin de France*, est picard, et il ne nous a consacré qu'une nouvelle : *Amiens en l'an 2000*.

En réalité, ni Nantais, ni Parisien, ni Amiénois, c'était un sédentaire cosmopolite, partout et toujours foncièrement Français.

Les questions d'art le laissaient assez froid ; et si les beautés de la ligne ne lui échappaient point, elles n'émouvaient pas bien profondément son esprit essentiellement pratique.

En musique — et il était très musicien — il n'aimait guère les harmonies scientifiques, dissonances voulues, applaudies le plus souvent par un snobisme ignorant. En revanche, il connaissait par cœur tout le vieux répertoire ; et même nous faisions ensemble,

quand nous étions seuls au Cercle Universitaire, un concours de vieilles romances de Louise Puget, d'Henrion, de Clapisson, de Nadaud, heureux de revivre, lui son adolescence et moi ma prime-jeunesse.

Son passage au Théâtre Lyrique l'avait mis en relations courantes avec les compositeurs et artistes de son temps; et c'était plaisir surtout de l'entendre dans des anecdotes vécues où jouaient leur rôle Gounod, Faure, madame Miolan-Carvalho et Nilson.

Verne connaissait trop bien le théâtre pour ne pas se rendre compte des difficultés particulières de composition et de mise au point d'une œuvre qui lui est destinée.

Ecoutons-le: « On ne se doute pas de la différence « existant entre un roman et la pièce qui doit en « être tirée. En voici un exemple :

« Mes romans n'auraient pas été jouables, sans la « collaboration de d'Ennery qui, lui, avait la science « des planches, la connaissance du parterre et était « un metteur en scène d'une surprenante ingéniosité. « Savez-vous bien. me dit-il, qu'il y a dans Michel « Strogoff de quoi faire une pièce superbe, en mettant « à contribution les ressources du décor et de la « machinerie modernes? Tout en respectant la puis- « sante carcasse du roman, nous amputerons quel- « ques longueurs, et supprimerons dans les person- « nages les comparses inutiles. »

— « Est-ce tout au moins? »

— « Non! Dans le roman, le lecteur croit Strogoff « rendu aveugle par les Tartares, et ce n'est qu'aux « dernières pages qu'il est tiré de son erreur. A la

« représentation, au contraire, il faut que le public « sache, dès le début, que les larmes versées par « votre héros, au souvenir de sa mère, lui ont rendu « la vue, et que seul il le sache. Vous comprenez « avec quelle anxiété il attendra le dénouement, qui « deviendra alors un vrai coup de théâtre. Rien « qu'avec cela, je réponds de tout. »

— « J'obéis ; vous savez le reste. »

Vous avez été bien inspiré, Monsieur, en accolant le nom de Verne à ceux de Georges Sand et de Dumas père. Bien qu'il connût à fond tous les auteurs français, classiques et modernes. Verne, en tant que romancier, avait une préférence très marquée pour Sand dont il enviait la plume enchanteresse et pour Dumas dont l'imagination le déconcertait.

« Les *Trois Mousquetaires*, disait-il, sont un pur « chef-d'œuvre, qui peut-être ne sera jamais éclipsé. « Aucun roman n'a une charpente plus solide, des « caractères mieux traités, une marche plus rapide « vers le dénouement, à travers une inextricable « intrigue.

— « Et les vôtres donc, qui ont des lecteurs dans « monde entier », répliquai-je.

— « Ah ! mon ami, je les donnerais tous pour *Les* « *Trois Mousquetaires*, que je relis deux fois par an. « Mais, dans Dumas, l'écrivain passe encore après « l'homme, si extravagant d'esprit et de bonté. « Quand on me parle de lui, malgré moi, je deviens « bavard.

« Un jour, une femme se présenta chez lui tout « en pleurs : « Monsieur Dumas, un de mes voisins « vient de mourir, bien, bien pauvre. Sa veuve n'a

« même pas de quoi payer son cercueil. Vous êtes « si bon, si généreux. . .

— « Je ne suis pas très en fonds; enfin, voilà « vingt francs... Mais, à propos, Madame, qu'était-il « donc ce brave homme ? »

— « Huissier. »

— « Oh! mais alors; prenez encore ce louis....; « vous en ferez enterrer deux. »

L'évocation de Dumas père ne manquait jamais son effet; elle mettait Jules Verne en voix. C'est ainsi que, une autre fois, il raconta cette histoire dont il fut un des heureux témoins.

« Dumas fils venait de louer à Paris un hôtel « charmant, mais dont les appartements avaient « mangé tout le terrain au préjudice du jardin où le « soleil n'avait que de rares entrées de faveur.

« J'avais été invité à la pendaison de la crémail- « lère, avec les célébrités les plus en vue du *tout* « *Paris* d'alors. La conversation fut un vrai feu d'ar- « tifice. J'y allais de ma petite fusée; mais Dumas « père, comme toujours, lançait les plus étincelants « bouquets. Et voilà que, tout à coup, au dessert, « son front se plisse; il se tait, se lève brusquement « et va ouvrir la fenêtre. »

— « Et quoi ! lui dis-je, Dumas, seriez-vous in- « disposé ? »

— « Non..., non, Verne; je donne un peu d'air à « son jardin. »

J'ai essayé de vous montrer Jules Verne dans l'intimité, jusqu'au jour où la santé avait été la complice inlassable de sa gloire littéraire.

Cependant les années s'ajoutaient aux années ; sa

« maudite cataracte », lui rendait le travail plus pénible et semblait absorber sa pensée, Une dernière anecdote, remontant à quatre ans environ, reflète bien les sentiments et les préoccupations qui le hantaient déjà.

Il faisait bien froid et humide ce jour là, Verne était au Cercle, assis auprès du poële, sa canne entre les jambes, et suivant une partie de cartes d'un œil plus distrait que de coutume.

A brûle-pourpoint, il nous demanda : Mais de qui donc est ce vers latin :

Eadem sunt omnia semper.

— « De Lucrèce », lui répondit l'un de nous, universitaire de marque.

— « Et quel en est exactement le sens ? »

— « Dans ce passage, la Nature invite l'homme à « ne pas trop redouter la mort. N'a-t-il pas tout vu ? « car *toutes les choses sont toujours les mêmes*, dans « un continuel renouvellement. »

— « C'est vrai ; la vie n'est qu'une comédie qui « ne varie guère. Oui ; et c'est, quand on arrive au « dernier acte comme moi, que la *Mort* consolatrice « dit au *mourant* :

Pour toi, l'astre du jour prend des soins superflus ;
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.

Une impériale de rois, annoncée à grand fracas, vint à point donner à la conversation une dérivation salutaire.

Dans sa dernière année, Verne vit, sans se plaindre, les progrès du mal qui devait l'emporter. Il

n'aimait point que je lui en parlasse, non plus que de son âge, bien moins par coquetterie que pour ne pas assombrir nos causeries familières, à la pensée d'une pénible séparation.

Dès lors, et si Verne lui-même impose silence à notre chagrin, il semble que c'est encore nous conformer à ses secrets désirs que de terminer par un conte ce trop long discours.

Dans un entr'acte du *Tour du Monde*, un spectateur émerveillé s'était écrié : « Mais c'est la Biche au Bois en locomotive ! »

Le mot, parvenu aux oreilles des Fées, provoqua un tumulte effroyable déchaîné par Carabosse La Reine intervint ; et la mégère se plaignit amèrement de la concurrence que leur avait faite Jules Verne en réveillant l'orgueil des chétifs mortels, dont l'énergie n'avait plus rien à attendre désormais de leur intervention (1).

La Reine, après avoir agité sa sonnette d'or aux cabochons de rubis, finit par obtenir de son auditoire un silence relatif, et dit en substance : « Que vous « êtes injustes, mes sœurs, de voir dans Jules « Verne un ennemi, lui qui, au contraire, nous a « servies en fidèle et puissant allié !

« Par lui, notre jeune clientèle s'est enrichie de « recrues de l'âge mûr. Comme il savait que les « hommes ne sont que de grands enfants, il a per-

(1) Cf. *Jules Verne et les Fées ;* Nozière ; *Journal d'Amiens*, n° du 14 octobre 1906.

« fectionné les hochets, en modernisant les mythes « et les fictions démodés ; voilà tout.

« Les mythes ? Ulysse, c'est Philéas Fogg. Némo « n'est-il pas attiré au fond des eaux, encore et « toujours, par le chant des Syrènes ? Dans Robin » à la conquête de l'air, vous retrouvez Icare. Le « capitaine Hattéras, s'élançant follement sur les « monts neigeux, c'est le Titan escaladant le ciel.

« Nos fictions ? Verne a fait plus que de les res- « pecter ; il les a embellies. La citrouille, le char « improvisé de Cendrillon, fait triste figure au prix « du Nautilus et le loup ravisseur du Petit Chaperon « Rouge ne vaut pas le Condor enlevant le fils « d'Hattéras.

« Il y a plus : Ayrton n'est-il pas le génie du mal « et Paganel une divinité tutelaire ?

« Enfin, pouvez-vous oublier les pièces du Châ- « telet, admirables féeries ? »

Cependant Carabosse s'était tue. De ses compagnes les unes acquiescaient par de gracieux mouvements de tête au discours de la Reine ; d'aucunes même pleuraient.

Lors, la Reine reprit : « Comme je ne suis point « méchante, pour toute pénitence, nous ferons « ensemble un pèlerinage en Picardie, ce pays qu'on « dit froid, brumeux et qui cependant a donné le « jour à des conteurs au cœur si chaud, à l'imagi- « nation si ardente.

« Nous irons à Rollot, orner le buste de Galland « de ce laurier

Qui par nos soins ne meurt jamais,

« A Amiens, je vous montrerai, au Musée..., si elle « y est encore .., une relique vénérée, la cage de « Vert-Vert.

« Puis dans les *Petits Jardins*, à la nuit close, dans « le silence de la nature coupé seulement par le « frémissement de la feuillée, vous inclinerez vos « fronts repentants devant celui qui fut notre filleul « bien-aimé.

« Ah ! sans doute, Verne nous doit son imagi- « nation et sa rare puissance de travail. Mais nous « demeurons néanmoins ses débitrices, puisqu'il a « su continuer nos prodiges, étendre notre domaine « et affermir à jamais notre trône chancelant. »

Oct. THOREL.

LA FEMME
LE LIVRE

Quels termes évocateurs, magiques et combien propres à faire naître dans l'esprit averti de l'érudit ou du critique tout un monde de faits et de rapprochements, d'idées et de déductions !

C'est que la femme : celle d'aujourd'hui et celle de tous les âges, qui s'est montrée le plus souvent inférieure à l'homme quant aux spéculations géniales de l'esprit, s'est manifestée, au contraire, comme supérieure à lui, quand on a envisagé surtout en elle la fée créatrice qui a donné l'essor à tant de conceptions intellectuelles de haut charme. Partant, la femme que nous aurons en vue, devra, à quelque situation qu'elle appartienne, être une femme de facultés sinon éminentes, tout au moins relevées : Ce sera celle qui compose ou collectionne, prescrit ou inspire des œuvres de pensée rendues tangibles par l'écriture ou l'impression.

Quant au livre, envisagé en lui-même, il devra par définition spéciale être embrassé ici dans son acception la plus compréhensive. Ce sera aussi bien

le manuscrit précieux, l'ambitieux poëme, l'in-folio savant, que l'humble libelle au sens antique du mot, à cette condition seule que la personnalité féminine y occupe une place prépondérante ou pour le moins nécessaire. Ce sera, au demeurant, toute œuvre cérébrale conçue *jussu* ou *intuitu feminæ*.

A la vérité, ce n'est pas au début même de nos origines nationales que l'influence directe de la femme sur les productions de l'entendement pourra s'affirmer, puisque ces dernières auront perdu jusqu'à l'existence même sous les coups des invasions successives. Des Mérovingiens aux Capétiens, à peine enregistrera-t-on trois œuvres portant une caractéristique féminine : des poésies épicuriennes dues à la collaboration de Fortunat et de Sainte Radegonde, le tableau de la vie conjugale de Prosper Tyro, les enseignements mémorables des écoles palatines qui s'épanouiront sous l'influence de Gisla, sœur de Charlemagne. Et ce sera là tout ; ce sera la seule oasis de la pensée au cours de cette randonnée de cinq fois cent ans à travers le plus grand désert connu de l'esprit humain.

C'est seulement à la fin du x^e^ siècle que sera écrite une poésie capitale pour l'histoire de la langue, ingénue comme son sujet même : la Cantilène de Sainte Eulalie ; puis, mais plus tard et sur l'ordre exprès de la femme de Guillaume le Conquérant, la relation de la bataille d'Hastings due à Gui de Ponthieu. Ensuite, c'est Héloïse qui rédigera cette incomparable suite de lettres d'amour dont Monsieur et Madame Guizot, personnages de gaîté cependant fort austère, ont donné une édition qui dut leur

servir de livre de chevet. Or. de Monsieur Guizot à Philippe-Auguste, il n'y a qu'un gué, puisque Monsieur Guizot fut la personnalité la plus réactionnaire de son temps et Philippe-Auguste la plus émancipée du sien, à telles enseignes qu'il s'appliqua à congédier, grand ancêtre du divorce par consentement d'un seul, celles de ses épouses qui avaient cessé de lui complaire, pour les remplacer par d'autres. C'est même à l'une d'elles, la répudiée Ingeburge de Danemark, qui le commanda en un jour de réconciliation passagère, que nous devons un incomparable psautier, non point seulement parce qu'il est très richement « enlumyné d'or et ystorié d'anciens imaiges » surmontant des légendes écrites en pur français, particularité rare pour l'époque, mais parce qu'il contribue à rendre impérissable, en lui donnant date certaine, une victoire éclatante due aux milices roturières, « à la piétaille » d'Amiens, et des Communes du Nord, lutte suprême des géants ancestraux, défenseurs du sol national contre des géants envahisseurs, fait d'armes glorieux qui en préservant la France de l'invasion et du démembrement sauva pour longtemps notre honneur et peut seul être comparé à Valmy : Bouvines.

Vers la même époque commencent de se dessiner dans les textes les prototypes familiaux : ceux de la mère, de la fille, de la bru, de la sœur, de l'épouse, ainsi que les peintures de caractères ; et d'abord apparaîtra la coquette : « Comme li Cokès (le petit coq), elle torne au vent ». Quant aux femmes de vertu surtout affectée et farouche, il est proclamé, en parlant de

l'une d'elles, qu'il « n'y en a pas de plus *prude* jusqu'à la mer salée ». C'est déjà de la satire. Celle-ci va s'affiner avec Hue de la Ferté qui en aiguisera une fort sarcastique contre « l'amé et féal » et plus encore aimé que féal de Blanche de Castille : Thibault de Champagne. Qu'il soit pardonné à cette Régente de France, en souvenir de la part prépondérante assumée par elle dans la codification des précieux textes juridiques conservés jusqu'à nos jours sous le nom de « Livre à la Reine Blanche ».

Mais voici venir Robert de Blois avec son « chastiement » des dames. Quel entend-il donc leur réserver ? Se propose-t-il vraiment de les châtier ? Qu'on se rassure. Après leur avoir prescrit, entre autres choses, d'être pieuses, il leur recommande de se tenir les ongles strictement courts pour les avoir propres, de ne pas rire à table, de ne jamais s'emparer des plus gros morceaux présentés sur les plats car « c'est risquer de s'étrangler », de ne pas omettre de s'essuyer la bouche, enfin de ne pas profaner les nappes avec leur nez. Ce qui donne un piquant relief à ce Traité, notre premier manuel de civilité féminine, c'est qu'il s'adresse à qui ? Aux grandes Dames, et à elles seules, qui composaient la haute Société et la Cour au temps de Saint Louis. Si nous poursuivons notre route, nous allons voir poindre des œuvres de pure imagination et parmi elles un roman sombre où est victimée, jusqu'à la mort, la femme de Thiébaut, sire de Saint-Valery.

Alors, paraissent les fabliaux, les lais de Marie de France et aussi les chansons de Geste retraçant

les actions de ceux ou de celles qu'auréolait déjà la légende, car la légende et l'auréole marchent généralement de front. A ce moment, les beaux récits et les joyeux devis des troubadours et des trouvères transportent les châtelaines, et deux d'entr'elles, les dames de Castelloze et d'Anduze n'hésitent pas à grossir, dans leur course vagabonde, la troupe des fils de la gaie science. Enfin, le premier opéra comique et la première opérette écrits en français vont prendre naissance Dès lors, les œuvres de pensée commencent de se propager largement. Les gens d'esprit se groupent et de leurs réunions naissent ces sociétés savantes, ces « Puys » qui devront bien souvent leur développement à l'influence des éléments féminins. Les Cours d'amour se multiplient sur des points nombreux de notre territoire. Véritables instituts passionnels, elles rendent des arrêts sans appel en matière de galant Point d'Honneur.

Gentes Cours d'amour et si gracieusement composées, et vous aussi, vétustes « Puys », vous avez vécu ! Seules, les académies provinciales ont su perpétuer vos traditions : l'impartialité dans les vues et l'indépendance dans leur recrutement.

Messieurs de l'Académie, appartenir à votre compagnie est, aujourd'hui encore, plus qu'un honneur, c'est une consécration Aussi, sur l'heure même de mon élection, fort ému de votre choix, ai-je été sur le point de vous écrire comme autrefois l'obscur Balesdens, à l'Académie française, pour vous prier de me préférer M. Corneille..... mais m'étant retourné et n'ayant plus trouvé ce génie, je me suis ressaisi

sans effort, la vanité est venue, par surcroît, à mon aide, l'a emporté sur ma réserve et j'ai accueilli votre préférence avec gratitude, puisqu'elle me permet aujourd'hui, tout en saluant les disparus et les oubliés, de me dire trop orgueilleusement le successeur de ces hommes qui s'appelaient Gresset, Duméril, Jules Verne, René Goblet, pour ne citer que ceux qui ont le plus grandement honoré votre compagnie et ne pas affecter la modestie de ceux qui l'honorent chaque jour.

Mais il ne conviendrait pas que les académies même les plus qualifiées nous détournassent de notre préoccupation qui est la recherche des influences féminines sur le statut intellectuel de notre France aux diverses époques. Continuons notre route en saluant un demi-français, demi-picard : Philippe de Beaumanoir, non point parce qu'il est le plus austère de nos vieux jurisconsultes, mais parce que, ô surprise, il est l'auteur de deux romans, dont l'un la « Manekine » ou la femme sans mains, nous dirions de nos jours le mannequin pour user d'un langage familier aux entours de la rue de la Paix, est un roman d'une originalité savoureuse.

Après cette œuvre, une autre encore va nous valoir quelque surprise, c'est « *la vieille ou les dernières amours d'Ovide* ». Longtemps attribuée à ce poète et sous ce même vocable elle émane en réalité, cela semble définitivement établi, de Richard de Fournival. L'auteur y étudie d'assez près les femmes et y apprécie leurs mérites. Il passe toutefois sous silence faute, sans doute, de les avoir rencontrés, ceux de la marâtre et de nombre de belles-mères, mais les

vieux conteurs français précurseurs des « Montmartrois » et des « Revuistes » de fin d'année, transformeront, eux, sans ménagement, ces belles parentes en personnages typiques et en cibles mobiles. Ils les accableront de leurs traits lancinants et leur verve impitoyable s'attaquera, sans distinction, à toutes les catégories de belles-mères dénombrées depuis dans les codes internationaux de la planète.

Et maintenant, place à la chronique française, mère de l'histoire et du journalisme. Vécue au jour le jour comme un journal de bord, elle naît à la vie avec Joinville qui n'en eut cependant en rien la pensée première. C'est, qu'on le sache bien, à la demande de l'épouse de Philippe le Bel, qu'il aborda cet exposé original des faits que sa naïveté et sa sincérité ont conservé jeune comme à la première heure.

La fin du XIII^e^ siècle et le commencement du XIV^e^ s'entrecroisent; là vont se presser, pêle-mêle, les créateurs des genres les plus divers. Un « clopinel », un boiteux, Jean de Meung, rénove le « Roman de la Rose ». Loin de faire des femmes des peintures aveuglées et mignardes comme son devancier, il se livre contre elles à de véhémentes satires et, frappant d'estoc, il mêle à ces attaques tout ce qui porte la robe : les magistrats, le clergé et les moines. Un de ses contemporains, vrai peintre de mœurs, continue l'étude des caractères et crée la « maritorne » dont Cervantès nous donnera plus tard la joyeuse réplique dans Don Quichotte. Un italien, enfin, l'omniscient Pétrarque, s'immortalise lui-même en réussissant à rendre immortelle la belle française Laure de Noves.

Alors, aussi, est rédigé à l'instigation de la reine

Jeanne d'Evreux le livre original de nos cordons bleus : le « viandier » du queux Taillevant, son chef de cuisine. C'est dans ce précurseur de tous les traités d'économie domestique qu'il est question de certaine sauce verjutée qui faisait pincer les lèvres et grincer des dents les plus jolies femmes ; on l'appelait « pince bec » ou « espimbèche » : La sauce a disparu, la pimbêche nous est restée, comme aussi le « *Miroir du Mariage* » d'Eustache Deschamps, le chantre de Duguesclin. Cet écrit renferme la plus violente des critiques dirigées contre l'édifice matrimonial, et l'on doit, en vérité, se féliciter pour sa stabilité même qu'il n'ait été imprimé que vers 1830 où il ne fut lu que de quelques savants, sans cela l'union légale aurait depuis longtemps disparu de nos lois, de nos mœurs et surtout, chose plus grave, de nos goûts.

Et à présent, s'avance Jean d'Arras, composant sa « *Mélusine* », notre premier conte de fées Puis, Froissart va nous procurer le même étonnement que plus haut le rigide Beaumanoir. Lui, ce grand chroniqueur, il ne répugne pas à descendre au rôle de pourvoyeur de la Reine d'Angleterre pour ses beaux « dicts et traités amoureux ». Or, nous voici à la veille du xv[e] siècle. Là, une femme va se révéler qui en éclairera l'aube, c'est Christine de Pisan. Veuve toute jeune d'un gentilhomme, Etienne de Castel, elle écrit surtout pour échapper à la précarité. « Seulète suy », dit-elle en rimes plaintives, et seulète elle reste, écrivant sans cesse des œuvres tellement nombreuses qu'on a renoncé à les publier.

Comme Christine, Alain Chartier consacre au sexe

captivant des pages enflammées. Ce sont purs chefs-d'œuvre. Elles sont plus encore puisqu'en dépit de sa grande hideur, elles appelèrent sur ses lèvres certain baiser royal égaré. Il émanait de cette pauvre et littéraire dauphine Marguerite d'Ecosse à qui l'on doit bien un souvenir ému. A notre époque, sous l'empire de mobiles divers, certains se fiancent à 20 ans et ils se croient précoces ; comme ils sont en retard ! Marguerite, elle, fut fiancée à 3 ans et à qui ? A l'astucieux et éminent prince qui fut plus tard Louis XI et qui en avait 5. Mariée à 12 ans, elle mourut à 20 au cri de : Fi de la vie ! Ce cri pour moins éclatant que celui de l'aigle impérial expirant à Waterloo, dans le carré de la défaite suprême, n'est peut être ni plus ni moins historique, mais comme il peint bien le déchirement de l'âme de la malheureuse princesse, que traversa, seul, ainsi qu'un éclair de bonheur, la repoussante quoique enchanteresse figure du pauvre Alain Chartier.

Et ici recueillons-nous et saluons bas : la plus haute personnalité féminine de tous les temps va s'imposer à nous. Extatique sublime, hyperesthésiée énigmatique et troublante, unique héroïne, elle a inspiré dans tous les pays, dans tous les temps, dans les sens les plus divers et les plus passionnés, la poésie, la prose, le drame, l'art sous tous ses formes, l'érudition : mathématique sévère de l'histoire, et jusqu'au conte et à l'imagerie populaire.

Ayant de sa vie, à peine, effleuré la terre, elle n'a participé à aucune de ces œuvres. Celles-ci sont nées spontanées, innombrables et depuis des années elle avait disparu. Shakespeare, Schiller, Ingres, Gounod,

Rude, Siméon Luce, l'école des Chartes, conservatoire de la vérité nationale, Michelet, Quicherat, Henri Martin, cent autres, illustrations d'hier, l'ont chantée, réhabilitée ou ont mis ses actions en pure lumière ; ses pires ennemis, insoucieux des documents immanents de l'Histoire, assurent qu'ils l'ont toujours glorifiée et cinq siècles, après son supplice infâme, Jeanne d'Arc tente encore la plume d'un Anatole France, illustration d'aujourd'hui, comme elle tentera le ciseau, le style ou le burin de tous les « talentueux » de demain car les siècles pourront vieillir qu'elle demeurera à jamais « jeune de gloire et d'immortalité ».

Poursuivons plus avant, mais non sans avoir formulé ce principe d'une rigueur presque absolue, à savoir : que le manuscrit qui, aux époques reculées, ne recélait guère de richesses intérieures, présente au XV^e^ siècle, et cela en progrès continu depuis le XIII^e^, de nombreux spécimens d'art et de beauté. Chose digne de remarque, cette tradition ne commence de s'affaiblir qu'après la découverte de l'imprimerie qui, en propageant la pensée par des moyens rapides, sacrifiera à cette rapidité même l'étude raisonnée de l'ornementation. Oui, l'incunable tuera un art patient et noble et c'en sera fini de ces étincelants ouvrages, de décor si riche, de composition si éclatante qui déconcertent l'artiste à l'égal de l'érudit.

Des miniatures ou des enluminures, véritables tableaux affectant tous les galbes : carrés, circulaires, trilobés ou quadrilobés et chacun sur fond d'or, des groupements d'un coloris remarquable, des initiales gigantesques richement rubri-

quées, des blasons, des figures simples ou fantastiques, enchevêtrées ou grotesques, des croquis de personnages, des anges, des démons ou des monstres, des scènes burlesques, des fêtes sacrées ou de fous ou de chevalerie, des tournois, des joûtes, des pas d'armes, des châteaux-forts, de grands frontispices de présentation où sont figurées celles à qui le livre est offert parcequ'elles l'ont commandé et payé, et qui constituent autant de portraits précieux, des médaillons occupant toute la hauteur d'une page in-4° ou in f°, des bordures généralement de trois couleurs et des tons les plus vifs, des tableaux en grisaille ou en camaïeu, des encadrements et des rinceaux de feuillage, de fleurs et de fruits où figurent entremêlés dans une harmonie extrême des animaux de toute sorte jusqu'à des papillons, des ailes d'oiseaux et des ailes de moulin, compositions d'autant plus originales qu'elles sont, le plus souvent, de pure imagination ou forgées sur des données rudimentaires, tout cela sur papier, sur parchemin ou sur vélin blanc ou coloré et dans des reliures d'une richesse extrême : de velours, de « veluyau », de soie ou incrustées d'ivoire, de métaux et de minéraux, toutes ces merveilles forment un ensemble unique et captivant qui ne se dément pas et se présente à la façon d'un éblouissement succédant à un enchantement. C'est la décomposition du prisme, c'est la vision d'une palette où le goût, la grâce et l'art se seraient donné rendez-vous pour présider à une distribution idéale des couleurs et de l'or semés à pleines mains.

Ces trésors inouïs et si longtemps méconnus,

étaient bien faits pour allumer la convoitise des plus riches parmi nos contemporains et tels d'entr'eux que l'on pourrait nommer ont dépensé, pour former une collection embryonnaire de ces chefs-d'œuvre, une somme dont l'imagination s'effraie, puisque cet argent eût suffi à assurer le pain de nombreux foyers pendant des existences entières. Il est impossible de citer ici toutes ces femmes : Reines, sœurs, filles ou épouses de rois, de connétables, de hauts personnages ou, ce qui est supérieur, simples femmes de goût et valant par elles-mêmes qui commandèrent ces livres immortels. Impossible aussi de faire connaître ces derniers car en énumérer quelques-uns serait proscrire les meilleurs. Il suffira de parler d'un seul d'entre eux, pris comme type en raison des causes singulièrement féminines qui lui donnèrent naissance.

Remarquable entre tous par l'extrême richesse de ses compositions parachevées et de son revêtement pictural dû au travail de Jacquemart de Hesdin et autres « ouvriers » car ainsi appelait-on ces uniques artistes, il est à lui seul une fête pour l'esprit et cependant, en dépit de sa profusion artistique, charmeuse irrésistible des yeux, quelque chose réussit à captiver l'attention et la retient à côté : les armes et la devise, répétées à chaque page, de Jean de Berry, fils du roi de France Jean dit le Bon, qui commanda le manuscrit et lui a légué son nom puisqu'on l'appelle encore communément : grandes Heures de Jean de Berry.

Ces armes et cette devise sont formées d'un ours et d'un cygne accolés au monogramme U E. Or, que

peuvent signifier ces emblématiques énigmes : ce rapprochement d'un quadrupède velu et d'un oiseau aquatique, non loin de ces deux lettres U E. ? Les savants mis un instant en défaut dans leur sagacité n'ont pas cependant tardé à se ressaisir et ils ont découvert quoi ? un simple jeu de mots, mais combien suggestif dans le blason de Jean de Berry. C'est un vieux texte, le livre du « *Cuer* ou du *Coeur espris* » du roi René qui les a mis sur la voie. Le blason de Jean de Berry y est ainsi décrit : « D'azur à trois fleurs de lys d'or, adestré d'un cygne blanc navré en la poitrine et de l'autre cousté, d'un hours brun bien fait et peint bien proprement ». Suit une notice en vers qui éclaire ce texte :

Jehan duc de Berry, suis, ce, de vérité saige,
Qui, en tenant prison et pour mon père, ostaige
Le Roi Jehan qui estoit ès mains des anglais pris,
Je fus si ardemment d'estre amoureux espris
D'une dame englaische, servante au Dieu d'amour
Que vaincu me senty par ses gracieux tours,
Pour elle pris un mot et mis sous mon escu
Le cygne blanc navré. Autre mot puis n'y fu.

Armes parlantes, délicieuse devise, ours. cygne, vous n'êtes donc pas des animaux placés là au hasard, vous n'êtes autre chose que le mot Ourscygne ou Oursine qui est devenu le nom français actuel Oursine ou Ursule, comme vous-mêmes, initiales U E, n'avez d'autre objet que d'indiquer la première et la dernière lettre de ce prénom.

Aussi, grand merci et de grand cœur, à vous demoiselle Ursine ou Ursule qui avez provoqué la naissance d'une œuvre aussi adorable que vous-même, servante au Dieu d'amour, deviez l'être, à en juger

par les élans passionnés du fils de France à votre endroit. Sans vous, charmante « Englaische » qui pratiquiez déjà l'entente cordiale et qui avez su rendre douce la captivité du roitelet sur le sort duquel ont coulé tant de larmes de douairières, notre pays ne posséderait pas dans sa grande bibliothèque un fleuron sans prix, trésor inestimable gardé jalousement car il demeure, à près de 600 ans de distance, notre revanche de la défaite de Poitiers, le retour d'un lambeau appréciable de la rançon payée par le peuple de France pour ces deux princes irraisonnables et ruineux que furent le roi Jean et son fils Jean de Berry.

Notre marche à travers les siècles, interrompue par quelques considérations sommaires sur les manuscrits, nous amène au seuil du XVI[e] qui assistera à la mort de Clémence Isaure, si tant est qu'elle ait vécu pour fonder les jeux floraux. Ce siècle qui s'éteindra au milieu des crimes et des luttes fratricides sera, cependant, à son aurore, celui d'une rénovation universelle. Au surplus, siècle de débauche et de honteux dévergondage, il verra sortir de ses excès même des travaux prestigieux sigillés au sceau d'une originalité singulière que quelques femmes de tête, sinon de cœur, lui auront imprimée. Trois d'entre elles, reines de race ou d'emprunt et fort peu sympathiques, à des degrés divers, traverseront cette époque et l'illumineront : La première, fille d'un traître complice de ce Connétable de Bourbon qui fut tué en combattant la France, est douée de qualités morales fort menues. Vous l'avez nommée, c'est Diane de Poitiers. A 45 ans, elle est la favorite du Roi qui en a 25. Tyrannique, elle lui impose des dépenses

sans bornes, dépenses qui, par une incidence singulière, profiteront un jour à la France, même à celle d'aujourd'hui. Elle partage avec Anne de Bretagne cette supériorité de collectionner le livre pour le livre et cela avec un goût sûr et une connaissance parfaite de sa valeur artistique et intrinsèque. Deux italiennes, nourries d'astrologie et de superstition, Catherine et Marie de Médicis, complètent la trilogie souveraine et féminine du XVI^e^ siècle. L'une et l'autre, elles enrichiront la langue française d'un nombre considérable de mots empruntés à leur langue d'origine tels : ganache, grotesque, muscadin, perruque. Catherine inventera, en outre, un dialecte singulier : le langage de Chanaan, formé de termes de l'écriture ridiculement travestis qui lui servira de jeu du soir avec ses dames d'atour.

Or, le XVI^e^ siècle est un temps fertile en originalités et l'on va voir surgir deux œuvres singulières émanées de personnages plutôt ecclésiastiques : « *les blasons anatomiques du corps* » et le « *fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* ». Parallèlement à ces livres osés, vont se dessiner des poésies d'éclatante fraîcheur : celles de Louise Labbé, la belle cordière lyonnaise, puis les « *marguerites de la Marguerite des princesses* » de Marguerite d'Angoulême, sœur de François premier, qui nous léguera aussi l'impudent *Heptaméron*. Devancières de Madame Récamier, Mesdames Desroches mère et fille ouvriront un salon fréquenté par les plus grands esprits, non à Paris, mais à Poitiers, où se passera l'incident de la puce qui les a immortalisées, au cours des Grands Jours royaux. Non loin de ces personnes ex-

quises, les poètes de la Pléiade, précédés de Marot et suivis de Montaigne, vont consacrer aux femmes leurs plus réfléchies comme leurs plus piquantes pensées. Rabelais, notre grand ironiste, ira plus loin; il créera la monstrueuse Gargamelle et Regnier, tout en écrivant ses odes « spurciloques », nous initiera aux façons de la Sainte-Nitouche, pendant que les érudits imprimeurs, Henri et Robert Estienne, verront chez eux leurs femmes, leurs filles et jusqu'à la dernière des servantes lire et parler couramment le latin.

Ambroise Paré, enfin, examinera le cas des viragos alors connus sous le nom de « viragines » Ce sont, dit-il, « des femmes hommasses, barbues, hautaines et qui ont la voix grosse ». Cette définition naturaliste, parce que médicale, appelle une plus reposante figure. Elle nous apparaîtra sous les traits de Mademoiselle de Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne, qui nous léguera la meilleure édition de ses *essais* et, survivant de cinquante ans à son propre siècle, mourra dans le XVII^e^.

Cette époque est trop connue pour pouvoir être abordée autrement que par quelques traits qui la caractérisent. On sait, de reste, que nul auteur n'y dédaigna les femmes et que chacun en a parlé suivant son génie propre, les uns, les raillant sans merci, les autres, les exaltant jusqu'à l'hyperbole. Racine et Corneille ont magnifié, en un verbe marmoréen, les plus nobles et les pires. La Bruyère leur a dit leurs vérités sans fard Boileau, un misogyne, les a traitées avec une rigueur qui frise l'injustice ; son mépris pour elles ne s'explique que trop. C'est un chantre sorti de la maison du Jard. La Fontaine,

lui, a parlé du sexe plutôt avec légèreté. Il le connaît à fond, en vieux pratiquant, aussi est-il plein de pardons pour ses faiblesses menues ou gaillardes; et comment ne le serait-il pas, en sa qualité de pensionné perpétuel de Madame de Lafayette, de Mesdemoiselles de Mancini, de Madame de la Sablière ou de Madame d'Hervart ?

Reste Molière. Analyste profond du cœur féminin, il dissèque ce viscère au point de le laisser à nu et sanglant; puis, les appellations classiques lui semblant insuffisantes pour caractériser les femmes : les naïves comme les rouées ou les volages, les « précieuses » comme les « dariolettes » qu'il a tenues sous son scapel, il forge de toutes pièces des types nouveaux qui demeureront impérissables. A peine est-il besoin de rappeler celui de Philaminte dont je me garderais bien, dussé-je être écartelé, d'indiquer l'origine du nom. Il s'étudie, d'ailleurs, à créer ou à rajeunir ces épithètes péjoratives qui sont demeurées l'une des caractéristiques de son répertoire, telles : mijaurée, pécore, petite masque, pimpesouée, carogne, sucrée; d'autres encore dont il est prudent de ne parler que par prétérition.

Mais, à côté des littérateurs splendides, notre éternel honneur, se glissent sournoisement les protagonistes d'un genre que l'on devrait appeler « gynécéen. » Il embrasse la plupart des madrigaux, des bergeries, des bouquets à Chloris, autant d'élucubrations mièvres, et est, à peu d'exceptions près, le propre d'auteurs besoigneux ou de jeunes fats désireux de complaire aux belles inhumaines, personnes ainsi appelées, parcequ'elles finissent généralement par se laisser humaniser.

Habituées depuis Ronsard à être chantées dans des sonnets, elles n'ignorent pas que ces poésies ne comportent que quatorze vers, et aucune ne s'écriera, comme certaines de leurs descendantes attendries et lyriques, s'adressant à l'auteur : « Quel merveilleux sonnet ! Mais comme il était court ! De grâce, pour mon prochain raout, apportez m'en un de 150 lignes, mais n'allez pas au-delà ; plus ce serait trop » Au demeurant que sont ces belles inhumaines ? Des femmes du plus haut rang, qui offrent cette particularité originale, c'est qu'après avoir, de leur vivant, encouragé toute une lignée de productions fades, décolorées, ridicules et jusqu'à l'épithalame, elles provoqueront pour la plupart une fois mortes, aussi bien que leurs maris bernés, une littérature posthume qui a nom : l'oraison funèbre. Comme tout panégyrique, celle-ci ne sera bien souvent qu'un mensonge officieux et surtout officiel, mais développé toujours en un style éclatant par des maîtres sublimes de l'art oratoire.

Est-ce là tout le XVII^e^ siècle féminin ? Non. Madame de Lafayette écrit : *La Princesse de Clèves*, notre premier roman psychologique et à l'exemple de Madame de Motteville rédige ses mémoires ; puis, il y a, quelque part, une société, celle du Château de Saint Fargeau, qui rédige des historiettes gracieuses sous le titre de *Divertissement de la Princesse Aurélie*. Segrais en est le rédacteur et Aurélie n'est autre que la grande Demoiselle. Enfin, la duchesse d'Aiguillon, tendre nièce, publie les œuvres de son oncle non moins tendre, le cardinal de Richelieu, et Mademoiselle de Scudéry confectionne des ouvrages

que signe trop souvent son présomptueux frère.

A l'image de ce qui s'était produit sous les Médicis, Anne d'Autriche contribue à maintenir dans notre langue nombre de mots que le séjour prolongé des soldats y avait introduits : caserne, alcôve, corridor, laquais. Cette régente fait en outre jouer sur les scènes françaises le premier opéra français Racine qui avait préludé, en sacrifiant aux Muses et aux Nymphes, des odes enflammées, passe ouvertement à leur application Il supplante auprès de sa femme, tragédienne célèbre, un acteur connu, comme il le sera lui-même plus tard à son tour. Cette actrice, majestueuse image invoquée par lui lors de ses créations scéniques, en demeurera l'interprète inégalée et illustre : personne ne l'ignore, c'est la Champmeslé. Fénelon publie son *Education des Filles*, Fénelon, la plus haute figure morale du règne avec Vauban, car seuls, dans un siècle de courtisanerie, ils bravent tout pour la défense de la justice et de la vérité. Enfin paraissent les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par une dame pénitente, en religion Sœur Marie-Louise de la Miséricorde, pour le monde, Mademoiselle de la Vallière.

Nous avons précédemment fait allusion à la sollicitude féminine dont était entouré La Fontaine. Cette sollicitude, les femmes éclairées du XVII[e] siècle l'étendront d'une façon générale. Elle deviendra de règle. Sans Christine de Suède, Descartes n'aurait jamais pu mener à bien ses théories rénovatrices de la philosophie. Sans Madame de Maintenon, *Athalie* et *Esther* n'auraient jamais vu le jour, car elle les ordonna pour les demoiselles de noblesse pauvre de

sa maison de Saint-Cyr. Sans elle non plus, nombre d'auteurs n'auraient pu subsister par leurs ressources propres, c'est que devenue reine de France, l'altière parvenue, destituée de vergogne, sut ne pas oublier qu'étant jeune fille, et n'ayant pour toute fortune que son grand nom de d'Aubigné, elle avait traversé des années de détresse sans fin jusqu'au jour où, mariée honorairement au cul de jatte Scarron, elle avait presque uniquement vécu des subsides reçus par celui-ci.

Seul, peut-être, sans la dédaigner, Molière ne fit pas spécialement appel à la générosité féminine. C'est un concours tout différent qu'il sollicita des femmes et qu'il obtint surtout de deux d'entr'elles. De la première, il réclama un avis éclairé et sans détour sur le style; l'intrigue, les situations de ses pièces; de l'autre, il tenta de savoir par avance l'impression de ses gros effets de scène sur la masse du public. Quelles étaient ces femmes? L'une la spirituelle Ninon de Lenclos, la seconde la grosse Laforest, sa vieille servante à lui Molière. Quand Ninon restait rêveuse et que son assentiment tardait, Molière hésitait à publier ses chefs-d'œuvre, mais quand Laforest ne s'agitait pas convulsivement, secouée par un rire incoërcible, dans le fauteuil où il la plaçait pour ne la point perdre de vue, il n'hésitait jamais, il corrigeait et raturait jusqu'au moment où Laforest enfin satisfaite devenait hilare dans une joie débordante; la grosse Laforest remportait sur les décisions du grand homme des victoires autrement accusées que l'incomparable enchanteresse, et puisque voici l'unique Ninon en voie de comparution

devant un nouveau tribunal d'opinion, souffrez qu'on lui adresse encore quelques publics et posthumes hommages. Ce ne seront d'ailleurs pas les derniers qu'elle recevra, car l'école des amoureux à distance, de ceux qu'on n'a jamais trompés et qui se refusent à l'être n'est pas près de s'éteindre. Ouverte par M. Cousin n'a-t-elle pas rebondi avec M. Deschanel ?

A la vérité, Ninon n'était pas, comme on a tenté de l'accréditer, une vulgaire courtisane. Tout au plus et tour à tour, les chevaliers les plus galants et les plus galants chevaliers, les Condé, les la Châtre, les Larochefoucauld formèrent-ils sa Cour, en commun, après la lui avoir faite en particulier. On disait assez fréquemment d'elle : c'est un « honnête homme », mais on se bornait là ; poussant plus avant, Madame de Sévigné affirme, néanmoins, sans sourire, que les mères ne pouvaient trouver pour leurs fils de meilleure école de maintien. La postérité ne pourra s'associer au jugement de notre sublime épistolière. A Ninon point d'amnistie, avec elle toute gracieuse, il ne saurait être question que de grâce. Sévigné, vous allez trop loin.

La réhabilitation de Ninon en appelle une autre : celle d'une personnalité honnie qui a traversé le Moyen-âge et la Renaissance, poursuivie par le mépris et la haine publics : c'est la sorcière. Trop souvent confondue avec la criminelle ou l'empoisonneuse, il a fallu quelques hommes de cœur comme Michelet pour dénoncer l'injustice des accusations portées contre la grande majorité d'entre elles. Femmes de science ou de réflexion, vivant dans le mystère, environnées d'in-folios, d'êtres et d'instru-

ments qui les rendaient suspectes à la masse, battues en brèche par les faux savants, persécutées simplement pour s'être vu attribuer le vocable par lequel on les désignait et qu'on prodiguait à dessein à celles que l'on voulait perdre, ces parias auraient sans doute continué à faire prospérer les greffes arachnéens des parlements, si Louis XIV, heureusement conseillé, n'était intervenu souverainement pour les défendre. Dès lors, fut supprimé le supplice du feu qui continuait de leur être réservé comme il l'avait été à la sorcière Jeanne d'Arc condamnée comme telle. Du même coup, disparurent ces documents curieux, si recherchés de nos jours, qui embrassent toutes les phases des procédures usitées en matière de sortilèges et de maléfices, de magie et de torture. Ce sera l'honneur du XVII^e^ siècle d'avoir supprimé cette littérature de grimoire : poudreuse, odieuse et barbare, que d'aucuns, mais en vain, ont souhaité de voir revivre dans la suite.

De la sorcière, passons à la poupée. Quelle poupée ? Celle de la Cour de Sceaux, de cette Cour qui formera la transition naturelle entre le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle. Là, règne la duchesse du Maine, et c'est sa famille même qui la surnomme la poupée du sang à cause de l'exiguité de sa taille et aussi parce que fille d'un Bourbon-Condé. Blessée au vif, elle réplique en ajoutant une abeille dans ses armes et en lui accolant cette devise : « Elle est petite mais fait de terribles blessures », puis sans se déconcerter elle écrit sa fameuse : « *Crête de coq d'Inde* ». Sa femme de chambre bien placée pour étudier ses mœurs et celles de son entourage en profitera pour

publier ses mémoires. Ce sont ceux si estimés de Madame de Staal.

Plus tard, Montesquieu, se décèlera l'historien juridique des femmes à travers les siècles, et Madame de Maintenon obtiendra un succès rétrospectif avec ses « conversations puritaines » dont le but est d'éclairer les jeunes personnes sur la conduite à tenir dans le monde. Mais ces enseignements semblent un peu vieillots à une société plutôt légère que transporte d'allégresse le « traité des vapeurs du sexe » ou « l'art d'élever les serins », sport alors fort à la mode ; n'est-ce pas l'époque où Marivaux va créer son ampoulé et insupportable marivaudage, et où Dorat et de Querlon, Piron, puis Parny se dépenseront en rimes élégantes, légères, érotiques même, qui, mises en valeur par des gravures délicieuses, feront pâmer d'aise les vaporeuses éthérées ? Au surplus, il convient de ne plaisanter ces vaporeuses, malades inclusivement par imagination ou par « pose », que dans les limites même où elles doivent l'être, car les unes, ensuite même d'un goût délicat, les autres, en voulant seulement se singulariser, vont assurer au livre une splendeur sans précédent en ouvrant l'ère des grandes bibliothèques.

C'est qu'il n'est pas de personnage au XVIII^e^ siècle qui ne possède une collection de livres hors de pair. Une femme en renom, même illettrée, qui eût failli à cette règle de suprême élégance, se serait vue bannie de toute société raffinée. La faveur qui environne, à l'heure actuelle, les automobiles, « les plus lourds que l'air », les dirigeables et les aéroplanes, objets autrement difficiles à collectionner, il est

vrai, peut seule donner une idée, encore qu'effacée, de la passion qui animait nos aïeules. La vogue du livre devint telle qu'elle dégénéra en une mode effrénée. A côté d'elle pâlissent celle des vertugadins et des cerceaux, des criardes et des manteaux volants, des paniers et des falbalas. Les brodeuses, les lingères, les fourreuses, les couturières et les modistes reculent, désemparées, devant les libraires triomphants. Dans cette lutte courtoise mais égoïste de tous les jours à qui aurait les plus beaux spécimens « livresques » à exposer aux yeux, chaque belle s'assure le concours de relieurs attitrés, véritables artistes qui signent, pour ainsi dire, leurs merveilles comme un auteur signe son œuvre, et chacune aussi expose avec ostentation tel ouvrage sorti de l'atelier d'un maître, comme elles s'exposent en personne aujourd'hui revêtues d'une toilette signée par le bon faiseur, avec cette différence qu'à cette époque, une collection de livres affectait un carac tère durable, que la mode n'en changeait pas hebdomadairement comme la mode féminine et qu'il revenait, tout compte fait, meilleur marché de les faire habiller en maroquin rutilant par de prestigieux spécialistes que de se faire habiller soi-même par ceux de nos jours : Paquin, Doucet, Redfern, Béchof-David, ou dix autres.

Les cabinets de livres de quelques-unes de ces adorables femmes étaient le rendez-vous de l'art sous ses formes les plus rares. Les meubles en vernis Martin et les meubles de Boulle, comme aussi les tapisseries de haute et de basse lisse y avaient leur place assignée. Au milieu de tableaux et de dessins

de caractè e fort libre, parmi les portraits de la dame de céans, dus au pinceau de Vestier, de Drouais ou au pastel de la Tour et ceux de ses ancêtres réels ou fort souvent putatifs, chefs-d'œuvre de Mignard ou de Rigaud, dans un merveilleux fouillis de bronzes, d'objets faits au tour, de nacre ou d'ivoire, de bijoux et de pierreries, de porcelaines du Japon et de Saxe, le tout répété dans un cadre sans fin et comme par un écho grâce à un jeu discret de glaces de Venise, savamment disposées entre des colonnes de marbre, de jaspe ou de porphyre, apparaissait toute d'ébène, de violette, de rose ou de bois d'aigle, dans un superbe isolement : la bibliothèque souveraine et maîtresse.

Elle était un régal sans fin pour les yeux. Les volumes richement ornés s'y pressaient par milliers, inégaux de format, d'éclat, de nuances et de couleurs et cela remplissait d'une rétrospective rêverie et d'un charme indéfinissable quiconque voulait s'y abandonner sans réserve. Qu'on déplaçât ces volumes, et aussitôt étincelaient sur leurs plats de dentelles, dessinées au petit fer, les armes si fines qui les parent, livrée dorée sans doute, mais qui loin d'être servile, donne à l'œuvre son entité propre, une individualité qui la défend contre toute confusion.

A dire vrai, on aurait peut-être eu quelque peine à surprendre, sous ces robes de luxe, des traités de science, de philosophie ou d'érudition. Non! des titres en vedette vous décelaient de loin les goûts à la fois licencieux et piétistes de leur exquise propriétaire ; c'étaient des œuvres libertines ou gri-

voises, ou bien des petits opuscules pétris surtout et de mousse et d'esprit, pêle-mêle, étonnés de s'y voir, avec des livres de haute ferveur, des offices de la Semaine Sainte et des préparations à la bonne mort.

Parmi les ravissantes ravisseuses de livres qui, par centaines, les collectionnent, on ne peut à regret qu'en citer quelques-unes : c'est d'abord la « Poisson », plus connue sous le nom de Marquise de Pompadour ; la Vaubernier, sous celui de Comtesse du Barry, puis la Le Duc, danseuse de l'Opéra, la divine Comtesse de Verrue « dame de volupté » et enfin la reine Marie-Antoinette, elle-même, dont les livres de boudoir demeureront à jamais célèbres par les procès retentissants qu'ils ont suscités. Il convient d'ajouter à ces collectionneuses émérites Anne de Bavière, bru du grand Condé, qui sut conserver intacte la bibliothèque d'Henri II et de Diane de Poitiers, puis Mademoiselle de Nantes qui, chose rare, annote et commente les ouvrages par elle réunis et toujours faciles à reconnaître à ses armes : une barre, signe de bâtardise, Mademoiselle de Nantes étant fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan. Toutes, en outre, elles recherchent les chefs-d'œuvre de la calligraphie qui font alors fureur, comme ils ont continué de faire fortune avec la « Guirlande de Julie », de Montausier. Non contentes de collectionner les beaux livres, quelques femmes instituent chez elles des imprimeries particulières destinées à donner une facture de choix à des œuvres tirées à petit nombre. M^me^ Bochart de Saron compose de ses mains le discours sur la

vie de Monsieur Daguesseau, chancelier de France, son père.

Aussi bien, c'est dans cette seconde moitié du XVIII[e] siècle que vont s'ouvrir les salons philosophiques féminins : Autour de Madame d'Epinay, de Mademoiselle de Lespinasse, de Madame Helvétius, de Madame Geoffrin, de Madame Du Deffand, de tant d'autres, toutes providences aimables des gens de lettres, quoique fort jalouses les unes des autres et fréquemment brouillées entre elles, gravitent et se coudoient les écrivains précurseurs de la Révolution : Voltaire, Condillac, Diderot, d'Alembert, Jean-Jacques Rousseau et une foule de penseurs aujourd'hui disparus des mémoires.

Là, germe l'idée première de ces ouvrages d'émancipation politique : de l'Encyclopédie en particulier, qui, de proche en proche, renverseront irrémissiblement la monarchie absolue et le trône lui-même. Avec de telles préoccupations les lettres féminines pures devaient finir par être négligées. Elles le furent. Tout au plus certains hommes d'esprit continueront-ils de se réunir dans le café de Charlotte Bourette qui y écrira sa *Coquette punie* et y gagnera le surnom de Muse limonadière.

Presque seul, Marmontel, tout épris qu'il est des idées avancées du jour, réussira encore à publier des contes réputés moraux. Il écrira fort galamment et si on peut lui adresser un. . . . Mais je me garde de continuer, car je le soupçonne d'être là ; oui il y est, je l'aperçois réviviscent, réincarné, car Marmontel, c'est votre très distingué secrétaire perpétuel ; ils n'ont point de secrets l'un pour l'autre, ils

sont deux et ne font qu'un *ne varietur*, comme l'étude définitive qu'a donnée le second du premier.

Nous voici parvenus au terme du règne de Louis XVI On y est transporté par l'éloquence de Mirabeau, comme nous-mêmes le sommes et, en outre, par la lecture de sa correspondance avec Sophie de Monnier. Madame Roland, alors Mademoiselle Phlipon, entretient un commerce épistolaire brillant et élevé avec Mesdemoiselles Cannet En même temps, ô contraste ! continuent de paraître, dans leurs riches étuis in-16 ou in-24, ces si charmants almanachs tout menus, tout parfumés, tout remplis de gravures aguichantes. Successeurs de ceux du règne de Louis XV, ils sont aussi chers aux marquis de Priola de leur temps qu'ils le seront à ceux de tous les temps à qui ils serviront toujours, auprès des jolies femmes, d'appât, d'enseigne et de pavillon couvrant la marchandise. Parmi ces délicieux calendriers, il en est un qui sera particulièrement goûté : c'est l'Almanach des honnêtes femmes, ainsi appelé sans doute, parce que les femmes honnêtes rougiront d'être surprises le lisant Par contre, et plus tard, elles apprendront, ouvertement, par cœur l'ode à Charlotte Corday, d'André Chénier, et son ode non moins fameuse à la jeune Tarentine, qui n'est autre en l'espèce qu'Aimée de Coigny, son inspiratrice. On pourrait bien encore découvrir quelques petits écrits féminisés ou même innommables, comme la réimpression de « l'histoire secrète du Prince C. et de la Princesse F. », attribuée à M^lle^ de Lubert. Il vaut

mieux les laisser dans l'oubli où les ont rejetés les grands événements révolutionnaires.

C'est qu'elle est arrivée la catastrophe fatale. Déjà circulent, sinistres avant-coureurs, des livrets révélateurs et instructifs qui portent ces titres sensationnels : catalogue des livres du citoyen *** autrement dit la duchesse d'Escars, catalogue des livres de la fille Elisabeth, condamnée; catalogue des livres provenant de la femme Capet de Versailles, émigrée. La guillotine va niveler d'adorables épaules et mettre dans le même panier des têtes qui auraient juré de ne s'y jamais voir. Marie Antoinette, Madame Élisabeth, la Du Barry, Madame Roland, tant d'autres encore, filles de luxe ou grandes dames disparaissent tour à tour.

C'en est fini des hautes figures féminines du XVIII^e^ siècle. Seules, quelques personnalités de second plan vont lui survivre en se survivant à elles-mêmes : Madame de Genlis, entre autres et son contemporain, Monsieur Legouvé qui rédigera sur le mérite des femmes un ouvrage qui à la lecture perd plutôt du sien, encore qu'il renferme quelques jolis passages; Madame Récamier fermera les portes du dernier salon où l'on cause... d'elle surtout ou de Châteaubriand qui y règne en maître et dont elle est l'Egérie. On publiera sous le nom de la modiste Rose Bertin, Virot de son époque, des mémoires sur Marie-Antoinette qui seront désavoués par la suite. Madame Sophie Gay, mère de Delphine, comme elle, écrira des œuvres qu'on aime plutôt à citer qu'à lire. Madame Desbordes-Valmore et Madame Dufrénoy, poètes élégiaques, feront pleurer leur génération.

D'autres encore auront une renommée passagère, mais à quoi bon exhumer toutes ces réputations disparues, puisqu'aucune d'elles n'eut assez d'éclat pour contribuer à l'illustration d'un grand siècle, celui que tous ici nous avons vécu en partie, car le XIXe siècle fut grand, oui grand, quand on considère les personnalités masculines, et assez effacé si on envisage leurs contemporaines.

A Victor Hugo, à Lamartine, à Musset, à Balzac, à Michelet, aux deux Dumas, à Flaubert, à Renan, à Taine, à Zola, quels champions les femmes peuvent-elles opposer? Aucun. Tout au plus, peuvent-elles revendiquer avec fierté deux noms : celui de Madame de Staël, celui de Georges Sand. Ce qu'elles ont, par exemple, et hautement le droit de proclamer à leur louange et à leur honneur, c'est que ce furent des femmes qui inspirèrent quelques-uns des cerveaux de la pléiade de génie que nous avons nommée. A la vérité, les hommes furent trop grands ; ce furent des géants et les femmes trop médiocres. Toutes celles mêmes qui tentèrent de prendre part à la bataille romantique, en sortirent le plus souvent maltraitées et meurtries. Adorables femmes des siècles passés, que n'êtes-vous là? Approchez, belles d'antan, comme dirait à n'en pas douter M. Deschanel : Vous étiez quelques émules et vous n'avez pas laissé de disciples. Quelles femmes, depuis vous, ont songé, même un instant, à nous conserver ces trésors d'art, de lettres et de goût que les milliardaires des trusts d'outre-mer : rois de l'acier, du « bacon », du rail et du pétrole se sont arrachés à prix de carat Quelles d'entre elles ont songé, à un moment quelconque, à s'instituer, comme

autrefois, les Mécènes d'auteurs point seulement faméliques de gloire, les révélatrices des talents qui sommeillent ou qui s'ignorent ? Descendantes de grande race, porteuses de grand nom, où êtes-vous ? Assurément la Révolution égalitaire vous a porté un coup funeste et vous a fait payer, en une seconde, le legs embarrassé de vos ancêtres ou de vos céladons ? Mais vous, les remplaçantes, car il n'y a pas seulement que celles nées de Brieux, vous femmes enrichies d'hier par vos maris, hommes d'affaires à longue portée, banquiers, boursiers, coulissiers, allez-vous au moins, car vous seriez sans excuses, allez-vous inspirer à nouveau les sublimes éclosions de l'esprit ? Point davantage.

Dans la réalité, voici ce qui se passe. Les femmes de la plus haute société, comme la simple bourgeoise, prisent encore les romans de tout genre. C'est la seule littérature qui ait trouvé grâce à leurs beaux yeux, avec quelques revues, quelques « magazines » et certaines publications illustrées, à couvertures « modern style ». La petite commerçante, l'ouvrière, utilisent, elles, leurs loisirs à se pénétrer de la substance médullaire des feuilletons Les premières font encore prospérer les éditions, les « mille » du livre à la mode et qu'on lit par « snobisme » ; les autres assurent le succès de certains journaux spéciaux, de ceux qui, pour complaire, font ressusciter, à volonté, le jeune premier, la jeune première ou le grand criminel, quand il s'appelle Rocambole, ou publient des nouvelles où la physiologie tient autant de place que la psychologie.

Si l'on excepte un certain nombre de femmes vouées

à l'enseignement qui lisent des œuvres vraiment sérieuses, et quelques femmes ou jeunes filles de tournure d'esprit exceptionnelle, seuls, les hommes lisent encore, point par goût peut-être, mais parce qu'obligés par leurs études ou leurs travaux.

Consultez, d'autre part, les éditeurs d'élite, honneur de la « bibliopolie française », ils vous feront connaître que les bibliothèques publiques et les bibliothèques populaires dont l'ample diffusion était plus qu'indispensable, que les grandes encyclopédies où l'on trouve tout, même des erreurs, que les sports, eux aussi fort nécessaires, mais certains, excessifs ou mal entendus et certains dégradants comme cette vie pseudo-sportive qui, commencée chaque jour sur un champ de course, prend fin, chaque lendemain, autour d'une table de cercle, que tout cela, en un mot, a porté un coup droit à l'expansion du livre vraiment digne de ce nom. Qu'à ces premières assertions on ajoute cette autre, que chacun est pressé de vivre, parce que la vie est courte, et veut atteindre à la jouissance rapide par l'application d'un arrivisme généralement odieux et l'on aura vite expliqué le délaissement des conceptions les plus relevées des êtres rendus tangibles par le livre.

Où goûte-t-on davantage les productions de l'esprit français? En France quelquefois, mais surtout à l'étranger. Au surplus, avec la seconde moitié du XIX^e^ siècle et coïncidant, chose singulière, avec la décadence du livre splendide, est née une question inattendue, mieux même, un parti nouveau : le féminisme ; non point un féminisme chatoyant ou vaporeux comme au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, mais

un féminisme intégral, tactique, guêtré de guerre, et de démarche masculine, quoique inauguré par des femmes. Arrivera-t-il à faire aboutir toutes ses revendications ? Très certainement non, car il faudrait qu'il remontât un courant, jusqu'ici réputé invincible. Celles qui sont réellement vraies et fondées ? Très certainement oui, car celles-là seront environnées du concours empressé des hommes. Et si le féminisme réfléchi réussit dans ces entreprises, à quoi devra-t-il son succès ? Point, assurément, aux éditions soignées et luxueuses, mais à la brochure et au journal, vrais livres d'un sou, instruments merveilleux de propagande, de vulgarisation et de combat, mais qui, il faut le reconnaître, ont contribué, eux aussi, à terrasser l'autre : le livre de longue haleine.

Oui, si, dans les temps antérieurs, la femme a participé foncièrement au développement du livre de belle allure et de belle ordonnance, celui-ci, comme aurait dit Voltaire, le lui a bien rendu. Pour cela, il s'est fait pygmée, et sous un petit format facile à lire et facile à manier, il s'est après sa métamorphose, faufilé partout, sans trahir jamais son ancienne initiatrice ; en vérité, jamais elle n'a eu de plus sûr auxiliaire dans le vertige de conquête qui a animé, et anime encore quelques-unes d'entr'elles et contre qui ? Contre l'Homme, car le but latent mais véritablement poursuivi, c'est bien la déchéance de celui-ci : sa chute. A vrai dire, ce ne sera pas la chute d'un ange, mais l'homme ne se laissera pas si facilement désarmer, ni abattre.

Dans ce duel à mort où il ne possède que la

force et où il combat la grâce et l'artifice, il se rend compte à merveille qu'il n'a pire adversaire que lui-même. Si la victoire lui semble chancelante, il cherchera des auxiliaires, mais il aura beau chercher, et chercher encore, ne trouvant personne pour lui servir de second, il se retournera vers la femme et c'est chez elle qu'il rencontrera avec le salut, le triomphe, et pourquoi ? Parce que les femmes ont heureusement des défiances justifiées et invincibles contre elles-mêmes, parce que chacune d'elles sait à merveille qu'elle a des avantages marqués de « joliesse », de « primesaut » et « d'attirance » pour user des gracieux néologismes, non académisés, auxquels elle a donné naissance et que dès lors son rôle étant d'être charmante et charmeuse, adorable et adorée, il ne lui convient pas de par la nature, alors qu'on voudrait l'y contraindre. de s'abîmer dans les arcanes de l'épididymite, des Pandectes ou de l'antichrèse, parce que femmes et toujours femmes, elles ne consentiront jamais à recourir aux offices scientiques ou autres des personnes de leur sexe, que dans les cas mineurs.

Non ! la femme, à moins d'être une « surfemme », ne peut prétendre être tout à la fois, ni même isolément un bénédictin, un muséum ou un bureau des longitudes. S'appeler Sophie Germain, Klumpke, Pellechet ou Curie, est plutôt chose rare. Qu'elle se contente, et cela l'élèvera au-dessus de bien des hommes, d'être, à quelque classe qu'elle appartienne et cela suivant la vieille expression française, un délicat « bureau d'esprit », qu'elle apprenne, sache et beaucoup, lise et prenne des clartés de

tout ce qui est noble, acquière des grades de science pure et de pures lettres, mais que tout cela, elle l'accomplisse sans rien sacrifier de ses obligations ou de ses devoirs, car celle-là, en la résumant toute, sera la vraie femme.

M. Emile Faguet, de l'Académie française, dans une étude aussi spirituelle qu'humoristique que j'accommode quelque peu, car je rappelle mes souvenirs, se demande, après avoir relevé les grandes audaces féminines, quelles professions on devrait dès maintenant ajouter à celles exclusivement occupées par des femmes, et de prime abord, il en découvre deux, celles de pharmaciennes et de coiffeuses. On ne peut que souscrire unanimement à ces propositions. Pharmaciennes, oui certes, car on sera désormais assuré de n'être empoisonné, si l'on doit l'être, que par suite de toutes gentilles préparations. Coiffeuses, assurément, car tous ceux qui ont eu l'occasion rare de recourir déjà à leurs bons offices, avouent que c'est la seule fois qu'ils ont trouvé le temps court quand on les « rasait ». Il convient de remarquer qu'à ces professions doivent s'ajouter, faisant un juste retour vers la femme, toutes celles qu'on lui a ravies : celles, par exemple, qui procédent des tissus, des étoffes, des soieries et des rubans où l'on voit d'inlassables jeunes hommes vanter, d'une année à l'autre, sans éprouver la moindre défaillance, les mérites insoupçonnés du jaconas et de la tarlatane, de l'étamine, des combinaisons, des cache-corsets et qui trouvent cette excuse péremptoire à leur victorieux maintien, c'est que ce sont les femmes elles-mêmes qui l'ont impérieusement réclamé.

Quant aux attaques dirigées contre les hautes fonctions publiques par des féministes, politiciennes éminentes, M. Faguet, continuant sa très originale enquête, constate que si les représentantes du beau sexe veulent prendre d'assaut le Sénat et la Chambre, c'est non pour les détruire, mais pour y siéger. Ce contre quoi certaines femmes d'esprit ont d'ailleurs protesté en disant : Vous vous moquez, nous asseoir au Sénat, jamais ! ce serait nous contraindre à avouer 40 ans alors que, sous aucun régime, nous n'en avons jamais eu plus de 35. « Siéger à la Chambre, point davantage, car ce serait nous exposer aux sarcasmes de la presse parlementaire qui nous consacrerait quotidiennement un compte rendu de « l'assemblée des femmes de chambre ». Alors, voulez-vous donc, Mesdames, être chirurgiens? Oui certes, répondra le chœur des charmantes féministes, oui nous le voulons. A nous les cent mille francs par an ; à quoi le chœur des femmes antiféministes de M. Faguet répliquera : chirurgiennes, nous, oh non de grâce ! on nous prendrait pour des ouvreuses.

Mais tout cela n'est que gracieux badinage ; la vérité est que les femmes peuvent et doivent, et cela sans exception, accéder à toutes les situations qui répondent à leurs aptitudes, à leurs facultés et à leur tempérament. Que si elles veulent aller au-delà et tout occuper et tout envahir et ne plus départir aux hommes que les durs et pénibles labeurs, ceux-ci n'auront qu'un seul et simple moyen de défense à employer, point très noble à vrai dire, mais combien décisif et irrésistible : s'abandonner à la grève générale ; se faire simplement nourrir, vêtir et sur-

tout indemniser de leurs plaisirs menus ou non, comme cela se pratiquait déjà à Sybaris où les hommes fléchissaient sous la sueur quand les femmes portaient leurs fardeaux. Ce sera le triomphe assuré de la politique du bon temps, dépensé, réglé à sa guise et rétribué par la « princesse », la dictatrice *Fœmina*. Hommes, appelons-en, sans vergogne, la réalisation de tous nos vœux ; mais ce moment heureux, nous ne le verrons pas, car les femmes, elles aussi, sont personnes de réflexion ; plutôt que de suivre leur extrême pointe d'avant-garde, escadron charmant de frondeuses, rédactrices de livrets et de gazettes, qui les mènerait trop loin, elles préfèreront, faisant un prompt retour sur elles-mêmes, demeurer de leur sexe en se vouant, sans réserve, à ce socialisme fécond qui a pour but l'application aux déshérités, parmi lesquels elles comptent nombre de leurs sœurs, de ces mesures de relèvement, d'assistance, de prévoyance et de solidarité, œuvres supérieures de responsabilité morale que réclament impérieusement l'humanité et la conscience.

Après avoir fréquenté, de plus en plus nombreuses, les maisons de Thémis et d'Esculape, et s'être fait, en en sortant, une concurrence exacerbée par la précarité même de leur situation, elles délaisseront presque toutes ces abondants traités, aussi bien ceux où l'on expose les mystères de la tératologie que ceux où l'on exalte les vertus de l'usucapion. De tous ces livres, elles n'en conserveront qu'un seul : le Code, oui, le Code qu'elles effeuilleront de leurs doigts délicats, comme des feuilles effeuillées par des roses, mais, au lieu de le brandir, elles

s'inspireront de son esprit, de sa philosophie, de ses motifs, de son histoire et comparant ses phases successives aux vieux textes cristallisés des Coutumes, elles se pénètreront des conquêtes accomplies par et pour la femme, au cours d'un seul siècle, conquêtes réfléchies qui ne s'arrêteront qu'avec le progrès en marche, c'est-à-dire jamais.

Désormais, en pleine possession de leur conscience juridique, elles pourront entendre l'exposé de tous les systèmes et de toutes les thèses. Elles se rendront, alors, si elles le désirent, chez le plus exquis des féministes contemporains, académicien éminent, mon homonyme. Elles lui confieront leur mignonne main, qu'il mettra avec empressement dans la sienne, et la guidant, il lui fera sans effort, découvrir l'article : l'article 212, sans doute, qui lui tient spécialement au cœur, celui où il veut voir insérer, à jamais, un amour inconnu jusqu'ici : l'amour obligatoire : obligatoire comme l'enseignement, obligatoire comme l'impôt, obligatoire comme le service militaire. Ah ! ce sera assurément une belle journée que celle de cette promulgation, car l'amour législatif aura cette conséquence inattendue, c'est qu'aveugle comme l'amour ordinaire, de par le bandeau qu'il portera sur les yeux, il dissimulera aux regards de toutes les femmes, seules empressées à se plier sous son joug, les actes réputés tyranniques de celui qui fut son indéfectible compagnon comme son indéfectible ennemi de tous les temps et qui s'appelle l'Homme.

Disparu, alors, l'éternel despote, fini le féminisme aigu ; sur leurs ruines communes, apparaîtra, contre-

partie nécessaire, une reine qui aura tout conquis par ses charmes physiques, moraux et intellectuels décrétés, à n'en pas douter, eux aussi, obligatoires. Sous son sceptre, les hommes se courberont d'eux-mêmes, fascinés, subjugués et vaincus.

Cette reine, ces reines, ce seront les arrière-nièces des arrière-descendantes de nos belles contemporaines.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. HERVIEU

PAR

M. TATTEGRAIN

MONSIEUR,

L'accueil flatteur qu'une assemblée très informée et de goûts fort littéraires vient de faire à votre discours est pour nous réjouir l'un et l'autre.

En ce qui vous concerne, il est de nature à calmer les inquiétudes de cette modestie qui vous faisait, dès l'abord, songer à Corneille... et à Balesdens.

Pour moi, ces applaudissements sont une joie, car ils montrent jusqu'à quel point l'Académie, au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue, a été heureusement inspirée en évoquant le savant qui vient de nous donner une preuve si remarquable de son érudition, le philosophe qui ne craint pas de dérider l'austérité de l'histoire par les fines remarques de l'observateur.

Il n'en pouvait aller différemment car votre vie fut une vie d'étude.

A peine affranchi du collège, votre penchant vous

dirige vers l'école des Chartes et vous n'en sortez, avec le diplôme d'archiviste paléographe, qu'après avoir, au cours des trois années d'études réglementaires, été nommé trois fois lauréat de cette institution célèbre.

Désigné pour l'école française de Rome, vous n'avez pas accepté.

Ces premiers succès devaient décider de votre vocation; les lauriers allaient fleurir pour vous tout le long de la route Nous vous retrouvons, après la licence, avec le titre de lauréat de la Faculté de droit de Paris. et l'Institut lui-même n'attendit pas longtemps l'occasion de vous proclamer par deux fois son lauréat, d'abord de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, ensuite de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Entré dans la vie politique, vous avez eu l'heur et l'honneur d'y débuter en qualité de secrétaire de Gambetta, puis, après avoir heureusement mené à bien plusieurs missions scientifiques et historiques dont vous étiez chargé par l'Etat, vous voici successivement Sous-Préfet, Maire, Conseiller général, enfin Député.

Votre séjour au Palais Bourbon dura sept années; il y fut fort remarqué et votre passage à la tribune française a laissé des traces.

Membre du Bureau de la Chambre en qualité de Secrétaire élu, votre activité vous fit également nommer à plusieurs reprises Membre de la Commission du Budget.

Sans parler de votre enquête sur les services de l'administration pénitentiaire, votre rapport sur l'Im-

primerie nationale eut un plein succès, car il fut la base de sa reconstitution définitive; et le résultat de cette dernière est d'autant plus à retenir et à célébrer qu'elle procure à l'Etat une économie d'environ 1.200.000 francs. Un remaniement d'administration qui, loin de se terminer en débet, se solde par un boni de cette importance, est trop rare pour que nous ne le saluions point au passage.

Dans l'ordre législatif, vous avez proposé une loi tendant à l'établissement de l'instruction intégrale par voie de concours; si elle ne fut pas alors adoptée, elle nous revient de loin en loin — mais considérablement élargie — par la bouche de vos successeurs.

Vous êtes surtout l'initiateur de la réforme de l'article 1094 du code civil, qui a modifié du tout au tout, en faveur des ascendants, par rapport à leurs descendants, l'accession à l'hérédité.

Si ces derniers ont le droit de vous maudire, leurs auteurs doivent vous bénir : la bénédiction des vieux porte bonheur.

Malgré cela vous abandonniez, de votre plein gré, la carrière politique en 1893.

Vous aviez puisé à l'école des Chartes le goût des fortes études; chose plus rare, l'homme mûr sut la conserver au travers d'une vie très remplie.

Vos travaux vous désignaient pour dresser l'inventaire des archives historiques métropolitaines et des archives hospitalières de Bordeaux; vous fîtes aussi l'inventaire et le rapport sur celles d'Abbeville. C'est de la sorte que, dès 1874, vous mettiez le pied sur le sol picard.

Vous deviez, d'ailleurs, avant d'y prendre racine, conquérir d'autres droits à la petite naturalisation.

Vers le même temps, Monsieur Porphyre Labitte, chargé par le Conseil général de la Somme, dont il était membre, de faire des recherches historiques, s'adjoignit votre « précieux concours », ainsi qu'il le déclare lui-même dès le premier paragraphe de son rapport. L'on s'aperçoit, en effet, à la lecture de ce très intéressant travail, que la science de l'archiviste paléographe a passé par là. Celui-ci a dépouillé bien des parchemins (de 1184 jusqu'à 1874 qui, sans lui, n'auraient sans doute pas vu le jour et n'auraient pas été présentés dans un ordre aussi chronologique et savant. Il me reste à parler, Monsieur, de votre œuvre capitale : ce n'est certes point la plus volumineuse, mais c'est celui de vos enfants qui, je le crois, vous tient le plus au cœur — probablement, parce qu'il vous a coûté le plus de peines.

Sous le titre : *Recherches sur les premiers Etats généraux et les assemblées représentatives, pendant la première moitié du* XIV^e^ *siècle* (Thorin, 1879), vous avez écrit un livre connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire.

Le résultat de vos patientes recherches vous fit découvrir dix Etats généraux dont il n'avait jamais été question avant vous.

Il est vrai que, par un juste esprit d'équilibre, vous en avez détruit dix autres que vos prédécesseurs reconnaissaient et qu'on enseignait sans scrupule avant vos rectifications. Votre livre est inscrit dans le catalogue des ouvrages de l'enseignement

secondaire et demeure imposé pour l'examen d'agrégation d'histoire.

Votre dernier ouvrage intitulé : *Les Ministres, leur rôle et leurs attributions* (Laroze, 1893), est écrit dans un style clair, net et concis, dont votre discours d'aujourd'hui ne peut donner une idée, pour la raison que, dans celui-ci, vous avez tenu à honneur de montrer combien il était facile à un écrivain de se transformer en orateur académique.

Dès les premières pages, vous exposez la règle des gouvernements modernes organisés, qui n'admettent plus, en général, que deux pouvoirs : « Le « premier qui, recevant la mission de faire la loi, « délibère; le second qui, chargé de l'appliquer, « l'exécute ». Et tout aussitôt vous faites judicieusement observer « qu'alors même que les pouvoirs « sont séparés absolument, celui qui agit fait plus « qu'agir, plus qu'exécuter, il conçoit et veut; que « lorsqu'un ministre poursuit l'exécution d'un traité « ou procède au choix qui prépare les nominations, « il fait plus qu'obéir à la loi, il fait acte de volonté, « plus qu'administrer, il gouverne ».

Préserver l'un des pouvoirs de l'empiètement de l'autre est le but poursuivi. De cette recherche est né le régime représentatif, puis le régime parlementaire.

Et lorsque vous en arrivez à laisser entrevoir dans celui-ci les difficultés qui assaillent le nouvel élu improvisé du jour au lendemain législateur, je lis avec respect vos appréciations : on les sent sincères et vécues.

« L'intuition et la bonne volonté ne suffisent pas »,

dites-vous avec beaucoup de raison ; « un homme « nouveau quoique d'une intelligence exceptionnelle « sera étonné, en arrivant à la vie publique, du nom- « bre de règles et de détails de la plus haute « importance, qu'il rencontrera dans toutes les « branches des services publics... qu'il s'avoue heu- « reux si, au bout d'un certain temps de pratique, il « parvient à en soupçonner la difficulté ! »

N'est-ce pas en ce point, Monsieur, que se trouve le secret des hésitations incomprises du vulgaire, qui font de l'homme le plus affirmatif avant son arrivée au pouvoir un être hésitant devant les réalités qui se dressent devant lui ? Il commence alors, comme vous le dites si bien, à en soupçonner les difficultés.

Je ne puis malheureusement donner qu'une idée bien incomplète de cette encyclopédie ministérielle si condensée, dans laquelle vous analysez, avec un grand soin du détail, toutes les constitutions des grands États d'Europe et d'Amérique :

Constitutions parlementaires, en fait et en principe, comme en France, Angleterre, Belgique, Pays-Bas et Italie, — antiparlementaires comme aux Etats-Unis et au Brésil, — monarchiques à formes exécutives collectives comme en Suède, Norvège et Danemark ;

Constitutions reconnaissant un quatrième pouvoir telles qu'au Portugal et au Brésil ;

Constitutions ne renfermant qu'une Chambre unique, comme en Grèce — offrant le caractère du dualisme, comme en Autriche-Hongrie — ou admettant la représentation des minorités, comme en Espagne ;

Enfin, constitutions à formes imparfaites, comme en Allemagne et en Prusse — ou à forme législative prépondérante, comme en Suisse.

Partant de cette division magistrale, si clairement établie, vous examinez successivement la création puis la répartition des ministères dans chacun de ces pays, le mode de nomination des ministres, leurs rapports avec les différents chefs d'Etats, leurs attributions, leurs rôles devant les Chambres, leur part dans l'œuvre législative, sans oublier celle de leurs fonctionnaires auxiliaires.

Vous n'avez eu garde, bien entendu, d'omettre le paragraphe concernant la durée des ministères; il en résulte que la France tient le record de la consommation ministérielle, puisque, pour ne parler que des six grands ministères, vous constatez en moyenne dans chacun d'eux (de 1789 à 1893, le passage d'un titulaire nouveau par chaque année.

Les derniers chapitres de cette œuvre considérable passent en revue les différents modes de contrôle sur les actes des ministres, leurs budgets, celui des finances en particulier, enfin la responsabilité ministérielle, tant civile que politique ou criminelle et ses effets.

Pour terminer, l'auteur, avec la compétence que donne la pratique des affaires, apprécie et compare les avantages et les inconvénients des institutions parlementaires et non parlementaires de tous les États énumérés; puis, récapitulant les qualités qu'il juge essentielles dans un bon gouvernement, conclut que le meilleur gouvernement est nécessairement le gouvernement parlementaire parce qu'il fait appel au concours de tous.

C'est donc, suivant vous, ce gouvernement qu'il faut maintenir pour le bonheur des peuples, en prenant soin toutefois « de rendre ses applications plus sereines et plus élevées ».

« Réformer encore », dites-vous comme épilogue, « améliorer toujours, voilà la tâche à laquelle devront « s'adonner les ministères qui se succèderont. »

Sur ce dernier point, il ne viendra, je pense, à aucun de nos auditeurs l'idée de vous contredire.

Nommé percepteur des finances (hors classe) en 1896 à Amiens, vous résolvez depuis cette époque le difficile problème d'obtenir, sans murmures, de vos justiciables, l'acquit des charges dont nous sommes de plus en plus généreusement dotés.

Il est vrai, Monsieur, que vous avez la prévenance d'y mettre du vôtre, en tempérant les exigences d'une fonction, plutôt sévère, par votre amabilité naturelle, la bonne grâce et le sourire.

Voici donc près de douze ans que l'homme public est notre concitoyen. Souvent le fonctionnaire traverse notre ville sans y laisser d'attaches ; pour vous, l'homme privé a su conquérir ses lettres de grande naturalisation dans la petite patrie.

Ce n'est point la Mairie qui les délivre : c'est par l'accoutumance aux anciens usages, l'adoption des particularités locales qu'elles s'obtiennent.

Il est une place, toute petite, toute grouillante, pour m'exprimer comme on y parle, mais si à l'écart qu'elle reste ignorée de l'étranger qui passe. Vos goûts de collectionneur vous l'ont fait découvrir immédiatement ; votre affection pour les choses du

temps passé vous l'a fait aimer dès que vous l'avez connue.

Et vous avez eu grandement raison ! A l'exception de quelques recoins de la « *petite Venise* », encore épargnés par la hache désespérément hygiénique du démolisseur, il n'est pas de lieu qui ait conservé plus soigneusement sa physionomie originale — je ne puis dire propre — que le marché à réderies.

Un rayon de soleil matinal suffit à égayer la placette où, dès la première heure, se rencontrent les habitués : l'aristocratie du bibelot y coudoie la pègre du bric à brac, et à les voir ainsi rapprochées on les comprend sœurs; c'est la branche aînée visitant la branche cadette.

Ce pendant qu'elles devisent entre elles et que des centaines de pigeons à col Médicis roucoulent et jettent avec les tourterelles une note tendre dans le brouhaha, pendant que les fourneaux à pommes frites s'allument remplissant l'atmosphère d'un parfum *sui generis*, les voitures à baudet ou à bras de tout âge, de toutes formes, apportent les laissés pour compte du samedi précédent ou les acquisitions faites au cours de la semaine par les mercantis.

En hâte leurs femmes, leurs aides, leurs gars — sur de vieilles caisses, des tabourets bolteux, des tables aux tréteaux improvisés ou à même le sol — disposent leur étal :

Pêle-mêle disparate, culbutis d'éléments hétéroclites amenés de bric et de broc sur ce carreau minable où, par une crainte salutaire, on le retourne du pied.

Fatras d'objets de toutes sortes, invalides du travail ou victimes de la noce du lundi.

Macédoines de bottes éculées, de savates avachies, d'escarpins crevés.

Embrouillamini de fils en écheveaux, de laines en pelotes, de soies bigarrées en perruques.

Rapsodie de bouquins dépenaillés et d'illustrés déchiquetés.

Ramassis de lithographies, gravures ou chromos passés, dans leurs cadres disjoints.

Imbroglio de papiers jaunis, extraits des armoires de famille où la faucheuse a passé.

Pot pourri d'écuelles égueulées encore maculées des galimafrées ancestrales et fricassée d'assiettes fêlées, de bols cassés, de plats ébréchés, de vieilles faïences ragrafées, de porcelaines m odernes craquelées.

Capilotade de rideaux graisseux, de tapis râpés et de matelas éventrés — qu'on tremble de voir s'agiter.

Déballage de bois de lits piqués des vers, de buffets mal décrassés, de sièges anciens à trois pattes, de fauteuils bébés aux ressorts effondrés, de voltaires aux velours fanés — toujours criards.

Labyrinthe de ferrailles rouillées par la pluie, tordues par le feu, rongées par le temps.

Débâcle d'outils en faux neuf, rebattus à la diable, à moitié repolis, à peu près retapés.

Cahos de lingerie hors d'usage aux broderies dépecées, aux dentelles éraillées, s'effilochant, aux jupes en ruine, aux corsages élimés, aux fichus dépenaillés.

Arlequin lamentable d'habits archaïques, de limousines trouées, de châles rococos, de boléros roussis, de cotrons crottés.

Tohu bohu de faux cols en papier, en toile, en celluloïd, de cravattes à pois, de casquettes à pont, de feutres mous, de bosselards à poils, de chapeaux à plumes et de tourtes à fleurs.

Fouillis sous vitrine de lorgnettes borgnes, de microscopes aveugles, d'objectifs étoilés, de binocles sans verres, de verres sans lunettes, de montres bosselées, d'alliances brisées, de bracelets fracassés, d'émaux écaillés, de bouts de chaînes en or, de pendeloques antiques et de reliques en toc....

N'approfondissons pas davantage! Elle deviendrait navrante à en pleurer, cette pauvre place Saint-Firmin — ce Louvre de la misère avec tous ses rayons, y compris le salon d'essayage en plein air — si l'on s'attardait à réfléchir sur les rencontres du hasard; là un alphabet, une image de première communion: toute une jeunesse; ici un bouquet de mariée, un berceau, un crucifix d'ébène: toute la vie! Tristes objets qui empruntent un semblant d'animation à végéter dans notre entour: Par instants l'on se croirait frôlé au passage par le dernier soupir d'êtres et de choses unies dans une existence commune.

Lasciate ogni speranza, s'écrierait ici le poète!

Et cependant, plus fortunés que les damnés de l'enfer du Dante, ce n'est pas pour tous la mort sans appel: Dans ce capharnaüm au pillage, l'œil du chercheur sait distinguer la pièce de quelque valeur — peut-être la poignée de tiroir qui manque à son bureau Louis XV, parfois le bibelot de choix, par hasard le document perdu — et l'arrachant à cette géhenne va lui rendre la lumière, l'éclat, l'être.

Ce sont les connaisseurs tels que vous, Monsieur, qui restituent une âme à ces corps délaissés et je suis certain que, s'ils pouvaient parler, ils vous exprimeraient leur reconnaissance.

Un mot encore : contrairement à ce qui existe sur tous les marchés aux fers, notamment à Paris, il est une catégorie d'objets qu'on ne trouve pas à la Réderie.

En sommes-nous redevables à l'œil vigilant de la Police ou à l'honnêteté native de nos concitoyens? je l'ignore — mais par inclination préfère croire à cette dernière — ce qu'on ne peut trouver sur le carreau de notre place, ce sont les outils très perfectionnés du cambriolage moderne : pinces-monseigneur, scies à guichet, rossignols en trousseaux, ouistitis de précision.

Ceux qui forcent nos maisons sont donc d'exportation! Mince consolation, j'en conviens, mais je tenais à relever cette particularité toute à l'honneur de notre marché picard.

Nous voici loin, semblerait-il, du sujet de notre discours ? — Oh que non, Monsieur : vos découvertes à la Réderie nous conduisent droit au cabinet où vous apportez la dernière trouvaille, à la bibliothèque pleine d'éditions rares que vous montrez avec tant d'obligeance ; c'est là qu'il m'a été donné de les admirer et de voir les égards, les soins, pour ainsi dire pieux, dont vous les entourez.

Et j'ai tout aussitôt compris comment l'idée de votre discours vous était venue.

Vous les aimez pour leur amour du livre ces belles dames dont vous venez de nous entretenir avec

ravissement, et elles vous ont rendu ce que des êtres disparus peuvent encore donner aux pauvres hères de ce monde : comme un mirage de leur présence invisible, comme une illusion d'aveu discret, l'effluve lointain de leurs doigts menus, resté captif sous les gardes fidèles des fines couvertures à dentelles

Et cela est si vrai qu'en vous écoutant parler, avec une volupté contenue, de votre sujet favori, on devine — on perçoit presque — la commotion que vous éprouvez au contact de ces coquettes reliures, sans trop se rendre compte si c'est le souvenir des adorables collectionneuses de jadis, ou l'épiderme satiné des couvertures de naguère qui vous octroient ce délicieux frisson.... et pour un instant dans notre esprit, comme dans le vôtre sans doute, l'image de la « Dame de beauté » qui l'a possédé, se confond avec l'exemplaire de l'introuvable édition qui fait votre joie.

C'est qu'à vous entendre dépeindre sa vêture, on croirait ouïr un amant épris louer les atours de sa dame ; c'est qu'à vous voir dans le sanctuaire flatter le dos d'un livre rare, lisser ses plats, le feuilleter de ce geste doux qui est une caresse, l'épousseter d'un souffle qui est un baiser, le profane lui-même se rend compte, pour la première fois peut-être, que l'amour du livre est comme une passion charnelle — à fleur de peau.

Cet amour de la reliure ne va-t-il pas, lui aussi, jusqu'à vous mettre son bandeau sur les yeux ? Sitôt que vous retrouvez, parées de maroquin plein ou de basane à petits fers, les œuvres « grivoises et lé-

gères » des Dorat, Marivaux et tutti quanti que vous venez de dédaigner au passage, vous les déclarez « pétris de mousse et d'esprit ».

Merci pour eux. N'a pas de l'esprit qui veut ! Votre dédain n'était que reflet de l'opinion courante sur les petits poètes du XVIII[e] siècle ; elle peut changer : témoin de Watteau qui a été victime de la même défaveur et dont les tableaux s'achètent maintenant au poids de l'or — quand on ne possède pas de cambrioleurs à sa solde.

Evidemment la magnificence des cabinets de livres où ils étaient installés aura reflété sur les pauvres déshérités ; mais ce doit être surtout la sollicitation des beaux yeux attristés de leurs propriétaires qui a obtenu de vous cette réhabilitation. Vous était-il possible de refuser quelque chose à ces « Belles d'antan » dont les élégances « livresques » avaient séduit votre cœur de bibliophile ?

L'amour pourtant ne vous possède pas tout entier ; c'est plutôt un caprice sans espoir de lendemain que vous éprouvez pour ces dulcinées de l'in-octavo. Vous les aimez ces grandes dames, mais, au fond, vous leur préférez le livre lui-même puisqu'en parlant d'elles — des plus élevées surtout — vous leur conservez tout votre esprit critique : car, à commencer par Blanche de Castille, pour finir par Marie-Antoinette en passant par la duchesse d'Aiguillon, Marguerite d'Angoulême, M[me] de Maintenon, M[lle] de Nantes et tant d'autres, vous avez, tout en louant leur esthétique, ciselé pour chacune d'elles une épithète ou des incidentes qui font songer à Brantôme et à la façon dont il voulait qu'on entendît ses qualificatifs de « grandes et honnestes dames ».

N'allez pas croire cependant à une exigence bien grande de ma part ; je n'aurais souhaité pour les héroïnes dont vous faites, tour à tour, l'éloge et le blâme — sans doute en vertu du dicton : qui aime bien châtie bien — je n'aurais souhaité pour elles qu'une parcelle de l'indulgence dont vous disposez en faveur de la charmante Ninon, la seule qui (à l'exception de Jeanne d'Arc et des sorcières conjointement glorifiées) trouve véritablement grâce à vos yeux, sans doute parce qu'elle fut — entre autres amours — une fervente amante du livre.

Cette amour commune ne vous a-t-elle pas, vous-même, comme vous l'avez familièrement reproché à M^me^ de Sevigné, conduit un peu loin ? Pour moi je pense que, cédant à un entraînement bien naturel, vous avez prodigué sans compter votre miséricorde à Ninon pour la seule raison que Ninon surtout, Ninon par dessus toutes en avait le plus réel besoin.

Pour les autres, c'est d'un œil froid et sans jeter une pauvre fleur à leur détresse que vous les regardez, ainsi que vous le dites : « payer en un instant le legs embarrassé de leurs ancêtres. »

Vous les aimiez pourtant, au sein de leur fastueuse opulence d'hier, ces délicates figures blanches, non pas d'effroi, mais de poudre à la maréchale; vous les aimiez, mais vous êtes un amant terrible, et lorsque vous faites passer devant nos yeux l'image de l'horrible panier où, par un raffinement cruel, vous rassemblez, en une fiction macabre, des têtes que, dans la réalité, la Convention elle-même n'eut jamais la pensée de réunir, l'on sent passer en soi le frisson de la petite mort.

Écartons cette vision ! c'est le privilège de l'historien de conter froidement les jours de tristesse comme les heures de liesse. A ce titre vous étiez tout spécialement qualifié pour entreprendre l'étude de l'influence de la femme sur le livre et, par réciprocité, du livre sur la femme, de nos origines à nos jours.

J'admire votre érudition et m'incline devant elle ; aussi me garderai-je de revenir sur la partie purement bibliographique de votre discours; je craindrais de manquer de doctrine, et ce serait m'y prendre un peu tard pour l'acquérir. Je préfère laisser sous le charme de votre parole les auditeurs qui vous ont suivi avec un intérêt si justifié. J'ai même refusé d'ouvrir, de peur d'y trouver matière à glose, le livre de M. Quentin-Bauchart : *Les femmes bibliophiles*. Je me réserve de le lire demain.

Mais vous avez abordé la question féminine contemporaine et ici je me sens plus à l'aise.

Est-il besoin d'ajouter que, sur plus d'un point, nos vues ne sont pas identiques ? Je n'en éprouve du reste aucun remords puisque, de la sorte, nous demeurons tous deux dans la véritable tradition académique.

Ainsi, je ne puis m'empêcher de vous exprimer mon étonnement lorsque vous affirmez que les temps modernes ont, au point de vue du livre, frappé de stérilité les femmes de nos jours : car je suis obligé de remarquer que si toutes les œuvres anciennes et précieuses, dont vous nous avez entretenu, furent commandées ou inspirées par des femmes d'élite, un bien petit nombre d'entre elles en a composé,

puisque — au cours de huit siècles — vous ne jugez digne d'une mention qu'à peine une douzaine d'entre elles, dont le nom même, pour certaines, n'est parvenu jusqu'à nous que grâce à la médiocrité intellectuelle des temps reculés et à l'état d'exception dans lequel vécurent les femmes qui firent œuvre d'écrivain jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Et lorsque je constate la production féminine littéraire voire même scientifique d'aujourd'hui, je ne m'explique pas très bien l'anathème que vous lancez à la carence de la femme moderne.

Mettant hors de pair M[me] de Stael et George Sand tout en nommant Sophie Gay, mère de Delphine, M[mes] Dufresnoy et Desbordes-Valmore, vous refusez une valeur littéraire aux écrits féminins du XIX[e] siècle parce qu'ils furent effacés par l'éclat de la littérature masculine : cependant M[mes] de Krüdener, de Charrière, de Souza, de Duras, de Rémusat, Cottin, Tastu, Guizot, Ackerman, Eugénie de Guérin, dans sa première moitié, M[mes] Craven, Arvède Barine, Thérèse Bentzon, Henri Gréville, Juliette Adam, Judith Gautier, dans la seconde, sont des écrivains assez connus pour nous épargner une nomenclature de titres. Plus près de nous, M[mes] de Peyrebrune, Daniel Lesueur, Jean Bertheroy, Marcelle Tynaire (l'indécorée) de Noailles, de Régnier et bien d'autres occupent une place assez remarquable dans la littérature pour ne pas être laissées dans l'oubli.

Evidemment, auprès des Hommes de génie, que vous avez célébrés, ces femmes de lettres n'ont pas l'illusion de briller au premier rang ; leur renommée n'a pas la prétention d'illuminer une Ere de

son seul éclat, et elles n'ont pas, à ma connaissance, l'intention de relever le défi que vous leur jetez au nom des Victor Hugo et autres géants, avec lesquels vous les conviez à lutter, pas plus qu'il ne serait venu à l'idée de Mme de Sévigné d'envoyer un défi (j'allais dire son gant) au grand Corneille, mais elles ont acquis une notoriété de bon aloi, qui ne doit rien à la réputation lointaine de la plupart des auteurs féminins que vous avez énumérés.

En tous cas, elles non plus n'auraient pas suffi à illustrer leur siècle qui fut, plus sûrement encore que le XIXe, celui des grands stylistes, prosateurs ou poètes.

Vous-même, en vous abritant derrière le nom de « surfemmes », avez nommé, dans le domaine scientifique Mmes Klumphe, Sophie Germain, Pellechet et Curie; si j'y ajoute Mme Dieulafoy, cet ensemble n'est pas pour démontrer, il s'en faut, la dégénérescence de la Française au point de vue qui nous occupe.

Dans le journal, ce livre moderne et quotidien, plus d'une, telle que Séverine, Gyp et Marni, pour ne citer que les plus connues, tiennent la plume avec une maëstria que peuvent leur envier bien des hommes.

Je ne pense pas non plus que l'apport, dans l'illustration du livre, d'artistes telles que Madeleine Lemaire, soit une contribution qu'il convienne de passer sous silence.

Les femmes sont partout à l'œuvre dans le domaine artistique et littéraire, et je ne puis voir dans le fait de produire soi-même au lieu de se contenter d'ins-

pirer, un indice de déchéance. — Soyons respectueux des temps passés, mais restons justes pour le nôtre.

D'autre part, Monsieur, vous avez regretté la disparition des salons littéraires en France ; permettez-moi de vous rassurer. Malgré l'automobile, il en est encore. Ils ont même, dit-on, mais que ne dit-on pas, une influence perceptible sur le recrutement de notre sœur aînée. Les mânes de M^me^ Récamier ne s'insurgeraient pas contre l'esprit qui règne dans les salons de la C^tesse^ d'Haussonville, de M^mes^ Adam, de Loynes, de Caillavet, Aubernon, de Nerville ; il en est de plus jeunes : voici ceux de M^mes^ de Noailles et de Pierrebourg.

Pour ce qui est de la couverture du livre, soyez également sans crainte : je tiens de certain maître relieur célèbre (il assistait dernièrement à l'une de nos séances), que jamais l'effort des artisans de la reliure n'a été plus fécond (ni plus cher) et que nombre de riches amies des éditions princeps font encore précieusement habiller les leurs par des artistes spéciaux.

On peut, comme vous, ne point aimer certaines excentricités de la reliure moderne, mais on ne peut, en toute justice, lui refuser la recherche de l'originalité et de l'ornementation en rapport avec le sujet ou l'esprit de chacun des volumes qu'elle est appelée à vêtir — recherche à peu près inconnue jusqu'ici.

Parmi les critiques comparatives que vous adressez à nos contemporaines, il en est qui me laissent rêveur. Lorsque vous regrettez que la plupart d'entre elles ne s'adonnent qu'à la lecture des

romans, vous venez de confesser que les grandes bibliophiles (dont quelques-unes étaient même illettrées) faisaient preuve d'un goût fort déclaré pour des œuvres que vous qualifiez de grivoises.

Elles collectionnaient des livres, c'était la mode; les modernes réunissent des bibelots; vous les proclamez, elles aussi, adorables et adorées : je ne vois plus guère qu'une différence de collection et d'époque subsister de ce chef entre elles. — Quant au roman, consultez le catalogue des bibliothèques populaires dont vous avez, justement, loué la propagation, vous constaterez qu'il est aussi en faveur auprès de ceux qui les forment que de celles qui les lisent.

Enfin, si les modernes suivaient tous les errements de leurs devancières, seraient-elles bien assurées d'obtenir toujours votre approbation ? — Déjà, parlant des prix qu'atteignent parfois certains manuscrits à miniatures, vous faites remarquer que leur valeur représente des fortunes suffisantes pour assurer l'entretien de nombreuses familles pendant des existences entières !

Reste votre Catilinaire aux femmes des générations parvenues qui, selon vous, n'ont rien fait pour encourager les « sublimes éclosions de l'esprit ».

Cela dépend de la façon dont on envisage leur action. Assurément il n'est plus, ouvertement du moins, d'écrivains pensionnés par les grandes dames. Mais, de bonne foi, est-il juste, à l'époque où nous vivons, d'en faire une espèce de reproche aux privilégiées de la fortune, en évoquant à leur dam, en manière de comparaison, le souvenir des libéralités

que les femmes de haut rang étaient, par l'usage, autorisées à octroyer aux intellectuels de leur époque ?

Le moraliste, tel que vous vous révélez, ne serait-il pas le premier à confondre le pensionnaire avec l'homme, la protectrice avec la femme, et à flétrir d'un mot le poète dont le lyrisme se laisserait... exalter par des rentes féminines ?

Mais de ce que nos contemporaines ne peuvent plus, dans l'état de nos mœurs, s'intéresser pécuniairement à un littérateur, il ne s'ensuit pas qu'elles se soient désintéressées du rôle d'inspiratrices en littérature. Ce qu'une femme isolée n'est plus à même de risquer, la collectivité l'a accompli.

Bien avant qu'il ne vous ait été donné de l'en instruire, la femme avait la prescience qu'elle devrait son émancipation à la pensée écrite et, de peur d'être une fois de plus trompée, elle a entrepris de la diriger elle-même — naturellement au profit de sa cause.

Il est une force, encore incalculée mais certaine et déterminante ; c'est celle qui se dégage d'un faisceau d'aspirations communes, étroitement unies dans un même effort, ardemment tendues vers un même but : elle engendre l'ambiance. Armées d'un vouloir irrésistible décuplé par l'intensité de sa cohésion, cette force, les femmes l'ont captée.

Ne percevez-vous pas sa puissance dans la suggestion qui hante le cerveau de nos penseurs et de nos écrivains ? Elle vibre, s'agite, prescrit, inspire, ou compose l'immense production littéraire contemporaine, romanesque, dramatique, sociologique, qui

encense ou vilipende la femme, l'exalte ou la traîne dans la boue, mais, en tous cas ne s'occupe que d'elle !

Prescrit, inspire ou compose ! n'est-ce pas là, Monsieur, précisément le *jussu et intuitu feminæ* de votre proposition liminaire, mise en œuvre par l'association tacite des volontés de la femme ? et alors que son action s'étend fort au-delà du domaine littéraire, il me semble bien difficile de ne pas reconnaître son influence sur le génie des œuvres modernes.

Au surplus, la dernière partie de votre discours, qui dépasse de beaucoup la question du livre laissée au second plan, en est la preuve même. Si cette action n'existait pas, vous seriez plus tranquille, car la femme actuelle vous trouble, puisque vous lui reprochez à la fois son inaction et son activité ; et la femme de demain, l'Eve future, surtout, vous inquiète

Soyons plus confiants ; entre Damoiselle Agnès, de l'école des femmes et Miss Auto, de l'école américaine, il y a place pour une jeune fille non plus naïve, mais encore jeune de cœur, soigneusement instruite et pieusement avertie, qui sera l'épouse délicatement cultivée et honnêtement renseignée de nos fils.

Les femmes modernes que vous censurez en général, et dont, à juger par certaine invocation finale à leur charme, vous semblez, avec raison, apprécier la grâce en particulier, les femmes modernes ne sont pas si noires que vous les craignez, ni si blanches peut-être que vous les désirez.

C'est leur nature, leur lot, presque leur raison d'être de tourner à tous les vents de la joie, mais cela n'est que superficiel; leur gloire est d'être restées, malgré les apparences et les excitations, l'âme du foyer.

Il est vrai que la vie de fièvre, de luxe vrai ou faux, de sport ou d'imitation (œuvre de l'homme, convenons-en) dans laquelle s'agitent les femmes modernes, a modifié l'existence familiale.

Elles autorisent par là, je l'avoue les démolisseurs amateurs ou de profession à faire étalage de théories aussi funestes pour elles-mêmes que dangereuses pour la Société. Anarchistes de salons ou hommes de lettres à court de copie s'en donnent à cœur-joie et se préparent ainsi, grâce à des argumentations outrancières, des succès faciles.

Mais combien n'en avons-nous pas connues de ces femmes endormies dans le bien-être, évaporées d'hier qui, dans le malheur, se sont révélées maîtresses d'elles-mêmes et des événements, relevant à force d'énergie et d'abnégation, le nom, le courage, la fortune et la tête de l'homme abattu par la ruine.

Elles profitent des temps heureux, avec l'insouciance qui est à la fois leur péché mignon et leur séduction. Mais vienne une année terrible : Souvenez-vous ! Comme elles se sont reprises ces femmes de l'Empire que, dans un certain monde oublieux ou ignorant d'une époque où vécurent pourtant, très saintement nos mères, il est convenu de ne considérer que comme des êtres de plaisirs.

Sans doute, cette affolée M^me^ Benoiton, que Sardou

n'avait pu parvenir à saisir entre deux portants pour la montrer à son public, il fallut une catastrophe pour qu'on l'aperçut, mais on la vit alors ! C'est elle qui, dans les hospices, dans les ambulances particulières, partout où l'on souffrait, pansait de ses mains délicates la pourriture d'hôpital des blessés, et soignait les maladies contagieuses nées de tant de misères parquées dans une enceinte bloquée par l'ennemi.

C'était encore elle qui, sans se plaindre, aux mauvais jours du siège de Paris, restait pendant des heures entières, sous le gel et la neige, à la porte des boulangeries et des boucheries, pour attendre la maigre pitance des siens ou d'un voisin malade.

Ceci est l'histoire d'hier, je le veux bien, mais ce serait encore, s'il le fallait, hélas, l'histoire de demain, car sans regarder si loin, le 15 février dernier un groupe de Dames de la Croix-Rouge partait pour le théâtre de la guerre, à fin de relever aux ambulances une division d'infirmières déjà en fonctions, sous la direction de M^me^ la générale Hervé, au Maroc.

En vérité, si les dehors de la femme se sont modifiés, en vérité, je vous le dis, le fond, le tréfonds, le meilleur d'elle-même n'a pas changé.

Aussi, lorsque vous l'invitez à s'adonner « aux « œuvres de solidarité et d'assistance qui la solli- « citent de toutes parts, » je n'aurais qu'à applaudir des deux mains si, involontairement sans doute, vous n'empruntiez au vocabulaire de cet arrivisme que vous flétrissez par ailleurs, le mot de socialisme fécond.

N'est-ce pas un bien grand mot pour désigner une chose que la femme, si pitoyable de nature, a de tous temps très naturellement pratiquée ?

Ce socialisme-là, nos mères l'appelaient l'amour du prochain, nos grand'mères tout uniment le devoir, et depuis dix-neuf cents ans, nos aïeules et les aïeules de nos aïeules n'avaient pas pour lui d'autre nom que celui de charité chrétienne.

Les temps passent, les mots changent, les choses demeurent.

Michelet l'a dit, et l'on croirait ces lignes écrites aujourd'hui même :

« Il ne faut pas que l'état des mœurs actuelles, « l'effréné vertige, le tourbillonnement aveugle « dont nous sommes les témoins nous trompe sur « le fond des choses, il ne faut pas s'arrêter à telles « femmes, telles classes, tel temps, il faut voir la « femme éternelle.

« Elle est dans l'histoire l'élément de fixité. . »

C'est pourquoi je ne partage pas toutes vos inquiétudes en présence du mouvement féministe qui se dessine.

Vous reconnaissez pourtant *in fine* — mais si timidement que vous semblez parler ainsi pour vous rassurer vous-même — vous reconnaissez, sous le couvert d'un persiflage discret, que les femmes étant des personnes réfléchies, elles repousseront les outrances de leur avant-garde.

Soyez-en certain. Elles ne se laisseront pas viriliser : Le secret bon sens qui ne les quitte jamais, quand leurs intérêts vitaux sont en jeu, les tient en garde contre les exagérations d'un état-major qui,

pour mieux les entraîner, assombrit à plaisir devant elles le tableau d'un esclavage imaginaire. Car elles savent fort bien que le temps de leur servitude se perd dans la nuit de l'histoire, et qu'en réalité elles ont conquis un *modus vivendi* qui les rend très largement indépendantes de l'homme. Sans vouloir l'avouer, elles ont parfaitement conscience qu'elles perdraient trop à renverser complètement un état de choses dans lequel, derrière le rempart d'une autorité de surface, celui que vous appelez leur indéfectible ennemi n'est au fond que leur très obéissant et très... rodomont serviteur.

La véritable supériorité de la femme intelligente — ou simplement adroite — est précisément de ne pas tenir à *paraître* « le maître ». Peu lui importe d'avoir l'air soumis pourvu que son désir s'accomplisse.

Le malheur des temps contraint parfois les plus grands potentats de céder aux événements ; la femme n'en a jamais que l'apparence. Quand sa taille ploie, son esprit ne s'incline pas : il temporise.

C'est pour cela qu'il lui coûte peu d'obéir quand il le faut et surtout quand il lui plaît ; elle le fait alors passionnément (comme tout ce qu'elle fait) avec un secret dépit qui stimule son énergie en attendant la revanche, ou avec un besoin de dévouement qui peut devenir sublime dès qu'il s'agit de ce qu'elle aime.

Ne sait-elle pas que, même sacrifiée, même souffre-douleur de la brute, son rôle sera encore de pallier, malgré tout, les fautes commises et de piloter l'esquif qui porte les siens, jusqu'au jour où l'homme aura, de ses mains impies, détruit le sanctuaire de

la famille que des intérêts inavouables ébranlent à sa base ?

Ce serait seulement alors qu'il pourrait être question de cette grève générale des hommes dont vous nous menacez — en leur faisant toutefois observer que Lysistrata, jadis innovatrice du genre, serait encore de nos jours dans l'actualité en décrétant, par représailles, le *lock out* féminin. . peut-être plus efficace.

Je préfère votre philosophie, lorsque vous proclamez que dans la lutte engagée l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même, mais que, par compensation, les femmes ont heureusement des défiances justifiées contre leurs sœurs. Rien n'est plus exact quand il s'agit de compétitions particulières ; cependant ne tenez-vous pas pour quantité négligeable un des sentiments les plus vivaces de la femme : l'esprit de corps ?

L'esprit de corps entretenu chez elle par l'habitude du corset, son harnois de guerre, qui la tient à toute heure sous les armes, prête à l'escarmouche personnelle, mais aussi prompte à l'abandonner dès qu'un intérêt de parti l'engage à se précipiter à la bataille générale ? Sans compter alors, elle met au service de la cause toutes ses ressources intellectuelles, matérielles et morales .. voire même immorales s'il est nécessaire et si les principes essentiels de l'intérêt féminin sont en péril.

L'historien que vous êtes pourrait-il croire un instant que le temps des favorites soit passé parce que M^lle^ Lange a succédé à M^me^ du Barry ? Au lieu d'un seul monarque bien gardé à séduire, les Laïs

ou les Limousins d'aujourd'hui ont neuf cents maîtres d'un abord moins imposant à circonvenir, voilà tout ; mais elles sont légion et, bien avant l'industrie moderne, avaient inventé la division du travail.

L'homme a tenté de parer au danger en se réfugiant dans l'association. Il en a créé de toutes sortes, d'où il a soigneusement banni l'ennemie ; mais dans les réunions les plus masculines, dans le plus fermé des Cercles, dans le mieux clos de leurs cabinets, comme dans les couloirs de leurs assemblées, s'insinue, voltige, se remue, vire-volte et se démène la puissance occulte qui mine, sape, contre-sape, aiguille ou détourne les résolutions contraires à son opinion ou à son intérêt du moment.

La femme est le centre plus ou moins visible autour duquel évoluent les sociétés. Elle ne les crée point, certes, mais elle suit leurs fluctuations, en exagère les tendances, tourne à son profit leurs changements sans en rechercher les causes, paraît les subir mais, d'un geste, en écarte les effets trop rudes.

Elle est partout, dans tout, et le Magistrat le sait bien dont la préoccupation première est de « chercher la femme » au fond de toute affaire obscure.

Le législateur, ennemi né de toutes forces qu'il sent s'élever à côté de sa puissance, ne l'ignore pas non plus et s'est efforcé de mettre un frein à son emprise.

Mais la plupart de ses précautions se sont retournées contre lui. Du réseau de mailles, abusivement serrées, dans lequel il a prétendu enclore

l'activité féminine, est issue la révolte de la femme ; après l'avoir rendue trop faible il a fallu la protéger à l'excès. Son adresse a fait le reste : de sa faiblesse est née sa force.

Et lorsque vous lui recommandez de se confiner dans l'examen des questions relatives à son sexe, c'est l'étude du code que vous lui proposez ! Imprudent : c'est le monde que vous lui ouvrez, puisque Il et Elle, le Code et la Femme embrassent l'universalité des choses de la vie.

A la vérité, vous ne le lui offrez pour livre d'alcôve qu'à la condition de prendre votre illustre homonyme Paul Hervieu pour commentateur, j'allais dire pour directeur. Habile homme ? Auriez-vous l'intention de profiter de l'homonymie pour vous faire nommer, par l'éminent académicien, délégué cantonal au chevet des belles Amiénoises ? — Tous mes compliments, Monsieur.

L'idéal que, pour conclure, vous faites miroiter aux yeux des femmes en leur conseillant de se constituer uniquement en bureau d'esprit, n'a rien, je le crains, qui les tente : malgré l'ancienne acception du mot dont vous vous réclamez, la Marquise vieillie, mais transplantée dans notre existence moderne s'écrierait : un bureau ? fi donc ! — Sans compter qu'à votre place j'appréhenderais la visite de M^me^ Pandore venant en sondeuse pour savoir : « si la demande doit être faite sur papier timbré. »

Par bonheur pour elles, beaucoup de femmes sont, grâce à leur travail opiniâtre, en état d'obtenir aujourd'hui mieux qu'une sinécure honorifique ; sans cela il leur serait peut-être difficile de concilier

l'avis personnel, que vous leur adressez, d'abandonner l'étude de la tératologie et de l'usucapion et le conseil, qu'avec M. Faguet, vous leur donnez en même temps de conquérir des grades officiels.

Si notre œil n'est pas encore habitué à regarder sans sourire une femme costumée en avocat (sans doute à cause de la toque plantée sur une chevelure ébourifée), notre esthétique n'est nullement heurtée par l'extérieur d'une doctoresse. Les médecins de nos jours n'arborent plus de chapeau pointu, et je ne vois ni ridicule ni inconvénient à ce qu'une femme exerce leur profession. Je crois même celle-ci particulièrement apte à soulager les maladies de son sexe. Par le fait même que, dans la bataille quotidienne, la femme se trouve du même côté de la barricade que ses consœurs, elle est à même d'avoir, sur la plupart de leurs misères, des visées plus nettes que le savant — qui n'est qu'un homme — et en ceci j'aurais volontiers une tendance à constater plutôt un progrès.

Assurément le monde est en marche et notre état civil est là pour nous rappeler, hélas ! qu'il fait de nous de vieux marcheurs..... Ne prenez pas le mot dans une acception trop moderne : je veux dire que tandis que nous vieillissons, le monde rajeunit.

Qu'il suive son chemin ! Pour nous, soyons-lui tolérants. Savoir vieillir est le commencement de la sagesse : L'idéal de l'homme qui blanchit n'est plus que de conserver la vivacité de l'esprit et la générosité de son printemps ; car ces qualités seules donnent à l'expérience des ans accumulés l'indul-

gence bénie qui rend supportables les têtes chenues et confère aux vieux académiciens le privilège de pouvoir dire en public, sans prêter à l'équivoque, ce qu'en leur for intérieur ils pensent des femmes depuis leur jeunesse.

Il est vrai qu'en ce temps là, il n'était pas question de l'amour obligatoire, cette trouvaille de littérateurs momentanément érigés en sous-Portalis.

Vous en plaisantez fort agréablement, mais pour l'amour par décret comme pour l'amour tout court, vouloir et pouvoir sont deux :

L'amour est enfant de Bohême,

et Carmen m'apparaît autrement psychologue que les auteurs dramatiques, romanciers et vaudevillistes, qui composent en grande partie la commission extra-parlementaire de la réforme du mariage, lorsqu'elle chante avec tant de brio, au nez d'il signor dom José tout ébaubi :

Il n'a jamais, jamais connu de loi !

Pour tout dire, il faut ajouter que la Commission, vexée de l'accueil de Grenoble fait à son projet d'amour obligatoire, par la presse, le théâtre, et le public, de Pézenas à Lille-en-Flandre, l'a, dans un rapport, écrit dans une langue plus *artiste* que juridique, remplacé par une proposition de loi frappant le séducteur.

Tant pis! c'était la seule note gaie de cette entreprise de démolition mise à l'enchère, je me trompe à la surenchère. Mais ne vous sentez-vous pas flattés,

vous tous, Messieurs ? Pour moi, je le suis infiniment :

De par la loi, notre sexe cesserait d'être celui qui s'est baptisé fort; de par ces législateurs en chambre — qu'il ne faut pas confondre avec les législateurs de la Chambre — nous pourrions désormais monopoliser le privilège de la séduction et devenir les prototypes de la grâce ! Il n'est sûrement pas de miroir dans la salle de délibération de la Commission.

Nos aïeules auraient bien ri; leurs descendantes n'y failliront pas, car la plus naïve d'entre elles sait, depuis qu'elle est en âge de jouer à la balle avec ses cousins, que l'homme, animal timide de naissance, « oncques ne fist les premiers pas » et que jamais, au grand jamais, malgré ses airs conquérants, il ne hasarda quelque privauté trop directe auprès d'elle, à moins d'y être de l'œil, des lèvres ou du geste, encouragé peu ou prou — plutôt prou.

Il n'est même pas bien certain que plus d'une qui nous écoute, et qui ne vous en aura que mieux applaudi, n'ait pas souri dans sa gorgerette, lorsque, dans une très belle et très ironique envolée, vous lui avez fait entrevoir l'accession de la femme à la royauté, et remettre à un avenir lointain — si lointain qu'il est indéfini, — son avènement à une charge qu'elle occupe, *in partibus*, depuis si longtemps.

Sans revenir sur son domaine incontesté, celui de la charité compâtissante où, plus que Reine, son cœur l'a faite Providence de toutes les misères physiques ou morales, les Cours d'amour que vous avez rappelées si à propos ont depuis longtemps proclamé sa royauté ; elle n'a jamais abdiqué, que l'on

sache, et nul n'a ouï dire qu'une Haute-Cour ait jamais osé proclamer sa déchéance.

Pourquoi s'en plaindre mes frères ? Il n'en est ainsi, paraît-il, que pour nous plaire et quelquefois — quand l'amour s'en mêle — pour élever l'un de nous à la dignité de Prince Consort.

Vive la Reine alors, puisqu'il en est encore ! En France ? Parfaitement : pour les femmes au moins — indice ou aveu — ce nom a gardé tout son prestige. Ce ne sont pas des directrices, des cheffesses, des présidentes que hissent chaque année sur le pavois les suffrages des différents marchés de Paris : ce sont des Reines ; et ce titre leur semble si juste et si beau que, renchérissant, elles élisent entre elles une Reine des Reines.

Nous aurions vraiment mauvaise grâce à refuser de nous incliner devant elle, lorsque Monsieur le Président de la République lui-même accueille à l'Elysée sa Majesté, pour lui remettre, avec le cérémonial de la Cour (où il la reçoit) son présent de joyeux avènement.

Au surplus, cette dignité est si bien dans le sang de la femme, qu'à peine investie, elle tient son rang avec une gravité pleine de noblesse, fort remarquée à l'étranger où elle a été, condescendante et généreuse, offrir à l'admiration des foules l'éblouissement de sa monarchie éphémère.

Je ne badine, ici, que du bout des lèvres : pour qui veut voir, généraliser les effets de l'entente féminine aux ramifications infinies, et les rapprocher de leurs conséquences implicites ou directes, il est évident que la femme possède un pouvoir, inconscient par-

fois, occulte presque toujours, mais réel et tel que la plus sotte se garderait bien de l'échanger contre celui que l'homme croit — ou veut paraître — posséder.

Ouvrière, Bourgeoise ou grande dame, son âme n'est jamais serve : Courtisane, elle la réserve, Servante-Maîtresse, elle domine, Epouse ou compagne, elle gouverne.

Qu'importe le nom qu'on lui donne !

Il y a belle lurette que, sous un nom quelconque, la femme exerce les fonctions d'une espèce de royauté dont elle recueille les profits et exclut les responsabilités, grâce au soin extrême que, de tous temps, elle a pris d'éviter la consécration solennelle dans la cathédrale de Reims.

Mais on doit s'en taire, Monsieur : Sur ce seul point hommes et femmes sont d'accord — qui par amour propre mal placé, qui par diplomatie bien entendue. — On doit s'en taire : En parler, c'est toucher au Saint des Saints, c'est lever le voile du mystère qui, depuis la tour de Babel et la confusion des langues, dérobe la merveille aux profanes, parce que c'est dans la nuit qui l'enveloppe que gît le secret de la puissance des prêtresses du temple.

Qu'importe le titre qu'elles prennent !

Reines absolues par droit divin, ou Reines constitutionnelles par droit de conquête, elles commandent dans leurs Etats respectifs qui sont les cercles plus ou moins vastes où elles se meuvent : Journalière en son ménage, Fille galante en celui des

autres, Rentière en son entourage, Femme de qualité en son faubourg.

Qu'importe le nom qu'on leur donne !

Il serait naïf de penser que les femmes se bornent à exercer leur autorité dans cette sorte de monarchie représentative à pouvoirs limités — dans laquelle elles s'entendent si bien, pourtant, à provoquer les votes favorables.

Reines individuelles de ces Etats dans l'État, qui conservent leur autonomie et leurs intérêts propres, elles sont, collectivement, Impératrices de leurs Etats unis — très unis — et toutes, confessant un même symbole : le dogme d'une suprématie, féminine, mystérieuse et irresponsable, apôtres de l'auguste croyance, veillent au salut de l'Empire !

Qu'importe le nom de l'Infante!

Elle paraît : les appétits s'éveillent, les ardeurs s'allument, les désirs se tendent.

Elle sourit : on flatte ses caprices, on exalte ses envies, on exaspère ses ambitions.

Elle choisit : les jalousies surgissent, les haines s'exaspèrent, les fureurs se déchaînent.

Et il en est ainsi du plus humble au plus puissant, du plus petit au plus grand, depuis l'apache qui s'en vante jusqu'à l'homme d'état qui s'en cache.

Hercule file encore aux pieds d'Omphale et la tunique de Nessus évoque toujours la vengeance au cœur de ses descendants.

Quel que soit le nom qu'on lui donne :

Jenny l'ouvrière, M^lle^ Cardinal, M^me^ Légitime ou

Mistress Dollar de New-York — depuis l'ingénieux artisan de Paris qui crée les cent mille articles en simili de la petite mode, jusqu'aux millions de Célestes qui moulinent la soie grège en Chine — depuis la légion de canuts qui la transforme, à Lyon ou ailleurs, en gaze velours ou brocard, jusqu'à la myriade de petits Japs qui l'enguirlande de broderies fantastiques à Yokohama — c'est pour adorner la beauté de la Femme que des essaims d'êtres besognent !

Qu'importe le nom de l'idole !

C'est pour elle :

Que, sur toute la surface du globe, par les voies ferrées, les canaux et les mers, une armée humaine transporte les laines du Thibet, les cotons d'Amérique, le lin de Russie.

Qu'au Canada, en Sibérie, au Kamtschatka, partout où le thermomètre descend à 50° réaumur, par milliers les chasseurs de fourrures bravent un climat meurtrier.

Qu'importe le nom de l'aimée !

C'est pour mettre une étoile au front de sa royauté que le mineur de Golconde s'épuise à fouiller les entrailles de la terre ;

C'est pour ravir à la profondeur des océans la perle qui doit lutter avec l'éclat de ses épaules nues, que le plongeur de Ceylan dispute sa vie à l'asphyxie et aux requins ;

C'est pour extraire l'or qui devra payer ces richesses, que des nuées d'aventuriers, se ruant à sa

conquête, affrontent le soleil du Pérou, les serpents de l'Inde, les glaces du Klondyke — pour en obtenir quelque parcelle que le compagnon peine à son établi, le publiciste à son bureau, l'artiste à son chevalet, le spéculateur à la Bourse et le financier au téléphone.

Qu'importe le titre qu'elle prend !
N'est-elle pas souveraine celle à qui font cortège :
Tant de courtisans, ceux qui la désirent.
Tant de vassaux, ceux qui la possèdent.
Tant d'ennemis, ceux qu'elle repousse.
Tant de clients, ceux qui souffrent.
Tant de flatteurs, ceux qui en vivent.
Tant de serfs, ceux qui en meurent.

Qu'importe le nom qu'on lui donne !
Favorite à la main ouverte, Vierge à l'âme limpide, Grisette à l'abord facile, Epouse au cœur ferme, Amante au geste enveloppant, Mère au dévouement inlassable,
Aurore d'amour,
Muse du bien et du mal,
Ange de modestie, Archange de superbe,
Mirage d'idéal, Essence de réalité,
Modèle d'abnégation, Génie du désir sans bornes,
Sphinx éternel :
Sœur de miséricorde... Ogresse inconsciente !
C'est pour sa Personnalité la Femme que l'humanité travaille sans trêve ni merci.

Est-il au monde, existe-t-il sur l'étendue de la

terre habitée ou des univers inconnus une force comparable à sa Toute-Puissance, une Majesté aussi prodigieusement triomphale, capable de réunir sous son sceptre une cour plus innombrable, de retenir à ses pieds une telle multitude de sujets, et de courber sous son joug de pareils peuples d'esclaves ?

. . *Quel que soit le titre qu'elle prend,*
Quel que soit le nom qu'on lui donne !

VOLPONE

OU LE RENARD

Comédie en cinq actes, en vers,

tirée du *Volpone, or, the Fox*, de Ben Jonson, 1605,

par

Alexandre BLANCHARD

C'est en lisant le *Volpone*, sur le conseil d'un ami, dans la traduction d'Ernest Lafond (Hetzel, 1863), que j'ai eu l'idée d'en tirer la pièce qui suit.

J'ai supprimé des rôles, remanié le plan. Ce travail d'adaptation et de versification m'a beaucoup amusé. Mais les connaisseurs n'y verront-ils point une impertinence ? Qu'ils me pardonnent en faveur de mon admiration pour le grand poète.

PERSONNAGES

VOLPONE, un *magnifique*, au sens vénitien du mot.
MOSCA, son *parasite*, sorte d'intendant.
VOLTORE, avocat.
CORBACCIO, vieux gentilhomme. Il est sourd et cassé par l'âge.
CORVINO, riche négociant.
BONARIO, fils de Corbaccio.
CÉLIA, femme de Corvino.
DIVERS OFFICIERS DE JUSTICE.
QUATRE MAGISTRATS.
UN DOMESTIQUE; Acolytes de Volpone dans le rôle du Charlatan; Public.

La scène est à Venise, dans la seconde partie du XVI^e^ siècle : au premier acte, chez Volpone; au deuxième acte (deux tableaux), sur la place Saint-Marc et chez Corvino; au troisième acte (deux tableaux), sur la place Saint-Marc et chez Volpone; au quatrième acte, chez Volpone; au cinquième acte (deux tableaux), sur la place Saint-Marc et au Tribunal.

Ben Jonson n'a trempé sa plume
Ni dans le fiel, ni dans l'écume,
Et n'a gardé qu'un peu de sel.
Que si vous devenez rouge à force de rire,
— Rire est remède universel —
Applaudissez, lecteur, à la satire :
Vous conserverez le teint frais
Une semaine encore après.

Dans le Prologue.

ACTE PREMIER

Une Matinée de Volpone

PERSONNAGES : VOLPONE, MOSCA, VOLTORE, CORBACCIO, CORVINO.

Une vaste chambre dans le palais de Volpone. — Un lit de repos.

SCÈNE PREMIÈRE

VOLPONE, MOSCA

VOLPONE, entrant en scène avec Mosca.

Salut au nouveau jour ! — Et maintenant, mon or !
— Tire-moi ce rideau, montre-moi mon trésor,
Mon saint patron, Mosca !

Mosca tire le rideau et laisse voir de l'argenterie, des bijoux et des piles d'or.

Salut ! âme du monde,
Et mon âme à moi-même ! Ah ! la terre féconde,
Quand le soleil, fuyant l'hiver, morne geôlier,
Passe la tête entre les cornes du Bélier,
La terre jouit moins que moi, lorsque j'admire
Ta splendeur, où, jaloux, l'astre du jour se mire !
Je dépose un baiser sur toi, fils du soleil
Plus brillant que ton père, ô mon trésor vermeil !
O vous, joyaux sacrés ! Le poète fut sage
Qui de ton nom, métal béni, désigna l'âge
Qu'il a cru le plus beau. Tes reflets réchauffants
Apportent plus de joie au cœur que les enfants,

Que la famille et les amis, que tous les rêves
Qu'on fait les yeux ouverts au cours des heures brèves !
L'or est l'unique prix des âmes. Talent, goût,
Renommée et vertu, noblesse, l'or est tout.

MOSCA

L'or est tout ce qu'il veut, monsieur, et, pour l'usage,
Être riche ici-bas vaut mieux que d'être sage !

VOLPONE

C'est vrai, mon cher Mosca. — Pourtant j'estime moins
Ces trésors bien à moi que l'adresse et les soins
Qui me les ont valus. Fi du jeu, du commerce !
Ce n'est point dans ces vils emplois que je m'exerce.
Je ne m'encombre pas de champs à défricher ;
Je n'ai pas de bétail à conduire au boucher ;
Je ne travaille point le fer dans une usine ;
Des ouvriers n'ont pas médit de ma lésine.

MOSCA

Vous méprisez aussi l'usure, et quand des gens,
J'entends de bons garçons, bien buvants, bien mangeants,
Jettent l'argent par les fenêtres et font rage,
Vous ne les aidez pas dans cet aimable ouvrage,
Vous ne vous mettez pas ce bonbon sous la dent.
L'usurier vous avale un héritier fondant
Comme un bon Hollandais une motte de beurre.

VOLPONE

Tu dis vrai, bon Mosca ; ce métier-là m'écœure.

MOSCA

Vous n'êtes pas avare, et savez partager.
Tel couche sur la paille, et vous laisse manger
Aux mites lit moelleux et courtines de soie.
Mais vous, de votre argent vous tirez de la joie.
Vous êtes généreux pour l'humble serviteur,
Et, pour mon compte, j'aime en vous un bienfaiteur.

VOLPONE

Tiens ! Mosca ; (Il lui donne de l'argent.)
c'est un sage esprit qui te visite ;
Et, seuls, les envieux t'appellent parasite.

On frappe à la porte.

Mais on frappe ; va voir qui c'est.

Mosca sort.

Que j'ai raison
De flatter mon génie en cueillant à foison
Les fruits délicieux d'une vaste fortune !
Sans femme et sans enfants, sans famille importune,
Mon héritier sera celui que j'ai choisi.
Aussi chacun me presse et m'assiège, saisi
Du frémissant espoir de mes biens ; et j'attise
Malicieusement cette âpre convoitise.
Je reçois des présents : perles, bijoux, flambeaux
D'argent fin ; c'est à qui m'offrira les plus beaux.
Ils comptent que ma mort, qu'ils estiment prochaine,
Cupides prétendants, les paiera de leur peine.
Plus affamés encore, et semblables aux loups
Des forêts, quelques-uns des autres sont jaloux ;
Ils me réclament tout entier et sans partage ;
C'est la course acharnée et folle à l'héritage.
Ils luttent de cadeaux, cela me fait pitié,
Comme s'ils combattaient d'estime et d'amitié.
Je les tolère ici ; je me ris de leurs transes,
Et bats monnaie avec leurs fausses espérances.
La cerise a frôlé leur lèvre, mais en vain :
Je m'amuse et retire à moi le fruit divin.

Mosca rentre.

MOSCA

C'est l'avocat, le sieur Voltore.

VOLPONE

Bien : un membre
De cette confrérie... Ah ! ma robe de chambre

Et mon bonnet... Dis-lui que je change de lit,
Qu'il attende un moment...

Mosca sort.

Pris en flagrant délit,
Le vautour, le corbeau, l'épervier (que la rogne
Les emporte !) chacun s'abat sur la charogne ;
Elle n'est pas encor pour eux.

Mosca rentre avec la robe, les fourrures, etc.

Quoi de nouveau ?

MOSCA

Un plat d'argent, monsieur.

VOLPONE

Un plat d'argent ? Bravo !
La pièce est belle ?

MOSCA

Certe ! et des plus achevées,
Massive, énorme, antique — et vos armes gravées.

VOLPONE

J'y voudrais le Renard de la fable... tu ris ?
Fixant un œil malin sur le Corbeau surpris.
— Donne-moi ma fourrure, en attendant.

MOSCA

Je pense
Au bon monsieur Voltore ; il se met en dépense
Et se croit près de vous sans rival à présent.
Il gagne votre cœur par ce don séduisant.
Qu'il arrive un malheur, et que demain ce drôle
Soit votre légataire universel : quel rôle
A jouer pour le sire, et comme il est payé
De ses avances ! Zeste ! Il est vanté, choyé,
Respecté de chacun. Sa clientèle accrue
Lui fait cortège, quand il passe dans la rue ;
Il parade à cheval, piaffe et fait cent façons ;
On admire sa robe et les caparaçons ;

On fait place à sa mule ; on vous la canonise ;
On acclame l'illustre avocat de Venise...

VOLPONE

Illustre ? Le vautour est un âne bâté.

MOSCA

Erreur, monsieur : l'argent fait la capacité.
Coiffez Aliboron de pourpre spécieuse ;
Ayez soin de cacher l'oreille ambitieuse,
On prendra maître Aliboron pour un docteur.

VOLPONE

Mon bonnet ; et va-t'en quérir le visiteur.

MOSCA

Votre onguent pour les yeux.

Il lui graisse les yeux.

VOLPONE

C'est vrai ; mais faisons vite.
Que l'autre n'aille pas croire que je l'évite...
Et puis je voudrais voir son plat sur mon buffet.

MOSCA

Ce n'est pas le dernier présent que l'on vous fait,
Et le pauvre Mosca ne sera plus que cendre,
Que d'autres intendants verront encor descendre
A votre porte maints chasseurs de testaments,
Et vous vivrez toujours pour tromper les gourmands !

VOLPONE

C'est bien, mon cher Mosca, très bien. C'est œuvre pie
Que tromper un trompeur... J'attends cette harpie.

Mosca sort.

Et maintenant que tous les maux se donnent cours !
Catarrhe, horrible toux, venez à mon secours !
Soyons le moribond à l'apparence étique,
Soyons goutteux, paralytique, apoplectique.

Prenons ces airs qui m'ont aidé depuis trois ans
A traire leurs espoirs, à rafler leurs présents...
Là... je l'entends qui vient. Vous allez voir s'il m'aime !

Il tousse. Mosca rentre et introduit Voltore : celui-ci porte la pièce d'argenterie.

SCÈNE II

VOLPONE, MOSCA, VOLTORE

MOSCA, à Voltore.

La situation reste pour vous la même ;
Mais de tous ses amis — je dis la vérité —
Vous êtes le plus cher et le plus haut coté.
Aussi j'approuve ces visites matinales,
Ces marques d'amitié qui ne sont point banales ;
Soyez certain qu'il vous en est reconnaissant.

S'adressant à Volpone.

C'est le seigneur Voltore ; il vient tout soin cessant
Vous rendre ses devoirs.

VOLPONE, d'une voix faible.

Ah !... Je le remercie.

MOSCA

Il vous apporte un beau plat d'argent.

VOLPONE

J'apprécie
L'attention ; c'est bien ! Qu'il vienne plus souvent !

VOLTORE, à Mosca.

Que dit-il ?

MOSCA, à Voltore.

(Bas) Vous voyez le cadavre vivant...

(Haut) Il dit que vous veniez souvent, et vous rend grâce.

VOLPONE, à Mosca.

Mosca...

MOSCA

Mon cher patron...

VOLPONE

Mosca, ma vue est basse ;
Je ne vois pas monsieur Voltore ; je voudrais
Lui toucher la main... là... Fais-le venir plus près.

MOSCA

Voici le plat d'argent.

VOLTORE, près du lit.

Votre santé m'est chère,
Monsieur.

VOLPONE

Je vous sais gré d'une amitié sincère.
Vous m'apportez un plat d'argent... Merci ! Merci !
Je voudrais bien le voir de plus près.

VOLTORE, le lui mettant dans les mains.

Le voici.
Cher ami, je voudrais votre santé plus forte.

MOSCA, à part.

Oui, qu'un dernier assaut vous étende à la porte.

VOLPONE

C'est un don magnifique...

VOLTORE

Hélas ! ma charité
Voudrait avec ce plat vous donner la santé.

VOLPONE

Vous donnez ce que vous pouvez ; j'en ai le gage
Sous la main ; mais je sais à quoi cela m'engage...

Venez me voir souvent.

VOLTORE

Je n'y manquerai point.

VOLPONE

Ne vous éloignez pas encore ; il est un point
Qui vous concerne seul...

MOSCA, à Voltore.

Ah ! vous êtes un homme
Heureux ; vous héritez, et c'est bien vous qu'il nomme.

VOLPONE

Je ne puis plus durer longtemps.

MOSCA, à Voltore.

Vous héritez !

VOLTORE, à Mosca.

Croyez-vous ?

VOLPONE

Je sens bien que mes jours sont comptés ;
Je vogue vers le port ; y toucher sans attendre
Est un bonheur pour moi.

MOSCA

L'homme est un peu de cendre,
Hélas ! la mort ne fait à personne quartier.

VOLTORE, à Mosca.

En es-tu sûr, au moins ? Suis-je bien l'héritier ?

MOSCA, l'emmenant loin du lit.

Vous, monsieur, et nul autre. Et si j'ai pu me rendre
Utile quelquefois, vous daignerez me prendre
Au nombre de vos gens. Mes services zélés
Vous sont déjà connus. Je porte ici vos clefs ;
Je tiens fermés bureaux et coffres ; secrétaire
Jaloux, je sais vos biens et j'en tiens l'inventaire ;
Bijoux, trésors, j'en use en ministre prudent,
Et c'est de votre avoir que je suis l'intendant.

VOLTORE

Mais suis-je bien l'unique héritier ?

MOSCA

Sans partage ;
L'acte notarié, tout à votre avantage,
Signé ce matin même, et l'encre et le carmin
Sont humides, vous dis-je, au long du parchemin ;
La cire est molle encore... Après cela, je pense...

VOLTORE

Victoire ! — Mais dis-moi, Mosca, par quelle chance...

MOSCA

Monsieur, votre mérite a tout fait, à mon gré.

VOLTORE

Bien : tu fais le modeste, et je m'en souviendrai.

MOSCA

Il fut toujours épris de votre caractère ;
Il fut séduit d'abord. Il ne pouvait se taire
Sur la profession de l'avocat, plaidant
Le pour, plaidant le contre, au choix ; échafaudant
Sa démonstration d'arguments péremptoires,
Et traitant les sujets les plus contradictoires,
Sans violer la loi, sans jamais s'enrouer.
L'avocat fait un nœud, c'est pour le dénouer,
Disait-il ; je voudrais que les grâces célestes
Fissent mon héritier d'un de ces esprits lestes,
Habiles à trouver le langage opportun.
L'avocat peut mentir ; son moindre mot vaut un
Sequin d'or ; ses conseils sont fourchus ; il encaisse
Et reçoit des deux mains, l'habile homme.

On entend frapper.

Mais qu'est-ce ?
On a frappé... Je crains qu'on ne vous voie ici.
J'expliquerai pourquoi vous avez accourci

Votre visite ; allez, que l'on ne vous épie ;
Et quant au testament, vous aurez la copie
Quand vous voudrez. C'est moi qui vous l'apporterai.
Allez-vous en ; prenez l'air d'un homme affairé.

Voltore sort.

SCÈNE III

VOLPONE, MOSCA

VOLPONE, se levant.

Mosca, tu me ravis, il faut que je t'embrasse !

MOSCA

Taisez-vous : je vous offre un oiseau plus vorace,
Voici le vieux corbeau ; toi, vautour, tu partis !

Il met le plat avec les autres trésors.

Reste là, belle pièce, et fais-nous des petits.

A Volpone.

Taisez-vous et dormez.

A part.

Nous allons voir un traître
Plus impotent que celui-ci ne feint de l'être.
Il compte l'enterrer, pourtant : c'est saugrenu.

Entre Corbaccio. Il est sourd.

SCÈNE IV

VOLPONE, MOSCA, CORBACCIO

MOSCA

Cher monsieur Corbaccio, soyez le bienvenu.

CORBACCIO, à Mosca.

Comment va ton patron?

MOSCA

Le pauvre homme! Il respire
A peine : pas de mieux.

CORBACCIO

Il va mieux?

MOSCA

Il est pire!

CORBACCIO

Très bien. Puis-je le voir, dis-moi?

MOSCA

Certainement :
Le voilà sur son lit, qui dort pour un moment.

CORBACCIO

Il dort bien?

MOSCA

Non vraiment ; il s'agite, il soupire...
Il sommeille, c'est tout ce que nous pouvons dire.

CORBACCIO

Il devrait consulter un médecin. Voici
L'opiat que le mien m'a conseillé.

MOSCA

Merci.
Ne lui parlez jamais de drogues.

CORBACCIO

C'est étrange;
J'étais là quand on a composé le mélange.
Avec cet opiat, pour sûr il dormirait.

MOSCA, à part.

Oui, son dernier sommeil, ce qui l'arrangerait.

Haut.

Tant pis ! mais il n'a pas foi dans la médecine.

CORBACCIO

Tu dis ?

MOSCA

La médecine est science assassine,
A l'entendre, et parmi les risques à courir,
Le pire — est le docteur qui prétend vous guérir.
C'est, dit-il, le danger qui menace à tout âge.
Jamais un médecin n'aura son héritage.

CORBACCIO

Moi, je n'aurai jamais son héritage ?

MOSCA, plus haut.

Non,
Mais votre médecin. C'est un porte-guignon.

CORBACCIO

Oh ! non ! Ce n'est pas lui qui doit hériter... Peste !

MOSCA

Leurs mémoires, dit-il, sont un fatras funeste
Auquel il ne pourra jamais s'habituer.
Ils écorchent leur homme avant de le tuer.

CORBACCIO

Il a raison, il a raison !

MOSCA

Il dit encore
Qu'un malade pour eux est chétive pécore,
Terrain d'expérience et d'essais inhumains.
Et cependant, ils ont de l'argent plein les mains.
— Mon maître n'aime pas payer sa mort d'avance.

CORBACCIO

C'est vrai que — la loi même étant de connivence —

Ainsi qu'aux magistrats, tuer est leur emploi.

MOSCA

Mais le juge ne fait qu'exécuter la loi,
Et le médecin peut tuer même le juge.

CORBACCIO

Et bien d'autres ! Contre eux il n'est point de refuge.
Comment va-t-il ? Montrant Volpone.

MOSCA

Très mal ; les yeux sont chavirés,
La parole hésitante et les traits tout tirés.

CORBACCIO

Tu dis qu'il pourrait bien s'en tirer ?

MOSCA

Non... Sa face
Est tirée.

CORBACCIO

Ah ! Très bien !

MOSCA

Tout le corps est de glace :
La bouche reste ouverte, et la paupière pend...
La peau rugueuse, on croit que l'on touche un serpent ;
Le pouls est lent, le pouls est dur...

CORBACCIO, qui ne cesse de donner des marques de satisfaction.

C'est un bon signe !

MOSCA

Il court sur son visage une sueur maligne...
Puis un écoulement continuel aux yeux...

CORBACCIO

Est-il possible ! Ah ! Ah ! Mais je me porte mieux,
Bien mieux que lui, Mosca : parle sans réticence.

MOSCA

Assurément, puisqu'il n'a plus sa connaissance.

CORBACCIO

Allons ! le fait est sûr, je vivrai plus longtemps
Que lui. Cela me rend plus jeune de vingt ans.

MOSCA

Je vous crois.

CORBACCIO

A propos, sais-tu ce qu'il me laisse ?

MOSCA

J'aurais été vous voir, n'eût été sa faiblesse.

CORBACCIO

Je te comprends : a-t-il écrit son testament ?

MOSCA

Non, monsieur.

CORBACCIO

Non, monsieur ? Je pensais autrement.
Qu'est venu faire ici l'avocat ?

MOSCA

Cela navre,
Bon seigneur ; le vautour a flairé le cadavre..
N'ayez crainte, je veille... Il a même apporté
Un plat d'argent massif et de toute beauté.

CORAACCIO

Pour hériter !

MOSCA

Je ne sais pas.

CORBACCIO

Le stratagème !
Moi, je le sais.

MOSCA, à part.

Vous le jugez d'après vous-même.

CORBACCIO

Il n'héritera pas, c'est moi qui vous le dis.
Regarde-moi ce sac, et ces flancs rebondis ;

Il est plein de sequins ; il pèse, j'imagine,
Plus que son plat.

MOSCA

Monsieur, la recette est divine.
Vous parliez d'opium à donner le sommeil,
Mais voilà, croyez-m'en, l'élixir sans pareil.

CORBACCIO

Ah ! c'est de l'or palpable, au moins, sinon potable.

MOSCA

C'est la santé.

CORBACCIO

C'est le remède inimitable.

MOSCA

Nous le lui donnerons dans sa tasse.

CORBACCIO

A ton gré.
Fais-le comme tu dis.

MOSCA

O cordial sacré,
Tu lui rendras la vie.

CORBACCIO

Oui bien, oui bien !

MOSCA

Cher maître,
La chose n'irait pas selon vos vœux peut-être ?

CORBACCIO

Quoi donc ?

MOSCA

Si l'on allait lui rendre la santé...

CORBACCIO

C'est vrai ! C'est vrai ! Rends-moi le sac.

MOSCA, à part.

Simplicité.

Digne d'un sort meilleur !

Haut.

Vous aurez la fortune
Intégrale, monsieur, sans créance importune,
Vous l'aurez à vous seul.

CORBACCIO

Comment ? Comment ? Comment ?

MOSCA

Par arrêt du Destin, nominativement.

CORBACCIO

Est-ce possible ? Allons ! dis-moi qui t'autorise...

MOSCA

Ecoutez bien : il va revenir de sa crise...

CORBACCIO

Oui, sans doute.

MOSCA

Je vais profiter du moment
Pour l'engager à faire enfin son testament.
Je lui montre ce sac...

CORBACCIO

Bien, bien.

MOSCA

Laissez-moi dire,
Ce sera mieux encor... Voici ce que m'inspire
La situation : vous retournez chez vous ;
Et, délibérément, envers et contre tous,
Vous rédigez un acte exprès et volontaire
Qui déclare mon maître unique légataire
De tous vos biens.

CORBACCIO

De tous mes biens ? Mais... j'ai mon fils.

MOSCA

Tant mieux, monsieur, voilà vos rivaux déconfits.

J'entends mon maître qui s'exclame : Comme il m'aime !
Alors, vous m'envoyez l'écriture à moi-même.
Je fais valoir vos soins assidus, cet emploi
Pieux de votre temps, cet or de bon aloi
(Voyez mon éloquence !) enfin je communique
Le testament par vous formulé, pièce unique
Par laquelle, poussé d'un amour tout puissant,
Sans le moindre souci de votre propre sang,
De ce garçon si brave et d'un si haut mérite,
Vous voulez que mon maître, et lui tout seul, hérite.
Si stupide que soit l'héritier, il faut bien
Que par reconnaissance...

CORBACCIO

Il me fasse le sien.

MOSCA

Voilà !

CORBACCIO

J'avais bien eu de ma part quelque idée
De ce genre.

MOSCA

Tant mieux ! L'affaire décidée...

CORBACCIO

Je te dis que j'avais conçu la chose ainsi.

MOSCA

Mais je n'en doute pas.

CORBACCIO

Tu n'en crois rien ?

MOSCA

Mais si !

CORBACCIO

C'est mon projet, à moi.

MOSCA

Fort bien : qui le conteste ? —
Quand mon maître aura fait ce qu'il doit — pour le reste...

CORBACCIO

Quand je serai couché, moi, sur son testament...

MOSCA

Vous, si certain de lui survivre.

CORBACCIO

Assurément.

MOSCA

Vous, homme vigoureux.

CORBACCIO

Oui ! Oui !

MOSCA

La grosse somme
Est à vous.

CORBACCIO

C'est cela ! Je m'émerveille comme
Nous nous entendons bien tous les deux, car j'avais
Conçu ce plan du premier jour.

MOSCA

Je le savais...
Vous empochez, pour votre compte, un héritage
Magnifique...

CORBACCIO

Et mon fils avec moi le partage.
C'est bien ; je reconnais ton zèle et tes bons coups ;
Je t'en saurai bon gré. Je coupe, et toi, tu couds.
— Je vais m'en occuper, la chose est convenue,
Et pour toi, continue à m'aider ; continue.

Il va pour s'en aller.

MOSCA, à part.

Va te faire plumer, vieux corbeau !

CORBACCIO

Je te sais
Un honnête garçon.

MOSCA, à part.

Très bien ! C'est un succès !

Vous êtes sourd, bon sire, et mille fois plus bête.

CORBACCIO

Et pour toi je veux être un père.

MOSCA

Je m'apprête.

CORBACCIO

Ma jeunesse ne peut-elle avoir un réveil ?

MOSCA, à part.

Vous êtes, cher seigneur, un âne sans pareil,
Et quant au frère dont m'honore votre grâce,
J'en ferai mon affaire, allez !

CORBACCIO

Mais je vous lasse,
Et je devrais être parti. Bon ! Je m'en vais.

Il sort.

SCÊNE V

VOLPONE, MOSCA

VOLPONE, sautant de son lit.

Oh ! mes côtes, Mosca ! J'en crèverai... Mauvais
Drôle, que je t'embrasse ! Oh ! comme l'avarice
Se châtie elle-même et trouve son supplice !
Ce débris de vivant, dont les jours sont comptés,
Ne connaît pas son âge et ses infirmités ;
Il a tous les soucis ; il a les maux sans nombre
Et toutes les terreurs dont vieillesse s'encombre ;
Il appelle la mort ; c'est son morne souhait,
Et pourtant, quand la mort se présente, il la hait ;
Il a perdu les dents et la vue et l'ouïe,
Mais il croit recouvrer sa force évanouie ;
L'âge a beau raisonner et lui dire : Il est temps ;
Il ne l'écoute pas ; le podagre a vingt ans ;

Il croit donner le change au Destin qui le happe
Tout comme il s'étourdit lui-même...

On frappe au dehors.

Mais on frappe.
Un troisième larron, sans doute...

Mosca va à la porte et revient.

MOSCA

Retournez
Vous coucher ; nouveau fol à mener par le nez,
C'est Corvino, le beau marchand.

VOLPONE

Je me recouche
Et fais le mort.

Il se recouche comme précédemment.

MOSCA

Parfait ! Soyez comme une souche.
— De l'onguent sur les yeux...

Il lui graisse les yeux, puis va à la porte, l'ouvre et amène Corvino, qu'il prend d'abord à part.

SCÈNE VI

VOLPONE, MOSCA, CORVINO

MOSCA

Ah ! je voulais vous voir,
Monsieur... Mais entrez donc !... Si vous pouviez savoir...

CORVINO

Dis-moi ce qui se passe.

MOSCA

Enfin l'heure attendue
Est arrivée...

CORVINO

Ah ! toute espérance est perdue ?

MOSCA

Il n'est pas mort, mais c'est tout comme. Il ne connaît
Plus personne.

CORVINO

Vraiment, Mosca !... Mais s'il en est
Ainsi, que dois-je faire ?

MOSCA

Et que vouliez-vous faire ?

CORVINO

J'apportais cette perle ; il n'en a plus affaire.

MOSCA

Vous reconnaîtra-t-il, je ne vous dis pas non ;
Il se souvient de vous, répète votre nom
A toute heure du jour, tandis qu'il agonise...
La perle est fine, sans aucun doute.

CORVINO

Venise
N'en a jamais connu de pareille.

VOLPONE, d'une voix faible.

Seigneur
Corvino...

MOSCA

Voyez-vous quel est votre bonheur :
Il vous appelle. Allez, et donnez-lui bien vite
Votre perle.

En criant, à Volpone.

Monsieur Corvino vous invite
A prendre de ses mains ce bijou de valeur.

CORVINO, à Mosca.

Oui, vingt-quatre carats, dis-le lui.

MOSCA, à Corvino.

Par malheur

Il est sourd ; il n'entend plus rien ; mais il n'importe,
Vous voir lui fait du bien.

CORVINO

Ajoute que j'apporte
Aussi ce diamant.

MOSCA

Vous ferez mieux, je crois
De le lui mettre dans la main ; c'est par les doigts
Qu'il vit encore... Allez ! .. Voyez comme il le serre !

CORVINO

Le pauvre homme ! J'éprouve une pitié sincère.

MOSCA

Ne vous en donnez pas la peine ; un héritier
Pleure, mais rit sous cape. Allons ! c'est le métier !

CORVINO

Je serais donc son héritier, malgré l'envie ?

MOSCA

Monsieur, j'ai fait serment, tant qu'il serait en vie,
De ne montrer à nul qui soit le testament.
Voltore, Corbaccio (pour nommer seulement
Les plus avides) sont arrivés bouche bée,
Espérant quelque legs, quelque aubaine tombée,
Mais je les ai laissés donner dans le panneau.
Voyant qu'il vous nommait sans cesse... Corvino...
Le seigneur Corvino... j'ai pris mon écritoire :
Vous trouverez, je crois, le geste méritoire,
Et j'espère obtenir chez vous quelque crédit :
« Qui doit vous succéder dans vos biens, ai-je dit ;
Qui sera votre exécuteur testamentaire ? »
— Corvino, Corvino toujours... Bon secrétaire,
J'inscrivais votre nom, monsieur. Se taisait-il ?
J'interprétais un signe en ministre subtil.

Ainsi j'ai fait de vous l'unique légataire ;
Aux autres je n'ai rien laissé que de se taire,
De détester la dure exhérédation,
Enfin de vous donner leur malédiction.

CORVINO

Mon cher Mosca !

Ils s'embrassent.

Dis donc ?... Il faut bien prendre garde ;
Il peut nous voir.

MOSCA

Nous voir ? Hélas, il n'aurait garde,
Et l'aveugle du pont ne l'est pas plus que lui.
Il ne reconnaît plus personne ; tout a fui ;
Il ne sait plus le nom du valet qui lui donne
A boire ; et pour juger combien il s'abandonne,
Il ne se souvient plus des enfants qu'il a faits.

CORVINO

Il a donc des enfants ?

MOSCA

Une douzaine — effets
De l'ivresse. — Il avait au hasard des caresses
Pour des Juives, des Bohémiennes, des négresses,
Quand il s'était grisé.

CORVINO

Vraiment ! L'affreux vaurien !

MOSCA

Eh bien, m'en croyez-vous ? Il ne leur laisse rien.

CORVINO

C'est très bien cela... Mais je crains qu'il ne s'émeuve...

MOSCA

Il n'entend rien, vous dis-je. En voulez-vous la preuve ?

Il crie à l'oreille de Volpone.

Que puisse un certain mal vous empoigner, barbon,
Et vous expédier au diable pour de bon !

Vous l'avez mérité par votre incontinence,
Bien que vous en ayez perdu la souvenance.

A Corvino.

— Approchez donc, monsieur, n'ayez pas peur. Tenez !

A Volpone.

— Quand donc fermerez-vous enfin ces yeux cernés,
Visqueux, qui font penser à quelque grenouillère !
— Sa peau pourrait servir au lieu de serpillière !
— Un vieux torchon gelé !

CORVINO

Quelque mur où les eaux
En coulant ont tracé de tragiques réseaux !

MOSCA

Bravo, continuez ! La chose est sans pareille :
On lui déchargerait un canon dans l'oreille,
Il ne l'entendrait pas.

CORVINO

Voyez-vous cet égout,
C'est sa bouche... un cloaque...

MOSCA

Et si c'est votre goût,
Avec un oreiller, d'une simple accolade,
Je puis vous le boucher en bon garde-malade.

CORVINO

Fais tout ce que tu veux, mais quand je n'y suis pas.

MOSCA

Alors, allez-vous en, cher monsieur.

CORVINO

De ce pas.

MOSCA

S'il dure si longtemps, c'est par votre présence.

CORVINO

Je m'en vais... N'use pas, surtout, de violence.

MOSCA

Aucun scrupule, cher monsieur, ne vous manqua.

CORVINO, après un silence.

A ta discrétion, alors... Dis donc, Mosca,
Je ne veux point l'inquiéter, c'est inutile,
En reprenant ma perle.

MOSCA

Oh ! la crainte est futile.
Laissez le diamant, laissez la perle aussi.
Tout n'est-il pas à vous, heureux mortel, ici ?
Et ne suis-je pas là, moi, votre créature ?

CORVINO

Oui, mon ami fidèle, et, dans toute aventure
Heureuse, le second dévoué, qui, ma foi !
Jouit de ma fortune et partage avec moi.

MOSCA

Hormis quand il s'agit, monsieur, je le devine...

CORVINO

De quoi ?

MOSCA

De votre femme ; elle est, monsieur, divine.

Corvino part précipitamment.

SCÈNE VII

VOLPONE, MOSCA

MOSCA

Bon ! le voilà parti. C'était le seul moyen
De le déraciner d'ici.

VOLPONE

Mosca ! Vaurien !
Tu t'es surpassé, drôle, et je te félicite.
— Mais je ne veux plus être ennuyé de visite.

Voyons un peu ce qu'ont apporté les coquins.
Perle, beau diamant, plat d'argent, des sequins,
La matinée est bonne et la pêche honorable.
— A propos, tu parlais d'une femme adorable,
La femme du seigneur Corvino. C'est donc vrai
Qu'elle est belle ?

MOSCA

Oh ! monsieur, c'est la rose de mai,
L'astre de notre ciel : carnation insigne,
Plus blanche que la neige ou les lis ou le cygne.
Sa lèvre de satin fait rêver d'apaiser
Ses fièvres dans un seul, mais éternel baiser ;
Au plus léger contact une chair rougissante,
A l'égal de votre or brillante, — ravissante
Comme votre or.

VOLPONE

Pourquoi n'en ai-je encor rien su ?

MOSCA

C'est que je ne m'en suis que d'hier aperçu.

VOLPONE

Comment la voir ? Mosca, donne-moi quelque idée.

MOSCA

Oh ! monsieur, ce n'est pas possible ; elle est gardée
Du même soin que vous prenez pour vos trésors.
La pauvrette ! Jamais on ne la voit dehors,
Et quand elle prend l'air, c'est par une fenêtre...
Son regard est un doux rayon qui vous pénètre,
Doux comme une primeur sur les côteaux voisins,
La première grenade ou les premiers raisins.

VOLPONE

Mosca, je veux la voir.

MOSCA

Oh ! nul ne s'y hasarde ;
Les serviteurs de la maison font bonne garde,

Veillent sur le trésor du soin le plus grognon :
Chacun d'eux doit avoir l'œil sur son compagnon.
Sortez de la maison ; entrez-y, c'est notoire,
Il faut subir le plus long interrogatoire,
Un examen complet, et donner ses témoins.

VOLPONE

Mosca, je veux la voir, à sa fenêtre, au moins.

MOSCA

Vous vous déguiserez, alors.

VOLPONE

J'ai l'habitude
De le faire aussi bien. — Mettons-nous à l'étude.

FIN DU PREMIER ACTE

ACTE II

Volpone Charlatan

PERSONNAGES : VOLPONE, MOSCA, CORVINO, CÉLIA ; LES VALETS DE VOLPONE, OUVRIERS, CHANTEURS, MUSICIENS ; DES PROMENEURS ; UN DOMESTIQUE DE CORVINO ; LE PUBLIC.

PREMIER TABLEAU : La place Saint-Marc, à Venise ; un coin retiré devant la maison de Corvino.

SCÈNE PREMIÈRE

Entre Mosca, déguisé, suivi par des ouvriers portant les matériaux nécessaires à l'érection d'un théâtre, tréteaux, etc. Quelques personnes causent en se promenant sur la place.

MOSCA, aux ouvriers.

Ici, sous la fenêtre, oui bien, sous celle-ci.

UN PROMENEUR NAÏF, à son voisin.

Allons voir ces gens-là, voulez-vous ?

LE PROMENEUR SCEPTIQUE

Non, merci.

LE NAÏF

Nous nous amuserons un peu de leur folie.

LE SCEPTIQUE

Bah ! des farceurs, de qui j'évite l'homélie,
Débiteurs de fagots, marchands d'orviétans.

LE NAÏF

Monsieur, j'aime bien mieux ouïr ces charlatans

Que les hommes d'état les plus fameux...

LE SCEPTIQUE

J'accorde
Que ce sont des bavards, gens de sac et de corde,
Qui vous laissent pour un gros sou, quand ils ont faim,
La drogue qui d'abord valait son poids d'or fin.

LE NAÏF

Non, monsieur, croyez m'en, ce sont des gens sans vice,
Et je veux que bientôt vous leur rendiez justice.
— Attendez-moi.

S'adressant à Mosca.

Pour qui dressez-vous ce tréteau,
Mes amis ?

MOSCA

Pour Scoto.

LE NAÏF

Vous dites ?

MOSCA

Pour Scoto
De Mantoue.

LE NAÏF

Ah ! très bien. Mais par quelles pratiques,
Au lieu de s'établir en face des Portiques,
Dresse-t-il son théâtre en ce coin ?

LA FOULE

Le voilà !

Volpone entre, déguisé en Docteur Charlatan et suivi par la foule.

Scoto ! Scoto ! Scoto !

SCÈNE II

VOLPONE, MOSCA, LES ACOLYTES, LA FOULE

VOLPONE, à la foule.

Mes amis !

A un acolyte.

Monte-là.

LA FOULE

Ecoutez !

Volpone monte sur le théâtre.

VOLPONE

Messeigneurs, patrons que je vénère,
Il vous paraît étrange et contre l'ordinaire
Que Scoto de Mantoue, après être resté
Huit mois absent de votre admirable cité,
Au lieu de s'installer sous les Procuraties,
Soit venu dans ce coin vendre ses pharmacies.

LE NAÏF

J'en avais déjà fait la remarque.

LA FOULE

Laissez,
Laissez parlez Scoto. — Silence. — Finissez !

VOLPONE

Laissez-moi m'expliquer. Si j'ai la langue preste,
Je n'ai pas froid aux pieds, vous le savez de reste,
Et vous ne serez pas, j'imagine, surpris
De ce que je n'ai point diminué mes prix.
Je ne suis pas de ces espèces incongrues
Etalant leur manteau sur le pavé des rues,
Prêts à vous étonner par leur agilité,
Et puis vous débitant un vieux conte emprunté.
— Que dirai-je de ces coquins patibulaires,
Prisonniers chez le Turc, ramant sur ses galères,
Si l'on veut les entendre, alors que ces vauriens
N'ont ramé de leurs jours que pour des rois chrétiens.
Ils disent : le pain sec était notre pitance ;
Nous buvions de l'eau. C'est la juste pénitence
Que vous leur imposiez, bons frères capucins,
Pour leur faire expier menterie et larcins.

LE NAÏF, au sceptique.

Voyez de quel accent, voyez de quelle mine
Il semble balayer toute cette vermine !

VOLPONE

Ces obscènes gredins, à l'abord décevant,
Ces trognes à soufflets, ces pouilleux pleins de vent,
Dont la cervelle vide est tout le patrimoine,
Vous les voyez, avec deux liards d'antimoine
Dûment enveloppé d'un cornet de papier,
Tuer vingt hommes par semaine, estropier
— Pour rire — un malheureux !... Et pourtant cette [vengeance
Où l'animalité détruit l'intelligence,
Elle a crédit, messieurs, parmi vos artisans,
Grands mangeurs de salade, et chez vos paysans
Qui, pour deux sous, vont acheter la médecine
Qui ne les purge pas, mais qui les assassine.
Mais il n'importe pas !

LE NAÏF, au sceptique.

Merveilleux ! Quel accent !
Vous conviendrez, monsieur, qu'il est éblouissant !

VOLPONE

Eh bien ! laissez-les faire, et que nul ne s'en aille !
Mes tréteaux, établis loin de cette canaille,
Vous offrent aujourd'hui l'agrément le plus fin,
Car je n'ai rien à vendre, ou peu de chose, enfin !

LE NAÏF

Il devait terminer ainsi, c'est manifeste !

LE SCEPTIQUE, poli.

Je suis de votre avis, monsieur.

VOLPONE

Je vous atteste,
Honorables seigneurs, et vous donne ma foi,
Nous ne suffisons point, mes serviteurs et moi,
Quelque amour du prochain qui nous presse et gour- [mande,
Nous ne suffisons point, vous dis-je, à la demande.

Précieuse liqueur dont chacun est tenté,
Sénateurs et marchands, seigneurs de la cité,
Qu'ils habitent Venise ou bien la terre ferme,
Je suis sollicité, prié sans fin ni terme.
Tel m'offre sa fortune, et c'est avec raison.
Car à quoi bon, messieurs, posséder à foison
Vins de Grèce et d'Espagne, et dans sa cave heureuse
Les jus qu'a distillés la grappe savoureuse,
Si rougissant de fièvre et saisi de frisson,
Le médecin cruel réduit votre boisson
A l'eau pure ? — Santé ! Trésor du pauvre hère,
O bénédiction du riche ! Es-tu trop chère,
Et pourrais-tu jamais nous avoir trop coûté ?
Il n'est point de plaisir, messieurs, sans la santé.
Et donc, ne risquez pas d'abréger votre course
Pour quelques pièces d'or qu'on puise en votre bourse.

LE SCEPTIQUE

C'est où le charlatan voulait en arriver.

LE NAÏF

Il a raison.

LA FOULE

Silence !

LE SCEPTIQUE

Il va récidiver.

VOLPONE

Qu'un rhumatisme aigu, par quelque temps d'orage,
Vous attaque à l'épaule, au bras, et fasse rage,
Calmerez-vous, à votre avis, ce mal cuisant,
Par l'application d'un ducat tout luisant ?
Chasserez-vous ainsi la fièvre et l'insomnie ?
C'est mon baume, seigneurs, c'est mon huile bénie,
Qui seule peut bannir ces humeurs que fera
Mouvoir le chaud, le froid, l'humide, et cœtera.
Faut-il fortifier, réparant la nature,
Un estomac rebelle à toute nourriture,

Cet organe épuisé vomirait-il du sang,
Frottez-le de mon huile, appliquez en passant
Quelque serviette chaude, — et que l'on me fustige,
Si l'estomac n'est pas guéri. — Pour le vertige,
Quelques gouttes dans les narines ; vous versez
Aussi derrière les oreilles : c'est assez.
Enfin, le mal caduc, crampes, paralysies,
Convulsions, palpitations, frénésies,
Obstructions du foie, ôtites, maux de rein,
Mon huile est le remède unique et souverain.
Mon huile est le remède à la dyssenterie,
Elle détend les nerfs, chasse l'hypocondrie,
Il ne faut que la boire ou s'en frotter, selon
L'instruction, qu'ici vous voyez tout au long.

Il montre alternativement la fiole et l'in truction.

Voici le médecin, voilà la médecine ;
La cure et l'ordonnance ; en un mot la racine
Et la fleur ; deux objets qu'on pourrait appeler
La théorie et la pratique. — Assez parler.
— Le prix des deux objets, messieurs, est huit couronnes.
Et maintenant, seigneurs, peuple qui m'environnes,
Ecoutez mon ami Fritada, s'il vous plaît :
En l'honneur de mon huile il a fait un couplet.

FRITADA chante.

Si Galien, si le vieil Hippocrate,
Habiles gens à dilater la rate,
Avaient connu notre huile et son effet,
Ils n'auraient point écrit tant de volumes,
Ils n'auraient point abîmé tant de plumes
Qui cependant ne leur avaient rien fait.

VOLPONE, après avoir fait signe aux musiciens de s'arrêter.

Je pourrais étaler, si quelqu'un m'en défie,
Tous les certificats dont je me glorifie.

Je dirais que les plus savantes facultés
Reconnurent les merveilleuses qualités
De mon médicament, et que tous en matière
De secrets étonnants m'ont fait justice entière ;
Que j'ai reçu licence et pleine autorité
De les répandre, ici, dans l'illustre cité
De Venise, et partout, sur tous les territoires,
Dans les villes dont s'entretiennent les histoires,
Dans tous gouvernements jouissant du bonheur
De vivre sous les lois d'un sublime seigneur.
On vous dira — Messieurs, ces choses-là s'entendent —
Que Scoto n'est pas seul, qu'il en est qui prétendent
Tenir une recette aussi bonne, un onguent
Pareil au mien... Messieurs, criez à l'intrigant.
La jalousie abonde et s'étend sans limite.
Ils veulent imiter, comme le singe imite,
Cette huile incomparable et font dix mille essais,
Mais le secret est rare, et moi seul je le sais.
On les voit s'échauffer et se mettre en dépense
Pour acheter fourneaux, cornue à large panse,
Ingrédients divers : leurs soins sont impuissants.
Car il entre, il faut bien qu'on le sache, six cents
Plantes dans mon remède, et, sans feinte ou grimace,
Un peu de graisse humaine à bien lier la masse.
(Nous nous en fournissons chez les opérateurs,
Nos grands chirurgiens). Quant aux imitateurs,
— Souffle ! souffle ! Pouf ! Pouf ! — la drogue présumée
Au suprême bouillon se dissipe en fumée.
Messieurs, ayons pitié de leur manque d'esprit.
— Car de l'argent perdu, patience, on en rit,
Et le temps qu'on gaspille est abus réparable,
Mais la folie, hélas ! est un mal incurable.
Pour moi, j'ai dévoué mes ans, mes intérêts
A l'étude du monde et des divins secrets.
Je les échange ou je les vends. Ma patience,
Mon argent dépensé m'ont acquis la science ;

J'ai consumé mes yeux aux livres ; j'ai gravi
Les sommets escarpés du savoir ; j'ai ravi
L'étincelle ; — et j'atteins la plaine parfumée
Où l'honneur a fleuri près de la renommée.

LE NAÏF

Voilà bien quel était son but.

VOLPONE

Et quant au prix...

LE SCEPTIQUE

Voilà plutôt quel est son but.

VOLPONE

Soyez surpris !...
Huit couronnes, c'était le prix de mon remède ;
Mais je suis généreux, car il faut bien qu'on s'aide ;
Je ne veux aujourd'hui vous en prendre que six ;
— Six couronnes, messieurs, pour gagner vos mercis.
Vous direz qu'on ne peut se montrer plus modeste.
— Il est vrai. — Cependant, prenez, laissez — je reste
Prêt à vous obliger dans l'heur et le malheur.
— Six couronnes, pas plus ! Ce n'est pas la valeur
Du produit, car alors j'en demanderais mille,
Le prix que m'ont payé le docteur Paul-Emile,
Le grand-duc de Toscane et maint autre seigneur,
Mais je méprise l'or et préfère l'honneur.
J'ai, pour vous témoigner mon affection rare,
Quitté, malgré les pleurs, le duché de Ferrare,
Laissé mon officine et passé monts et vaux...
Je vous offre aujourd'hui le fruit de mes travaux.

Aux acolytes.

— Enfants, que votre voix aux violons mêlée
Donne quelque relâche à la noble assemblée.

LE SCEPTIQUE

Faut-il s'époumonner ainsi pour quelques sous !
— Car cela n'ira pas plus haut, pariez-vous ?

LE NAÏF

Monsieur, que votre cœur, s'il vous plaît, s'humanise ;
Il faut être indulgent sous le ciel de Venise.

CHANT ET MUSIQUE

Vous qui voulez vivre longtemps,
Quatre-vingts ans et cent vingt ans,
Taisez-vous, tenez-vous tranquille,
Et surtout achetez notre huile.
Voulez-vous rester jeune et beau,
Le cheveu noir comme corbeau,
Dents blanches, langue bien pendue,
Oreille fine et bonne vue,
La main fraîche, le pied léger ?
Et voulez-vous, pour abréger,
Eviter douleur et malaise,
Avoir telle façon qui plaise
A l'objet de votre souci ?
— Le remède est là : le voici !

Célia apparaît à la fenêtre.

VOLPONE

Et puis, messieurs, tant pis ! Il me reste en ce coffre
— Que sais-je ? — Deux ou trois flacons ; je vous les offre,
A l'opulent seigneur comme au désargenté,
Tant pour l'amour de Dieu que pour l'honnêteté.
Je vous ai jusqu'ici demandé six couronnes,
— Mais tu ne les vends pas, aujourd'hui, tu les donnes,
Bon Scoto ! — je ne veux cinq, ni quatre, ni trois
Couronnes... Sont-ce là des sentiments étroits ?
Je n'en veux pas deux, pas même une... quel prodige !
Je ne demande pas même un ducat, vous dis-je.
Cela vous coûtera deux sous ; n'espérez pas
Que j'en retranche rien ; le prix est assez bas.
— Ce que je veux, c'est emporter dans mon bagage
Quelque chose de vous : c'est recevoir le gage

Que dans votre amitié j'ai su ne pas déchoir.
— Chers seigneurs, secouez gaîment votre mouchoir !
— A la personne qui voudra bien la première
Me jeter son mouchoir, ou princesse ou fermière,
Seigneur ou valet, j'offre un souvenir coquet...
Quelqu'un préfère-t-il la bouche d'un mousquet ?

LE SCEPTIQUE, au naïf.

Monsieur, c'est le moment de vous faire connaître.

Célia jette son mouchoir.

Mais quelqu'un vous a devancé de la fenêtre.

VOLPONE, à Célia.

Je dédie à votre bonté mille baisers,
Madame ! — Mes efforts ne sont pas méprisés.
En retour, sans parler de cette huile admirable,
Je vous livre un secret d'une espèce adorable,
Qui doit vous faire aimer à l'instant du mortel
— Inférieur à vous sans nul doute, mais tel
Que vous l'aurez jugé digne de votre estime.
Un seul regard de vous, l'homme est votre victime.
Le papier que je tiens renferme dans ses plis
Une poudre par quoi les ans sont abolis.
Pour vanter son mérite à cet aréopage,
Cent volumes seraient comme une seule page,
Cette page, comme une ligne, et, pour finir,
Cette ligne, comme un seul mot (tant l'avenir
De l'homme est éphémère et bientôt se dérobe !)
— Parlerai-je du prix ? La terre et tout le globe
Ne feraient qu'un Etat ; l'Etat ne formerait
Qu'une province ; la province ne serait
Qu'une banque, et la banque, un seul porte-monnaie,
Cette poudre, il n'est pas de bourse qui la paie.
Apollon à Vénus en fit le don charmant,
Et par elle, elle fut jeune éternellement :

Front sans rides, dent blanche, or de la chevelure,
La peau ferme et tendue et la divine allure.
Hélène la reçut de Vénus ; on perdit
La poudre au dernier jour de Troie ; un érudit
L'a retrouvée, après vingt siècles, en Asie.
La France en eut sa part ; mais elle était moisie :
Les dames de la Cour s'en teignent les cheveux ;
Le reste est dans mes mains, et c'est ce que je veux
Vous donner. Cette poudre est source de Jouvence ;
La vieillesse par elle a le teint de l'enfance...

SCÈNE III

LES MÊMES ; CORVINO

CORVINO, entrant et s'adressant à Volpone, pendant que Célia disparaît.

Allez ! esprit du Diable et vendeur de poison !
Descendez, et cherchez, pître ! une autre maison
Pour étourdir le monde et donner vos parades !
Allez-vous en d'ici, vous dis-je, camarades !
Suis-je le besoigneux et triste Pantalon
Dont un Pierrot se moque impunément, selon
Les jeux habituels que la farce combine,
Et ma femme, peut-être, est une Colombine ?
Partez ! la ville est grande ; il est d'autres balcons
Pour vos orviétans et vos catholicons !
— Mais choisir ma fenêtre où professer le vice !...
— Allez-vous en !

Il chasse Volpone et sa suite.

SCÈNE IV

VOLPONE, MOSCA

VOLPONE, prenant Mosca à part dans la foule qui se dissipe.

Mosca, j'ai besoin d'un service :

Je suis blessé, mon cher.

MOSCA

Où souffrez-vous, Seigneur ?

VOLPONE

La blessure n'est pas visible, elle est au cœur...
Ah ! je m'aperçois bien qu'il faut changer de gamme !
Pourquoi m'as-tu jamais parlé de cette femme !

MOSCA

Je ferai mes efforts, monsieur, pour vous guérir ;
Je vous aime, et pour vous je suis prêt à mourir.

VOLPONE

Merci, Mosca, merci ! — Quel charme elle recèle !
Prends mes clefs ; prends mon or ; prends ma riche [vaisselle ;
Prends mes bijoux ; frappe monnaie avec mon corps !
Pour elle je voudrais donner tous mes trésors.

MOSCA

Patience, monsieur, vous aurez la Célie ;
Corvino nous paiera sa conduite impolie.

VOLPONE

Mais à propos, dis-moi, j'ai produit mon effet ?
— Le rôle est bien joué ?

MOSCA

Monsieur, ce fut parfait,
Et je voudrais avoir un peu de votre adresse.
— Séparons nous ; je sais ce qui vous intéresse,
Et j'y vais appliquer ma faible habileté.
— Vous pourrez m'applaudir, si je l'ai mérité.

DEUXIÈME TABLEAU : Une chambre dans la maison de Corvino.

SCÈNE PREMIÈRE

CORVINO, CÉLIA

CORVINO, un sabre à la main, entraînant Célia.

Célia ! Célia ! se montrer sur la place !
Applaudir un bouffon devant la populace,
Un jongleur trivial, un arracheur de dents,
Sous la foule impudique et les regards ardents !
Quoi ! tandis qu'un pantin, qu'un charlatan ramasse
Aigrefins et badauds autour de sa grimace
Et chatouille l'oreille en offrant ses onguents,
Nos vieux garçons, nos galantins, tous ces brigands
Vous dévoraient des yeux ; et, d'un air d'assurance,
Vous vous livrez à tous sans choix ni préférence,
Et vous distribuez à ce vilain bétail
Vos sourires charmants et vos coups d'éventail !
Dites, ce baladin, qui jase comme quatre,
Est-il un racoleur, chargé par vous de battre
Le rappel des amants ? D'où vient qu'il vous charmait ?
Vous admiriez en lui, peut-être, le plumet
Dépenaillé, sauvé des pires aventures,
Ou bien l'habit brodé sur toutes les coutures ?
Ses doigts, chargés d'anneaux de cuivre ? — Est-ce un [appeau
Que son épingle, avec sa pierre de crapaud ?
Je le vois, il vous a sans doute ensorcelée,
Madame, par l'empois de sa barbe bouclée ?
Qu'il vienne donc chez vous, qu'il vienne, l'enchanteur !
Vous n'aurez jamais eu plus digne entremetteur !

fais réflexion, vous préférez peut-être
sur ses tréteaux, disciple d'un tel maître ?
montez-y donc, j'y consens volontiers,
ville ainsi vous verra jusqu'aux pieds.
ous aviez su qui je suis, destinée
ion ressentiment, vous vous seriez damnée.
Suis-je un froid Hollandais que rien ne peut troubler ?
Suis-je un Italien ? — Vous auriez dû trembler
Au penser que j'irais dans ma juste colère
Etrangler votre père, étrangler votre mère,
Exterminer enfin sous mes coups forcenés
Toute une race impure et de qui vous tenez !

CÉLIA

Calmez-vous, calmez-vous, Monsieur, je vous en prie.

CORVINO

Sans doute tu croyais que c'est badinerie ;
Tu ne te disais pas que sous mon déshonneur
Je pouvais enfoncer un poignard dans ton cœur,
Y faire autant de trous de ma lame enragée
Qu'il est d'yeux impudents qui t'ont dévisagée.

CÉLIA

Hélas ! apaisez vous. Pouvais-je me douter
Que je dusse, en prenant un peu l'air, exciter
Plus que les autres fois votre colère ?

CORVINO

Certe !
Ce n'est rien, n'est-ce pas ? (elle me déconcerte !)
Que de jouer son rôle avec un tel vaurien
Sous les regards du peuple amusé ! Ce n'est rien
Que ce mouchoir jeté qu'il baisait d'un air tendre,
Et qu'il devait — cela n'est pas douteux — vous rendre
Avec quelque billet portant un rendez-vous
Chez ta mère ou ta sœur ou ta tante ?... Je bous !

CÉLIA

Vous m'accusez, monsieur, d'abominables ruses.
Quand ai-je prétexté de semblables excuses,
Moi qui ne sors jamais de mon appartement
Que pour gagner l'église, et cela, rarement.

CORVINO

Soit ! Eh bien, je ferai plus rares ces sorties,
Et si jamais sur toi j'ai pris mes garanties,
Je veux les prendre mieux encore, et te promets
Que tu vas être plus esclave que jamais.
Et d'abord je ferai murer cette fenêtre
Par où toute insolence et tout vice pénètre,
Et, sans attendre le maçon, pour commencer,
A dix pieds du balcon — voilà ! — je vais tracer
Une ligne... il ne faut qu'un bon morceau de craie...
S'il t'arrive jamais de franchir cette raie !...

Geste violent.

Ou plutôt, non, je vais, crainte d'un nouveau tour,
Te loger autre part et dans l'arrière-cour.
L'arrière-cour ! L'arrière-cour ! Elle est pourvue
D'agréments variés ; une admirable vue ;
C'est dans l'arrière-cour, madame, qu'à loisir
Vous vous promènerez et prendrez du plaisir,
Puisque dans cette chambre, où je vous croyais sage,
Vous employez le temps à humer au passage
L'odeur du marinier qui rôde...

On frappe.

On a frappé.

Rentrez chez vous, pendant que je suis occupé,
Et prenez garde, sur votre âme, qu'on vous voie !
Je veux qu'on m'obéisse et marche dans ma voie...
— S'il t'arrive de regarder un galantin,
Je fais de ta personne un squelette, catin !

Je te dissèquerai de ces mains-là, ma mie,
Et ferai sur ta gorge un cours d'anatomie
Devant toute la ville ! — Allons ! va te montrer !

Célia sort ; un domestique entre.

Qui vient là ?

LE DOMESTIQUE

L'intendant Mosca.

CORVINO

Dis-lui d'entrer.

Le domestique sort.

Son maître est mort ; il vient m'en donner la nouvelle;
J'en avais bien besoin pour calmer ma cervelle.

Mosca entre.

SCÈNE II

CORVINO, MOSCA

CORVINO

Bonjour, monsieur Mosca, soyez le bienvenu ;
Le sujet de votre visite m'est connu.

MOSCA

Je crains que non, monsieur, soit dit sans vous déplaire.

CORVINO

Est-ce qu'il n'est pas mort ?

MOSCA

C'est plutôt le contraire.

CORVINO

Il est guéri ? Le Diable alors s'en est mêlé.

MOSCA

Voilà.

CORVINO

Je suis maudit ; je suis ensorcelé ;
Tous les malheurs sur moi ! quelqu'un sur qui je veille ..
Enfin, Mosca, dis-moi quelle est cette merveille.

MOSCA

Monsieur, c'est un effet de l'huile de Scoto.
Vos deux amis, trouvant cette fève au gâteau,
Apportent à l'envi leur fiole au cacochyme,
Et notre moribond tout-à-coup se ranime.
J'étais hors de la chambre et n'ai pu l'empêcher.

CORVINO

Le damné charlatan que je voudrais brancher
S'il ne tenait qu'à moi ! Mais ce n'est pas possible,
Et l'huile de Scoto n'est qu'un conte risible.
Nous l'avons bien connu : Scoto n'est qu'un fripon,
Toujours accompagné d'une fille en jupon,
Qui jouait de la vielle aux portes des auberges.
Je connais bien sa drogue : il mérite les verges.

MOSCA

Que dirai-je ? — A mon maître ils ont en un moment
Dans l'oreille versé de leur médicament,
Puis un peu dans le nez ; et l'œil paraît moins terne ;
Le sang court sous la peau : tout cela me consterne.

CORVINO

C'est, en effet, de quoi prendre peur.

MOSCA

Qui plus est,
Pour montrer à mon maître encor plus d'intérêt,
Les traîtres, dont la trame à présent se dessine,
Ont appelé la faculté de médecine
En consultation ; vous devinez combien
Cela leur a coûté ; mais tout cela n'est rien.
L'ordonnance des gens de l'art n'est point obscure :
Pour sauver mon patron, pour achever la cure,
Il faut faire coucher et mettre à son côté
Une femme avenante et de fraîche santé...
Point d'application de moutarde en farine,
Pas de singe écorché posé sur la poitrine,

Pas de chien, pas de chat sauvage, mais plutôt
Quelque jeunesse bien fringante, au sang bien chaud.
C'est la commission qu'on m'a chargé de faire —
Bien malgré moi. J'ai cru qu'il était nécessaire
De vous en prévenir et prendre votre avis,
Moi, qui fidèlement jusqu'ici vous servis,
Et qui sur vous tout seul ai fondé ma fortune.
Prenez donc un parti ; car l'heure est opportune ;
Prévenez-les, si vous pouvez,

CORVINO

Ah ! compagnon,
Je perds toute espérance, et c'est là mon guignon.

MOSCA

Il n'est point question d'une femme rusée,
Courtisane de qui nous serions la risée,
Mais de quelque tendron tout de naïveté,
Et sur qui vous pourriez avoir autorité.
— N'avez-vous pas... que sais-je ?... Oui, dans votre [famille,
Quelque cousine ? Un des Docteurs offre sa fille.

CORVINO

Sa fille !

MOSCA

Oui, le signor Lupo, le médecin.

CORVINO

Sa fille !

MOSCA

Oui-dà, monsieur, mais il a son dessein.
Il connaît la faiblesse incurable de l'homme.
Et puis, combien de gens sauront la chose, en somme ?

CORVINO

Laisse-moi réfléchir.

Il se promène et dit à part :

Voilà bien un moyen,
Il faut en profiter. La chose en soi n'est rien,

Et quant à l'honneur, femme ou fille, l'un vaut l'autre.
Ne laissons cette chance à personne.

MOSCA, toujours ironique, à part.

Il se vautre
Dans la honte.

CORVINO, à mi-voix.

C'est fait ; Célia marchera...
Je le devancerai ; le Docteur en sera
Pour son offre...

Plus haut.

Mosca, la chose est résolue...

A part.

Et la succession dès lors m'est dévolue.

MOSCA

Qu'entendez-vous par là ?

CORVINO

Que tout bien débattu,
Tu vas offrir ma femme, oui, ma femme, entends-tu ?

MOSCA

Monsieur, je vous l'aurais proposé tout de suite,
N'est que j'eusse paru dicter votre conduite.
En agissant ainsi vous leur tordez le cou,
Vous restez sans rivaux.

CORVINO

Ce Docteur !... Le filou !

MOSCA

Vous héritez, vous dis-je, et tout vous favorise...
Nous allons profiter de la première crise
(Il en a tous les jours) ; nous le laissons aller ;
Nous tirons de dessous sa tête l'oreiller,
Il étrangle tout net... La chose serait faite,
Sans vos scrupules, cher monsieur...

CORVINO

On est honnête,
C'est terrible, et l'esprit est la dupe du cœur...
— Que personne ne nous devance, car j'ai peur...

Mosca, va promptement, va chez ton maître ; vante
En toute occasion mon amitié fervente,
Mon dévouement.

MOSCA

Comptez sur moi. Pour en finir,
Je vais si bien le prendre et le circonvenir
Qu'il vous reçoive seul et qu'il se débarrasse
De tous ses affamés, bande avide et vorace.
— Mais, pour nous venir voir, attendez, s'il vous plaît,
Que je vous fasse ici chercher par un valet.
J'ai quelque chose à disposer pour vous, que j'aime,
Et vous ne devez pas savoir mon stratagème.

CORVINO

Alors, dépêche-toi.

MOSCA

N'ayez aucun souci.

Il sort.

SCÈNE III

CORVINO, CÉLIA

CORVINO, appelant.

Ma femme ! Célia ! Ma femme !...

Célia entre. A part.

La voici.

Haut.

— Allons ! ne pleurez plus ! Ne pleurez plus, ma chère !
Vous croyez que j'étais tout-à-l'heure en colère :
Je n'ai jamais parlé très sérieusement.
Crois-en, ma Célia, ton mari bien aimant.

Je ne suis pas jaloux, va ! C'était... une épreuve...
Une épreuve, entends-tu ? Crois-tu que je m'émeuve
Pour si peu ?

CÉLIA

Non vraiment ? Vous n'êtes pas jaloux ?

CORVINO

Moi, que j'aille me mettre au nombre de ces fous !
La jalousie est passion méchante et vaine !
Quand une femme sent courir de veine en veine
Quelque subtil désir et le couve en son sein,
Il faut bien qu'elle vienne à bout de son dessein.
Va, ma Célie ! En toi, j'ai confiance entière
Et je te prouverai combien je suis sincère.
— Allons, embrasse-moi ! Pour me faire plaisir,
Prépare ta plus belle robe ; va choisir
Tes plus riches joyaux ; je veux que l'on t'admire ;
Aiguise tes regards tendres, ton fin souriré.
Le vieux Volpone donne en ses salons vantés
Un grand bal, un festin. Nous sommes invités ;
Là, tu reconnaîtras quelle est ma courtoisie,
Et que je suis exempt de toute jalousie.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III

Volpone séducteur

PERSONNAGES : VOLPONE, CORBACCIO, CORVINO, VOLTORE, CÉLIA, MOSCA, BONARIO

PREMIER TABLEAU : Une rue.

SCÈNE PREMIÈRE

MOSCA, seul.

Allons ! l'affaire prend tournure et se façonne.
— Je deviens amoureux de ma chère personne
Et des talents qu'il plut au Ciel de me donner,
Tant je les sens en moi fleurir et bourgeonner.
Le succès dans mon sang met un orgueil intime,
Et je ne fus jamais si haut dans mon estime !
Je pourrais, délié, flexible comme un fil,
Glisser hors de ma peau comme un serpent subtil !
— Tandis qu'autour de vous le monde dégénère,
Non, vous n'êtes pas nés d'une race ordinaire
Au milieu des niais et des sots précieux,
Parasites amis, peuple tombé des cieux.
— Comment de ce métier n'a-t-on pas fait un livre ?
Nous sommes honorés, choyés : nous savons vivre.
En ce monde comique, il n'est sage à mon gré
Qui ne soit parasite : affaire de degré.
Certains cherchent leur pain de cuisine en cuisine —
Les pleutres de l'espèce ; ils vivent de lésine
Et de crasse, sans un foyer, sans avenir ;
Amusant le patron de contes sans finir,

Flattant son estomac, surveillant ses marmites,
Et léchant ses habits pour en ôter les mites.
Ils gambadent autour du maître, chiens couchants,
Race de flagorneurs aux serviles penchants
Qui se font une rente avec leurs tours d'échine...
Il est, au-dessus d'eux, une canaille fine,
Qui, semblable à la flèche, et dans le même instant,
S'élève et tombe, qui, tel un astre éclatant,
File dans l'air, va, vient, semblable à l'hirondelle,
Saisit l'occasion qui fuit à tire-d'aile,
Ote son masque et le remet à volonté.
Voilà le parasite ; il n'a point acheté
Son talent par l'étude aride ; il le pratique
Par l'instinct naturel d'un génie authentique...

Entre Bonario.

— Mais voici justement l'homme qu'il me fallait...

SCÈNE II

MOSCA, BONARIO

MOSCA

Monsieur Bonario, je suis votre valet.
J'ajoute que je suis heureux de la rencontre.

BONARIO

Je n'en dis pas autant.

MOSCA

Pourquoi, si je me montre
Poli ?

BONARIO

Monsieur Mosca, je ne veux point causer
Avec vous.

MOSCA

Je suis pauvre ; on peut me mépriser...

BONARIO

Je ne méprise en vous que votre platitude.

MOSCA

Platitude, monsieur !

BONARIO

Tu ne fais ton étude
Que de fainéantise et d'adulation.
N'est-ce pas ton métier ?

MOSCA

Cette imputation
— Dieu me soutienne ! — aussi facile qu'inhumaine
Vise communément un homme sans domaine
Héréditaire et sans fortune, et toutefois
Un homme honnête, j'ose dire. Je vous crois
Sincère, mais souvent la jeunesse s'abuse ;
Il convient de connaître à fond qui l'on accuse.

Il pleure.

BONARIO, à part.

Je crois qu'il pleure ! J'ai peut-être été trop dur.

MOSCA

Oui, je gagne ma vie en m'abaissant, c'est sûr.
Ma naissance par la pauvreté fut flétrie ;
Je tisse mes habits par ma seule industrie ;
Du moins, je n'ai jamais trahi pour de l'argent ;
De honteux intérêts je ne fus point l'agent ;
Je n'ai rien fait de mal par amour du bien-être...
Je dis la vérité ; daignez mieux me connaître.

BONARIO, à part.

Est-il sincère ?

Haut.

Allons, j'aurai pu mal penser.
Pardonne-moi, j'ai tort. Que viens-tu m'annoncer ?

MOSCA

La chose vous concerne, et, bien qu'en ma pratique
Je puisse vous paraître un mauvais domestique,

Pour ma haine du mal, pour mon amour du bien,
Je voulais avec vous avoir cet entretien.
— A l'heure où nous parlons, sachez que votre père
S'occupe à vous déshériter.

BONARIO

J'ai, je l'espère,
Mal entendu.

MOSCA

Qu'il veut vous chasser, s'il vous plaît,
Tout comme un étranger... Je ne suis qu'un valet,
Mais on vante partout votre beau caractère,
Et pour cette raison je n'ai pas pu me taire.

BONARIO

J'avais foi tout-à-l'heure en ta sincérité,
Mais je ne te crois plus. Comment, en vérité,
Admettre l'impossible, et qu'oses-tu prétendre ?

MOSCA

Vous parlez comme un fils respectueux et tendre,
Et comme un innocent aussi : d'où je conclus
Que l'injustice est sans excuse. Je dis plus :
A l'instant même où nous parlons, c'est chose écrite ;
Du moins on est en route et l'on vous déshérite.
— Je veux en certain lieu vous mener sans retard,
Et là, vous entendrez qu'on vous dira bâtard
Et rejeté parmi les malheureux du monde.

BONARIO

Mosca, tu m'as troublé ; ma surprise est profonde.

MOSCA

Et si je ne fais pas ce que je dis, tirez —
Je le veux — votre épée et me défigurez,
Tant qu'on lise en lettres de sang ma vilenie.

BONARIO

Va, je marche après toi... Mon père me renie !

Ils sortent.

DEUXIÈME TABLEAU : Chez Volpone. comme au premier acte.

SCÈNE PREMIÈRE

VOLPONE, puis MOSCA

VOLPONE

Mosca tarde beaucoup, ce me semble.

Entre Mosca.

C'est lui.

Quoi de nouveau, Mosca ? Quelle espérance a lui ?

MOSCA

Soyez heureux, monsieur : votre ciel se colore ;
Votre belle espérance est la fleur près d'éclore
Qui donnera son fruit précoce, j'en suis sûr,
Pourvu que vous vouliez attendre qu'il soit mûr.
Remettez-vous sur votre lit ; l'instant approche.
— Corbaccio va venir, le testament en poche
Quand il sera parti, je vous en dirai plus.

VOLPONE

Ah ! je renais ; mon sang circule ; un nouveau flux
De santé, de vigueur !... Je crois être à la chasse,
A l'affût du gibier...

Cependant, on frappe. Mosca va à la porte de la chambre. Bruit de paroles échangées. Mosca revient au milieu de la scène.

MOSCA, à part.

Que faut-il que je fasse ?
Corvino vient avec sa femme : il vient trop tôt.
J'attendais Corbaccio d'abord, mais le courtaud,
Pressé de voir un bois sur lui prendre racine...
J'ai mis Bonario dans la chambre voisine ;

Éloignons-le ; la chose est simple ; il passera
Dans l'autre galerie, et patientera.
Quant à son noble père, il faut que je le tienne
A l'écart pour l'instant. Chantons-lui quelque antienne.

Il sort. Volpone reste seul : il s'arrange sur un lit de repos, au fond de la vaste chambre. Mosca revient et va s'asseoir près de son maître. Entre Corvino, forçant Célia de le suivre.

SCÈNE II

CORVINO, CÉLIA, MOSCA, VOLPONE

CORVINO

Une dernière fois, prenez votre parti,
Madame ; je n'en aurai pas le démenti.
J'avais tu jusqu'ici ce moyen qui m'agrée
Crainte de quelque ruse ou vaine simagrée,
Par quoi vous tenteriez de me désobéir.

CÉLIA

Ah ! monsieur, laissez-moi, ce n'est pas vous trahir
Que vous prier de m'épargner cette avanie
Qui mettrait ma pudeur de femme à l'agonie.
Si vous doutez de ma conduite, enfermez-moi
Pour toujours !

CORVINO

Tel n'est point mon dessein, sur ma foi !
J'ai tout pesé, j'ai tout examiné, Célie.
Je ne suis point jaloux, et ce n'est point folie.
Obéissez-moi, c'est votre devoir.

CÉLIA

Hélas !

CORVINO

Faites ce que je veux, vous dis je, et point d'éclats !

CÉLIA

C'était donc pour cela...

CORVINO

Je vous ai prévenue ;
L'ordonnance des médecins vous est connue ;
Et vous savez combien j'y suis intéressé ;
Vous savez mes motifs. Je suis embarrassé
Dans mes affaires... Là !... soyez femme docile
Et loyale, et m'aidez dans ce pas difficile ;
Ma fortune est en jeu — comme votre bonheur.

CÉLIA

Votre intérêt, monsieur, passe avant votre honneur.

CORVINO

L'honneur ! un souffle, un rien, le plus vieux des fossiles,
Un mot fait pour en imposer aux imbéciles !
Mon or n'est plus mon or parce qu'on l'a touché !
Parce qu'on le regarde, un habit est taché ?
Allons ! ce n'est rien d'autre ! — Une vieille canaille
Décrépite, et qui n'a plus rien en lui qui vaille,
Cet homme-là peut-il entamer votre honneur ?

CÉLIA, à mi-voix.

Une telle pensée a pu souiller son cœur !

CORVINO

Qui le saura, sinon le vieux, dont l'esprit cloche,
Et ce Mosca, dont j'ai la langue dans ma poche ?
L'estime où l'on vous tient ne souffre pas, à moins
D'aller place Saint-Marc racoler des témoins.

CÉLIA

Mais le ciel qui voit tout saura la forfaiture,
Mon saint patron, le vôtre aussi ! quelle torture !
Ils sont jaloux de nos âmes ! Soyez touché,
Soyez jaloux comme eux ; détestons le péché !

CORVINO

Si je croyais que ce fût un péché, non, certe,
Je ne vous aurais point contrainte, pour la perte
De votre âme... Cet homme est-il un Florentin
Vicieux, au sang chaud, lecteur de l'Arétin ?
Quelque jeune Français, habile dans l'escrime
Amoureuse ? En ce cas, j'eusse commis un crime.
Mais non, Madame, c'est une œuvre de pitié
Pour un pauvre malade, — et j'y suis de moitié.
Enfin c'est une honnête et suprême ressource
Pour braver l'échéance et réparer ma bourse.

VOLPONE, au fond de la chambre, à Mosca.

Amène-moi mes bons amis, Mosca.

MOSCA, s'avançant, à Corvino.

Daignez
Vous approcher, monsieur.

CORVINO, à Célia.

Là !... Vous m'accompagnez,
N'est-il pas vrai, sans résistance et sans colère,
Et vous ne voulez pas risquer de me déplaire.

MOSCA, à Volpone.

C'est monsieur Corvino, monsieur, qui vient vous voir.

VOLPONE

Ah !

MOSCA

Lui-même, monsieur : dès qu'il a pu savoir
L'ordonnance des médecins, l'ami fidèle...

VOLPONE

Merci, mon bon Mosca.

MOSCA

Vous connaissez son zèle...

Vient vous offrir...

VOLPONE

Tu dis ?

MOSCA

En toute liberté,
Sans qu'on l'en prie.

CORVINO

Oui bien, par pure charité.

MOSCA

Pour vous prouver enfin son amitié fervente,
Sa propre femme.

CORVINO

Oui bien.

MOSCA

Celle que chacun vante
A Venise, dont elle est l'orgueil.

CORVINO

Bien ! très bien !

MOSCA

Elle veut vous guérir et n'épargnera rien.

VOLPONE

Ah ! je suis déjà mort. Mais sois mon interprète
Auprès de ces amis si chers que rien n'arrête...
Rends-leur grâces !... Mais quoi ? C'est un stérile effort
De prétendre que reverdisse un arbre mort.
Mon mal est sans remède et la source est tarie.

Il tousse.

Réponds à mon ami, Mosca. Dis-lui qu'il prie
Pour moi ; — puis, quand mes biens lui seront dévolus,
Qu'il en use en pensant à celui qui n'est plus.

MOSCA, à Corvino.

Vous l'entendez, monsieur ; il ne le fait pas dire ;
Vous êtes l'héritier... Si vous voulez conduire
Madame...

CORVINO, à Célia.

Allons ! suis-moi, tu vois que ce n'est rien.
Le moment est venu de m'obéir... ou bien...

CÉLIA

Non, monsieur, tuez-moi plutôt, je vous supplie.
Je prendrai du poison, je ferai tout...

CORVINO

Célie !
Je vais vous arracher d'ici par les cheveux !
Je crierai votre nom par la ville ; je veux
Qu'on vous désigne comme une fille perverse.
Prenez garde ; je dis que vous avez commerce
Avec un vil esclave, ignoble et contrefait.
Sur mon âme, j'invente un monstrueux forfait,
Que j'écris sur ta chair, un crime que je forge,
Et dont je marque, avec du vitriol, ta gorge !

CÉLIA

Je suis votre martyre et n'attends pas merci.

CORVINO

Ai-je donc mérité que l'on s'entête ainsi ?
Songe que c'est ton bon mari qui t'en supplie.
Faut-il donner encor ma parole, Célie,
Tout ce que tu voudras, pourras imaginer,
Robes, manteaux, bijoux, je veux tout te donner.
— Ne fais que l'embrasser ; touche sa main flétrie ;
Fais-le pour moi ; fais-le. — Non ? Non ? Mort et furie !
— Donc, vous voulez ma perte et me voir ruiné !

MOSCA

Réfléchissez, gentille dame.

CORVINO

Assassiné

Par elle ! — Il lui convient d'user de ces défaites !
Voulez-vous que je vous dise ce que vous êtes ?

MOSCA

Calmez-vous, calmez-vous, monsieur.

CORVINO

Vous êtes un
Crocodile, attendant le moment opportun
Pour verser devant nous des larmes préparées !...
— Qu'elle voulût au moins, laissant les simagrées,
Lui parler... ce serait quelque chose... Mais quoi !
Elle veut ma ruine.

MOSCA, à mi-voix, à Corvino.

Allons ! Tenez vous coi ;
Elle réfléchira, monsieur. Point de querelle !
La pudeur la retient ; c'est chose naturelle.
Si vous n'étiez pas là, peut-être elle serait
Plus traitable... Après tout, quelle femme oserait
Sous les yeux d'un époux ?... Tenez, je vous en prie,
Partez, laissez-la nous...

CORVINO

Tu le vois, ma chérie,
Tu peux tout racheter encor. Point de fracas,
Sinon tu te serais mise en un mauvais cas.
Reste ici, je ne veux point de toi.

Il ferme la porte sur elle en s'en allant avec Mosca.

SCÉNE III

CÉLIA, VOLPONE

CÉLIA

Toute honte
A-t-elle donc quitté la terre, et rien ne compte !
O saints anges du ciel, qui de vous m'oublia ?

VOLPONE, se levant de son lit.

C'est le crime de ton mari, ma Célia ;

C'est le crime de Corvino, de ses complices
Qui n'ont jamais connu l'amour et ses délices !
Celui qui dans l'espoir d'un douteux intérêt
Veut te vendre, crois m'en, cet homme donnerait
Sa place au paradis pour une bourse pleine,
S'il trouvait acheteur... Tu t'étonnes, ma reine,
De me voir à tes pieds jeune et ressuscité :
Applaudis ce miracle, œuvre de ta beauté.
C'est pour cette beauté par qui je vais renaître,
C'est pour te voir, douce Célie, à ta fenêtre,
Que j'ai vêtu les oripeaux d'un charlatan...
Oh ! sois la bienvenue en ma maison !

CÉLIA

Satan !

VOLPONE

Ne me fuis pas, ma belle enfant ! Si tout-à-l'heure
Tu m'as vu sur ce lit, couché, c'était un leurre.
Je ne suis pas un moribond, vois-tu ; je suis
Jeune, je suis ardent ; cœur jaloux, je poursuis
Ma route, et vais chercher ma belle Pénélope !

CÉLIA

Oh ! qu'un nuage noir de sa nuit m'enveloppe !
Que la foudre me frappe, et qu'un voile épaissi !...

VOLPONE

Pourquoi ma Célia s'afflige-t-elle ainsi ?
Tu vas avoir au lieu de cet époux cynique
Quelqu'un qui t'aimera d'une tendresse unique.
Mets à profit cette heure... Ecoute : vois ce rang
De perles, leur finesse et cet éclat mourant.
Il n'en est pas de plus belles que tu conçoives :
Or je veux les dissoudre et veux que tu les boives.
Vois ces beaux diamants, gemmes, rubis-balais ;
Prends-les, mon cher amour, porte-les, détruis-les ;

Regarde, il suffirait de ces pendants d'oreilles
Pour acheter plus tard des perles sans pareilles.

CÉLIA

Monsieur, j'ai pour bonheur et pour biens amassés
Ma probité, mon innocence, et c'est assez.
Si je perdais ces biens par misère profonde,
Hélas ! je n'aurais plus rien à perdre en ce monde.
Ma conscience...

VOLPONE

Oh ! les propos édifiants !
La conscience est la vertu des mendiants.
Sois sage ; écoute-moi. Sais-tu quelles essences
Parfumeront tes bains ? Sais-tu tes jouissances ?
Tu boiras dans de l'or. Au gré de ton désir,
Velours, satin, drap d'or, tu n'auras qu'à choisir.
Tu seras la Française avenante et mutine,
Et tu seras la magnifique Florentine,
L'Espagnole hautaine ; et ton splendide amant
Sera ton partenaire en ce concours charmant.
Car j'aurai mon caprice et mes métamorphoses :
Comme un papillon vole à la bouche des roses,
Nos lèvres s'uniront : mon âme, ô mon amour,
Ira trouver ton âme ; et ton âme, à son tour,
Volera vers la mienne et l'emplira d'ivresses.
Les envieux mourront en comptant nos caresses.

CÉLIA

Si votre oreille peut encore entendre, si
Vos yeux peuvent s'ouvrir, si vous avez souci
De quelque humanité dont votre cœur tressaille,
Permettez, permettez, monsieur, que je m'en aille.
— Ou bien soyez compatissant, et tuez-moi.
— Tuez-moi, je le veux... Vengez-vous de l'émoi
Que cause en votre sang ma beauté criminelle —
Ce qu'on dit ma beauté. Que ma forme charnelle

Ne blesse plus les yeux innocents ! Déchirez,
Déchirez mon visage et le défigurez !
Alors c'est à genoux que je vous rendrai grâce,
Pour vous je prîrai Dieu qui voit ce qui se passe,
Et je témoignerai selon mon sentiment
Que vous êtes un homme honnête.

VOLPONE

Evidemment !

Plus insolent.

Tu veux dire un malade, un impotent, rebelle
A toute volupté ! — C'est trop longtemps, la belle,
S'amuser à la porte et battre les buissons.
L'occasion nous frôle et s'échappe. Agissons,
Nous parlementerons ensuite.

Il la presse.

Il faut qu'on cède,
Ou je te force ?

CÉLIA

Dieu ! Dieu juste ! à l'aide ! à l'aide !

Bonario, que les cris de Célia ont attiré, se précipite dans la chambre.

SCÈNE IV

BONARIO, CÉLIA, VOLPONE

BONARIO

Arrête, ou je te tue, infâme ravisseur,
Chien lascif !

A Célia.

Vous avez, madame, un défenseur !

A Volpone.

Tu serais dès l'instant mon ignoble victime
Si je ne réservais aux tribunaux ton crime,

Et je t'aurais jeté devant ce monceau d'or
Dont tu fais ton délice et ton idole encor !

A Célia.

Sortez de cette chambre, antre de l'infamie,
Sous la protection de mon épée amie,
Madame ! Ce pirate aura son châtiment.

Sortent Bonario et Célia.

SCÈNE V

VOLPONE, seul.

Plafonds ! tombez sur moi ! — Quel avilissement !
Vieux murs de mon palais, croulez et que je meure !
Soyez ma tombe, vous qui fûtes ma demeure !
Démasqué ! Confondu ! Perdu !

Bruit à l'extérieur.

Quelle rumeur
A la porte ? Mosca !...

Mosca entre blessé et saignant.

SCÈNE VI

VOLPONE, MOSCA

MOSCA

Le maudit escrimeur !
Je m'en ferai sauter la cervelle de rage !

VOLPONE

Tu saignes ?

MOSCA

L'imbécile a manqué de courage.
J'aurais voulu qu'il me fendît jusqu'au nombril,
Nous n'aurions pas couru le plus grave péril.

Moi-même et vous d'abord Notre attente est déçue,
Monsieur ; devant nous s'ouvre un chemin sans issue,
Et cela par ma faute... Un complot mal ourdi...

VOLPONE

Malheur sur moi !

MOSCA

Malheur sur Mosca l'étourdi !

VOLPONE

Je suis ruiné.

MOSCA

Moi de même. Quel esclandre !
Mais qui pouvait penser qu'il pouvait nous entendre ?
Le jeune drôle, évidemment, me soupçonnait.
Il était revenu là, dans ce cabinet
D'où je l'avais d'abord éloigné.

VOLPONE

Mais que faire ?

On frappe.

Ecoute... on marche là... qui vient ? La chose est claire,
On vient pour me saisir, et je sens sur ma peau
Le fer rouge qui siffle et s'imprime...

MOSCA

Tout beau !
S'il vous plait. Retournez à votre lit ; la place
Peut être bonne encore ! Allons ! payons d'audace !

Volpone se couche comme dans les scènes précédentes.
Mosca à part :

L'homme se sent morveux, il se mouche !

Entre Corbaccio.

SCÈNE VII

CORBACCIO, MOSCA, VOLPONE, puis VOLTORE

MOSCA, à Corbaccio.

Ah ! veuillez
Entrer, monsieur Corbache... il faut que vous sachiez...

CORBACCIO

Quoi de nouveau, Mosca ?

MOSCA

La fâcheuse aventure !
Quelqu'un nous a donné bien de la tablature,
C'est votre fils. Il a su, je ne sais comment,
Les dispositions prises, le testament
Qui fait votre héritier de mon patron. L'épée
A la main — fallait-il s'attendre à l'équipée ! —
Il est entré chez nous, furieux, égaré,
Pâle. Il vous appelait père dénaturé,
Misérable ; il disait : « Il faut que je le tue ! »

CORBACCIO

Il voulait me tuer ?

MOSCA

De sa lame pointue,
Oui, monsieur, et mon maître avec vous.

CORBACCIO

C'est ainsi ?
Le monstre est de ce coup déshérité. Voici
Le testament.

MOSCA

C'est bien, cher monsieur,

CORBACCIO

L'écriture
Est en règle. (Bas) A ton tour de me mettre en posture
D'hériter.

Voltore entre, et reste au fond, écoutant.

MOSCA

Soyez sans crainte. Je garderais
D'un soin moins diligent mes propres intérêts.

Je suis à vous tout seul et tout entier.

CORBACCIO

L'honnête

Garçon !

Montrant Volpone

Comment va-t-il ! Penses-tu qu'il s'entête

Encor longtemps ?

Signe de doute de Mosca.

Dis-moi, n'as-tu pas un moyen

De lui faire avaler... Je ne commande rien.

VOLTORE, s'avançant.

Une canaille et vous sont faits comme de cire,

Monsieur Mosca !

MOSCA, l'apercevant.

Monsieur Voltore !

A part.

Le bon sire

M'aurait-il entendu ?

Haut.

Monsieur, vous arrivez

Bien à propos.

VOLTORE

Sans doute ! à l'heure où vous couvez

Vos stratagèmes ! Bien ! Très bien ! Vous êtes l'homme

Montrant Corbaccio.

De monsieur, n'est-ce pas, monsieur l'intrigant, comme

Vous êtes le mien !

MOSCA

Qui ? monsieur.

VOLTORE

Vous-même, allons !

Qu'est-ce que ce projet de testament ?

MOSCA, bas, à son oreille.

Parlons

Bas. J'agis pour vous seul, ici, sans tricherie.

VOLTORE

Ne prenez pas les mêmes pistes, je vous prie,

Je les connais. Corbache a fait son héritier
De votre maître ?

MOSCA

C'est un plat de mon métier ;
C'est par ruse, par mon conseil, dans l'espérance...

VOLTORE

Que Volpone donne au vieux sourd la préférence
Et teste en sa faveur, ce que vous promettez !

MOSCA, improvisant son explication.

J'agis pour votre bien ; je le prouve : écoutez !
J'ai tout dit

Montrant Corbaccio.

à son fils... Je l'avais tout-à-l'heure
Amené, caché là, pour qu'il connût ce leurre,
La mauvaise action de son père... Sachez,
Je le veux, mes ressorts jusqu'ici bien cachés.
Le fils déshérité fera honte à son père...
Très bien... Le testateur, selon ce que j'espère,
Désavouera son fils... Alors, le rouge au front,
Le jeune homme (comment supporter cet affront ?)
Se livrera, pour sûr, à quelque violence...
La justice mettra les faits dans sa balance...
Et du coup, ce sera pour vous l'occasion
De pêcher en eau trouble, et — sans illusion —
D'accaparer un double héritage. — Je jure
Que tout ce que je dis est la vérité pure.
Aucun soupçon ne peut sur ce chef m'effleurer.
En somme j'ai voulu, monsieur, vous déterrer
Un trésor sans pareil — voilà mes impostures ! —
Dans les tombeaux de ces deux vieilles pourritures.

VOLTORE

Je te demande bien pardon, Mosca.

MOSCA

J'entends,
Mais apprenez encore un fâcheux contre-temps,

Où nous avons besoin de votre expérience.
— Au moment où, mon maître et moi, sans défiance,
Nous attendions ce mauvais père au rendez-vous,
Madame Corvino se présente chez nous.
Son mari l'envoyait.

VOLTORE

Visite intéressée !
Elle apportait quelque nouvelle panacée !

MOSCA

Elle venait nous voir, monsieur, tout simplement.
Je vous dirai pourquoi dans un autre moment.
Quoi qu'il en soit, trouvant, je pense, la séance
Longue, notre jeune homme est pris d'impatience ;
Il force cette porte, arrive en coup de vent,
Me blesse, moi, monsieur, qui venais au-devant,
Saisit la belle dame, et lui mettant l'épée
A la poitrine, il fait jurer à la poupée
D'affirmer par serment devant nos magistrats
Que mon maître a voulu la forcer !... L'embarras
Eût été grand pour lui... Vous voyez l'arrogance !
Puis il sort furieux, et ce qu'il manigance
Est bien clair : accuser son père, incriminer
Mon pauvre maître, — en somme il va vous ruiner.

VOLTORE

Il faut aller chercher le mari — tout de suite.

MOSCA

J'y vais, monsieur.

VOLTORE

Il faut l'amener au plus vite.
Au tribunal... il faut arrêter tout cela.

MOSCA

Oui, monsieur, vous avez raison ; le sort troubla

Nos desseins, savamment combinés, on peut dire.

CORBACCIO, qui a écouté sans pouvoir entendre.

Que racontez-vous là ?

VOLTORE, à Mosca.

Mosca, je me retire.
Fais ta commission

A Corbaccio.

Monsieur, vous plairait-il
De sortir avec moi ?

Sortent Corbaccio et Voltore.

SCÈNE VIII

VOLPONE, MOSCA

MOSCA

Dans ce pressant péril,
Mon cher maître, il convient d'agir sans qu'on diffère.
Allez prier pour le succès de notre affaire.

VOLPONE

Oui, quand l'orage gronde, on implore les saints !
Allons ! et que le Ciel bénisse nos desseins.

Ils sortent.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE IV

Le Triomphe de Volpone

PERSONNAGES : VOLPONE, MOSCA, VOLTORE, CORBACCIO, CORVINO, DEUX PORTEURS DE CHAISE

Chez Volpone.

SCÈNE PREMIÈRE

VOLPONE seul, puis MOSCA

VOLPONE

Enfin, je suis chez moi ! La Célie est bridée !
Mais je ne prétends plus me déguiser : l'idée
Suffit à m'effrayer. Dans ma maison, c'est bien ;
Mais devant la foule assemblée, aucun moyen
De me mettre à mon aise, et ma jambe saisie
Se ressentait déjà de la paralysie.
Chassons cette pensée et vive la santé !
Cet assaut furieux, s'il était répété,
Eveillerait en moi quelque fièvre maligne...
Qu'un verre de ce vin, qu'un rayon d'or souligne,
Bannisse de mon sang cette fâcheuse humeur !

Il boit.

— Cela va déjà mieux ! A ton banc, vieux rameur !

Nous aurons la victoire et rirons de l'envie !
Ce vin, c'est la chaleur, c'est le sang, c'est la vie !

Il appelle.

Mosca !

MOSCA, entrant.

Bonjour, monsieur, comment nous portons-nous ?
Le ciel est il plus clair ? Avons-nous les genoux
Plus fermes ? — Poursuivons une libre carrière !

VOLPONE

Mosca, valet sublime !

MOSCA

Il est vrai que l'affaire
Fut conduite, si j'ose dire, savamment.

VOLPONE

Et vigoureusement aussi. C'est au moment
Critique que les bons esprits se font connaître.
Tromper le tribunal et lui montrer son maître.
Détourner le torrent qui va nous dévorer
Sur l'innocent, pardieu ! tu t'y connais !... Tirer
De pipeaux discordants une exacte harmonie,
Cela paraît étrange, et c'est là le génie !
— Comment, diantre, ces gens divisés d'intérêts,
N'ont-ils pas deviné nos trappes et nos rêts,
N'ont-ils pas vu la mutuelle duperie ?

MOSCA

Monsieur, leur âpreté fait leur étourderie :
Chacun de ces joueurs, attentif à son dé,
De sa propre espérance est si fort possédé,
Qu'il n'entend plus que l'or qui chante sur la table,
Et court à son malheur visible, inévitable.
— Ce Voltore, monsieur, n'a-t-il point du talent ?

VOLPONE

L'avocat ? Il en fut, mon cher, désopilant.

Et j'ai bien manqué rire à gorge déployée.

MOSCA

La peine qu'il a prise attend d'être payée...
Il a mérité d'être abondamment... dupé.

VOLPONE

C'est mon avis qu'il a subtilement drapé
L'adversaire... Pourtant je n'ai de sa harangue
Entendu que la fin...

MOSCA

Rarement vit-on langue
Mieux pendue ! Et cela, dès le commencement.

VOLPONE

A ce propos, Mosca, raconte-moi comment
La chose s'est passée, et toute la malice
Jusqu'à mon arrivée et mon entrée en lice.

MOSCA

Voici le fait, monsieur. J'accompagne au Palais
Vos légataires prétendus — qui sont bien laids.
L'avocat tout d'abord endoctrine les drôles
Et les engage à bien s'accorder dans leurs rôles.
— Corvino se trouvait assez embarrassé :
— Voltore ne sait rien de ce qui s'est passé,
Lui dis-je ; ne craignez rien de lui ; par ma feinte,
Votre honneur n'a reçu, monsieur, aucune atteinte ;
N'ayez pas peur aussi de son ambition ;
C'est en vain qu'il aspire à la succession ;
Et quant à Corbaccio, croulante anatomie,
Nous le vendrons plus tard en guise de momie.
— Corvino rassuré, c'est une autre chanson :
Monsieur, c'est pour vous seul que mûrit la moisson,
Dis-je au vieux Corbaccio ; l'argent est dans vos poches.
Bref, j'entortille l'un par l'autre ces fantoches.

Nul ne sait ce que veut, ce que fait son voisin.
L'avocat, tout finaud, ignore mon dessein.
— Tandis que nous causons, la Cour entre et prend place,
— La belle Célia, pâle et comme de glace,
Près de Bonario. — Les juges discutant
Trouvaient d'abord le cas étrange et révoltant :
Une femme honorable et de vertu sévère,
Un jeune homme sans vice — et d'autre part un père
Sans entrailles ; — et puis ce mari corrupteur...
— Enfin les magistrats nous traitaient d'imposteur...
— Tout le monde étant là, vous seul absent, j'en donne
La raison, votre état... Le Tribunal ordonne
Qu'on ira vous quérir. Cependant, sans tarder,
Voici notre avocat qui commence à plaider.
La machination, dit-il, est évidente.
Qu'est-ce que la Célie ? une femme impudente,
La maîtresse d'un jeune et hardi débauché.
L'époux leur a d'abord pardonné le péché ;
Mais ils l'ont poursuivi d'une haine farouche.
Le père du galant, que le scandale touche,
Voulut punir son fils et le déshériter.
— Le jour où le projet devait s'exécuter,
(Comme il savait pour qui le vieillard le spolie)
Bonario prévient sa complice, Célie,
Lui donne rendez-vous ici-même... Il voulait
Tout simplement tuer son père, s'il vous plaît.
Corbaccio ne vient pas : c'est une chance heureuse.
Et le jeune homme alors, poussé par l'amoureuse,
De s'attaquer au légataire prétendu,
De vous violenter, vous, vieillard éperdu,
Enfin, de me frapper moi-même, pauvre hère !
— Puis, pour discréditer le choix libre d'un père,
Ils vous chargent d'un crime horrible, capital,
Disant que Célia par vous fut mise à mal.

VOLPONE

Habile homme, vraiment ! Sa manœuvre hardie
Nous sauve. Il n'est que lui pour telle comédie.

MOSCA

Bonario proteste, et — naturellement —
Veut rétablir la vérité. L'avocat ment ;
Selon l'argent, il a courte ou longue l'haleine.
Et Célia pleurait comme une Madeleine.
Voici le Corbaccio qui s'avance à son tour,
Désavouant son fils et tapant comme un sourd.
— Corvino parle ensuite. A l'entendre, sa femme
Est la pire catin du monde. Il la diffame
A plaisir ; elle est plus chaude qu'une perdrix ;
Elle hennit, pareille aux juments... Oh ! je ris
Encore ! Elle s'attache au jeune homme robuste
Comme au cèdre solide un souple et frêle arbuste...
Bref, avant toute chose, il veut être cocu.

VOLPONE

Cela vaut mieux pour lui que d'être convaincu
D'avoir vendu sa femme, et la chose importante
Est de me disculper, moi, dont l'argent les tente.

MOSCA, continuant.

Célia, qui succombe à tant d'émotion,
S'évanouit de honte et d'indignation,
Et l'affreux Corvino de crier : Comédie !
— Enfin: c'est à mon tour de parler ; la partie
Est facile ; et ce coup reçu vaut un discours.

Déclamant.

On m'a blessé, Messieurs, quand je portais secours
A mon maître, au moment où le fils désespère
De trouver sa victime — entendez son vieux père ;
Où la dame, jouant son rôle (on fait état
De son rare talent), criait : à l'attentat !

Reprenant son récit.

Bonario voulait le démentir, n'importe :
Ma déposition triomphe, est la plus forte ;
Le jeune homme ne fait qu'aggraver son délit...
— Vous arrivez, au même instant, sur votre lit...

VOLPONE, continuant le récit.

Et Voltore démontre — et non sans vraisemblance —
Que je ne suis pas homme à faire violence
Aux femmes ; qu'il ne faut rien croire de léger.
Il adjure les magistrats de protéger
Un gentilhomme honnête et que Venise estime
Contre un couple impudent dont il est la victime.
— Et voilà comme on met les gens à la raison !
La dame et le cadet sont menés en prison,
Et je quitte le tribunal — dans ma litière !

MOSCA

Et Voltore, qu'acclame une assemblée entière,
S'en retourne ; on jetait des fleurs sur son chemin.
— La Cour appliquera la peine dès demain.

VOLPONE

Remettons-nous, Mosca, de cette chaude affaire,
Et rions un bon coup ; le rire est salutaire.
— A ce propos, pour bien, tous deux, nous dilater,
Apprends le jeu nouveau que je viens d'inventer.
Tout-à-l'heure, stylés par moi, deux domestiques
Ont quitté la maison, funèbres, authentiques ;
A mes concitoyens ils font part de ma mort.
Faussement accusé, je laisse le remord
Aux calomniateurs de ma vie abrégée,
Et par les gens de bien ma mémoire est vengée.

MOSCA

Je ne saisis pas bien dans quelle intention ?...

VOLPONE

Parbleu ! quiconque baye à ma succession,
L'épervier, le corbeau, le vautour en besogne
Vont venir aiguiser leur bec sur ma charogne.

MOSCA

Mais ils arriveront pour voir, si j'ai compris,
Cette proie arrachée à leurs lèvres ! Je ris !

VOLPONE

Tiens ! autre amusement : tu vas mettre ma robe,
Prendre l'extérieur de l'homme honnête et probe
De qui j'ai fait mon héritier. Va, c'est charmant.
— Ouvre ce secrétaire, et prends le testament
Où les noms sont laissés en blanc. J'y vais inscrire
Ton nom, ton propre nom : cela nous fera rire.
Oui, je veux voir ta grâce à te bien gausser d'eux.

MOSCA

Mais... s'ils veulent vous voir ?

VOLPONE

Un cadavre hideux ?
Tu leur diras qu'il est pourri.

MOSCA

Qu'il empoisonne,
Qu'on l'a sans plus tarder mis en bière...

VOLPONE

Assaisonne
A ton gré tout cela. Maître dans la maison,
Prends un bonnet... Voilà !... Le livre de raison
Devant toi ; des papiers, une plume et de l'encre.
Assis, et sûr de toi comme un navire à l'ancre,

Fais l'inventaire du mobilier ; je serai
Caché derrière ce rideau ; j'écouterai ;
Je veux voir leur grimace, et par degrés pâlie
Leur figure sous le dépit ensevelie...

MOSCA

L'élégant Corvino blêmira sous son fard.

VOLPONE

Et l'avocat, muet, en deviendra blafard.
Voilà pour émousser le fil de l'éloquence !

MOSCA

Et le vieux au dos rond, Corbaccio, va, je pense,
Se mettre en boule, à la guise d'un hérisson.

VOLPONE

J'en rirai bien ! Sers-leur un plat de ta façon.
Fais ce que tu voudras.

MOSCA

Ecoutez : quelqu'un frappe
A la porte.

VOLPONE

Regarde ! — On croit déjà la nappe
Mise.

MOSCA

C'est le vautour, il a le meilleur flair.

VOLPONE

Je gagne mon observatoire. Toi, prends l'air
D'un héritier.

MOSCA

C'est fait.

VOLPONE, qui s'est caché.

Je suis dans la coulisse ;
Travaille, et fais durer savamment le supplice.

SCÈNE II

VOLPONE, caché. MOSCA, puis, successivement, VOLTORE, CORBACCIO, CORVINO.

VOLTORE, entrant.

Eh bien ! quoi de nouveau, mon bon Mosca ?

MOSCA, parlant et écrivant tour-à-tour.

« Tapis

De Turquie — il est neuf... »

A part.

pour nos pas assoupis.

VOLTORE

Allons ! l'affaire est bonne, il fait son inventaire.

MOSCA

« Quatre couchers complets... Tissu... »

VOLTORE, gracieux.

Bon secrétaire,

Pourrai-je voir le testament, à votre gré ?

Plus familier.

Va ! tu travailleras pendant que je lirai.

Corbaccio arrive, porté en chaise par deux valets.

CORBACCIO, aux valets.

Déposez-moi ! C'est bien ! Allons ! qu'on se démène !

Les valets sortent.

VOLTORE

Que vient nous déranger cette ruine humaine ?

MOSCA, écrivant.

« Etoffe de drap d'or... Deux autres... »

CORBACCIO, à Mosca.

C'est fini,

Mosca, c'est bien fini ?

MOSCA

« Deux en velours uni. »

VOLTORE

J'aime à voir tout le soin qu'il met à la corvée !

CORBACCIO, à Mosca.

Hé ! ne m'entends-tu pas ?

Corvino entre.

CORVINO, à Mosca.

L'heure est donc arrivée :
Il est bien mort, Mosca ?

VOLPONE, par le rideau.

Les voyez-vous venir
Comme à l'appel ? Ils ont peine à se contenir.

CORVINO, à part.

Que viennent faire ici l'avocat et Corbache ?

CORBACCIO, à part.

Que nous veulent ici ces gens ?

CORVINO, à part.

Que je le sache !

Il va près de Mosca.

MOSCA

« Huit coffres pleins de linge... »

CORVINO, à Mosca.

Il suffit d'un moment,
Mosca : que je leur montre un peu le testament,
Et que ces importuns nous fassent place nette.

MOSCA

« Et six autres en toile ouvrée... »

A part.

Autre sornette !

Continuant son inventaire.

« Et quatre en damassé. »

Aux trois autres.

Le testament, messieurs,
Le voici !

Il leur donne avec indifférence le testament par dessus son épaule.

CORBACCIO

C'est cela ? Voyons ; mes pauvres yeux...

MOSCA

« Traversins, lits de plume. »

VOLPONE, derrière son rideau,

Il va bien, l'inventaire !
Poursuis, Mosca, poursuis ! Leur visage s'altère
A chaque mot ! Vraiment, ils pensent bien à moi !
Les vois-tu dévorer les lignes, blancs d'émoi,
Pour arriver au nom qui seul les intéresse ?
Et connaître le legs que ma mort leur adresse ?

MOSCA

« Dix paires de rideaux... »

VOLPONE, même jeu.

Les embrasses, Mosca,
Penses-y... Tout espoir aujourd'hui leur manqua.

VOLTORE

Quoi ! Mosca l'héritier ?

CORBACCIO, qui n'a pas entendu.

Quoi ? Qu'est-ce que vous dites ?

VOLPONE, même jeu.

Le vautour est muet... Beau marchand, tu médites !
On dirait qu'il apprend qu'un orage a coulé
Un vaisseau de sa flotte, et demeure accablé.
Seul, le vieux sourd aux yeux vitreux fait bonne mine.

CORBACCIO, à part.

Ils ont l'air tout désappointés ! Plus j'examine,

Je dois être le seul héritier.

Il prend le testament, met ses lunettes.

CORVINO

Mais enfin,
Mosca !

MOSCA

« Deux coffres pleins... »

CORVINO

Mais, monsieur l'aigrefin,
Ce n'est pas sérieux.

MOSCA

« dont l'un de bois d'ébène... »

CORVINO

Tu te moques de moi !

MOSCA, à lui-même.

Vraiment. c'est une aubaine !
« L'autre en nacre de perle... »

Aux autres.

Excusez-moi, messieurs,
Vous le voyez, j'hérite. Un maître gracieux...
« Item, une salière en agate — gravée... »

Il parle et écrit tour à tour.

La fortune en dormant, messieurs, m'est arrivée ;
Je ne la cherchais point... « Une boîte à parfums... »
— Laissez-moi, s'il vous plaît, car, sans être importuns,
Vous voyez que je suis absorbé... « Cette boîte
Est faite d'un onyx... » — Ils en ont la peau moite...
— Demain, sans vous réduire à croquer le marmot,
Je pourrai vous donner audience.

CORVINO

Un seul mot !

MOSCA

Seigneur Dieu ! ne prendrez-vous pas congé, mon maître,
Et ne deviez-vous pas le premier disparaître ?

Que pensez-vous ? Qu'espérez-vous ? En vérité,
Vous savez qu'on vous tient pour un âne bâté.
Vous vouliez être hier un mari trop facile ;
Le sort vous en empêche, et la Cour, en bon style,
Vous déclare un cocu. Cette perle, vraiment,
Etait à vous, je sais, comme ce diamant.
C'est un présent que vous m'avez fait, qui le nie ?
Vos bontés cacheront l'excès d'ignominie.
Allez-vous en !

Corvino sort.

VOLPONE, même jeu.

Voilà notre marchand fourni.

CORBACCIO, achevant de lire le testament.

Quoi ! Mosca l'héritier !

VOLPONE, même jeu.

Le bonhomme a fini !
Il a pu lire jusqu'au bout, par ses lunettes !

CORBACCIO

Je suis volé par les procédés malhonnêtes
D'un parasite abject ! Gredin, tu m'as dupé !

MOSCA

Oui, monsieur, je vous ai dupé, pipé, trompé.
Fermez-moi cette bouche, ou je vous en arrache
Une dernière dent ! Faut-il que je vous crache
A la figure, infâme et cupide bancal ?
N'êtes-vous pas venu, trois ans, comme un chacal,
De votre nez crochu, sans craindre la nausée,
Flairer dans ce logis la chair décomposée ?
M'avez-vous pas offert votre argent suborneur,
Et ne vouliez-vous pas me faire empoisonneur ?
Vous vous reconnaissez à ce portrait ? Que dis-je ?
N'avez-vous pas déshérité, par un prodige
De bassesse, un garçon, votre fils avéré,
Ne vous êtes-vous pas vous-même parjuré

Devant un tribunal ? — Allez, videz la place,
Allez mourir chez vous ! Si le corbeau croasse,
C'est bien, on dira tout ! — Allez, allez pourrir !

VOLPONE, même jeu.

Le drôle est excellent ! — Corbaccio, va quérir
Tes porteurs !

Corbaccio est sorti.

VOLTORE

Cher Mosca, cela doit me suffire :
J'aime ton dévouement.

MOSCA, écrivant.

« Deux tables de porphyre... »

Parlant.

Ah ! vous m'importunez, je vous en avertis.

VOLTORE

Laisse ton masque, allons ! Les autres sont partis.

MOSCA

Monsieur, je suis fâché que le sort me résigne
A moi, vil prolétaire et domestique indigne,
Un bien que vous avez quêté par tant d'efforts,
Mais il faut obéir aux volontés des morts.
— Or, ce qui me console en cette conjoncture,
C'est que vous êtes bien assez riche. Nature
Jointe à l'instruction vous donna le moyen
De ne jamais pâtir et ne manquer de rien,
Tant que l'on mentira, trahira sur la terre.
Vous avez ce talent d'aigrir tout caractère
Et d'engendrer sans fin querelles et procès.
Que si — par accident improbable, je sais,
Puisque tout est loyal, sans leurre et sans prestige, —
Au sujet de ce bien j'avais quelque litige,
J'oserais vous prier de me prêter secours,
Et vous rétribuerais en monnaie ayant cours.

En attendant, j'espère et j'ai la confiance
Qu'un savant avocat se fera conscience
De m'envier cet or, legs d'un maître indulgent.
— Je vous suis obligé de votre plat d'argent :
Si je pense jamais à me mettre en ménage,
Cela pourra servir... Mais vous êtes en nage,
L'œil injecté de bile ; il faut y réfléchir.
Rentrez chez vous, monsieur : allez vous rafraîchir.

Voltore sort.

VOLPONE, sortant de sa retraite.

Du bouillon d'herbe à force ! Oh ! c'est tout un poëme !
Laisse-moi t'embrasser, spirituel bohême !
— Mosca, tu ne sais pas ? prends mon plus bel habit,
Mets-le ; qu'on s'émerveille au changement subit !
Va par les places, les portiques, les ruelles !
Irrite leur envie et leurs rages cruelles !
Ce n'est pas tout de vaincre, il faut encor user
De la victoire. Va ! va les tympaniser !
— Oh ! qui voudrait avoir perdu pareille fête !

MOSCA

Oui, mais nous les perdons du coup ; c'est chose faite !

VOLPONE

Erreur, mon cher ami, ma résurrection
Les ramènera tous. J'ai la tentation,
Si je pouvais me déguiser, par impossible,
D'aller les relancer, pour en faire une cible
A mes brocards ! Oh ! comme il serait amusant
De retourner en chacun d'eux le fer cuisant !
J'aurais plaisir à voir cette armée en déroute !

MOSCA

Monsieur, j'ai votre affaire.

VOLPONE

Oui dà ?

MOSCA

Sans aucun doute.

Je connais un huissier du Palais, qu'on prendrait
Pour vous ; je vous le grise au prochain cabaret ;
Vous prenez son habit...

VOLPONE

Oui, l'idée est nouvelle,
C'est un déguisement digne de ta cervelle !

MOSCA

Attendez-vous, par contre, aux malédictions !

VOLPONE

Eh ! qu'ils crèvent de rage et d'imprécations !
Le renard est maudit du fermier qui s'éveille,
Et quand il est maudit, il se porte à merveille !

Volpone donne congé à Mosca et rentre dans ses appartements privés.

SCÈNE III

MOSCA, seul.

Va donc, malin Renard, et quitte enfin ton trou !
Va sous ton poil d'emprunt rôder je ne sais où !
Fais enrager nos trois flibustiers, je t'en prie,
— Le Corbaccio, que son testament contrarie,
Corvino le cocu, l'intrigant avocat !
Qu'ai-je à craindre pour moi ? J'ai mon certificat
D'honnête homme. Il faut bien qu'ils maintiennent leur dire !
Allons, l'affaire est bonne, et c'est à moi de rire.
Vous voulez mourir, par anticipation,
Mon maître ! Libre à vous ! Je prends possession
De la maison ; je mets dehors la valetaille...

Geste.

Allez vous amuser, les enfants !... Et je taille

En plein drap. J'ai les clefs... Je les garde... Ma foi !
Il faudra composer, tôt ou tard, avec moi,
Mon cher maître : à bon chat bon rat ! — Je vous enterre,
Ou je vous fais payer comme il faut pour me taire.
Je suis votre héritier formel ; le seul danger
Est que vous m'invitiez au moins à partager.

Changement de ton.

— Quand je lui soufflerais cette fortune entière,
Et me promènerais à mon tour en litière,
Laissant aller à pied l'impudent débauché,
Personne, que je crois, n'y verrait un péché !
Il a depuis longtemps joui de son manège.
Et plaint-on le Renard, quand il s'est pris au piège ?

Il sort.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE V

Le Renard pris au piège

PREMIER TABLEAU : La Place Saint-Marc.

PERSONNAGES : VOLPONE, MOSCA, VOLTORE, CORBACCIO, CORVINO.

SCÈNE PREMIÈRE

CORBACCIO et CORVINO entrent en scène,

CORBACCIO

Les juges vont entrer en séance, est-ce pas ?

CORVINO

Et vous comprenez bien qu'il faut franchir ce pas,
Et confirmer vingt fois, véritables ou fausses,
Nos dépositions : sans quoi, c'est à nos chausses
Venise entière.

CORBACCIO

Mais... ma déposition
N'est pas un conte. Exclu de ma succession,
Mon fils m'aurait tué.

CORVINO

Soit ! qu'à cela ne tienne.

A part.

Je suis sûr, en tout cas, de ce que vaut la mienne.

Haut.

Mais, votre testament, voilà le point gênant.

CORBACCIO

Oh ! je vais attaquer ce drôle, maintenant
Que le Volpone est mort.

Volpone entre, sous le costume d'un Huissier du Palais de Justice, coiffé d'un bonnet rouge qui « semble cloué à sa tête », dit Ben Jonson, par deux boutons dorés.

SCÈNE II

VOLPONE, CORVINO, CORBACCIO.

VOLPONE

Messieurs, je vous souhaite
Beaucoup de joie.

CORVINO

A quel propos ?

VOLPONE

Mais... de l'honnête
Fortune qui vous est échue.

CORBACCIO, à Corvino.

Il se méprend.

VOLPONE

Je parle des grands biens que vous laisse en mourant
— On ne sait trop pourquoi — le vieux Volpone...

CORBACCIO

Mouche
Importune, va-t'en !

VOLPONE

Oh ! vous êtes farouche !
C'est l'héritage qui vous rend mauvais...

CORBACCIO

Faquin !

VOLPONE

Pourquoi faquin, monsieur ?

CORBACCIO

Te moques-tu, coquin ?

VOLPONE

C'est vous qui vous raillez du pauvre monde, maître !
Vous avez échangé vos testaments, peut-être !

CORBACCIO

Va-t'en, maroufle !

VOLPONE, se tournant vers Corvino.

C'est donc vous l'heureux mortel ?
Vous portez bien cela. Vous êtes resté tel
Que je vous ai connu, sage et l'âme sereine,
Et vous ne semblez pas enflé de cette aubaine.
J'en sais bien qui se gonfleraient comme raisin
Dans la cuve, quand la vendange bat son plein.
Vous a-t-il donné tout ?

CORVINO

Va-t'en, si tu m'écoutes.

VOLPONE

Pour votre femme, elle a fait ce qu'elles font toutes,
Mais vous vous portez bien, et c'est tout ce qu'il faut.
Des terres au soleil !... on marche le front haut,
D'autant plus haut... à moins que le seigneur Corbache
N'hérite aussi...

Geste d'ennui de Corvino.

Vous ne voulez pas qu'on le sache ..
Très bien. Un bon joueur ne doit rien témoigner,
Il évite à tout prix d'avoir l'air de gagner.

Corvino et Corbaccio passent leur chemin. Volpone les regarde qui s'en vont, et voit arriver Voltore. A part :

Ah ! voilà mon vautour ! Bec en l'air, il renifle !

SCÈNE III

VOLPONE, VOLTORE.

VOLTORE, qui d'abord ne voit pas Volpone.

Faut-il qu'un parasite ignoble m'écornifle
De pareille façon ! Misérable Scapin
Qui lécherait mes pieds pour un morceau de pain !

VOLPONE, s'approchant.

Maître, la Cour n'attend que votre seigneurie.
— Je suis heureux, monsieur, soit dit sans flatterie,
Que ces biens soient tombés aux mains d'un homme
Habile à ramasser ce que le voisin perd. [expert,

VOLTORE

Que voulez-vous de moi ?

VOLPONE

Je viens pour la petite
Maison que vous avez près de la Halle, en suite
De vos vastes palais. Cette habitation,
Mal en point, a besoin de réparation.
Du temps que ce Volpone était encor valide,
La demeure était propre, aimable, un joli vide-
Bouteilles ; l'on y tint plus d'un galant banquet.
Belles vivantes, bons vivants, rien n'y manquait.
Le maître et la maison sont écroulés ensemble.

VOLTORE

Voilà du bavardage inutile, ce semble.

VOLPONE

Eh bien, si vous voulez la vendre, je suis prêt
A l'acheter. Pour vous, c'est d'un faible intérêt,
Un revenu de bouts de chandelles, que sais-je ?
Quand on ne connaît point, c'est votre cas...

VOLTORE

Abrège.
Je ne connais point... quoi ?

VOLPONE

La fin de votre argent.

VOLTORE

Te moques-tu de mon malheur, maudit sergent ?

Il sort.

VOLPONE, en le suivant des yeux.

Excusez mon erreur, et que Dieu vous bénisse
A part.
Selon votre mérite... Il aura la jaunisse !...
Mais je m'amuse, moi ! Continuons.

SCÈNE IV

VOLPONE, MOSCA, CORBACCIO, CORVINO.

Corbaccio et Corvino reviennent sur la place. Mosca passe devant eux. — Volpone à quelque distance.

CORBACCIO, montrant Mosca à Corvino.

Voyez
Cet impudent coquin dans nos propres souliers !

CORVINO

Je voudrais lui jeter mes yeux, comme des balles
De fusil.

VOLPONE, s'approchant de Corbaccio.

Est-il vrai que, malgré les cabales,
Le parasite...

CORBACCIO

Encor cet insulteur gagé !

VOLPONE

Croyez-moi, bon monsieur. Je suis très affligé,
Là — jusqu'au fond du cœur, — que nonobstant son âge
Et sa barbe si longue, un grave personnage
Ait été tellement trompé. Je ne pouvais
Souffrir ce parasite ; il avait l'air mauvais,
Un œil railleur, un nez...

CORBACCIO

Oh ! je perds patience !

VOLPONE, se retournant vers Corvino.

Mais vous, que l'on disait homme d'expérience,

Habile commerçant, deviez-vous sur les toits
Crier votre dommage et vos affronts !

CORVINO

Putois !
— Je voudrais bien savoir ce qui vous autorise
A parler sur ce ton ? Votre bonnet cerise ?
Ces deux boutons dorés ? Le voisinage aussi
Du Palais de Justice ? Allons ! Venez ici
Qu'on vous rosse ! Approchez !

VOLPONE

Non, monsieur, point de hâte !
On sait votre valeur, de quelle bonne pâte
Vous êtes fait, et que, pour un petit écu,
Vous avez avoué que vous êtes cocu.

CORVINO

Attendez-moi, vous dis-je !

VOLPONE

Une autre fois, beau sire.

CORVINO

Non, tout de suite.

VOLPONE

Allons ! monsieur, vous voulez rire !
Que dirait-on de moi si je livrais mon cou
Aux fureurs d'un mari trompé devenu fou ?

Au moment où il se sauve, Mosca rentre en scène.

CORBACCIO, voyant entrer Mosca.

Encore lui !

VOLPONE, à Mosca.

Mosca, retiens-les, je me sauve.

CORBACCIO

L'air qu'il respire est infecté. L'ignoble fauve !

CORVINO

Fuyons-le.

Tous deux sortent.

SCÈNE V

VOLPONE, MOSCA, puis VOLTORE.

VOLPONE, à Mosca.

Tu leur fais l'effet d'un basilic !

Voltore entre.

Voltore, maintenant ! Tiens ! Il arrive à pic.

VOLTORE, à Mosca.

Mouche à viande ! L'été fait tes ailes vermeilles,
Bientôt l'hiver viendra, qui détruit tes pareilles.

MOSCA

Bon avocat, point de gros mots hors de saison.
Mets un béguin de plus, car tu perds la raison,
Et ta cervelle est prête à sauter.

Sort Mosca.

VOLTORE, à Volpone.

Qu'est-ce encore ?

VOLPONE

Vous plaît-il que je rosse un drôle, que décore
Son habit neuf ?... La Cour, s'il vous plaît, vous attend.
— Je pense comme vous, et je suis mal content
Qu'un âne, sans étude et sans lettres, qu'un rustre
Soit monté sur le dos d'un avocat illustre.
N'aviez-vous pas de quoi réduire et mettre à mal,
La chicane à la main, l'impudent animal ?
Non, vous êtes d'accord, et ce n'est pas possible ;
Il fallait fermer l'œil aux autres... C'est sensible ;
Vous êtes l'héritier, mais vous faites semblant.
La richesse ne doit arriver qu'au talent.
C'est à jeter sa robe et sa toque aux orties !

VOLTORE, impatienté.

Je vais au Tribunal.

VOLPONE

Je vous suis...

DEUXIÈME TABLEAU : Le Palais du Sénat, au Scrutineo, dit Ben Jonson.

PERSONNAGES : LES MÊMES ; QUATRE JUGES ; LE GREFFIER, CÉLIA, BONARIO, etc.

SCÈNE PREMIÈRE

Le Tribunal est en séance. Entrent Voltore et Volpone.

PREMIER JUGE

Les parties
Etant présentes, nous prononçons notre arrêt.

VOLTORE

Messieurs, je voudrais dire un mot, dans l'intérêt
De la justice.

PREMIER JUGE

Qu'est-ce à dire ?

VOLTORE

Qu'on lapide
Un avocat, poussé par un désir cupide,
Qui plaida le mensonge et trahit son devoir !

CORVINO

Cet homme est fou.

CORBACCIO

Qu'est-ce qu'il dit ? Je veux savoir...

CÉLIA

Enfin, le ciel est juste !

CORVINO, à Corbaccio.

Alerte ! je vous prie ;
Il se dénonce ; il faut payer d'effronterie !

PREMIER JUGE, à Voltore.

Parlez donc, avocat !

VOLTORE

Qu'on n'imagine point
Que le dépit me fait agir. Ce qui me point,
C'est le respect de la vérité. Je n'hésite
Plus à le déclarer : Mosca, le parasite,
Fut le vrai conseiller de cet acte mauvais.

PREMIER JUGE, à Volpone, déguisé en Huissier.

Il faut aller chercher l'individu.

VOLPONE

J'y vais.

Les juges se consultent à voix basse. Chuchottements dans le public. Volpone vient sur le devant de la scène et dit, à part :

Serais-je pris au piège ? Au diable ma sottise.
J'ai voulu m'amuser avec leur convoitise,
Et Mosca dans ce beau dessein m'encourageait...
Ce Mosca, que veut-il ? N'aurais-je pas sujet
De croire à quelque fraude ?... Il faut en l'occurence
Séduire l'avocat, lui donner l'assurance
D'un nouvel avantage, enfin, parer ce coup.
J'ai fait une bévue en le poussant à bout.

Il sort.

SCÈNE II

LES MÊMES, moins VOLPONE.

CORVINO, au Tribunal, désignant Voltore.

Messieurs, cet homme est fou, croyez-en son langage
Incohérent. Cet homme escomptait l'héritage
De Volpone, qui vient de mourir...

PREMIER JUGE

De mourir ?
Volpone ! Ce n'est pas un bruit qu'on fait courir ?

CORVINO

Il est mort, messeigneurs.

BONARIO

C'est le ciel qui se venge !

PREMIER JUGE

Volpone mort, il faut s'entendre, et cela change
La question : ce n'était pas un imposteur.

VOLTORE

Non pas lui, messeigneurs, mais Mosca ; c'est l'auteur
De tout le mal.

CORVINO

Monsieur parle par jalousie,
Parce que ce Mosca (c'est une fantaisie
Du Magnifique) hérite un grand bien qu'il voulait.
— J'admets qu'il est des torts du côté du valet.

VOLTORE

Oui, car il a trompé votre espérance, comme
Il a trompé la mienne en emportant la pomme !...
Mais je veux être modéré ! Plaise à la Cour
De lire ce mémoire, où s'étale au grand jour
La vérité.

Il passe le mémoire au Tribunal.

QUATRIÈME JUGE, aux autres juges.

Messieurs, si ce valet hérite,
Il devient un notable — hormis le grand mérite
Qu'il peut avoir, et nous devions nous soucier
De ne pas l'envoyer chercher par un huissier.

TROISIÈME JUGE

Il est grandement riche et vaut qu'on le ménage.

DEUXIÈME JUGE

Nous y verrons plus clair avec son témoignage.

PREMIER JUGE, à Corvino.

Corvino maintient-il sa déposition
Première ?

CORVINO

J'ai parlé, messieurs, sans passion :
Ma vie et mon honneur, ma fortune est en cause.

BONARIO

Votre honneur, misérable ! ah ! parlons d'autre chose.

PREMIER JUGE, montrant le mémoire à ses collègues.

Le cas est bien obscur. Voyez, je lis ici
Que le jeune homme fut injustement noirci :
Il serait innocent. Le mari, sous l'amorce
D'un bien considérable, aurait conduit, de force,
Sa propre femme chez l'opulent débauché,
La lui laissant aux bras... Un ignoble marché !

VOLTORE

J'ai dit la vérité pure.

CÉLIA

Persécutée,
J'ai prié le Seigneur, et je fus écoutée.

PREMIER JUGE, à Voltore.

Que Volpone voulût commettre un attentat,
On a peine à le croire, étant donné l'état
De l'inculpé.

CORVINO

Messieurs, le mal est sans remède :
Cet homme, dis-je, est fou : le Diable le possède !

TROISIÈME JUGE

L'huissier revient.

Volpone entre, toujours déguisé.

VOLPONE

Seigneurs, j'ai trouvé le valet.
Il va venir.

QUATRIÈME JUGE

Parlez autrement, s'il vous plaît,

Et donnez au témoin quelque nom plus honnête.

TROISIÈME JUGE

L'affaire s'en éclaircira, je le souhaite.

VOLTORE

Plaise à la Cour...

VOLPONE, bas à Voltore.

Monsieur, ce Mosca m'a chargé
De vous dire qu'il n'est pour vous rien de changé;
Que son maître est vivant, que vous êtes bien l'homme
Qu'il a choisi pour son légataire, et, qu'en somme,
Tout ce qui s'est passé n'est qu'un amusement.

VOLTORE, toujours à voix basse.

Volpone se divertissait ?

VOLPONE

Tout simplement.
Il faisait une épreuve, épreuve intéressée,
Désireux de connaître à fond votre pensée,
Au bruit de son décès quel serait votre émoi.

VOLTORE

Il est vivant, bien sûr !

VOLPONE

Il vit tout comme moi !

VOLTORE

J'ai fait une sottise avec cette boutade...
Si je pouvais au moins réparer l'incartade.

VOLPONE

Suivez bien mon conseil, tout est raccommodé.
Ils ont parlé de vous comme d'un possédé
Qu'on exorcise : eh bien ! faites semblant de l'être.
— Vous avez une attaque... On vous aidera...

Voltore se laisse tomber. Jeu de scène. Haut.

Maître
Voltore, qu'avez-vous ? Ciel ! Vous nous effrayez !

Bas.

Retenez votre haleine et gonflez-vous !... Haut. Voyez !...

Le pauvre homme ! Il vomit des épingles, sursaute
Comme un âne qu'on fouette !... Oh ! le Diable est son [hôte !
Ses yeux sont à l'envers comme d'un lièvre mort
A l'étal d'un marchand de gibier. Il se tord...
Sa bouche se retourne... Oh ! regardez son ventre.

CORVINO

C'est le Diable !

VOLPONE

Oui, messieurs, c'est là qu'il a son antre.
— Le gosier, maintenant !

CORVINO

Je le vois ! Je le vois !

VOLPONE

Faites-lui place ! Il va s'en aller, cette fois...
Tenez ! ce crapaud bleu — voyez-vous ? — qui s'envole,
Cette chauve-souris, c'est l'être malévole.

A Corbaccio.

Le voyez-vous, monsieur.

CORBACCIO

Je crois que je le vois.

VOLPONE, montrant Voltore.

Il reprend connaissance.

VOLTORE, d'une voix creuse.

Où suis-je ?

VOLPONE

Quelle voix !

A Voltore.

Bon courage, monsieur, le pire est fait, le Diable
Est parti : bon voyage !

PREMIER JUGE

Une histoire incroyable !

DEUXIÈME JUGE

Un assaut si subit !

TROISIÈME JUGE

Cela ne sera rien,
S'il était possédé, comme il y paraît bien.

CORVINO

Il est sujet à ces attaques, c'est notoire.

PREMIER JUGE, au quatrième Juge qui tient le mémoire dans les mains.

Et maintenant, au fait ! Montrez-lui ce mémoire.

A Voltore.

Le reconnaissez-vous ?

VOLPONE, bas à Voltore.

Reniez tout ; demain
Vous héritez.

VOLTORE

Messieurs, il est bien de ma main,
Mais tout ce qu'il contient est faux.

BONARIO

Oh ! quelle tourbe
De coquins ! C'est à qui se montrera plus fourbe !

DEUXIÈME JUGE

On s'y perd.

PREMIER JUGE, à Voltore.

Il est donc innocent, le valet,
Celui que vous nommez le parasite ?

VOLTORE

Il l'est,
Tout comme est innocent Volpone, son bon maître.

QUATRIÈME JUGE

Comment, mais il est mort !

VOLTORE

Ce n'est pas le connaître,

Il vit, messieurs !

PREMIER JUGE

Comment, il vit !

DEUXIÈME JUGE

Vous avez dit
Qu'il était mort.

VOLTORE

Jamais !

CORVINO

Mais chacun l'entendit ;
Vous l'avez dit.

QUATRIÈME JUGE

Vraiment le problème embarrasse.

Mosca entre, en costume de « Clarissime ».

Mais voilà le témoin. — Huissier, faites-lui place.

DEUXIÈME JUGE, à l'Huissier.

Un siège !

QUATRIÈME JUGE, lorgnant Mosca.

Il est bien fait ; s'il est dûment nanti,
Ce serait pour ma fille un excellent parti.

Politesses.

VOLPONE, bas à Mosca.

Mosca, j'étais perdu ; l'avocat, dans sa rage,
Nous avait dénoncés ; j'ai défait son ouvrage,
Réparé tout le mal. Va ton train, maintenant.
Dis que je suis vivant.

MOSCA, à Volpone, puis au Tribunal.

Que me veut ce manant ?
— J'aurais voulu, messieurs, ne pas vous faire attendre :
Des ordres à donner, des mesures à prendre
Pour les obsèques de mon maître vénéré,
M'ont retenu chez moi plus longtemps qu'à mon gré...

VOLPONE, à Mosca.

Mosca !

MOSCA

... Car j'entends bien le faire enterrer comme
Le meilleur des patrons, et comme un gentilhomme.

VOLPONE, à part.

Allons ! c'est bien ! Prends-moi tout ce que j'ai !

DEUXIÈME JUGE

Cela
De plus en plus s'embrouille.

PREMIER JUGE

Et l'on revient par là
Au point de tout-à-l'heure.

QUATRIÈME JUGE, à part.

Un parti magnifique !
Ma fille serait riche avec lui.

VOLPONE, à part.

Que trafique
Le bandit ?

MOSCA, à Volpone.

Voulez-vous me donner la moitié ?

VOLPONE, à Mosca.

Plutôt être pendu !

A part.

Le drôle est sans pitié.

PREMIER JUGE, à Voltore.

Avocat, avez-vous affirmé tout-à-l'heure
Que Volpone vivait encore ? Etait-ce un leurre ?

VOLPONE, haut.

Il est vivant, monsieur, cet homme me l'a dit.

Bas à Mosca.

Je te donne moitié.

MOSCA, haut.

Que me veut ce maudit

Ivrogne ? Est-ce un huissier, messieurs ? Il m'importune !

Bas à Volpone.

Je ne peux à ce prix vous céder ma fortune.

VOLPONE, à Mosca.

Non ?

PREMIER JUGE, à Voltore.

Que répondez-vous ?

VOLTORE, montrant Volpone.

Cet huissier m'affirma
Que Volpone vivait toujours !

VOLPONE

J'en donne ma
Parole ; il est vivant, tout comme je respire.

Montrant Mosca.

Je le tiens de monsieur ; c'est ce que je puis dire.

A part.

J'étouffe de colère et je suis atterré.

MOSCA, au Tribunal.

Puisqu'il en est ainsi, monsieur, je me tairai,
A moins qu'on ne réprime une telle insolence.
Qu'est-ce, à la fin, que cet huissier, qui me relance ?
Je n'imaginais pas que l'on me convoquât
Pour être injurié.

DEUXIÈME JUGE, à Volpone.

Sortez, huissier.

VOLPONE, à Mosca, bas.

Mosca,
Veux-tu donc me trahir, me ruiner ?

TROISIÈME JUGE, montrant Volpone.

Qu'il sorte !

VOLPONE, à part.

Doucement, s'il vous plaît ! Quoi ! traité de la sorte,
Et perdre tout mon bien ! — Non ! un aveu complet
Ne fera pas mon sort plus malheureux qu'il est.

QUATRIÈME JUGE, à Mosca.

Etes-vous marié ?

VOLPONE, à part.

Faisons-nous reconnaître.
Le renard va jeter sa peau d'emprunt.

Il dépouille son déguisement.

MOSCA

Mon maître !
Quoi, c'est vous !

VOLPONE, à Mosca.

Votre maître, oui, monsieur, le voici :
Si je suis ruiné, vous le serez aussi.

Aux juges, montrant Mosca.

Messieurs, je vous présente un drôle qui me vole ;

Montrant Voltore.

Ce fameux avocat a fait de sa parole
La servante de son abjecte avidité ;

Montrant Corbaccio.

Cet autre est le jouet de sa cupidité ;

Montrant Corvino.

Cet autre, mais le cas demande un commentaire,
Est un fripon doublé d'un cocu volontaire.
— Cela posé, messieurs, il n'est pas d'intérêt
Qui vous retienne ici. Prononcez votre arrêt.

CORVINO, à la Cour.

Qu'il vous plaise !

UN HUISSIER

Silence !

LES JUGES

Une péripétie
Surprenante, par quoi l'affaire est éclaircie.
— Tout s'explique en effet. — Du coup les prévenus
Sont innocents, c'est clair. — On les a méconnus.

PREMIER JUGE

Qu'on mette en liberté ce jeune homme et madame !

BONARIO

Le Ciel voulait qu'on découvrît l'affreuse trame.

PREMIER JUGE, aux Huissiers.

Dépouillez ce valet.

CORVINO et MOSCA

Messieurs, si vous voulez...

PREMIER JUGE

Vous avez quelque chose à dire. Eh bien, parlez !

CORVINO, à Voltore.

Nous demandons votre indulgence.

CÉLIA

Et je demande

Pitié pour eux.

PREMIER JUGE

Pitié, votre indulgence est grande,
Et vous vous offensez vous-même, en réclamant
Pour de grands criminels, dignes de châtiment.

A Mosca.

Vous fûtes, vous, Mosca, selon les conjectures,
L'auteur ou l'instrument de graves impostures;
Vous avez abusé le Tribunal siégeant,
Prenant un titre faux, d'un mensonge outrageant;
Vous avez revêtu, de condition vile,
Le costume honoré d'un seigneur de la ville :
Par quoi, nous arrêtons que vous serez fouetté
Et nous vous condamnons à perpétuité
Aux galères !

VOLPONE

Il a mérité qu'on le sangle.

PREMIER JUGE

Qu'on le livre au sergent.

MOSCA, à Volpone.

Que la peste t'étrangle !

Mosca est emmené.

PREMIER JUGE, à Volpone.

Volpone, nous avons égard à votre rang,
Le châtiment pour vous doit être différent.
Or donc, nous confisquons vos biens considérables
Et les donnons à l'Hôpital des Incurables ;
Et comme vous avez mal acquis ces trésors,
Usant de fourberie et d'indignes ressorts,
Vous irez en prison jouer la comédie
De l'extrême faiblesse et de la maladie,
Tant qu'enfin le long âge et le ciel satisfait
Vous étendent, sans force et malade en effet.
— Qu'on emmène le condamné.

VOLPONE, qu'on emmène. A part.

La chose est sûre !
Le Renard va mourir en cachant sa blessure !

PREMIER JUGE, à Voltore.

Voltore, mieux que tous vous savez votre cas,
Et vous déshonorez le corps des avocats.
En est-il avec vous un seul qui fraternise ?
Donc, vous êtes banni des Etats de Venise.

Appelant.

Corbaccio !

Au Greffier.

Vous savez qu'il est tout-à-fait sourd ;
Qu'on le fasse approcher pour entendre la Cour.

A Corbaccio.

Corbaccio, votre fils, dès cette heure, possède
Votre fortune entière, et la Cour la lui cède.
— Le Tribunal vous met au couvent, pour rançon
De vos fautes : cela vous serve de leçon :
Vous saurez bien mourir, vous n'avez pas su vivre.

CORBACCIO, à l'Huissier.

Qu'est-ce qu'il dit ?

L'HUISSIER

Pour le savoir, il faut me suivre.

PREMIER JUGE, à Corvino.

Pour Corvino, voici l'arrêt du Tribunal :
Il sera promené le long du Grand-Canal
Tout un jour en gondole, et la Cour le condamne
A porter un bonnet garni d'oreilles d'âne
Au lieu de cornes, pour monter au pilori !

CORVINO

Pour recevoir des œufs et du poisson pourri ?
Pour me faire éborgner par la foule ennemie ?
J'y consens ; je ne verrai plus mon infamie !

PREMIER JUGE

Enfin, pour expier ces attentats flagrants,
Votre femme retournera chez ses parents,
Où vous la renverrez avec sa dot triplée.

S'adressant à tous.

C'est peu, quand la mesure est remplie et comblée,
De commencer à voir qu'on a commis le mal.
Le vice est comparable au stupide animal
Qui mange, mange encore et se gorge sans trève ;
Il engraisse à l'excès, puis il étouffe, il crève !

FIN

LA CORRESPONDANCE

D'UN

LABOUREUR NORMAND

De 1788 à 1790

C'est sous le vieux toit qui abrita sa vie, dans la maison même où il a travaillé, où il aima, où il mourut, que j'ai voulu retracer, dans les lignes qui vont suivre, le caractère et l'état d'âme de l'aïeul dont le hasard a mis entre mes mains le cahier de brouillons de lettres contenant sa correspondance intime. C'est à la place même où, peut-être, elle fut écrite, il y a plus d'un siècle, que je la feuillette aujourd'hui, d'une main pieuse.

> Dans l'antique maison, les anciens bibelots,
> Les plafonds crevassés, les meubles, les tableaux,
> La poussière qui sort des boiseries fendues,
> Les croisées aux carreaux verts et tout boursoufflés,
> Les ardoises moussues sur les toits ébranlés,
> Tout exhale un parfum de choses disparues (1).

Né à Sery, près de Blangy, dans cette riante vallée de la Bresle où s'écoula son existence, Nicolas Boutry était « *laboureur* » ainsi que s'intitulaient alors modestement les ancêtres de gens qui prennent aujourd'hui, avec la plus grande facilité, les titres pompeux d'agriculteurs, voire même d'ingénieurs agronomes.

(1) Emile Moynier de Villepoix. — Œuvres posthumes.

Il cultivait soigneusement son bien qu'il augmenta pour ses descendants : mais son activité ne se contentait point des multiples soins de la culture : il joignait à celle-ci le commerce des bois dont il exploitait les coupes dans la forêt d'Eu. De plus, collecteur des dîmes, il administrait les biens de quelques seigneurs du voisinage. De ceux-là était le seigneur du pays, le Duc de Penthièvre, dont il fut d'abord le fermier, jusqu'au jour où, cédant à ses instances, ce prince consentit à lui vendre la ferme qu'il détenait, et sur laquelle il bâtit, en 1778, la maison d'habitation qu'ont occupée ses descendants jusqu'à ces derniers temps. Tous y sont nés, tous y furent élevés ; et, s'ils ont dû la quitter pour prendre un repos bien mérité après une longue vie de labeur, et justifié par leur grand âge, ils y reviennent, ils y reviendront au dernier de leurs jours, et c'est de leur berceau qu'est partie et que partira leur dépouille pour prendre le chemin de la tombe.

Il se dégage de la correspondance de Nicolas Boutry écrite en un style correct, simple et naïf tout à la fois, un parfum de cette délicate urbanité, de cette exquise et ingénue politesse qui furent la caractéristique du XVIII[e] siècle ; politesse qu'ont voulu de nos jours qualifier de maniérée ceux qui ne goûtent pas tout le charme de cette époque lointaine, et ne la jugent que par ses défauts, ignorant ou feignant d'en ignorer les qualités. Époque pourtant si près encore de la nôtre, qu'une seule génération m'en sépare personnellement (1), si éloignée, cepen-

(1) Mon père est né le 10 avril 1797.

dant, à en juger par le rapide progrès *à rebours* qu'a réalisé notre Société moderne, ou plutôt contemporaine, en substituant à ce qu'elle considère comme les vaines formules d'une politesse surannée, le code d'une goujaterie soi-disant égalitaire, où l'absence de toute formule, en nous dispensant d'être poli, nous enlève même la ressource de l'impertinence.

Sans avoir été directement mêlé aux événements politiques, l'auteur de ces lettres, tout désigné, par sa situation, pour remplir les modestes charges publiques dans sa paroisse, ne se fait pas faute d'apprécier brièvement les événements qui se déroulent sous ses yeux. Il le fait simplement, sans passion, sans aucune exagération. Ses lettres sont comme un miroir, où se réflète, à un siècle de distance, la fidèle image des événements, et qui nous met à même de juger de l'état d'esprit des contemporains villageois du début de la Révolution ; état un peu différent de celui qu'on nous dépeint aujourd'hui. Sans rapetisser les choses, notre miroir les met à leur véritable point, et s'il perce ça et là quelque acrimonie dans cette correspondance du « laboureur » Neslois, c'est seulement dans des questions locales ou toutes personnelles.

Le cahier de brouillons de lettres de Nicolas Boutry, ou plutôt les quelques feuillets qui en sont demeurés intacts, commence à la date du 5 août 1788, et s'arrête au 20 novembre 1790. Les premières de ces lettres, transcrites d'une écriture très lisible et très ferme, sont uniquement des lettres d'affaires : à un tonnelier de Dieppe, acquéreur de douvelles, à

M. de Lagrange, au sujet d'une construction, au Marquis de Brossard, pour des ventes de peupliers, etc., etc.

Dans une lettre à M. Soursac (1), à Paris, datée du 3 janvier 1789, débutant ainsi :

C'est à juste titre que vous condamnerez ma négligence à répondre à l'honneur de la vôtre du 23 juillet dernier. . .

Nous trouvons une première allusion aux événements du jour :

Je vous prie, écrit l'auteur, de vous ressouvenir de mon procès ; *voilà la Justice rétablie* (2) et, lorsque vous vous trouverez à portée, de passer chez mon procureur, c'est-à-dire celui du prince, et de lui demander à quoi en est l'affaire, et si on a signifié, de la part du prince, un écrit à Madame la Marquise de Sablé. . . La grêle fait effectivement le profit de nos maîtres de verrerie (3) ; celle de Madame Libaude va comme elle n'a jamais été (4).

(1) Voir aux pièces justificatives.

(2) Allusion à l'exil du Parlement à Troyes en 1787. Pendant cette période, le cours de la justice se trouva suspendu. « Le « Parlement, dit Thiers, dans son Histoire de la Révolution, s'as- « semblait chaque jour et appelait les causes. Ni avocats, ni pro- « cureurs ne paraissaient, et la justice était suspendue comme il « était arrivé tant de fois dans le courant du siècle. »

(3) L'hiver de 1788 à 1789 avait été particulièrement rigoureux.

(4) La Dame Libaude, dont il est souvent question dans la correspondance de N. Boutry qui eut avec elle de grandes discussions d'intérêt, exploitait alors la verrerie de Romesnil, voisine de Nesle-Normandeuse ; elle était veuve d'un sieur Libaude qui avait été, en qualité de Maître de la verrerie du Val-d'Aulnois, récom-

A la page 23 du manuscrit, se trouve le brouillon d'une pièce très importante dont je donne ici la copie textuelle :

Procès-verbal ou cahier des plaintes, doléances et remontrances que les habitants de la paroisse de Nesle-Normandeuse font en conformité : 1° Des lettres du Roy données à Versailles le 23 janvier 1789, pour convocation et tenue des Etats généraux du Royaume ; 2° du réglement y-joint ; 3° de l'ordonnance de M. le lieutenant-général du Bailliage de Neufchâtel, du 23 février dernier lesquels ont été lus cejourd'hui huit février 1789, par M. le Curé au prône de la messe paroissiale et après ycelle ont été relus et affichés par le Greffier de la municipalité, et ensuite, le syndio a convoqué une assemblée de tous les habitants, pour être tenue, issue de vespres, devant lui, en l'absence du Seigneur, au lieu ordinaire, au son de la cloche, ainsy qu'il est de coutume, et à cette assemblée se sont trouvées les personnes cy-après . . . . . .

. . . . . .

les quels ont nommé d'une voix unanime les députés pour porter leur procès-verbal ou cahier des plaintes, doléances et remontrances à l'assemblée qui se tiendra le 10 de ce mois par devant M. le lieutenant-général du Bailliage de Neufchâtel, au nombre de deux qui sont les personnes de . . . . . .

2° qu'ils ont, après, dit d'une voix également unanime

pensé d'une médaille d'or par l'Académie des Sciences en 1774, pour avoir, le premier en France, fabriqué du flint-glass pour la construction des instruments d'optique (1).

(1) Voir aux pièces justificatives.

que pour subvenir aux besoins de l'Etat il fallait que tous les biens-fonds du royaume soit susceptibles de payer l'impôt que jugera convenable Sa Majesté, que les biens du Clergé ainsy que ceux de la Noblesse payent également comme ceux du Tiers-Etat, et que si quelqu'un méritoit quelques privilèges, ce ne doit être que le cultivateur qui a été jusqu'ici surchargé d'impôts, tels que la taille, capitation et accessoires, payement de routte pour supplément de corvée, imposition particulière pour la Gabelle, sa dépense de faire valloir tel que nourriture et gage de domestiques, maréchal, cordier, charron, bourlier, gens de journée tel que batteurs et autres; tous ces objets réunis forment une somme de plus du double de sa location. Il est, au surplus, exposé à des imprévus qui souvent le ruinent, tels qu'une grêle, incendie, perte de bestiaux, mauvaises récoltes, grain germé, et il a, au surplus, la charge des pauvres qui se mendient d'une paroisse à l'autre, objet qui est d'une très grande conséquence cette année, puisque le laboureur — quand il n'aurait pas l'humanité de ne pas laisser mourir ses frères de faim, — est forcé pour éviter un plus grand mal, de donner un morceau de pain, de les coucher, lorsqu'ils le demandent, même jusqu'à une partie des corporteurs, à qui il faut qu'il donne à souper à l'un et à l'autre. Les pauvres sont si assurés d'avoir ce morceau de pain chez le laboureur, que celui qui n'en donne pas est exposé, parce que dans toutes les paroisses ils ne reçoivent, dans quelques maisons, qu'un liard, même dans la plus grande partie de MM. les Curés de nos environs, et s'il leur est demandé à coucher, ils les renvoyent chez le laboureur ; c'est d'après cette dépense qu'on ne peut apprécier, et

la crainte de loger quelquefois quelqu'un capable d'assassiner la nuit, que l'assemblée supplie le Gouvernement d'empêcher la mendicité, et pour pourvoir aux besoins des pauvres, elle va proposer un moyen : Sa Majestée est suppliée d'accorder, pour le secours des pauvres de faire imposer le sol pour livre de tout impôt et perception dans son royaume, lequel sera perçu par le collecteur et préposé qui les percevront avec les deniers de Sa Majesté, lesquels en compteront au Bureau intermédiaire de chaque arrondissement, et que les municipalités seront tenues de donner à ce bureau un état des vrais pauvres de leur paroisse, pour que répartition en soit faite suivant l'exigence des cas (1).

De la dîme insolite, on peut la regarder comme ne point être due, puisque le clergé n'en jouit qu'après en avoir une possession de 40 ans. L'Assemblée suplie Sa Majesté de la faire suprimer et de voulloir bien l'accorder en grattification au cultivateur dans tout ce qu'elle consiste : ce sont les fourrages dont le cultivateur a besoin pour la nourriture de ses chevaux qui se trouvent occupés à cultiver la terre qui paie la dîme solite, et que par le défaut de ne pas en avoir assez, il est obligé d'en acheter et acquérir de celui à qui il les a payés, et que souvent il lui dit qu'il les a vendus à d'autres qui quelquefois sont hors de la paroisse ou qu'il lui répond qu'il ne veut pas lui vendre que pour tel prix, objet qui fait faire des réflexions sur ce qu'ont fait nos pères d'avoir impunément consenti au paiement de cette dîme pendant que dans le temps ils pouvaient le refuser, préjudice

(1) Il a fallu plus de cent ans pour appliquer en partie ce programme si simple — par l'institution du droit des pauvres, de l'assistance et des bureaux de bienfaisance.

qu'occasionne le paiement de cette dîme, tant parce que le laboureur est obligé d'en achetter, ou que s'il ne le fait pas, il fait moins de consommation dans sa ferme, par conséquent moins de fumier et moins de récolte.

Une autre sorte de dîme insolite qui se perçoit par MM. les Curés qui en ont la possession par 40 ans et qui est abusif, puisqu'elle se paye en quelque sorte deux fois : 1° Sur les moutons dont MM. les Curés reçoivent la dîme de laine. Ces moutons sont nourris avec des grains et du fourrage que le cultivateur a payé dîme. Comment MM. les Curés s'en sont-ils mis en possession ? Il est à présumer que lorsqu'ils sont arrivés dans les paroisses (insinuants tels qu'ils sont) sont allés chez un laboureur demander quelques toisons pour se faire un matelas, l'année suivante sont allés chez un autre, lui en demander autant, ainsy que du reste, et voilà une possession amiable qu'on pouvait s'en relever et qui n'a pas été faite dans le tems.

Des cochons de lait, dont MM. les Curés perçoivent la dîme dans les paroisses dont ils sont en possession ; la mère qui les allette *(sic)* est nourrie de grain qui a payé la dîme, c'est donc payer la dîme deux fois. Comment MM. les Curés s'en sont-ils mis en possession ? C'est un présent que les laboureurs auront fait de tems à autre, à MM. les Curés d'un cochon de lait, et voilà comment ils en ont la possession. De toutes les volailles, leur mère est nourrie, lorsqu'elle les couve, de grains qui ont payé dîme ; les petits, lorsqu'ils sont venus, sont nourris de ce même grain, par conséquent, c'est payer dîme deux fois.

Comment MM. les Curés se sont-ils mis en possession? C'est parce que les laboureurs ont fait présent, de tems

à autre à M. le Curé d'une paire de poulets, canards et daindons. Tous ces objets, malgré que le laboureur les paye en certaines paroisses ne sont pas encore à l'abri de procès, ce qui arrive très fréquemment, parce que MM. les Curés les refusent, sous prétexte de dire qu'ils ne sont pas bons ; et il serait à désirer, pour l'union de MM. les Curés avec les habitants, qu'ils ne perçoivent aucune dîme et qu'ils soient, pour le bien de la religion, réduits à une pension (1).

Des corvées, de la banalité de maîtrise.

Des corvées. — L'Assemblée remontre à Sa Majesté que jusqu'ici les corvées de grande route, par supplément payé à prix d'argent ont été faites par les taillables.

— *Elle supplie Sa Majesté de l'en décharger en regardant :*

1° Que ce sont ceux qui s'en servent le moins ;

2° Que ce sont les voyageurs qui s'en servent le plus, et que la dépense s'en devrait payer par eux ; que des bureaux à chaque poste seraient établis et qu'impôt serait fixé à telle somme pour telle voiture attelée de tant de chevaux, et à telle, pour un nombre moindre, et à proportion pour les chevaux de selle et de somme, ou, si mieux aime Sa Majesté, que cet impôt de corvée soit imposé sur les propriétaires de biens-fonds de son royaume, de préférence au locataire.

De ce plus grand nombre sont des laboureurs locataires et dont la plus part ne peuvent pas s'en servir à cause de l'éloignement dont ils sont, c'est donc payer une chose pour ceux qui s'en servent. Si le locataire en est proche, le maître, son propriétaire le sçait bien, il lui

(1) Le Concordat ne fut que la réalisation de ce vœu.

afferme son bien en conséquence. Les grandes routes donc, intéressent plus les propriétaires que les locataires c'est pourquoi l'Assemblée suplie Sa Majesté que ce soit tous les propriétaires des biens-fonds de son Royaume (si Elle avise que bien soit), qu'ils soient chargés de cet impôt ;

3° De la banalité des moulins.

Remontre au surplus à Sa Majesté que les Seigneurs ont assujetti leurs vassaux à la banalité de leur moulin, droit qui leur est onéreux, et a une charge inappréciable et qui ne donne lieu à d'autre chose qu'à la fraude, c'est de quoi tous les banniers se plaignent, pourquoi ils supplient Sa Majesté de les en faire décharger.

Des gabelles

4° Remontre enfin à Sa Majesté que le prix de la livre de sel que leur vend la gabelle est bien cher, et qu'il est onéreux pour tous les citoyens de payer un si grand nombre d'employés tant pour empêcher la fraude que frais d'officiers et que transport des ports de mer aux greniers de destination, que tous ces objets de dépense forment une somme considérable, ce qui cause que cette denrée est si chère ; le pauvre en use considérablement et se plaint amèrement de ce prix. C'est pourquoi l'Assemblée suplie Sa Majesté de suprimer la gabelle, et de laisser libre cette denrée, et de la fixer, — si Elle croit que bien soit — à tel prix qu'Elle jugera convenable pour le soulagement de son peuple.

Nous, habitans dénomés et soussignés, avons fait remise du présent, notre cahier aux sieurs . . . . . nos députés, et leur donnons pouvoirs généraux et suffisants de proposer, remontrer, aviser, et consentir *tout ce qui concerne les biens de l'Etat, la réforme des abus,*

— tout ce qu'ils trouveront juste et nécessaire en susse du contenu en ycelui.

Fait et aretté le dit jour et an huit mars 1789.

Ce brouillon, dans lequel les noms ont été laissés en blanc, et dont certains passages (que j'ai cru devoir reproduire en italiques) sont raturés, n'est évidemment qu'un projet de cahier de doléances des habitants de Nesle-Normandeuse. Le style, qui en certains endroits prend une allure manifeste de terroir, semble indiquer que le document en question, s'il est bien écrit de la main de N. Boutry, n'est peut être pas entièrement rédigé par lui. Il est vraisemblable que ce projet a dû être élaboré en commun, sous son inspiration, avant d'être adopté définitivement. Je n'ai malheureusement pu retrouver d'autre copie de cette pièce. La rédaction définitive portant les noms des délégués et des députés nommés doit encore exister quelque part, aux archives départementales, peut-être ?

Dans une lettre à M. Soursac, datée du 25 mars 1789, où il commence par remercier son correspondant de l'envoi de pois d'iris « très bien conditionnés », N. Boutry s'inquiète encore du procès en instance :

Vous m'obligerez beaucoup, dit-il, de passer de tems à autre chez mon procureur. Je crois cependant que dans ce moment ici, à cause du mouvement où sont les citoyens pour la tenüe des états, que la Justice ne s'occupera guères des pauvres plaideurs, c'est pourquoi je ne vous en parle qu'autant que vous serez à la portée de le voir. Cette assemblée fait grand bruit dans toutes les

provinces ; le Clergé et la Noblesse sont attaqués vivement dans les cahiers de doléances. J'étais un des députés de Caudebec, où les députés sont encore assemblés ; je m'en suis dispensé à cause de mon indisposition toujours chancelante. Le Tiers-Etat a beaucoup d'espoir que le Clergé et la Noblesse payeront égallement comme lui ; il y a même nombre de ces deux corps qui s'y soumettent et en particulier MM. les Curés.

Le Bailly d'Eu a été beaucoup molesté à l'assemblée qui vient de se tenir à Abbeville à cause de 17 procurations dont il s'était chargé, et autres reproches qui lui ont été faites, de façon que le lendemain, il n'a osé reparaître ; on dit que procès-verbal en est fait et qu'il sera joint au cahier de doléances.

Je ne doute pas de la misère qu'il y a dans Paris, elle est aussi grande dans nos provinces ; nous sommes accablés de pauvres, et vous savez que c'est du pain qu'il faut que les laboureurs leur donnent, non seulement dans le jour, mais la nuit. Une douzaine est venu chez moi dans la nuit du mercredi au jeudi. Il y a beaucoup à craindre d'ici au mois d'août, car on ne peut espérer que les halles fourniront jusqu'à ce tems, comme elles le font actuellement. Il est incompréhensible où le bled va : il se vend à Blangy depuis 4 jusqu'à 4 livres 16 s/le boisseau.

L'auteur se plaint, dans cette lettre, comme dans le cahier de doléances, du grand nombre de pauvres que le cultivateur est obligé de secourir, mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est que non seulement il ne se refusait pas à le faire, mais encore qu'il en donnait l'exemple : Sa maison fut toujours l'asile des

malheureux et des voyageurs ; ses descendants ont continué la tradition jusqu'à nos jours (1904), et jamais chemineau n'a frappé le soir à leur porte sans y trouver le souper et le gîte.

Après une lettre d'affaires (construction et achat de bois) à M. de Villemont, lieutenant des Cent-Suisses du Roy, chevalier de St-Louis et colonel d'infanterie, nous trouvons à la page 31 du manuscrit, une lettre datée du 12 avril 1789, et adressée à M. l'Abbé Lefebvre chez M. de Bourbel, à Dieppe, ainsi conçue :

C'est avec plaisir que j'ai reçu l'honneur de la Votre du 3, et dont vous m'y mandez que les registres que je vous avais prié de me faire faire vous ont été remis à votre arrivée de Caudebec ; je ne doute nullement de votre empressement auprès de l'imprimeur pour avoir fait accéllérer la besongne et, comme vous me dites, les occupations multipliées concernant les assemblées du Bailliage en ont empêché l'exécution ; je vous remercie de l'embarras que cela vous a causé . . . . . .

. . . . . .

C'est toujours en continuant vos attentions, dont je vous suis reconnaissant, que vous vous intéressez à ma santé. J'y trouve un grand changement en mieux depuis une quinzaine ; je me suis exposé dans la députation que l'on m'a fait pour l'assemblée de Neufchatel. Je n'étois pas en état de la faire. Heureusement que j'étois en bonne maison bourgeoise ; je ne peux vous exprimer les attentions qu'avoit pour moi M. Margue. Ma situation m'a obligé de remercier la députation dont on m'avoit honoré pour Caudebec, sans quoi j'aurois eu le plaisir de vous y voir.

Ma famille vous est égallement obligée de votre souvenir, elle vous salue et vous embrasse et désire comme moi de savoir si vous êtes content de votre nouvelle place et s'il y a espoir qu'elle vous conduise à une autre (1).

Bien du monde se sont efforcés de faire, selon eux, de bonne besongne dans toutes les assemblées qui viennent de se passer mais, comme les intérets des trois corps sont partagés, c'est souvent ce qui empèche la réünion des esprits; de telle façon que les choses aillent, elles ne peuvent pas être sans qu'il y ait des mécontents.

Reçevez de nous tous nos plus sinçères amitiés et croyez-moi que je suis pour la vie, Monsieur et très cher ami. . .

C'est surtout dans sa correspondance avec M. Soursac, qui habitait Paris, que nous trouvons la trace des soucis que causait à l'auteur la marche des évènements : C'est ainsi que dans sa lettre du 30 juillet 1789, il lui écrit :

Ce que vous mandez par vos deux lettres être arrivé à Paris est effrayant; je ne doute point de la grande consternation dont vous avez été, et que vous soyez encore, malgré le calme qu'il y soit arrivé depuis ce tems.

(Il s'agit évidemment de la prise de la Bastille .

Nous ne sommes pas plus heureux dans nos campagnes. Nous ne nous couchons pas sans crainte : les pauvres de nuit nous ont bien tourmentés, sans ceux de jour, dont le nombre est considérable; des révoltes se sont faites dans toutes les halles de nos environs. On a

(1) L'abbé Lefebvre était alors directeur de l'hospice de Dieppe.

pillé bien des laboureurs dans le pays de Caux ; cela n'est pas encore arrivé dans notre contrée ; mais nous n'en sommes pas encore exemps, et nous sommes dans la crainte qu'on ravage notre récolte. Les municipaux des villes et bourgs y sont très embarrassés, la police est dans le plus grand désordre ; ils n'osent fixer le prix des bleds dans la crainte que le laboureur n'en apporte plus. Ils ont eu bien du mal de les amener après les révoltes qui se sont faites. La halle de Blangy a été une fois pour n'y avoir que 4 boisseaux de bled, celle d'après qui était celle du franc-marché, il n'y en avoit que 7 à 8 sacs, et dont une troisième révolte s'est commencée. M. Hénard (1) l'a apaisée en promettant aux révoltants qu'ils soient tranquilles et qu'il alloit engager les laboureurs à faire le lendemain une halle extraordinaire ou il s'est trouvé 23 sacs de bled, et dans ce nombre étoient compris huit que moi et mon gendre y avions fournis. Les acquéreurs n'ont pu avoir que chacun un boisseau, et la paroisse de Pierrecourt, Nesle et autres aux environs renvoyés chez moi pour leur en livrer. Les laboureurs ont baissé sur le prix, d'abord ; aujourdhui, le bled se vend encore depuis 4 livres 10 sols jusqu'à 5 livres le boisseau. Toute mon appréhension est que l'on manque de bled, on ne fait que commencer à scier les seigles, le temps est si porté à la pluye dans notre contrée, qu'il n'y a point d'espoir qu'on puisse avoir des bleds nouveaux qu'à la fin d'août. Jugez de notre situation.

Nous avons eu une alarme mardi, qui a effrayé tout le monde de plus de 15 lieues à la ronde : Neufchatel,

(1) Maire de Blangy à cette époque.

Aumale, Blangy, Eu et Abbeville, et des campagnes des environs, se sont mis sous les armes sur le rapport que six-mille bringands avoient pillé Crèvecœur et Grandvillers, qu'ils étoient à Aumale, Senarpont et même Blangy. Après différents avertissements qui m'avoient été faits du fait, une voix m'arrive qu'ils étoient au moulin de Nesle et qu'il falloit se sauver. D'après des choses qui paraissoient si probables, annoncées par des coups de fusils et le son des cloches à Blangy, tout le monde s'est sauvé dans les bois. Ce son de cloche à Blangy étoit pour assembler le monde du bourg et les coups de fusil pour mettre leurs armes en état, et il n'étoit rien de cela. Blangy a dépèché pour Aumale et on a reçu la nuit pour nouvelle que cette troupe n'étoit composée que de 150 hommes réfugiés vers Péronne, et investis dans un bois par les troupes du Roy; on les dit sortant de Paris et qu'il en est sorti dix mille de cette espèce.

Vous me ferez plaisir de me mander si la chose est vraie, ce que je ne crois cependant pas. Comme de touttes autres nouvelles qui pourront se passer, je désire qu'elles soient plus intéressantes que les précédentes.

La suite de la lettre est d'ordre plus intime; nous descendons aux banalités de l'existence. Aussi bien, comme on vient de le voir, l'auteur, tout en déplorant les événements, n'était pas homme à s'en effrayer outre mesure. Tout cela ne l'empêche pas d'entretenir son correspondant de l'acquisition d'une ferme qu'il pourrait faire pour lui :

La ferme est affermée 1800 livres, elle est chère à ce prix. J'ai demandé combien il vouloit la vendre, il m'a fait sentir le denier trente. Je crois qu'on pourroit l'avoir

au denier 25. Ce seroit toujours cher, à cause de la location....

Madame Delcourt se trouve de tems à autre tourmentée d'une très grande colique. Feu son mary y étoit très sujet : les pillules de Belloste (1) l'en ont guéri ainsi qu'un autre particulier du Vieil-Rouen, d'une boëte que je leur ai fait venir. Je vous prie, en mon particulier de vous informer dans quel cartier de votre ville se vendent ces sortes de pillules et d'avoir la complaisance de m'en envoyer deux demy-boëtes, une pour elle, et une que je garderai, parce que ma fille a été prise de cette colique et un de mes domestiques y est très sujet. La boëte se vendoit dans le temps 24 livres.

Et nous nous plaignons aujourd'hui des spécialités pharmaceutiques !

Je suis à la veille d'être grand père pour la deuxième fois et le tout par mon fils, on m'a rapporté que vous étiez père deux fois depuis votre mariage, ainsy soit-il : il ne peut pas être trop de gens de bien.

Je salue et embrasse la mère ainsi que le père, pour lequel je suis et je serai pour la vie, son parfait et sincère ami.

Dans une lettre du 4 septembre 1789 à M. de la Grange, il est encore question du procès avec la marquise de Sablé ; nous lisons :

J'étois présent à tout ce qu'a dit M. Martin à M. Hardy. Il y avait longtems que je l'avais combattu pour ses dires : Comme vous dites, que l'emplacement du dénombrement de 1556 soit vrai ou fautif, il ne peut toujours

(1) Voir aux pièces justificatives.

pas se refuser que la Bresle doit passer dans le fief de Bourbel. Je n'ai pas moins remarqué dans les dires de M. Martin, qu'il désiroit un arrangement plutôt que la suite du procès. Mandez moi, je vous prie, quelles sont les suites que M. le Marquis a fait jusqu'à présent dans ce procès, quelles nouvelles vous avez de son avocat et quelles suites vous prévoyez que l'affaire pourra avoir (vu tous les changements qu'il parait arriver dans tout le royaume); tout ce que j'en scai de la part de mon procureur, c'est que le Prince a fait signifier un écrit il y a déja longtems, et que Madame de Sablé n'y a pas encore répondu.

Nous avons été dans de grandes alarmes, je ne doutte pas que vous n'en avez été de même, puisqu'elles sont générales. Nous ne sommes pas encore sans inquiétudes. Nous sommes dans l'obligation, pour la conservation de nos grains, de faire monter la garde. On n'a jamais vu pareille rumeur en France.

Si vous avez quelque chose de nouveau des Etats, je vous prie de nous en faire part; je connais les 19 articles arrettés.. ..

Même dans ses lettres d'affaires N. Boutry ne se départait pas de cette politesse qui fait le charme de sa correspondance toujours pleine de la plus sincère cordialité : C'est ainsi qu'il écrivait le 4 septembre 1789 à M. Hardy, secrétaire de M. d'Estoudeville; après l'avoir entretenu d'une lettre de M de la Grange, dans laquelle « il trouve une assez longue dissertation sur l'*emplacement d'ycelle* » (1).

(1) Nos aïeux ne dédaignaient pas le calembourg par à peu près. *Nil novi sub sole.*

Vous ne me devez point de remerciement. C'est au contraire moi, qui vous en dois, de la visite dont vous avez bien voulu m'honorer. Contez que je serai toujours charmé toutes les fois que j'aurai le plaisir de vous voir, et que je serai faché, lorsque vous viendrez au pays, que vous descendiez ailleurs. Vous pourriez trouver une melieure table, mais j'ose me flatter que vous ne trouveriez pas un mélieur cœur.....

La Presse ne répandait pas encore largement à cette époque les informations, mais on avait, outre la correspondance, les libelles, les brochures sur les événements d'actualité, que l'on se passait de mains en mains, aussi ne sommes-nous pas surpris de lire, dans une lettre du 13 novembre 1789, à M. Soursac[•]:

J'ai reçu, avec l'honneur de la vôtre, les deux boëtes de pillules de Belloste, avec deux imprimés : L'organisation de la Milice Parisienne, l'histoire de la Bastille et la séance de l'Assemblée Nationale du 3 Septembre, le tout par la femme de Baron qui me l'a aporté bien conditionné. Je suis mortifié de la peine que vous avez eu à faire la découverte de l'adresse de Belloste, reçevez en tous mes sincères remerciements. Malgré que vous m'ayez prévenu de ne pas prêter les deux livres qui regardent la Milice Parisienne et l'histoire de la Bastille, j'ai peine à les ravoir; cause que je n'ay encore pu les faire voir à M. le Comte de Senarpont. Mais, mon bon ami, ces deux livres vous ont coûté; je vous prie de me mander vos débours que je vous ferai passer par Baron à qui je fais remettre la présente et un louis pour vous remettre, pour le prix de vos deux boëtes de Belloste; je le crois en main sure.

Vous me mandez que le pain manque à Paris. J'ay vu par les nouvelles que cela continue ; dans la dernière, il n'en est pas question. Seroit-il possible que cela soit encore ? Si cela est, ne vous laissez pas, mon cher ami, mourir de faim dans cette belle grande ville. Malgré que, dans notre contrée, nos récoltes sont bien chétives, j'en ay encore recueilli assé pour vous et pour moy ; et dont, je vous offre part ; vous me ferez le plus grand plaisir de l'accepter. Nous avons essuyé des alarmes, mais elles ne sont point en comparoison de celles de Paris qui jusqu'ici ont continué. Cependant, la dernière nouvelle annonce que la loi martiale commence à remettre l'ordre. Il y a beaucoup à faire. Les effervescences sont poussées à de grands degrés. Il y a, comme vous dittes des traîtres qui, en se cachant, attisent le feu. La nouvelle nous annonce que des soupsonnés sont arrettés, entre autres un fermier général.

Je ne suis pas surpris qu'il n'y ait encore rien de nouveau sur mon procès, je pense bien que le parlement et le châtelet ne font presque rien, et que la nouvelle forme de justice pourra donner un changement dans cette affaire. Continuez-moi toujours vos soins, je vous prie, sans cependant vous déplacer ; seulement lorsque vous serez à la portée de voir mon procureur.

Ici, une déchirure du papier ne permet plus de lire que ces mots :

La réunion des biens du clergé (à la nation), qui ne fait que de commencer..... bruit.... voila une classe de.....

Mais, à la page suivante, une lettre de M. Bourdon

à Dieppe, du 29 novembre, nous apprend à quel point cette question touchait notre auteur :

D'après la reiünion des biens du Clergé à la Nation, tant mobiliers qu'immobiliers, si vous êtes de mon avis, je ne payerai point à MM. les religieux du Tréport le terme de Noël que je leur dois..... ble que n'y sois contraint. Ce paiement m'a déja été demendé. Il y a près de deux mois que j'ay refusé.... une autre raison, en outre, parceque nous n'en avons fait qu'une coupe, et, ...ce terme, ce serait les deux tiers de l'adjudication payés..... la moitié d'abattu..... où serait-il notre recours..... opposition de coupe à faire. De faire couper c'est perdre les..... dont l'objet peut être de 7 à 800 livres. Plutôt que de faire ce sacrifice, je préfère de laisser la chose au hasard. Je sens bien que vos intérets se trouvent laizés, donnez moi donc les moyens, je vous prie pour les alesser (*sic*). Ne doutez non plus de mon zéle que de mon profond respect, etc., etc...

A la date du 9 décembre 1789, nous trouvons une trace des fonctions officielles de M. Boutry : C'est un accusé de réception à M. de Manssion, intendant de Roüen.

Nous avons trouvé joints à l'honneur de la vôtre du 6, Lettres patentes sur les décrets de l'Assemblée Natiotionale, concernant l'envoy et la transcription des décrets sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités, ensemble jointes d'autres lettres patentes sur un décret de l'Assemblée Nationale, concernant la nomination des supléans ; dont nous vous accusons la réception de l'un et de l'autre, que nous avons

fait le 6 de ce mois, lues et publiées issue de la grand messe, ce même jour, et enregistrées le 9 suivant.

Nous avons l'honneur d'être très respectueusement vos très humbles et obéissants serviteurs.

Les Membres de la Municipalité de la paroisse de Nesle-Normandeuse.

Voici une autre pièce officielle qui nous montre qu'à cette époque il n'existait probablement pas encore de registre aux délibérations de l'Assemblée municipale :

Assemblée municipale de la paroisse de Nesle-Normandeuse tenue le 9 décembre 1789, en vertu de billets de convocation aux membres envoyés par le sindic de cette municipalité, le 5 et 8 de ce mois à l'effet de faire, en vertu de la proclamation du Roy du 14 octobre dernier, la confection des rôles de suplément sur les cidevant privilégiés, pour les six derniers mois de 1789. A cette assemblée se sont trouvés : Nicolas Boutry, sindic, M. Le Vasseur, curé, membre né, Nicolas Louis Le Varlet, premier membre, Jean Pavillon, second, et Alexandre de la Campagne, troisième, et avons procédé ainsi qu'il suit :

NOMS Qualité et Demeure des Contribuables.	IMPOSITION principale.	ACCESSOIRES.	CAPITATION.	PRESTATION aux chemins environ du quart de l'imposition principale,	TOTAL.
M^e^ Libaude. . . .	371. 20 s.	22 l. 7 d.	231. 15 s.	91. 7 s. 6 d.	92 l. 13 s.
M. de Penthièvre, à cause du petit bois . . .	21. 10 s.	11. 8 s. 10 d.	11. 10 s. 4 d.	01. 12 s. 6 d.	61. 1 s. 8 d.
M. le Vasseur, curé	181.	101. 11 s. 6 d.	111. 8 s. 6 d.	41. 10 s.	441. 9 s. 6 d.

Cette pièce est suivie de la lettre ci-dessous :

A Messieurs les Députés du Bureau intermédiaire de Neufchatel et Eu du 9 Décembre 1789.

C'est à vos avis que je me réfère pour faire une opposition au rôle de suplément des cy-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789 que je vous envoie en communication et que j'ai refusé de signer, à cause de modique cotisation faite sur la cote de M. le Vasseur, Curé, à laquelle son bénéfice n'a été porté qu'à 650 livres de revenu. Deux membres qui sont Alexandre de la Campagne et Jean Pavillon l'ont estimée, la Municipalité étant assemblée, à 2.000 livres. Varlet l'a achetée en 1777, de M. Guérillon, pour lors Curé, 1500 livres, et ce Monsieur s'étoit réservé la récolte de six journaux de bled et de six journaux de Mars chargés sur les terres appartenant à ce bénéfice. En 1778, il l'a encore achetté à ce même M. Guérillon, aujourdhui Curé à Saint-Denis sur : cy 2000 livres, y compris la récolte des terres dépendant de ce bénéfice : Il y a eu, depuis 1769 ou 1770, trois déports dont je crois que le meilleur marché n'a pas été moins de 1500 livres, la chose peut se vérifier, on en trouvera les montants chez M. Toussaint.

Je crois, après une si grande disproportion, que ce seroit être traître à la Nation que d'avoir souscrit à cette cotisation.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Messieurs, etc., etc.

Dans une lettre du 1er janvier 1790, à M. Hardy, sécretaire de M. le marquis d'Estoudeville à Roüen, nous trouvons le passage suivant :

« Si j'ai depuis différé à vous répondre, c'est à cause

du droit de chasse que j'aurais désiré vous mander le party qu'auroient pris à ce sujet les seigneurs de nos cantons. Il n'y a jusqu'à présent que les officiers du Prince (le duc de Penthièvre) qui ont fait faire un procès-verbal à un particulier qui chassait dans les bois du Comté d'Eu. Je sçai, par un officier que ce procès sera suivi, et que ce particulier sera condamné à toute la rigueur de l'ordonnance. Le jugement traine, et je ne crois pas qu'il ait encore de condamnation. Tout le monde indistinctement chasse sur toutes les terres.

Celle de M. le Marquis de Bourbel n'en est pas exempte. Le garde les a contenus assez longtemp, mais il ne peut plus y tenir. On le menace de coups de fusil; on furette dans les bois. Que faire en pareille circonstance? Faites en part, je vous prie à M. le Marquis et faites moi part de sa façon de penser à ce sujet.... l'ordre n'est pas plus rétabli en ce moment qu'il ne l'étoit lorsque vous m'avez écrit; par conséquent, les seigneurs ne savent pas encore à quoi s'en tenir..... M. le marquis d'Estoudeville a été imposé au rôle pour les six derniers mois de 1789, sur la déclaration que j'ai faite de son revenu, seulement à cause de son bois à 15 livres de principal de taille. Il y a des ordres aux paroisses de ne pas y comprendre les rentes seigneuriales. Vous savez, sans doutte que ces paroisses ont de nouveaux ordres de suspendre le recouvrement.

Une lettre du 9 Janvier 1790, à M. Chaussé, maître particulier des eaux et forets d'Arques, nous apprend quel était à cette époque l'état des biens de la paroisse de Nesle :

L'honneur de la votre du 27 dernier qui ne m'a été

remise qu'aujourd'hui... relativement au décret qu'a rendu l'Assemblée Nationale, que tous les biens ecclésiastiques étoient à la disposition de la Nation et qu'en conséquence vous me mandez vous faire parvenir un état de ces sortes de biens existant dans notre paroisse et particulièrement de ceux sur lesquels il existe quelque plantation soit sur fossé, soit à pied, soit en taillis. Il n'en existe aucun de cette nature sur notre paroisse.

Les autres biens consistent en : scavoir :

M. le Supérieur de Saint-Vivien de Roüen est propriétaire, au droit des pauvres ordinaires, qui lui a été aumôné, des deux tiers de la grosse dîme.

M. le Vasseur, curé, jouit de l'autre tiers, ainsy que des terres novalles (?) de la verte dîme, et de 18 journaux de terre attachés au bénéfice.

MM. les religieux de Saint-Laurent d'Eu jouissent d'environ 80 livres de rente seigneuriale qui leur ont été aumônés par les précédents seigneurs.

M. le Duc de Penthièvre, seigneur de la paroisse a en propriété 18 journaux de bois taillis.

Nicolas Boutry en a environ 7 plantés en aulnois et saulx. Antoine le Varlet et les héritiers de Léger sont propriétaires d'environ 4 journaux. Nicolas le Varlet, pour un journal. Quant au surplus, en haute futaye, cela est peu conséquent : ce sont quelques ormes qui se trouvent dans quelques hayeures de particuliers.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Voici maintenant qu'au 21 janvier 1790, les événements causent quelques inquiétudes — toutes d'affaires, — à Nicolas Boutry : elles sont nettement

exprimées dans sa première lettre à Dom Surmont, procureur à l'abbaye du Tréport :

D'après la lettre de Jacques Richard Boutry, mon cousin, du 19 dernier, je suis surpris qu'il ne vous ait pas fait part de mes inquiétudes relativement au terme qui va échoir, et que je devray, pour les baliveaux des coupes libres du bois de Montaubant.

Je suis persuadé que vous ne doutez point de mes inquiétudes : C'est la réunion des biens du Clergé à la Nation. A quelle époque est-elle, cette réunion? pour que je puisse payer sans crainte. Au surplus, c'est un second terme qui va échoir, qui compose les deux tiers de mon acquisition, et je n'en ay encore fait exploiter que la moitié dont la plus grande partie est encore sur les lieux. Je ne dois, selon l'usage, finir ma dernière coupe que dans le courant du mois de juin prochain. Pouvez vous m'assurer que d'icy à ce tems, il ne sera pas fait une saisie de la part de la Nation, tant pour la coupe qui reste à faire que pour les bois même qui sont encore sur les lieux, non vendus, de la coupe dernière. Si l'époque de cette réunion compte du jour du décret de l'Assemblée Nationale, je ne devrai alors que la moitié de mon acquisition. Par notre acte, il n'est pas désigné que je dois payer un tiers à M. Bourdon, ce sont des arrangements particuliers entre vous, qui auroient toujours eu le même effet vis-à-vis moy, sans les circonstances présentes, raison pourquoy, avant que je paye mon second terme, il me semble que vous devériez vous enboucher *(sic)* avec M. Bourdon, et prendre ensemble des arrangements pour me donner une garantie.

D'après ce que vous avez dit à mon cousin que M. le

Prieur de l'Abbaye de Saint-Valery venoit d'écrire à l'Assemblée Nationale sur ce qu'il avoit des terres à renouveler de bail, et qu'on luy avoit répondu de les donner, d'après cela, il me semble que vous pourriez vous servir de cette même marche, ainsi que M. Bourdon, au droit de M. l'Abbé, et demander à l'Assemblée la validité de votre acte, et l'autorisation d'en reçevoir le prix au terme fixé, ce sera alors une difficulté levée, et soyez persuadé que je préfèrerois payer à ceux avec qui j'ay traité, plutot qu'à des inconnus.

Croyez moi dans cette persuasion, etc., etc.

La réunion des biens du Clergé à la Nation semble avoir, en elle-même, beaucoup moins avoir tourmenté jadis nos pères que leurs descendants à notre époque..... puisqu'elle n'inquiète notre auteur que pour les conséquences qu'elle pourrait avoir pour ses propres intérêts. Egoïsme, dira-t-on, ou inconscience ? Ni l'un ni l'autre, mais simple gros bon sens de l'honnête homme des champs qui, tout en ne voulant porter préjudice à personne, tâche à n'en point éprouver lui-même, et ne connaît pas encore, Dieu merci, l'exploitation des passions politiques ou religieuses. Ce qui ne l'empêche pas, comme on l'a déjà vu, d'avoir, sur les réformes du temps une opinion très juste qu'il sait parfaitement concilier avec les sentiments d'affection ou de respect qu'il croit devoir à ses correspondants. Mais si, comme on le verra plus loin, il juge les intérêts généraux de sa paroisse lésés ou menacés de l'être, il n'hésite pas à se prononcer vertement, fût-ce même contre son Curé...

Le 21 janvier 1790, une lettre officielle à M. Man-

sion intendant de Roüen n'est pas sans intérêt ; non plus que la suivante :

Je vous accuse la réception de la lettre patente du Roy portant envoy à tous les tribunaux, municipalités et autres corps administratifs, du décret de l'Assemblée Nationale du 3 novembre 1789, ensemble d'autres lettres portant que les titulaires des bénéfices et tous supérieurs de maison seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens dépendant des dits bénéfices — du 18 novembre ; et enfin, la proclamation du Roy qui autorise les municipalités à reçevoir les bijoux et la vaisselle d'or et d'argent ; — du 15 du même mois : que l'une et l'autre ont été publiées et affichées issue de messe paroissiale scavoir : Celle du 15 nov., le 1^er^ de ce mois, celles du 3 et 18 du même mois le dimanche 3 nov. dernier et que l'une et l'autre sont transcrites sur le registre de la municipalité de cette paroisse.

MM. les députés du bureau intermédiaire de Neufchatel, du 26 janvier 1790.

Je vous accuse la réception des lettres particulières du Roy, sçavoir :

Celle sur le décret de l'Assemblée Nationale du 17 décembre 1789, concernant les formes et modes de répartition à l'égard des tailles de la province de Champagne, pour les impositions ordinaires, et de ceux des provinces de taille personnelle et mixtes où les départements de la dite année 1790 ne sont pas encore faits. — Données à Paris, le 19 déc. 1789.

Idem ; sur le décret de l'Assemblée Nationale portant

que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790, en raison de leurs biens, non dans le lieu où ils ont leur domicile, mais dans celui où les dits biens sont situés. — Données à Paris, le 29 nov. 1789.

Idem, par lesquelles Sa Majestè ordonne l'exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 16 de ce mois, concernant les confiscations de grains et farines saisies en contravention. Données à Paris, le 27 nov. 1789.

Idem; sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois. Données à Paris, au mois de décembre 1789.

Toutes les quelles m'ont été rendues avec l'honneur des vôtres des 12 et 18 janvier dernier, et ont été toutes transcrites sur le registre de la municipalité et lues publiées et affichées le dimanche 24 janvier, issue de la messe.

J'ai l'honneur d'être respectueusement, Messieurs . . .

Boutry, *maire.*

Le 30 janvier 1790, à Dom Surmont, procureur de l'Abbaye du Tréport :

J'ai reçu aujourd'hui l'honneur de la vôtre du 24, et dont vous me dites être extrèmement surpris de ce que vous voyez que je n'ai pas une idée bien juste des décrets de l'Assemblée Nationale et comment je peux craindre qu'elle s'empare du bien du Clergé avant qu'elle ait pourvu à son remplacement, et que son décret porte que vous continuerez de jouir jusqu'à ce qu'elle ait assigné un traitement à chaque individu; que d'ailleurs son décret n'est que du 2 de novembre de l'année dernière. Voici ce que porte ce décret :

1° Que tous les biens ecclésiastiques sont à la dispo-

sition de la Nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du Culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Autre du 17 décembre dernier : Projet sur les monastères et religieux ; article 3 : Il leur sera payé annuellement, par quartier, d'avance, savoir : à tout religieux au-dessous de 50 ans, 700 livres, 800 depuis 50 ans jusqu'à 60 ans, 900, depuis 60 ans jusqu'à 70 ans et 1.000 depuis 70 ans, sans aucune distinction d'ordre.

Je ne vois pas, d'après ces décrets que votre surprise doit être si grande que vous le mandez. Il me peine, n'en doutez pas, qu'il se rencontre cette contrariété, et que si la coupe que j'ai encore à faire et que je ne commencerai qu'au mois de mai à cause de la sève... (était faite ?)... je n'aurois pas tant de crainte de vous payer. Qui est-ce qui peut savoir si, après l'inventaire que le clergé est obligé de fournir de tous ses effets mobiliers et immobiliers, dont il a pour tout délai deux mois à compter du jour de la publication du décret, si l'Assemblée Nationale ne s'emparera pas de tout son bien ?

S'il en étoit ainsy, j'aurois payé les deux tiers de mon acquisition, et je n'aurois joui que de moitié ; et, pour me mettre au pair de ma jouissance, si vous jugez à propos, je vous paierai la moitié de ce que je vous dois et l'autre moitié à l'époque du dernier terme que je dois payer à M. Bourdon. Dans ce tems, je serai plus assuré, parce que j'aurai exploité la dernière coupe.

J'ai l'honneur, etc., etc., etc.

Il n'était plus possible (Décembre 1789), dit Thiers, de tenter une grande conspiration à côté du roi, puisque l'aristocratie était mise en fuite, et que la

Cour était environnée de l'Assemblée, du peuple, et de la milice nationale. Des mouvements partiels étaient donc tout ce que les mécontents pouvaient essayer. Ils fomentaient les mauvaises dispositions des officiers qui tenaient à l'ancien ordre de choses tandis que les soldats, ayant tout à gagner, penchaient pour le nouveau. Des rixes violentes avaient lieu entre l'armée et la populace : souvent les soldats livraient leurs chefs à la multitude qui les égorgeait...

C'est probablement, à ces événements que fait allusion ce passage d'une lettre à M. Soursac, du 1er mars 1790 :

Je ne doutte pas que vous ayez tremblé aux fêtes de Noël, d'après la conspiration qu'on s'était proposée ; vous en avez été quitte pour vos 24 heures de garde.

Je ne doutte pas, d'après tout ce qui se passe, que les citoyens de Paris puissent encore se dire tranquilles ; je ne vous le cache pas : si j'étois à votre place, je n'y resterois pas.

Vous me mandez que M. de Favras (1) est emprisonné au Châtelet et qu'on y instruit son procès en diligence ; il le parait bien : Je sçai qu'il a été pendu il y a une huitaine. On ne dit rien des deux cent quarante soldats de la garde soldés arettés aux champs Elisées (2). Il

(1) Le Marquis de Favras, accusé d'être le chef d'un complot contre l'Assemblée et la Municipalité, avait été arrêté et emprisonné au Châtelet en janvier 1790 — son procès fut achevé en février et, soit crainte, soit conviction, dit Thiers, le Châtelet le condamna à être pendu. — Il montra dans ses derniers moments une fermeté digne d'un martyr et non d'un intrigant.

(2) L'année 1790 venait de commencer, et une agitation générale

paroit que la chambre de vacations du parlement de Rouen est toujours bien opiniâtre.

Jusqu'à présent, nous sommes encore passablement tranquilles. Le bled n'est pas absolument cher, c'est à dire que pour 3 livres on a du bled passable, mais la contrebande se fait toujours à force, et on pille les bois.

Au même du 18 mars 1790 :

Nos gazettes nous annoncent la supression des droits féodaux et honorifiques, ainsi que vous me le mandez, et la dotation des religieux dont, selon les apparences, la plus grande partie est content.

Tout a une fin : Le refus de payer les religieux du Tréport attira sur l'obstiné les foudres de Me Piéford, procureur à Eu, auquel il fut répondu le 26 mars 1790 :

Vous n'avez pas été suffisamment instruit, lorsque vous avez adressé votre lettre à mon oncle au Montaubant. C'est moi qui ai traité avec MM. les religieux du Tréport et M. Bourdon conformément au marché dont vous me mandez être porteur. Malgré que votre lettre ne me soit point personnellement adressée, je suis aussi sensible à votre procédé honête que si elle étoit pour

se faisait sentir..... On accusait de ces troubles le clergé, la noblesse, l'Angleterre même qui chargea son ambassadeur de la justifier. Les Compagnies soldées de la Garde nationale furent elles-mêmes atteintes de cette inquiétude générale. Quelques soldats réunis aux Champs-Elysées demandèrent une augmentation de paye. La Fayette présent partout, accourut, les dispersa, les punit, et rétablit le calme dans sa troupe toujours fidèle, malgré ces légères interruptions de discipline.

A. Thiers, *Hist. de la Révolution*, T. I, Liv. III, p. 192.

moi. Vous êtes chargé, me dites vous, d'agir contre moi, d'après le refus que j'ai foit de ne pas payer MM. les religieux. Vûe la circonstance des tems que leur bien est réuni à la Nation, je crois être fondé dans ce refus. J'ai demandé à ces Messieurs ma sureté, pourquoi ne pas vouloir me la donner? J'avois d'autant plus lieu à la demander, que si j'avois payé dans le tems, je me serois exposé à payer les deux tiers de mon adjudication et n'en avoir exploité que la moitié ; la preuve de mon avancée est le décret du 20 mars dernier que vient de rendre l'Assemblée Nationale, et dont voici copie :

Art. 2. Il sera pareillement sursis à toutte permission et adjudication de couppe extraordinaire des bois dépendant d'établissements ecclésiastiques, sans préjudice de la pleine et entière exécution des coupes extraordinaires autorisées et adjugées dans les formes légales, jusqu'au jour de la publication du présent décret, à la charge, par l'adjudicataire, de verser, dans la caisse de l'Administration des domaines, le prix des adjudications dont il ne sera disposé que par l'avis des asemblées du district ou de leur directoire, ou pour le paiement de dépenses extraordinaires faites avant la publication du présent décret, et conformément aux arrêts et lettres patentes qui l'ont autorisé.

D'après ce décret, je ne vois pas que MM. les religieux puissent exiger de moi plus de la valeur d'une couppe que j'ai fait du marché de bois que je leur ai achetté, ce que je leur ai offert de payer. Par notre acte, le 2^{me} terme est en avance de la dernière couppe puisque je ne la commencerai qu'à la sève prochaine. MM. les religieux veulent-ils profiter de cette clause? pourvu que j'aie une sureté, je m'y soumets. Mais comme

je n'ai point achetté d'eux seuls et que M. Bourdon y est même pour deux tiers, notre acte ne les divise pas, c'est donc à l'un et à l'autre que je dois. Je suis prêt d'y satisfaire, mais en présence et du consentement de M. Bourdon, parceque lui et ces Messieurs sont tenus de me donner bonne et solvable caution comme je ne seroi pas troublé ni inquiété, tant pour l'exploitation que pour le payement que je propose.

J'ai l'honneur d'être, parfaitement, etc., etc.

Le 26 mai de la même année, dans une lettre à son associé M. Bourdon, N. Boutry revient encore sur cette affaire :

C'est, dit-il, une coupe de bois que nous faisons, dont nous devons le montant. Soit de payer au receveur des domaines, soit de payer à MM. les religieux, je regarde que cela est égal pour nous.

Une courte appréciation des événements politiques, qui décidément ne paraissent pas le préoccuper outre mesure, apparaît dans la lettre de N. Boutry à M. Soursac, à la date du 24 juillet 1790.

Nos journaux nous parlent nouvelles. Nous ne les avons pas si fraîches que vous. Il y a tout à espérer actuellement que la nouvelle constitution prendra, d'après la grande fête de la Fédération qui s'est passée à Paris, et dont il n'a pas eu de révolution. Je pense qu'il y a un grand concours de monde dans cette capitale et que cette assemblée étoit belle à voir.

Nous voyons commencer, dans les dernières pages du manuscrit, la lutte épique que soutint notre auteur

contre les prétentions de la Dame Libaude et du Curé le Vasseur :

Pour la première, il s'agit d'une question de bornage : Madame Libaude a fait emprise sur lui, et on sait combien pareil fait a d'importance aux champs. Il demande conseil à M. de la Coudre, à Neufchatel, pour la sommer de prouver par des titres que le terrain lui appartient. Quant au Curé, voici ce qu'il en dit dans la même lettre :

Le procédé qu'a bien fait M. notre Curé en sa qualité de procureur de la commune a été trop exposé au malheur pour que je ne requière pas votre façon de penser sur les suites qu'on pourrait lui faire : Voilà le fait : c'étoit la fête de Nesle, par conséquent l'assemblée des paroisses circonvoisines ; le jeu de paume de la paroisse était occupé par une partie des horsins (1) à y jouer. Il a plu à mon dit sieur le Curé, en prenant l'autorité de procureur de la Commune, de les faire sortir et y placer la danse. Cela a été souffert par les joueurs, en petit nombre dans ce moment. D'autres joueurs étant venus, mon fils et Ruhaut (2) ont paru sur la place et ont requis le jeu de paume pour s'y divertir ils ont été, avec honnêteté, réclamer ce jeu à M. le Curé et il leur a foit réponse que là où on dansoit ordinairement il y avoit trop de poussière et que son intention étoit que la danse reste où elle étoit, et que ceux qui veulent se divertir n'avoient qu'à danser, et que les anciens règlements étoient que la danse soit préférée au jeu de paume.

(1) Les étrangers à la commune, les gens du dehors.
(2) Gendre de N. Boutry.

Cette réponse étant faite publiquement et en présence des danseurs, jugez comme ils ont été autorisés, ce qui les a encore plus animés de rester. C'est un des convives du diné du Curé, qui est nommé de Scenne (?), directeur de la verrerie de Romesnil, armé d'un couteau de chasse, qui étoit dans le plan avec sa maîtresse, qui a paru avec des menaces, en disant qu'il fallait donner à mon fils des coups de pied au cul et qu'il falloit le faire sortir. A ce propos, les esprits des joueurs se sont animés et d'un autre côté, ceux des danseurs qui se trouvoient autorisés, de façon que si Ruhaut et mon fils ne les avoient pas calmés, il y aurait pu avoir grand malheur. Sur la fin du tumulte, le hasard a voulu que je m'y suis trouvé. J'ai calmé les deux plus entêtés qui étoient saouls et fait entendre raison aux autres danseurs, de façon qu'ils ont laissé le jeu de paume libre.

Peut-on un procédé plus déplacé de la part du Curé? S'il en avoit arrivé malheur, n'en seroit-il point la cause? en pareille circonstance, ne mériteroit-il pas pour l'exemple, une condamnation en ayant provoqué (?) sa place qui ne lui autorise que le maintien de la police, au lieu du désordre qu'il a voulu mettre. Si vous trouvez des moyens qu'on puisse l'attaquer, mandez moi, je vous prie, votre façon de penser. Mais tout au moins, je crois qu'il mérite de votre bureau des grands reproches de son inconduite : je préférerois la première à la dernière.

J'ai l'honneur d'être parfaitement, etc., etc.

N'étaient les mœurs locales, on pourrait trouver peut-être que cette accusation, plutôt un peu naïve, semble diminuer son auteur, mais il faut bien se

rendre compte qu'il était, en qualité de maire, responsable de l'ordre dans sa commune. N'y a-t-il pas lieu de le féliciter de n'avoir eu à réprimer que d'aussi puérils désordres, et ne devons-nous pas estimer heureuse la population villageoise qui au moment où la France est en pleine effervescence n'a d'autre souci que d'assurer le triomphe de la danse sur le jeu de paume ou inversement ? *O fortunatos nimium*... Le 24 août 1790, N. Boutry réclame à M. le curé le Vasseur une note de frais de la requête qu'il avait présentée contre lui.

Pour terminer définitivement cette affaire, ajoute-t-il, vous voudrez bien me donner demain votre heure, pour que nous allions ensemble faire la ligne de séparation de votre terre d'avec la mienne et y planter des bornes, pour éviter à la suite toute difficulté.

Le 30 août 1790, tourmenté de la goutte, il se résout à se démettre de ses fonctions municipales :

J'ai fait hier, écrit-il à M. de la Coudre, ma démission de ma charge de maire, pour cause d'infirmité de ma goutte dont je suis détenu depuis le mois de février. Faut-il que l'expédition en soit envoyée au greffe de votre directoire ? je vous prie de me le mander. Je suis persuadé qu'il y en aura de contents, ne fut-ce que le citoyen (!) curé avec la dame Libaude. Tout son procédé de refus de payement, il y a bien à croire que le Curé y a part et on pourroit peut-être même dire qu'il en est la cause, d'après lui avoir rapporté tout ce qui a été dit et a été fait par la municipalité relativement à son article; il en a encore fait de même vis-à-vis de bien d'autres,

c'est un traitre, et ce, pour se faire des partisans aux dépens de la municipalité.

Je suis persuadé qu'ils vont cabaler avec la Dame Libaude pour qu'il soit nommé maire. Jugez du danger que pareil homme le soit..... sans que j'ai de procès avec lui, s'il est possible qu'il ne puisse pas être nommé maire, c'est un grand bien que vous rendrez à la paroisse, il seroit encore plus grand s'il n'étoit même pas procureur. Ces deux têtes félées là réunies vont culbuter toute la paroisse.

On sourit en pensant que les choses ne se passent pas autrement de nos jours. Mais laissons de côté ces petites dissensions paroissiales, pour revenir aux impressions générales :

J'ai trouvé joint à la vôtre, dit-il dans une lettre du 20 novembre 1790, à M. Soursac, le journal de la séance que vous m'annoncez pour les assignats ; j'ai vu, ainsy que vous me le mandez qu'elle a été très orageuse, les noirs ont beau faire ; il faut qu'ils y passent en enrageant. Je suis charmé que, malgré tous les bruits incendiaires qu'on fait courir la tranquillité se soutient à Paris.....

Cette lettre est avec une autre à M. de la Coudre la dernière du recueil.

Comme on a pu le voir, N. Boutry, sans être précisément un protagoniste de la Révolution dans sa région, n'en accepta pas moins les conséquences, et, sans récrimination, tout en conservant les relations d'amitiés ou d'affaires qu'il avait avec l'ancien régime, sut mettre au service de son pays, dans le nouvel ordre des choses, sa modération, son bon sens et

son activité. On a pu remarquer qu'il trouve toute naturelle dès le début, la dévolution des biens du clergé à la Nation et l'on peut dire d'après ses lettres, que si l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, il n'est précisément pas non plus un article de haute nouveauté.

Mais il faut s'entendre : l'anticléricalisme, — si le mot, ce dont je doute fort, existait alors, — l'anticléricalisme de nos pères n'a rien de commun avec ce que nous désignons par ce vocable si usité de nos jours. C'est que nos aïeux ignoraient encore les haines, les dissensions dont l'esprit sectaire des Jacobins a, depuis, si largement répandu la semence, et qu'ils ont eu bien garde, surtout, de confondre la *Religion* avec l'*Eglise*. Les idées de justice et d'égalité avaient encore le pas sur la haine du Clergé et de la Noblesse qui ne se fit jour que plus tard, habilement exploitée par les révolutionnaires, et la question de religion passait alors au second plan. C'est que, depuis des siècles, la puissance des abbayes, des congrégations et du Clergé, les privilèges exorbitants dont ils jouissaient avec l'encouragement et la protection du Pouvoir, tout cela pesait fort sur les épaules de Jacques Bonhomme. Le règne scandaleux de Louis XV, succédant au relâchement du régent, avait mis le comble à la mesure. Je n'en veux d'autre preuve que la pièce suivante dont j'ai trouvé la copie écrite de la main de Nicolas Boutry. Il est invraisemblable qu'il en soit l'auteur, et il s'agit probablement d'un de ces pamphlets qui circulaient alors sous le manteau, et qu'on se passait de mains en mains.

PORTRAIT DE LOUIS XV

Te voilà donc, pauvre Louis
Dans un cercueil à Saint-Denis
C'est là que ta grandeur expire.
Depuis longtemps, s'il faut le dire,
Inhabile à donner la loi
Tu portois en vain le nom de roy,
Dans la tutelle et l'empire
Des tirans qui reignoient pour toi.
Etois tu bon? c'est un problème
Qu'on peut résoudre à peu de frais :
Un bon prince ne fait jamais
Le malheur du peuple qu'il aime,
Et l'on ne peut appeler bon
Un roy sans frein et sans raison
Qui ne veut que pour lui même.
Voluptueux et peu délicat,
Inappliqué par habitude,
On sait qu'étranger à l'Etat
Ton plaisir fut la solitude.
Un intéret vil en tout point
Maitrisait ton âme apatique
Et du (plus) pur sang du peuple attique
Entretenoit ton embonpoint.
On te vit souvent à l'école
De plus d'un fourbe accrédité,
Au mépris de ta Majesté
Te faire un jeu de ta parole.
Au milieu même de la paix
Sur l'art de tromper tes sujets
Fonder ton unique resource,
Et préférer dans tes projets,
A l'amour de tous les Français
Le plaisir de vider leur bourse.
Tu riois de leur triste sort
Et riche par leur indigence,
Pour mieux remplir ton coffre-fort,
Tu vendois le pain de la France!
Tes serviteurs mourant de faim
A ta pitié s'offrant en vain :

Leurs plaintes n'étoient point admises ;
L'infortune avoit beau crier
Prendre tout et ne rien payer
Fut ta véritable devise.
Docile élève des cagots,
En pillant de toutes manières,
Quoique parmi les indévots
Tu disois pourtant tes prières,
Des sages ennemi secret,
Sans goût, sans mœurs et sans lumières,
En deux mots voilà ton portrait.
Foible, timide, peu sincère
Et caressant plus que jamais
Quiconque avoit pu te déplaire,
Au moment que de ta colère
Il alloit ressentir les traits,
Voilà, je crois, ton caractère.
Avec des propos libertins
Buveur fameux et roy célèbre
Pour la chasse et pour les catins,
Voilà ton oraison funèbre.

Un pareil état d'esprit, chez un peuple timide encore en ses revendications, mais profondément dégoûté du passé et plein d'espoir en l'avenir (et c'est bien là l'état d'âme que nous révèlent les lettres de notre auteur), devait fatalement amener la grande manifestation Nationale de 1789. C'est bien à tort que l'on a fait de Voltaire, de Rousseau, de Diderot et des encyclopédistes les protagonistes de la Révolution; c'est une légende trop répandue : Les esprits les plus pondérés, — N. Boutry en est la preuve, — venaient sagement, mais délibérément à la révolution. Le peuple avait, depuis des siècles, trop souffert de la cupidité des moines, de l'orgueil et de l'indiflérence de la noblesse; sa plainte s'élevait de tous côtés; l'œuvre des encyclopédistes ne fut que

la synthèse forcée d'un tel état de choses : C'était un abcès qui crevait, tout au plus peut-on dire qu'ils y portèrent le bistouri.

Tout autre est la conception de nos masses actuelles dont on a, sciemment ou non, surexcité la colère et les haines. Et, encore, faut-il voir de plus haut : « Quiconque, disait l'Eglise, n'est pas avec moi est contre moi. » Cette imprudente maxime d'intolérance n'est elle pas aujourd'hui reprise, à leur profit, par ceux qui la combattent, ouvertement ou non ? La lutte perd alors de sa grandeur et de son intérêt et ne se réduit plus qu'à un conflit de vulgaires appétits ou de lâches ambitions.

Heureux le philosophe qui, sans prendre parti dans le conflit. peut contempler sans passion ces tristes convulsions d'une société en voie de décadence, plus heureux encore celui qui, revenant aux conceptions libérales de l'Aïeul qui pensa *tout simplement* comme *tout le monde* sur les événements de son époque, les appréciant avec sa droiture d'homme honnête et de loyal citoyen, saura, de ces quelques pages jaunies par le temps, dégager la grande et pure leçon de sagesse, de modération et de tolérance qu'elles renferment.

Nesle-Normandeuse, mai 1908.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Il ne m'a pas été possible de retrouver le moindre renseignement sur M. Soursac. J'ignore entièrement quelle était sa profession. Une seule lettre de lui existe encore, datée du 24 juin 1792, adressée à M. Boutry fils, à Nesle, et ainsi conçue :

« J'apprends avec le plus grand chagrin, par la vôtre du 11 « courant que la maladie de M. votre père va en empirant ; c'étoit « mon intime ami, jugez de mon affliction, faites-lui part de ma « sensibilité, et dites lui que je l'embrasse avec l'amitié la plus « sincère, agréez de m'en donner souvent des nouvelles On m'as- « sure, dans le moment qu'il va un peu mieux, et je m'en réjouis...»

La mort de Nicolas Boutry suivit de près cette lettre, car j'ai retrouvé les deux suivantes datées l'une du 17, l'autre du 20 juillet 1792.

« Personne prend plus de part que moi, monsieur, au triste « évènement qui vous est arrivé. Vous me rendez bien justice en « croyant que cela ne changera rien aux sentiments que je vous ai « voués, ils sont les mêmes que ceux que j'avois voués à M. votre « père et je désirerai avec empressement toutes les occasions de « vous en donner des preuves. Dites-bien des chause *(sic)* de ma « part à M. et Mme Ruhaut, je partage bien sincèrement leur dou- « leur et la vôtre.

« J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, Monsieur, votre très « humble et très obéissant serviteur,

« A Eu, le 17 Juillet 1792. » DE VADICOURT.

« A Neufchatel, ce 20 Juillet 1792.

« Monsieur,

« J'ai appris avec peine la mort de Monsieur votre Père. Si cet « évènement est cruel pour vous, il est affligeant pour tous ceux

« qui le connoissoient et qui rendoient, comme moi, justice à ses « bonnes qualités; mais la vie n'est qu'un passage, et c'est une « grande consolation pour des enfants d'avoir eu pour père un « homme de bien. L'attachement que j'avois pour M. Boutry, je « l'ai pour vous, Monsieur, et ce sera une satisfaction pour moy « de vous en donner des marques. Le Directoire du district va « donner un arrêté sur une des réclamations formulées par M. « votre père.

« Je vous prie de dire mille choses aimables, de ma part, à « Madame votre épouse.

« J'ai l'honneur d'être, bien sincèrement, Monsieur, votre très « humble et très obéissant serviteur. »

DELACOUDRE.

On voit que le correspondant de N. Boutry avait en 1792 renoncé à la particule.

Prix du flint-glass donné par le Roi

La première pensée de ce prix appartient à Trudaine de Montigny qui en avait fait les fonds : le Roi l'ayant appris demanda à l'Académie de faire publier le programme suivant qui fut adopté dans la séance du 12 novembre 1766 :

« L'académie a déja rendu compte au public, dans son histoire « de 1756 et dans celle de 1762, des travaux qui furent alors en- « trepris pour perfectionner la découverte des lunettes achroma- « tiques ou sans couleurs, qui, par cette propriété, peuvent, avec « une beaucoup moindre longueur, produire un effet supérieur à « celui de lunettes d'approche ordinaires.

« On sçait aujourdhui assés généralement que cet effet admi- « rable dépend de ce que les objectifs de ces lunettes sont com- « posés de plusieurs verres taillés dans certaines proportions, « appliqués les uns sur les autres et dont quelques uns ayant un « degré de réfringence plus grande que les autres détruisent une « grande partie de l'aberration des rayons colorés que ces der- « niers auroient nécessairement produite.

« Les matières qu'on employe dans la composition des objectifs

« achromatiques sont une espèce de verre de l'espèce du verre « commun et un autre semblable au crystal d'Angleterre ou à ces « pierres de composition qu'on nomme stras. C'est surtout cette « dernière matière que les Anglais nomment *flint-glass*, qu'il est « très difficile de se procurer aussi parfaite qu'il serait à souhai- « ter. Il s'agissait donc de donner à cette matière le degré de « perfection convenable ou de luy en substituer une autre qui eut « les mêmes avantages sans avoir les mêmes inconvénients.

« C'étoit dans cette vüe que M. Trudaine de Montigny, prési- « dent de cette Académie, zélé pour le progrès des sciences, avait « remis à cette compagnie une somme de *douze cens livres* destinée « à celuy qui, au jugement de l'Académie, auroit le mieux remply « l'objet dont il est question, et le programme contenant l'annonce « de ce prix et les conditions à remplir par ceux qui y concour- « ront a été publié au mois de juillet dernier.

« La reconnaissance de l'Académie, l'honneur qui doit rejaillir « sur ceux qui entreront en lice, et l'émulation qui en doit résul- « ler, ne permettent pas à l'Académie de différer à instruire le « public que le Roy, informé par le rapport de M. le Comte de « Saint-Florentin et par M. le Controlleur général, de l'utilité de « cette recherche, a voulu faire luy-même les frais d'une recherche « si utile à l'avancement des sciences et des arts et a fait remettre « à l'Académie l'assurance de la somme promise, que celuy dont « la pièce sera couronnée tiendra ainsi de sa main. L'Académie ne « doute point que cette circonstance n'engage ceux qui entrepren- « dront de travailler sur cette matière à redoubler leurs efforts « pour entrer dans les vües d'un Monarque qui dans cette occa- « sion ne cherche que le bien non seulement de ses sujets, mais « encore de toutes les nations policées. »

Le prix fut proposé pour l'année 1767 et remis successivement aux années suivantes, il ne put être décerné qu'en 1774 ; ce fut M. Libaude, de la verrerie allemande du Val d'Alnois (*sic*), près Blangi, qui l'obtint.

M. E. Maindron

" Les fondations de prix à l'Académie des Sciences

(*Revue scientifique* — Année 1880 — p. IIII).

Pilules de Beloste

Beloste étoit chirurgien : il étoit fort lié avec M. Grosse médecin allemand, résidant à Paris. Beloste donna à M. Grosse la recette de ses pilules : à la mort de ce dernier, on trouva dans ses papiers cette formule; elle étoit accompagnée d'une lettre de l'auteur par laquelle il le prioit de ne point divulguer son secret. La formule et la lettre sont tombées entre les mains de feu M. de la Croix, médecin de la Faculté de Paris : il la fit insérer sous le nom de pilules mercurielles seulement, dans la quatrième édition du Codex de Paris, imprimé en 1748. Mais dans la dernière édition de ce dispensaire, la Faculté a ajouté la rhubarbe. Quoi qu'il en soit, Beloste, de son temps, a accrédité ces pilules; mais elles étoient mal faites. J'en ai examiné un grand nombre qui venoient de chez lui. Je n'en ai trouvé aucune qui ne contint le mercure en gros globules : on peut séparer ce mercure par la simple expression des pilules entre les doigts : le mercure n'y est ni combiné ni même divisé : cependant cette substance ne produit de bons effets que lorsqu'elle est dans un état d'extinction parfaite qui avoisine de près la combinaison.

Beloste trituroit ensemble le sucre et le mercure avec un peu de vin : lorsque le mercure étoit suffisamment divisé, il ajoutoit les poudres et une suffisante quantité de vin, et formoit du tout une masse de pilules. Mais j'ai observé que le sucre n'a aucune action sur le mercure : ce dernier se sépare du mélange en gros globules qu'il n'est plus possible de mêler à la masse : celui qui reste mêlé aux pilules est dans le même état; il est seulement en globules moins gros, pour remédier à cet inconvénient, il seroit à souhaiter qu'on fit ces pilules de la manière suivante :

Mercure revivifié du cinabre	$\bar{3}$ j.
Crême de tartre	3 i IV.
(1) Diagrède) à à	$\bar{3}$ j.
Jalap . . .)	

On met dans un mortier de marbre le mercure et la crême de

(1) Diagrède : préparation de scammonée; suivant que la scammonée était mélangée au suc de coings, à une infusion de réglisse ou à la vapeur de soufre, elle prenait les noms de diagrède cydonié, glycyrrhizé ou sulphuré.

tartre avec un peu de syrop de capilaire : on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint; ce qu'on reconnoît, lorsqu'en le frottant sur le dos de la main, avec le bout du doigt, il ne paroit aucuns globules de mercure, même à l'aide d'une bonne loupe : alors on ajoute les poudres et on les incorpore avec une suffisante quantité de siròp de capillaire : on forme une masse que l'on divise en pilules de quatre grains.

BAUMÉ. — *Éléments de Pharmacie*, p. 596

Ernoul BOULIN, Alexandre HUET

ET

LES AUTRES HUCHERS

DES

Stalles de la Cathédrale d'Amiens

NOTES BIOGRAPHIQUES

La ville d'Amiens a eu le rare bonheur de conserver une œuvre de hucherie d'une beauté et d'une importance presque uniques, et le talent de ses anciens huchers se place en première ligne dans toute la région du Nord, qui de tout temps excella dans l'art du bois.

Les stalles de la cathédrale d'Amiens furent assurément toujours un monument exceptionnel par ses dimensions. Cette ville possède encore cependant quelques autres meubles de moindre importance, sans doute, mais d'un travail aussi parfait (1).

Certainement, dans la première moitié du XVI^e^ siècle, les édifices religieux ou civils, les maisons

(1) Par exemple, les cinq fameux cadres des tableaux de la confrérie du Puy Notre-Dame, deux fragments de *mais* de procession, le tout au musée d'Amiens.

des riches bourgeois d'Amiens, étaient ornés de lambris et garnis de meubles dans le même goût et d'une égale valeur artistique.

Ernoul Boulin, Alexandre Huet et leurs collaborateurs ont fait preuve d'un talent admirable. Bien d'autres huchers amiénois — et ils étaient extrêmement nombreux — étaient capables d'en faire autant.

Toutefois, puisqu'ils ont été jugés dignes de travailler à une telle œuvre, puisque surtout le hasard, qui n'est pas toujours si généreux, a bien voulu nous conserver et l'objet, et leurs noms, ou du moins ceux des premiers d'entre eux, il ne sera pas sans intérêt, semble-t-il, de mettre en lumière ce qu'il a été possible de découvrir sur leur existence. Ils méritent d'être connus de tous ceux qui s'intéressent à notre art national et d'avoir leurs noms inscrits en bonne place dans la liste des artistes français. Ils sont bien dignes d'être aussi populaires que les Boulle, les Caffieri, les Lepautre ou les Cressent.

Au commencement du XVI^e^ siècle, les huchers étaient, à Amiens du moins, les ouvriers du bois, non seulement fabriquant les huches et les autres meubles, mais aussi exécutant ce que nous appelons aujourd'hui la menuiserie du bâtiment: les planchers, les lambris, les portes, les fenêtres, etc., et cela depuis le simple équarrissage du bois jusqu'à ses assemblages les plus compliqués, jusqu'à sa sculpture la plus délicate. Tous n'arrivaient pas évi-

demment à ce degré de perfection, mais un très grand nombre l'ont atteint (1).

Je viens de parler de *menuiserie* en prenant ce mot dans son sens actuel. Il avait alors une signification fort différente, qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler.

Etymologiquement, *menuiserie* désigne quelque chose de menu, de petit, de délicat. Au moyen âge, on appelait de la *menuise*, de petits poissons. Le verbe *amenuisier* voulait dire amoindrir. Notre mot *minutieux* a une même origine.

En matière d'art, on entendait par *menuiserie* tout travail délicat, qu'il fût en pierre, en bois, en métal ou en toute autre matière. Les orfèvres, les potiers d'étain, les serruriers, les tailleurs de pierre faisaient de la *menuiserie* aussi bien que les huchers.

Il faut donc bien se garder de considérer alors *hucherie* et *menuiserie* comme synonymes. La menuiserie n'était qu'une manière d'être de la hucherie. C'étaient ces sculptures refouillées dont on ornait les meubles riches, et peut-être aussi, ces ingénieux et minutieux assemblages qui font le désespoir de nos modernes artisans. Les mots *sculpter*, *sculpteur*, *sculpture* étaient alors inusités. Lorsqu'on voulait parler d'un objet orné de sculpture, on disait qu'il était « ouvré » ou « entaillé », et on ajoutait parfois « de menuiserie ».

(1) L'étude de l'organisation de la hucherie à Amiens nous entraînerait beaucoup trop loin en dehors de cet aperçu purement biographique. — Sur les métiers à Amiens en général, v. E. Maugis, *Recherches sur les transformations du régime politique et social de la ville d'Amiens.*

Le hucher menuisier était donc précisément celui qui savait embellir ses œuvres par de la « menuiserie ». Et encore les huchers, même les plus habiles, se donnaient-ils rarement à l'origine cette qualité. Ceux des stalles de la cathédrale d'Amiens, par exemple, dont nul, je crois, ne contestera le talent, étaient loin de la prendre toujours. Nous ne la verrons même donner à Ernoul Boulin qu'après sa mort.

Petit à petit, le terme de *menuisier* se restreindra aux huchers travaillant aux choses délicates Ce n'est que plus tard, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, que, par un sentiment très humain, *menuisier*, après être devenu équivalent de hucher en fin, exclura bientôt complètement la dénomination de hucher tout court, celle-ci paraissant dès lors jeter la défaveur sur celui qui s'en contentait. Il n'y eut désormais plus que des *menuisiers*, jusqu'à ce que ceux-ci fussent eux-mêmes rejetés au second rang par les *ébénistes*. C'est ainsi que jadis *cordouanier*, faiseur de chaussures en cuir de Cordoue, avait fini par faire disparaître *sueur*, équivalent du latin *sutor*, etc.

Gardons-nous toutefois de prendre ce qui précède dans un sens trop absolu. Il n'y a rien de plus flottant, de plus imprécis que l'ancienne terminologie ; c'est un point sur lequel on ne saurait trop insister.

Les huchers se rattachaient à l'antique et important métier des charpentiers, et, à l'époque qui nous occupe, on voit encore souvent les deux professions exercées sinon par un même individu, du moins par

des membres d'une même famille : tels les le Messier, les Meurisse, les Quentin, etc.

C'est au commencement du xv^e^ siècle que nous pouvons faire remonter cette dernière famille.

Dans un échevinage du 22 mars 1427, v. s., il est question de Fremin de Mez et Fremin Quentin, maçons, et de Guerard Morel et Jehan de le Fresnoye, charpentiers, tous quatre *casticheurs* sermentés de la ville (1). Mais à la même époque, il y avait aussi — était-ce bien un autre ? — un Fremin Quentin (Quointin ou Cointin), du métier de charpentier (2).

Colart Quentin, aussi charpentier (3), Pasquier et Laurent Quentin, tous deux huchers, appartiennent à une génération postérieure, sans que nous sachions quels liens de parenté les rattachaient aux précédents. Nous savons toutefois que les deux derniers étaient frères. Seuls ils nous occuperont quelques instants.

Pasquier, reçu bourgeois en 1463 (4), fut admis à la maîtrise le 22 octobre de la même année, sur la présentation d'un coffre comme chef-d'œuvre (5).

(1) Arch. de la ville d'Am. B B 3, fol. 90. — Sur les *Casticheurs*, v. Georges Durand, *M^e^ Pierre Tarisel*, dans *Mém. de l'Acad. d'Amt.* XLIV, 1897, p. 19, note 2. — Nota. Comme la plupart de mes références sont tirées des archives de la ville d'Amiens, je ne l'indiquerai plus désormais, sauf pour celles qui proviendront d'ailleurs.

(2) 1431, C C 24, f. 28. — 1450, F F 2, f. 202.

(3) Il vivait en 1498, v. s. (19 mars). F F 21, f. 131. — Dans cette pièce, son nom est écrit *Colart Cointin*.

(4) Compte de 1462-63, C C 46, f. 1 v°. L'inscription du paiement de son droit de 5 s. le qualifie « boucher », mais c'est certainement une erreur du scribe due à l'assonance entre *boucher* et *hucher*.

(5) A A 6, f. 121 v°. — Son nom est écrit *Pasquter Quointin*.

Laurent ne passa maître que dix-sept ans plus tard, le 23 novembre 1480 (1). Sa réception à la bourgeoisie eut lieu à peu près vers le même temps.

En face d'un si grand écart, on pourrait se demander s'il n'y aurait pas eu deux Pasquier Quentin ; mais Laurent peut avoir été beaucoup plus jeune que lui : une différence de dix-sept ans n'est pas inouïe entre deux frères, et puis Laurent a pu ne s'être présenté que tard à la maîtrise et à la bourgeoisie. Toujours est-il que Pasquier et Laurent sont qualifiés de frères dans un acte du 7 mai 1481, par lequel ils prennent conjointement à cens une maison rue de Metz (2).

L'ouvroir ou atelier de Pasquier semble avoir été achalandé et ses affaires assez prospères. Nombreux sont les travaux dont il fut chargé pour la ville : en 1479, la hucherie de quatre maisons bâties par celle-ci au carrefour de la Belle Croix (3) nouvellement modifié par la démolition de la porte de Longuemaisière ; par la suite, divers meubles à l'hôtel des Cloquiers (4), d'autres pour l'hôpital de Cocquerel, les bâtons et autres ouvrages de hucherie du dais porté sur Madame de Beaujeu à son entrée dans Amiens (1483), sans compter quantité d'autres travaux plus infimes : il fournit aussi souvent du bois au maître des ouvrages, car, comme tous les huchers ou tous les

(1) AA 6, f. 235 v°. — L'acte de réception à la maîtrise ne donne aucune indication sur son chef-d'œuvre.

(2) FF 11, f. 28 ; CC 59, f. 13 v°.

(3) La place Gambetta actuelle.

(4) Hôtel acheté par la ville au commencement du XIV^e^ siècle et où se tint depuis lors la plus grande partie des services municipaux.

charpentiers riches, il en faisait le commerce. Enfin il se livrait sur les immeubles à des spéculations dans lesquelles nous ne pouvons chercher à le suivre. En cela il se conformait à l'usage de son temps.

Les archives de la ville d'Amiens nous révèlent qu'il se faisait jadis un véritable trafic sur les immeubles : achats, ventes, reventes, baux à rente, à cens, à surcens, hypothèques, etc., etc., non seulement d'immeubles entiers, mais de fractions et de fractions de fractions indivises. Ce dédale d'opérations, souvent contradictoires, en apparence du moins, nous déroute un peu. L'étude des questions économiques est à l'ordre du jour : il y aurait là peut-être matière à un travail intéressant pour qui voudrait chercher à débrouiller ce chaos.

En 1475, Pasquier Quentin avait pour femme Jehenne Matonne (1). En 1511, c'était Jehenne Eduyn, veuve en précédentes noces (2). Enfin, en 1516, Emelyne Lyère est qualifiée sa veuve. Il aurait donc été marié au moins trois fois, dont une presque *in extremis*. On convolait alors plusieurs fois avec une grande facilité.

Laurent, son frère, travailla aussi pour la ville, mais on ne voit pas que sa situation ait été aussi considérable. Nous le suivons jusqu'en 1505, époque à laquelle il vendit 6 s. 8 d. de cens sur une maison rue de Metz. En 1515, il était mort, je ne sais depuis

(1) FF 7, f. 131 v°.

(2) Elle avait de son précédent mariage un fils nommé Fremin le Clerc, à qui Pasquier Quentin donna une maison rue des Tanneurs. 21 juin 1511, FF 35, f. 171.

quand, ainsi que Jehanne Paillart sa femme. Ils avaient laissé huit enfants : Guillaume, hucher, Mariette, qui avait épousé Ernoul Boulin, hucher, Annette, Phlipperon, Catherine, Pierre, François et Colette, ces trois derniers encore mineurs. Leurs noms nous sont transmis par l'acte de vente qu'ils firent, le 2 novembre 1515, à Nicolas de la Houssoye, hucher, d'une maison rue de Metz, tenant à Guillaume des Maretz, aussi hucher (1).

Ernoul ou Arnould Boulin se rattachait donc par sa femme à la famille Quentin, mais je n'ai pu retrouver l'origine de sa propre famille.

On rencontre à cette époque dans Amiens de nombreux Boulant, Boulon, Bulant, avec un ou deux *l*, mais la forme Boulin ou Boullin me paraît beaucoup plus rare et je ne me souviens pas de l'avoir vu portée par d'autres que par lui.

Nous ne savons quand il a été reçu à la maîtrise. Il y a dans les registres aux maîtrises de la ville d'Amiens une très fâcheuse lacune, qui s'étend de 1483 à 1543. C'est justement une des périodes les plus intéressantes pour l'histoire de l'art dans cette ville. Je n'ai pas trouvé qu'il ait payé la redevance de 5 s. imposée aux nouveaux bourgeois.

Le traité passé en mai 1509 entre le chapitre de la cathédrale et lui pour la confection des stalles est le plus ancien document qui nous le fasse connaître. Avait-il déjà épousé Mariette Quentin ? Cela paraît

(1) FF 39, f. 2 v°.

assez probable. Nous verrons qu'à sa mort, arrivée en 1526, il laissera sept enfants, dont trois seulement encore mineurs, ce qui supposerait à peu près une trentaine d'années de mariage et ferait reporter celui-ci aux environs de 1496.

Les antécédents d'ALEXANDRE DE HEUDEBOURG dit HUET nous sont encore moins connus. Il fut reçu nouveau bourgeois d'Amiens le 7 décembre 1503, en même temps que Binet (Robert) Roche, hucher comme lui (1).

Je ne crois avoir jamais rencontré à Amiens ce nom de Heudebourg avant lui (2). En 1502, v. s., Cardin de Heudebourg demeurant à Taisnil, donnait à Jehan de Heudebourg, son fils, écolier, étudiant en l'université de Paris, un fief et noble tènement situé à Namps au Mont, pour l'aider à s'entretenir aux études (3). Alexandre appartenait-il à cette famille qui devait être, d'après ce qui précède, dans une situation assez aisée ? C'est ce que nous ne saurions dire. Aussi bien n'est-il pas sans intérêt de rappeler que Taisnil était un pays de forêts

(1) 7 décembre 1503. Paiement de la redevance de 5 s. par Alexandre Huet et Binet Roche. Compte de 1503-04, CC 82, f. 62 v°.

(2) Il y a au contraire beaucoup de Huet, mais rappelons-nous que pour le personnage qui nous occupe, Huet n'était qu'un surnom, ainsi qu'en témoignent de nombreux documents.

(3) Février 1502, v. s. FF 26, f. 117. — Cardin de Heudebourg et sa femme sont encore cités dans un acte du 4 avril 1519, v. s., mentionné dans l'inventaire après le décès de Jehan le Prévost, citoyen d'Amiens, du 2 septembre 1531. FF 194. — En 1551 et 1555, nous retrouvons un Firmin de Heudebourg, laboureur à Molliens-Vidame et prévôt dudit lieu, cité dans des pièces analysées dans l'inventaire après le décès de Jehan Rabache, peintre à Amiens, du 10 juillet 1557. FF 304. Molliens-Vidame est à une douzaine de kilomètres de Taisnil.

et de marchands de bois auprès desquels, en particulier, le maître des ouvrages de la ville d'Amiens s'approvisionnait souvent.

En 1504, Alexandre Huet était égard (1) du métier de hucher avec Binet Roche (2), qui avait été reçu bourgeois le même jour que lui, et avec Jehan le Ront et Loys de Louvencourt. Il leur arriva à tous quatre une aventure qui montre ce que les mœurs du temps avaient encore de rude.

Faisant sans doute ensemble leur tournée d'inspection, ils se livrèrent, nous ne savons pour quel motif, à des voies de fait assez violentes sur Perigne Blondel, femme de Toussaint le Quien, hucher. Les femmes, les femmes du peuple surtout, étaient alors assez mal embouchées. Peut-être Perigne Blondel n'avait-elle pas reçu les égards avec toute l'urbanité due à leurs fonctions. Par malheur elle était enceinte, et, « pour raison desdites batures... l'en maintient ladite Perigne estre accouchée avant terme d'un enffant femelle, et ledit enffant avoir, après sa naissance, esté trouvé froissié en plusieurs parties, et à cette occasion, ledit enffant estre allé de vie à trespas. » Louvencourt, Roche et le Ront purent se réfugier à l'abbaye de Saint-Jean et se mettre à l'abri des pour-

(1) Les égards, ou, dans le langage du temps, *eswars*, étaient des maîtres élus chaque année dans chaque métier pour surveiller l'exécution des règlements.

(2) Sa qualité d'ancien égard n'empêchera pas Binet Roche de se faire condamner en 1507 en 12 s. 6 d. d'amende « pour avoir fait trois huches de quesne et les vendues et livrées à Jehan Guerart, aussi hucher, et qui ont esté trouvées malvaises et non dignes d'estre vendues en ville de loy, par les eswars dudit mestier ». Compte de 1506-07, CC 84, fol. 17 v°.

suites. Alexandre Huet, moins heureux ou moins agile, fut appréhendé et mis au Beffroi. Nous ne connaissons pas l'issue de cette grave affaire, dont l'instruction semble avoir été prise très à cœur par l'échevinage, et nous ne savons comment nos égards s'en sont tirés (1). Si le bruit a pu en parvenir jusqu'à nous, c'est à cause de ses suites tragiques; mais chez nos huchers, les « battures et navrures » étaient chose courante.

Loys de Louvencourt, notamment, nous apparaît comme un homme d'un naturel assez violent. Nous savons qu'il abusait volontiers de son droit de correction sur ses apprentis (2). Il n'en fera pas moins ses affaires, comme nous le verrons par la suite.

Le 22 novembre 1504, Alexandre Huet donnait une procuration à Jacques le Maistre et à plusieurs autres, pour plaider devant l'échevinage (3). Etait-ce encore pour l'affaire Perigne Blondel ? La procuration ne le dit pas, et cela n'est guère probable.

Eustache le Quieux, abbé de Saint-Riquier, faisait alors exécuter de très importants et très somptueux travaux dans son église.

Le 28 avril 1507, il commanda à trois huchers d'Amiens : Adam d'Obellemer ou d'Obellemel (4),

(1) Echevin du 19 nov. 1504. BB 20, fol. 69.

(2) 21 mai 1507, plainte par François Grandhomme, apprenti hucher, de ce que Loys de Louvencourt, hucher, son maître, malgré les défenses qui naguère lui en avaient été faites, avait de nouveau « battu et oultragé, tiré par les cheveulx et pestellé (c'est-à-dire broyé comme avec un pilon ou pestel) ledit François. » FF 31, f. 41. — V. aussi 7 novembre 1506, FF 30, f. 167.

(3) FF 28, f. 39 v°.

(4) Son nom a été diversement estropié par les historiens de l'abbaye de Saint-Riquier. Il nous est connu par les archives de la

Bernard le Barbier (1), et Alexandre Huet, des stalles en bois d'Irlande (2) qui devaient être en tous points semblables à celles de Saint-Lucien de Beauvais. Il devait y en avoir seize de chaque côté, entre les quatre gros piliers de la croisée, sur une longueur d'environ 35 pieds, plus sept de chaque côté, à l'entrée du chœur, le tout moyennant le prix de 900 l. L'ouvrage devait être terminé dans un délai de quatre ans et être amené par les ouvriers jusqu'à Pont-Remy, sans doute par la Somme. De là, les religieux devaient se charger du transport jusqu'à Saint-Riquier, qui n'en est que peu éloigné (3).

Les stalles de Saint-Riquier auraient donc été exécutées par les trois huchers à Amiens dans leur ouvroir, et non pas sur place.

Elles ont dû cependant y être apportées d'assez bonne heure, puisque, comme nous le verrons, Ernoul Boulin, chargé depuis peu de l'exécution des stalles de la cathédrale d'Amiens, se rendit en 1509 à Saint-Riquier, pour les examiner. Il faut dire que

ville d'Amiens. Il fut reçu bourgeois le 29 novembre 1500 (CC 791 f. 64 v°), et il appartenait à une famille de huchers. Marié à Colaye Hecquet, il possédait une maison rue Mehault Fournière (V. ci-dessous, p 320) qui lui avait été donnée par Pierre Hecquet, hucher, son beau-père. FF 23, f. 34; FF 26! f. 156 v°.

(1) Il était fils d'Estienne le Barbier, aussi hucher, auquel il succéda en juillet 1501, en achetant de lui la devanture avec l'ouvroir de sa maison, rue du Beffroi. FF 24, f. 8.

(2) On n'a jamais pu savoir d'une façon exacte ce que c'était que ce fameux bois d'Irlande, si recherché pour la hucherie fine au moyen âge, et qui venait par mer. Est-ce la même chose que le bois de Hollande, dont il est aussi parlé dans certains documents anciens ?

(3) Dom Cotron, Chron. de St-Riq., l. IX, c. 1.

l'assemblage sur place devait être fort long, à en juger par les stalles de la cathédrale d'Amiens, dans lesquelles certains détails n'ont pu être terminés qu'après la pose.

Quoi qu'il en soit, la confection des stalles de Saint-Riquier dura un peu plus longtemps que le marché ne l'avait prévu, et, quand Eustache le Quieux mourut au commencement d'avril 1511, avant Pâques (c'est-à-dire 1512 n. s.), elles n'étaient pas encore entièrement parfaites ; elles ne le seront que sous Thibaut de Bayencourt, son successeur. Au dire de dom Cotron, le chroniqueur de Saint-Riquier, elles étaient magnifiquement ornées de figures d'hommes, d'animaux, de feuillages, de fleurs et de fruits, avec toutes sortes d'autres ornements (1).

Nous croyons sans peine qu'elles devaient être une œuvre admirable, tout comme celles de la cathédrale dont elles étaient les sœurs. Elles étaient cependant un peu moins importantes. Elles périrent à la suite du sac et de l'incendie de l'abbaye par les Bourguignons de Philippe, fils de Charles Quint, le 14 septembre 1554 (2).

La cathédrale d'Amiens a été plus heureuse (3).

(1) Dom Cotron, Chron. de Saint-Riq., l. IX, c. 2. Bibl. Nat. ms.

(2) Au XVII^e^ siècle l'abbé commendataire Charles d'Aligre en fit faire de nouvelles, qui existent encore.

(3) Les registres capitulaires de la cathédrale d'Amiens ne nous sont pas parvenus. Ils existaient encore au commencement du XVIII^e^ siècle. Ils nous auraient fourni des renseignements circonstanciés et infiniment précieux. Force nous est de nous en tenir aux extraits trop incomplets, souvent trop obscurs, qui nous en ont été transmis de seconde main. — Bibl. d'Am., ms. 510, f. 8. ; Ms. 517 (Chapitres généraux), p. 39 ; Ms. 836, (Machart, t. VIII), p. 331. — De Court, *Mémoires chronol.* (Bibl. Nat. mss. Picardie n° 1), l. III, ch. 1. —

En mai 1509, le chapitre passa marché avec Arnoul ou Ernoul Boulin pour l'exécution des stalles, ou plutôt, comme on disait alors, des « chaires » de son église. Le 10 septembre suivant, Alexandre Huet lui fut associé aux mêmes conditions.

Tous deux eurent la conduite de l'ouvrage, chacun pour une partie (1).

L'exécution des stalles de Saint-Riquier avait sans doute attiré l'attention du chapitre d'Amiens sur Alexandre Huet. Toujours est-il que, peu après, (5 novembre 1509), Ernoul Boulin s'en fut à Saint-Riquier pour voir l'ouvrage de son associé et, dans le même voyage, à Beauvais, pour visiter les stalles de la cathédrale de cette ville, dit le manuscrit de Riencourt et de Masclef. Ne seraient-ce pas plutôt celles de l'abbaye de Saint-Lucien qui déjà, nous l'avons vu, avaient servi de modèle pour celles de Saint-Riquier (2) ?

En juillet 1511, le chapitre de la cathédrale d'Amiens envoya encore nos deux maîtres huchers étudier les stalles de la cathédrale de Rouen qui, bien que beaucoup plus anciennes — elles ont été

Ms. de Riencourt et de Masclef, appart. à M. Jean Masson à Am. — Mss. de Pagès, édit. Douchet, t. V, p. 447. — Dairr, *Hist. de la ville d'Am.* t. II, p. 120.

(1) Les mêmes auteurs disent toutefois ailleurs que l'ouvrage aurait été commencé par Ernoul Boulin le 3 juillet 1508. Et de fait le millésime 1508 se trouve inscrit sur les stalles mêmes. Il y a là quelque chose qui n'est pas absolument clair dans les dates. V. Georges Durand, *Monogr. de la..... Cathédr. ..... d'Am.* t. II. p. 148.

(2) De Court dit seulement : « Le 5 novembre de cette année 1509, il partit pour aller à Beauvais et à Saint-Riquier, pour y voir les chaires de ces églises. » *Mém. Chronol.*, l. III, ch. 1.

exécutées de 1457 à 1460 — jouissaient encore, paraît-il, d'une grande réputation. Le peu qui en subsiste nous porte à croire que si Boulin et Huet avaient, comme c'est probable, quelque conscience de leur propre talent, ils durent revenir de Rouen avec la conviction qu'ils faisaient mieux.

Qu'Ernoul Boulin et Alexandre Huet aient eu des apprentis et des varlets sous leurs ordres dans l'exécution des stalles d'Amiens, que des ouvriers libres aient été embauchés pour travailler avec eux, les auteurs qui nous ont transmis les quelques renseignements que nous possédons sur ces stalles et ce qui s'est passé là où nous avons des renseignements plus complets, par exemple à Rouen, nous le laissent bien supposer. Mais les auteurs qui ont eu les documents sous les yeux, n'ont généralement pas jugé à propos de relever leurs noms.

Seul le manuscrit de Riencourt et de Masclef mentionne trois huchers, « serviteurs » 1) d'Ernoul Boulin payés à raison de 3 s. par jour : Linard le Clerc, Guillaume Quentin et Pierre Meurisse. Par ce que nous savons de ces deux derniers, on jugera combien il est regrettable que nous ne connaissions pas les autres (2).

(1) Nos auteurs de seconde main ont sans doute traduit par ce mot le terme « varlet » que les originaux devaient porter, à moins que les scribes du xvi[e] siècle n'aient pas attaché aux termes l'importance que nous serions tentés de leur donner.

(2) D'après l'ordonnance des huchers d'Am. du 25 nov. 1399 (Aug. Thierry, *Mon. inéd. de l'hist. du tiers état*, t. I p. 795), rédigée peu après la révolution considérable opérée dans l'organisation des métiers à Amiens en 1383, chaque maître ne pouvait avoir qu'un apprenti, sauf durant la quatrième et dernière année d'ap

Autant qu'on peut l'induire des renseignements écourtés qui nous sont parvenus, il semblerait qu'Ernoul Boulin et Alexandre Huet n'auraient eu droit chacun qu'à un seul « serviteur ou apprenti », payé à raison de 3 s. par jour. Mais d'autres ont certainement travaillé avec eux. Ils étaient probablement engagés et payés à part directement par le chapitre.

Des pièces de procédure des environs de 1535, sur de vieilles contestations entre l'évêque François de Halluyn et le chapitre, mentionnent « ung nommé Breton, menuisier, besongnant aux chaielles de l'église d'Amiens » (1) Le 28 juin 1510, on fit venir d'Abbeville « deux cordeliers frères convers, habils menuisiers, pour travailler aux chaires et conduire l'ouvrage » (2), et, au mois d'octobre de la même année, on paya 20 s. « pour avoir deffrayé deux cordeliers du couvent d'Abbeville lesquels Mess. envoièrent quère et faire à venir Amiens, à veoir l'ouvrage des chaielles » (3). Il est vraisemblable que les deux textes ne désignent pas les mêmes personnages, et que les seconds, qui ne sont qualifiés ni frères convers ni menuisiers, étaient des religieux de chœur appelés seulement pour juger le travail.

prentissage. Mais lorsqu'ils avaient à exécuter des travaux considérables, les maîtres pouvaient embaucher des « varlets » en nombre indéterminé, pourvu que ceux-ci ne fussent pas déjà loués par d'autres. A cette époque, le terme *ouvrier* n'avait pas exactement le sens que nous lui donnons : il s'appliquait, comme le latin *operarius*, à tout homme de métier, à tout artisan, maître ou non.

(1) V. Georges Durand, *Monogr.*, t. II, p. 150.

(2) Ceci semble en contradiction avec ce qui a été dit pour Ernoul Boulin et Alexandre Huet. Peut-être s'agit-il ici de la conduite générale, au-dessus de ces derniers.

(3) Ms. de Riencourt et de Masclef.

Breton et les deux frères convers d'Abbeville sont qualifiés de *menuisiers*, le premier par les actes originaux qui le concernent, les seconds par le manuscrit de Riencourt et de Masclef.

Il serait intéressant de savoir ce qu'un hucher habile, comme Ernoul Boulin et Alexandre Huet, pouvait alors gagner.

Cette curiosité semble avoir été une des principales préoccupations des auteurs qui nous ont transmis quelques renseignements sur les stalles de la cathédrale d'Amiens. Mais ils l'ont fait d'une façon si peu claire, si incomplète, si contradictoire, qu'il est impossible d'en rien tirer de bien précis. Ils sont cependant à peu près d'accord sur deux points, à savoir que la dépense totale s'éleva à 9.488 l., 11 s. 3 d. ob (1), et que, par les marchés qui furent faits avec Ernoul Boulin et Alexandre Huet, chacun d'eux devait recevoir par jour, y compris son « serviteur ou apprenti », 7 s. t., plus, « pour avoir égard et conduire tout l'ouvrage », 12 écus par an, à 24 s. l'un.

Les comptes des ouvrages de la ville d'Amiens pourraient aussi nous éclairer, mais là, beaucoup de travaux de hucherie, et généralement les plus délicats et les plus importants, étaient faits en tâche. Pour ceux qui étaient à la journée, nous voyons les salaires varier

(1) Ce total ne peut pas nous apprendre grand chose, car nous savons que le chapitre, comme cela se faisait d'ordinaire pour des travaux un peu importants, a fourni les bois, et nous ignorons le nombre des ouvriers qui ont travaillé aux stalles.

de 18 d. à 4 l., suivant l'habileté des ouvriers. Ces derniers salaires étaient attribués à des huchers dont les talents, d'après ce que nous en savons, pouvaient être comparés à ceux d'Ernoul Boulin et d'Alexandre Huet, tel, par exemple, Jehan Machecré (1), qui, durant de longues années, fut pour ainsi dire le hucher attitré de la ville et qui eut souvent à exécuter pour celle-ci des travaux importants ; tel aussi Guillaume des Maretz, qui, à la même époque, fut aussi très souvent occupé par le maître des ouvrages (2).

Nous savons que les trois « serviteurs » connus d'Ernoul Boulin étaient payés à raison de 3 s. par jour. Comme il semble, d'après les marchés, que les salaires du serviteur ou de l'apprenti devaient être payés sur les 7 s par jour attribués aux deux maîtres, il en résulte, si je comprends bien les documents — de seconde main, ne l'oublions pas — qui nous ont donné ces renseignements, qu'il restait à chacun de ceux-ci 4 s., prix maximum donné par la ville d'Amiens pour les travaux de hucherie à la journée. Mais il convient de considérer que, pour les stalles, ce salaire recevait une certaine augmentation par les 12 écus annuels qu'Ernoul Boulin et Alexandre Huet devaient recevoir en sus de leurs 4 s. journaliers.

Pouvons-nous nous faire quelque idée de la valeur

(1) Sur Jehan Machecré, v. ci-dessous, p. 341.

(2) Les salaires de 5 s. ne sont attribués qu'à des maîtres d'une valeur tout à fait exceptionnelle : tel Pierre Tarisel, maître maçon de la ville. Guillaume Postel, son prédécesseur, n'avait que 4 s. par jour, salaire auquel sera ramené tout d'abord Jonas de la Vacquerie, successeur de Tarisel, qui n'obtiendra 5 s. qu'un peu plus tard. V. G. Durand. *Mᵉ Pierre Tarisel* dans *Mém. de l'Acad. d'Am.* t. XLIV, 1897, p. 22.

de ces salaires ? Peut-on évaluer exactement le pouvoir d'une somme de livres, sous et deniers à un moment donné ? Question extrêmement ardue, dont l'étude, malgré les très remarquables et très savants travaux dont elle a été l'objet, dépasserait singulièrement les limites d'une simple biographie (1).

Une pareille précision, si tant est qu'il soit possible d'y atteindre, n'est d'ailleurs pas nécessaire dans le cas présent.

Pour pouvoir apprécier une somme d'argent à une certaine époque, il faudrait surtout être familiarisé avec les prix respectifs de toutes choses à cette époque, à peu près comme nous le sommes pour notre temps. Sans avoir la prétention d'être arrivé à un pareil résultat, je crois avoir assez vu de documents anciens pour estimer qu'un salaire de 4 s. par jour à Amiens, au commencement du XVI^e^ siècle, était considéré comme suffisamment rémunérateur pour un maître habile.

A peu près vers le temps où ils commencèrent à travailler aux stalles de la cathédrale d'Amiens, Alexandre Huet et Ernoul Boulin avaient passé un contrat avec Jehan Warin, l'un des entailleurs d'images les plus renommés d'Amiens (2), pour l'exé-

(1) Sans parler des grands travaux d'ordre général sur la matière, rappelons que le problème a été naguère abordé pour Amiens par M. G. Boudon : *Prix et salaires à Amiens au* XV^e^ *siècle*, dans *Mém. de l'Acad. d'Am.*, t. XLI, 1894, p. 197.

(2) Les Warin dits Hac ou Ha (Jacques, Jean, Maurice, Thibaut) étaient une famille d'entailleurs d'images d'origine flamande qui

cution d'« ung repos servant à mettre en une église icelluy jour de Noël, pour la représentation de la Nativité Nostre Seigneur Jhésus-Crist », suivant un « patron » que Warin leur avait baillé. Ils devaient exécuter ce travail pour le prix de 18 l. t., plus « quarante s. en ouvraige de sondit mestier de entailleur ». Au 13 novembre 1509, l'ouvrage n'était pas terminé, et Warin voyant Boulin et Huet engagés dans l'œuvre gigantesque des stalles de la cathédrale, craignit sans doute qu'ils n'eussent pas terminé l'ouvrage comme il le désirait pour la prochaine fête de Noël.

Il les assigna par-devant l'échevinage. Mais le contrat était probablement verbal et Warin ne parvint pas à prouver qu'un terme y avait été fixé. L'échevinage condamna bien les deux huchers à terminer le travail, mais seulement quinze jours après Noël, moyennant quoi Warin devra leur payer la somme convenue de 18 l, plus 40 s. en ouvrage de son métier d'entailleur, dépens compensés (1).

Ces faits sont extrêmement intéressants. Ils nous font très bien sentir la collaboration des tailleurs d'images avec les huchers. D'une part, nous voyons l'entailleur Jehan Warin, ayant à exécuter une représentation de la Crèche, œuvre d'imagerie, recourir à des huchers pour l'exécution des parties de l'objet de la compétence de ceux-ci, tels sans doute qu'un cadre, un tabernacle, ou peut-être aussi

semble avoir eu une très grande vogue à Amiens dans la seconde moitié du xv[e] siècle et dans la première du xvi[e]. Nous ne connaissons malheureusement aucune de leurs œuvres.

(1) Sentence du 13 nov. 1509. FF 33, f. 102 v°.

certains accessoires. D'un autre côté, lorsque Boulin et Huet voudront décorer d'imagerie une huche, un buffet, un dressoir, ou quelque autre pièce de hucherie, ils appelleront Jehan Warin, qui, en l'exécutant, acquittera cette partie de sa dette Ce seul fait et cette clause montrent que cette collaboration entre imagiers et huchers devait être chose courante.

Lorsqu'il s'agissait d'une œuvre où l'imagerie était la chose principale, comme dans le cas présent, c'était sans doute le tailleur d'images qui fournissait au hucher les patrons ; dans le cas contraire, comme par exemple, pour l'exécution d'un meuble orné d'images, le hucher devait composer celui-ci en laissant à l'imagier les parties qui lui étaient réservées (1).

C'est ainsi que, dans l'exécution des stalles de la cathédrale d'Amiens, le chapitre fit faire par un tailleur d'images, Antoine Avernier (ou peut-être plutôt Ancquier), les sellettes ou miséricordes historiées

En maçonnerie, on n'agissait pas autrement ; les comptes des ouvrages de la ville d'Amiens, entre autres, nous en fournissent plusieurs exemples.

Les choses allaient-elles cependant toujours de la sorte, et les huchers menuisiers les plus habiles ne franchissaient-ils pas parfois les limites forcément un peu vagues qui séparaient leur métier de celui des tailleurs d'images ? C'est possible.

(1) En 1460, lorsque l'échevinage d'Amiens fit reconstruire l' « orieul » ou chambre du Conseil des Cloquiers par Me Pierre Blancregnier, charpentier », celui-ci s'adressa à des entailleurs pour orner sa charpenterie d'écussons et d'images. Echevin. du 11 mai 1461. BB 8, f. 26 v°.

Ce dernier fait, plus encore que la collaboration aux stalles qui pouvait n'être que fortuite, est l'indice d'une certaine association, ou du moins de certains liens d'amitié entre Ernoul Boulin et Alexandre Huet. Nous verrons qu'un des enfants du premier portait le nom assez peu usité d'Alexandre, ce qui laisserait soupçonner qu'Alexandre Huet aurait été son parrain.

Nos deux huchers furent d'ailleurs voisins. Ils possédaient, depuis 1517, deux maisons contigües dans la rue de Metz (1).

Tout peu fortuné qu'il semble avoir été, Ernoul Boulin ne laisse pas, lui aussi, que d'avoir trafiqué sur les immeubles.

Au 22 mars 1510, il avait une maison rue Mehault Fournière, à laquelle il faisait faire des réparations (2).

Après la mort de son beau-père, il vendit, conjointement avec sa femme, les autres enfants et la

(1) 10 juin 1517. Vente par Nicolas de Fontaines, hucher, à Ernoul Boulin, d'une maison, rue de Metz, FF 40, f. 112 ; CC 94 f. 163 v° — 23 nov. 1517. Vente par Annette Guibot à Alexandre de Heudebourg, dit Huet, d'une maison rue de Metz, tenant d'un côté à Ernoul Boulin. FF 41, f 15, v° — 18 mai 1526. Vente par Mariette Quentin, veuve, et les enfants d'Ernoul Boulin à Nicolas de la Falize, hucher, d'une maison rue de Metz, tenant d'un côté à Alexandre Huet. FF 52, f. 149 v°.

(2) 22 mars 1510, v. s. Sur la requête d'Ernoul Boulin, hucher, pouvoir pour vaquer aux réparations à faire à une maison rue Mehault Fournière. FF 35, fol. 61. — Sur la rue Mehault Fournières, v. ci-dessous, p. 320.

veuve de celui-ci, une maison rue de Metz, provenant de sa succession (1).

Peu après, sa femme et lui héritèrent de leur oncle Pasquier Quentin, aussi hucher, d'une autre maison rue de Metz, qu'ils vendirent, le 30 mai 1517, à Pierre Aux Cousteaulx, marchand à Amiens, avec tous les autres droits qui pouvaient leur appartenir du fait de la même succession, pour le prix de 74 l. t. 2). Quelques jours après, il achetait de Nicolas de Fontaines, aussi hucher, moyennant 34 l. t., une autre maison à l'entrée de la même rue, ayant appartenu à Jean des Gaquières, de la même profession, tenant d'un côté aux héritiers de Pasquier Quentin, de l'autre, à ceux de demoiselle Catherine Sacquespée, veuve de Jean Rohault, et d'un bout à Pierre Martin, hucher (3). Un peu plus tard, il vendait pour 80 l. t. à Guillaume de Mervy, aussi hucher, sa maison de la rue Mehault Fournière (4). Enfin, le 4 mars 1523, v. s., sa femme et lui vendaient conjointement avec Anthoine Meurisse, charpentier, et Annette Quentin, sa femme, 16 s. t. de cens sur une maison rue de la Hotoie (5).

Nous verrons que la maison qu'il occupera au moment de sa mort était située derrière le Beffroi (6). Jadis, *devant le Beffroi* signifiait le plus ordinairement le côté nord, vers les rues au Lin et des Chaudronniers, et, *derrière*, le côté sud, vers le marché au Fil.

(1) 4 novembre 1515. FF 39, f. 2 v°.

(2) 30 mai 1517. FF 40, fol. 110.

(3) 10 juin 1517. FF 40, f. 112 ; CC 94, f. 163 v°.

(4) 28 décembre 1519. FF 44, f. 24 v°. — CC 97, f. 139 v°.

(5) F F 50, f. 58.

(6) 14 mai 1526. Inventaire après le décès d'Ernoul Boulin, FF 184. V. ci-dessous, p. 321.

Les environs du Beffroi : marché au Fil, rue de Metz, rue au Lin, rues et ruelles adjacentes, étaient, de temps immémorial, le quartier des huchers. Ceux-ci avaient leur cierge dans l'église Saint-Firmin-en-Castillon (1), qui était la paroisse de la plus grande partie de ce quartier (2. A l'époque qui nous occupe, ils commençaient à essaimer de l'autre côté de la Chaussée au Blé (3), alors la grande artère d'Amiens, dans une rue nommée rue Mehault Fournière, conduisant à une petite place dite la Placette. Nous nous rappelons qu'Ernoul Boulin possédait une maison dans cette rue. Rue et place finiront même par prendre le nom des Huchers qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours.

Les huchers riches formaient, comme nous l'avons vu, d'importantes provisions de bois, non seulement pour leur usage personnel, mais pour en vendre soit aux particuliers, soit à ceux de leurs confrères qui ne pouvaient engager de forts capitaux. Il semble qu'Ernoul Boulin ait été de ceux qui achetaient, plutôt que de ceux qui vendaient. On ne trouvera chez lui à son décès que quelques pièces de bois pour ses travaux courants. Il n'en était pas moins connaisseur en bois assez réputé pour être appelé comme expert dans l'estimation de ceux que d'autres plus fortunés que lui avaient en magasin.

(1) Statuts des huchers d'Amiens du 25 novembre 1399, dans Aug. Thierry, *Mon. inéd. de l'hist. du Tiers état*, t. I, p. 796.

(2) Tout récemment encore, la rue au Lin et surtout la rue des Chaudronniers étaient habitées par des fabricants de meubles.

(3) Rue Saint-Leu actuelle.

Loys de Louvencourt (1), l'ancien coégard d'Alexandre Huet, avait non seulement des magasins remplis de bois de toutes sortes dans une grange qui lui appartenait rue « Demiselle Jehenne de Wailly » (2) et dans une maison rue au Lin « prez le Carrieu » que tenait à louage Guillaume de Neelle, joueur d'instruments de musique, mais encore de nombreux matériaux déposés de ci, de là, sur la voie publique : « en une petite ruellette » derrière sa maison d'habitation (3), tout autour du Beffroi, dans la cour des Halles, dans la Halle au poids, près du cimetière de Saint-Firmin-en-Castillon, dans la rue dite ruelle Demiselle Jehenne de Wailly, etc.

Les huchers et les charpentiers, les carriers, les maçons, et les tailleurs de pierres avaient ainsi l'habitude d'encombrer les rues et les places de leurs matériaux ; tant pour économiser des locaux que pour ne pas se donner la peine de les y ranger Sans-gêne bien moyenâgeux, et, il faut le dire aussi, bien picard et surtout bien amiénois. Il témoigne toutefois d'une certaine confiance dans l'honnêteté publique, qui,

(1) A partir de 1513, nous le voyons souvent qualifié de marchand hucher. Il a fait de nombreuses opérations immobilières. Il n'a que rarement travaillé pour la ville, et seulement dans sa première jeunesse (Compte de 1493-94, CC 72, f. 62 v°), et il ne semble pas avoir jamais fourni de bois au maître des ouvrages. — Le 10 octobre 1507, Olivier le Maistre, hucher, reconnaissait lui devoir 65 s. pour du bois qu'il avait acheté de lui. FF 32, f. 43.

(2) Je n'ai pu, même avec le secours de M. Pinsard et de sa connaissance du vieil Amiens, identifier cette rue. Une « demiselle Jehanne de Wailly » veuve de Jehan Brahier, procureur au bailliage, dont l'inventaire après décès est du 8 août 1541, habitait « devant le Beffroy ». FF 229.

(3) La porte d'entrée de cette maison était devant le Beffroi.

dans les villes d'alors, suppléait souvent à l'insuffisance de la police. Il n'en allait pas sans un certain empêchement pour la circulation dans des rues déjà trop étroites. En vain, le 18 juillet 1521, l'échevinage avait-il rendu une ordonnance pour l'interdire, à peine de confiscation (1). Il est des apathies contre lesquelles les plus beaux règlements viennent longtemps échouer.

Lorsque Loys de Louvencourt mourut, en septembre 1525, le trop plein de ses magasins envahissait donc encore les rues voisines, aussi bien que les pierres et les autres matériaux à bâtir de Nicolas Valen (2), marchand, et de bien d'autres.

C'est Ernoul Boulin qui, conjointement avec Jacques le Fèvre, aussi hucher (3), fut chargé de faire la prisée « de tout et chacun les bois servant à huchier et carpentier, comme aisselles, fuelletz, menbrures, railles, dosseux, quartiers, queverons,

(1) AA 12, f. 139, v°.

(2) 4 août 1526. Invent. de Nicolas Valen, FF 185. — Encore en 1530, Nicolas Tarlier, charpentier, avait, au moment de sa mort, de nombreuses pièces de bois déposées dans la rue Saint-Jacques. Invent. dudit Nicolas Tarlier, du 7 nov. 1533. FF 192, etc.

(3) Ce Jacques le Fèvre semble avoir occupé comme hucher une situation assez importante. Nous pouvons le suivre de 1513 à 1530. Il avait épousé Anthoinette le Messier, fille de Jehan le Messier, charpentier ; il était donc allié, peut-être beau-père de Loys de Louvencourt, qui (v. ci-dessous) avait pour femme Magdelaine le Messier. Anthoinette le Messier décédera en juin 1535, épouse en secondes noces de Jehan Fauquier, drapier (v. ci-dessous). Jacques le Fèvre figure encore le 2 juillet 1530 dans un acte de partage entre Jehan Godard et Ernoul Pécoul, huchers (FF 57, f. 125 v°) ; et le contrat de mariage d'Anthoinette le Messier avec Jehan Fauquier est du 29 juin 1531. Il a donc dû mourir dans l'intervalle, et sa veuve n'a pas dû le pleurer longtemps. (Invent. après le décès d'Anthoinette le Messier, du 30 juin 1535, FF 205).

.... bois de fentes, jeuctz à cheminées et autres bois demeurez après le trespas de deffunct Loÿs de Louvencourt, en son vivant bourgeois, marchant hucher, demourant en ladite ville d'Amiens, trouvez en plusieurs et divers lieux et places cy-après déclariez » (1). La somme totale de la prisée s'éleva à 463 l. 5 s.

Loÿs de Louvencourt s'était sans doute trouvé à la tête de cet important commerce de bois du chef de sa femme. Il vendait, comme nous l'avons vu, non seulement du bois de hucherie, mais aussi du bois de charpente. Magdelaine le Messier appartenait, en effet, à une grande famille de huchers, et surtout de charpentiers, dont plusieurs membres furent maîtres charpentiers de la ville d'Amiens (2).

Ernoul Boulin ne survécut que de fort peu d'années à l'achèvement des stalles de la cathédrale d'Amiens, qui, comme je le rappellerai, furent terminées au plus tôt en 1519, et au plus tard à la Saint-Jean-Baptiste 1522 (3). Il mourut un peu avant le 14 mai 1526, dans sa maison « au derrière du Beffroy d'icelle ville » (4). Cette mort, qui semble être venue assez inopinément, pourrait bien avoir été causée par la peste, qui sévit avec une grande intensité dans

(1) 12 septembre 1525, FF 187.

(2) En 1416, Colart le Messier est cité dans le registre aux cens de l'hôtel-Dieu d'Amiens, f. 2 v° et 3. Jehan le Messier, charpentier, est connu depuis 1431. CC 24, f. 196 v°, etc., etc.

(3) V. Georges Durand, *Monogr.*, t. II, p. 152.

(4) 14 mai 1526. Invent. après le décès d'Ernoul Boulin, FF 184.

Amiens à la fin de 1525 et au commencement de 1526 (1).

A supposer qu'il eût aux environs de vingt-cinq ans lors de son mariage, que nous avons placé vers 1496, il ne devait pas être âgé de beaucoup plus de cinquante-cinq ans au moment de son décès.

De sa veuve, Mariette Quentin, il laissait sept enfants : Pierre, Claude, Jacqueline, Alexandre, Mahiot, Pierre (2), Jehennet. Les trois derniers étaient encore mineurs

L'inventaire du mobilier d'Ernoul Boulin, dressé après son décès, est daté du 14 mai 1526 (3). Il nous permettra de visiter sa maison du haut en bas. Nous y verrons un intérieur plutôt modeste. Il semble que l'héritage de l'oncle Pasquier Quentin, décédé vers 1516 (4) sans enfants d'aucune de ses trois femmes, n'ait pas beaucoup profité. Il avait dû d'ailleurs être partagé entre de nombreux héritiers collatéraux

La maison était assez petite. Elle comprenait seulement une « chambre hault » et « une autre chambre estant auprès » ; plus, au rez-de-chaussée sans doute, bien que l'inventaire ne le dise pas, une cuisine et un ouvroir, et enfin un grenier.

La première chambre n'était garnie que d'une petite table, d'un coffre en bois de chêne et d'un petit « passet » (5) de même bois, dans lesquels les hardes

(1) Du 18 janvier au 13 août 1526, l'échevinage n'a pas siégé, sans doute pour cette raison.

(2) Il n'était pas rare de donner le même nom à plusieurs enfants des mêmes parents. On ne redoutait pas les complications.

(3) FF 184.

(4) CC 93, f. 103, v°.

(5) Sorte de petit banc ou d'escabeau disposé souvent en manière de coffre ou d'armoire.

du défunt et de sa famille étaient renfermées, enfin d'un petit lit (1) garni d'un traversin de plumes, d'une couverture de sayette (2) rouge, et d'une courtine de toile noire « vielle et usée » Nous n'aimerions pas à tendre nos lits de noir. A cette époque, où le lugubre et le macabre étaient si à la mode, on n'éprouvait aucune aversion à s'endormir sous des gouttières et des courtines qui devaient donner l'impression d'un catafalque. Nous en avons nombre d'exemples. Il y avait encore dans cette pièce une « flourière » (3), deux « rondeaux » (4), une petite manne d'osier, et, dans la cheminée, un petit landier. C'est là aussi qu'Ernoul Boulin conservait les armes que chacun devait avoir pour monter sa garde. Il avait une hallebarde, une hache, un gouge (5) et une dague de lansquenet. Avec cela, quelques ustensiles accessoires du métier du maître du logis : une « escame à quatre pietz, servant au mestier de huchier » (6), cinq ardoises, tant grandes que petites, soit pour adoucir le taillant de l'outil, soit plutôt pour tracer des croquis, des profils ou des calculs. Enfin, chose plus intéressante, un « passet » renfermant des »pourtrais portant ordonnances du mestier de huchier ». Ces « pourtrais » étaient prisés 24 s.

(1) Par lit, on entendait seulement le sommier ; les inventaires du temps, à Amiens du moins, le distinguent toujours de la couche ou du chalit qui sont le bois lui-même.

(2) Etoffe fabriquée à Amiens par les saiteurs.

(3) Botte à fleur de farine ou à farine tout simplement.

(4) Sortes de plateaux ou d'assiettes de forme ronde.

(5) *Gouge* ou *vouge*, sorte d'épieu ou de pique.

(6) L'escame est un banc à pieds, sans dossier. Ici, il doit être synonyme d'établi. Dans certains pays, les menuisiers appellent encore leur établi un banc.

L'autre pièce, apparemment la principale de la maison, était un peu mieux meublée. Il y avait deux lits à courtines, toujours de toile noire, quatre petits « passetz », quatre « scabelles » (1) et deux « caielles de caiellier » (2), un banc de chêne à dossier, un coffre ou banc de même bois à deux vantaux et dossier, renfermant la plus grande partie du linge de la maison. Sur un buffet de chêne à trois vantaux et deux tiroirs, figuraient un Crucifix, une image de la Vierge et cinq petits tableaux Deux verrières (3), une potière (4), un tableau représentant le Crucifix, le tout de chêne, étaient suspendus aux murs.

Trois tables de hêtre : une grande et deux petites, trois petites « scabelles » une « mais à pétrir » (5), une petite « escame » et « une petite seelle ronde » garnissaient la cuisine, dont une crémaillère à une branche, un gril, une « hocque » (6) de fer, un seau, formaient tous les ustensiles.

Ajoutez à cela quelque poterie d'étain : trois canes à pieds, trois plats, quatre écuelles, trois « gatteletes » (7) à oreilles et deux salières avec qu elque vaisselle de « tierçain » (8) : un lot et un « trois pintes »,

(1) Escabeaux, petits sièges sans dossiers ; en lat. *scabellum*.

(2) Chaises faites par les caielliers, ouvriers faisant des meubles et autres ustensiles en bois blanc façonné seulement au tour. — Les anciens inventaires distinguent parfaitement les *caielles de caiellier* et les *caielles de hucher* ou *de hucherie*.

(3) Casiers ou rayons à ranger des verres.

(4) Rayons à ranger des pots.

(5) Un pétrin.

(6) Crochet.

(7) Petites jattes.

(8) Sorte d'étain de bas titre.

deux chaudrons moyens, deux bassins de chambre ; enfin une « escumette » (1) d'airain, quatre chandeliers et un bénitier de même métal.

Le linge et les habits n'étaient pas plus luxueux : sept chemises, deux « triettes » (2), dix couvre chefs, six collerettes, sept nappes, dix-huit serviettes, quatre doubliers (3), deux « lincheux » (4), voilà pour le linge. Sa meilleure robe, de drap brun-gris, fourrée d'agneau noir, valait 100 s. (5). Elle était « vielle et usée ». Le vêtement de sa femme le plus haut coté était un mantelet de drap noir, de 32 s. Le reste, tant à son usage qu'à celui de Marie Quentin, se bornait à un « cotteron » (6) de drap rouge, un pourpoint de satin de même couleur, un chaperon de drap noir à usage de femme, un bonnet noir, un chapeau, et c'était tout

Il n'avait même pas le « baudre » ou baudrier « à blouque, morjan et trois cloux d'argent doré », sur tissu de velours, ni la ceinture ornée de la même façon, non plus que la bourse d'étoffe plus ou moins précieuse à « cloquettes d'argent », dont la plupart des Amiénois, même des moins fortunés, aimaient à se parer aux jours de fête ; sa femme n'avait même

(1) Ecumoire.

(2) Je n'ai pu trouver le sens de ce mot.

(3) Sortes de nappes.

(4) Draps.

(5) A cette époque, où les maisons n'étaient que très imparfaitement chauffées, presque tout le monde avait au moins une robe fourrée. Celles des riches bourgeois sont parfois estimées jusqu'à 50 l. et plus, dans les inventaires après décès.

(6) Jupe, dérivé de *cotte*.

pas une patenôtre d'ambre ou de jais à pendre à sa ceinture.

Les accessoires et les outils de son métier nous intéresseront davantage.

Dans son ouvroir, qui, suivant l'usage, devait être sur la rue, afin que tout venant pût le voir travailler (1), il y avait cinq établis et quatre « blanchatz » (2) garnis de varlets et de « crassetz » (3). Son outillage se composait de quatre grandes scies à main et trois petites, avec une scie à fendre, ou plutôt à refendre, de deux marteaux à « semble », et deux petits à main, et de plusieurs autres pièces : herminettes, cognées, varlopes à joindre et à corroyer, ciseaux, fermoirs, compas, bouvets, rabots de moulures. Remarquons que la plupart de ces outils sont à peu près les mêmes que ceux dont se servent encore nos menuisiers (4).

Ajoutez à cela deux pots de cuivre et deux godets « à fondre colle » (5).

Je ne sais trop ce que l'inventaire entend par deux

(1) V. Franklin. *La vie privée d'autrefois. Comment on devenait patron*, p. 103.

(2) J'ignore le sens de ce mot. V. ci-dessous p. 329, note 1.

(3) Ce mot désigne sans doute de petits récipients pour la graisse à oindre les outils. Ce nom est resté en Picardie à une petite lampe suspendue à une crémaillère.

(4) M. Milvoy, architecte à Amiens, possède une sorte de ciseau découvert jadis entre les clotures du chœur et le dossier des stalles de la cathédrale d'Amiens. V. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXI, p. 140.

(5) Nous retrouverons le même ustensile chez Alexandre Huet. L'usage de la colle ne laisse pas que d'étonner, surtout chez les auteurs des stalles de la cathédrale d'Amiens. Admirablement assemblées, celles-ci ne portent pas trace de colle. Peut être la colle ne leur servait-elle que pour étendre du cuir ou de la toile sur certains coffres ou autres meubles tels qu'on en faisait alors.

« banchartz à dollez » (1) non plus que par « une pennière ».

Il y avait aussi des bois prêts à être mis en œuvre : quatre membrures de dix pieds et une de huit, un quartier de huit pieds, trois « essielles » (2), longues de sept pieds, deux petites pièces de bois de chêne, quatre vieilles colonnes de lit de camp, un bout de bois d'« Hilandre ».

Quelques meubles terminés, ou à peu près, étaient prêts à être vendus ou livrés : un petit « forget (3) sans fons, batif » (4), un « tabernacle (5) ébréqué », un petit coffret ; enfin un buffet de chêne à passet, dossier et deux tiroirs, devait être un meuble de quelque importance, vu le prix relativement élevé de 60 s. auquel il a été estimé.

Une curieuse miniature de la fin du xv^e^ siècle ou du commencement du xvi^e^ de la collection Delaherche, publiée par M. de Champeaux (6), représente

(1) Les clercs qui rédigeaient ces inventaires, dont nous n'avons que les minutes, écrivaient fort mal, et, qui plus est, estropiaient les mots qui leur étaient dictés par les priseurs et que souvent ils comprenaient de travers. Il va sans dire que l'n et l'u y sont impossibles à distinguer. « Doler » veut dire *aplanir*. A supposer que « banchartz » soit une autre forme de « blanchatz » que nous avons vu précédemment, les banchartz à dollez » seraient des sortes d'établis servant à aplanir le bois. Serait-ce l'espèce de banc dont se servent encore les menuisiers et surtout les tonneliers pour travailler les surfaces courbes ?

(2) Planches minces.

(3) Sorte de coffret.

(4) C'est-à-dire le bâti seulement sans fond.

(5) On appelait ainsi ces sortes de niches d'architecture gothique, surmontées de dais parfois d'une très grande hauteur, dans lesquelles on plaçait des images.

(6) *Le Meuble*, t. I, p. 149.

un hucher travaillant dans son ouvroir. Elle peut donner une idée assez exacte de ce que devait être celui de notre maître hucher amiénois.

Voilà l'établi avec tous les outils : herminettes, cognées, varlopes, ciseaux, fermoirs, compas, bouvets, rabots, marteaux, etc.; voilà les bois commencés ou prêts à être travaillés. Enfin, détail absolument exact et conforme à la coutume, la femme travaillant et filant sa quenouille à côté de son mari. L'ouvroir d'Ernoul Boulin ne nous révèle aucun indice de travail féminin, mais nous en rencontrerons dans celui de son beau-frère et ancien serviteur Guillaume Quentin (1), et dans d'autres, tel par exemple celui d'un autre hucher d'Amiens, qui semble avoir été un peu plus fortuné que lui, Jehan de Vaulx (2).

La totalité du mobilier d'Ernoul Boulin, y compris l'outillage et les marchandises, s'élevait à la modique somme de 49 l. 18 s. (3).

Ernoul Boulin avait désigné pour ses exécuteurs testamentaires, son beau-frère Anthoine Meurisse, charpentier, époux d'Annette Quentin, sœur de sa femme, et Dagniel Franchois, hucher.

Quelques jours après sa mort, Mariette Quentin et ses enfants vendaient à Nicolas de la Falize, hucher, une maison rue de Metz, tenant d'un côté à Alexandre Huet, de l'autre à ladite Mariette Quentin,

(1) « Ung rouet à filler saiette, ung deswidoir ». Invent. de Guillaume Quentin, 4 déc. 1525, FF. 182.

(2) « Ung rouet à filler layne ». Invent. de Jehan de Vaulx, 13 mai 1522, F F 168.

(3) Celui d'un bourgeois aisé montait facilement au moins à plusieurs centaines de livres.

par derrière à Jehan Sauwalle, et par devant sur rue, pour le prix principal de 45 l. t. Il semble par l'acte de vente qu'Alexandre était alors absent d'Amiens (1).

Par un acte dont, on ne sait pourquoi, la transcription est interrompue dans le registre, mais qui doit se placer en décembre 1528, la veuve et les enfants d'Ernoul Boulin faisaient une vente au profit de Jehan Godard, aussi hucher (2). Parmi les enfants d'Ernoul Boulin, Alexandre, qui était sans doute de retour à Amiens, est ici nommé le second ; les autres sont dans le même ordre que dans l'acte de 1526, avec cette différence que le nom de Mahiot est remplacé par celui de Jacotin, celui de Pierre le jeune, par son diminutif Pinot, et celui de Jehennet, au contraire, par celui de Jehan.

Cet acte est le seul, à ma connaissance où Ernoul Boulin soit appelé « menuisier ». Pierre, son fils aîné, y prend la même qualité (3).

(1) 18 mars 1526. Vente par « Mariette Quentin, veuve de feu Ernoul Boullin, en son vivant huchier demourant à Amiens, Pierre Boullin, Claude Boullain et Jacqueline Boullin, frères et sœurs, enffans et héritiers dudit feu Pierre *(sic)* Boullin, ladite Mariette se faisant fort en ceste partie de Allexandre Boullin, aussi filz dudit deffunct... Laquelle vendition ladite veſve a promis et promect faire louer, gréer et approuver et avoir pour agréable par Mahiot, Pierre et Jehennet Boullin, enffans myneurs d'ans d'elle et dudit deffunct, eulx venus en eage. » F F 52, f. 149 v°.

(2) F F f. 360.

(3) De Court, les mss. 510, 517 et 836 de la bibliothèque d'Amiens, qui nous renseignent sur la confection des stalles de la cathédrale, se servent bien du mot « menuisier » au sujet d'Ernoul Boulin et d'Alexandre Huet, mais c'est évidemment chez eux la traduction du terme « hucher » qui devait se trouver dans les documents originaux : le manuscrit de Riencourt et de Masclef, qui a reproduit ceux-ci plus fidèlement, dit bien « huchiers ».

C'est seulement, en effet, vers cette époque que les huchers faisant de la menuiserie commencèrent définitivement à se distinguer des autres. Fiers, sans doute, du talent de leur père, et de l'œuvre à laquelle il avait attaché son nom, les enfants d'Ernoul Boulin ne voulaient pas que celui-ci pût être confondu avec un simple hucher.

Il m'a été impossible de suivre Pierre Boulin, le fils aîné d'Ernoul, dans sa carrière de menuisier ; quant à ses autres enfants, je n'ai jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus (1).

Alexandre Huet survécut encore longtemps à son ancien collaborateur. Il devait être plus jeune que lui. Pas plus que celui-ci, il n'a jamais été employé par la municipalité d'Amiens. Cela n'a rien d'étonnant, vu le grand nombre de huchers habiles que cette ville possédait alors.

Si, après les stalles de la cathédrale d'Amiens, je n'ai plus trouvé trace d'aucun travail exécuté par lui, on ne manque pas, au contraire, d'indications sur ses biens

En février 1510, v. s., il n'était pas encore propriétaire, et Jehan Fabus, chanoine de la cathédrale,

(1) En 1521-1522, un nommé Jehennet Boulin paya 8 s. pour avoir été reçu « maistre » du métier de cayellier (CC 100, f. 38). Le dernier fils d'Ernoul Boulin, qui portait ce nom, devait être bien jeune à cette époque pour être reçu à la maîtrise. — Le 28 février 1561, v. s., Nicolas Boulon, hucher, devait à feu Jehan de Vaulx, menuisier, 12 l. 10 s. pour achat de bois. (Invent. après le décès dudit de Vaulx, dudit jour. FF. 328).

l'un des membres précisément de la commission de chanoines chargée de diriger l'œuvre des stalles, auxquelles il travaillait alors (1), lui baillait à louage l'hôtel du Chevalier de Mer, derrière le Beffroi, tenant d'un côté « à une ruelle qui sert seullement pour yssue à plusieurs maisons tant de la rue au Lin que ailleurs », moyennant 6 l. 6 s. t. par an. Dans cet acte, il est déjà qualifié de « hucher et menusier » (2).

A une époque qui correspond à peu près à l'expiration de son bail (23 novembre 1517), il acheta d'Annette Guibot une maison rue de Metz, tenant d'un côté à Ernoul Boulin, et de l'autre, à Jehan Ostrem, sergent à verge, pour le prix de 48 l t. 3).

Il épousa, on ne sait au juste quand, Catherine Carpentier, veuve de Pierre Offry, gressier (4 , qui lui apporta le commerce de son premier mari. L'inventaire après le décès de Pierre Offry, daté du 22 octobre 1520 (5), révèle une situation presque brillante. Son mobilier y représente une somme totale d'environ 350 l., sans compter les marchandises et les créances. Il devait posséder de nombreuses propriétés, à en juger par ses titres. Il demeurait rue

(1) Georges Durand *Monogr.* t. II p. 148.

(2) FF 35, f. 22 v°.

(3) FF 41, f. 15 v°. — Quel pouvait être le lien de parenté entre cette Annette Guibot, « jone fille à marier », et Jehan Sauwalle dit Guibot, hucher, que nous pouvons suivre dans de nombreuses opérations immobilières de 1497 à 1521 ?

(4) CC 110, f. 1. — FF 71, f. 117 v°. — FF 73, f. 105 v° — FF 74, f. 164, v°, etc. — Etait-elle parente de Nicolas Carpentier, hucher, qui perdit sa femme en 1539 (F F 221) ?

(5) F F 165.

Remy (1), derrière les Saintes Claires. Depuis 1524, nous voyons souvent Alexandre Huet fournir des matières de grès au maître des ouvrages de la ville (2 .

Mais ce n'est qu'à partir de 1527 qu'il paie tous les ans à la ville, à cause de sa femme, au lieu de Pierre Offry, gressier, une rente de 3 s. 8 d. pour sept pieds de terre joignant à une maison lui provenant de celui-ci, rue « de la Table de plomb » (3). L'année précédente, le paiement de cette rente était encore inscrit au nom de Pierre Offry. Alexandre Huet aurait-il déjà pris un commerce de grès avant son mariage, ou bien le comptable de la ville a-t-il continué par habitude et par mégarde à inscrire le paiement au nom de Pierre Offry, les premières années qui suivirent son décès ?

Alexandre Huet continua régulièrement, jusqu'en 1543 inclusivement, à payer la susdite rente. En 1544, celle-ci est acquittée par François Bullot, saiteur, à qui sans doute il avait vendu la maison avec le terrain y attenant.

Il serait peut-être un peu fastidieux de le suivre dans tous ses achats et ventes d'immeubles. En 1529, il acquiert une maison rue des Saintes-Claires de Robert Quentin, chapelain de la cathédrale d'Amiens (4); en 1528, il vend à Michel le Caron marchand tavernier, la maison de la Tête de Mahon et la maison voisine, grande chaussée au Blé (5);

(1) Aujourd'hui impasse des Saintes-Claires.

(2) 1524, CC 105, f. 14, 39, v° — 1526, CC 109, f. 18, — etc.

(3) Rue Tappeplomb. Compte de 1526-27. CC 110, f. 1 v°, et comptes suivants.

(4) 26 juin 1523. F F 47 (30 l. t.).

(5) Aujourd'hui rue Saint-Leu. — CC 112, f. 57,

en 1529 v s., il vend à Jacques le Fèvre, marchand hucher, 40 s. t. de cens sur sa maison rue de Metz (1); en 1538 v. s., Catherine Carpentier, sa femme, Sainteron Offry, et lui, vendent à Nicolas Laignel une vigne à Saint-Pierre (2) ; en 1540, à Jean le Clerc, vigneron à Saint-Pierre, 19 verges de vigne au même lieu (3); en 1541, les mêmes et consorts vendent à Bertran le Thieullier la maison de « l'Escarre (?) », grande chaussée au Blé, moyennant 180 l. t. (4). En 1542, il vend à Antoine du Boys, procureur du bailliage d'Amiens, pour le prix de 15 l t., 20 s. de cens sur sa maison de la rue des Saintes-Claires (5 .

Cet acte le qualifie de « marchand menuisier ». Nous savons que le titre de menuisier était alors une distinction. Celle de marchand en était une autre. Sans avoir conservé le sens étroit et la portée politique qu'elle avait au début de la commune (6 , la qualité de marchand fut considérée, durant tout l'ancien régime, comme supérieure à celle d'artisan ou de fabricant. Quand un hucher comme Alexandre Huet s'en décorait, il entendait bien s'élever dans l'échelle sociale. Reste à savoir ce qui pouvait l'autoriser à la prendre. Peut-être parce que, ayant cessé, comme nous le verrons, de travailler lui-même, il vendait tout faits des meubles qu'il faisait confectionner par d'autres.

(1) 4 mars 1529, v. s. F F 57, f. 87 v° — F F 205.
(2) 7 janvier 1538, v. s. F F 71, f. 117 (25 l. 12 s.).
(3) 19 avril 1540. F F 73, f. 105 v° (16 l. t.).
(4) 7 juillet 1541. F F 74, f. 164 v°.
(5) 4 octobre 1542. F F 73, f. 298 v°.
(6) V. Maugis, *Recherches sur les transformations*, etc.

Si la femme d'Alexandre Huet lui apporta en mariage un commerce de grès, Jehan Fauquier, drapier, se trouva de la même façon à la tête d'un commerce de bois, à cause de sa femme Anthoinette le Messier, veuve en précédentes noces de Jacques le Fèvre, hucher, celui qui, en 1525, avait fait avec Ernoul Boulin la prisée des bois de Loys de Louvencourt, et qui, en 1529 v. s. avait vendu une maison rue des Saintes-Claires à Alexandre Huet (1).

Je ne sais quel lien de parenté pouvait unir Anthoinette le Messier avec Magdelaine le Messier, femme de Loys de Louvencourt : peut-être était-elle sa sœur, mais l'inventaire après son décès, dont nous allons parler, nous apprend qu'elle était fille de Jehan le Messier, charpentier. A la mort d'Anthoinette, en juin 1535, Alexandre Huet fut chargé, conjointement avec Claude Prelet, aussi hucher, de faire la prisée des bois laissés par elle. Les ordonnances de l'échevinage avaient-elles enfin produit leur effet ou bien plutôt Jehan Fauquier, plus soigneux, possédait-il des locaux suffisants? Toujours est-il qu'aucun de ces bois ne se trouvait sur la voie publique. Ils étaient tous renfermés dans une chambre haute de la maison d'habitation des époux Fauquier, rue des Vergeaux, dans une petite étable derrière ladite maison, dans une allée répondant sur la cour de la même maison, dans la maison de « l'Orreflan » (2), enfin dans une maison sise dans la rue « respondant sur les fossez anciens » (3).

(1) V. ci-dessus, pp. 334 et 335.

(2) *L'Oriflamme.*

(3) 30 juin 1535. Invent. après le décès d'Anthoinette le Messier, F F 205.

Ajoutons que l'inventaire d'Anthoinette le Messier témoigne d'une situation plus qu'aisée dans le ménage Fauquier. Ils avaient pour plus de 127 l. d'argenterie, et, ce qui indique une certaine culture intellectuelle. des livres, parmi lesquels l'*Internelle Consolation* de Boèce, jadis si populaire, et le récit romanesque et merveilleux de la prise de Jérusalem par Titus, qui eut alors aussi un grand succès sous le titre de la *Destruction de Jérusalem.*

La prisée de leurs marchandises, de leur mobilier et de leurs créances s'éleva à la somme totale de 2099 l. 19 s. 3 d. t., plus deux setiers de blé. Nous voilà loin des 49 l. 18 s. d'Ernoul Boulin. A la mort d'Anthoinette le Messier, Alexandre Huet devait à Jehan Fauquier 19 l. 1 s. 6 d. plus 75 s. sur son cens de la rue de Metz (1).

Alexandre Huet dut parvenir à un âge assez avancé. L'inventaire après son décès, que nous avons aussi conservé, est daté du 8 juillet 1546 (2).

Cet inventaire ne révèle pas un intérieur beaucoup plus cossu que celui d'Ernoul Boulin, et il ne dépasse pas la somme de 47 liv. 9 d. (3). Cependant, d'après ce que nous venons de voir, il semblerait qu'il eût connu une situation assez prospère ; peut-être, dans les dernières années de sa vie, se sera-t-il trouvé dérangé dans ses affaires. Il habitait alors une maison rue des Saintes-Claires qu'en 1523 il

(1) 30 juin 1555. Invent. après le décès d'Anthoinette le Messier, F F 205.

(2) FF 256.

(3) C'est un peu moins que pour Ernoul Boulin, dont le mobilier fut estimé en tout à 49 l. 18 s., mais, chez Alexandre Huet, il n'y avait pas de marchandises.

avait achetée de sire Robert Quentin, pour le prix de 30 l. t. (1). Cette maison devait être fort exigüe : l'inventaire n'en distingue pas les chambres : peut-être n'y en avait-il qu'une en dehors de la cuisine et du grenier, qui seuls sont spécialement désignés.

Son mobilier se bornait aux meubles, aux ustensiles et aux vêtements les plus essentiels, ceux que l'on retrouve dans la plupart des maisons de l'époque. Nous y relèverons seulement quelques objets de piété : « Une Vierge Marie de pitié, de bois doré.... une Nativité de Nostre Seigneur de toille painct, tinglé sur bois,... ung petit Crucifix, avec deux tableaux de toille painct, tinglé sur bois ».

Nous ne jetterons un coup d'œil que sur son outillage, qui différait peu de celui d'Ernoul Boulin : Sept varlopes, une herminette. vingt-deux petits rabots de moulures, une équerre, deux petites scies, une « radresche » (2), sept ciseaux, deux grattoirs, un ciseau creux, un grand compas, deux villebrequins, un gros marteau de fer, un varlet, une grosse tarière, un bec d'âne, quarante-deux rabots tant de moulures que d'autres, deux maillets de bois, vingt-deux petits outils « de plusieurs sortes et faucons, » une scie à refendre Ajoutons à cela une grande ardoise enchâssée en bois et trois grandes ardoises — elles étaient au grenier, — un godet à colle de cuivre, et enfin « vingt-cinq patrons tant de pappier que de parchemin ».

A la différence de ce que nous avons vu chez Ernoul Boulin, nous ne trouvons ni meubles, soit en

(1) Voy. ci-dessus, p. 334.
(2) J'ignore le sens de ce mot.

confection, soit prêts à être vendus, ni bois pour en faire. Il est probable qu'Alexandre Huet, trop âgé, avait alors cessé d'exercer son métier. On ne voit d'ailleurs pas chez lui d'établis, sinon deux « banchartz à doller » (1), et une grande partie de ses outils étaient dans un coffre.

Ses exécuteurs testamentaires furent Jacques de Heudebourg, son fils, et Pierre Offry, sans doute fils de sa femme et du premier mari de celle-ci.

Il doit avoir eu plusieurs enfants, nous ne savons exactement combien.

C'est d'abord Jacques, dont nous venons de parler, hucher comme lui, auquel il donna, le 2 janvier 1542, v. s. sa maison de la rue de Metz (2). Je n'ai pas été plus heureux pour lui que pour Pierre Boulin, et il m'a été impossible de découvrir la moindre trace de sa destinée.

Thoinin (Antoine) de Heudebourg dit Huet, saiteur, qui, en 1543, était fiancé à Jehenne Vicongne, devait aussi être fils d'Alexandre, mais cela n'est pas absolument certain (3). Cet Antoine de Heudebourg adhérera à la Réforme. Il fut un de ceux qui refusèrent de tendre à la procession du Saint-Sacrement

(1) Voy. ci-dessus, p. 329.

(2) FF 76, f. 50 v°.

(3) 27 novembre 1542. Quittance par Jehenne Vicongne, fiancée de Thoinin de Heudebourg dit Huet, saiteur, à Simon Guerard, marchand, des profits et louages reçus ou à recevoir d'une part indivise d'une maison grande chaussée en Blé par elle vendue audit Guerard, le 9 août précédent. FF 76, f. 19. — 31 mai 1543. Renonciation par Anthoine de Heudebourg, dit Huet, et Jehenne de la Vicongne, sa femme, à leurs droits sur une maison rue d'Espaigny FF 76, f. 154 v°.

de 1562, et, pour ce fait, fut condamné en 20 s. p. d'amende. (1)

En 1576, un nommé Pierre de Heudebourg possédait une maison non loin du carrefour de la Belle-Croix, (2) mais nous n'avons aucun indice pour établir sa parenté avec Alexandre.

L'inventaire après le décès de Catherine Carpentier, veuve d'Alexandre Huet (3), mentionne enfin des objets mobiliers légués à Fiacre et à Marguerite de Heudebourg, sans indiquer leur lien de parenté avec la défunte : mais il est très vraisemblable qu'ils étaient aussi ses enfants, à moins que ce n'aient été ses petits enfants, car ni Jacques, ni Antoine, ni Pierre ne figurent au susdit inventaire.

Catherine Carpentier ne tarda pas à suivre son mari dans la tombe. L'inventaire après son décès est du 5 mars 1546, v. s. (4). C'était encore pendant une peste ; l'un et l'autre en furent sans doute aussi les victimes.

Elle habitait toujours la maison de la rue des Saintes-Claires, mais elle ne possédait plus d'autre titre de propriété que l'acte d'acquisition de la susdite maison. Son mobilier était encore plus restreint qu'à la mort de son époux : il n'était plus évalué qu'à 12 l. 6 s. Quelle catastrophe financière peut laisser soupçonner le rapprochement de cette situation, avec

(1) Liste des personnes condamnées à l'amende pour n'avoir pas tendu aux processions du Saint-Sacrement de 1562. Compte de 1561-1562, CC 176, f. 39 v°. — Sur les événements de 1561-1562, v. A. DE CALONNE, *Hist. de la ville d'Am.*, t. II, p. 17 et suiv.

(2) Place Gambetta actuelle, — FF 120, f. 54.

(3) Voy. ci-dessous.

(4) FF 260.

la prospérité où se trouvait Catherine Carpentier à la mort de son premier mari? Il y a là un mystère que je n'ai pu éclaircir Il semblerait qu'Ernoul Boulin et Alexandre Huet furent moins habiles à gérer leurs affaires qu'à travailler le bois.

Parmi les images pieuses que Catherine Carpentier possédait, figurait un saint Joseph. A cette époque, le culte du saint époux de Marie, inconnu au moyen âge, naissait à peine. « Ung petit tablet où est empreint saint Joseph » figurait déjà en 1520, dans l'inventaire de Pierre Offry (1). Il n'est toutefois pas mentionné dans l'inventaire d'Alexandre Huet (2).

Nous avons vu que Guillemin, ou Guillaume Quentin, le second des « serviteurs » d'Ernoul Boulin, était le propre beau-frère de celui ci. Il était, en effet, le fils aîné de Leurens Quentin, père de Mariette, la femme d'Ernoul. Il devait être un peu plus jeune que son beau-frère. Nous ne savons sur son compte qu'assez peu de chose en dehors de ce que nous avons déjà eu l'occasion de rapporter.

En 1512, conjointement avec Jehan Machecré et plusieurs autres, il « tondait » des chênes pour les

(1) Voir ci-dessus, p. 333.

(2) Ce n'est pas avant le xv[e] siècle que l'église latine commença à mettre l'office de saint Joseph dans sa liturgie, mais, au milieu du xvi[e], le culte de celui-ci n'avait pas encore la popularité qu'il a acquise plus tard. — A l'époque qui nous occupe, on commençait pourtant à voir des images de saint Joseph dans plusieurs maisons. Dès 1518, Jean du Bos, marchand bonnetier, possédait un tableau « où est la figure de saint Joseph » (Invent. dudit Jean du Bos, F F 162). J'en ai encore rencontré d'autres exemples par la suite, dans le courant du xvi[e] siècle.

pilotis de la porte Montrécu, alors en reconstruction (1). Ce travail lui était payé à raison de 4 s. par jour, comme à Jehan Machecré et à trois autres : Elloy et Pierre Martin, et Pierre de Leaue; la plupart des autres huchers employés au même ouvrage touchaient moins. C'est à peu près le seul travail que nous lui voyons faire pour la ville d'Amiens.

Il mourut encore jeune, en décembre 1525, un peu avant Ernoul Boulin, sans doute enlevé par la même épidémie.

L'inventaire de son mobilier (2) est au moins aussi modeste que ceux d'Alexandre Huet et d'Ernoul Boulin. Sa maison, située derrière le Beffroi, c'est-à-dire sur la place du Marché au Fil actuelle, était, semble-t-il, plus petite que celle de son beau-frère. C'était une maison sans étage, composée uniquement d'un ouvroir et d'une sallette basse à côté.

Indépendamment de son outillage, qui ne compre nait pas plus de douze pièces (3), et de quelques armes de peu de valeur, son mobilier se réduisait à quelques meubles, quelques ustensiles de ménage, du linge en assez grande quantité, et des hardes. Une couche de « bois de quesne ouvrée devant et fermée à l'entour » et prisée 30 s., semble détonner par sa somptuosité dans un si pauvre milieu. C'était sans doute une pièce de commande ou destinée à être vendue. Le total de la prisée n'allait qu'à 43 l. 12 s. 6 d.

Les exécuteurs de son testament furent un nommé Guillaume Guérin et le même Anthoine Meurice,

(1) Compte de 1511-12, CC 89, f. 71 v°.
(2) 4 décembre 1525, F F 182.
(3) L'inventaire n'en donne pas le détail.

charpentier, qui, comme nous l'avons vu, l'avait aussi été d'Ernoul Boulin.

Il ne semble pas avoir laissé d'enfants.

Peu de temps après sa mort, sa veuve, qui était née le Maire (1), vendit à Pierre le Jeune, sergent royal, la moitié indivise d'une maison derrière le Beffroi, à l'enseigne de la Fleur de Lys, tenant au presbytère de Saint-Firmin-en-Castillon (2). C'était sans doute la maison qu'ils habitaient (3).

Le troisième « serviteur » d'Ernoul Boulin, Pierre Meurisse, appartenait également à une très vieille et importante famille de charpentiers et de huchers. Il était lui aussi en quelque sorte allié à Ernoul Boulin, puisque Annette Quentin, sœur de la femme de celui-ci, avait épousé Anthoine Meurisse, charpentier (4).

Annette Quentin n'était pas encore mariée le 2 novembre 1515. Elle l'était le 4 mars 1523, v. s. (5). En 1525 et 1526 lorsque Anthoine Meurisse servit d'exécuteur testamentaire à Guillaume de Louvencourt et à Ernoul Boulin, il devait être encore jeune. Il arriva par la suite à une assez importante situation : le 11 novembre 1540, il fut nommé maître charpentier de

(1) Son prénom est laissé en blanc dans l'acte.

(2) 1er février 1525, v. s. F F 52, f. 56.

(3) Vente par les enfants de Leurens Quentin à Nicolas de la Houssoye d'une maison rue de Metz. F F 39, f. 20. — V. ci-dessus, p. 304.

(4) V. ci-dessus, p 319.

(5) Vente de cens sur une maison rue de la Hotoie. F F 50, f 58 — V. ci-dessus, pp. 304 et 319.

la ville (1). Il y jouissait d'une grande réputation d'habileté, et il exécuta en cette qualité plusieurs travaux considérables. Exempté de la porte et du réveil à cause de son grand âge, en 1555 (2), il mourut en 1557 (3).

Nous ignorons quelle affinité Anthoine et Pierre Meurisse pouvaient avoir l'un avec l'autre. Peut-être étaient-ils frères. Toujours est-il que ce dernier, comme hucher, eut une destinée non moins prospère que le premier comme charpentier.

Dès 1503, Pinot Meurisse — il devait être encore tout jeune et sans doute apprenti — travaillait à journées pour la ville d'Amiens, sous les ordres de Jehan Machecler ou Machecré, à la maison du hallier de la halle, à raison de 18 d. par jour (4).

Mais ce n'est qu'à partir de 1530 qu'il commence à le faire d'une façon suivie et, cette fois, à son compte.

L'échevinage semble lui avoir dès lors donné sa clientèle en remplacement de Jehan Machecré qui, à cette époque, cesse de travailler pour la ville (5).

Pierre Meurisse figure sans interruption sur les comptes des ouvrages depuis cette époque jusqu'à sa mort arrivée en 1549. La ville le considérait comme

(1) En remplacement de feu Jehan Lenglès. Echev. du 11 nov 1540. BB 24, f. 57 v°.

(2) Echevin. du 14 nov. 1555, BB 29, f. 91.

(3) Echevin. du 1er juillet 1557, Pierre du Pontreué, pourvu de l'office de maître charpentier de la ville, en remplacement d'Anthoine Meurice, décédé. BB 30, f. 82 v°.

(4) Compte de 1502-03, CC 81, f. 51 et suiv.

(5) Le dernier travail fait par Jehan Machecré pour la ville est de 1532 (CC 120, f. 103 v°). Il devait être alors très âgé. Il travaillait pour celle-ci depuis 1492. Le 2 août 1541, il était mort, nous ne savons depuis quand (FF 74, f. 172 v°).

son menuisier attitré, et, lorsqu'il mourut, l'échevinage prit une délibération pour désigner Jehan Godart à sa place (1).

Les ouvrages qu'il eut à exécuter pour la ville d'Amiens étaient assurément assez ordinaires et peu artistiques: des planchers aux greniers dits des Forges (1530); des travaux à la tour du grand marché où se font les exécutions criminelles (1540); un engin pour le boulevard Montrécu (1541 ; des cassines à mettre en la grande cour des halles (1543); un refend aux halles, au lieu où se fait le maieur (1545); des portes, des fenêtres à divers édifices communaux; des raccommodages aux lambris des Cloquiers, etc., etc. Ils n'en devaient pas moins être assez lucratifs, attendu le très grand nombre d'édifices que la ville avait à entretenir. Je n'ai jamais, en revanche, rencontré aucun renseignement sur les immeubles qu'il a pu posséder (2). Sa situation de fortune ne semble d'ailleurs pas avoir été brillante.

Pierre Meurisse est qualifié pour la première fois de menuisier dans un acte du 13 mars 1530, v. s. par lequel Guerard le Tellier, saiteur, reconnaît lui devoir 4 l. 16 s. t., pour vente d'une estille de bois de chêne (3). Mais dans la plupart des cas il prenait la simple qualité de hucher.

(1) Echev. du 28 novembre 1549. BB 26, f. 44 v°.

(2) En 1541, il devait 40 s. à Anthoine de Mons, bourgeois et marchand. Invent. après le décès de Marguerite Norguet, femme dudit de Mons. FF 230.

(3) FF 58, f. 20 v°. — D'autres reconnaissances lui furent faites en 1531 pour semblables fournitures. FF 58, f. 135 et 155. — On appelait *estille* le métier à tisser des saiteurs, dont l'industrie fut, depuis la fin du XV^e^ s., la principale d'Amiens.

L'inventaire après son décès est daté du 12 novembre 1549 (1). Il y est qualifié de menuisier, tout court. Ses exécuteurs testamentaires furent « Anthoine Meurice le père », probablement le charpentier dont nous avons parlé, et Pierre Meurice, sans doute le fils de celui-ci. Il demeurait dans la maison de Pierre le Lièvre, dont la situation n'est pas indiquée. Son mobilier et ses hardes se bornaient au strict nécessaire, puisque, avec son outillage et quelques meubles en cours d'exécution, ils ne dépassèrent pas la somme de 14 l. 13 s.

Ses outils se composaient de deux « espinces » (2), trois varlets, une herminette, une cognée, trois marteaux, trente-cinq rabots, deux villebrequins, quatre tarières, cinq scies, sept « escars » (3), deux maillets, treize pièces de gouges et fermoirs, etc.

On trouva en outre chez lui plusieurs meubles auxquels il travaillait au moment de sa mort : une estille neuve de chêne, inachevée, estimée 30 s. ; plusieurs pièces de bois destinées à un buffet, valant 24 s. ; un banc de chêne, non ferré, 40 s. ; et un grand coffre de même bois, prisé 50 s

Son inventaire laisse bien supposer qu'il n'était pas marié, ce qui est d'ailleurs corroboré par le silence des autres documents à ce sujet.

Je n'ai malheureusement rencontré jusqu'ici aucun renseignement sur Linard Le Clerc, le premier des

(1) FF 271.
(2) Pinces.
(3) Equerres.

« serviteurs » d'Ernoul Boulin qu'énumère le manuscrit de Riencourt et de Masclef, et probablement aussi le premier en date.

Il n'est guère vraisemblable qu'il faille l'identifier avec un certain Liénard Le Clerc, dont la profession n'est jamais indiquée dans les documents, et qui, d'après les comptes de la ville de 1502 à 1509, semble avoir joui d'une certaine situation de fortune, à en juger par les immeubles assez nombreux qu'il possédait en ville et par les hypothèques qu'il avait prises sur d'autres.

Le menuisier Breton ne nous est également connu que par les pièces de procédure qui, par hasard, nous ont appris qu'il travaillait aux stalles de la cathédrale d'Amiens.

Nous n'avons encore rien dit d'un dernier ouvrier de ces stalles, et c'est cependant celui dont on parle le plus. Jehan Trupin, ou plutôt Turpin, a transmis lui-même son nom à la postérité en l'inscrivant par deux fois sur les stalles mêmes. Il ne figurait sur les registres du chapitre qu'à partir du mois de décembre 1516 : il n'était mentionné qu'entre les ouvriers travaillant sous les maîtres, à raison de 3 s. par jour, alors que les maîtres en avaient 4. Est-il nécessaire de le répéter ? Ce n'était donc ni le principal auteur des stalles ni le chef de l'entreprise, comme le veut une légende qu'on aura bien du mal à extirper (1).

(1) La municipalité d'Amiens a même donné son nom à une rue de la ville, fort modeste, il est vrai. Si c'est une façon d'honorer les hommes illustres d'une ville que d'appeler de leurs noms les rues nouvelles — à condition toutefois de ne pas pour cela débaptiser les

Nous sommes fort mal documentés, ou plutôt nous ne sommes pas documentés du tout sur ce personnage. Nous ne savons même pas s'il était hucher ou tailleur d'images. Si c'est bien lui qui s'est représenté dans l'appuie-mains placé sous son nom, il aurait été plutôt de ce dernier métier, mais c'est fort peu certain (1).

Le nom de Turpin ou Trupin était assez fréquent à Amiens. Il était porté, notamment, par toute une famille de maçons et de carriers. J'ai même rencontré dans cette ville une assez grande quantité de Jehan Turpin, sans jamais avoir pu identifier aucun d'entre eux avec l'artiste des stalles de la cathédrale (2 .

anciennes — ce sont les noms d'Ernoul Boulin et d'Alexandre Huet qui mériteraient de figurer, et en bonne place, dans la toponymie amiénoise.

(1) V. Georges Durand, *Monogr.* t. II. p. 150.

(2) Sans parler de Jehan Turpin, maçon à Péronne, qui, en 1460, fut appelé avec d'autres qualifiés ainsi que lui « *egregiorum inter ceteros operarios latomie reputatorum* », pour visiter des réparations importantes à faire à la cathédrale de Noyon (Quicherat *Rev. des Soc. sav.* 2e série, t. VIII, 1862, 2e sem., pp. 83, 84. — Mathon, *Ibid.*, 3e série, t. III, 1864, pp. 591, 597. — E. Lefèvre-Pontalis, *Hist. de la Cath. de Noyon*, dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, t. LXI, 1900, p. 132), je puis citer : 1401-1435, Jehan Turpin dit l'Escuier des naves, maçon, travaillant pour la ville d'Amiens (Comptes de la ville). — 13 février 1446 : Jehan Turpin « filz menre d'ans de feu mesire Guy Turpin », cité dans une délibération de l'échevinage d'Am. (BB. 6, f. 41 v°).— 25 juin 1453 : Jehan Turpin, sans qualité, cité dans une autre délibération (BB. 7, f. 130).— 1489-1491 : Jehan Turpin, manouvrier travaillant pour la ville (Comptes de la ville). C'est peut-être le même qui, en 1485, fut envoyé comme pionnier au siège de Térouanne, et qui y fut fait prisonnier (Echevin. du 6 nov. 1486, BB. 15 f. 66 ; compte de 1486-87, CC. 65, f. 24). — 1488 : Jehan Turpin, boulanger (FF. 15, f. 30. v°). - 1496, Jehan Turpin, sans profession indiquée (CC. 74, f. 68). — 1508, Jehan et Katherine Turpin vendent à Jehan Cha-

Inutile de dire que nous n'en savons pas davantage sur les deux frères convers cordeliers d'Abbeville. Nous ignorons même leurs noms. Retenons toutefois le fait qui nous montre la taille du bois en honneur chez les frères mineurs de cette ville.

Les quelques notes biographiques qui précèdent, fournies au hasard, presque exclusivement par les riches archives de la ville d'Amiens, paraîtront parfois insuffisantes sous certains rapports, trop détaillées sous d'autres. Mais il faut savoir se contenter des documents tels qu'on les trouve.

Nous serions très heureux d'être aussi bien renseignés sur tant et tant d'artistes, même plus rapprochés de nous, desquels nous ne savons à peu près rien.

Ces documents nous révèlent en somme d'une façon assez claire et assez complète la vie et les conditions d'existence de nos huchers amiénois.

Amiénois, ils l'étaient bien authentiquement et sans mélange, comme on a pu le voir.

mus une maison devant la Belle-Croix (CC. 85, f. 95 ; CC. 86, f. 61). — 1510 : Jehan Turpin, sueur de vieil, c'est-à-dire cordonnier en vieux (FF 34, f. 73, v°). — Novembre 1517 : Jehan Turpin, non qualifié, achète 600 l., somme considérable, d'Anthoine de Mailly, seigneur du lieu, une maison rue du Don (CC. 95, f. 108, v°). — 1519-1520, Jehan Turpin, non qualifié, reçu bourgeois d'Amiens (CC. 97, f. 132). — 1520 « maistre Jehan Turpin, marchant d'Amiens », prend à louage de l'hôtel-Dieu la maison de la Licorne (Mémorial d'Antoine Deschamps, maître de l'hôtel-Dieu, f. 79 v°. Arch. hospital. d'Am.). — 1526 « maistre Jehan Turpin » devait 4 l., 1 s., 6 d. à Yldevert Fossé, marchand, pour vente de 19 aunes d'une étoffe nommée scapulaire (Invent. de Jehenne de Wendœul, femme dudit Fossé (FF. 184).

Nous avons pu à peu près déterminer le temps qu'ils ont vécu, faire connaissance avec leurs femmes et leurs enfants, nous donner quelque soupçon de leur situation de fortune, en quelque sorte pénétrer dans leur demeure, examiner leur mobilier, fouiller les coffres et les bahuts. Nous avons jeté un coup d'œil sur leurs ateliers et nous les avons presque vus à l'œuvre. Ils nous ont même révélé jusqu'à leurs défauts.

On a sans doute remarqué par quels liens de parenté, d'alliance, d'amitié, de voisinage, d'association, ils étaient unis non seulement ensemble, mais avec les autres huchers, comme leurs existences se pénètrent, si bien qu'il est à peu près impossible d'isoler la biographie de chacun d'eux. Indépendamment de ceux qui faisaient l'objet de ce travail, j'en ai dû citer beaucoup d'autres. Et pourtant ceux-ci ne forment que la minime partie des nombreux huchers existant alors à Amiens.

L'histoire de la hucherie dans cette ville demanderait un volume qui, semble t-il, ne serait pas dénué d'intérêt. J'aurai peut-être un jour le loisir de le mettre sur pied. En attendant, on pensera que nous devions bien aux maîtres qui nous ont laissé l'œuvre prodigieuse et admirable des stalles de la cathédrale d'Amiens l'honneur d'une biographie.

GEORGES DURAND.

SOUVENIRS

ET

IMPRESSIONS DE VOYAGE

VILLES D'ITALIE

Il n'est guère de région qui, plus que l'Italie, exerce sur l'étranger qui la visite une impression captivante et complexe. La pureté de son ciel, la splendeur de ses mers bleues, la majesté, la végétation luxuriante de ses côtes méditerranéennes, la pittoresque beauté des montagnes de l'Apennin, la grâce harmonieuse des vallées toscanes, la richesse artistique de villes où les monuments de l'époque romaine conservés par le climat dressent leurs colonnes ou leurs arcades cyclopéennes à côté des églises du moyen âge, des palais de la Renaissance ou de musées incomparables, les souvenirs historiques ou classiques qui vous hantent à chaque pas, tout concourt à faire de ce pays une contrée privilégiée, dont le charme mystérieux s'impose à toutes les facultés de l'homme.

On vient de franchir les Alpes, d'en admirer les sauvages et terrifiants aspects dans la course vertigineuse d'un train rapide, et, au premier lac italien

qu'on rencontre sur sa route, on éprouve des sensations plus reposantes et plus douces ; c'est encore la nature alpestre, mais avec quelque chose de la grâce italienne ; l'automne qui approche n'y a point encore imprimé sa marque, l'air est doux et léger, le ciel pur, les lauriers sont en fleurs, la vigne déploie ses guirlandes, il semble qu'on ait devant soi un de ces paysages virgiliens où Tityre et Mélibée alternaient leurs mutuelles confidences :

« Et jam summa procul villarum culmina fumant
« Majoresque cadunt altis de montibus umbræ. »

Mais le train s'ébranle, les derniers contreforts des Alpes s'abaissent ; on entre dans cette fertile plaine lombarde, théâtre et enjeu de tant de rivalités et de guerres entre Guelfes et Gibelins, Français, Espagnols ou Allemands.

Enfin voici Milan, la grande ville de l'Italie du Nord, la cité riche, active, industrieuse, tout enfiévrée du mouvement cosmopolite qu'a décuplé chez elle une Exposition intelligemment comprise et heureusement réalisée.

De la ville romaine il ne reste que les seize colonnes corinthiennes d'un ancien portique conservé dans l'axe du *corso* de la porte *Ticinese ;* de la ville lombarde que quelques vestiges d'anciens monuments religieux utilisés lors de la reconstruction de Saint-Laurent, de Saint-Ambroise et de deux ou trois autres églises ; l'empereur Barberousse, dans sa lutte sans merci contre le parti guelfe de l'indépendance italienne, n'a-t-il pas détruit la ville au XII^e^ siècle et n'y a-t-il pas fait passer la charrue ? Mais Milan n'a pas tardé à renaître de ses cendres et

l'ère des Visconti, celle des Sforza ont été également fécondes ponr sa prospérité commerciale et son développement artistique. Plus tard, à travers ses destinées inconstantes, tour à tour espagnole, française ou autrichienne, la capitale de la Lombardie n'a pas cessé d'être une ville riche par son commerce et son industrie. Son retour à la patrie italienne lui a été plus favorable encore; on n'en saurait douter en parcourant les élégants pavillons de son Exposition; peut-être convient-il de faire quelques réserves au point de vue artistique; dans les vastes galeries du palais des Beaux-Arts, parmi beaucoup d'œuvres honorables aucune toile exceptionnelle ne commande impérieusement l'attention; des tonalités outrancières, une recherche trop fréquente de la singularité, en sculpture des mouvements excessifs étonnent parfois le spectateur. Il n'a pas de peine à se convaincre qu'au temps présent l'art français qui compte tant de maîtres éminents l'emporte sur l'art italien; mais il faut reconnaître que, dans le domaine industriel, nos voisins d'outre-monts sont en train de réaliser des progrès merveilleux. Lorsque quittant l'Exposition on regagne la belle place du Dôme par cette admirable *via Dante* qui relie la place d'Armes au centre de la ville et dont il n'existait pas même d'amorce il y a quelques années, au milieu de cet incessant va et vient de piétons, de voitures, de bicyclettes, de tramways, d'automobiles, en face de ces voies nouvelles qui ne le cèdent en rien aux quartiers neufs de notre Paris, à la vue des brillants magasins des galeries Victor-Emmanuel, on se dit que tout cela atteste un mouvement d'affaires, une

richesse, une prospérité économique qu'on n'aperçoit malheureusement guère dans nos grandes villes de France. Les premières années de l'unité italienne ont été amères, onéreuses; le nouveau royaume a payé cher son entrée dans le cénacle des grandes puissances et son accession à la Triplice; mais le rapprochement commercial et politique avec la France, la sobriété, l'activité, l'intelligence des populations du nord de la Péninsule, la prudence de son gouvernement sont venus à bout de toutes ces difficultés et nous assistons aujourd'hui au complet épanouissement d'une jeune nation en pleine prospérité. Ici Français et Allemands, Suisses et Anglais coudoient les indigènes; partout on parle français; de tous côtés des plaques, des enseignes désignent à l'attention publique les professeurs de langues étrangères; il y a là un exemple dont il convient de nous inspirer. Depuis trente-cinq ans, nous avons fait beaucoup en France pour la propagation des langues étrangères, il nous reste beaucoup à faire pour nous mettre au niveau de nos voisins.

Nul ne saurait s'étonner qu'une ville aussi active soit aujourd'hui le premier marché monétaire de l'Italie, un centre considérable pour la fabrication des soieries, des étoffes de laine et de coton, des meubles, des machines, pour l'exportation des produits agricoles.

Si peu que l'on séjourne à Milan, la visite de son éblouissante cathédrale s'impose. Commencé au XIV^e^ siècle, continué à travers les querelles d'influence des architectes d'Allemagne et d'Italie,

terminé seulement lors de la conquête napoléonienne, le Dôme de Milan est un des rares monuments vraiment gothiques de la Péninsule ; la vaste étendue de ses proportions, la multiplicité de ses clochetons, de ses statues, la richesse de sa flore et de sa dentelle de marbre blanc étincelantes au milieu d'une place merveilleuse, la hardiesse de ses sombres voûtes ogivales impressionnent profondément le spectateur et font oublier le disparate de ses ornements de styles si divers et de ses fenêtres Renaissance égarées au milieu des ogives. Aussi comprend-on l'enthousiasme de Taine et les belles pages qu'il lui a inspirées : « L'église, écrivait-il, « semble une cristallisation colossale et magnifique, « tant sa forêt d'aiguilles, ses entrelacements de « nervures, sa population de statues, sa guipure de « marbre fouillé, creusé, brodé, troué à jour, monte, « multiple et innombrable, découpant ses blancheurs « sur le ciel bleu. Elle est bien le candélabre mysti- « que des visions et des légendes, aux cent mille « branches, hérissées et exubérantes d'épines « douloureuses et de roses extatiques, avec des « anges, des vierges, des martyrs sur toutes ses « fleurs et sur toutes ses pointes, avec les infinies « myriades de l'Eglise triomphante qui s'élance de « la terre et pyramide jusque dans l'azur, avec ses « millions de voix confondues et vibrantes qui mon- « tent en un seul hosannah !. . On pousse un cri tout « bas : voilà le vrai temple chrétien (1) ».

A Milan, tous les arts sont en honneur, le théâtre d'opéra, la Scala, est le plus vaste et le plus beau

(1) Taine : Voyage en Italie. T. II.

théâtre d'Italie ; l'hôpital même, *Ospedale Maggiore*, est un des plus remarquables monuments de la ville et les architectes de la Renaissance qui l'ont édifié ont trouvé moyen de réaliser avec la brique et la sculpture en terre cuite une œuvre bien italienne, à la fois grandiose, magistrale et charmante.

A l'autre extrémité de la ville, on va contempler la célèbre fresque peinte par Léonard de Vinci à la fin du XV^e^ siècle sur le mur d'un réfectoire de couvent. Ce n'est plus, a-t-on dit, que l'ombre d'une ombre ; Taine prétend qu'au milieu du XVI^e^ siècle elle était déjà endommagée, qu'elle a été repeinte, puis grattée et restaurée plusieurs fois, et cependant même aujourd'hui la Cène de l'ancien couvent des Dominicains est éminemment suggestive ; elle permet de saisir quelque chose du merveilleux génie de Léonard, son art de la composition, l'harmonie de l'ensemble et des détails, l'extraordinaire expression des caractères. Son esquisse de la tête du Christ conservée au musée de la Brera nous donne une impression plus nette encore de cette physionomie mélancolique et douce, empreinte d'une poésie religieuse vraiment surhumaine. Nous possédons au Louvre une petite toile du maître qui, à elle seule, suffit à montrer combien il savait pénétrer dans les profondeurs de l'âme humaine, en scruter les sentiments les plus complexes, les passions et les pensées les plus secrètes : on trouve tout cela dans le regard mystérieux et l'énigmatique sourire de la Monna Lisa. C'est à Milan que Léonard de Vinci a le plus longtemps vécu et que ce moderne du XV^e^ siècle a le plus fait école ; de tous ses élèves nul mieux que

Bernardo Luini n'a compris et perpétué la psychologie artistique du maître : il y a de lui d'admirables toiles à la Brera ; je ne sais cependant si aucune d'elles vaut la grande fresque de la Passion et l'exquise Vierge qu'il a peintes à Lugano dans l'église de Ste-Marie des Anges.

Les peintres des autres écoles italiennes, les Vénitiens surtout, les Bellini, Titien, Paul Veronèse, sont brillamment représentés au musée de Brera ; mais l'œuvre capitale devant laquelle chacun s'arrête, celle qui a été le plus copiée et le plus reproduite par la gravure et la photographie est le Mariage de la Vierge que Raphaël a peint à l'âge de vingt ans et que, dans une architecture de convention, dans une ordonnance tout hiératique, il a imprégné d'une mystique candeur qu'on ne retrouve plus dans les œuvres maîtresses de sa maturité.

Lorsqu'on a terminé la visite des musées et des monuments de Milan, qu'on a consacré quelques heures à la prodigieuse merveille de luxe et d'art qu'est la Chartreuse de Pavie (1), si, au milieu de

(1) Aujourd'hui la *Certosa* est sécularisée ; c'est une propriété nationale, on la visite comme un musée. La façade en marbre blanc de la chapelle, construite dans le style de la Renaissance, est fort belle ; mais ni cette façade, ni les élégants clochetons qui couronnent l'église ne sont comparables à la splendeur de la nef et du chœur. La richesse des ornements qui décorent les chapelles, la perfection des sculptures, des mosaïques, des tableaux, des fresques, le luxe inouï des autels ornés de pierres précieuses et de marbres rares, le goût exquis dont toute l'œuvre est inspirée, contribuent à lui assigner une des premières places parmi les monuments de l'Italie. Nos villes du Nord s'enorgueillissent à juste titre de cathédrales plus grandioses, plus imposantes, plus sévèrement et plus religieusement belles, aucune n'est décorée avec une telle profusion de richesses, ni ornée de tels chefs d'œuvre.

l'encombrement coutumier et après l'inévitable retard de tous les trains italiens on prend la route de Venise, on aperçoit de loin en loin vers le Nord les hautes cimes des Alpes dorées par le soleil, tandis qu'au premier plan les champs dépouillés de leurs récoltes, plantés d'arbres fruitiers, sont encadrés de hautes vignes cultivées comme au temps de Virgile et dont les pousses flexibles suspendues d'arbre en arbre se relèvent ou s'abaissent en guirlandes d'un beau vert.

« Illa tibi lætis intexet vitibus ulmos. »

Un instant on serait tenté de s'arrêter quand, dans la clarté limpide d'une légère vapeur, apparaissent dominées par un cirque de montagnes les eaux admirablement bleues du lac de Garda, on regrette de ne pouvoir disposer de quarante-huit heures pour aller coucher à l'autre extrémité du lac, en pleines Alpes brescianes, à Riva, sur la terre autrichienne, et l'on se résigne à continuer sa route dans la direction de Vérone.

Vérone ! quels souvenirs ce nom n'évoque-t-il pas à l'esprit ! quelle émotion pour les âmes sensibles ! quel respect pour ceux que hantent son histoire et ses légendes ! Vérone : c'est la grande ville romaine dont les colossales Arènes attestent la richesse et l'importance, c'est l'ancienne capitale de Théodoric, la ville des Lombards, puis celle des Francs. Plus tard, c'est la ville libre, animée des passions guelfes ; puis, c'est l'influence gibeline qui l'emporte avec les della Scala, (les Scaliger) ses capitaines perpétuels et héréditaires, jusqu'au jour où Galéas Visconti s'en empare, domination éphé-

mère qui va bientôt céder la place à celle de Venise, la grande république maritime, militaire, aristocratique, mais surtout commerçante qui commandera à tout l'Orient, de l'Adriatique aux côtes de Syrie. Vérone, c'est la patrie des Montecchi et des Capelletti, de Roméo et de Juliette ; c'est là, c'est dans la légende de leur amour que le génie de Shakespeare a puisé son incomparable tragédie, là encore qu'un autre grand poète, Dante, chassé de sa patrie par les Guelfes de Florence, est venu chercher un asile, là aussi que le frère de Louis XVI tint pendant trois années de la Révolution sa petite cour de prétendant exilé. On ne peut se défendre de songer à tout cela en franchissant la porte Vascova pour pénétrer dans l'enceinte de la ville, en traversant ces rues étroites, à arcades, bordées de vieux palais. « Triste ville provinciale » écrivait Taine en la visitant, calme ville de province, j'y consens, mais non pas triste ; ses églises, ses tours, ses rues tranquilles, ses palais donnent, à n'en pas douter, l'impression souriante de la ville italienne, et cependant on n'y éprouve pas ce sentiment d'isolement en terre étrangère, dont on ne peut se défendre dans les villes de la Suisse allemande, si mouvementées qu'elles soient. Phénomène d'atavisme ou de culture classique, au milieu des étonnements que provoque la vue d'une architecture si différente de la nôtre, on sent que pourtant un lien de communauté d'origine nous rattache à l'Italie par la race, par la langue, par les aspirations, par l'esthétique et que nous sommes bien des Gallo-Romains sur lesquels les souvenirs et les beautés de la patrie latine exerceront toujours leur fascination.

Tous les âges de l'architecture sont représentés à Vérone, l'époque romaine par la porte Borsari, l'une des portes de la ville au temps de l'empereur Gallien et par les arènes de Dioclétien; le moyen âge, de l'époque carolingienne au règne des Scaliger, par des églises d'une réelle originalité, par des tombeaux admirables ; la Renaissance, par ses palais. Autour de l'immense place Victor-Emmanuel sont groupés des monuments de toutes les époques et de tous les styles; ici le Municipe, édifice sans caractère qui date de la première moitié du siècle dernier, c'est-à-dire d'une époque de complète nullité architecturale, puis la *Gran Guardia Vecchia*, vaste édifice de 1609 aujourd'hui converti en marché aux grains, le ravissant palais Malfatti, bâti par Sanmicheli au commencement du XVI^e^ siècle et devenu un simple café, enfin l'arène de Dioclétien. A combien de dominations, d'invasions, de guerres intestines ce formidable amphithéâtre n'a-t-il pas survécu! La plupart des temples, des aqueducs, des palais élevés par les Romains se sont écroulés, ce qu'ils ont édifié de plus durable, ce sont des monuments de carnage bâtis pour l'amusement et la corruption des foules, et dont les gigantesques arcades attestent aux générations nouvelles la puissance et la dépravation de la décadence romaine.

Nous vivons en un siècle où l'on fait sans vergogne argent de tout, de la vue des monuments publics, des tombeaux, même des légendes. On se procure à Vérone, à deniers comptants, des billets, dits billets cumulatifs, qui donnent droit à la visite des arènes, des monuments des Scaliger, de la

pinacothèque du palais Pompéi (1) et de la tombe de Juliette. Dans la petite chapelle délabrée d'un ancien couvent de franciscains, on montre au public. sous le nom de tombe de Juliette, un vieux sarcophage du moyen âge, entouré de quelques milliers de cartes de visite apportées là par la sensiblerie internationale, et, comme si cette relique de fantaisie ne suffisait pas à alimenter la curiosité, on a suspendu à la muraille opposée une affreuse peinture qu'on donne pour le portrait du confesseur de Juliette Capelletti, ce frère Lonardo, le frère Laurence du drame de Shakespeare, grâce auquel elle aurait été mariée en secret à Roméo.

Mieux vaudrait supprimer du programme cette exhibition ridicule, car Vérone a d'autres souvenirs et des reliques d'art vraiment admirables. C'est d'abord la *piazza delle Erbe*, une des plus curieuses de l'Italie, avec ses maisons aux façades décorées de fresques de Cavalli, de Liberale da Verona, de Girolamo dai Libri, sa tribune du haut de laquelle on proclamait les jugements au temps de la république, le palais qu'habita un des premiers della Scala, la statue de Vérone et la colonne qu'il suffisait jadis de toucher pour être à l'abri de ses créanciers. Quelques pas plus loin, c'est la charmante *piazza dei Signori*, véritable bijou du goût le plus exquis, dans lequel on aperçoit déjà les sveltes élégances de l'architecture vénitienne ; là sont le palais *della Ragione*, le Tribunal, la Préfecture, installés dans les anciens châteaux des Scaliger, là encore la mer-

(1) Elle renferme de bonnes toiles de l'école de Vérone et des maîtres vénitiens, notamment de Paul Véronèse et de Bonifazio.

veille de l'architecture civile de Vérone, le *Palazzo del Consiglio*, appelé dans le pays la *Loggia*, aux corniches couronnées de statues, avec sa large galerie ouverte comme les *loggie* de Florence.

A quelques mètres de la *piazza dei Signori* se trouvent la petite église de *Santa Maria Antica* et les tombeaux des Scaliger, sorte de cimetière entouré d'une grille de toute beauté, où se dressent, au milieu d'une place publique, altiers sur d'élégantes colonnades les mausolées gothiques de la famille della Scala. La mort n'exerce pas sur l'âme italienne l'impression de sombre terreur qu'elle suggère aux peuples du Nord et du centre de l'Europe ; ici on élève des tombeaux qui sont presque des autels ; dans les églises, les monuments funèbres dressent à cinq et six mètres du parvis des cercueils de marbre dans une sorte d'apothéose. Ainsi en a décidé pour elle-même l'orgueilleuse dynastie della Scala ; au dessus d'une première assise de colonnes, au dessus d'une tablette de marbre finement ouvragée qui la couronne, une deuxième envolée de colonnes terminées en chapiteaux gothiques et en clochetons entoure des mausolées sculptés comme des châsses ; d'élégantes pyramides dominent le tout, et, au sommet, bien au dessus de la tourbe des vivants, les statues équestres des grands capitaines perpétuels semblent commander encore les armées de cette république nominale.

A Vérone, comme dans toutes les villes d'Italie, les églises sont nombreuses ; il y en a de romanes ; il y en a d'autres qualifiées de gothiques, mais qui ne ressemblent guère à nos églises de style ogival. Plusieurs sont remarquables par les monuments

funèbres, les statues, les fresques, les tableaux qui les décorent : la plus digne de retenir l'attention est sans contredit la grande église romane de *San Zeno Maggiore*, qu'il faut aller chercher à l'extrémité d'un faubourg, sur une sorte de place de village. Commencée par un fils de Charlemagne, restaurée par l'empereur Othon Ier, l'église St-Zenon est une basilique romane construite du IXe au XIIe siècle, à trois nefs, où les piliers alternent avec des colonnes, et dont le chœur et le pourtour élevés sur une haute crypte se relient par de multiples degrés à la nef centrale qu'ils dominent entièrement. Il y a bien quelques statues, un tombeau du saint couvert d'ornements bizarres, un admirable tableau de Mantegna représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus, des anges et des saints ; mais cette vaste église, toute claire, toute simple, est d'une impression saisissante. Quant au portail où figurent au-dessus de portes de bronze les paladins Roland et Olivier et les trois reines, Bertrade, mère de Charlemagne, sa femme Hildegarde et Hermangarde, épouse de Didier, il est difficile de rencontrer un ensemble plus riche d'invention, plus naïf et plus barbare d'exécution que les curieux bas-reliefs qui le décorent.

Vérone est une ville militaire, un chef-lieu de corps d'armée, la principale place forte de l'ancien quadrilatère sur lequel l'Autriche appuyait jadis sa domination en Italie Officiers et soldats de la garnison lui apportent le principal élément d'activité et de mouvement qu'on rencontre sur ses places ou sur les quais de l'Adige. Tout autre est sa voisine Padoue, Padoue la vieille cité romaine d'où est issue

Venise, la ville libre du Moyen Age, dévouée au parti guelfe, tiraillée entre les Gibelins de Vérone et ses insatiables voisins de Venise, conquise enfin par eux et condamnée à recevoir des podestats imposés par la république de St-Marc. De nos jours, comme au Moyen Age, son Université célèbre lui amène de nombreux étudiants. C'est une ville bien vivante, sillonnée de tramways ; ses monuments civils, la *Loggia del Consiglio*, le palais *del Capitanio*, le *Salone* surtout (le palais de justice) manquent de légèreté et de grâce, mais sont d'un aspect imposant et vraiment grandiose.

L'une des curiosités de la ville est son *Prato delle Valle*, sorte de bosquet de forme ovale, entouré d'un fossé rempli d'eau, au centre de l'immense place Victor Emmanuel. Tout autour du bosquet et de chaque côté du fossé se dresse une longue théorie de 82 statues, assez médiocres d'ailleurs, d'hommes plus ou moins illustres sortis pour la plupart de l'Université de Padoue. Les petits Padouans qui ne respectent rien s'en servent pour exercer leur adresse et prennent le nez ou la main de pierre de ces célébrités disparues pour cible des cailloux qu'ils s'amusent à lancer.

Les deux monuments les plus remarquables de la vieille cité sont sans conteste les églises Ste-Justine et St-Antoine Bâtie au XVI^e^ siècle dans de vastes proportions (111 mètres de long, 76 de large au transept) Sainte Justine a subi l'influence byzantine de la basilique St Marc ; elle est surmontée de huit dômes d'inégale grandeur ; mais son large vaisseau plein de clarté, ses dalles en marbre de couleur, le

beau tableau de Paul Veronèse qui orne le maître-autel, justifient qu'on s'y arrête.

Tout autre est St Antoine (*il Santo*). Sur la place qui l'entoure se dresse la haute statue équestre du condottiere Guattemalata par Donatello, la première statue de bronze qu'on ait fondue en Italie. Quant à l'église, laissons parler Taine : « Elle est bien étrange, « c'est un bâtiment gothique italien, compliqué de « coupoles byzantines, où les dômes ronds, les clo- « chers aigus, les colonnettes surmontées d'arcades « ogivales, la façade empruntée aux basiliques « romaines, le balcon copié sur les palais vénitiens, « confondent dans leur assemblage composite les « idées de trois ou quatre siècles et de trois ou quatre « pays (1). » N'importe, St Antoine ne manque ni d'élégance, ni de majesté et les plus riches ornements artistiques contribuent à sa décoration : bénitiers en marbre de Tullio Lombardo et d'Aspetti, monuments funèbres par Sanmicheli, par Vittoria, par Bellano, fresques de Giusto Padovano, de Giotto, de Mantegna, portes de bronze de Boito. Tout cela est peu de chose cependant auprès de la profusion de richesses et d'œuvres d'art accumulées dans la chapelle où repose sur un autel, dans un sarcophage de marbre noir, le corps du saint. Elle est précédée d'une clôture en marbre blanc surmontée d'un fron ton à triple arcade comme une sorte d'arc de triomphe et entourée de hauts reliefs représentant les principaux événements de la vie de St Antoine de Padoue : ils sont l'œuvre d'artistes tels que Riccio, Sansovino, Falconetto, Aspetti, Giovanni di Milano, Tullio et

(1) Taine : Loc. cit.

Antonio Lombardo, Campagna, Minello, etc... C'est devant ce tombeau que de toutes les régions de l'Europe catholique affluent chaque année de nombreux pèlerins.

De Padoue à Bologne on traverse une plaine sans fin, monotone et fertile, formée par les lentes alluvions descendues depuis des milliers d'années des Alpes ou de l'Apennin ; à peine quelques hauteurs se dessinent-elles à l'Ouest, les monts Euganéens où naquit Tite Live. Soit qu'on franchisse l'Adige, soit qu'on traverse le Pô ou qu'on pénètre dans la vallée du Réno, la rivière de Bologne, le spectacle ne change guère, sauf en passant à Ferrare où l'on aperçoit les hautes tours du vieux château des princes de la maison d'Este, et l'on songe au Tasse, à l'Arioste, au rôle considérable que cette ville a tenu au XVI[e] siècle dans la littérature et dans l'art.

L'origine de Bologne remonte aux temps les plus reculés, six ou huit siècles avant l'ère chrétienne ; son nom paraît lui provenir de celui (1) que lui avaient donné les Boïens, qui s'en étaient emparés lors de l'invasion des Gaulois en Italie. Devenue plus tard colonie romaine, elle eut au moyen âge une existence agitée jusqu'au jour où Jules II l'incorpora aux Etats de l'Eglise. C'est aujourd'hui une grande et belle ville de 128.000 habitants, riche, animée, sillonnée de tramways à travers ses larges rues à arcades et ses places où un dieu de l'Olympe dresse son torse nu devant la statue d'un pape bénissant ses sujets du fronton d'un palais. On s'y sent au milieu d'une race aimable, souriante, accueil-

(1) Bononia.

lante aux étrangers ; cependant on constate qu'on s'éloigne de France et des régions habituellement parcourues par les touristes ; on a un peu plus de peine à se faire comprendre en français ; mais quelle langue harmonieuse que l'italien ! quels jolis mots que ceux qui dessinent leurs majuscules aux boutiques des marchands ! *sartoria*, *pasticceria*, *salumeria* !

Je doute qu'aucun voyageur s'impose de visiter les 130 églises de Bologne ; il en est cependant quelques unes qui se recommandent aux touristes épris des choses de l'art ou en quête de souvenirs historiques. La grande église *San Petronio* sur la place Victor Emmanuel est la plus vaste de Bologne. Commencée au XIV^e^ siècle, au temps de la république, elle devait mesurer 217 mètres de long ; les vicissitudes par lesquelles la ville est passée, la perte de ses libertés locales ont paralysé l'effort entrepris, l'église est restée inachevée ; mais c'est encore, tel qu'il est, un édifice grandiose, bien clair, orné de sculptures, de tombeaux (1) et de quelques belles toiles. Sous le baldaquin du chœur, Charles-Quint fut couronné empereur par le pape Clément VII et le pavé de la nef porte l'empreinte de la méridienne tracée par Cassini. De la façade le portail seul a été terminé, il est orné d'admirables et vigoureux bas reliefs de Jac. della Quercia représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament où l'on reconnaît un précurseur de Michel Ange.

Non moins remarquable est l'église *San Domenico* construite au XIII^e^ siècle, qui renferme les monuments funèbres du roi Enzio, du Guide, du peintre

(1) Les monuments de la famille Bacciocchi notamment.

Elisabeth Sirani et de la famille Volta, quelques beaux tableaux des trois Carrache et des deux peintres inhumés dans la nef. La chapelle où sont placés dans un sarcophage de marbre blanc les restes du patron de l'église (1) est décorée avec moins de profusion, mais avec un goût plus artistique et plus sûr que la chapelle St-Antoine à Padoue ; les bas reliefs et les statues qui entourent le tombeau du saint sont de pures merveilles de force et de beauté virile, aussi bien les œuvres du XIII^e^ siècle, de Nicolas Pisano et de Fra Guglielmo, son élève, que les charmantes statues d'anges et de saints sculptées au XV^e^ siècle par Nicolas dell'Arca et par Michel Ange lui-même.

Dans la nef dénudée de la basilique *San Francesco*, on remarque le tombeau du pape Alexandre V avec sa statue en terre cuite, et derrière l'abside, sur une place publique, des tombeaux moins ambitieux que ceux des Scaliger à Vérone, mais dressés comme eux sur des colonnes et surmontés également de chapiteaux en forme de pyramides ; ils ont été élevés au moyen âge, non à des conquérants, mais à de simples jurisconsultes de l'Université de Bologne, Accursius, Odofredus, Rolandino dei Romanzi.

Le plus étrange des monuments religieux de Bologne, San Stefano, est un incohérent enchevêtrement de sept églises et cryptes superposées et entrecroisées de cloîtres et d'escaliers en une sorte de labyrinthe, où sont représentés tous les âges et tous les styles de l'art chrétien.

Non loin de là, sur une place d'aspect pittoresque,

(1) Mort à Bologne en 1221.

deux tours carrées, en briques, hautes de 47 et 97 mètres, la *torre Garisenda* et la *torre Asinelli*, fortement inclinées l'une et l'autre, semblent depuis des siècles menacer les maisons voisines. Il en était déjà ainsi au temps de Dante : « Telle que pour les yeux, dit-il, » dans le poème de l'Enfer, en la comparant au géant Antée, « la Garisende, du côté où « elle penche et lorsqu'un nuage passe au-dessus « d'elle, semble près de se renverser (1). »

On accorde par curiosité quelques instants à la contemplation de ces monuments bizarres qui rappellent vaguement à l'homme du Nord les hautes et disgracieuses cheminées d'usine de son pays; on consacre plus volontiers de longues heures à parcourir les riches galeries de la Pinacothèque. Elles se recommandent surtout, et cela va de soi, par les toiles des maîtres de l'école de Bologne qui, pour la plupart, ont atteint l'apogée de leur talent à la fin du XVI^e^ ou dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Ce n'est plus la grande époque de la peinture italienne ; les Bolonais sont de remarquables coloristes, mais ils n'ont plus la simplicité et la mesure de leurs devanciers ; leur peinture est sentimentale et raffinée, parfois même outrée. Est-ce à dire que la Vierge de Francia, la Nativité de Saint-Jean-Baptiste et la Transfiguration de Louis Carrache, la Communion de Saint-Jérôme, de son neveu Augustin, la Vierge avec des saints d'Annibal, le meilleur des trois Carrache, le martyr de Sainte Agnès du Dominiquin, le Massacre des Innocents, la Madone della Pieta, le Samson et le Saint André Corsini du Guide

(1) Ch. XXXI.

ne soient des œuvres de haute valeur ? mais toutes semblent pâlir auprès de la Sainte Cécile de Raphaël, la perle du musée, une des plus charmantes compositions de cet artiste incomparable. Là, rien d'excessif, rien d'outré, le peintre s'est affranchi de l'influence mystique du Pérugin pour s'inspirer uniquement de la nature et de la vie réelle ; la jeune fille robuste et fine occupe le centre du tableau, les yeux levés au ciel où des anges font de la musique ; les quatre saints qui l'entourent sont debout dans une attitude pleine de sérénité. On n'y sent pas l'effort de la composition, et cependant c'est la perfection même ; on s'y arrête longuement et l'on y revient encore pour ne s'en éloigner qu'à regret.

La route de Bologne à Florence est des plus pittoresques ; quittant la vallée du Reno, elle s'élève peu à peu vers l'Apennin, dont les pentes verdoyantes et boisées sont semées de villages, de châteaux, de blanches villas aux toits en terrasses. En s'éloignant de Bologne, les tunnels et les ponts se succèdent sans interruption jusqu'au moment où l'on franchit le grand tunnel de la chaîne pour descendre par d'autres tunnels et d'autres viaducs dans la vallée de l'Ombrone et atteindre à Pistoie les riches plaines de la Toscane, puis Florence, la ville des fleurs, la ville des arts.

Permettez-moi de ne point m'y arrêter aujourd'hui, Florence et Venise sont les deux pôles opposés de l'art italien ; elles comportent une étude et une comparaison spéciales ; suivons donc jusqu'à Pise la vallée de l'Arno que dominent des collines cou-

vertes de cyprès et de ces jolis pins parasols, propres aux côtes méditerranéennes : la vallée s'élargit, puis se resserre; bientôt les monts Pisans dressent sur la rive droite du fleuve, aux abords de la ville, leur imposant massif couronné de forêts.

A peine a-t-on franchi le seuil de la gare qu'une nuée de *cicerone* d'occasion, de *facchini*, de *bambini* s'abat sur le voyageur : Pise est une ville morte, le long de ses quais, à l'entrée des ponts, de véritables *lazzarone* stationnent inertes et somnolents en regardant couler l'eau du fleuve et circuler les passants ; l'antique énergie de la vieille cité républicaine s'est endormie depuis des siècles ; c'est bien *Pisa morta.*

A la vue de cette vie éteinte et dès qu'on porte ses regards sur les merveilles encore debout d'une civilisation et d'un épanouissement artistique, qui, partis de la Toscane, donnèrent au Moyen Age leur essor à toute l'Europe, on se sent amené malgré soi à interroger l'histoire. L'origine de Pise se perd dans la nuit des temps ; au dire des historiens du pays, sa fondation aurait précédé celle de Rome de plusieurs siècles. Peu importe qu'elle remonte à Pélops, ainsi qu'on l'a prétendu, qu'elle ait précédé ou non le déluge de Deucalion, ou secouru Enée dans son exode, qu'elle ait même été redevable de ses progrès à Nestor, ce qu'il y a de certain, c'est que près de deux siècles avant l'ère chrétienne, elle était devenue colonie romaine, et que sa prospérité fut grande au temps de l'Empire, surtout à l'époque des Antonin qui y élevèrent des temples, des théâtres et des arcs de triomphe ; mais à part quelques restes

des thermes de Néron, les monuments de l'époque romaine ont disparu.

Devenue indépendante, Pise, au XI^e^ siècle, se place au premier rang des villes maritimes de l'Italie, rivale victorieuse de Gênes et de Venise ; tandis que les cités voisines se consument en luttes intestines, elle se rend maîtresse de toute la côte depuis Spezia jusqu'à Civita Vecchia, combat les Sarrasins sur terre et sur mer, leur enlève la Sardaigne et la Corse, détruit leur flotte près de Palerme, les bat à deux reprises différentes aux abords de Tunis, conquiert les Baléares et prend une part active aux Croisades.

La prospérité commerciale et la richesse de cette petite république italienne n'étaient pas inférieures à sa puissance maritime et militaire. Les Pisans avaient fondé des comptoirs en Grèce, en Egypte, en Asie Mineure, à Tyr, à Antioche, à Tripoli, à Constantinople, dressé dès 1075 un Code maritime, et créé d'admirables institutions charitables, telles que la *Pia Casa di Misericordia* qui avait pour mission de racheter les captifs, de secourir les pauvres honteux, de doter les jeunes filles sans fortune, et qui subsiste encore aujourd'hui (1).

Mais tandis que sa redoutable voisine terrienne, Florence, épousait avec passion la cause des Guelfes contre l'Empire, Pise se jeta avec non moins d'ardeur dans le camp opposé, partagea et subit les vicissitudes de la cause gibeline ; la chute des Hohenstauffen lui porta un coup dont elle ne se releva pas, Gênes et les Papes lui arrachèrent ses possessions maritimes, elle-même devint à son tour,

après de longues guerres, la conquête de Florence.

C'est à l'extrémité de la ville, sur une place irrégulière, à l'angle Nord-Ouest du mur d'enceinte, un vieux rempart à créneaux, qu'aux jours de sa splendeur Pise a réuni ses quatre merveilles d'art : le Dôme, le Baptistère, la Tour penchée et le Campo Santo. « La véritable Pise est là », comme le dit Taine, « et dans ces reliques d'une vie éteinte, on aperçoit un monde.»

« Une renaissance avant la renaissance, une « seconde poussée presque antique de la civilisation « antique, un précoce et complet sentiment de la « beauté saine et heureuse, une primevère après une « neige de six siècles, voilà les idées et les paroles « qui se pressent dans l'esprit. Tout est marbre et « marbre blanc, dont la blancheur immaculée luit « dans l'azur. Partout de grandes formes solides, la « coupole, le mur plein, les étages équilibrés, la « ferme assiette du massif rond ou carré, mais par « dessus ces formes renouvelées de l'antique, comme « un feuillage délicat sur un vieux tronc qui rever- « dit, ils étendent leur invention propre, un revê- « tement de colonnettes surmontées d'arcades, et « l'originalité, la grâce de cette architecture ainsi « renouvelée ne peuvent s'exprimer » (1).

La fondation du Dôme se rattache à l'une des plus glorieuses victoires des Pisans sur les Sarrasins ; en 1063, ils étaient parvenus à forcer l'entrée du port de Palerme et à s'emparer de six navires chargés de richesses. Cinq étaient devenus la proie des flammes, la vente du sixième servit, suivant une inscription,

(1) Taine : loc. cit.

à l'édification de ce témoignage de la reconnaissance de la République.

Il faudrait la prestigieuse palette de Taine pour peindre cette admirable basilique dont l'érection constitue une véritable révolution dans l'architecture du temps, ses étages superposés de colonnes transformées en motifs de décoration, ses mosaïques de marbre de couleur se détachant sur les blancheurs du fronton, ses fines arcades, et toute cette efflorescence de marbre apparaissant pour la première fois dans un art renouvelé ; je ne saurais trop vous conseiller de vous reporter aux pages admirables qu'il lui a consacrées. En dépit de ses colonnes de marbre, débris de temples antiques, qui, disparates de proportion, de couleur et de style, ont été apportées là par les Pisans pour concourir à la richesse de leur cathédrale, malgré certaines gaucheries architechtoniques et des sculptures monstrueuses et barbares, le Dôme de Pise est une des plus grandioses, des plus imposantes, des plus riches et des plus suggestives basiliques de l'Italie. Parmi toutes celles qu'il m'a été donné de contempler aucune ne m'a produit pareille impression. La décadence de Pise a arrêté dans son essor le développement de ce style original si différent de l'architecture florentine ou vénitienne, tant il est vrai que la force d'expansion d'une conception de l'art ne survit pas à la grandeur du peuple qui l'a imaginée.

Tandis que les Pisans avaient en moins de quarante années achevé leur cathédrale, ils ont mis cent vingt-cinq ans à bâtir le Baptistère qui dresse son dôme conique en face la porte occidentale de la basi-

lique. C'est un édifice non moins remarquable, inspiré de la même pensée artistique, mais déjà plus moderne, de fines dentelures de marbre couronnent aux étages supérieurs la ronde des colonnes et des arcades. Le vaisseau intérieur est d'une grande simplicité et d'une acoustique particulière que le cicerone ne manque pas de faire remarquer en modulant des sons bizarres aussitôt répercutés par l'écho.

Au milieu est un superbe bassin octogone orné de fleurs et de feuillages sculptés. A quelques pas de là s'élève isolée, portée par des colonnes et par des lions, la chaire du Baptistère, le chef-d'œuvre de Nicolas Pisano, qui fut au XIII^e^ siècle une révolution dans l'art de la sculpture. Rompant avec les errements des grossiers artistes de son époque, Nicolas Pisano est allé demander ses inspirations aux procédés de la sculpture antique ; combinant de la manière la plus heureuse les chapiteaux de l'architecture grecque et les arceaux trifoliés du style gothique, il a couronné le tout de huit bas reliefs représentant les mystères chrétiens, inspirés par une observation de la nature, telle que l'avaient comprise et exécutée les anciens. Aucun de ses contemporains, aucun de ses successeurs n'atteignit avant le XV^e^ siècle un pareil degré de perfection.

On s'accorde généralement à reconnaître aujourd'hui que le campanile, la fameuse Tour penchée, ne doit pas sa célébrité à une perversion du goût de ses architectes qui se comprendrait peu chez des hommes doués d'un sens artistique aussi sûr. Il semble qu'elle se soit affaissée durant sa construc-

tion et qu'il ait fallu renforcer le côté Nord des étages supérieurs. Profitant de cette anormale inclinaison, Galilée a fait du haut de la plate forme ses remarquables expériences sur la pesanteur.

A l'extrémité septentrionale de la place se trouve le dernier de ses quatre monuments, le plus simple d'aspect, le plus évocateur d'émotions religieuses et artistiques, j'ai nommé le *Campo Santo*, cimetière dont le sol a été rapporté de Palestine, sur cinquante-trois navires, à la suite de la troisième croisade. Il est entouré d'un cloître à arcades rosacées, tout le long duquel sont disposés des monuments funèbres, des bas reliefs, des statues, les uns purement païens de l'époque grecque ou romaine, tel le sarcophage de Phèdre et d'Hippolyte, d'autres des plus remarquables époques de la sculpture jusqu'à l'école contemporaine

Au dessus de ces monuments, les murs sont couverts de fresques empreintes d'une remarquable vigueur et d'une exquise naïveté. C'est en Italie, sous un climat dont la chaleur et la sécheresse conservent les couleurs qu'il faut étudier l'art de la fresque dont nos peintures du moyen âge ne peuvent nous donner qu'une idée très imparfaite. Le long des vastes cloîtres du Campo Santo se déroule toute une vision vaguement estompée par le temps de scènes bibliques et de moralités enseignant les générations qui se sont succédé depuis plus de cinq siècles.

Les plus célèbres sont le Triomphe de la Mort et le Jugement dernier généralement attribués à Andréa Orcagna. Rien de plus réaliste ni de plus

saisissant que le Triomphe de la Mort, que le contraste des élégances de la vie mondaine du temps et de la vue de ces cadavres de rois tombés en pourriture, tandis que plus haut, dans la perspective rudimentaire et la sérénité d'un paysage de fantaisie, des moines dans leur ermitage mènent la vie frugale et sainte des solitaires de la Thébaïde. Le jugement dernier n'est pas moins digne de retenir l'attention du spectateur. C'est le même geste vigoureux et sublime du Sauveur foudroyant les damnés que reproduira plus tard Michel Ange lui-même dans sa grande fresque de la chapelle Sixtine.

De nombreux artistes : Andréa de Florence, Simone Martini de Sienne, Antonio de Venise, Francesco de Volterra, Pietro di Puccio ont contribué à la décoration du Campo Santo dans les scènes de l'Ancien Testament. Commencées vers 1350 les fresques du cloître n'ont été terminées qu'en 1485 par le peintre florentin Benozzo Gozzoli qui y a consacré seize années de sa vie et a été inhumé dans ce cimetière des illustrations pisanes. Ame de poète, servi par un pinceau plein de fantaisie et de charme, on ne peut bien le comprendre qu'ici, en face de ses exquises compositions de la Vendange et de l'Ivresse de Noé. C'est là qu'on remarque la fameuse *Vergognosa* de Pise, la femme curieuse et pudibonde, qui se cache le visage avec la main, mais regarde quand même sournoisement entre ses doigts légèrement écartés. Plus loin, l'artiste a représenté la construction de la Tour de Babel dans un cadre architectural du temps de la Renaissance, où se pressent de nombreux personnages en costume de son temps et

parmi eux Cosme de Médicis, son fils Pierre et ses petits fils Laurent et Julien.

Les émotions les plus diverses et les plus profondes vous saisissent en un tel lieu et si la vue des paysages d'Italie fait chanter en nous les souvenirs virgiliens, la vue du Campo Santo, de cette terre rapportée de Palestine par la foi des ancêtres, de ces fresques naïves consacrées à la mort rappelle les beaux vers de Barbier :

« Dors, oh ! dors, Orcagna, dans ta couche de pierre,
« Et ne rouvre jamais ta pesante paupière,
« Reste les bras croisés dans ton linceul étroit ;
« Car si des flancs obscurs de ton sépulcre froid,
« Comme un vieux prisonnier, il te prenait envie
« De contempler encor ce qu'on fait dans la vie,
« Si tu levais ton marbre et regardais de près,
« Ta douleur serait grande, et les sombres regrets
« Reviendraient habiter sur ta face amaigrie :
« Tu verrais, Orcagna, ta Pise tant chérie,
« Comme une veuve, assise aux rives de l'Arno,
« Ecouter solitaire à ses pieds couler l'eau ;
« Tu verrais le saint dôme avec de grandes herbes,
« Et le long de ses murs les cavales superbes
« Monter, et se jouant, à chaque mouvement
« Emplir le lieu sacré de leur hennissement ;
« Tu verrais que la mort, dans les lieux où nous sommes,
« N'a pas plus respecté les choses que les hommes :
« Et reposant tes bras dans ton cintre étouffé,
« Tu dirais plein d'horreur : la mort a triomphé » (1).

Le nom seul de Pise rappelle un des plus sombres drames des luttes intérieures qui déchirèrent les républiques italiennes au Moyen Age, l'effroyable supplice du comte guelfe Ugolino, condamné à mourir de faim avec ses deux fils et ses deux petits fils par la haine de son farouche ennemi, l'archevêque

(1) Barbier : Il Pianto : Le Campo Santo.

Gibelin Ruggieri. La Tour de la faim a été démolie, mais la plume vengeresse du Dante a immortalisé le souvenir du forfait dans un des plus poignants épisodes du poème de l'Enfer (1). Près de là s'élève aujourd'hui la belle place *dei Cavalieri*, où sont l'église des Stéphanistes et le *palazzo conventuale dei Cavalieri* avec les bustes des grands maîtres de l'ordre, un peu plus loin l'Université où un enseignement adapté aux exigences de la vie moderne maintient les glorieuses traditions de son passé, et, sur l'autre rive de l'Arno, la ravissante chapelle gothique de *Santa Maria della Spina*, véritable pièce d'orfèvrerie en marbre blanc finement ouvragé, construite au XIII^e^ siècle au bord même du fleuve pour les marins en partance, et où l'on vénérait jadis une parcelle de la couronne d'épines.

Quand on prend à Pise la route de France au lieu de se diriger vers Rome ou vers l'Ombrie, on peut se dire qu'on en a fini avec les villes d'art de l'Italie. A Gênes, on trouvera encore des palais et des musées mais ils disparaissent noyés dans le tourbillon commercial d'un port de premier ordre, et Turin est une ville toute moderne, monotone et régulière qui n'a d'italien que la langue. Jusqu'à Viareggio on suit la plaine, en traversant plusieurs forêts de pins parasols; un instant on aperçoit les eaux bleues de la Méditerrannée pour se rapprocher aussitôt de la corniche qu'on ne quitte plus après Pietrasanta. Le paysage devient de plus en plus accidenté, varié, mouvementé, paysage de petites montagnes vertes et boisées, les Alpes Apouanes, montagnes de marbre,

(1) Ch. XXXII et XXXIII.

dont les roches dépouillées en certains points d'humus prennent l'aspect des champs de neige de la grande montagne. De Viareggio à Spezia c'est une succession de carrières de marbre; Carrare n'est qu'à cinq kilomètres de la station d'Avenza.

Dès qu'on a contourné le golfe de Spezia et quitté le grand port militaire de l'Italie, commence cette admirable *Riviera* tant vantée, contrée d'élection entre toutes, où la végétation de l'Orient et celle de l'Afrique se marient à la flore des pays du centre de l'Europe, où l'on a devant soi la mer bleue, la montagne tantôt verte et riante, tantôt accidentée, tragique même quand ses hautes roches plongent leurs assises dans la mer. C'est de Spezia à Gênes un incessant défilé de tunnels, de viaducs, de vallons, d'échappées sur la plage, sur les palmiers, les araucarias, les lauriers, les magnolias et les roses des jardins en fleurs de toutes ces villas élégantes et de tous ces luxueux hôtels où ceux qu'il est convenu d'appeler, peut-être à tort, les heureux de ce monde, viennent mettre leur précieuse santé à l'abri des rigueurs de l'hiver, dans la contemplation des plus admirables spectacles de la nature. Si, dans l'émerveillement de ce féerique décor, il est permis de manifester une préférence, rien, à mon sens, ne saurait être comparé à la vue du golfe de Rapallo, quand le soleil couchant projette sa poudre d'or sur la mer et sur la côte et que les rochers et la pointe de Portofino dessinent leurs sombres silhouettes sur les transparences de l'horizon empourpré; mais peu à peu l'ombre descend sur la Corniche et les beautés de la route se sont éteintes dans la nuit avant l'heure où l'on entre en gare de Gênes.

Peu de villes ont eu dans le passé une existence plus agitée que celle de Gênes, son rôle historique a été glorieux et si la grande république maritime du moyen âge est aujourd'hui une simple ville de province, elle a merveilleusement profité de sa situation topographique, de son port si bien abrité par le cirque de montagnes qui l'entoure, et du mouvement commercial que lui a procuré le percement du Saint-Gothard et du Simplon. Tandis que de rares bâtiments de commerce stationnent de loin en loin dans le port abandonné de Venise, Gênes, son ancienne rivale, a pris depuis quelques années une importance commerciale prodigieuse. Malgré l'immense développement de ses bassins, partout, le long des quais, se pressent des navires en chargement ou en déchargement; par son port s'opère tout le commerce maritime de l'Italie du Nord, de la Suisse et d'une grande partie de l'Allemagne.

Bâtie en amphithéâtre sur les premières pentes des montagnes qui entourent le port, elle est bien Gênes la superbe, et la vue de ses grandes artères atteste sa prospérité. Mais ici le passé côtoie le présent et la la misère, l'opulence ; d'ignobles ruelles escarpées, des *salite*, aussi étroites et aussi sordides que les plus misérables rues de Venise, avec le même accompagnement de loques pendues en séchoir, séparent le port du quartier des palais et de la grande place Deferrari, vaste chantier de démolitions où terrassiers et maçons travaillent à faire disparaître des quartiers misérables et à transformer cette place en un éclatant témoignage de l'opulence de Gênes. De là partent la plupart des tramways, là encore aboutit

la grande rue nouvelle, la *via Vinti Settembre*, l'un des étonnements du voyageur qui vient à Gênes pour la première fois. Elle n'est pas encore terminée, et cependant la partie qui confine à la place Deferrari est merveilleuse : droite, large, sillonnée de tramways, elle est bordée de deux rangées de hautes maisons à cinq et six étages d'une richesse inouïe ; une large galerie à arcades règne de chaque côté de la rue, les piliers sont ornés de peintures et de moulures délicates, les plafonds sont à caissons dorés, ou peints à fresques ; les corniches débordantes du sixième étage sont elles-mêmes décorées de fresques, les magasins qui occupent ces galeries sont les plus élégants de Gênes ; on voit que les armateurs et les commerçants venus d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Italie pour édifier ici leur fortune, y ont contracté le goût et le besoin du luxe ; mais les conceptions décoratives des architectes génois ont échappé au mauvais goût, au luxe criard et à la banalité ; toutes ces maisons ont un cachet bien spécial, on sent qu'elles sont ici à leur place, sous un climat qui leur sied, dans un pays au sens artistique duquel elles correspondent, tandis qu'elles détoneraient à Paris, à Bruxelles ou à Londres; aussi est-il permis de penser que la Gênes du xx^e^ siècle restera, à l'inverse de Milan, une ville d'aspect vraiment italien.

Au cours de son histoire tourmentée, Gênes n'avait pas négligé les arts ; les palais de la *Via Cairoli*, de la *via Garibaldi* et de la *via Balbi* renferment quelques remarquables collections, le palais Blanc, par exemple, où l'on montre au public d'intéressants tableaux des écoles flamande et italienne. L'ancien

palais des Doges construit en marbre blanc au XVI^e^ siècle, transformé au XVIII^e^ à la suite d'un incendie est un des plus beaux monuments de la ville. Sa façade toute blanche, aux lignes d'une pureté parfaite se détachant au soleil sur le ciel bleu, est d'un effet superbe. Les tableaux et les statues qui l'ornaient ont été, comme tant d'autres, pillés par Bonaparte, et le cicerone explique avec une pointe d'ironie sans aigreur que Napoléon les a emportés au Louvre et qu'ils y sont restés.

La patrie de Christophe Colomb a tenu à élever, sur une de ses places, au révélateur du Nouveau Monde un monument digne d'elle et digne de lui. Ses églises sont loin de pouvoir être comparées à celles des autres grandes villes d'Italie, la cathédrale *San Lorenzo*, lourde construction des X^e^ et XI^e^ siècles, est ornée d'une façade et d'une tour massive en marbre blanc et noir alterné ; mais sa décoration intérieure est assez riche ; elle possède un crucifiement du Baroche, et, dans la chapelle St-Jean Baptiste dont l'entrée est interdite aux femmes, des bas reliefs et des statues de maîtres. *San Ambrogio* est une église très ornée et de meilleur goût que ne le sont d'ordinaire les anciennes églises des Jésuites, on y admire de remarquables tableaux de Rubens et du Guide. *Santa Annunziata*, ancienne église des capucins, précédée d'un portail à colonnes de marbre, très richement décorée et ornée de belles fresques est peut être la plus remarquable église de Gênes. Enfin sur les hauteurs du quartier de l'Est, où l'on accède par des quais plantés de palmiers, se dresse la belle église de Santa Maria di Carignano

dont les architectes se sont inspirés du plan primitif de St-Pierre de Rome. De la galerie du Dôme on a une vue merveilleuse sur le port, sur la ville, sur les montagnes qui l'entourent, sur la mer et sur la côte.

A Gênes, on jouit encore en Octobre de la température et des splendeurs de l'été ; dès qu'on a franchi les Alpes de Ligurie par le tunnel du Ronco pour descendre dans les vallées piémontaises, on rencontre l'automne ; on sent qu'on approche de France et, malgré la satisfaction qu'on éprouve à retrouver bientôt la terre natale et la langue maternelle, on ne s'éloigne pas sans regrets du beau pays qu'on vient de parcourir, des villes qu'on a visitées, en gardant toutefois un souvenir attendri et préféré pour les deux grands foyers artistiques de l'Italie du Nord : Venise et Florence, qui feront l'objet de notre prochain entretien.

***

Venise exerce sur ceux qui la visitent une véritable fascination ; sa situation topographique unique dans le monde, son histoire mystérieuse et tragique, remplie d'actes d'héroïsme et de perfidie, où l'amour de l'indépendance et l'esprit de sacrifice tiennent autant de place que l'ardeur conquérante, les délations, les cruautés et l'esprit de lucre, ses splendeurs artistiques d'une originalité très spéciale et d'une incomparable richesse, l'aspect sordide et bizarre de ses quartiers pauvres, tout cela concourt à aviver la curiosité du voyageur et, si parfois la réalité lui cause quelque déception, presque toujours elle satisfait, si elle ne dépasse les espérances qu'il avait conçues, les visions qu'il s'était forgées.

Pour peu qu'il y arrive à la nuit close, un bien étrange spectacle l'y attend. Dès qu'il a franchi Mestre, la dernière station de terre ferme, pour s'engager sur le viaduc de 3.600 mètres qui relie la côte aux îlots de la lagune, il aperçoit les lumières de Venise briller au-dessus de la mer et les coupoles et les campaniles de ses églises dessiner leurs sombres silhouettes dans la nuit limpide. Bientôt le train entre en gare, une gare très banale, où l'on se presse sur les quais, chacun portant son sac ou sa valise, s'il ne l'a confié à l'un des nombreux *facchini* en permanence à l'arrivée des trains, on franchit la

porte de sortie et tout à coup on se trouve au bord du Grand Canal où gondoles et gondoliers vous attendent. En quelques instants un portier d'hôtel s'est chargé de faire descendre dans une de ces barques voyageurs et bagages ; on traverse le Grand Canal et presque aussitôt, virant à gauche, la gondole s'engage dans le noir profond d'un des cent cinquante petits canaux qui sont les grandes voies de la ville. Il est difficile d'imaginer traversée plus pittoresque et plus saisissante ; on est là plongé dans la nuit, glissant silencieusement dans une barque solitaire, conduit par un batelier dont on ignore la langue et l'on s'enfonce entre les hautes murailles des maisons, dans le dédale de canaux auxquels se rattachent tant de souvenirs romanesques, mystérieux, amoureux ou tragiques : parfois vous apercevez à la dérobée la forme d'une église ou d'un théâtre, les festons d'un palais et le gondolier, rompant ce grand silence, vous crie le nom du saint auquel l'église est consacrée, le nom et la destination du palais. Brusquement l'obscurité fait place aux lumières, on rentre dans le Grand Canal où le Rialto dessine sur la gauche son arche monumentale, et, tandis que l'on gagne l'autre rive, le gondolier vous jette le nom d'un des plus beaux palais de Venise, le palais Grimani, affecté de nos jours aux services de la Cour d'appel. Encore quelques coups de rames, encore quelques minutes dans la nuit d'un petit *rio*, puis rentrant une dernière fois dans le Grand Canal, on aborde au pied d'un des luxueux hôtels où Venise accueille princièrement les étrangers.

L'erreur de quelques-uns de ceux qui visitent au XX^e^ siècle la Cité Sérénissime, la cause de leur déception, c'est de s'être imaginé les palais du Grand Canal tels qu'ils étaient, au XV^e^ ou au XVI^e^ siècle, dans leur parure de marbre et d'or encore immaculée ; autant vaudrait s'attendre à en voir sortir en gondole quelque noble vénitienne, en robe de velours à crevés de satin, accompagnée d'élégants patriciens en pourpoint de soie et collerette à fraise ; certains palais désaffectés de leur destination primitive servent aujourd'hui d'hôtels ou de maisons de commerce, d'autres sont utilisés par des services publics ou des consulats, tous ont payé leur tribut à une vétusté de quatre à cinq siècles ; mais quel charme et quelle harmonie dans leur variété ! Qu'ils se rattachent à l'art arabe, au style gothique ou à la Renaissance, la disparité de leurs élégantes et grandioses façades forme autour de cette courbe gigantesque le plus merveilleux décor. Le Grand Canal est encore la voie triomphale de la Venise contemporaine ; là s'entrecroisent gondoles et bateaux à vapeur, le canot automobile commence même à s'y aventurer, tandis que dans les petits canaux la gondole seule persiste à régner en maîtresse ; de la naissance à la mort elle est la voiture des Vénitiens, voiture de baptême, de mariage ou d'enterrement, voiture de transport, d'approvisionnement, de déménagement ou de plaisir, elle n'a rien à redouter des omnibus, des tramways, des automobiles, des camions, voire même des bicyclettes, tous aussi inconnus à Venise que le cheval lui-même. La fièvre de vitesse qui nous emporte, les bruits qui nous assourdissent dans les

villes de terre ferme s'arrêtent, comme jadis les Barbares, au bord de la lagune.

Malgré les nombreux canaux qui serpentent en tous sens à travers Venise, en dépit de l'irrégularité et de l'incohérence de ses ruelles, le piéton muni d'un bon plan peut avec un peu d'attention circuler d'une extrémité de la cité à l'autre (1). Les deux grands ponts du Rialto et de l'Académie traversent le Grand Canal et il n'est pas de petit *rio* dont les rives ne soient reliées entre elles par un ou plusieurs ponceaux sous les hautes arches desquels glissent sans difficulté les gondoles. Je vous assure que c'est un vrai plaisir d'explorer la ville à travers ces ruelles irrégulières et disparates, les unes fréquentées, bordées de riches boutiques, telle la *Merceria* aux abords de la place Saint-Marc, les autres, tantôt sales, sordides, grouillantes de *bambini* déguenillés mais gais et espiègles, tantôt pavoisées de loques multicolores, suspendues en travers à la hauteur d'un deuxième ou d'un troisième étage, séchant à la chaleur du jour les épaves d'invraisemblables lessives. Ce sont de vrais voyages de découvertes : à la sortie d'une *calle*, c'est une place, un théâtre, une statue, un palais, une église d'aspect souvent modeste; on entre et l'on trouve une richesse de décoration extraordinaire, des monuments funèbres qui sont des chefs d'œuvre, des tableaux qui mériteraient à eux seuls le voyage, des Véronèse, des Titien, des Palma, des Pordenone, des Bellini, des Tintoret, presque tous admirables.

(1) Il n'y a d'exception que pour les îles Saint Georges le Majeur et de la Giudecca.

Un matin que nous nous étions ainsi aventurés dans les quartiers pauvres du nord de la ville, non loin de Ste Catherine et de Ste Marie des Jésuites, nous eûmes comme une vision lointaine, mais sous un ciel autrement lumineux, de ce quartier qu'on nomme ici la petite Venise et dont je n'avais jusqu'alors jamais voulu supposer la moindre ressemblance avec la grande.

Venise est bien déchue de sa splendeur et de sa richesse d'autrefois : sur une population de près de cent cinquante mille habitants on compte un quart d'indigents ; les grandes voies commerciales se sont déplacées et Venise située à l'extrémité du royaume n'est plus guère un port de transit, ni pour l'Italie, ni pour l'Autriche-Hongrie. Quelques industries d'art y perpétuent seules les traditions du passé, ce sont les fabriques de dentelle et surtout les verreries de Venise et de Murano dont un goût et une délicatesse remarquables assurent la prospérité. Le sentiment des choses de l'art est d'ailleurs toujours inné au sein de la population vénitienne et il n'est pas rare d'être accosté à travers les ruelles par des hommes du peuple qui vous offrent en vente des mosaïques de leur fabrication ou les reproductions fondues de leurs mains des statues, des emblèmes ou des attributs de la cité. Peut-être suffirait-il de quelques énergiques initiatives pour raviver le génie artistique de la race et lui donner un nouvel essor.

A l'heure actuelle, Venise vit surtout des étrangers qu'y attirent ses merveilles d'art ; aussi bien est-il là un quartier que chacun connaît avant d'y être allé, tant la peinture, la gravure et la photogra-

phie l'ont popularisé; en y pénétrant,il semble qu'on retrouve une vieille connaissance rendue plus souriante et plus belle par la réalité. Le quai des Esclavons, la *piazzetta* et la *piazza* (la place St-Marc) sont le rendez-vous habituel de la société élégante et cosmopolite, véritable Babel où l'on entend parler toutes les langues. Là Vénitiens et touristes viennent chaque jour savourer leur café ou déguster leurs glaces, jeter quelque nourriture aux milliers de pigeons qui perchent dans les dentelures de St-Marc, voltigent et trottinent sur la *piazza* et picorent dans la main des promeneurs, aussi peu effarouchés de la présence des foules que les volailles d'une basse-cour à l'approche du personnel de la ferme. Sortes de pigeons sacrés, on ne les tue pas; aussi finissent-ils par pulluler et s'ils ne contribuent pas à la propreté de la *piazza*, ils sont bien une des curiosités de cette ville étrange, quand ils évoluent autour des trois gigantesques porte-étendards, au sommet desquels le drapeau national italien remplace aujourd'hui devant le péristyle de St Marc les anciens pavillons des trois royaumes orientaux soumis jadis à la République.

Mais bien vite on se reprend, car on se trouve dans le plus admirable cadre architectural qui se puisse imaginer. Au Nord, à l'Ouest, au Sud se dresse une magistrale ligne de portiques et de palais de marbre aux formes classiques, aux terrasses bordées de statues. A l'Est, c'est la curieuse tour de l'horloge, c'est la mosquée chrétienne de St Marc toute bariolée de mosaïques multicolores, toute scintillante de dorures, étalant à son fronton les

dépouilles de l'Orient, c'est le palais ducal, monument merveilleux où la fantaisie rompant avec toutes les écoles déconcerte l'imagination ravie. La *piazzetta* ne le cède en rien à la *piazza*, la belle ordonnance des Nouvelles Procuraties s'y continue par le palais de l'ancienne bibliothèque et se prolonge jusqu'au quai des Esclavons. Près de là, chaque soir, dans deux gondoles éclairées de lanternes vénitiennes, à l'entrée du Grand Canal et du Canal de la Giudecca, des orchestres donnent un concert à la population. Pour peu que la lune projette ses rayons adoucis sur les dômes des églises et sur les palais, qu'elle se reflète dans le miroitement des eaux, le spectacle devient admirable. Mais je ne connais rien de comparable à la vue de l'antique cité quand on la contemple d'un des bateaux qui font le service du Lido et qu'on a devant soi, illuminée par le soleil, Venise qui semble sortir de la mer comme la Vénus antique, l'île St Georges le Majeur et son campanile rose, les blanches et harmonieuses coupoles de *Santa Maria della Salute*, la Douane, le Grand Canal et ses palais, le quai des Esclavons, la *piazzetta* et les deux colonnes portant à leur sommet le lion ailé de St Marc et St Théodose avec le crocodile, la façade imposante du palais ducal, les dômes bulbeux de St Marc ruisselants d'or. Il semble qu'on se trouve transporté dans un pays de rêve, et l'on se demande par quel incompréhensible ressort les descendants des populations émigrées du littoral lors des invasions barbares ont à travers les siècles grandi peu à peu dans ces quelques îlots pour devenir à la fin du Moyen Age une puissance de premier ordre par

son commerce, ses armées, ses vaisseaux, ses conquêtes et ses richesses, tandis que ses sculpteurs et surtout ses architectes et ses peintres édifiaient cette merveille et la plaçaient à la tête de la Renaissance artistique. Nulle part ailleurs on ne comprend mieux cette vérité historique que celui qui est le maître de la mer est le maître du monde et que le jour où les ports d'un Etat sont devenus déserts son règne est fini.

On interroge l'histoire et l'on répète après Taine que « l'histoire de Venise est aussi étonnante que Venise elle-même (1) ».

En 421, Padoue ordonne la création d'une ville à Rialto, lui donne des consuls, y bâtit une église ; mais déjà les barbares avaient envahi l'Italie, les îles de la lagune devinrent pour les pêcheurs de la côte un asile assuré. Le sol était rare, on disputa la place à la mer, on étaya les terres par des pilotis, on se groupa pour assurer et défendre son indépendance, si bien qu'en dépit des invasions barbares et malgré les guerres qui déchirèrent l'Italie au Moyen Age, pendant près de quatorze siècles, pas une armée étrangère, pas un conquérant barbare ou sarrasin, pas un empereur germanique ou un roi de France n'y entra en vainqueur. Jamais peut-être l'amour de l'indépendance et une forte organisation municipale, indépendante de la hiérarchie féodale, n'ont créé un prodige semblable à l'histoire de cette « bourgade de vendeurs de poissons, posée dans la « boue, sans terre, sans eau, sans pierre, sans bois, « qui conquiert les côtes de son golfe, Constanti-

(1) Taine : Voyage en Italie ; T. II.

« nople, l'Archipel, le Péloponèse et Chypre, qui « écrase sept révoltes à Zara et seize révoltes en « Crète, qui défait les Dalmates, les Byzantins, les « soudans du Caire et les rois de Hongrie, qui lance « dans le Bosphore des flottes de 500 voiles, arme « des escadres de 200 galères, fait naviguer à la « fois 3000 bateaux, qui, chaque année, par quatre « flottes de galions, unit Trébizonde, Alexandrie, « Tunis, Tanger, Lisbonne et Londres, qui enfin « inventant une industrie, une architecture, une « peinture et des mœurs originales, se transforme « elle-même en un magnifique joyau d'art, pendant « que ses vaisseaux et ses soldats en Crète, en « Morée, défendent l'Europe contre les derniers « envahisseurs barbares (1).

Après avoir lutté pour l'existence, la république a combattu pour la conquête, la richesse et la suprématie commerciale, vendant au besoin son concours, transportant les Croisés en Orient moyennant la concession de privilèges considérables, réconciliant le Pape et l'Empereur quand elle y trouve son intérêt (2), faisant dévier à son profit la quatrième croisade par la conquête de Constantinople et de l'empire grec, comme elle négociera plus tard avec Mahomet II un traité particulier, en avouant avec une étrange

(1) Taine : Voyage en Italie ; T. II.

(2) Selon la tradition, les trois dalles de marbre rouge placées sous le péristyle de St Marc rappellent la réconciliation du pape Alexandre III et de l'empereur Frédéric Barberousse négociée par le doge Sébastien Ziani. C'est là que l'empereur se serait agenouillé en signe de repentir devant le pontife en disant : « *Non tibi, sed Petro* » ; à quoi le pape aurait répondu : « *Et mihi et Petro* ».

désinvolture que ses citoyens sont Vénitiens avant d'être chrétiens : « *Siamo Veneziani, poi cristiani* ». Devançant de plusieurs siècles la politique des nations modernes, ils ont donné dans la conduite des affaires publiques une place prépondérante aux questions économiques, attiré chez eux les étrangers qui venaient y trafiquer, facilité leur séjour en établissant des fondacs, *fondaco dei Tedeschi*, *campo dei Mori*, *fondaco dei Turchi*. Au milieu des luttes religieuses du Moyen Age, Venise accueillit avec une égale bienveillance schismatiques, juifs et mahométans, leur laissa leurs temples et permit même que les hérétiques fussent enterrés dans les églises.

Profondément démocratique et égalitaire à l'origine, son gouvernement était l'image des populations sobres, pauvres et laborieuses de la cité primitive. Les rivalités qui divisaient entre eux les divers tribuns des îles de l'agglomération vénitienne amenèrent à la fin du VII[e] siècle ses habitants à se donner un magistrat suprême, un doge. Dès lors la cité commença à substituer à son organisation démocratique la plus aristocratique des constitutions républicaines, instituant d'abord un grand conseil recruté parmi les familles nobles, paralysant ensuite l'autorité nominale des doges par la création du conseil des Dix, puis en 1554 par celle des trois inquisiteurs d'Etat, véritables dictateurs de la république, qui pouvaient, sans rendre compte de leurs décisions, prononcer la peine de mort et disposer des deniers publics. La seule sauvegarde contre leur tyrannie consistait à permettre à deux d'entre eux de

s'adjoindre le doge pour condamner le troisième.

Un pareil régime assura pendant de longues années la richesse et la paix intérieure de Venise ; mais en y faisant pénétrer l'espionnage et la délation, il y introduisit un germe de mort. Le patricien qui se permettait de médire du gouvernement était averti deux fois, la troisième, supprimé, empoisonné, noyé ; l'ouvrier qui exportait une industrie nationale était poignardé ; et tout cela s'exécutait dans le plus grand mystère. Au deuxième étage du palais ducal, dans le vestibule des trois inquisiteurs d'Etat, une tête de lion en marbre recevait les dénonciations anonymes. Déplorable système de gouvernement que celui qui érige la délation à la hauteur d'une institution ! C'est ainsi qu'on énerve la force vitale d'une glorieuse et puissante république et que la reine des mers, après avoir donné à l'Europe l'admirable spectacle de ses initiatives et de ses entreprises fécondes, a fini par s'étioler au milieu du luxe et des plaisirs sous le joug d'une aristocratie despotique, jusqu'au jour où le général Bonaparte s'empara de la cité sans coup férir et où sa destinée la fit passer tour à tour de la domination française à celle de l'Autriche.

Et pourtant un patriotisme ardent et l'esprit de sacrifice ont conservé chez ce peuple une telle influence que Venise n'a jamais accepté sans résistance la domination étrangère : lors des événements de 1848, elle a secoué le joug de la monarchie autrichienne, s'est constitué un gouvernement provisoire et a pu par sa seule force tenir en échec pendant cinq mois les armées de l'Empire.

La prise de Constantinople par les Turcs et les progrès de leurs conquêtes en Orient avaient porté un premier coup à la puissance de Venise, la découverte du Cap de Bonne Espérance et celle de l'Amérique, en changeant la route des Indes et en ouvrant à l'activité maritime et commerciale de nouveaux débouchés, achevèrent de lui faire perdre l'empire de la mer ; ses Etats de terre ferme en Italie, Chypre, Candie et la Morée lui échappèrent successivement ; mais la période vraiment prospère de la République Sérénissime s'étend du XI[e] au XV[e] siècle. C'est de cette époque et du siècle suivant que datent la plupart de ses églises et de ses palais.

Les reliques de St-Marc avaient été apportées d'Alexandrie en 828; aussitôt les Vénitiens se mirent à l'œuvre pour leur consacrer une basilique qui ne reçut qu'en 1043 sa forme définitive. C'est un temple byzantin, presque une mosquée ; pour nous qui sommes habitués aux sévères beautés de l'art gothique, à ces hautes voûtes aériennes pleines de clarté qui semblent porter vers le ciel la prière chrétienne, nous avons peine à trouver dans le luxe oriental de St-Marc, dans les mosaïques aux couleurs criardes et dans le quadrige de son fronton, dans la multiplicité de ses coupoles bulbeuses dont les boules dorées scintillent au soleil de l'Adriatique, dans la profusion de marbres rares et de métaux précieux qui revêtent ses parois la véritable expression d'une religion spiritualiste. Ce ne sont que mosaïques, bas-reliefs, statues en marbre ou en bronze ; pour édifier et orner l'église dédiée à leur patron les Vénitiens ont pillé l'Orient ; les chevaux

de bronze de St-Marc transportés tour à tour de l'arc de triomphe de Néron à celui de Trajan, puis de Rome à Constantinople, de Constantinople à Venise par Dandolo, à Paris par Bonaparte, ont repris en 1815 leur place au fronton de la basilique. Les colonnes de marbre qui la décorent proviennent des temples de la Grèce et de l'Asie, et leurs chapiteaux disparates forment un mélange de tous les styles. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre que les colonnes torses en albâtre qui surmontent le deuxième autel de l'abside proviennent du temple de Salomon ?

Mais si cette cathédrale de mosaïques aux voûtes sombres provoque plutôt l'étonnement et la curiosité qu'une admiration sans réserve, il n'en saurait être de même des bas reliefs et des statues qui la décorent. Loin de moi la pensée de vouloir déprécier la suggestive beauté des statues ornementales qui parent nos cathédrales gothiques ; on ne saurait cependant méconnaître que la plupart d'entre elles n'empruntent une grande partie de leur valeur à la place qu'elles occupent et au concours qu'elles apportent à l'ensemble de l'œuvre. Dès qu'on les enlève du cadre pour lequel elles ont été conçues, dès qu'elles ont cessé de produire l'effet décoratif auquel elles étaient destinées, leurs imperfections apparaissent. A St-Marc, au contraire, comme dans la plupart des églises italiennes, si la sculpture coopère à l'harmonie générale, elle respecte toujours la perfection des formes et ses œuvres douées d'une beauté parfaite, indépendante de leur rôle architectural, peuvent être admirées de près, sans que l'œil

soit choqué par un geste excessif ou un défaut de proportion. Tels sont les bas reliefs et les statues en bronze du jubé, du chœur et des remarquables chapelles du baptistère et du cardinal Zénon.

On comprend que St-Marc attire et retienne l'attention des étrangers; il est permis toutefois de s'étonner qu'ils s'y promènent en flânant et en causant avec moins de tenue que les visiteurs de nos musées.

De St-Marc à *Santa Maria della Salute* il y a tout juste la distance de la *piazzetta* et du Grand Canal à traverser, mais au point de vue de l'art il y a tout un monde. Autant St-Marc reflète l'influence orientale et byzantine, autant la blanche église de marbre édifiée au bord du Grand Canal après la peste de 1630 s'inspire des pures traditions de la Renaissance italienne, autant la nef de St-Marc est sombre, surchargée d'ornements. autant la vaste rotonde de la *Salute*, autant sa haute et lumineuse coupole respirent la sobriété grandiose et un peu solennelle qui fut la caractéristique des monuments du XVII[e] siècle.

Bien d'autres églises sollicitent à Venise l'attention du voyageur : St-Georges-le-Majeur où se tint en 1800 le conclave de Pie VII, *Santa Maria Formosa*, St Jean et Paul, St Sébastien, les *Frari*. St Jean et Paul partage avec les Frari l'honneur d'être le Panthéon vénitien; de chaque côté de l'église s'alignent des monuments funèbres des styles les plus divers, consacrés à des doges, à des généraux, à des artistes. Qu'ils remontent aux plus sévères époques de l'architecture gothique, qu'ils appartiennent à la période flamboyante, à la Renaissance ou aux siècles voisins du nôtre, tous, à l'ex-

ception du monument de Canova, ressemblent plus à des monuments d'apothéose, à des autels, à des arcs de triomphe qu'à des tombeaux, presque tous sont admirables. Il y a là tout un enseignement par les yeux de l'histoire de l'art à Venise pendant quatre à cinq siècles, de l'union féconde de l'architecture et de la statuaire, de leurs transformations, de leurs progrès et de leur décadence. Les plus remarquables, ceux qui s'harmonisent le mieux avec le style de l'édifice représentent sous une arcade élégamment décorée le doge étendu, calme et recueilli sur un lit de parade (1). Plus tard, c'est la Renaissance, l'inspiration grecque (2) ; parfois l'idée chrétienne disparait au milieu d'une débauche de captifs, de génies symboliques (3). Quelques-uns datent seulement du siècle dernier, tels sont ceux de Canova et du Titien que Taine a jugés avec une sévérité peut-être excessive (4).

A l'époque où nous avons visité la belle église gothique des *Frari*, elle était en réparation ; les vallonnements du dallage mosaïque de Saint-Marc, la chûte lamentable du campanile de la *piazza* avaient ouvert les yeux sur l'instabilité des monuments de Venise, les *Frari* étaient dépouillés de leurs tableaux, livrés aux ouvriers, sillonnés d'excavations qu'il fallait traverser sur des passages en planches. Ces

(1) Tommaso Mocenigo et Michele Mocenigo à Saint Jean et Paul.

(2) Monument d'Andréa Vendramini à Saint Jean et Paul.

(3) Tombeaux de Jean Pesaro et de Jacques Marcello aux Frari, de Marc Antoine Bragadin et des doges de la famille Valier, à Saint Jean et Paul.

(4) Taine : *Voyage en Italie*. T. II.

fouilles avaient amené l'exhumation de plus d'un squelette ; on en voyait qui gisaient abandonnés sur les dalles de l'église ; jamais en France nous n'eussions supporté pareille irrévérence envers la mort.

De tous les monuments de Venise celui qui se recommande le plus à l'attention est sans conteste le palais ducal, merveille d'art où sont inscrits tous les grands souvenirs de la république. Commencé en l'an 800, cinq fois reconstruit, il a été édifié en sa forme actuelle au XV^e^ et au XVI^e^ siècles, c'est-à-dire pendant la période de transformation radicale où l'architecture est passée des fleurons du style flamboyant aux nobles lignes des monuments de la Renaissance ; il est à la fois gothique, mauresque, byzantin, Renaissance, ou plutôt il est une œuvre absolument originale où se fondent en une grandiose harmonie les styles les plus opposés. Vers la mer et la *piazzetta* deux colonnades superposées, la première, massive et puissante, la seconde coupée d'ogives élégantes et légères supportent une muraille de marbres multicolores, percée de quelques vastes fenêtres gothiques. C'est du plus imposant effet.

On entre par la belle porte *della Carta* surmontée du lion ailé de St-Marc, on franchit l'escalier des géants, sur les marches duquel fut décapité le doge Marino Faliero, on gravit la *Scala d'Oro* de Sansovino et on se trouve en présence de la vaste cour du palais où la fantaisie des architectes a combiné de la manière la plus heureuse en une série de galeries, de colonnades et de fenêtres élégamment décorées les splendeurs artistiques du XVI^e^ siècle. Que de

souvenirs dans ce palais qui confine aux Prisons et au pont des Soupirs ! Henri et André Dandolo, Barberousse, Alexandre III, Marino Faliero, Steno, Mocenigo, Morosini, Bonaparte, Silvio Pellico, Daniel Manin ! Les portraits des doges depuis Obelerio Anténoréo, mort en 810, ornent les frises de la salle du grand Conseil et de la salle du Scrutin. Dans cette longue théorie une seule place reste vide, un voile noir y est représenté avec cette inscription : « *Hic est locus Marini Falethri decapitati pro criminibus* ».

Si l'aristocratie vénitienne jalouse de sa toute puissance ne pardonnait pas, elle savait du moins honorer ses grands hommes, elle ne se contentait pas de leur élever des mausolées dans ses églises, toute son histoire est inscrite en traits éclatants dans les toiles admirables qui décorent les sallés du palais des doges ; le Christianisme, la Bible et les dieux de l'Olympe y fraternisent pour la glorification de la république ; ici c'est une bataille, là une apothéose : il n'y faut point chercher la candeur ineffable des primitifs ni l'intuitive profondeur de l'école de Florence. Interprètes fidèles d'une société riche, orgueilleuse et épicurienne, les peintres vénitiens ont plus sacrifié que les autres écoles d'Italie à ce qu'on a appelé avec trop de sévérité peut-être le paganisme de la Renaissance ; nulle part la richesse de leur palette, la fécondité de leur imagination, leur amour des fêtes luxueuses et, il faut bien le dire, quelque peu païennes n'éclate comme dans leur œuvre au palais ducal. C'est un splendide musée où Jacques et Dominique Tintoret, Palma le

Jeune, Tiepolo, François et Léandre Bassan couvrent de leurs œuvres les murailles et les plafonds. Dans la salle du Grand Conseil on s'arrête devant un Paradis du Tintoret, le plus grand tableau peint à l'huile qu'il y ait au monde, sept mètres sur vingt-deux, six cents personnages idéalement rendus y évoluent dans une lumière roussâtre. Ici, à côté de quelques belles toiles du Titien, Paul Véronèse règne en maître dans l'éclat incomparable de sa palette, il est le peintre par excellence de la beauté et de la vie facile ; on sent en lui l'homme heureux de vivre et satisfait de ses succès. Nul n'était plus apte à chanter dans la magie de son radieux coloris la Gloire de l'Industrie et le Triomphe de Venise, apothéose de la grandeur de la République Sérénissime, de son luxe artistique et de la beauté de ses filles.

On voudrait passer des semaines à Venise pour s'imprégner et se griser de cette peinture. Quand on l'a contemplée dans la noblesse de ses trophées au palais des doges, on va l'étudier de ses origines à son apogée dans les églises et au musée de l'Académie. Les primitifs y sont rares ; la floraison artistique a été plus tardive à Venise qu'en Ombrie, qu'à Pise ou à Florence, mais tout à coup au xv^e^ siècle c'est un épanouissement d'une richesse incomparable. Je ne sais rien de plus exquis, de plus divinement maternel que les Vierges de Giovanni Bellini, nous ne pouvons en France nous en faire une idée, c'est ici à l'Académie, à *San Zaccaria*, aux *Frari*, qu'il faut venir se pénétrer de leur grâce pudique et charmante. Ce que nous avons admiré à

Vérone et à la Brera n'est rien, nous n'avons fait que prendre contact avec l'art italien, ici nous sommes en présence de ses plus magnifiques créations. C'est que les Véntiens ne sont pas seulement des coloristes; les uns s'imposent par une puissance et une vigueur d'une originalité étonnante comme le Tintoret dont presque toûte l'œuvre est restée à Venise (1). Son miracle de Saint Marc descendant des airs pour délivrer un esclave est d'une envolée superbe, c'est une des plus belles toiles de l'Académie. D'autres, comme Paul Véronèse, font éclater la splendeur de leurs couleurs à travers les différentes capitales de l'Europe, mais Venise en a gardé la meilleure part; peut-être le Repas chez Levi, de l'Académie, plus sobre et plus simple que notre célèbre toile des Noces de Cana, une des gloires du Louvre, lui est-il à certains points de vue supérieur; il évoque moins l'idée d'une fête mondaine que ce miracle de l'Evangile où l'artiste figure en compagnie de François Ier et des principaux personnages de son temps. Il se savait beau et aimait à se peindre dans ses tableaux. On le retrouve à *San Sebastiano* (2), parmi les nombreuses toiles dont il a décoré cette église, dans le martyre de St Marc où il s'est représenté sous les traits du saint, avec Giorgione, le Tintoret, le Titien et Léonard de Vinci.

(1) Au palais ducal, à l'Académie, à Saint-Georges-le-Majeur, à la *Scuola San Rocco*, à la *Madona dell ' Orto*, à Sainte Marie des Jésuites, à la *Salute*, etc.

(2) Paul Véronèse est inhumé dans cette église décorée par lui. Un simple buste, une dalle de marbre et une inscription indiquent l'endroit où ont été placés ses restes.

D'une note plus austère est le St Laurent Justinien du Pordenone ; je ne saurais omettre non plus un beau tableau de Paris Bordone, si admiré de Burckhardt : le Pêcheur remettant au doge l'anneau de St Marc ; mais les deux œuvres qui éclipsent toutes les autres, celles où le talent de la composition, la perfection du dessin, la profondeur de la pensée du Titien s'allient le mieux au charme du coloris de l'école vénitienne sont la Présentation et l'Assomption de la Vierge. La Présentation est une vaste toile aux lignes grandioses et pourtant d'une vérité charmante : l'Assomption est une pure merveille de composition, d'expression et de coloris, un de ces chefs d'œuvre qui arrachent des larmes à ceux qui le contemplent. On ne peut s'en éloigner, on y revient toujours et quand la visite du musée est terminée, on ne veut pas quitter l'Académie sans la revoir encore. Ce n'est point une œuvre mystique comme les fresques des primitifs de Florence, mais c'est bien encore une splendide composition religieuse, où l'inspiration chrétienne s'allie à l'observation sincère de la nature. On ne saurait trop admirer l'extraordinaire variété d'inspiration, l'étonnante souplesse de génie du Titien, peignant tour à tour avec une même perfection des Vierges, des Apôtres, des Martyrs, la Déposition du Christ (1) ou les femmes de chair et de sang, belles créatures sensuelles que nous allons trouver dans les musées de Florence.

Venise, patrie de la Rosalba, possède à l'Académie

(1) La dernière œuvre du Titien, terminée après sa mort par Palma le Jeune (Académie des Beaux-Arts).

la seule galerie de pastels qu'il nous ait été donné de contempler en Italie.

Quand on a visité le palais ducal et l'Académie, on n'en a point fini avec les œuvres d'art dont Venise est remplie; les églises y sont elles-mêmes des musées; j'en ai déjà nommé quelques-unes : combien d'autres renferment des toiles de premier ordre ! les fiançailles de Sainte Catherine, de Paul Véronèse, à Ste Catherine; la Vierge de la famille Pesaro, du Titien, aux *Frari*, le Martyre de St Laurent, aussi du Titien, à Ste Marie des Jésuites, une bizarre église de style jésuite où l'alternance des marbres blanc et vert simule une tenture d'étoffe à dessins réguliers, enfin une superbe Ste Barbe de Palma-le-Vieux à *Santa Maria Formosa;* ce n'est pas une sainte, c'est une femme de pêcheur, robuste et plantureuse, mais qu'elle est belle et bien vivante !

L'excursion du Lido s'impose à quiconque visite Venise pendant la belle saison. Un bateau à vapeur nous conduit en vingt minutes du quai des Esclavons à l'étroite et longue bande de terre qui ferme de ce côté la lagune vénitienne. Là, nous retrouvons des chevaux, un tramway, toutes choses que Venise ignore; bien vite nous gagnons l'autre rive et nous voici en face de l'Adriatique. Cette fois, malgré l'automne et sous les rayons d'un soleil brûlant, nous voyons enfin ces flots d'un bleu profond, intense, fou, dont l'éclat m'avait tant étonné dans les toiles de Ziem et de Gaillardini. Oh ! la belle mer bleue et tranquille ! et que cette plage de sable fin est solitaire et reposante ! Il est impossible d'y soupçonner le voisinage de Venise.

On ne s'arrache pas sans un sentiment de mélancolie aux séductions de la ville des doges, à tout ce passé qui vous écrase, à toutes ces merveilles d'art qui vous enchantent, et je me rappelais, en traversant une dernière fois les canaux de la vieille cité pour regagner la gare, l'admirable parallèle de Venise et de Florence, si éloquent et si saisissant de vérité qu'un grand historien et un grand homme d'Etat traçait un jour en ces termes à la tribune du Corps législatif : « Quand on regarde ce qui s'est « passé de l'an 1000 à l'an 1600, dans cette époque « si brillante, si féconde, si admirable, qu'y a t-il de « commun, je le demande, entre Venise, la reine « des mers dans le Moyen Age, Venise plus asia- « tique qu'européenne, n'ayant aucune des passions « de l'Italie où elle avait à peine un pied à terre, et, « après une longue opulence, s'endormant paisi- « blement dans les bras de l'aristocratie et des « plaisirs, et nous ayant laissé un souvenir inef- « façable de sa magnificence dans cet art aux mille « couleurs du Titien et de Véronèse ; qu'y a-t-il de « commun entre cette aristocratique Venise et la « démocratique Florence, Florence s'étalant dans « les belles plaines de l'Arno, plus riche encore « par ses manufactures que Venise par ses vaisseaux, « Florence poussée par l'orgueil même de cette « richesse à lutter contre l'aristocratie féodale des « Gibelins, soufflant à l'Italie les passions guelfes « dont elle était dévorée, puis, comme toute démo- « cratie, finissant par le despotisme, celui des « Médicis, vrais Césars de la paix, et destinée à « porter à jamais les traits frappants du génie de la

« guerre civile, dans ses palais qui ne sont que des « forteresses embellies, dans cette poésie profonde « et touchante du Dante, inspirée par les douleurs « de l'exil, dans ce savoir si solide de Machiavel « emprunté à l'expérience des révolutions, dans cet « art sévère et sublime de Michel Ange, si différent « de l'art coloré du Titien ? (1) »

Je ne sais si beaucoup de touristes éprouvent en arrivant à Florence la même impression que moi-même ; un instant la vue de ses rues étroites et sans trottoirs, de ses palais aux blocs de marbre à peine dégrossis a provoqué en moi un sentiment qui était presque de la déception; mais cette appréciation toute superficielle ne dure pas. A peine a-t-on eu le temps de se dire : « C'est donc là cette Florence tant vantée, » que déjà l'on est séduit et captivé par le charme indéfinissable d'une ville qui conserve religieusement le culte des monuments de son passé, même de ses vieilles maisons, qui jusque dans ses transformations contemporaines sait maintenir son harmonie architecturale, où l'on découvre à chaque pas une œuvre d'art : église, palais, cloître, hospice, couvent ou musée, tableau, fresque ou statue. Après quelques journées de séjour à Florence, on en vient à se convaincre qu'elle est la ville d'Italie qu'on habiterait le plus volontiers.

Le cadre en est exquis, quand on le contemple des hauteurs de Fiesole. On y voit, on y sent tout ce qui fait la séduction de la campagne florentine, l'harmonie merveilleuse de ce paysage souriant et grandiose, où rien n'est excessif, où tout s'équilibre et

(1) Thiers : Discours prononcé au Corps Législatif le 13 avril 1865.

se complète, où les roches elles-mêmes ont leur beauté, où le gris doré du sol, le vert pâle des oliviers, le vert sombre des cyprès, la courbe gracieuse des collines forment autour du fleuve et de la ville un ensemble parfait qui n'a pas été sans influence sur la pureté de l'art toscan. La vue de cette vallée fertile et charmante a contribué à faire naître et à développer la sûreté du goût de la race artiste entre toutes qui, depuis ses origines étrusques, a été une des plus pures gloires de l'Italie.

Si la place St Marc et la *piazzetta* sont le cœur même de Venise, on peut en dire autant pour Florence de la place de la Seigneurie et de la place du Dôme. Sur l'une sont groupés en un court espace trois monuments admirables, le Baptistère, le campanile de Giotto et la cathédrale; quant à la place de la Seigneurie, elle évoque toute l'histoire de la cité. A cette fenêtre du palais Vieux (*palazzo Vecchio*) fut pendu, lors de la conspiration des Pazzi, l'archevêque Salviati, revêtu de ses ornements pontificaux, ici furent brûlés vifs en 1498 Savonarole et deux autres dominicains. Sur cette place les factions ont combattu les unes contre les autres, les corporations contre la noblesse, Guelfes contre Gibelins, Blancs contre Noirs, et le sang des citoyens a coulé dans la guerre des rues. Aussi ce palais massif, à créneaux, que surmonte une haute tour carrée, crénelée elle-même, ressemble-t-il plus à un château fort construit pour la guerre civile qu'à un palais municipal.

Florence paraît avoir été tout d'abord une simple colonie de Fiésole, Sylla en fit une colonie romaine. Détruite lors des invasions barbares, elle ne com-

mença à se relever de ses ruines qu'au temps de Charlemagne ; comprise, comme la plus grande partie de l'Italie, parmi les dépendances de l'empire germanique, elle fut pendant trois siècles gouvernée au nom de l'empereur par des comtes dont la domination paraît avoir été assez douce. Sous leur administration, les villes de Toscane, où survivaient quelques vestiges du vieil esprit municipal romain, se constituèrent en états à peu près indépendants ; tandis que les Pisans se consacraient au commerce maritime et devenaient sur mer une puissance à même de lutter contre les Sarrasins, contre Gênes et contre Venise, Florence ne tarda pas à se distinguer entre toutes les villes de l'Italie centrale par son industrie et par son commerce.

Jusqu'en 1207, elle fut placée sous l'autorité de consuls qu'élisaient annuellement les quatre, puis les six quartiers de la ville, et d'un Sénat de cent membres A côté de cette organisation municipale peu différente de celle des autres villes toscanes, il existait à Florence une division toute spéciale et d'ordre essentiellement démocratique qui partageait la population en vingt-un arts, sept grands arts ou arts majeurs : hommes de loi, marchands de draps, banquiers, fabricants d'étoffes de laine et de soie, médecins, apothicaires, fourreurs, et quatorze arts mineurs comprenant les autres corps de métiers. Chaque corporation avait sa maison commune, décorée avec goût ; l'une d'elles : l'*Arte della Lana*, surmontée des armes de la corporation, un agneau, subsiste encore aujourd'hui non loin de la place de la Seigneurie.

Tandis qu'en Allemagne et en France l'aristocratie féodale s'enfermait dans ses châteaux et traitait trop souvent en ennemies les communes naissantes, la noblesse italienne se garda bien de commettre cette faute ; à Florence elle maintint son influence en se faisant inscrire parmi les diverses corporations bourgeoises, plusieurs gentilshommes florentins affectèrent même, pour se rendre populaires, de se faire inscrire parmi les arts mineurs.

Lors de la lutte fratricide qui divisa l'Italie en Guelfes et Gibelins, Pise avait pris position à la tête de la faction impériale, Florence se jeta avec passion dans le parti opposé et les Guelfes n'eurent pas de plus solide appui. Quelques membres de l'aristocratie florentine étaient cependant restés attachés à la cause gibeline sans que la paix publique en eût été troublée, lorsqu'une simple querelle de famille, une rupture de promesse de mariage entre Buondelmonte, un des chefs du parti guelfe et une fille de la maison des Amidéi qui appartenait au parti gibelin, provoqua le meurtre de Buondelmonte et déchaîna au sein de la cité une guerre sans merci : « Pendant « trente-trois ans de suite, au XIII^e^ siècle, les Buon- « delmonte d'un côté, avec quarante-deux familles, « les Uberti de l'autre avec vingt-deux familles, se « sont battus sans relâche. On barricadait les rues « avec des chevaux de frise, les maisons étaient « fortifiées ; les nobles faisaient venir de la cam- « pagne leurs paysans armés. A la fin, trente-six « palais des vaincus furent rasés, et si l'hôtel de « ville est irrégulier, c'est que, par un acharnement « de vengeance, on obligea l'architecte à laisser

« vides les emplacements maudits qui avaient porté « les maisons détruites (1). »

L'empereur Frédéric II avait jeté dans la balance le poids de son épée, les Guelfes furent chassés de Florence, mais l'aristocratie gibeline protégée par la cavalerie allemande abusa du pouvoir et les corporations ne tardèrent pas à se soulever et à contraindre le podestat de résigner sa charge ; elles se partagèrent alors en vingt compagnies de quartier et élurent un capitaine du peuple et un conseil des anciens composé de douze membres renouvelables tous les deux mois.

Un peu plus tard l'autorité du conseil des anciens se trouva restreinte au moyen de la constitution de quatre conseils par lesquels devaient passer successivement toute délibération : les nobles étaient exclus des deux premiers conseils.

On se demande comment une organisation aussi compliquée put fonctionner jamais. Si elle ne put entraver l'essor commercial de Florence, elle ne mit fin ni à la lutte entre Guelfes et Gibelins, ni aux guerres entre villes voisines qui déchiraient la Toscane. Tantôt les Gibelins soutenus par l'empereur ou par Manfred chassaient leurs ennemis de Florence et supprimaient le gouvernement populaire, tantôt le parti guelfe rentrait en maître dans la ville. rétablissait la constitution de 1350, modifiée d'ailleurs par la suite, exilait les Gibelins et abattait leurs châteaux. On en vint même à créer dans l'intérêt du parti guelfe une sorte d'Etat dans l'Etat, ayant ses consuls, un conseil secret de quatorze membres, un conseil

(1) Taine : *Voyage en Italie.* T. II.

général de soixante, un trésorier, des prieurs, un accusateur des Gibelins, en un mot, une organisation formidable qui, malgré quelques défaillances, assura une influence prépondérante à la faction guelfe jusqu'aux derniers temps de la république.

La résistance à main armée que la noblesse opposait aux décisions de justice fit instituer à la fin du XIII^e^ siècle la charge de gonfalonnier de justice. Cette magistrature consista d'abord à assurer l'exécution des décisions judiciaires et la répression des séditions ; puis le gonfalonnier devint peu à peu le premier magistrat de la république ; c'est en se faisant investir de cette charge que les Médicis préparèrent l'avènement de leur maison au pouvoir suprême, à l'époque, où l'une après l'autre, les républiques italiennes se transformaient en petites monarchies.

Il est intéressant de remarquer à quel point la liberté municipale a contribué à développer au Moyen Age l'esprit d'initiative et le génie artistique. Voyez les villes de Flandre, leurs hôtels de ville, leurs primitifs ; voyez nos communes du Nord de la France élevant leurs admirables cathédrales, voyez les Républiques italiennes, mais surtout voyez Florence, Florence, en dépit de ses luttes sanglantes, devenant au cours des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècle, une des cités les plus riches, les plus prospères de l'Italie, la première par les lettres et par les arts. A ceux qui seraient tentés de lui contester cette primauté, il serait facile de répondre par les noms de Dante, Pétrarque, Giotto, Orcagna, Brunelleschi, Donatello, Ghiberti, des della Robbia, Machiavel, Léonard de Vinci et Michel Ange.

Le Dante, qui appartenait à une famille guelfe, se trouva entraîné dans le parti gibelin, ou plutôt dans la faction des Blancs, au temps de la lutte des Blancs et des Noirs. Exilé de sa patrie, il se rendit tour à tour à Vérone, à Paris, à Oxford, pour revenir terminer ses jours à Ravenne : « Tu quitteras, lui dit un de ses ancêtres dans le XVII[e] chant du Paradis, « toutes les choses les plus chèrement aimées ; et « ceci est le premier trait que lance l'arc de l'exil. « Tu éprouveras combien le pain d'autrui a de sel et « comme le chemin est dur lorsqu'il faut monter et « descendre l'escalier d'autrui. »

C'est en effet dans son exil que Dante composa son poëme immortel et, si Florence fut implacable au gibelin vivant, elle ne cessa de glorifier le poète mort ; dès 1373 elle fonda une chaire consacrée à son œuvre, elle lui éleva un mausolée dans l'église *Santa Croce*, le Panthéon de Florence, conserva et entretint religieusement la petite maison de la *via Dante* où il était né en 1265. Singulière destinée que celle des deux plus grands génies de Florence, Dante et Michel-Ange, le premier, chassé de son pays et mourant en exil, l'autre, obligé de se cacher après le siège de 1530 pour se soustraire à la mort, coupable qu'il était d'avoir défendu la liberté de sa patrie !

Stendhal fait remarquer que les habitants de Florence ont « perdu avec la liberté l'énergie nécessaire « pour élever de grands édifices; » (1) en effet la plupart des églises et des palais de Florence remontent au Moyen Age et le palais Vieux, le palais Ric-

(1) Stendhal : Rome, Naples et Florence.

cardi, le palais Ruccellai, le palais Caponi, le palais Strozzi et le palais Pitti lui-même sont plus ou moins de ce style rustique qui les fait ressembler, comme le disait Thiers, à des forteresses embellies.

Les Médicis protecteurs des arts, qui ont élevé à Rome, à Paris, sur les rives de la Loire, des églises et des palais admirables, se sont bornés quand ils sont devenus Grands Ducs de Toscane, à bâtir à Florence le palais des Offices, à déployer un luxe inouï dans leur chapelle mortuaire et à enrichir les collections de leurs musées. Après eux, la maison de Lorraine n'eut guère d'autre souci que de donner à ses nouveaux sujets un gouvernement plus paternel qu'au reste de l'Italie; on appelait alors le Grand Duché *gli felicissimi Stati.* »

Aussi Stendhal pouvait-il encore écrire au commencement du siècle dernier que « rien ne trouble « la belle harmonie de ces rues où respire le beau « idéal du Moyen Age et qu'en vingt endroits de « Florence, par exemple en descendant du pont « *della Trinita* et en passant devant le palais Strozzi, « le voyageur peut se croire en l'an 1500 (1). » Il n'en va plus de même aujourd'hui ; la monarchie de Savoie, en dressant autour de la ville une ceinture de boulevards aux élégantes villas encadrées de jardins, en remplaçant le mur odieux qui fermait sur la place du Dôme la nef de la cathédrale par un riche portail adapté au style de l'édifice, en détruisant le Marché Vieux, en abattant quelques-unes des vieilles rues du centre, en élevant, entre la place de la Seigneurie et la place du Dôme, la place toute

(1) Stendhal : loc. cit.

moderne de Victor-Emmanuel, en sillonnant Florence de tramways, a imprimé à l'antique cité un aspect qui n'a plus rien de médiéval. Cependant quand on contemple d'un des jolis quais de l'Arno les vieilles maisons de la rive gauche baignant dans le fleuve, entre le *ponte della Trinita* et le *ponte Vecchio,* leurs façades décrépites, lorsqu'on traverse le vieux pont à demi couvert, bordé de boutiques comme jadis le pont Neuf à Paris, bizarre galerie de bijoutiers en faux et de marchands de mosaïques, quand on parcourt certaines rues étroites du centre de la ville, pavées de larges dalles, encadrées d'antiques maisons ou de palais du XV^e^ siècle, surtout si l'on s'arrête sur la place de la Seigneurie, on perçoit encore une bien suggestive vision du passé.

Admirable spectacle que celui de cette place d'où l'on aperçoit la belle façade Renaissance de Vasari sur la Cour des Offices, où l'on trouve réunis le Palais Vieux, le Lion de bronze emblème de la cité, la fontaine de Neptune, le groupe d'Hercule et de Cacus, la statue équestre de Cosme I^er^ et les larges arcades de la *Loggia* des *Lanzi !* Ce n'est pas un des moindres étonnements du voyageur venu de nos villes du Nord de la France, où l'on a tant de peine à défendre les monuments publics contre la manie de destruction des enfants de la rue, que la vue de ce splendide musée de sculpture, séparé de la voie publique par quelques marches, où des chefs d'œuvre tels que l'Enlèvement des Sabines de Jean Bologne, le Persée tenant la tête de Méduse de Benvenuto Cellini, le groupe de Judith et Holopherne de Donatello, sont aussi en sûreté que dans les galeries closes du palais des Offices.

Le Palais Vieux est sans conteste l'un des monuments les plus intéressants de Florence ; il est difficile de concevoir un contraste plus saisissant que celui de sa rébarbative façade et de sa charmante cour intérieure, au milieu de laquelle on remarque une exquise statue de Verocchio, l'Enfant au poisson, et tout autour une gracieuse colonnade revêtue d'une exquise décoration en stuc. Ce palais, par sa destination même, rappelle les grands souvenirs de l'histoire nationale : ici, c'est la salle des Cinq Cents construite au xv^e^ siècle par le Cronaca, sur l'ordre de Savonarole. On en admire la belle ordonnance architecturale, non les froides peintures de Vasari qui la décorent. C'est dans cette salle que siégeait le Grand Conseil, là que Cosme I^er^ fut proclamé Grand Duc, là que le Parlement italien tint ses séances de 1865 à 1870. De l'autre côté de l'escalier, on trouve la salle des Deux Cents où se réunit actuellement le conseil municipal et qu'ornent de splendides tapisseries. On remarque également quelques belles toiles dans les appartements de Léon X.

Quand de la place de la Seigneurie, si évocatrice, si imprégnée de poésie et de souvenirs dans sa magnifique incohérence, on veut gagner la place du Dôme, on est arrêté à mi-chemin par un édifice bizarre et de nom étrange, appuyé sur un lourd arc-boutant; c'est un oratoire, une chapelle portant le nom d'*Or San Michele*, où chaque corporation de la ville avait fait sculpter ses armoiries et la statue de son patron ; il y en a d'admirables de Jean Bologne, Donatello, Ghiberti, Michelozzo, Andrea della Robbia; on y remarque notamment l'Incrédulité de Saint Thomas,

groupe en bronze d'une expression merveilleuse, par Verocchio. L'intérieur en est très-orné, mais sombre ; le tabernacle, œuvre d'Andrea Orcagna, est d'une richesse de décoration extraordinaire.

Il est impossible dans un travail de cette nature de passer en revue tous les monuments d'une ville aussi riche en œuvres d'art, mais on ne peut se dispenser de citer les plus remarquables. Tels sont ceux qui font de la place du Dôme une véritable merveille architecturale. Le plus ancien est le Baptistère St-Jean, édifice octogone, inspiré des anciens temples de Rome, orné de marbres de diverses couleurs. L'obscurité qui règne à l'intérieur de l'édifice laisse cependant apercevoir des mosaïques, des statues, notamment une statue en bois de Ste-Madeleine par Donatello, d'un réalisme hideux tant il est saisissant. Sa décoration extérieure est très sobre et d'un goût sûr ; on y remarque surtout trois admirables portes de bronze, l'une d'Andréa Pisano, les deux autres de Ghiberti ; elles sont si belles que Michel-Ange les jugeait dignes de fermer l'entrée du Paradis : l'une d'elles est surmontée d'un superbe groupe de Sansovino : le Baptême du Christ.

En face du Baptistère se dresse la vaste et sombre cathédrale de *Santa Maria del Fiore*, commencée à la fin du XIII^e^ siècle par ordre de la République qui y voulait « la plus haute et la plus prodigue magnifi-
« cence, afin que l'industrie et la puissance des
« hommes n'inventent ni ne puissent jamais entre-
« prendre quoi que ce soit de plus vaste et de plus
« beau ; selon ce que les citoyens les plus sages ont
« dit et conseillé en séance publique et en comité

« secret, à savoir qu'on ne doit pas mettre la main « aux ouvrages de la commune, si l'on n'a pas le « projet de les faire correspondre à la grande âme « que composent les âmes de tous les citoyens unis « dans une même volonté (1) ». L'exécution a-t-elle réalisé un si grandiose programme ? Je n'oserais l'affirmer, et cependant il est difficile de rencontrer un édifice plus imposant que cette cathédrale d'un style très original, au milieu de laquelle des bas reliefs, une *Pieta* de Michel-Ange, un St-Jean assis de Donatello, un admirable bénitier gothique en marbre blanc, sont en quelque sorte perdus. A peine éclairée par quelques fenêtres et, au sommet de la nef, par une série de petites baies rondes, elle est, malgré la haute coupole allongée de Brunelleschi, plus obscure encore que St-Marc de Venise ; il semble qu'elle ait été prédestinée aux scènes tragiques et elle évoque immédiatement le souvenir de Julien de Médicis assassiné et de son frère Laurent blessé par des conjurés pendant la messe. L'obscurité y est telle qu'en plein jour, dans la partie la plus éclairée de la nef, on a peine à y suivre les indications de son Bœdeker.

Jusqu'en 1875, la nef était fermée sur la place du Dôme par un grand mur d'une nudité qui formait un fâcheux contraste avec la décoration en marbre finement ouvragée du reste de l'édifice. La nouvelle façade n'a été terminée qu'en 1887, en sorte que l'achèvement de la cathédrale de Florence a demandé près de six siècles.

Le Campanile est une haute tour carrée qui

(1) Décret public de 1294.

s'élève à droite de la cathédrale et lui sert de clocher. Les bas reliefs, les statues de maîtres, les motifs architecturaux qui le décorent sont d'une telle richesse artistique que Charles Quint disait qu'on « devrait mettre ce Campanile dans un étui. »

A Florence, comme à Venise, les églises sont des musées, musées de sculpture surtout. L'une des plus intéressantes est *Santa Croce*, ancienne église conventuelle de Franciscains, commencée en même temps que la cathédrale et dont la façade prétentieuse date du milieu du siècle dernier : combien de pensées diverses et contraires envahissent l'âme du voyageur à la vue des tombeaux qui se pressent à l'intérieur de ce Panthéon florentin : Galilée, Michel-Ange, Alfiéri, Machiavel, Bruni l'Arétin, Ghiberti, Vasari, Cherubini, Rossini, Charlotte Bonaparte, Julie Clary Bonaparte, etc. On admire également à *Santa Croce* une splendide chaire en marbre blanc où Benedetto da Majano a retracé l'histoire de Saint François.

La vieille église franciscaine n'offre pas moins d'attraits par les fresques de ses murs et de ses cloîtres. Beaucoup et non des moins remarquables sont de Giotto lui-même. C'est ici qu'il faut venir comme à l'*Annunziata*, comme à Ste Marie Nouvelle, comme au couvent de St-Marc pour s'imprégner de cet art admirable de la fresque où les primitifs de l'école toscane ont exprimé toute la foi de leur âme, toute la fantaisie de leur imagination et leur conception parfois naïve mais idéale et sereine des mystères chrétiens.

A l'*Annunziata* les fresques qui décorent l'église

et le parvis sont moins anciennes. Elles sont dues au pinceau d'un autre maître de l'école florentine, André del Sarto.

Le voyageur qui arrive à Florence se demande avec étonnement à quel monument peut bien appartenir la superbe ligne d'arcades en marbre blanc et noir (les couleurs de l'ordre de St-Dominique) qu'il aperçoit dans le voisinage de la gare; ces arcades séparent de la voie publique une des plus belles églises de la ville, Ste-Marie-Nouvelle (1). A gauche de l'église s'étend toute une série de cloîtres et de chapelles où la fresque règne en maîtresse. Les premiers artistes qui aient contribué à la décoration des cloîtres ont été les peintres de l'école de Giotto, puis Masaccio, Filippino Lippi, Ghirlandajo, Andréa et Bernardo Orcagna. La partie la plus curieuse et la mieux conservée est la chapelle dite des Espagnols dont les fresques sont surtout intéressantes au point de vue historique et rappellent les mœurs et les costumes du temps. La plus singulière est celle où l'on voit des chiens blancs et noirs *(Domini canes)* domptant des loups, peinture symbolique destinée à glorifier la victoire des Dominicains sur les hérétiques.

Le couvent de St-Marc qu'habita Savonarole a été décoré par Fra Angelico de Fiesole, ce peintre de l'ordre de St-Dominique qui se mettait en prière avant de prendre ses pinceaux et dont l'œuvre exquise est empreinte d'un doux et ineffable mysticisme (2).

(1) Les grandes familles florentines, les Rucellai, les Gondi, les Gaddi, les Strozzi, y ont chacune leur chapelle.

(2) Notre Musée de Picardie possède un beau tableau de Paul Sautai consacré au souvenir du peintre de Fiesole.

Autour de l'église St-Laurent, ancienne paroisse des Médicis, reconstruite par eux au xv[e] siècle, sont groupés trois monuments qu'il n'est pas permis de passer sous silence : la Chapelle des Princes, la Nouvelle Sacristie et la Bibliothèque laurentienne.

La Chapelle des Princes, sépulture des Grands Ducs de la famille de Médicis, est un édifice octogone, entièrement revêtu à l'intérieur et dallé de marbres rares, orné de mosaïques et de peintures d'une richesse telle qu'on le prendrait plutôt pour le somptueux vestibule d'un palais que pour une salle funèbre (1).

Tout autre est le monument désigné sous le nom de Nouvelle Sacristie. Edifié par Michel-Ange sur l'ordre de Léon X, il renferme deux chefs-d'œuvre du maître, les tombeaux de Laurent et de Julien de Médicis. Bien que parmi les statues du Jour et de la Nuit couchées aux pieds de Julien, de l'Aurore et du Crépuscule étendues aux pieds de Laurent, certaines soient restées inachevées, je ne sais si la sculpture moderne a produit une œuvre qui puisse être comparée à ces monuments admirables. A la perfection des formes, à l'harmonie grandiose et simple de la composition, à la noblesse des attitudes Michel-Ange a su joindre la faculté créatrice par excellence qui lui est propre. Il semble que ses héros de marbre aient reçu de lui le don de vie, qu'ils palpitent, qu'ils pensent et qu'ils souffrent. Quoi de plus beau que la sereine majesté du Julien, calme confiant et fort ? Quelle suggestive profondeur dans la rêverie

(1) On évalue à 22 millions de francs les frais qu'ont entraînés pour les Médicis la construction et la décoration de cette chapelle.

du Laurent ; celui que la postérité appelle le Penseur *(il Pensieroso)* ! Il faudrait être réfractaire à tout sentiment de l'art pour n'être pas profondément remué par la vue de ces deux merveilles. Les statues inachevées évoquent le souvenir des malheurs de Florence et du sombre désespoir dans lequel la perte de la liberté de son pays avait plongé Michel-Ange. Un de ses contemporains, le poète Jean-Baptiste Strozzi, avait inscrit ces vers au dessous de la statue de la Nuit, la plus admirée entre toutes :

« Tu vois ici doucement sommeiller
« La Nuit qu'un Ange en la pierre a formée :
« Puisqu'elle dort, c'est qu'elle est animée ;
« N'en doute pas ; tu n'as qu'à l'éveiller ».

Michel-Ange qui était poète aussi, répondit :

« J'aime à dormir, je ne regrette pas
« D'être de pierre ; en ces jours d'injustice
« Voir et sentir, ce serait un supplice :
« Epargne-moi ; de grâce, parle bas ! »

La Bibliothèque laurentienne est encore une fondation des Médicis qui avaient réuni à grand frais cette riche collection. L'un d'eux, le pape Clément VII, la ramena de Rome à Florence et chargea Michel-Ange de dresser les plans du monument destiné à l'abriter. Les salles en sont décorées avec un goût parfait et le visiteur peut y trouver de précieux autographes et des manuscrits illustrés de splendides miniatures. La Laurentienne qui rappelle les mésaventures de notre compatriote Paul-Louis Courier est une des plus célèbres bibliothèques de l'Europe ; on y compte 1190 incunables, plus de 7 mille manuscrits dont 500 environ antérieurs au XII^{e} siècle.

Florence possède de nombreux musées ; les collections qu'ils renferment s'y déploient dans une belle ordonnance à travers de vastes et solennelles galeries ; ils ne présentent pas ce caractère d'intimité des vieux hôtels dont on a, pour l'enseignement des générations nouvelles, cherché à ressusciter le passé disparu, tels qu'à Anvers le Musée Plantin. Un seul fait exception ; c'est une coquette petite maison achetée par Michel-Ange pour son neveu Léonard, la *Casa Buonarotti*, léguée en 1858 par le dernier représentant de la famille à la ville de Florence. Tout en respectant l'ancienne distribution de l'édifice, on y a réuni en un musée spécial une foule de souvenirs du maître, ébauches, croquis, modèles, bas reliefs, autographes, portraits de famille, etc...

C'est encore Michel-Ange qui trône au premier rang dans la Galerie Antique et Moderne de l'Académie des Beaux-Arts, où son David, *Il Gigante*, a été transporté en 1873 de la place de la Seigneurie après y être resté plus de trois siècles et demi. Le David est une statue colossale, pleine de jeunesse, de force contenue et de vie, l'une de celles qui, du vivant de son auteur, ont le plus excité l'admiration de ses contemporains

La collection de primitifs de l'Académie est aussi riche que remarquable ; toute l'école de Florence y est représentée depuis Cimabue et Giotto jusqu'à Masaccio, Filippo Lippi, Ghirlandajo, Botticelli, et aux premiers maîtres de la Renaissance, le Pérugin et André del Sarto. Il y a là d'exquises compositions de l'Angelico, de nombreux tableaux religieux de

Botticelli et, dans un genre très différent, sa charmante allégorie du Printemps, qui a bien failli ne pas parvenir jusqu'à nous. Lorsqu'aux derniers jours du xv[e] siècle, les peintres florentins, cédant au grand mouvement de la Renaissance, commençaient à s'inspirer de l'observation de la nature et des traditions de l'antiquité plus que des suggestions de leur foi chrétienne, quand Botticelli peignait ses nudités mythologiques et Ghirlandajo ses tableaux de mœurs, il résulta de cette révolution une sorte de déification artistique de la beauté féminine qui déchaîna les foudres de Savonarole, alors tout puissant. L'ardent Dominicain était trop bon Florentin pour être systématiquement ennemi de l'art ; mais il s'indignait de le voir s'engager dans des voies qui lui semblaient s'écarter des mœurs évangéliques, et condamnait comme une profanation la reproduction des traits des femmes de Florence dans des tableaux religieux où les artistes donnaient aux saintes des costumes de courtisanes.

Botticelli se convertit aux doctrines intransigeantes du moine réformateur et abandonna les sujets païens, tandis qu'onze peintres, architectes, sculpteurs, parmi lesquels deux della Robbia, entraient eux-mêmes dans l'ordre de St-Dominique. Un échafaud colossal fut dressé au milieu de la place de la Seigneurie ; sur les gradins supérieurs on plaça des tableaux représentant des femmes de l'antiquité et les beautés les plus célèbres de l'époque ; puis sur cette même place où Savonarole devait être brûlé vif l'année suivante, on fit de toutes ces œuvres de l'art un immense *auto-da-fé*. Le Printemps de Botticelli et la

Naissance de Vénus (1) se trouvaient alors à la villa de Cosme de Médicis et ne durent qu'à cette circonstance d'échapper à la destruction.

La galerie moderne de l'Académie des Beaux Arts est consacrée aux toiles du siècle dernier ; elle m'a paru moins riche en œuvres de réelle valeur que la grande salle de notre Musée de Picardie. On en remarque pourtant quelques-unes vraiment dignes de fixer l'attention, deux surtout : la Mort de Raphaël par Rod Morgari et Filippo Lippi chez la religieuse Buti par Gabriel Castagnola. On comprend que l'aventure romanesque de ce moine du Carmine enlevant la belle religieuse du couvent de Ste-Marguerite de Prato ait tenté le pinceau d'un artiste. Sans doute cet enlèvement avait fait scandale ; mais tout est bien qui finit bien, le Pape, indulgent à l'art, avait permis au moine amoureux d'épouser la religieuse et le fils de Fra Filippo Lippi, Filippino Lippi, n'a pas moins illustré l'art toscan que le père lui-même.

Les galeries de l'Académie des Beaux-Arts ne sont qu'un musée secondaire si on les compare aux trois grands musées de Florence, au Musée National du Bargello, à la Galerie Pitti et surtout aux Offices. Le palais des Offices, chef-d'œuvre de Vasari, est sans conteste le monument le plus remarquable dont l'architecture de la Renaissance ait doté la ville des Médicis : les trésors qu'il renferme n'ont pas de prix. La plus curieuse de ses collections, à laquelle nulle autre, que je sache, puisse être comparée, est sa galerie de portraits d'artistes. Elle comprend, il est

(1) Actuellement au Musée des Offices.

vrai, quelques portraits apocryphes, entre autres celui de Léonard de Vinci, mais beaucoup, et non des moindres, sont d'une indiscutable authenticité : Raphaël, Jules Romain, Andrea del Sarto, le Sodoma, Vasari, Pordenone, Paul Véronèse, Tintoret, Hyacinthe Rigaud, Callot, etc... L'un des plus impressionnants est un portrait de Carlo Dolci, ridé, vieilli, renfrogné, tenant à la main un croquis qu'il avait tracé de lui-même dans sa jeunesse et qu'il montre d'un air attristé. Un beau portrait de Mme Vigée-Lebrun, posé en bonne place sur un chevalet, ne le cède en rien à celui que nous possédons au Louvre. Enfin notre école française des XIXe et XXe siècles n'est pas moins brillamment représentée par ses maîtres depuis Ingres et Corot jusqu'aux contemporains, Henner, Puvis de Chavannes, Bonnat, Hébert et à notre illustre confrère Francis Tattegrain.

Les nombreuses œuvres des écoles anciennes exposées au Musée des Offices permettent à l'amateur de peinture de se rendre compte de l'évolution de l'art italien et lui apprennent à connaître ces primitifs d'Italie auxquels leurs contemporains de France ne sauraient être comparés. C'est d'abord Giotto qui crée véritablement l'art de la composition et donne à ses œuvres un coloris clair inconnu de ses prédécesseurs, et pourtant nous ne sommes avec Giotto mort en 1337 qu'à l'aube du XIVe siècle. Puis ce sont les deux Gaddi, Orcagna, Masaccio, Giottino, Spinello Aretino. Si le style de la première Renaissance commence à se faire jour dès le début du XVe siècle, les formes archaïques subsistent encore avec une grâce idéale dans les figures de l'Angelico

et de Fra Filippo Lippi. Peu à peu, tout en conservant jusqu'à Raphaël des arrière-plans ou des montagnes, où des arbres rudimentaires, des temples et des palais tiennent trop de place, la peinture italienne s'attache avec un charme exquis à la reproduction des scènes de la vie courante, des fêtes, des chasses, avec Verocchio, Botticelli, Filippino Lippi et le Pérugin lui-même.

A l'avènement de Michel-Ange, de Léonard de Vinci et de Raphaël la révolution est devenue complète, la perspective des arrière-plans rigoureusement exacte, en même temps que le dessin, la composition, l'expression des personnages, la vérité des mouvements, la richesse du coloris sont parvenus à la perfection. Et cependant, il faut le reconnaître, l'inspiration religieuse y a incontestablement perdu et les Vierges de Raphaël et de Michel-Ange n'ont plus la candeur idéale de celles de leurs devanciers.

L'école toscane est brillamment représentée aux Offices, notamment par des tableaux consacrés à des sujets religieux (1) ; les autres écoles d'Italie y font cependant bonne figure (2) ; parmi elles les deux toiles qui m'ont le plus frappé sont la célèbre Flora du Titien et un St-Sébastien, superbe de jeunesse

(1) A signaler plus particulièrement un tableau à volets de l'Angelico représentant la Vierge avec des saints et un orchestre d'Anges, une Adoration des Mages de Botticelli où sont représentés tous les Médicis du temps ; une Ste Famille et la Naissance de Vénus aussi par Botticelli ; des tableaux religieux de Ghirlandajo, Fra Bartoléméo, André del Sarto.

(2) On y remarque de belles toiles de Jacques Bassan, Giovanni Bellini, Giogiorne, Pâris Bordone, Mantegna, Palma le Vieux, Cima di Conegliano, Tintoret, l'Albane, le Corrège, le Parmesan, le Baroche, le Guide, Sassoferrato, etc...

et de force, du Sodoma, un admirable artiste que nous ne connaissons pas en France. Peu de salles sont réservées aux écoles étrangères ; elles forment un contraste d'autant plus grand avec celles de l'école italienne que presque toute l'œuvre artistique indigène est consacrée à des sujets religieux, tandis que la plupart des toiles dues aux peintres étrangers s'inspirent de la nature et des scènes de la vie courante (1).

Si les salles du Musée des Offices sont, à de rares exceptions près, classées par école et par époque et offrent à ce titre le meilleur des enseignements pour l'histoire de l'art, on s'est affranchi de cette règle dans le choix des œuvres qui ornent la salle dite de la Tribune ; on y a réuni, comme depuis dans notre Salon Carré du Louvre, les plus remarquables chefs-d'œuvre de ce beau Musée, des statues antiques telles que la Vénus de Médicis, le Faune dansant, le Rémouleur, de splendides tableaux de Raphaël, sa Vierge au Chardonneret, St-Jean adolescent, le vigoureux portrait de Jules II, dont il existe un second exemplaire mieux conservé au palais Pitti; une Vierge et des saints, du Pérugin ; un St-Jérôme, de Ribera ; une ravissante Vierge adorant l'Enfant et un Repos en Egypte du Corrège, une Sainte Famille de Michel-Ange, massée en un groupe sculptural d'un beau coloris ; des Van Dick, Vénus et l'Amour, du Titien, enfin sa Vénus d'Urbin,

(1) Citons parmi les Français les noms de Claude Lorrain, Rigaud, Largillière, Poussin, Clouët ; pour la Hollande, Van Mieris et Ruysdaël; pour l'Allemagne, Holbein et Albert Dürer et parmi les peintres flamands Téniers le Jeune, Breughel et Rubens.

ce serait, prétend-on, une duchesse d'Urbin, peinte sur l'ordre de son mari dans le costume d'Eve avant le péché : ces Italiens de la Renaissance avaient en vérité une mentalité à part.

Quand on vient d'admirer les splendeurs de la Tribune, il reste encore à en visiter le complément sur l'autre rive de l'Arno ; je veux dire la galerie de peinture installée dans les luxueux salons du palais Pitti. C'est un vaste palais d'aspect massif, un peu lourd, mais cependant d'un grand effet, qui étend ses larges ailes au pied d'une verte colline. Ancienne habitation des Médicis et des Grands Ducs de Toscane, il est actuellement le palais royal de Florence et les superbes appartements des anciens Grands Ducs servent de résidence au roi d'Italie quand il séjourne dans l'ancienne capitale de la Toscane.

On a réuni dans ce palais une merveilleuse collection d'objets d'orfèvrerie qui ne se recommande pas seulement par sa richesse, mais surtout par le cachet vraiment artistique des nombreuses pièces qu'on y a groupées. Mais c'est surtout comme musée de peinture que la visite du palais Pitti s'impose à tout voyageur qui s'arrête à Florence. Il n'y faut point chercher comme aux Offices un enseignement d'école ; les Médicis, en réunissant cette magnifique collection, se sont attachés avant tout à grouper des œuvres de premier ordre, d'écoles, d'époques, de genres et de nationalités très divers. Sur cinq cents tableaux environ, on n'y compte pas une toile médiocre, la plupart sont remarquables, beaucoup sont des chefs d'œuvre. Qu'il nous suffise de citer une admirable Mise au tombeau du Pérugin, une

Vierge et des Saints de Filippo Lippi, une superbe Pieta de Fra Bartolomeo, une Pieta et une Vierge sur les Nues d'André del Sarto, une douzaine de chefs d'œuvre de Raphaël, son exquise Vierge du Grand Duc, plus candide et virginale que maternelle, son opulente et splendide Vierge à la Chaise, plus maternelle que céleste et virginale, mais si belle ! sa Vierge au baldaquin, sa Vision d'Ezechiel, d'un genre un peu différent et quelque peu fantastique, les beaux portraits de Léon X et de Jules II, etc. .. le concert de Giorgione, d'une si étonnante expression, le jeune Anglais et le beau portrait de femme connu sous le nom de la Belle du Titien, les Quatre Philosophes de Rubens, les portraits de Charles Ier et de Marie d'Angleterre par Van Dyck, parmi les œuvres de la statuaire, la Vénus de Canova, celle-là qui fut moulée, dit-on, sur le corps même de la plus belle des sœurs de Napoléon Ier, et tout cela dans des salles somptueuses, parquetées en marqueterie, admirablement décorées, aux plafonds allégoriques ou mythologiques, peints par des maîtres.

Les jardins du palais (jardins Boboli), plantés en terrasses sur les pentes de la colline qui domine la ville sont ornés de statues de Michel Ange, de Jean Bologne, etc., et cependant à ces luxueux jardins d'Italie, forcément pauvres en fleurs et desséchés par le climat, je préfère les frais ombrages, les gazons verts et la tonalité riche et variée de nos jardins de France (1).

(1) Cette impression devient plus vive encore si on croit devoir visiter les Cascines, le Bois de Boulogne de Florence. Ce sont trois heures perdues qu'on pourrait beaucoup plus utilement employer.

Les Musées de l'Académie des Beaux-Arts, des Offices et du Palais Pitti ne peuvent donner qu'une très incomplète notion de la sculpture florentine; pour s'en faire une idée plus exacte, il est nécessaire de consacrer quelques heures à la visite du Musée National installé dans le palais du Bargello. Cet ancien palais du Podestat, bien qu'endommagé par les émeutes, les inondations et l'incendie, est encore un des plus curieux monuments de Florence. Sa cour intérieure, sans présenter la régularité de la merveilleuse colonnade qui entoure la cour du Palais Vieux, offre plus d'originalité, grâce à ses arcades massives, à ses armoiries et surtout à son bel escalier du XIV^e^ siècle.

Si le coloris sobre et vrai, le pur dessin, la mesure dans la composition, la finesse, l'invention et surtout la pénétration des ressorts de l'âme humaine sont les qualités dominantes des peintres florentins, la légion de sculpteurs dont les œuvres se pressent à travers les salles du Bargello se signale par les dons les plus divers ; chez les uns, c'est une puissance, une verve, parfois une fougue extraordinaire : tels ont été Brunelleschi, Donatello ; et leur école, après avoir trouvé en Michel-Ange sa forme par excellence, atteste encore sa maîtrise par les créations de Benvenuto Cellini et de notre compatriote Jean Bologne, fixé dans la capitale de la Toscane. Ghiberti, Verocchio, les della Robbia au contraire apportent dans leurs productions une grâce et un charme exquis.

On a groupé dans une même salle l'œuvre puissante de Donatello, la reproduction en plâtre du Guattamaleta de Padoue, et des originaux tels que le

Marzocco le lion de bronze emblème de Florence), un St-Jean Baptiste, pendant de la Madeleine du Baptistère, un délicieux bas relief en grès représentant St-Jean-Baptiste enfant, un superbe David plein de noblesse et de fraîcheur. Les autres salles renferment des bas reliefs, des bustes et des statues inachevées de Michel Ange (1), de remarquables bas reliefs de Brunelleschi, de Ghiberti, de Benedetto de Rovezzano, un charmant David de Verecchio (David et St-Jean-Baptiste paraissent avoir plus particulièrement inspiré les sculpteurs florentins), la belle statue en bronze de Jean Bologne, représentant Mercure, des bustes, des statues de Benedetto da Majano, de Mino de Fiesole, de Desiderio. da Settignano.

L'originalité vraiment spéciale du Musée National consiste surtout dans sa collection admirable de bas reliefs en terre cuite émaillée de Lucas, André et Jean della Robbia; quelques uns offrent des proportions monumentales qui dans les galeries d'un musée paraissent un peu excessives ; mais quand ils sont restés au fronton des palais, des hospices ou des cloîtres pour lesquels ils ont été conçus et exécutés, ils présentent un charme inexprimable. Tels sont ceux de la *loggia* St-Paul, en face Ste-Marie Nouvelle, et du gracieux portique de l'hospice des Innocents, sur la place de l'*Annunziata*, où Andréa della Robbia a représenté avec une grâce exquise les mouvements embarrassés de l'enfant nouveau-né.

On ne visite pas seulement le Bargello pour ses

(1) L'inscription placée au-dessus de son buste de Brutus en donne la raison, en rappelant la liberté opprimée de Florence.

nombreuses collections, mais aussi pour les fresques de son ancienne chapelle, attribuées à Giotto. L'une d'elles, qui représente le Paradis, doit sa célébrité à un portrait du Dante que l'artiste a placé dans la foule des élus à côté de son maître Brunetto Latini : la tête est jeune, pleine d'intelligence et de noblesse, calme et douce, d'une mélancolie sereine..

A combien de *loggie* (celle du Bigallo, par exemple) de palais, de musées secondaires, d'églises intéressantes : *Santa Trinita*, *San Spirito*, *Santa Maria del Carmine*, la Badia (1), ne faudrait-il pas encore s'arrêter ? Je ne crois pas qu'il existe au monde une ville de l'importance de Florence qui, dans un si étroit espace, contienne une si abondante et si extraordinaire variété d'œuvres d'art. Mais il faut savoir se borner, même dans sa curiosité artiste. Aussi bien ne peut-on s'attarder davantage à vivre dans le passé : la vie moderne nous reprend avec ses exigences ; nous ne pouvons cependant nous éloigner sans saluer aussi la Florence moderne, élégante et coquette sur ses quais de la rive droite, riante et harmonieuse sur ses nouveaux boulevards, mouvementée, active, dans ses vieilles rues du centre, où les constructions récentes s'harmonisent à merveille avec les anciennes, sans donner une parole de sympathie à sa population aimable, intelligente, heureuse de vivre.

Peut-être le souvenir qu'on emporte de tant de chefs-d'œuvre hâtivement parcourus est-il un peu

(1) L'église de la Badia renferme le chef-d'œuvre de Filippo Lippi, la Vierge apparaissant à St-Bernard.

confus, mais il laisse une telle impression de charme rétrospectif, un tel goût des choses de l'art italien qu'on n'a pas de plus ardent désir que de revoir un jour la ville des Médicis.

Discours du Docteur FOURNIER

Directeur de l'Académie d'Amiens

AUX

Obsèques de M. Maurice PERCHEVAL

Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom de mes Collègues de l'Académie d'Amiens, d'adresser un dernier adieu à l'un de nos membres les plus assidus et les plus appréciés, M. Maurice Percheval. Ces quelques paroles ne sauraient atténuer la pénible surprise d'une mort aussi imprévue ; mais, prononcées pour répondre au désir que lui-même eût exprimé volontiers, elles nous sont avant tout imposées comme un devoir rigoureux pour rendre un hommage mérité à celui qui n'est plus.

M. Percheval avait tout naturellement l'estime de ceux qui l'ont connu ; sa discrétion naturelle et son affabilité lui avaient attiré les plus franches sympathies. Non seulement il possédait comme avocat une grande érudition, mais il avait le jugement droit et un caractère loyal. Nous savions apprécier la parfaite courtoisie de l'homme.

Toutefois nous connaissions davantage l'écrivain, j'allais dire le poëte, car M. Percheval était un véritable lettré et, en prose comme en vers, il possédait un sens profond des choses et cette imagination pénétrante qu'on ne rencontre que chez les vrais artistes. Reçu membre de notre Académie en novembre 1900, il avait publié, avant d'être des nôtres, un recueil de vers d'un caractère original et mélancolique, sous le titre la *Route grise* : il y a dans ces poësies une sorte de désespérance, de lassitude inquiète et précise et un coloris remarquable. Son discours de réception (1900), *Choses anciennes*, évoque le passé avec exactitude et compétence. L'*Estuaire*, le *Tournesol*, l'*Ame de la Ville*, qu'il nous a communiqués en 1902, nous ont laissé l'impression d'œuvres achevées dans leur forme symbolique. Son Discours : *La Couleur dans la littérature française*, ses nouvelles : *La Morte eau* (1903), la *Ville close* prouvent une grande délicatesse de sentiment. Son discours sur la *Vieille Egypte* (1904) est également châtié de style, sobre, coloré et d'une forme bien personnelle. Il y a là de véritable chefs d'œuvre. Une lecture de M. Percheval était impatiemment attendue et l'on venait tout spécialement pour l'entendre lire ses vers, avec cette voix grave et prenante qui leur donnait encore un accent plus sincère. Quand il fut nommé Directeur en 1904, chacun put apprécier qu'au talent d'un poëte notre Collègue joignait des qualités de tact et de jugement qui en faisaient encore un homme aimable et distingué.

Ils sont trop rares, hélas ! les nobles esprits, trop rares ceux qui veulent ignorer les médiocrités de la

vie quotidienne, les opinions à la mode et les jugements tout faits, — ceux qui, comme notre Collègue, ont la hantise du beau et du vrai et ne s'attardent pas aux discussions parfois médiocres des hommes de leur temps ; ceux qui ont su orner leur intelligence et ne veulent pas la commettre au service des causes douteuses, ceux qui ont des horizons lointains vers lesquels ils s'acheminent avec un but élevé ! Ils montrent pourtant à l'humanité — qui ne les comprend guère encore — avec quel souci de perfection et avec quel idéal il faut parcourir la vie et ils laissent ainsi aux survivants l'exemple admirable de leurs vertus et de leurs justes aspirations.

A ce titre encore, cher Collègue, nous déplorons votre perte, et nous nous associons à la peine de votre inconsolable épouse et de vos enfants, de vos intimes, de tous ceux qui ont su apprécier, comme il convenait, l'éclat de votre intelligence Assez heureux pour conserver vos écrits, nous léguerons nous-mêmes à nos descendants le souvenir précieux de votre glorieuse collaboration. Ainsi quelque chose demeurera de vous sur cette terre, car, si votre dépouille mortelle doit descendre dans cette tombe, c'est justice que l'oubli n'étende pas son noir manteau sur toutes vos pensées et qu'un peu de votre âme erre encore à travers les esprits de ceux qui connaîtront vos œuvres.

ÉTUDE

SUR

L'Idéal nécessaire

PAR

LE DOCTEUR CAMILLE FOURNIER

Directeur de l'Académie d'Amiens

MESDAMES, MESSIEURS,

Le XX^e^ siècle s'ouvre devant nos pas avec un grand souci de la vie pratique; les œuvres qui l'illustrent déjà, la science qui l'envahit tendent à fixer si bien l'esprit des jeunes générations sur les lois matérielles de l'existence, que je désire éviter aujourd'hui un discours sur ce thème trop habituel et qu'il m'a paru plus intéressant de vous parler d'un autre sujet, à savoir de l'Idéal nécessaire. Peut-être aimerez-vous à me suivre sur la route un peu désertée où je vais vous conduire. — Vous êtes à tout instant imprégnés de causeries ou de lectures scientifiques; je fus nourri moi-même de sciences naturelles et j'ai parlé si longtemps médecine que je préfère, si j'ose dire, changer de conversation. J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur d'une forme un peu aride et philosophique, par laquelle il

nous sera possible de démontrer l'union intime du corps et de l'âme et comment on peut être à la fois matérialiste et spiritualiste, si toutefois on prend ces deux termes dans leur sens le plus large et le moins systématique.

L'Idéal, qu'est-ce donc? Les platoniciens en faisaient un monde éternel et parfait, ce qui doit être par opposition à ce qui est. La définition de Ricardou est plus complète : « L'Idéal est la conception progressive, sous une forme déterminée, de la perfection que peut à un moment donné réaliser un être. » Définition abstraite que la suite nous fera bien comprendre cependant. Ce n'est pas l'illusion qui peut être fausse et déréglée, parce que l'imagination suffit à la créer; mais c'est un produit de l'imagination et de la raison collaborant ensemble.

L'imagination et la raison sont les deux plus hautes facultés de l'homme : la première est un produit de la sensibilité psychique; la seconde, la raison, est un produit de l'intelligence. Elles s'associent toutes deux pour créer l'Idéal, c'est-à-dire pour nous donner la conception de quelque chose de parfait, de supérieur à la réalité quotidienne.

Montrer d'abord que les individus et la Société se créent un idéal dont ils cherchent à se rapprocher, puis conclure sur la nécessité et la forme probable de cet idéal humain, tel est le but de cette courte étude.

I.

Chacun se crée un idéal ou un but.

« Attends avec calme, dit Marc-Aurèle, l'instant où tu vas t'éteindre. » Telle est la sérénité avec laquelle le philosophe parle du terme fatal de nos existences ! Mais pour obtenir ce calme, précurseur d'un plus grand calme encore, il faut savoir vivre, c'est-à-dire se proposer un but et se contenter d'en approcher, il faut se créer un idéal. — Or, je dis que chacun en possède un plus ou moins noble, plus ou moins réalisable : l'enfant, l'homme, la foule.

Chez l'*enfant*, la raison étant peu développée et l'expérience presque nulle, il n'y a à la vérité que des illusions. L'enfant est gai et sincère, doué du pouvoir de sentir vivement, inégal, émotif, rêveur. A mesure qu'il grandit, il souffre de la méchanceté ou de l'injustice des hommes, de l'écart énorme qui sépare son rêve de la réalité. Il se forme, à son insu, un but auquel il conformera peut être son existence, mais souvent aussi le remplace par d'autres conceptions Que de pensées diverses et confuses dans ces petits cerveaux où l'ordre et la méthode n'ont encore rien su fixer, que d'ambitions folles et irréalisables ! Alors chez ceux qui sont vraiment complets, quand vient l'adolescence, la lutte s'installe entre l'évidence et le désir, entre ce qu'on peut et ce que l'on veut. Certains

demeurent, à cette période, de grands enfants toute leur vie, jamais complètement organisés, parce qu'ils n'ont pas su faire la part entre le monde irréel de leur imagination et le monde positif qui les étreint. Et si jamais de tels enfants sont jetés dans la foule indifférente et parfois cruelle avec un cerveau peuplé de rêves et incapable de sens positif, combien leur avenir est pénible, que de heurts ils reçoivent au tournant de toutes les routes, malmenés, brutalisés et parfois écrasés sous la roue de la Fortune !

Aussi conçoit-on, sans les approuver, que des parents de sens plus pratique éduquent leurs enfants pour une existence plus terre à terre, qu'ils condamnent chez eux les manifestations d'apparence artistique, les éloignant de la musique et de la peinture, confisquant leurs premiers vers, parce que tous les élans poétiques font perdre du temps à une jeunesse qu'il faut gaver de connaissances précises en vue des examens et des titres : il faut aboutir à des professions dites libérales, dans l'exercice desquelles, — conséquence paradoxale, — on tiendra en plus haute estime peut-être les qualités natives que les notions acquises, on préfèrera hélas ! aux nobles conseils de la science les basses intrigues et cette malice et cette sauvagerie qui réapparaissent volontiers au fond des âmes par une sorte de lointain atavisme. Qu'on prenne garde, en face de telles constatations, que l'instruction n'est pas tout et que l'éducation doit avoir une large part dans la formation des intelligences ! Qu'on n'oublie pas de faire pénétrer en même temps dans le cerveau des enfants les notions du beau, du bien et du vrai, non au vain

titre d'ornements et de colifichets, mais au titre de nécessités impérieuses !

Quand l'homme est définitivement formé, s'il n'a pas ou s'il a peu d'imagination, c'est un homme positif; s'il en a beaucoup, c'est un imaginatif. L'*Homme d'imagination* a le don d'être affecté fortement par les objets et les faits extérieurs, le sentiment ou sensibilité psychique étant chez lui fort développé, car « nihil est intellectu quod non prius fuerit in sensu», peut-on dire, en prenant le mot sensation dans son sens le plus large. « Le poëte, dit Victor Cousin, possède avec un fond de bon sens et de raison sans lequel tout le reste est vain, un cœur sensible, irritable même, surtout une vive, puissante imagination. » Le sentiment et le culte du beau ne peuvent exister que chez un artiste, et il faut entendre par artiste non seulement celui qui produit parce qu'il a du métier, mais encore celui qui n'a que le goût sans avoir l'instruction professionnelle. Qui de nous ne connaît dans des milieux à peu près incultes des âmes d'artistes demeurées inertes pour n'avoir pas eu l'occasion de se développer? C'est là qu'on trouvera les meilleurs juges des œuvres artistiques.

Pour l'imaginatif de ce genre, l'idéal est dans le beau qu'il recherche, à la façon dont le philosophe aime le vrai et le moraliste le bien.

Il ne confond pas la beauté avec le charme, il la veut pure de formes et parfaite et trouve par suite la réalité bien incolore, s'il la compare à ses fictions. Certes la réalité est imparfaite. Le monde de son imagination est au contraire d'une attirance multiple et d'autant plus charmeur et plus émouvant qu'il est

plus indécis et plus lointain. L'artiste se passionne pour les fantômes de son imagination et il oublie souvent le monde réel. De là vient que dans sa maison peut régner un désordre étrange, dans ses vêtements une négligence bizarre, dans son milieu quelque chose d'inachevé, car il vit bien plus avec son rêve qu'avec son entourage. Plusieurs fois j'ai fait cette remarque d'intérieurs où le désordre régnait et où manquait le confortable élémentaire, et en causant avec les habitants de ces grossières demeures je constatai avec étonnement chez eux un véritable sens artistique. On sait ce que sont trop souvent certains ménages d'acteurs ou de choristes. Et nous savons aussi qu'il y a dans les salles d'hôpital des incompris ou des incomplets, mais en somme des poëtes, qui viennent y mourir lamentables et déguenillés, la tête encore pleine de rêves admirables. Pauvres êtres méconnus à tort ou à raison, ils gardjusqu'à la dernière heure leur idole, leur rêve de beauté, à eux spécial, conception rarement juste, presque toujours déformée de l'idéal. A quoi bon des exemples ? Il n'est pas douteux que les vrais artistes peuplent leur existence de chimères agréables et conscientes, qu'ils se complaisent dans ces fictions en partie volontaires et qu'ils sont à la recherche d'un idéal jamais complètement atteint.

Cherchons plutôt Messieurs, si les *hommes positifs* dont l'imagination est restreinte, peuvent se passer de cet idéal et trouver dans la vie matérielle un but suffisant. Chez eux la raison domine, l'esprit ne s'embarrasse pas de vaines hypothèses. Ils regardent froidement la réalité et traitent avec

elle comme avec un fournisseur, exigeant un résultat bien déterminé et la satisfaction la plus prompte de leurs désirs. Dans la vie pratique, leur sens exact et raisonné des hommes et des choses les aide singulièrement à parvenir aux situations enviées. Mais s'il n'y a pas chez eux l'instinct du bien et de la vérité, ils arrivent fatalement à pratiquer la morale de l'intérêt personnel et repoussent toute autre conception. Leurs ambitions se succèdent sans pouvoir être assouvies : la fortune et les distinctions ne suffisent pas à les contenter, bien qu'ils les aient recherchées âprement. Ils savent que le succès est chose relative et le but recule toujours à mesure qu'ils sont plus près de l'atteindre : où peut s'arrêter l'idéal d'un conquérant et quelles limites eût-on pu fixer aux ambitions de Napoléon, s'il n'avait cessé d'être toujours vainqueur ? L'homme uniquement positif est un être incomplet, comme l'imaginatif auquel manque la raison. Tantôt ses sensations s'émoussent avec rapidité, il lui en faut toujours de plus vives, il lui faut des plaisirs coûteux et rares, parfois dégradants. Tantôt il tombe dans l'abattement et le dégoût, lassé de tout et de tous, de moins en moins communicatif, sombre égoïste, dénué d'affection, ne conservant plus que la crainte de la maladie et de la mort.

Heureusement l'esprit positif est rarement développé à un tel degré, heureusement il persiste chez cet homme un sens, je ne dirai pas de la beauté, car le positif ne peut jamais être un artiste, mais des notions approximatives du beau et du bien, et quelque chose qui ressemble à un idéal et qu'on ne saurait toujours bien préciser.

Voyez ce vieux banquier intelligent et fin : il a vieilli dans les affaires et ne conserve plus que l'amour des chiffres. Il ne vit et ne respire qu'au niveau de la hausse et de la baisse. Il parle à voix basse, comme s'il craignait en élevant la voix de faire baisser ses propres valeurs. Indifférent en apparence à tout, il ne voit pas les toiles d'araignées qui décorent son hall ; mais par économie il fabrique lui-même l'encre de ses employés. Son cerveau seul fonctionne ; le reste de l'organisme agit peu et la main qu'il vous tend discrètement est froide et glacée. Vous le croyez triste ; mais il porte en lui une idole avec laquelle il ne s'ennuie pas.

Voici un politicien de campagne, verbeux et plein de santé qui a de tout des idées, souvent fausses. Il parle des ministres comme s'il avait dîné avec eux, tranche toutes les questions. Il distribue à profusion les promesses et les poignées de main. Il est d'une étrange faconde, émet toutes les opinions, pose tous les problèmes, parle de tout comme un graphophone. Les oreilles vous tintent encore longtemps après l'avoir quitté et vous vous demandez ce qu'il a voulu dire. Mais il n'a rien voulu dire : c'est sa manière d'étourdir et de s'étourdir par l'usage de la parole. C'est un homme heureux.

J'admire ce châtelain grand et sec, ce seigneur, comme on dit encore dans son village un peu arriéré. Correct, poli, longtemps découvert devant les dames, il parle peu, est mis avec recherche, conserve à tout propos une déférence extrême et croit à tout ce qui est bien porté dans son monde, la distinction, la chasse, la religion, la table et l'exactitude. C'est un

esprit diffus et satisfait. — J'admire aussi ce marchand de vaches qui ronfle dans un compartiment de 3e classe, en chemin de fer. Sa figure est rouge, large et grasse ; ses épaules épaisses s'enfoncent dans un coin du wagon ; une blouse bleue s'ouvre sur un faux-col et une chemise blanche. Un bruit formidable part de lui, comme si des flots de salive remuaient dans sa gorge. Il rêve cependant et sourit parfois, car il n'est pas sans illusions, puisqu'il porte à ses doigts épais un gros diamant : *margaritas ante*... D'où lui vient ce goût des contrastes ?

Nombreux sont les hommes dont on ne saurait dire s'ils peuvent rentrer dans l'une des deux classes que nous avons artificiellement distinguées, car ordinairement le sens positif et le sens imaginatif s'unissent chez une même personne et il existe entre ces deux modalités des combinaisons diverses qui suffisent à différencier les caractères, en sorte qu'un homme ne ressemble jamais tout à fait à un autre homme. L'homme de science, comme Pasteur, est parfois singulièrement imaginatif. Le magistrat n'est pas forcément rigide comme la loi et nous en connaissons dont les connaissances artistiques révèlent des esprits distingués et féconds. L'industriel et le commerçant ne sont pas nécessairement bornés aux affaires. Il y a dans toutes les classes, sinon de l'idéal, au moins de la graine d'idéal qui germe.

Chez la femme l'union du sens pratique et de l'imagination est si parfaite que l'analyse en est parfois impossible ; il en résulte un étrange problème et aussi il s'en dégage un charme spécial. Comment telle dame allie-t-elle si aisément la pratique des

sports et la conversation. telle autre une grande simplicité de manières et une vraie distinction ? Cette difficulté de l'analyse tient à ce que les angles du caractère sont adoucis, les tendances imprécises ; de là une poésie susceptible d'inspirer les grands écrivains, en quelque milieu qu'ils choisissent leurs héroïnes, dans les salons mondains ou dans les ateliers. Quelles folles illusions on lit dans le regard de certaines ouvrières lorsqu'elles s'échappent lestement de leurs magasins ! Et si l'on pénètre dans ces magasins, on aperçoit M^lle^ Muguette, essayeuse : très peu de plomb dans la tête, mais de jolies formes. Moulée dans sa longue robe noire, elle marche à pas comptés. Les glaces lui révèlent un galbe avantageux et elle s'y jette de rapides et admiratifs coups d'œil, puis redressant la tête. pose sur les clientes affairées un regard qui semble plein de fierté, mais qui est sans importance. Tour à tour ses mains se glissent sur les hanches où elles constatent heureusement qu'il n'y a pas de plis, ou bien elles effleurent d'un geste léger et sans conséquence sa coiffure gréco-romaine qui lui va si bien. Toute la journée elle fait des réponses évasives en accrochant les robes essayées : c'est une de ces modernes princesses qui n'ont de style que dans le vêtement et le sourire ; mais en mûrissant elle attend avec confiance pour un avenir prochain un monsieur décoré. M^lle^ Muguette a son idéal : poésie ou sens pratique ? Le sait-on toujours !

II.

Notre idéal doit être à la fois humain et fort élevé.

Néanmoins nous voilà convaincus de l'existence d'un idéal dans la vie, puisque nous l'avons rencontré chez les moins idéalistes des hommes : préoccupation scientifique ou esthétique pour les uns, morale pour d'autres, simple but pour beaucoup. Il importe maintenant de nous demander ce que doit être cet idéal, car nous avons constaté maintes fois son insuffisance.

Eh bien ! Messieurs, il doit être humain, à la portée du plus grand nombre. Il ne sera pas question ici de l'idéal philosophique qui est l'absolue perfection, ni de l'idéal religieux qui rapporte tout à Dieu. Philosophes et théistes veulent expliquer la raison d'être de notre présence ici-bas ; nous ne les suivrons pas et nous laisserons de côté volontairement le problème des causes finales, car, dit Charles Richet, nous n'avons à notre disposition que quelques milliers de siècles et quelques millions de kilomètres carrés pour prendre connaissance du temps et de l'espace. — Il n'en est pas moins vrai que, réduit à de plus modestes proportions, notre idéal humain sera déjà par lui-même fort élevé et pourra permettre à chacun de se diriger avec certitude vers un but noble dont il s'approchera de plus en plus. Rappelons la définition de Ricardou : « C'est la conception progressive de la perfection que peut à

un moment donné réaliser un être », définition à la fois simple et basée sur l'évolution de l'espèce.

Les *conditions* dans lesquelles cet idéal peut se former sont premièrement matérielles, car il faut d'abord que l'homme ait la vie quotidienne assurée. Maintien ou amélioration matérielle de l'homme par les exercices corporels et le travail physique indispensables au bon fonctionnement de la machine ; on ne dira jamais trop que l'organisme humain ne peut exister normalement qu'à cette condition ; la fonction fait l'organe. En second lieu, amélioration du milieu externe par une alimentation saine et par l'hygiène pour laquelle les savants et les médecins ont réalisé des progrès inouïs, habitudes de propreté, d'ordre, de simplicité, disparition des épidémies et diminution des maladies contagieuses, santé générale plus facile à acquérir. Sur cette double base matérielle peut se construire, si je puis m'exprimer ainsi, une intellectualité meilleure et l'idéal peut être accessible à un plus grand nombre.

Cet idéal est *nécessaire*, parce qu'il faut vivre comme si on devait éternellement vivre, parce que nous avons vu chacun, dans tous les mondes, à la poursuite d'un but, parce qu'il est la source de toute activité. Il est nécessaire sous une forme élevée parce qu'en toutes circonstances, dans leur langage, comme dans leurs pensées, les hommes l'indiquent constamment ; parce que les pires malfaiteurs ou les plus vicieux, partiellement amoraux, agissent sous le couvert de l'honnêteté, se parent du manteau de la vertu et croient encore utile de cacher

leurs défauts. C'est un devoir pour l'homme de l'avoir en perspective, afin de réaliser son essence d'homme. Esto vir. c'est-à-dire sois homme, c'est-à-dire remplis totalement les fonctions pour lesquelles tu as été créé !

Et *cet idéal enfin variera* suivant les intelligences et les caractères : Celui-ci est attiré par les recherches scientifiques, par l'éclat de la vérité : Aucune époque ne peut le satisfaire davantage que la nôtre, puisque la science semble vouloir tout envahir et soumettre l'univers à ses lois. Cet autre a le sens inné de l'esthétique : Qu'il cultive son tempérament artistique, afin de demeurer à la poursuite de la beauté dans la nature, les êtres et les choses. Un troisième se passionne pour l'amélioration morale de la race : Pourrait-il se plaindre du champ de ses investigations, alors que nous constatons que de tous les buts, celui-ci paraît encore le plus lointain ? Ainsi tout se ramène aux trois notions du beau, du vrai et du bien et cela s'appelle « l'Idéal nécessaire ! » Comment peuvent y parvenir l'enfant, l'homme, la Société, c'est ce que nous allons essayer d'indiquer.

Comme il n'existe chez *l'enfant* que des notions générales assez confuses, c'est par l'éducation qu'on peut former chez lui l'idéal. Physiquement, on le développera afin que, suivant l'expression de Spencer, il devienne un bon animal. Intellectuellement, il ne suffira pas d'une instruction soignée, il faudra ajouter aux sciences les notions d'esthétique et de morale, le corriger, le compléter, en faire non pas un outil humain, mais un homme.

Pour que l'humanité se substitue chez lui à l'animalité, il faudra lui inculquer le sens d'une perfection supérieure à la nature simplement donnée. Les bons exemples auront une portée considérable, car l'imitation et l'émulation jouent chez lui un grand rôle. « La Société moderne, dit Gabriel Compayré, ne convie pas précisément ses enfants à une douce vie de contemplation. Les Muses ont toujours habité des hauteurs, des Olympes. Mais dans notre monde affairé, fièvreusement actif, elles se réfugient toujours plus haut, sur des sommets de moins en moins accessibles. » Il faut que l'enfant soit à la fois habitué au travail et à prendre conscience de sa valeur morale, afin de s'épanouir plus tard dans la famille et dans la nation. Pour se dévouer utilement, il faut être quelqu'un et valoir quelque chose.

Mais voici que l'enfant a grandi et qu'il lui faut choisir une profession. Doit-il livrer un véritable combat pour se frayer un chemin au milieu de tous ? Y a-t-il alors une lutte pour la vie ? Cette expression a fait fortune, parce qu'on a cru voir qu'il faut à l'homme moderne des armes intellectuelles, comme à l'homme primitif il fallait des armes physiques. Le Darwinisme a montré que la sélection des animaux est le résultat de leur lutte pour la vie — S'il est vraiment utile, pour se créer dans notre monde une place au soleil, de combattre contre des adversaires qui sont nos semblables, comment concilier cette attitude avec la conception d'un idéal qui n'est que vertu et bonté ? Ne voit-on pas la contradiction entre ces deux nécessités : vivre matériellement et vivre idéalement ? — Oui certes, nous

l'avons dit plus haut, l'enfant ressent vivement ce contraste entre la réalité et le rêve. A l'heure où il se lance dans une carrière, il peut demeurer rêveur et insuffisant ou bien montrer les qualités combatives d'un arrivisme qui détruit la noblesse du but Le modus vivendi n'est ni dans la contemplation inactive, ni dans l'activité brûlante et inconsidérée. Il n'y a pas de combat à livrer, pas d'adversaires à terrasser : il y a des hommes, nos semblables avec lesquels il faut parler, agir, échanger, produire, travailler en un mot. Il faut s'accommoder à son milieu, à son métier, aux exigences de sa condition. Ce n'est pas une question de lutte, c'est une question *d'adaptation* à l'ambiance. Il faut à chaque instant contourner des obstacles : un homme ne peut rien contre une tempête, rien contre une foule L'adaptation est la loi constante, depuis le berceau jusqu'à la vieillesse, et cela ne veut pas dire fuir devant le danger, intriguer pour parvenir. Cela veut dire poursuivre le droit chemin, s'arrêter pour laisser passer les orages, écarter les ronces, continuer sa route ensuite malgré les intempéries, mépriser la lâcheté et la veulerie, ne jamais chercher à nuire, chercher au contraire à s'élever en considération et en dignité au milieu des siens.

A cet âge heureux de l'adolescence, la haine et les mauvais sentiments n'ont pas d'ordinaire prise sur l'âme. Tout au contraire un instinct impérieux, auquel se mélange un sentiment supérieur d'affectivité, domine bientôt tous les besoins, je veux parler de l'*amour*. C'est l'âge où, au sortir des caresses maternelles qu'il a reçues, le jeune homme

éprouve à son tour le besoin de se donner sous une forme à la fois matérielle et morale C'est l'âge des passions naissantes, l'âge de formation d'un idéal. Et à qui va-t-il donner sa foi, ses illusions, ouvrir tout son cœur? A une inconnue. A qui la jeune fille va-t-elle confier sa destinée ? A un étranger, à celui qu'elle ne connaissait pas hier et qui lui plaît aujourd'hui. Est-il démonstration plus évidente du besoin que chaque être éprouve de vivre avec ses semblables, d'en distinguer un parmi tous qui sera un autre lui-même et qu'il aimera ? Passion nécessaire et constante, l'amour prouve à lui seul que la haine et la lutte ne peuvent conduire les hommes, que l'adaptation est au contraire la base des lois universelles et que l'idéal humain tend à se réaliser au seuil de la vie par l'affection réciproque de deux âmes. Et puisque les enfants ne naissent que dans ces conditions spéciales, l'amour est incontestablement le pilier de l'humanité.

Avec quelle sévérité nous jugerions dès lors le sombre égoïste qui ne veut ni famille, ni nation, ni contact avec ses semblables. *L'homme* au contraire doit s'imposer l'*altruisme* comme un devoir. Le bien-être, la rareté des grandes actions, un idéal nul ou insuffisant ont rendu, dit-on, à notre époque l'individualisme trop florissant. Qu'on songe que l'égoïsme, dans sa forme la plus absolue, est un danger pour l'individu, qu'il est le propre des malades, des intoxiqués, des neurasthéniques, que par lui tout bonheur disparaît, la réalisation des désirs ne suffisant même plus ; que l'égoïste végète dans l'ingrate admiration de son moi et devient à la fois ridicule et malheu-

reux. Par contre quelle satisfaction dans un acte de désintéressement, quel contentement de soi-même, quel plaisir de soulager des infortunes et de rendre, s'il se peut, la vie au moment où elle s'évanouit ! Avec quel dévouement la mère soigne son enfant et se donne à lui corps et âme ! Il faut faire ce que nombre de religions nous ont enseigné, pratiquer cette charité qui est une vertu supérieure, ce pardon des offenses qui est une garantie de la paix des hommes et des peuples. Ce qu'on nomme aujourd'hui solidarité ne suffit pas, l'altruisme y est trop raisonné et trop intéressé ; il faut un altruisme meilleur et sans profit, la *fraternité*, inscrite dans la formule des Droits de l'homme et prêchée en vain depuis trop longtemps.

En un pareil sujet, il siérait, Mesdames et Messieurs, de citer comme nécessaires toutes les vertus humaines pour parvenir à l'idéal que nous nous proposons ; il faudrait montrer que la raison doit en toutes choses guider notre imagination, qu'il faut aimer l'avenir et savoir souvent se contenter du présent, limiter ses désirs, être un sage : ce serait la perfection. Véritable écueil à éviter, car l'idéal peut être recherché avec moins de sagesse et il suffit pour cela de quelques bonnes idées directrices, au premier rang desquelles nous plaçons l'altruisme et l'*idée de famille*, idée complexe et féconde, faite de respect, de reconnaissance, d'affection et de longs espoirs. C'est une grande satisfaction de savoir que nous vivrons dans l'avenir par nos enfants, car il suffit de constater que l'un de nos plus gros soucis est celui de notre descendance.

Comme corollaire à l'amour de la famille, il faut garder précieusement le *culte des ancêtres*, c'est à dire de la famille disparue, vénérer la mémoire de nos parents et savoir reconnaître tout ce qui nous vient d'eux par une hérédité et un atavisme dont l'influence sont aujourd'hui scientifiquement reconnus : comment oublier ceux qui nous ont créés et dont nous tenons les habitudes corporelles et cérébrales ? Parmi nos ancêtres, il en est qui ont dépassé les hommes de leur temps par leur talent ou par leur génie. Ceux-là, il faut les hausser au premier plan de notre admiration : ce sont des modèles ! Non tous ; mais beaucoup. Qu'on reconnaisse du génie à un conquérant, soit ; mais il ne faut pas oublier qu'un tel homme n'ajoute généralement rien à l'avantage des peuples et supprime dans un but douteux des milliers d'existence. Mais il faut honorer les grands penseurs, philosophes, écrivains, hommes de science, artistes qui ont contribué à l'embellissement et à l'amélioration de nos destinées. Ils ont créé des types ou des formes de beauté et de vérité et nous ont indiqué le but supérieur de la vie terrestre. C'est une injustice de les méconnaître, un danger pour l'homme d'ignorer d'où lui vient la lumière.

Une *Académie* comme la nôtre, Messieurs, ne travaille que pour ce noble but ; sa raison d'être est là, parfois méconnue, mais toujours puissante, parce qu'elle a la force d'une loi naturelle, parce qu'elle répond aux secrètes aspirations des hommes, toujours altérés de justice et toujours à la poursuite d'un idéal. — Telle est la pensée qui a guidé nos efforts quand nous avons voulu glorifier,

comme il convient, l'un de nos membres les plus illustres. En dressant sur le sol amiénois le *Monument Jules Verne*, nous avons voulu que l'image de l'universel écrivain vous demeurât familière, que vous gardiez le souvenir de sa puissante imagination et de son indiscutable influence. Il a su entrevoir, par une sorte d'intuition singulière, des mondes au delà de celui-ci ; il a réveillé des ardeurs juvéniles longtemps contenues. Nos grands voyageurs eux-mêmes, depuis Charcot jusqu'aux aviateurs célèbres, avouent que leurs premiers voyages sont dus au mirage des siens et qu'il a suscité chez eux des enthousiasmes. Jules Verne fut un idéaliste !

Culte des grands hommes, amour de la famille, fraternité désirable, tout cela, c'est de l'altruisme. Notre idéal tiendrait-il en ce seul terme ? Oui, si l'on s'entend sur ses formes diverses. L'homme doit d'abord avoir la pleine connaissance de son moi, il doit être quelqu'un et savoir ce qu'il est (esto vir) ; il appréciera ses qualités et ses défauts, se comparera à ses semblables, connaîtra ses faiblesses et ses avantages. Partant de là, il peut suivre ses goûts, lâcher la bride à ses tendances, s'il les a contrôlées et si elles le portent vers un but élevé. Dans toute profession, il peut se faire une esthétique et rêver d'une perfection. Le travail, moyen noble, purifie ses actions et lui permet d'atteindre aux limites de l'existence sans compter les heures. Ainsi tout en poursuivant cet idéal que nous avons essayé de préciser, il peut mettre en œuvre la maxime de Marc-Aurèle et dire avec le philosophe : « J'attends avec calme l'instant où je vais m'éteindre. »

III.

L'idéal dans la Société.

L'homme, Messieurs, peut et doit se créer cet idéal. Mais *la foule*, le peuple, les nations, la Société en un mot, est-elle capable de posséder collectivement cet idéal ? Ce n'est pas sans une sorte d'effroi qu'on aborde une telle question, car la réponse paraît de suite inquiétante. La foule est inconsciente, impulsive, suggestible, irritable, crédule. Elle agit sans réflexion pour le triomphe d'idées fausses, pourvu que ces idées soient très claires et très simples, et les meneurs la connaissent bien qui provoquent son intolérance et parviennent à diriger les masses avec les grands mots vides de gloire, honneur, révolte. Dans une grève, le mot d'ordre a plus d'importance que les intérêts primordiaux. La foule ne raisonne pas et subit des influences d'ordre sentimental, portant tout à l'extrême, faisant de la religion le mysticisme, du patriotisme le chauvinisme C'est un organisme doué d'une sensibilité excessive et privé de jugement. Elle est autoritaire et hostile au progrès ; jamais elle n'a fait faire un pas à la civilisation, elle a au contraire perdu les meilleures causes. L'âme de la foule, dit Gustave Lebon, représente l'état de barbarie.

Pourtant les peuples ont toujours eu de *grandes idées directrices*. L'Egypte a rendu aux ancêtres un culte prodigieux, elle a rêvé d'immensité

et d'éternité ; Rome fut glorieuse sous la République par l'austérité de ses mœurs; le Moyen Age a fait les Croisades et mis dans la religion toute sa pensée, la Révolution a rétabli les droits de l'homme et élevé des autels à la Raison ; les hommes de cette époque avaient l'idéal du bien et de la vérité : ils ont proclamé cette formule admirable : Liberté, Egalité, Fraternité. Or remarquez qu'à chacune de ces époques correspondent d'étranges folies, que des *crimes abominables* ont été commis au nom des principes les plus justes, guerres barbares, esclavage, inquisition, guerres religieuses, guerres intestines. Rien ne peut justifier les pires excès, rien, ni les traditions les plus sacrées, ni le patriotisme le plus pur, ni même le culte de la Raison. Quel vent d'injustice, de désordre, de dévastation souffle donc toujours sur l'humanité !

Le siècle qui vient de finir et celui-ci peut être qui commence ont vu grandir une sorte de culte nouveau, le *culte de la science* et peu s'en est fallu qu'elle ne fût érigée comme le but unique de toutes les aspirations humaines.

Les découvertes de génie ont amené les sciences naturelles et mécaniques à une phase de développement colossal. Les bienfaits de cette évolution scientifique ont été prodigieux dans le domaine de la médecine, de l'industrie et du commerce. Nous lui sommes redevables d'une hygiène meilleure, d'une amélioration profonde des conditions matérielles et de tous les progrès que nous constatons à chaque pas, vapeur, électricité, éclairage, moyens de transport, de communication, radiologie, etc., on ne peut

tout énumérer. Il a pu sembler qu'elle allait nous procurer enfin le bonheur rêvé ! Mais parallèlement sont apparus l'alcoolisme, la tuberculose dont la fréquence s'est accrue, les falsifications à outrance des denrées, en sorte que le progrès a porté avec lui le bien et le mal Certes il serait étrange que, ayant vécu dans la science, j'en fasse le procès. Ce procès n'est pas à faire, bien que certaines découvertes aient pu favoriser des vices et des excès. On conclura simplement que la science n'est pas le but définitif, mais un moyen de s'y acheminer. On ne saurait l'accuser d'aucune fâcheuse conséquence, parce qu'elle révèle des faits tantôt propices, tantôt défavorables : elle est en soi la manifestation de la vérité. Mais on peut accuser les hommes qui eussent pu faire leur profit de tout ce qu'elle contient de bon et de bien et rejeter tout ce qui est dangereux pour eux-mêmes.

L'homme seul est souvent un être raisonnable, mais les collectivités l'entraînent et le rendent coupable. L'âme de la foule représente l'état de barbarie ! Comment ne pas souscrire à cette affirmation de l'éminent sociologue, quand on voit de nos jours le peuple des campagnes, dans cette région du Nord, ce peuple jadis si sage et si réfléchi, se livrer à l'*alcoolisme* avec une sorte de furie, lorsqu'on voit l'alcool se déguster à doses toxiques, empoisonnant les familles, les enfants, tous et tout, le corps et le cerveau, abolissant la sensibilité de l'être, supprimant tous les sentiments humains, augmentant le nombre des vésanies et des crimes et faisant, disons le mot, de l'homme une véritable

brute. Voilà donc pourquoi on prêche la paix universelle ! C'est pour remplacer la guerre par un fléau également terrible. Voilà pourquoi une hygiène et une science secourables suppriment les épidémies meurtrières de croup, variole, choléra ! Voilà pourquoi on enseigne à toutes les classes comment il faut élever les enfants !

« Passer de la barbarie à la civilisation, dit Gustave Lebon, en poursuivant un rêve, puis décliner et mourir dès que ce rêve a perdu sa force, tel est le cycle de la vie d'un peuple... » Est-il donc vrai ? Notre ruine est-elle donc prochaine et faut-il succomber, victimes d'un soi-disant excès de civilisation ?

Et bien ! Je dis non, car précisément nous ne sommes pas vraiment civilisés, nous ne sommes qu'à *l'aurore d'une civilisation* qui doit être autrement éclatante, autrement morale que celle-ci. Ne dites pas : les civilisations anciennes ont eu tour à tour grandeur et décadence : il en sera de même de la nôtre. Cette comparaison n'est plus exacte. Il n'y a pas, comme jadis, un peuple civilisé et tout alentour des nations barbares qui le guettent dans l'ombre, comme le tigre sa proie. Il y a, il y aura demain autour du globe une seule nation dont toutes les unités, ou peu s'en faut, seront au même niveau d'évolution sociale, et alors il n'y a plus de barbares, mais évidemment la civilisation universelle, possédant un idéal meilleur. Laissez-moi terminer en vous montrant que cet idéal, nécessaire à la Société, doit être basé sur deux

éléments principaux : la formation des idées générales et l'âme de la race.

Pour se convaincre que nous n'avons pas à notre disposition assez d'*idées générales*, il suffit de remarquer que nombre de personnes ne réfléchissent guère, s'intéressent uniquement à des faits particuliers, adoptent à tout instant les jugements tout faits et les opinions à la mode. L'existence de beaucoup tient dans le petit détail et le fait divers, et la politique est considérée comme un très vaste aperçu de l'esprit. Mais, à la façon dont elle s'exerce fréquemment, la politique consiste trop souvent en personnalités ou opinions courantes. On en est encore à croire que la sociologie n'a pas besoin d'apprentissage. Tout le monde sait que pour être menuisier il faut apprendre la menuiserie ; mais on accepte que pour être politicien on n'apprenne pas la politique. Dans une élection, on vote plutôt pour un candidat que pour une idée, pour une opinion que pour l'intérêt général. La Société manque de vues d'ensemble. Il s'y forme parfois des syndicats ou des associations sur une base aussi fausse et avec des conceptions aussi étroites que celles d'anciens ordres religieux des siècles passés. Et l'on s'étonne beaucoup qu'un Président du Conseil nomme ministre un administrateur intègre qui n'appartient à aucun groupe politique. C'est que ce chef de gouvernement éprouve le besoin d'horizons plus larges, c'est qu'il a des idées générales.

Pour répandre dans le public ces idées générales, un gouvernement peut certes beaucoup, mais c'est par l'instruction d'abord et par l'*internationalisme*

ensuite qu'elles se diffuseront surtout. Les peuples se mélangent ; leurs frontières disparaîtront nécessairement, on n'en saurait douter quand il existe déjà tant de rapports entre eux. Les moyens de communication dont nous disposons hâtent ces échanges : photographie, télégraphe, téléphone, presse mondiale, chemins de fer, automobiles, bientôt aussi l'*aviation*. Celui qui voyage compare les pays, les hommes, les mœurs et rentre chez lui avec les images mentales des pays parcourus, des hommes observés ; il acquiert des idées générales et plus de justesse dans ses appréciations. Rien n'est pensé, disait Aristote, sans image. Le jour où nous pourrons voyager dans les airs, combien s'élargira pour nous la vision des choses ? Quelle étendue de pays nous découvrirons en un instant, et comment nous apparaîtront dans leur taille exigüe les êtres, les arbres, les monuments réputés si hauts ! L'homme s'est toujours cru supérieur et il a cru son œuvre immense ; il faudra qu'il se juge à sa juste valeur et qu'il apprécie ses ouvrages comme ils le méritent. Ce progrès matériel de l'aviation entraînera bien des modifications dans les habitudes, dans la pensée, dans la vie. Notre idéal en sera transformé et perfectionné, car nous acquerrons d'autres images, nous comparerons mieux et nous obtiendrons ainsi des idées générales plus étendues, plus justes, plus voisines de la perfection, en sorte que, trouvant peut-être exigüe notre planète, nous rêverons alors d'interplanétarisme !

L'avenir est dans la formation de ces idées générales et cependant notre idéal, en progrès

sur celui dont nous pouvons actuellement disposer, se rattachera encore au passé. Voici pourquoi : Sans doute les nations seront confondues et cette évolution transformera beaucoup nos tendances et nos aspirations; il n'y aura plus l'âme de la foule, ignorante et barbare, mais *l'âme de la race* qui représente, dit Gustave Lebon, l'état de civilisation. Aucune transformation n'est brutale et toujours quelque chose nous rattache heureusement au passé : l'homme ne montera, peut-on dire, dans les cieux que pour redescendre constamment sur cette terre où ses aïeux ont fait leurs plus beaux rêves. Nos descendants mettront, comme chacun de nous, leur idéal dans la fraternité et le pardon, ils seront altruistes mieux que nous-mêmes; ils aimeront leur famille, leurs enfants et sauront se dévouer pour leurs semblables; ils auront encore le culte des ancêtres et des grands hommes qu'une plus longue expérience des temps révolus saura leur faire mieux apprécier. Leur but sera supérieur au nôtre et ils auront l'âme de leur pays, de leur climat, de leur race. Il n'y aura qu'une nation à la surface du globe; mais si l'Allemagne et l'Amérique n'existent plus, il y aura des Allemands travailleurs et disciplinés, des Américains pour faire les échanges. Il n'y aura plus d'Italie, ni de France, mais il y aura encore des Italiens et des Français, conservant la tournure d'esprit des races latines et ce rêve toujours merveilleux, bien qu'un peu chimérique, qui a fait de nous une nation supérieure à l'époque où il y avait encore réellement des nations. De même qu'il poussera toujours des vignes, des fleurs et des plantes spé-

ciales au climat, de même il sortira toujours de notre sol des hommes d'un talent et d'un génie particuliers. Ce n'est pas en vain que le XVII[e] siècle français a été celui de la littérature, que la Révolution française a révélé de grandes vérités et de belles utopies, que les sciences et les arts sont actuellement soumis à une culture intensive. Jamais hommes de science, musiciens, sculpteurs, peintres n'ont été plus nombreux sur notre sol; nous continuons à détenir en grande partie la spécialité des tendances artistiques. Paris demeure le centre de l'élégance, et *le bon goût* semble devoir rester pour toujours un article français qui se crée au soleil de notre pays et qui s'exporte ensuite. Le Français est souvent un artiste, un imaginatif, un idéaliste, capable de découvertes scientifiques et capable de produire l'œuvre d'art qui suppose, avons-nous dit, une union mesurée de l'imagination et de la raison.

Si l'âme de notre race, Messieurs, doit se réfugier dans cette seule manifestation esthétique, si nous conservons en toutes choses le goût, qui est une forme supérieure de l'intelligence, il ne faudra pas nous en plaindre. Notre rôle sera encore grand dans le monde et notre idéal suffisamment élevé pour l'Homme, comme pour la Société.

PROJET

DE

CONFÉRENCE POPULAIRE

Astronomique

Cosmologique et Philosophique

PROLOGUE

Bien qu'elle ait pour objet la vulgarisation de l'astronomie, cette conférence n'est cependant pas, quoiqu'elle en prendra l'allure, un cours classique ; son auteur n'est ni un professionnel de cette science, ni même un professeur de quoi que ce soit, mais un simple lettré, doublé d'un apôtre spiritualiste, qui considère l'astronomie comme un de ses meilleurs moyens de succès.

Frappé des beautés morales autant que physiques de cette science, et convaincu de son utilité sociale, j'ai essayé de réunir en un faisceau ce que j'ai pu découvrir de plus remarquable sur elle, en dehors de toute énonciation mathématique, d'en faire pour ainsi dire la peinture, et je présente, sans prétentions aucunes, un tableau à peine ébauché, mais je crois assez impressionnant pour attirer les intelligences studieuses, insuffisamment rensei-

gnées, et les porter a s'intéresser a l'astronomie, à la propager autour d'eux (1).

Cette science cultivée dans l'antiquité par les prêtres chinois, chaldéens et égyptiens, a été fort négligée depuis, et voici comment M. C. Flammarion s'est exprimé a ce sujet, pour aujourd'hui, dans un des captivants discours qu'il prononce souvent à la Société astronomique de France, dont il est le fondateur, le secrétaire général et la cheville ouvrière apres en avoir été le président.

« J'ai là, dit-il, sous la main, des lettres admirables et touchantes de la plupart de nos sociétaires habitant la province. A part quelques rares centres, ils gémissent tous de l'indifférence, de l'ignorance, de la lourdeur intellectuelle de leurs compatriotes. Les personnes auxquelles ils parlent d'astronomie semblent tomber des nues, l'astronomie, qu'est-ce que c'est que ça? à quoi ça sert-il? ils vivotent dans un cercle étroit d'intérêts mesquins, de banalités, de cancans. Voilà des humains, une trentaine de millions de Français qui ne se sont jamais demandé où ils sont; si je leur disais que nous voguons vers la constellation d'Hercule, ils me considéreraient comme un candidat à Charenton, et plus d'un, j'en suis sûr, doit m'accorder une douce compassion, à la vue de la modeste coupole établie sur ma maison.

« Un autre sociétaire écrit : Dans la petite ville de P. où j'habite, le mot astronome est à peu près syno-

(1) Je me fais un devoir de rendre ici un hommage de reconnaissance au savant astronome, M. le docteur Payen, de Saleux (Somme), dont les aimables leçons m'ont éclairé sur de nombreux points.

nyme de tête félée, les plus intelligents du pays, auxquels je me hasarde parfois à parler de science, me répondent : Qu'est-ce que cela rapporte ? »

« Sans doute, continue M. Flammarion, il convient de tenir compte des exigences de la vie matérielle, mais pour un certain nombre, les heures de repos ne pourraient-elles être consacrées à autre chose qu'à remuer des cartes ou des dominos, à jouer au billard ou à bicycléter ? Entrons chez eux, nous y trouverons, nous y admirerons même, assurément, des meubles élégants, des tableaux et autres œuvres d'art, mais c'est en vain que nous y chercherons une bibliothèque. On n'y lit pas, ou si on lit, c'est le feuilleton d'un journal, ou quelque roman naturaliste à la mode, lancé par la réclame. Ecoutez les conversations, le théâtre en fournit le perpétuel sujet, aussi bien en province qu'à Paris. Rien, rien en fait de vérité !

Et ailleurs. . . . « Nous pouvons dire que si les gouvernants européens étaient inspirés de l'esprit philosophique de l'astronomie, ils seraient plus sages, ne convoiteraient pas perpétuellement des conquêtes, laisseraient les Chinois tranquilles chez eux, ainsi que les Boers. Nous sommes des barbares, des fous, prenant les apparences pour des réalités, et nous sommes surtout des esclaves comme au temps où Et. de la Boëtie écrivait son beau discours sur la servitude volontaire.

« Des hommes à l'esprit astronomique ne seraient ni barbares, ni fous, ni esclaves, ils n'auraient jamais commis la faute de révoquer l'Edit de Nantes, d'ordonner les massacres de la Saint-Barthélemy, de

guillotiner Lavoisier, Bailly, André Chénier, Fabre d'Eglantine et tant d'autres honnêtes gens. La philosophie astronomique est une lumière, et le flambeau ne peut devenir torche. Vous me répondez que les sciences en général, et l'astronomie en particulier, ne sont pas accessibles à tout le monde, c'est encore là une erreur On peut être astronome dans le sens philosophique, comme on est catholique, protestant, musulman ou bouddhiste, il suffit de posséder les notions astronomiques élémentaires, de connaître les vérités essentielles de cette science sublime, de savoir ce que l'on est dans l'immense harmonie de la Création. Les instincts mauvais ne peuvent germer sur une terre ainsi cultivée. On sourit des ambitions, des vanités, des richesses et des sottises humaines, et l'on vit dans une atmosphère lumineuse et tranquille, sans pouvoir admettre qu'un homme puisse en exploiter un autre, soit en abusant de sa crédulité, soit en lui imposant le joug de la force. Mais ceux qui pensent ainsi forment encore l'exception. »

Les couleurs de ce tableau sont un peu chargées, car, en réalité, on peut dire beaucoup de bien de nombreuses sciences et pas seulement de l'astronomie. Les scientifiques sont généralement pacifiques, et si la science n'est pas toujours moralisatrice par essence, elle enseigne cependant la vérité qui, bien appliquée, ne peut qu'être favorable à la moralisation des peuples, comme l'erreur ne peut, au fond, que leur être nuisible, quoique publiée en vue du bien moral, et le réalisant même jusqu'à un certain point, ou pendant un temps limité. Or,

l'astronomie n'enseigne pas seulement les vérités terrestres, elle nous découvre aussi la vérité supérieure qui nous empêche de croire à des influences inexistantes, à des superstitions aveuglantes ; elle a, aidée de l'histoire et de la psychiâtrie, chassé les démons de nos demeures, arrêté les tortures de l'Inquisition, les martyres des possédés, lisez : sorciers, des hérétiques et des blasphémateurs, elle nous a ouvert les yeux sur le merveilleux spectacle de l'univers, et a ainsi contribué, avec d'autres sciences, à nous donner une idée plus haute de la force toute-puissante, intelligente et vivante, créatrice et directrice des mondes innombrables, et ceci à encore pour effet aujourd'hui, sinon de faire régner d'une façon absolue la paix religieuse sur la Terre, et notamment dans notre chère patrie, au moins d'empêcher désormais, en pays civilisé, les guerres de religion internationales qui furent autrefois au nombre des plus grandes plaies sociales.

Mais je ne veux pas, à propos de préliminaires, abuser davantage de votre patience, et j'entre en matière.

PARTIE TECHNIQUE

Ciel astral

Au point de vue philosophique, c'est-à-dire de la sagesse absolument nécessaire si nous voulons vivre dans le calme de la paix publique et privée, il n'est pas d'enseignement moral supérieur à celui que produisent l'étude et la contemplation de l'espace astronomique avec l'univers qu'il contient.

L'espace ainsi entendu est l'immensité qui nous environne et renferme tous les corps astraux, la Terre elle-même et nous ses habitants qui occupons pour ainsi dire le milieu de cet ensemble, puisque l'étendue ici n'a point de limites visibles ou connues ; c'est de cet espace qu'on peut rappeler ce qu'on a dit de Dieu, qu'il est un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

La Terre, notre demeure, est située dans l'espace au même titre que l'innombrable quantité d'autres astres. Tous ensemble parcourent l'étendue infinie avec des vitesses d'autant plus prodigieuses et vertigineuses, qu'ils tournent sur eux-mêmes, pendant qu'ils avancent dans leur course. Parmi ces corps aux dimensions colossales, souvent au delà de toute expression, la Terre n'est par sa petitesse relative qu'un microcosme, un atome invisible d'un peu loin dans le ciel.

Voici comment la *Grande Encyclopédie* dépeint ce spectacle grandiose :

« L'astronomie est la science des astres et de leurs mouvements. C'est de toutes les sciences celle

qui nous présente le tableau le plus grand, le plus sublime, le plus digne d'occuper l'esprit humain par la noblesse et l'immensité de ses objets ; c'est elle en effet qui nous donne, par excellence, l'idée de l'infini. On sait, par les expériences de Crookes sur la matière radiante, qu'un centimètre cube de gaz à 0° de température, et sous la pression barométrique de 760, renferme environ 21 trillions de molécules. Si on prend pour un infiniment petit la molécule gazeuse, on peut dire que le grain de sable est bien pour elle un infiniment grand, tandis qu'il est un infiniment petit par rapport à notre globe terrestre. Le Soleil, infiniment grand par rapport à la Terre, n'est lui-même qu'un point infinitésimal dans l'espace. »

A ce propos M. Flammarion a écrit autrefois, sur le même sujet, ce qui suit :

« L'espace, mon ami, est sans fin, sans mesure, sans dimensions. Le comprenez-vous suffisamment ? Sans dimensions ! c'est-à-dire que si vous partiez d'ici vers un point quelconque du ciel apparent, et que vous voyagiez avec n'importe quelle vitesse, pendant n'importe combien de temps, dans la direction du même point, après la plus longue durée de siècles que vous puissiez imaginer, vous n'auriez fait aucun progrès, aucun chemin vers la limite sans cesse plus reculée de l'infini. Prenez, si vous le voulez, un autre exemple : supposez que la Terre que vous habitez ce siècle-ci, tombe dans l'espace, et c'est du reste ce qu'elle fait avec le Soleil et l'amas d'étoiles dont le Soleil fait partie. Eh bien, supposez qu'elle tombe en ligne droite ou en spirale pendant

autant de milliards de siècles que vous voudrez ; après cette chute épouvantable qui l'entraînerait dans le précipice toujours béant, avec la rapidité d'un million de lieues par jour ou davantage si vous pouvez vous le figurer, après dis-je, des milliards de siècles de chute, elle ne serait pas approchée du fond de l'abîme, et ce serait devant l'infini exactement comme si elle était restée immobile. »

A la suite de ces descriptions empoignantes, j'aborde immédiatement l'examen de la composition, de la classification et de la formation des corps astraux, de leurs transformations successives, aspect et durée, de leur nombre, volume, poids, éloignement et gravitation, et comme de tous côtés il sera question de millions et de milliards de plus en plus élevés, voici les séries de chiffres qui les expriment.

Nonil-lions	Octil-lions	Septil-lions	Sex-tillions	Quin-tillions	Qua-trillions	Tril-lions	Bil-lions	Mil-lions	Mil-liers	Cent-taines
002	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000

kilogrammes

Deux nonillions

C'était le poids du soleil indiqué il y a une trentaine d'années, aujourd'hui on pense qu'il pèse un peu moins, nous verrons cela plus loin.

Composition et classification des astres

D'après l'inspection de la lave des volcans, puis par l'analyse des pierres tombant parfois du ciel, enfin par les reflets de diverses couleurs émis sur le bord des astres vus au spectroscope, reflets communs avec ceux des minéraux terrestres quand ils sont volatilisés, on a pu établir que tous ces corps sont formés

des éléments dont on trouve les produits à l'état solide sur notre globe, que tous par conséquent, y compris la Terre, sont ou furent des corps minéraux ignés, c'est-à-dire en feu.

Les astres en général sont de forme sphérique, les uns sont lumineux par eux-mêmes, les autres reçoivent la lumière d'un corps lumineux, voisin, pour employer un euphémisme.

Les non lumineux, astres éteints, au moins à leur surface, sont éclairés et chauffés, dans une certaine mesure, par les lumineux, toutefois ils ne conservent la chaleur que s'ils sont entourés d'une atmosphère, couche sensible de vapeurs et de gaz qu'on nomme l'air.

Enfin il existe une troisième série de corps apparaissant occasionnellement et brillant dans le ciel, leur existence est très courte.

On peut classer les uns et les autres de la façon suivante :

1° Corps lumineux — Les nébuleuses, le Soleil et les étoiles.

2° Corps non lumineux — Les planètes et leurs satellites.

On hésite sur le point de savoir si les comètes appartiennent au premier ou au second classement

3° Corps s'enflammant au contact d'une atmosphère — Les étoiles filantes et les aérolithes.

Formation et Transformations

Cosmogonie générale

On sait aujourd'hui que les astres naissent, vivent, meurent, disparaissent et sont remplacés par de

nouveaux venus, comme il en arrive avec tout ce qu'ils contiennent suivant ce qu'on voit se produire sur la Terre dans les trois règnes de la Nature.

Voici, sur ce fonds extraordinaire de la cosmogonie, quelques aperçus, je l'espère, suffisants pour donner une idée très élevée de la valeur de la science astronomique.

Au commencement, dit la Genèse, était le Chaos, c'est parfait, mais le chaos n'est point le vide ; il est à croire qu'à ce moment l'espace était, comme il est encore aujourd'hui, occupé en majeure partie par la matière cosmique et gazeuse en suspension et composée d'éléments minéraux.

Ciel

Soleil et Étoiles. — Ces éléments vaguent à l'état libre et confus Dans certaines conditions, ils s'attirent entre eux, se condensent, s'échauffent par le choc des molécules d'espèces diverses, forment une vaste agglomération, prennent la forme d'un disque lenticulaire et constituent une masse gazeuse assez chaude pour être devenue incandescente et lumineuse au centre, enfin se mettant en mouvement de rotation, telle la fusée tournante d'un feu d'artifice; en cet état ils prennent le nom de nébuleuses. — C'est ainsi que par le choc des molécules de farine entre elles, le feu se déclare quelquefois dans les minoteries.

Les nébuleuses apparaissent généralement par groupes ; il est permis de supposer qu'elles s'attirent entre elles et formeront finalement, à une époque fort éloignée, une brillante étoile.

En attendant, la concentration persistant, et le système continuant d'évoluer, il arrive que par suite de la vitesse tourbillonnaire de la rotation, des formes annulaires, analogues pour la vue à celles que nous apercevons parfois autour du soleil ou de la lune, se détachent du disque nébuleux en un ou plusieurs cercles concentriques tournant dans le même sens que la masse principale ; celle-ci, plus dégagée sur ses bords, prend dès lors la forme sphérique et parvient à atteindre une chaleur de plusieurs milliers de degrés, elle est devenue ainsi une *étoile* ou *soleil*, car notre Soleil n'est qu'une étoile plus rapprochée de nous que celles auxquelles nous donnons ce nom.

Les anneaux nébuleux abandonnés à eux-mêmes n'ont pu résister à cette course trop rapide, ils se sont rompus en concentrant à leur tour leur substance en une masse globulaire, fluide et ignée, comme a fait la masse principale et formant, après le délai voulu, des étoiles secondaires, plus petites que l'astre primaire.

Planètes et Satellites. — Tous ces soleils-étoiles, le primaire et les secondaires, gazeux, chauds et lumineux, doivent à une date fort lointaine se refroidir par rayonnement dans l'espace et s'éteindre, ils passent alors à l'état de *planètes ;* la Terre, notre patrie, est de ce nombre.

De leur côté, les planètes de formation relativement récente ont pu, tout en restant dans la sphère d'attraction de leur étoile, former et conserver, elles aussi et autour d'elles, un ou plusieurs anneaux gazeux, donner naissance à des corps

encore plus petits qu'elles et qui se comportent à l'égard de leur mère, comme celle-ci se comporte à l'égard du soleil primaire ; ce sont les satellites. Parmi ces derniers, se trouve la Lune qui est l'unique satellite de la Terre.

Dans notre espace solaire plusieurs centaines de planètes très petites ont, en sus des grandes, été découvertes une à une depuis 1801, elles ont pu, pense-t-on, se former à l'aide de nébulosités détachées d'un anneau au moment de sa rupture, et être gênées dans leur évolution par un centre d'attraction qui les aurait empêchées de former un globe unique ; on leur donne ordinairement le nom d'astéroïdes.

Comètes. — Pour ce qui est des corps apparaissant éventuellement dans notre ciel, les *Comètes* constituent un amas léger de matières nébuleuses et ignées voguant dans l'espace ; elles sont pourvues d'un noyau lumineux ; un certain nombre sont périodiques ; la plupart sont accompagnées d'une longue chevelure ou queue lumineuse sortant du noyau ; on n'est point fixé sur leur rôle.

Etoiles filantes et aérolithes. — D'autre part, le globe terrestre rencontre dans sa course des essaims de corpuscules circulant autour du soleil ; libres et sans poids appréciable, quand ils sont assez éloignés de tout centre d'attraction ; ils sont, dès qu'ils pénètrent dans notre atmosphère, attirés vers le centre de la Terre, s'échauffent par la traversée rapide, s'enflamment et se volatilisent complètement dans l'air ; ceux-ci sont les *étoiles filantes* ; elles laissent tomber sur la Terre une poudre extrême-

ment fine. D'autres, plus gros, parviennent jusqu'à nous en fragments, leur masse ayant pu résister, au moins en partie, à la destruction de la traversée; on en voit plusieurs dans nos musées et même sur le terrain de leur chute, ce sont les *aérolithes*, dits aussi bolides, météorites, etc., peut-être débris d'astres; le fer en constitue la partie dominante, puis viennent le nickel, l'étain, le cuivre, le soufre, du carbone, etc.

La réunion d'un soleil, de ses planètes, des satellites de ces dernières et des autres corps signalés ci-dessus, forme ce que l'on appelle un système stellaire. Il importe de ne pas confondre le système avec la constellation qui est un groupe d'étoiles tel qu'il apparaît à notre vue, c'est-à-dire avec des étoiles paraissant très rapprochées les unes des autres, mais qui, en réalité, sont séparées par des milliards de kilomètres.

Terre

Formations géologiques. — L'astre que nous appelons aujourd'hui la Terre étant à la suite d'un nombre inappréciable de siècles parvenu à l'état de soleil en déclin. avait subi une diminution considérable de sa chaleur torride, quand il arriva enfin au point voulu pour que sa substance gazeuse fût attaquée et fluidifiée par le froid de l'espace qui est de 273°; de plus, une croûte minérale, solide et enveloppante, se forma peu à peu à la surface du globe passant ainsi à l'état de planète et, avec le temps, s'étendant de proche en proche en profondeur vers le centre. Isolés de ce mouvement une certaine quantité de

gaz divers, plus légers que les fluidifiés désormais enfermés, sont restés en dehors, mais ont été attaqués à leur tour dès que la température ambiante s'est abaissée au point de n'être plus que de 100+°, ils se sont alors liquéfiés et convertis en une immense quantité d'eau tombant sur la surface solidifiée, y créant des océans, après quoi il restait encore autour de l'astre éteint, à l'extérieur, assez de gaz et de vapeurs d'eau pour former une atmosphère, c'est celle qui nous entoure encore aujourd'hui. A la surface émergeante des Océans se fixèrent les déchets de cet extraordinaire travail, et le refroidissement graduel ayant, en diminuant le volume de la Terre, créé des montagnes et des vallées, ces dernières reçurent, par suite de l'abondance des premières pluies, et des cours d'eau en formation, la plus grande partie des déchets précités et devinrent de la terre fertile ; mais toutes ces transformations, depuis l'origine de la nébuleuse, ont duré un temps incalculable, un million de siècles peut-être.

Apparition de la vie. — Dès que la Terre fut un peu rafraîchie et inondée, de par son atmosphère humide et riche en gaz oxygène et autres, enfin couverte d'une couche suffisante d'humus, la vie commença de s'y montrer, donnant naissance à des végétaux et à des êtres animés rudimentaires. Ce mouvement a été progressif avec la diminution continue de la chaleur terrestre, et la Nature a persisté dans la production des êtres de plus en plus grands et parfaits, des végétations de plus en plus abondantes et composées. C'était l'époque où tout croissait spontanément.

A la suite des cataclysmes diluviens, la grande fertilité de la Terre s'est arrêtée, la taille des êtres a diminué. Les couches forestières millénaires accumulées les unes sur les autres, et inondées momentanément, ont commencé à former la houille et d'autres produits minéraux, solides ou liquides, par infiltration, pétrification, liquéfaction et autres combinaisons.

Enfin, au cours des derniers événements, est apparue la famille humaine.

On présume qu'il en est de même pour les autres planètes de l'univers dès qu'elles se trouvent dans les conditions nécessaires, et aussi qu'elles sont habitées alors par des êtres intelligents, nos frères.

« Quelle démence pousse donc les hommes à revendiquer pour eux seuls la prérogative de chanter la gloire de Dieu dans un univers où ils tiennent une si petite place ? et pourrions-nous recevoir une plus grande leçon d'humilité ? »

(*Le problème solaire*, par l'abbé Th. Moreux, p. 13).

Finalement, il est probable que les planètes, et la Terre comme les autres, ayant un jour éprouvé la disparition de leur eau et de leur atmosphère, ne produiront plus rien, et leurs habitants auront disparu en même temps, en attendant qu'elles éclatent ou s'effritent par une cause quelconque.

Volcans et Tremblements de Terre. — Sur la Terre nous assistons souvent à des éruptions volcaniques provenant, ou du centre encore ardent ou, ainsi que l'ont pensé quelques astro-physiciens, d'une combustion spontanée à la périphérie des matières sous-jacentes susceptibles de s'échauffer à la suite

d'infiltrations d'eaux marines, au bord des mers préférablement, ainsi qu'on peut le remarquer, et aussi sur les navires charbonniers et les dépôts de houille, où le feu se déclare quelquefois à l'improviste par infiltration aqueuse, comme on en a la preuve également avec un morceau de sodium s'enflammant au contact de l'eau.

Les deux cas d'explosion des volcans ne sont d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre, cependant la théorie du feu central est plus en vogue à cause du refroidissement incessant de la Terre, combiné avec ce fait que la chaleur terrestre augmente d'un degré par 30 à 40 mètres de profondeur ; c'est pour ce motif, et en vue de diminuer le danger d'explosion, qu'on ventile les mines de houille et, il n'existe aucune raison pour croire à un arrêt ultérieur de la progression.

On n'est guère plus rassuré avec les tremblements de terre, quand on songe qu'il suffirait d'une secousse sismique au fond de l'Océan et provoquant une fissure assez forte de la masse solide, pour mettre l'eau en conflagration avec la chaleur au point où celle-ci est assez intense pour nous apporter un nouveau désastre diluvien, par exemple la disparition des Antilles que l'on craint aujourd'hui, après, suivant la tradition, celle de l'Atlantide, et celle, cette fois, bien réelle et récente, des Iles Karakatoa (1) ; enfin, encore après la destruction de grandes villes qui vient d'avoir lieu à la Martinique

(1) Ces prévisions ont pris un caractère de terrible actualité avec la catastrophe, qui vient de frapper le sud de l'Italie au moment de notre mise sous presse.

et en Amérique (San Francisco), le réveil d'un feu qui paraît bien être central, ne laisse pas d'inspirer des craintes, quoique nous soyons protégés par l'épaisseur de la croûte terrestre évaluée à 45.000 mètres, mais contenant aussi beaucoup de substances inflammables, entre autre : le pétrole et la houille.

Il est donc probable que les autres planètes ont, sous ce rapport, le même sort que la Terre, et aussi leurs satellites puisque la Lune est couverte de volcans éteints.

Modalités des Astres

Aspects généraux. — Vus au télescope, les astres présentent des aspects divers. Le Soleil laisse voir des taches fréquentes qui sont de grands trous noirs dans lesquels se débattent des cyclones de flammes ; ce sont d'effroyables tempêtes de feu où les gaz enflammés s'étendent autour de l'astre, parfois à une hauteur de 300.000 kilomètres. Un de nos astronomes, M. l'abbé Moreux, est d'avis que ce phénomène est dû à la chute sur le Soleil, par sa force d'attraction, de matériaux qui viennent activer le feu ; on se demande dès lors pourquoi ces matières ne seraient pas des débris des corps astraux éteints.

Le Soleil, notre grand bienfaiteur, nous éclaire et nous réchauffe, distribuant la vie par les fermentations qu'il provoque chez nous, et vraisemblablement sur les autres planètes du système quand elles sont pourvues d'une atmosphère, enfin il fait mûrir nos moissons.

La Lune est revêtue d'une croûte superficielle durcie, son atmosphère n'est pas visible, mais elle

en a une de faible densité ; on la croit inhabitable ; elle est couverte de nombreux cirques de volcans éteints, cependant quelques uns paraissent être encore en activité, parce que parfois on croit y voir de la fumée. Les plus grands espaces circonscrits sont considérés comme étant des mers desséchées. La photographie fait en ce moment des clichés fort intéressants de notre satellite. Nous suivant fidèlement elle nous présente toujours le même côté de sa sphère.

Quant aux phases de la Lune, et aux éclipses de la Lune et du Soleil, elles sont assez connues pour qu'il soit inutile d'en parler ici. Même abstention pour la voie lactée dont les modernes astronomes ont détruit les conceptions anciennes, nous déclarant que le système solaire en fait partie. Ceci, on le conçoit sans peine, demande a être expliqué par les maîtres de la science avant de pouvoir être compris par le public non initié.

Aspect de Mars. — Parmi les planètes de notre système, en dehors de la Terre, Mars assez rapprochée de nous et placée dans des conditions très favorables aux observations, se présente avec une lumière légèrement rougeâtre qui décèle l'existence d'une atmosphère ; il y fait plus chaud que sur la Terre ; la pluie, si elle existe là-bas, est fort rare et doit tomber la nuit ; sa surface est peu accidentée ; on y voit des alternances locales de clarté et d'obscurité attribuées à des variations atmosphériques. Quant à sa géographie, les avis sont fort partagés. D'après la belle carte publiée en 1902 par MM. C. Flammarion et Antoniadi, on y distingue au-dessus et au-des-

sous de la région équatoriale contournant toute la sphère et qui est terrestre, deux parties maritimes couvertes de brumes : l'arctique et l'antarctique, chacune ayant pour centre son pôle respectif ; la partie continentale est sans solution de continuité, de sorte que les deux Océans ne communiquent pas entre eux, sa largeur médiane se trouve aux environs du 20e degré de latitude nord. Ainsi, de même que sur la Terre, le Nord a une superficie continentale plus étendue que le Sud. Les brumes maritimes constantes sont visibles jusqu'au 80e degré de latitude, alors que chez nous on ne rencontre que glaces et neiges beaucoup moins loin. De grandes taches neigeuses entourent les deux pôles pendant l'hiver et diminuent rapidement d'étendue dès les premiers jours d'une température plus douce. Alors celles-ci se fondent au soleil et se précipitent vraisemblablement dans leur Océan respectif. Contrairement à ce qui se passe sur notre globe avec les embouchures fluviales, elles y provoqueraient les estuaires qu'on remarque sur les côtes à l'entrée de ce qu'on suppose être des canaux.

On remarque en effet sur tout le continent martien un lacis de lignes de nuance foncée pareille à celle des mers, les unes sont absolument droites et s'entrecroisent logiquement et métriquement, d'autres ont des courbures également très régulières, ce qui a porté plus d'un astronome à penser qu'elles sont l'œuvre d'une population intelligente, et ne proviennent pas de mouvement spontanés ou accidentels. Plusieurs de ces lignes sont doubles ressemblant à nos voies ferrées ; la largeur de ces canaux varie

entre 100 et 200 kilomètres ; ils changent de nuances selon les saisons et leurs environs de même ; de là à conclure que ce sont des conduits niliques, c'est-à-dire d'arrosage, il n'y a pas loin. Dans leur parcours les canaux rencontrent des aires circulaires vers lesquelles ils convergent en lignes droites et espacées entre elles rationnellement. Ces aires, formées par la réunion centrale des canaux, peuvent dès lors être considérées comme des sortes de biefs nécessaires pour les manœuvres de la navigation.

Tout cela est, on en conviendra, fort séduisant, et il serait vraiment regrettable que ce ne fût pas réel. Des doutes avaient même surgi dans ces derniers temps sur l'existence elle-même des canaux, on prétendait que les astronomes avaient été victimes d'une illusion d'optique, dans le genre de celle des passagers qui cherchent la ligne équatoriale au bout d'une lunette traversée d'un fil ; mais des épreuves photographiques obtenues dans d'excellentes conditions à Falstaff, (Etats-Unis) en 1907, ont confirmé entièrement les données oculaires.

Comme aspect, les autres planètes de notre système stellaire ne donnent lieu à aucune remarque spéciale autre que celle faite plus loin pour Saturne.

Durée. — Nous avons déjà vu qu'en matière d'astronomie et de cosmologie, tout prend des proportions tellement agrandies que notre esprit ne parvient souvent point à les fixer avec quelque chance d'approximation, aussi l'âge des astres nous est-il totalement inconnu, comme beaucoup d'autres choses. La durée des évolutions astrales est si longue qu'on n'a pu en donner que des appréciations

très hypothétiques ; nous pouvons à peine nous en former une idée par la durée que la plupart des géologues assignent à notre globe, lequel serait âgé de plus de 100.000 siècles, d'où des millions de siècles pour la transformation d'une nébuleuse en satellite, après avoir passé par les états d'étoile et de planète. C'est pourquoi lorsque nous étudions la durée des corps astraux, nous sommes amenés à songer à l'éternité, de même que, quand nous portons nos regards sur l'espace, nous sommes obligés de le considérer comme illimité.

Aussi le clergé a de lui-même abandonné la légende de la création de l'univers en six jours, et bien d'autres prétendues vérités au sujet desquelles il a recours à un ésotérisme dont il fait usage quand des intellectuels lui objectent les données de la science. C'est l'évêque Fraissynous qui paraît en avoir donné le signal aux Saint-Sulpiciens, dans un sermon fait en 1825, leur disant : « Si vous reconnaissez d'une manière certaine que la création du monde a duré plus de six jours, il vous est loisible de considérer les jours comme des époques. »

A propos de l'âge de la Terre, on a pu lire dans le *Bulletin de la Société Astronomique de France*, de 1905, que si elle doit mourir de vieillesse, elle en a encore pour une dizaine de millions d'années, et que le refroidissement solaire pourra être obtenu dans 20 à 30 millions d'années également.

Quoi qu'il en soit, il est probable que les étoiles primaires ont une durée plus longue que les secondaires, et celles-ci brilleraient plus longtemps que la troisième génération, celle des satellites. En

tout état de cause, quoique nous n'ayons dans notre système stellaire qu'une seule trace de corps en transformation, la planète Saturne environnée d'un anneau lumineux, et entourée déjà de dix satellites, ses enfants, nous pouvons néanmoins en conclure que nous vivons dans un groupe astral très vieux, et que Saturne le plus âgé des dieux n'a pas encore dit son dernier mot, plusieurs anneaux ayant parfois été découverts au lieu d'un seul ; par conséquent attendons patiemment les évènements.

Nombre. — Les astronomes étaient parvenus autrefois à compter 75 millions d'étoiles ; au XIX^e^ siècle, ce nombre a été porté à 100 millions ; mais depuis qu'on a pu fabriquer des appareils d'observation considérables, et que la photographie du ciel est survenue, le chiffre des astres est devenu innombrable.

« Dans la nuit des espaces, bien au-delà de notre voie lactée, dont les étoiles mettent plus de cent mille ans à nous envoyer leur lumière, sommeillent d'autres systèmes stellaires. Loin de notre univers s'éveillent et palpitent d'autres poussières de mondes, à tous les âges de leur vie. Ici des amas gazeux s'amoncèlent et leurs premières lueurs se laissent entrevoir comme l'aurore d'un jour naissant ; là sont des soleils dans toute la vigueur de leur jeunesse ; plus loin les mondes sont à leur déclin et marchent rapidement vers la mort Qui nous marquera les confins de ces myriades d'univers ? (*Le problème solaire*, par l'abbé Th. MOREUX, p. 9).

Les grandes planètes de notre système sont au nombre de huit, ce sont, par ordre de grandeur :

Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, Vénus, la Terre, Mars et Mercure qui est la plus petite.

Quant à nos très petites planètes découvertes depuis 1801, elles sont situées dans l'espace circonférentiel qui sépare Mars de Jupiter; elles dépassent aujourd'hui le chiffre de 500, et on en découvre encore quelques-unes de temps en temps; elles sont cataloguées et chacune d'elles a reçu un nom.

Les satellites de nos planètes sœurs sont au nombre de 25, elles se répartissent ainsi : Jupiter 7, Saturne 10, Uranus 4, Neptune 1, Vénus 0, La Terre 1, Mars 2, Mercure 0.

Les planètes des autres systèmes sont trop éloignées pour que nous en puissions connaître le nombre.

Pour les étoiles filantes, Flammarion pense qu'il en tombe sur la Terre annuellement 146 milliards.

En ce qui concerne les comètes, 18 seulement d'entre elles ont été reconnues, et leur périodicité a pu être vérifiée.

Dimensions. — On estime que le volume du Soleil est de 1.310.162 fois plus que grand celui de la Terre.

La Terre a environ 9.000 lieues de tour, son diamètre moyen, variable à cause du renflement de la région équatoriale, est donc de 3183 et son centre est à la distance de 1591 ou 6.384 kilomètres. D'après cela, on voit que les plus profondes mines, qui ne dépassent guère deux kilomètres, sont de simples affleurements.

La planète Jupiter est 1400 fois plus grosse que la Terre, par contre plusieurs de nos petites planètes auxquelles on donne le nom d'astéroïdes ne dépas-

sent pas en superficie celle d'un de nos départements.

La Lune n'est que la 49e partie de la Terre.

Parmi les étoiles, Sirius est estimée 2.688 fois plus grande que le Soleil ; plusieurs autres sont de dimensions supérieures, mais trop éloignées pour pouvoir être mesurées.

Poids : Pour exprimer le poids supposé des astres, il est nécessaire, on l'a vu ici, de poursuivre très loin les séries des nombres qui l'expriment. Le Soleil est estimé aujourd'hui, peser un nonillion, 903 octillions, 400 septillions de kilogrammes. La Terre est considérée comme pesant 5 septillions, 875 sextillions, et la Lune 72 sextillions seulement. Le reste est à l'avenant.

Eloignement. — De la Terre au Soleil on compte 37 millions de lieues, et 96.000 seulement pour atteindre la Lune. Vénus, la planète la plus rapprochée de la Terre, celle qu'on appelle l'Etoile du berger, est encore distante de nous de 4 milliards de kilomètres, bien loin et de l'autre côté du Soleil.

« Les étoiles, autres que le Soleil, sont à des centaines de trillions de lieues. Au delà gisent d'autres univers que la vision perçante du télescope commence à saisir, dans les inaccessibles profondeurs de l'immensité, mais l'infini fuit toujours. » C'est ainsi que l'étoile la plus proche est à 8 millions de lieues, et Alpha de la constellation du Cocher est à 170 trillions 392 billions ou milliards, le mot milliard ayant, dans la conversation, pris la place de celui de billion qui rappelle trop la monnaie composée de métaux inférieurs à l'argent.

Gravitation. — Les astres sont suspendus dans l'espace sans qu'aucun support les soutienne; ceux qui ont une marche périodique régulière et permanente viennent de l'Est et se rendent à l'Ouest d'après notre vue, car en réalité c'est la Terre qui tourne en sens inverse; ils exécutent des mouvements déterminés par des lois physiques d'une précision inimitable; ces mouvements, au moins les deux principaux, sont de deux sortes : les uns sont giratoires, c'est-à-dire que les astres tournent sur eux-mêmes, les autres sont des mouvements de déplacement de la masse, déplacements s'effectuant dans une orbite fermée, elliptique et spéciale à chacun d'eux. Les mouvements giratoires produisent, pour les corps non lumineux, la succession des jours et des nuits, selon que la moitié de leur sphère est en face ou à l'opposé de leur soleil. Le mouvement de déplacement achevé en une durée fixe se nomme révolution, c'est pour nous l'année ; les deux mouvements s'opèrent sans que l'orbite des corps voisins soit atteinte et donne lieu à des entrechocs. Dans ces deux mouvements, l'un giratoire ou rotatoire, l'autre orbitaire, on peut se figurer un groupe de danseurs valsant dans une salle oblongue, autour d'un lustre qui fait l'office de soleil, pendant que d'autres groupes tournent dans une salle voisine, chacune ayant son lustre. Au moment où les valseurs sont inondés de lumière, les valseuses sont dans l'ombre, et vice versâ. C'est bien là une représentation du jour et de la nuit. Enfin, le tour de la salle une fois parcourue est l'image de l'année. Ce n'est pas tout : ses deux extrémités représentent

fort bien les deux pôles de la sphère dans son mouvement elliptique; là est l'hiver avec le plus grand éloignement du lustre, tandis que l'été équatorial se trouve à moitié du chemin où on se trouve plus près du lustre.

Les astres gravitent avec pondération et en équilibre parfait, en vertu de forces diverses, électricité, magnétisme et autres, mais principalement peut-être des deux forces contraires, et égales d'attraction et de répulsion dites centripètes et centrifuges; on peut s'en faire une idée très nette avec une toupie en marche. A l'approche d'une plume légère de l'équateur du jouet, elle sera projetée au loin, à l'approche du pôle elle s'enroulera précipitamment autour de l'axe.

Le Soleil tourne sur lui-même approximativement en 25 jours, alors que la Terre exécute ce mouvement en 24 heures, elle tourne autour du Soleil en 365 jours environ Les autres planètes de notre système effectuent leur mouvement giratoire et leur révolution en des durées autres et diverses, ainsi la journée de Mars est de 24 heures 37 minutes, celle de Saturne, au contraire, n'est que de 10 heures 24 minutes et celle de Jupiter de 9 heures 55. Il est évident, d'après cela, que si ces dernières sont arrivées à leur plein développement et habitées, la vie et la végétation n'y doivent pas être les mêmes que chez nous, pas plus que la conformation des êtres et des produits naturels.

Nous parcourons l'espace, moyennement à raison de 106.000 kilomètres à l'heure, et 1767 par minute; c'est une vitesse 75 fois supérieure à celle d'un

boulet de canon, c'est la France traversée en droite ligne, de Dunkerque à Perpignan, en moins de 2/3 de minute.

La vitesse de translation du Soleil est de 60 millions de lieues par an ; il est une des étoiles qui volent le moins rapidement. Le mouvement d'Arcturus est de 1.500.000 lieues par 24 heures, une autre étoile en parcourt 2 822.000 dans le même laps de temps, etc.

Les étoiles exercent entre elles les mêmes forces d'attraction et de projection, de sorte que toutes se livrent ensemble et solidairement à une randonnée céleste sans repos ni trêve, pendant que nous, infimes êtres microscopiques entraînés dans ce mouvement, nous ne nous apercevons pas plus du déplacement de la Terre qui nous véhicule, qu'un microbe, attaché à la paroi d'un boulet traversant les airs, ne s'aperçoit de l'espace qu'il franchit. Enfin, ce qui est non moins renversant, c'est que la totalité des astres parcourt une aire sans limites, ne revenant jamais à un point déjà parcouru.

***

A propos du mouvement de la Terre qui a été nié pendant longtemps et qui fut découvert par Galilée, une épreuve convaincante a eu lieu au Panthéon en 1852 et fut renouvelé en 1902; voici en quoi elle consiste :

Au bout d'un fil de métal assez long, fin et sans torsion, on suspend une sphère métallique armée d'une pointe à sa partie inférieure. La boule est entourée un peu plus loin d'un talus de sable, autour du talus a été placée une grille basse pour retenir

les spectateurs. Dans une orientation quelconque, on attire alors la boule hors de son point de suspension et on l'attache à la grille avec un fil de matière textile. Quand tout est prêt, quelqu'un met le feu à ce fil, aussitôt le pendule reprenant sa liberté, décrit en allant et venant, sur le talus aménagé à cet effet, les lignes d'un mouvement oscillatoire, lequel parti de l'endroit où on a coupé le fil, dévie de suite vers la gauche, continuant de progresser dans le même sens, à la manière de l'aiguille d'un chronomètre à secondes placé à plat sur une table, cela jusqu'à l'épuisement de la force impulsive première, en sorte que quand l'opération dure assez longtemps le pendule encense successivement un certain nombre de spectateurs nouveaux qui le voient arriver par leur côté droit et s'en aller à gauche. Si le mouvement pendulaire était entretenu, il exécuterait des mouvements de rotation complète.

La persistance de la boule à suivre le même itinéraire, chaque fois qu'on se livre à pareille épreuve, démontre que la Terre se déplace au dessous du plan d'oscillation et tourne sur elle-même de droite à gauche, soit de l'Ouest à l'Est pour nous qui occupons l'hémisphère Nord, et quand nous regardons le Soleil qui est au Sud. Dans ce mouvement la masse pesante de métal est laissée en arrière à chaque oscillation, puisque, à son retour par suite de la rotation terrestre, un nouveau point du talus circulaire se présente à la pointe inférieure du fil.

Vitesse de la Lumière

La vitesse de transmission de la lumière est infiniment plus grande encore que celle du mouvement des astres ; elle est de 300.000 kilomètres par seconde et cependant la vue d'un nombre inconnu d'étoiles n'est point parvenu jusqu'ici, dit-on, sur la Terre.

On est étonné de constater que les étoiles reparaissent toujours périodiquement à la même place du firmament, sans que les constellations se déforment; le fait est dû à l'immensité de leur éloignement, et au peu d'espace que nous occupons dans l'univers ; on le comprend parfaitement quand on fait aller et venir avec la main, dans la nuit noire, une lanterne allumée ; il n'est pas nécessaire d'en être bien éloigné pour qu'elle semble immobile. Chaque astre se meut dans une orbite qui bien qu'énorme ne nous paraît pas avoir d'étendue, tant nous en sommes loin.

Résumé

En résumé nous savons que l'univers contient une infinité d'immenses masses suspendues dans un espace illimité, se soutenant mutuellement et évoluant harmonieusement avec une vitesse prodigieuse; les unes sont en formation, s'allument et brûlent, les autres se refroidissent ou sont éteintes après combustion. Ces dernières portent la trace de convulsions profondes survenues pendant la durée de leur refroidissement et provoquent encore aujourd'hui, sur la Terre, de formidables éruptions se succédant sur un même point, à des époques indéterminées.

Les astres, nés des éléments minéraux, se mettent en mouvement, se transforment par évolution, par-

viennent à leur maximum d'intensité calorique, accomplissent leur mission, enfin s'éteignent et sont remplacés pas de nouveaux venus. L'Univers obéissant à des lois supérieures s'entretient donc de lui-même, se renouvelle sans cesse, et d'après Pasteur, dans l'air atmosphérique comme partout sur ou sous terre, quand il s'agit de la vie, par des larves microbiennes flottantes et prenant forme dès qu'elles rencontrent un milieu d'adaptation, une fermentation favorable, quand il ne s'agit pas bien entendu de plantations, ou de séminations devenues indispensables depuis que pour obtenir certains produits il a fallu les cultiver.

D'après les évolutionnistes la Création ne serait pas l'œuvre de la Divinité, mais de la Nature que les spiritualistes ne nient pas, mais qu'ils jugent déléguée par le Créateur. « Enfin la vie est entretenue par les éléments chimiques, les molécules gazeuses qu'absorbent aussi les planètes, et que nous respirons, buvons, mangeons et incorporons à notre organisme, molécules qui, par échange, ont déjà fait partie de nos ancêtres, » (C. Flammarion).

Au sujet des chiffres donnés dans cet entretien, il convient de remarquer que généralement ils sont approximatifs et sujets à révision, c'est ainsi que des paléontologues ont fixé à 2400 siècles l'apparition de l'homme sur la Terre, alors que d'autres indiquent mille siècles seulement. Il n'est pas moins vrai que tout en tenant compte des écarts inévitables en pareille matière, nous restons atterrés devant la magnificence du spectacle de l'univers et de l'extraordinaire durée des temps astraux qui confondent l'imagination, et si

le champ des hypothèses astronomiques est vaste, il est par contre certain que c'est sous cette forme que progressent les sciences, l'astronomie comme les autres.

Et ici peut trouver place un des rêves caressés par Flammarion : Notre esprit, notre âme si l'on veut, une fois dégagé du corps, se trouve libre, il n'a ni poids, ni dimension, il est immatériel et peut à volonté se transporter instantanément d'un point de l'espace à un autre, quelque éloigné qu'il soit, tout en conservant la faculté de la vue à distance, en sorte que se plaçant à un point assez élevé il lui est loisible, en égard au délai de vitesse de la lumière, d'assister aux événements qui se sont passés à l'origine des temps. Ainsi l'esprit familier de l'auteur, et dont le corps a vécu il y a de nombreux siècles, lui a appris ce qu'il a vu successivement depuis son décès, soit la création d'Adam et l'enlèvement de sa côte, enfin tous les faits historiques jusques et y compris la mort de Louis XVI à laquelle il a assisté ; il lui a suffi pour cela de se placer d'abord assez loin puis de se rapprocher peu à peu de la Terre. La réalité d'un pareil fait expliquerait, dans une certaine mesure, l'ubiquité divine, et la vue de tout ce qui se passe ici-bas. Comme on le voit, c'est charmant, malheureusement ce n'est qu'un rêve.

A propos de l'enlèvement de la côte d'Adam, pour en former notre mère Eve, une vieille bouffonnerie me vient à l'esprit : pendant que Dieu fermait la plaie d'Adam, un malencontreux chat, guettant là une proie, se mit a happer la côte, mais le créateur, s'apercevant du rapt, saisit par la queue l'animal se disposant à fuir avec son larcin, celui-ci fit un tel

effort pour se dégager que son appendice caudal resta entre les mains de l'opérateur qui se dit alors : Peu importe au fond la matière dont la première femme soit faite, de sorte qu'elle fut formée de la queue du félin ; c'est à cause de cela sans nul doute que nos dames sont si douces et en même temps si vives, sont enfin de petites chattes ; il en est même, dit-on, qui griffent, la démonstration est, vous le voyez, complète.

PARTIE PHILOSOPHIQUE

Texte

Pour commencer la partie philosophique de cette conférence, voici un récit que je cueille dans un livre avec l'auteur duquel j'ai des accointances fort intimes ; le fait date de trois quarts de siècle, et retarde sur les connaissances actuelles, mais il est encore intéressant au point de vue de la mentalité humaine, et je vous le livre tel quel (1).

« Euler, le grand géomètre allemand, était très pieux. Un de ses amis, ministre dans une église de Berlin, vint lui dire un jour : La religion est perdue, la foi n'a plus de base, le cœur ne se laisse plus émouvoir par les beautés, les merveilles de la Création. Le croiriez-vous ? J'ai représenté cette Création dans tout ce qu'il y a de plus beau, de plus poétique, de plus merveilleux. J'ai cité les anciens philosophes et la Bible elle-même. La moitié de l'auditoire ne m'a pas écouté, l'autre moitié a dormi

(1) « *Théisme* » page 31, Librairie Fisbacher, 33, rue de Seine.

ou a quitté le temple. Faites l'expérience que je vais vous indiquer, répartit Euler : Au lieu de prendre la description du monde dans les philosophes grecs ou dans la Bible, prenez le monde des astronomes, dévoilez l'univers, tel que les recherches astronomiques l'ont constitué. Dans le sermon qui a été si peu écouté, vous avez probablement, en suivant Anaxagoras, fait du Soleil une masse égale au Péloponèse. Eh bien, dites à votre auditoire que, d'après des mesures exactes, incontestables, notre Soleil est douze cent mille fois plus grand que la Terre.

« Vous avez sans doute parlé de cieux de cristal emboîtés, dites qu'ils n'existent pas, que les comètes les briseraient Les planètes, dans vos explications, ne se sont distinguées que par le mouvement, avertissez que ce sont des mondes, que Jupiter est 1.400 fois plus grand que la Terre, et Saturne 900 fois ; décrivez les merveilles de son anneau ; parlez des lunes multiples de ces mondes éloignés. En arrivant aux étoiles, ne citez plus de distances, le nombre en serait trop grand, on ne les apprécierait plus. Prenez pour échelle la vitesse de la lumière, dites qu'elle parcourt 80.000 lieues par seconde. . .

« En passant des résultats certains à ceux qui n'ont qu'une grande probabilité, montrez que, suivant toute apparence, certaines étoiles pourraient être visibles, plusieurs millions d'années après avoir été anéanties, car la lumière qui en émane emploie plusieurs millions d'années à franchir l'espace qui les sépare de la Terre.

« Tel fut en raccourci le conseil donné par Euler et suivi par le ministre ; celui-ci, au lieu du monde de la fable, mit à découvert le monde de la science. Euler attendait son ami avec impatience ; il arrive enfin, l'œil terne et dans une attitude qui semblait indiquer le désespoir. Le géomètre fort étonné, s'écrie : Qu'est-il donc arrivé ? Ah ! Monsieur Euler, répondit le ministre de Dieu, je suis bien malheureux ; ils ont oublié le respect qu'ils devaient au saint temple, ils m'ont applaudi. »

En 1902, à l'occasion du renouvellement de l'épreuve sur le mouvement de la Terre, faite au Panthéon, Camille Flammarion a prononcé un discours dans lequel il s'est élevé à des considérations philosophiques fort attachantes ; les lignes suivantes en sont extraites :

« La plus magnifique leçon d'astronomie populaire, qui ait jamais été donnée au grand public, est assurément l'expérience mémorable faite il y a un demi-siècle par Foucault. C'était la démonstration pratique, évidente, majestueuse du mouvement de rotation de notre globe, et l'affirmation grammaticale du titre de planète, « astre mobile », pour le monde que nous habitons. Il y a, en effet, dans cette expérience une leçon astronomique, philosophique et sociale. Ce n'est pas que l'on doute encore, parmi les esprits cultivés, du mouvement de la Terre. Le dernier qui ait osé se déclarer conservateur officiel des idées antiques, au point de nier ce mouvement, me paraît avoir été un littérateur doué d'un esprit plus superficiel que profond, c'est Mercier qui écrivait en 1805 : « Les

astronomes auront beau dire, ils ne me feront jamais croire que je tourne comme un poulet à la broche. » L'opinion personnelle de l'amusant auteur du *Tableau de Paris* n'a pas empêché la Terre de tourner, et il est assez curieux de voir ce même sceptique traiter Newton de mystificateur, et Voltaire de complice de la mystification. A ce jugement, nous pouvons préférer celui de Racine fils dans son poème, *La Religion :*

« La Terre, nuit et jour à sa marche fidèle,
« Emporte Galilée et son juge avec elle, »

et celui de ce philosophe faisant remarquer que l'opinion des hommes est ici de mince importance et que, si la Terre tourne, les contradicteurs ne l'empêcheront pas de tourner, et ne pourront s'empêcher non plus de tourner avec elle.

« L'image de Galilée vient de passer sous nos yeux. Elle est ici à sa place, car l'immortel astronome s'est précisément ingénié le premier, dans ses célèbres *Dialogues sur le système des mondes*, à chercher les preuves expérimentales à invoquer en faveur du mouvement de la Terre. C'est, nul ne l'a oublié, cet ouvrage de discussion familière qui fut le prétexte de son accusation, de son jugement et de sa condamnation à Rome, condamnation dans laquelle il dut abjurer l'hérésie du mouvement de la Terre, et promettre de ne plus donner le nom de planète à notre globe, immobile et central, but de la Création tout entière, séjour de la race d'Adam, rachetée par l'incarnation de Dieu, comme l'écrivait le Rév. Père Le Cayre, recteur du collège de Dijon, l'année même de la mort de Galilée : « Ce n'est pas

sans raison que, dès le temps de Copernic, l'Eglise s'est toujours opposée à l'enseignemant de cette erreur du mouvement de la Terre, car toute l'économie du Verbe incarné, et la vérité évangélique, seraient rendues suspectes.

« Sans revenir sur le long combat livré entre l'ancienne conception géocentrique et anthropocentrique de l'univers et la nouvelle, combat qui n'est pas terminé (naguère encore un prince de l'Eglise, dont il me serait facile de dire le nom, m'affirmait que si la Terre n'est pas le centre matériel de l'univers, elle en est le centre moral) sans revenir, dis-je, sur la lutte entre ceux qui croient pouvoir parler au nom de Dieu, et ceux qui déclarent la cause suprême inconnaissable, il est de notre devoir de rappeler ici que la doctrine du mouvement de la Terre a transformé toute la philosophie. C'est la plus grande révolution morale accomplie dans l'histoire de l'humanité, et cette doctrine ne fait qu'une avec celle de la pluralité des mondes, qui en est le complément logique et naturel, et qui n'a pas été étrangère non plus à la condamnation de Galilée, de même qu'au supplice de Bruno-Giordano brûlé vif à Rome, quinze ans avant la dénonciation de l'astronome italien à l'Inquisition ; elle est étroitement liée aussi avec celle de la liberté de conscience.

« L'Astronomie moderne a fait voler en éclats la coquille de verre dans laquelle l'humanité était enfermée ; l'horizon de la pensée humaine s'est développé jusqu'à l'infini ; notre monde n'est qu'une petite planète, jouet de plus de douze mouvements différents, gravitant à la vitesse de 106.000 kilo-

mètres à l'heure, autour d'une étoile que nous appelons Soleil ; or, chaque étoile étant un soleil, notre système solaire n'est qu'une province dans l'immensité des cieux. En nous plaçant en face de l'infini et de l'éternité, la science moderne nous fait pressentir la vie universelle et éternelle, se déroulant en flots d'harmonie à travers les abîmes du temps et de l'espace ; elle nous élève dans la lumière, nous affranchit des ténèbres de la chrysalide. Nous sentons que la véritable grandeur de l'homme réside dans sa valeur intellectuelle et morale. Nous sentons que les apparences mondaines, que l'on qualifie encore de grandeurs, ne sont que fumée et vanité, que le progrès n'avance que par les aspirations et les conquêtes de la science, que ce que nous croyons grand est infiniment petit, ce que nous croyons absolu est essentiellement relatif, ce que nous croyons durable est étrangement frivole et momentané. En nous donnant un plus juste sentiment des proportions, en nous faisant connaître l'insignifiance de la Terre dans l'immensité de l'univers, l'astronomie a exercé une action beaucoup plus importante qu'on ne le suppose en général dans l'affranchissement des consciences.

« Le progrès s'impose d'ailleurs ; l'humanité commence à penser, à se demander où elle est et ce qu'elle est, et les diverses confessions religieuses suivent elles-mêmes cette loi de l'évolution. Nous avons vu l'astronome Secchi illustrer le collège romain sous Pie IX ; Léon XIII a fondé un observatoire au Vatican, et l'ouvrage de Copernic autrefois mis à l'Index en a été effacé. Le monde marche

E pür si muove ! La base de notre moderne connaissance de l'univers est ce fait, si simple et si peu apparent en lui-même, du mouvement de la Terre. Ce fait, il s'agissait de le prouver.

« La preuve est affirmée depuis longtemps par le raisonnement. En effet, nous voyons le soleil, la lune, les planètes, les étoiles se lever à l'Orient, monter dans le ciel, arriver à un point culminant, descendre, se coucher à l'Occident et reparaître le lendemain à l'horizon oriental, après être passés au-dessous de la Terre.

« Il n'y a que deux hypothèses à faire pour expliquer cette observation de tous les jours : ou bien c'est le ciel qui tourne de l'Est à l'Ouest, ou c'est notre globe qui tourne lui-même dans le sens contraire.

« Dans le premier cas, il faut supposer les corps célestes animés de vitesses proportionnelles à leurs distances.

« Le Soleil, par exemple, est éloigné de nous à 23 000 fois le demi diamètre de la Terre, il devra donc parcourir en 24 heures une circonférence 23 000 plus grande que celle de l'équateur terrestre, ce qui conduit à une vitesse de 10.695 kilomètres par seconde.

« Neptune, trente fois plus éloigné devrait parcourir 320.000 kilomètres par seconde.

« L'Etoile la plus proche, Alpha du Centaure, située à une distance 275.000 fois supérieure à celle du Soleil, devrait courir, voler dans l'espace avec une vitesse de 2 milliards 941 millions de kilomètres par seconde !

« Toutes les autres étoiles sont incomparablement plus éloignées encore, jusqu'à l'infini.

« Et cette rotation fantastique devrait s'accomplir autour d'un point minuscule.

« Poser ainsi le problème c'est le résoudre, à moins de nier les mesures astronomiques et les opérations géométriques les plus concordantes

« Supposer que les astres tournent autour de la Terre, c'est supposer, comme l'a écrit un écrivain humoristique, que pour rôtir un faisan on aurait fait tourner autour de la broche la cheminée, la cuisine, la maison et tout le pays.

« Les anciens avaient déjà été frappés de cette difficulté et la théorie du mouvement de la Terre a compté de nombreux partisans dans l'antiquité ; mais Ptolémée ne se gêne pas pour la traiter de souverainement ridicule, et les prédicateurs de l'époque la traitaient de subversive, comme on peut le voir dans Plutarque. Elle mettait en péril la stabilité de l'Olympe et de toute la cour de Jupiter. Anaxagore fut condamné pour avoir osé affirmer que le Soleil était plus grand que le Péloponèse.

« Les mouvements de notre planète sont prouvés, archidémontrés par toutes les mesures astronomiques. L'expérience directe n'est pas nécessaire. Mais, si elle n'est pas nécessaire, elle est curieuse, et elle a le grand avantage de parler aux yeux, ce résultat est obtenu avec l'expérience du Panthéon.

« Avec cette démonstration nous avons une image de l'universalité des lois de la nature, la force qui anime le pendule étant la même qui soutient le Soleil et la Terre dans l'espace. En recevant par ce

spectacle la preuve du mouvement de notre planète, nous sentons que nous habitons une Terre du ciel, qui n'a reçu aucun privilège spécial, que nous sommes citoyens du ciel comme si nous habitions le monde de Mars ou le système de Sirius, que nous vivons au sein de l'infini.

« En nous transportant dans les régions de la philosophie astronomique, ces recherches nous élèvent au-dessus des vulgarités de la vie quotidienne. De toutes les sciences, l'astronomie est celle qui nous force le plus à penser. Elle nous place en face de l'immense réalité.. Elle nous montre les mondes succédant aux mondes jusque dans les profondeurs sans bornes. Elle nous donne la sensation, j'allais dire le vertige de l'Infini, comme le rappelait naguère si excellemment M. le Ministre de l'Instruction publique. Au-dessus des religions elle place la Religion, et au-dessus des dieux elle vénère Dieu ; elle discute le miracle et supprime la superstition ; à l'erreur anthropocentrique et théologique sur laquelle sont encore fondées la plupart des institutions politiques et religieuses, elle substitue la déterminisme, la justice, l'harmonie.

«Ces contemplations affranchissent nos consciences des servitudes antiques en proclamant l'inattaquable indépendance de la liberté de la pensée et le culte de la vérité ; en même temps, elle nous fait prendre en pitié les divisions liliputiennes entretenues par l'orgueil sur cette toute petite fourmilière tournante. Elles ennoblissent nos esprits en nous invitant à vivre en paix dans l'étude féconde du vrai, dans l'admiration du beau, dans le développement pro-

gressif de la raison, dans le noble exercice des facultés supérieures de l'intelligence.

« L'Astronomie n'est pas seulement la première des sciences, la plus belle et la plus sublime, elle est encore la plus importante par son enseignement, sans elle nous ne saurions pas où nous sommes; c'est elle qui nous apporte la lumière. »

Je craindrais d'affaiblir la beauté de ces lignes en y ajoutant quelque chose de mon crû, je préfère laisser mon auditoire sous l'impression profonde qu'il doit éprouver en ce moment après avoir entendu les éloquentes et entraînantes paroles d'un apôtre comme M. Camille Flammarion, et je résume en formulant mon opinion par cette conclusion que si l'astronomie doit être placée à la tête des sciences, le spiritualisme philosophique vient immédiatement après ; c'est le Créateur de l'univers qui nous l'inspire après nous avoir fait contempler son Œuvre. Le Spiritualisme fait partie des vérités nécessaires, il s'impose.

Sermon Laïque

Introduction

Agissant sans contrainte, et libres de leurs actes, en dépit de toute règle, les hommes se trouvent, par leur nature, placés entre le bien et le mal qui les sollicitent également ; ils sont libres, mais renseignés sur l'aboutissement de la voie qu'ils vont suivre. Dans la pratique les uns suivent celle du bien alors

(1) (Extrait du *Bulletin de la Société Astronomique de France*, 1902).

qu'un plus grand nombre prend, à son détriment, le chemin du mal.

Pour obvier autant que possible à ce triste penchant, il a été reconnu de tout temps qu'il faut éclairer l'humanité sur ses vrais intérêts, en cultivant son intelligence, en l'instruisant, en lui donnant des leçons de sagesse et de conduite. Sur les deux premiers points les opinions sont aujourd'hui unanimes, mais pour le côté moral des divergences ont surgi en France, et en France seulement !!!

Ces leçons de morale ne peuvent évidemment être données valablement que par les mieux doués, par les sages, par ceux dont la moralité est élevée au dessus de la moyenne, et s'ils n'ont pas été élus par leurs pairs, il appartient au Gouvernement du pays de leur donner l'investiture. On sait depuis longtemps que le premier devoir de la politique est d'assurer la morale ; sans celle-ci aucune société ne saurait se maintenir.

Aussi a-t-on toujours vu institués dans les Etats ou Nations, (puisque dans son ensemble le concept humain laissé à lui-même est insuffisant pour cette tâche) des agents moralisateurs qui, par suite d'une croyance dont s'est constamment inspirée l'humanité, ont basé leurs préceptes sur l'existence d'un être supérieur, créateur de l'univers, législateur, enfin justicier d'outre tombe que l'on nomme Dieu, nous montrant ainsi, attendu que toute législation comporte une sanction, l'intérêt que nous avons à nous conduire sagement.

Cependant, à cause de l'ignorance régnant dans les temps anciens, la plupart de ces agents, les

prêtres, ont, par une tendance inhérente à toute corporation, été entraînés à favoriser d'une façon exagérée les croyances de cet ordre, de les multiplier, ce que nous avons vu encore au 19e siècle, puis de les orner d'excroissances parasitaires; ils voulurent aussi ne point contrarier leurs fidèles toujours portés au merveilleux, par exemple ceux qui, en vue d'intérêts matériels, ont voué une dévotion ridicule à Saint-Antoine de Padoue, et que l'Evêque de Rodez a blâmés en les désignant sous leur véritable dénomination de simples. Alors, après de nombreux abus accumulés et tolérés pendant des siècles, dans l'intérêt mal compris de la morale et de la paix publique, par les rois, combattus plus tard par ceux-là mêmes auxquels ils avaient donné les pouvoirs légaux, alors dis-je, tout a tendu à s'écrouler, l'opposition a pris corps ; ce qui jusque là avait favorisé la morale dans une large mesure et rendu même des services éminents à la civilisation, quoique basé sur des erreurs dogmatiques, a amené une situation troublée, l'histoire et la science ont fait évanouir les interventions éventuelles du Ciel. Deux partis se sont formés; l'ancien et le nouveau sont aux prises ; la bête humaine se ressaisit ; l'athéisme se déclare, et l'immoralité gouverne. L'histoire poursuit sur ce point son cours éternel, il arrive actuellement chez nous ce qui est toujours arrivé en pareil cas, et arrivera plus tard encore, le frein religieux pouvant seul rendre l'homme tolérable en société.

L'astronomie a grandement concouru à cet éclaire ment dans ces derniers siècles, en faisant passer les peuples de l'état quasi théocratique à l'Etat scienti-

fique, mais pendant la période transitoire dans laquelle nous nous trouvons, le trouble a surgi, la morale est en souffrance ; on est passé de la crédulité la plus naïve à l'incrédulité absolue, suivant la loi éternelle aussi de l'action et de la réaction.

Du fait que les croyances *spéciales* anciennes étaient sapées, il ne convenait pas, sous le prétexte, portant à faux, du respect dû à la liberté des consciences, de se désintéresser complètement de la croyance universelle qui se perd ainsi, il fallait au contraire maintenir le principe religieux proclamé par nos pères de la Révolution française, et que les plus antiques civilisations paraissent avoir adopté. La méthode opposée a pu réussir là où ce principe n'a pas été affaibli, où l'on a des égards pour tous les cultes, où l'on tolère toutes les confessions dans leur évolution inévitable, au lieu de les persécuter, où, dans les grandes occasions, les pouvoirs publics font même appel aux prières des ministres des divers cultes ; mais en France, la neutralité est devenue l'abstention entière, même l'aversion pour toute croyance, ce qui a produit une décadence morale déplorable.

Les Gouvernements politiques sont conducteurs de peuples, ils ne doivent pas s'abstenir de donner leur avis sur la première et la plus importante des questions sociales, la seule au fond qui nous divise, mais tout en laissant à chacun la liberté de croire ou de nier, il fallait au moins montrer *la* religion aux lieu et place *des* religions : la philosophie rationaliste qui n'admet que deux points religieux fondamentaux : Dieu et l'immortalité de l'âme, la religion

naturelle enfin, celle qui nous est par conséquent imposée, nécessaire et suffisante.

La nature humaine n'a point varié parce que la science nous a ouvert les yeux sur quelques vérités, elle est restée telle que la force créatrice l'a constituée, c'est-à-dire incapable de pratiquer le bien dans la mesure souhaitable, sans la crainte de Dieu favorisée par l'action gouvernementale.

D'un autre côté, nous sommes parvenus à un degré de civilisation intense, où le besoin de satisfactions matérielles se fait tant sentir que les croyants ne peuvent plus comme autrefois, consacrer une notable partie de leur temps à des prières et autres démonstrations extérieures, d'où la nécessité d'un enseignement nouveau et positif, d'une pratique fort simplifiée et peu fréquente. Cette manière de procéder offre d'ailleurs de grands avantages ; avec le système actuel les non intellectuels ne s'occupent plus guère que de ce qu'ils appellent leurs devoirs religieux, et la morale passe au second plan.

Et encore ne suffirait-il pas à l'avenir, aujourd'hui que le mal est fait, de distribuer la nouvelle et très ancienne doctrine perfectionnée dans les livres et journaux, il faudrait encore qu'elle fût adoptée par le Gouvernement donnant l'exemple de la persuasion, et enseignée par des professeurs de morale laïques ou laïcisés ; c'est la seule issue possible à la crise dans laquelle nous nous débattons, le seul moyen de relever notre moralité et de ramener, je ne dirai pas seulement la paix, mais encore la sûreté publique.

Pour l'exercice de ces hautes fonctions morales dans les villages et villes, les meilleurs directeurs

des écoles communales sont tout indiqués, ainsi que les plus anciens professeurs des collèges. Les instituteurs de l'ancien régime, en retraite, sont en outre particulièrement aptes à remplir cette mission, à la condition qu'ils ne soient plus sous la dépendance des curés, en qualité de chanteurs au lutrin.

En vue de l'application du contenu de cette introduction a été préparé le sermon suivant, pour le service d'un auditoire non exclusivement scientifique, mais habituel, à allures modérées, en situation enfin d'en profiter et consentant à écouter avec déférence.

Nota. — Le sermon n'ayant pas eté lu à l'Académie, le texte n'a pas été inséré dans ses *Mémoires*. On le trouvera en librairie avec la conférence ainsi entière.

TABLE DES MATIÈRES

			Pages
PROLOGUE			467
PARTIE TECHNIQUE			472
CIEL ASTRAL			472
COMPOSITION ET CLASSIFICATION DES ASTRES			474
FORMATION et TRANSFORMATIONS		Cosmogonie générale	475
	Ciel	Soleil et étoiles	476
		Planètes et Sotellites	477
		Comètes et étoiles filantes	478
		Aérolithes	478
	Terre	Formations géologiques	479
		Apparition de la vie	480
		Volcans et tremblements de terre	481
MODALITÉS	Aspects	Généraux	483
		de Mars	484
	Durées		486
	Nombre		488
	Dimensions		489
	Poids et éloignement		490
	Gravitation		491
	Vitesse de la lumière		495
RÉSUMÉ			495
PARTIE PHILOSOPHIQUE			498
TEXTE			498
SERMON LAÏQUE. Introduction			507

Une Conversation avec P. Loti

(A propos des "DÉSENCHANTÉES")

PAR P. PEUGNIEZ

« *Les Désenchantées* », de P. Loti, m'avaient laissé un souvenir mélancolique et doux. Un soir, que j'assistais à Rochefort à une des fêtes princières, offertes par l'écrivain dans le palais où sont accumulées toutes les richesses de l'Orient, en quittant la chère petite stèle de marbre blanc sous laquelle a dormi, dans le cimetière de Stamboul, la douce Azyaïdée, j'eus l'occasion de pénétrer dans le cabinet de travail, désert à cette heure.

Devant une grande photographie représentant Djénane, la principale héroïne du roman, je crus tout à coup à une hallucination. Elle était là, la belle désœuvrée du harem turc, le visage à demi voilé, la partie supérieure du pur profil émergeant seule du tcharçhaf. Et au-dessous, écrit probablement du fond de son palais de Belle au Bois dormant, écrit en longue et droite anglaise :

« *A l'artiste qui ne s'est pas contenté de décrire mon pays, mais a su en exprimer l'âme flottante.* »

Je m'assis, tout rêveur ! Djénane, la jolie circassienne, existait donc ! Le roman n'était pas une fiction ?

« C'est une histoire entièrement imaginée, dit la préface. »

Eh bien, je le sais aujourd'hui, cette histoire est vraie.

Djénane, Zeyneb, Mélek ont existé. Et tous ces épisodes, écrits avec le cœur, ont été vécus par l'auteur qui a vibré, palpité, souffert . . aimé peut-être, à mesure qu'il était initié davantage à la vie, à l'incurable ennui, aux haines et aux aspirations de ces belles orientales dont l'âme est née d'hier, mais, étreinte par la loi du prophète, languit, angoissée dans la monotonie des jours, torturée de trop savoir, de trop penser. . . petites princesses d'Asie éveillées à tous les raffinements de la civilisation européenne, et réduites en même temps à la pauvreté des choses inutiles, à la souffrance de connaître, tout en restant asservies à la tyrannie des traditions et des dogmes.

Tout cela m'était conté par P. Loti lui-même, un soir de décembre de l'année 1906 où nous causions tous deux après-dîner, dans une maison amie.

Reynaldo Hahn, entre deux auditions, était venu lui chanter une exquise ballade, autrefois composée par lui à Constantinople, évoquant, au milieu des chimériques fantômes du vieux Stamboul, la douce monotonie des cyprès noirs et des minarets blancs. — Puis, les conversations avaient repris, et Loti, sous le charme, isolé dans le silence d'un coin de salon, continuait son rêve. . .

Je me risquai à l'y poursuivre, à l'interroger doucement. Il voulut bien répondre à mes questions, très sobrement d'abord, puis donnant seulement les détails que je sollicitais, enfin s'animant et laissant peu à peu parler ses souvenirs. . .

« Je puis à peine dire, me contait-il, que ce livre soit écrit par moi. Il est le résultat d'une collaboration. Je n'ai rien changé aux lettres qui lui donnent tant d'intérêt : elles ont été bien réellement écrites par Djénane, Zeyneb, Mélek.

« Djénane est bien morte au harem : mais Zeyneb et Mélek vivent encore. Elles étaient ici même, dans ce salon, il y a quelques jours.

« C'est une amie de Mélek qui est morte au harem, et cette mort m'a été contée. J'en ai tiré l'épisode de l'agonie, de la veillée de mort et de l'ensevelissement de la jeune femme. — Le lendemain, coiffé d'un fez et couvert de vêtements d'homme du peuple, j'ai vu le cortège dans la rue. Comme le cercueil passait d'un porteur à l'autre, au gré des gens rencontrés en chemin, après bien des hésitations je m'approchai, avançant l'épaule, et, sentant peser sur moi le léger fardeau, j'aidai à porter la petite morte.

« Mais le suicide de Djénane, au harem, acheva de révolter les deux sœurs qui réussirent quelque temps après à s'échapper et à s'enfuir en Europe. »

Ainsi, la rieuse et coquette Mélek vit toujours, et la sage Zeyneb !

Un matin, Loti qui avait appris leur fuite par les journaux, les vit arriver rue Albert de Luynes, sa résidence de passage, moulées dans des toilettes parisiennes où le génie de Redfern avait emprisonné leurs formes habituées aux libertés de leurs voiles d'orientales, aux indépendances de leurs larges draperies de soies flottantes, à peine teintées . . . .

Zeyneb, malade de la poitrine, s'apprêtait à partir dans le midi. Toutes deux étaient à Nice à l'heure où nous causions.

Et j'écoutais avidement les détails de ces rendez-vous dans la mystérieuse demeure, au fond de l'impasse funèbre perdue dans l'immense et soupçonneuse ville turque, (l'impasse dont Mélek elle-même disait : « Le lieu a un peu l'air d'un coupe-gorge » , dans l'intimité de ce harem, violé par un européen que le premier musulman venu pouvait, sans arrestation, sans enquête ni jugement, tuer là, sous les yeux de ses frêles compagnes.

« — N'aviez-vous pas peur » ? disais-je.

« — Oui, quelquefois, j'avais peur. J'avais, avant d'entrer, la notion du danger que j'allais courir. J'avais surtout la vision du scandale qu'une surprise pouvait faire éclater. — A mesure que j'approchais, je sentais naître et grandir l'anxiété. La porte poussée, je courais, entraîné par la petite main qui m'avait saisi pour me conduire. . . je sentais monter l'angoisse ! ! ! . . . Des éclats de rire, mille questions amusantes ou naïves accueillaient mon entrée. Je ne savais plus si je devais rougir de mes appréhensions ou m'étonner de la superbe indifférence avec laquelle ces jeunes femmes défiaient les lois et les usages qui courbaient toute une nation.

« Devant cette joie si fraîche, débordant si naturellement le danger, j'avais honte à l'idée qu'elles pussent soupçonner que la pensée d'un péril m'eût effleuré. Comment trembler soi-même sous le regard malicieux et rieur de ces gais visages ? »

Et Loti me contait cette anecdote.

Il était reçu depuis longtemps, à titre officiel, chez le père de Djénane, Edwig Pacha, maréchal de la cour du Sultan, et s'asseyait souvent à sa table.

Il y avait rencontré autrefois, à plusieurs reprises, une jeune sœur de Djénane qui, n'ayant pas encore treize ans, n'étais pas entrée au harem et ne portait pas encore le tcharchaf.

Lors des premiers rendez-vous dans l'appartement de Djénane, Loti voyait, en même temps que les trois héroïnes du livre, la plus jeune sœur, l'enfant qu'il avait vue autrefois insouciante et gaie, plus âgée maintenant, et que l'ombre impénétrable du harem faisait la confidente inévitable des purs sacrilèges dont elle était le témoin, la complice.

Or, il arriva qu'un jour Edwig Pacha, recevant Loti en une intimité qui l'affranchissait des usages imposés par le protocole, fit asseoir à sa table, et non voilée, l'enfant que désormais les murs du harem devaient jalousement soustraire à tout regard.

— « Vous l'avez connue si petite », disait Edwig Pacha

Et comme Loti, qui venait l'instant d'auparavant, en quittant le harem, de prendre congé d'elle et de sa sœur, lui disait avec une gravité de fonctionnaire combien il la trouvait grandie depuis qu'il avait eu l'honneur de la voir, l'enfant, lui tendant le menu qui lui était destiné, désignait d'un coup d'ongle, dans un coin du bristol, écrit de la main de Djénane, l'heure et le lieu du prochain rendez-vous. !

Notre entretien prenait fin sur cette anecdote

Loti me montrait alors, en terminant, une lettre reçue d'Orient le matin même et lui recommandant expressément, dans l'intérêt de sa sécurité, de ne plus reparaître de longtemps à Constantinople.

— « Et les deux sœurs, lui dis-je, que risquent-elles actuellement ? »

— « Rien. . . tant qu'elles ne rentreront pas à Constantinople. En dehors de l'empire, leur sécurité est telle que, dans la prochaine édition de mon livre, les quelques lignes de préface écrites pour sauvegarder leur existence disparaîtront et je donnerai leurs noms. »

L'instant d'après, nous étions sur le boulevard, et l'étincelante agitation de la vie parisienne m'arrachait à ces visions d'Orient que le conteur venait de susciter pour moi, prolongeant de quelques heures le rêve mystérieux et tendre où longtemps son livre, roman si douloureux, si triste et si calme pourtant, m'avait délicieusement bercé !

Amiens, 17 Décembre 1908.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par le Secrétaire perpétuel

MESDAMES, MESSIEURS,

J'espérais bien il y a quelques semaines n'avoir à signaler aujourd'hui aucun vide dans nos rangs, lorsque la mort est venue frapper brutalement M. Percheval. M. le Dr Fournier a exprimé devant sa tombe les regrets que nous inspire la perte inattendue d'un collègue si sympathique et d'un écrivain si distingué. Je n'ai donc pas à revenir ici sur les travaux qu'il a faits pour l'Académie : son discours de réception, *Choses anciennes*, des nouvelles exquises, *La Morte Eau* et *La Ville close*, ses souvenirs et impressions de voyage dans *La Vieille Egypte*, des poésies symboliques comme *l'Ame de la Ville*. Tout cela d'ailleurs, vous ne pouvez l'avoir oublié.

Il me faut cependant redire, après notre Directeur, que M. Percheval aimait beaucoup notre Société et se plaisait au milieu de nous. Malgré les inquiétudes hélas ! trop justifiées que lui inspirait depuis assez longtemps l'état précaire de sa santé, il avait même commencé à préparer une étude qui nous était destinée. Et c'est huit ans à peine après son entrée parmi nous que nous dûmes l'accompagner à sa dernière

demeure. *La Route Grise*, ce recueil de poésies d'un charme si pénétrant, lui avait ouvert toutes grandes les portes de l'Académie, et je n'ai pu sans émotion feuilleter ces jours-ci, pour y retrouver l'écho de ses pensées, ces pages si souvent imprégnées d'une mélancolie contenue.

Dans ce livre, pieusement dédié à la mémoire de son frère, deux courtes pièces, dont je citerai seulement quelques strophes, ont arrêté et fixé mes regards, car elles témoignent, ce me semble, plus qu'aucune autre, de l'élévation d'esprit et de la noblesse de cœur de notre collègue.

La vue d'un *vieux cimetière* n'est pas en effet pour lui seulement un prétexte à aligner de beaux vers descriptifs, mais elle l'émeut, on le sent, jusqu'au fond de l'âme :

A côté de l'Eglise est le vieux cimetière
Où voici bien longtemps qu'on n'a plus enterré ;
La porte à claire-voie est tombée en poussière,
Le mur d'enceinte en maint endroit s'est effondré.

Et la nature folle a repris la conquête
Du sol que les vivants disputaient pour les morts ;
Une herbe longue et drue a rempli jusqu'aux bords
L'allée abandonnée où nul pas ne s'arrête.

Cette herbe a nivelé les trous et les talus ;
Les croix de bois y sont jusqu'aux bras enfoncées ;
Sur les pierres debout qui se sont affaissées
Elle couvre des noms que l'on ne lira plus.

Si le rapide oubli où sont tombés ces morts qu'il ne connaît sans doute pas attriste ainsi le poète, l'espoir en Dieu vient adoucir pour le chrétien la vision de sa propre fin suscitée en son esprit par la

lugubre lamentation du *Dies iræ*, *lacrymosa dies illa*. Ecoutons-le s'écrier :

Néant de moi, néant de tout, quand sera l'heure
Qu'il me faudra quitter les mondaines auberges
Et m'étendre aux tréteaux drapés de noir, où pleure
Sur des jours consumés le symbole des cierges.

Vanité des regrets en larmes sur les joues !
Qu'importera le long cortège des douleurs ?
. . . . . .

Rien ne sera pour moi que ta pitié profonde,
Agneau de Dieu qui portes les péchés du monde.

L'Académie a depuis sa dernière séance annuelle reçu trois nouveaux membres, MM. Félix Lamy, Lemire et Hervieu. Vous avez, Mesdames et Messieurs, entendu et jugé mieux que je ne pourrais le faire les études si intéressantes à des titres divers de M. Lamy sur les *Lettres de Mendelsohnn*, de M. Lemire sur *Jules Verne*, de M. Hervieu sur *La Femme et le Livre*, et les réponses non moins remarquables de MM. l'abbé Blandin, Thorel et Tattegrain. Insister sur les mérites respectifs de nos anciens et nouveaux collègues pourrait me faire soupçonner de vouloir faire leur panégyrique, ce qui est bien loin de ma pensée. Je dois aussi, pour obéir à l'usage — et je le fais avec plaisir — mentionner les ouvrages offerts à l'Académie par MM. G. Durand et Lemire : *La Peinture sur verre en Picardie* et une *Etude sur la Géographie au XX^e^ siècle*, et féliciter nos deux collègues qui déploient leur activité intellectuelle ailleurs que chez nous, tout en nous en réservant une bonne part.

Notre vénérable doyen d'âge, M. Camerlynck, qui aurait par ses nombreuses communications antérieures bien acquis le droit de se reposer, demeure infatigable. Son ardeur ne s'éteint pas, et c'est toujours à des sujets graves et ardus qu'il s'attaque. J'aurais mauvaise grâce à me plaindre qu'il rende ainsi ma tâche un peu difficile, bien qu'il me fasse gravir après lui des chemins qui sont loin de m'être familiers. Il y a deux ans j'étais obligé de parcourir le *Coran* à sa suite ; l'année dernière je lisais, toujours grâce à lui, les *Etudes sur la nature humaine*, du Dr Metchnikoff Aujourd'hui j'ai à vous entretenir d'un *Projet de conférence cosmologique, astronomique et philosophique* que nous a soumis notre érudit collègue.

C'est une analyse très serrée et très complète des connaissances astronomiques actuelles, dont l'abrégé serait forcément des plus arides. Je renonce donc à le faire. Mais, tout au début, une idée empruntée à M. Camille Flammarion vous frappe par son étrangeté. Dans son enthousiasme pour la science qu'il a entrepris de divulguer, l'auteur de l'*Astronomie populaire* va jusqu'à prétendre que l'esprit astronomique plus répandu aurait civilisé les peuples modernes qui en réalité sont encore barbares. A cette affirmation un peu téméraire, je crois, se relie plus ou moins étroitement cet axiome plus acceptable, que les groupes d'hommes épris de la science sont en général pacifiques. Mais en conclure que l'astronomie étudiée et comprise par tous rendrait la guerre impossible, n'est-ce pas un peu risqué ? En tout cas on peut indiquer cette solution élégante du

problème aux pacifistes de profession qui en feront peut-être leur profit

M. Camerlynck n'insiste pas d'ailleurs sur ce point delicat. Il s'imagine seulement que la connaissance de l'astronomie, sans être une panacée contre tous les maux de l'humanité, pourrait sans doute imposer la paix religieuse à tous les esprits, et que nous verrions enfin commencer le règne si désirable de la tolérance universelle. Mais il faudrait, je crois, pour cela que le culte de la science astronomique eût d'abord supplanté tous les autres : le combat finirait ainsi faute de combattants. Nous n'en sommes pas encore là.

Après cette espèce d'introduction vient la partie technique de cette étude. Nous voyons alors défiler rapidement sous nos yeux éblouis les astres innombrables dont notre collègue nous révèle la composition, la classification, la transformation. Qu'on me pardonne ces termes aussi harmonieux que précis. On nage dans l'éther, on flotte dans l'infini, on demeure stupéfait, nos ancêtres auraient dit stupide devant les millions, billions, trillions et milliards de lieues. Le soleil, les étoiles, les planètes, les nébuleuses évoluent dans le plus bel ordre qu'on puisse rêver. Mars est-il habité ? Il serait curieux de le savoir. Mais, quoique ce grand railleur de Voltaire nous ait montré dans son *Micromégas* deux habitants, l'un de Sirius, l'autre de Saturne, devisant entre eux de la façon la plus amusante, nous sommes aussi avancés sur ce point que de son temps.

On n'est pas beaucoup plus instruit de l'origine des volcans, ni de l'âge de la terre, ni de tant d'au-

tres choses de même nature. Quant au nombre, à la dimension, au poids, à l'éloignement des planètes, nous sommes mieux renseignés. Nous savons par exemple que, si notre petit globe peut se glorifier d'avoir un fidèle satellite, la lune, Vénus au contraire, la Vénus astrale, n'en a pas. En revanche son homonyme n'en manque pas ici-bas. Que conclure de notre ignorance relative, sinon que, tout en avouant que l'astronomie est une bien belle science, les misérables humains devraient, suivant le précepte du sage, essayer d'abord de se connaître eux-mêmes, pour se mieux diriger dans ce monde sublunaire?

C'est assurément l'avis de M. Camerlynck, qui, même à propos d'astronomie, n'oublie pas ses idées favorites. Au-dessus des religions, dit-il, il y a la religion naturelle qui comprend nécessairement la morale. De là le sermon laïque que notre collègue a composé pour nous, mais dont il nous a lu seulement l'introduction, d'ailleurs fort édifiante. Il prend, en effet, les choses respectables au sérieux, et, conservant toujours une attitude réservée vis-à-vis du christianisme, il n'a point trop l'air d'en vouloir saper les dogmes. Son théisme s'en accommode pourtant assez mal, et il voudrait bien rattacher la morale, devenue indépendante des religions, à la philosophie particulière qu'il professe. Des ministres éclairés, dit-il, choisiraient des sages, élus sans aucun doute parmi les plus dignes, qui seraient chargés d'enseigner cette morale purement spiritualiste, et formeraient une sorte de clergé nouveau. Les Eglises actuelles demeureraient séparées de l'Etat, et continueraient à remplir leur mission, car les maisons de

Dieu sont nécessaires pour les simples. Mais alors, ce me semble, il n'y a qu'à garder ce que l'on a, même sans la garantie du gouvernement. Quant aux sages et à leurs disciples, ils se passeront bien de l'investiture de l'Etat et sauront se tirer d'affaire tout seuls.

Du domaine de la théorie nous passons avec M. Pinson à l'histoire de l'art et par là même de la civilisation à une époque bien déterminée et dans le pays qui les vit fleurir le plus tôt et le plus brillamment, au sortir du Moyen-Age. M. Pinson, qui nous avait fait part l'an dernier de ses *Impressions de voyage en Italie*, et nous avait parlé de Milan, Vérone, Padoue, Bologne, Pise et Gênes, avait réservé pour la fin de son étude Venise et Florence, les deux villes d'art les plus justement célèbres de l'Italie du Nord. Le plus bel éloge qu'on puisse lui adresser, c'est d'être resté constamment à la hauteur de son sujet, et d'avoir évité la monotonie qu'engendre presque forcément le spectacle incessant du beau. Le temps me manque pour essayer de le suivre à travers la foule des chefs-d'œuvre accumulés comme à plaisir dans les deux cités. Leur nomenclature exigerait, à elle seule, plus d'espace que je n'en puis occuper. Je me résigne donc à tout sacrifier, ou peu s'en faut, laissant du reste aux personnes qui ont visité Venise et Florence ou qui ont lu seulement quelque bon voyage en Italie le soin de se rappeler ce qu'elles ont vu en esprit ou en réalité. Je tiens cependant à dire que notre collègue, en mariant avec une grande habileté la description des lieux à l'histoire même des deux villes, nous procure

un double plaisir. Pourrait-on d'ailleurs bien comprendre le développement des arts, de l'industrie, du commerce, sans connaître la vie intérieure d'une cité et ses relations avec les pays étrangers? Du mélange de tous ces éléments se dégage un tableau que la masse des détails risquerait de rendre confus, si l'ensemble n'en était parfaitement ordonné.

Ce qu'il y a de plus original dans le récit de notre collègue, homme de goût et de savoir, c'est l'impression très personnelle que lui ont laissée certains paysages, certains coins de l'une ou l'autre cité, et je ne puis me priver du plaisir d'en citer quelques preuves.

On arrive à Venise, dit-il, par une gare très banale, mais à peine en est-on sorti qu'on se trouve au bord du Grand Canal; on le traverse, « et presque aussitôt, virant à gauche, la gondole s'engage dans le noir profond d'un des cent cinquante petits canaux qui sont les grandes voies de la ville. Il est difficile d'imaginer une traversée plus pittoresque et plus saisissante; on est là plongé dans la nuit, glissant silencieusement dans une barque solitaire, conduit par un batelier dont on ignore la langue, et l'on s'enfonce entre les hautes murailles des maisons, dans le dédale de canaux auxquels se rattachent tant de souvenirs, romanesques, mystérieux, amoureux ou tragiques; parfois vous apercevez à la dérobée la forme d'une église ou d'un théâtre, le feston d'un palais, et le gondolier, rompant ce grand silence, vous crie le nom du saint auquel l'église est consacrée, le nom et la destination du palais. »

Du reste, ces palais ne sont plus tels qu'ils étaient

au xv[e] ou au xvi[e] siècle « dans leur parure de marbre et d'or encore immaculée »; certains même « servent aujourd'hui d'hôtels ou de maisons de commerce ». Mais la gondole, malgré les bateaux à vapeur et les canots automobiles qui sillonnent le Grand Canal, règne encore en maîtresse dans les petits, et c'est toujours elle qui porte le Vénitien depuis le berceau jusqu'à la tombe.

« Je ne connais, dit encore M. Pinson, rien de comparable à la vue de l'antique cité quand on la contemple d'un des bateaux qui font le service du Lido, et qu'on a devant soi, illuminée par le soleil, Venise qui semble sortir de la mer comme la Vénus antique, l'île Saint-Georges-le-Majeur et son campanile rose, le quai des Esclavons, la façade imposante du palais ducal, les dômes bulbeux de Saint-Marc ruisselants d'or. Il semble que l'on se trouve transporté dans un pays de rêve », et l'on se demande comment la Venise primitive a pu « devenir à la fin du Moyen-Age une puissance de premier ordre par son commerce, ses armées, ses vaisseaux, ses conquêtes et ses richesses, tandis que ses sculpteurs et surtout ses architectes et ses peintres édifiaient cette merveille et la plaçaient à la tête de la Renaissance antique. »

Notre collègue, s'éloignant avec peine de la ville des doges, se rendit à Florence. Au premier abord l'aspect de la cité lui fit éprouver une déception. Mais cette fâcheuse impression ne dura pas.

« Le cadre de Florence est exquis, quand on le contemple des hauteurs de Fiesole. On y voit, on y sent tout ce qui fait la séduction de la campagne florentine, l'harmonie merveilleuse de ce paysage

souriant et grandiose où rien n'est excessif, où tout s'équilibre et se complète, où les roches elles-mêmes ont leur beauté, où le gris doré du sol, le vert pâle des oliviers, le vert sombre des cyprès, la courbe gracieuse des collines forment autour du fleuve et de la ville un ensemble parfait qui n'a pas été sans influence sur la pureté de l'art toscan. »

J'ai dit que M. Pinson ne séparait pas l'histoire des cités de la description des lieux et des monuments. Jugez-en vous-mêmes :

« Si la place Saint-Marc et la piazzetta sont le cœur même de Venise, on peut en dire autant pour Florence de la place de la Seigneurie et de la place du Dôme. Sur l'une sont groupés en un court espace trois monuments admirables, le Baptistère, le Campanile de Giotto et la cathédrale ; quant à la place de la Seigneurie, elle évoque toute l'histoire de la cité. A cette fenêtre du palais vieux fut pendu, lors de la conspiration des Pazzi, l'archevêque Salviati, revêtu de ses ornements pontificaux, ici furent brûlés vifs en 1498 Savanarole et deux autres dominicains. Sur cette place les factions ont combattu les unes contre les autres, les corporations contre la noblesse, Guelfes contre Gibelins, Blancs contre Noirs, et le sang des citoyens a coulé dans la guerre des rues. Aussi ce palais massif, à créneaux, que surmonte une haute tour carrée, crénelée elle-même, ressemble-t-il plus à un château-fort construit pour la guerre civile qu'à un palais municipal. »

Je m'arrête, Mesdames et Messieurs. Parler des autres édifices de Florence, des statues, des tableaux qui y surabondent, m'entraînerait beaucoup trop

loin. Tout au plus puis-je indiquer d'un mot qu'à côté des musées, des églises, de l'Académie des Beaux-Arts, qui renferment tant de chefs-d'œuvre, le palais des Offices offre à la curiosité du visiteur une collection de portraits, la plupart authentiques. Elle va impartialement de Léonard de Vinci, Raphaël, Paul Véronèse, Callot, et tant d'autres, à Mme Vigée-Lebrun, Ingres, Corot, Puvis de Chavannes et « notre illustre confrère Françis Tattegrain ».

M. Pinson a admiré dans l'église Saint-Marc, qui a des airs de mosquée, des bas-reliefs et des statues splendides, qui produiraient leur effet partout, tandis que dans le gothique les chefs-d'œuvre de la sculpture n'ont toute leur valeur que dans leur cadre propre. La remarque est fort juste en soi, mais sans vouloir opposer l'art gothique à celui de la Renaissance, d'inspiration chrétienne ou païenne, on peut, je crois, penser que ce n'est pas un défaut pour nos cathédrales d'adapter si harmonieusement l'ornementation à l'ensemble de l'édifice : les stalles du chœur de Notre-Dame d'Amiens sont là pour en témoigner.

M. Durand, qui les a si doctement décrites dans son grand ouvrage, ne me contredira pas, je suppose. Nous lui devons un *Essai*, non pas sur les stalles mêmes, puisqu'il avait déjà épuisé le sujet, mais *sur la biographie d'Ernoul Boulin, Alexandre Huet et autres huchers* qui y travaillèrent. Cette étude, aride à première vue, est relevée par tant de détails précis, semée de tant d'observations justes, qu'elle en devient vraiment très intéressante. Que de choses en effet on apprend, et qui mériteraient d'être plus

connues, en écoutant notre collègue toujours si bien documenté, et si prudent quand il y a lieu d'hésiter. On voit bien qu'il a été nourri de la forte discipline de l'Ecole des Chartes. Joignons-y sa connaissance parfaite du milieu où il se meut, et nous pourrons affirmer que lui seul était capable d'ajouter cet appendice à la magistrale histoire de notre basilique

C'est donc uniquement de la biographie des artistes qu'il s'agit ici, et nous croyons pour un moment vivre parmi les modestes huchers qui ont produit un pareil chef-d'œuvre. L'art du bois, nous dit M. Durand, a subi les injures du temps et de la mode. Les stalles de la cathédrale en ont heureusement peu souffert : les années ont passé sur elles sans altérer leur beauté et l'on vient encore de loin les admirer comme elles le méritent. Mais, en dehors des églises, d'autres édifices et même des maisons particulières étaient, dans la première moitié du XVI^e^ siècle, remplies d'œuvres de moindre importance, sorties de la main des huchers qui étaient à cette époque des ouvriers travaillant le bois à peu près comme nos menuisiers d'aujourd'hui.

Notre savant collègue a recueilli avec un minutieux scrupule tous les renseignements qu'il a pu découvrir sur les auteurs de nos stalles, mais, malgré la richesse des archives de la ville, il reste bien des lacunes dans le récit qu'il nous fait de leur vie. Cependant on ne s'en apercevrait guère, s'il ne nous en avertissait lui-même. Du reste, si le détail nous échappe souvent, il y a néanmoins dans ce que l'on sait ample matière à réflexion sur les mœurs et l'état social des huchers, maîtres, apprentis et ouvriers.

Parmi ces derniers, se trouvait Jehan Turpin, dont le nom, gravé sans doute par lui-même sur une stalle, ne prouve pas du tout, comme on l'a cru longtemps, qu'il soit le principal auteur de l'ouvrage. Il faut laisser cet honneur aux maîtres Ernoul Boulin et Alexandre Huet.

Les huchers les plus riches faisaient souvent le commerce du bois, et, suivant en cela la mode de leur temps, trafiquaient aussi sur les immeubles. D'autre part, si nous passons de la profession aux mœurs proprement dites, nous voyons que l'on convolait volontiers en justes noces dans notre bonne ville et ailleurs. La littérature assez peu connue de cette époque, j'entends par là, non pas Rabelais, mais des livres qu'on ne lit plus guère et qui faisaient les délices de nos aïeux, s'occupent en effet beaucoup de cette question du mariage avec toutes ses conséquences A en croire nos archives, les femmes du peuple étaient à Amiens assez mal embouchées. Ne risquons pas de parallèle avec notre temps. Les hommes, même à demi bourgeois, étaient un peu rudes dans leurs manières Ainsi Alexandre Huet fut mis au beffroi pour avoir maltraité une femme enceinte, qui accoucha avant terme d'un enfant mort. En résumé, pour employer de vieilles expressions, « battures » et « navrures » étaient alors fréquentes dans le peuple.

Combien pouvait gagner un hucher habile? La dépense totale des stalles s'éleva à la somme de 9488 livres tournois. Il est impossible de savoir au juste ce que cette somme représenterait maintenant. Contentons-nous donc, avec M. Durand, de dire que

quatre sous par jour pour un maître hucher et trois sous pour un ouvrier semblent avoir été un tarif très rémunérateur. On a vu du reste que, parmi les huchers, qui habitaient surtout rue de Metz ou aux environs, plusieurs se livraient au commerce du bois, ce qui pouvait leur rapporter des bénéfices. Par négligence ou pour éviter la dépense de hangards ou abris quelconques, ils encombraient même les rues de leurs matériaux; ainsi faisaient sans aucun scrupule les carriers, maçons, charpentiers, malgré les défenses répétées de l'échevinage.

Tout cela enrichissait-il les maîtres huchers? Comme de tout temps, c'était fort variable. L'inventaire de Boulin, mort en 1526, accuse en tout 49 livres 19 sous. Huet, qui lui survécut longtemps, dut laisser en mourant une situation à peu près analogue. Un autre, nommé Fauquier, possédait des meubles et des marchandises valant plus de 2,000 livres. Enfin les huchers s'alliaient souvent entre eux ou avec des personnes appartenant à d'autres corps de métiers, ce qui était assez naturel, étant donné leur façon de vivre.

C'est aussi parmi les humbles, ou peu s'en faut, mais à une époque plus voisine de nous, que M. Moynier de Villepoix va nous introduire pour nous dépeindre leur genre de vie. Notre collègue a trouvé dans des papiers de famille les éléments d'un travail original sur la *Correspondance d'un laboureur normand de 1788 à 1790*. L'auteur de ces lettres qui « sont comme un miroir où se reflète, à un siècle de distance, la fidèle image des événements », habitait la commune de Nesle-Normandeuse. Nicolas Boutry

— c'était son nom — s'occupait des bois de la forêt d'Eu, en sa qualité de collecteur des dîmes. Il ne fut pas mêlé aux querelles politiques et demeura un témoin impartial de ce qui se passait autour de lui dans son coin de province. Quant au drame aux multiples péripéties qui se déroulait à Paris, il n'en parle que par ouï-dire, mais semble généralement assez bien renseigné.

Cette correspondance va du 5 août 1788 au 20 novembre 1790. Boutry mourut d'ailleurs en 1792. Dans les papiers de son aïeul, M. Moynier de Villepoix eut la bonne fortune de trouver, outre ces lettres, un document curieux, daté du 8 mars 1789, qui fut sans doute rédigé par lui ou auquel tout au moins il dut collaborer : c'est le cahier des doléances, plaintes et remontrances de Nesle-Normandeuse, qui dépendait du bailliage de Neufchâtel. A côté des revendications communes à tous les cahiers de ce genre, on y rencontre des détails tout particuliers. Les pauvres mendiants qui pullulaient alors et couraient le pays, souvent repoussés par les curés, étaient bien reçus par les laboureurs qui en avaient, il est vrai, une juste crainte. Pour sa part, Nicolas Boutry en hébergea douze en une seule nuit. Le cahier demande donc au Gouvernement d'empêcher la mendicité et propose un impôt dans ce but. C'est assez naturel, mais voici qui n'est pas banal. Le cahier demande encore que l'on supprime la dîme insolite sur la laine des moutons et sur les cochons de lait. Je laisse parler le texte même qui nous expliquera le mot « insolite », sur qui porte toute l'argumentation.

qu

« Les moutons, dit-il, sont nourris avec des grains et du fourrage que (pour lesquels) le cultivateur a payé dîme. Comment MM. les Curés s'en sont-ils mis en possession ? Il est à présumer que lorsqu'ils sont arrivés dans les paroisses, insinuants tels qu'ils sont, ils sont allés chez un laboureur demander quelques toisons pour se faire un matelas, l'année suivante ils sont allés chez un autre lui en demander autant, ainsi que du reste, et voilà une possession amiable. . . qui n'a pas été faite dans le temps. »

Même raisonnement, plus ou moins fondé en fait, pour les cochons de lait : « La mère qui les allaite est nourrie de grain qui a payé la dîme, c'est donc payer la dîme deux fois. Comment MM. les Curés s'en sont-ils mis en possession ? C'est un présent que les laboureurs auront fait de temps à autre d'un cochon de lait, et voilà comment ils en ont la possession ».

Même ritournelle pour les poulets, canards et dindons. Mais, qui plus est, il arrive en certaines paroisses que le laboureur n'est pas encore à l'abri de procès, « parce que MM. les Curés les refusent, sous prétexte de dire qu'ils ne sont pas bons, et il serait à désirer, pour l'union de MM. les Curés avec les habitants, qu'ils ne perçoivent aucune dîme et qu'ils soient, pour le bien de la religion, réduits à une pension ».

Ces laboureurs normands, sans prévoir assurément que leur vœu pour le traitement fixe des curés serait un jour exaucé par un concordat, réclamaient naïvement une réforme à laquelle ils étaient intéressés. A tout ce qui précède on pourrait ajouter quelques

renseignements épars, mais instructifs, sur l'état des esprits à Paris, d'après les lettres adressées à Boutry, et aussi, d'après ses propres lettres, un tableau fragmentaire de la situation politique à Neufchâtel, Abbeville, Eu, et toute la région. La terreur commence en effet à se faire sentir dans les campagnes après le 14 juillet, et les habitants se révoltent à Nesle, parce qu'on n'apporte plus de blé au marché. Du reste, bien avant cette date, en plein règne de Louis XV, la famine avait produit les mêmes effets en beaucoup d'endroits.

Nicolas Boutry, ayant été nommé syndic de l'assemblée communale de Nesle, eut à s'occuper de la réunion des biens ecclésiastiques, ce qui lui valut force tracas. Précautionneux comme un bon Normand qu'il était, il s'en tira néanmoins au mieux de ses intérêts, sans négliger pourtant ceux de ses administrés.

En somme, Boutry accepte à ce moment (1789-1790) les conséquences de la Révolution. C'est un modéré qui ne serait probablement pas devenu un jacobin : les documents mis en lumière d'une façon si heureuse par notre collègue nous autorisent du moins à le penser.

L'histoire, on le voit, a tenu une large place dans nos travaux de cette année, et nous sommes loin de nous en plaindre, car c'est la seule partie de la littérature qui soit assise sur des bases vraiment solides, puisqu'elle a pour but la connaissance de la vérité. Il est bien permis cependant, même dans une Académie, de se récréer à écrire des romans ou des nouvelles. Notre collègue M. Bloquel a dû prendre

en effet plaisir à composer le récit qu'il appelle une *Aventure*, et qui nous a fort agréablement reposés des lectures plus graves que nous avons l'habitude d'entendre.

L'analyse des faits imaginés ou relatés, d'après nature, par l'auteur, peut tenir en quelques lignes Une couturière de province, de mœurs plus ou moins équivoques, — ce point n'est pas bien éclairci, — jeune et jolie, et qui a reçu une certaine instruction, je n'ose dire une bonne éducation, attire chez elle un beau soir, au moyen d'une lettre, un des meilleurs avocats de la ville. Dès la première entrevue, elle fait tomber dans ses bras Maître***, qui n'est plus de première jeunesse. Les deux amoureux sont désormais liés par l'union libre, que notre confrère appelle d'un autre nom. Il est vrai que l'aventurière, car au fond c'en est une, est une femme collante dans toute la force du terme. Obligée bientôt de demander un secours pécuniaire à son amant, elle n'hésite pas beaucoup à s'y résoudre. L'avocat s'exécute de bonne grâce, mais, un peu refroidi et se croyant dupe d'une vertu peu farouche, il essaie de rompre avec Rose Vibert. Celle-ci qui, après l'avoir bel et bien attiré dans un piège, s'est mise à l'aimer tout de bon, nous assure M. Bloquel, n'accepte pas cet abandon, j'allais dire ce lâchage. Elle va chez l'avocat, le reconquiert du premier coup en déployant tous ses charmes, et pendant deux ans, comme deux tourtereaux, ils filent le parfait amour. Mais l'union libre ne vaut pas le mariage, pour la solidité du moins : beaucoup de femmes en font l'expérience à leurs dépens. Le célibataire déjà mûr, que Rose a si

bien assujetti, songe donc à se marier. Elle l'apprend et, de bonne foi ou non, lui écrit pour lui rendre sa liberté. Touché de cette preuve d'affection, Jacques renonce à son projet, et ne pouvant, d'autre part, épouser décemment son amie, dont le passé est douteux, il reste sous le joug qu'elle lui a si adroitement imposé. Banale histoire, dira-t-on peut-être, mais la moralité en est excellente, puisqu'elle démontre les dangers de l'union irrégulière, et puis notre collègue l'assaisonne de traits piquants qui en relèvent la saveur.

Ne faut-il pas d'ailleurs suivre un peu le goût du jour, sans excès néanmoins ? Soyons donc de notre temps et suivons M. le Dr Peugniez qui nous sert aussi ce qu'on appelait en bien mauvais style « une tranche de vie », au moment où triomphait le naturalisme avec ses outrances. Ne craignez rien, Mesdames et Messieurs, le réalisme se borne ici à être exact, et cela sous un aspect plutôt affriolant. Notre collègue a vu ce qu'il n'est pas donné à tout le monde de voir, la *Répétition d'un ballet à l'Opéra*, et a bien voulu nous donner la primeur d'un travail qui n'avait pas été fait pour nous.

Ce ballet a pour titre l'*Etoile*. Mais qu'importe ? Le sujet d'un ballet est toujours négligeable, car ce n'est qu'un prétexte à danse et à musique. Les amours d'un valet de saltimbanque et de la fille d'une fruitière servent de lien aussi factice que fragile aux scènes diverses qui vont être mimées sous les yeux des rares spectateurs admis à les contempler.

Sur le théâtre pas de décors, mais seulement un piano. Les danseuses, en maillots, décolletées et

bras nus, viennent d'arriver en se bousculant et babillant sans fin. La leçon commence. Comme il faut, en s'adressant un peu à l'esprit, récréer surtout les yeux, le rôle du maître de ballet est ici plus que prépondérant : c'est lui qui a la charge de tout régler, d'avertir, de conseiller, de corriger le jeu des artistes. Ce jour-là, impatienté de leurs fautes, il s'en va brusquement et ne revient peu après que pour remettre au lendemain à midi la suite de la répétition qui n'a pas marché à son gré.

Ce surcroît de besogne ne fait point l'affaire des danseuses, qui mettent quinze ou vingt ans à apprendre un métier pénible et trop peu lucratif. Il leur faut, en effet, étudier et peiner tout ce temps pour devenir peut-être premiers sujets et gagner deux cents francs par mois. Le résultat est du reste des plus agréables, sinon pour elles, du moins pour les amateurs de ce genre de divertissement.

Aussi notre collègue philosopha, nous dit-il, en songeant que le matin, par devoir professionnel, il allégeait, supprimait même la souffrance, et que le soir il caressait du regard « le spectacle le plus délicieusement sensuel». Notre égoïsme nous fait oublier à tous que les danseuses ne peuvent vivre honnêtement de leur profession. Cette fâcheuse nécessité prêterait à des réflexions assez moroses sur les misères morales de l'humanité. Mais je préfère n'y pas insister, bien certain, Mesdames et Messieurs, que vous éprouverez plus de plaisir à entendre la *Conversation* de M. le Dr Peugniez *avec P. Loti, à propos de* son dernier roman, *Les Désenchantées*.

RÉSUMÉ

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ANNÉE 1908

24 Janvier

Présidence de M. l'abbé Blandin, Directeur. — Renouvellement du Bureau : *Directeur*, M. Roze ; *Chancelier*, M. Milvoy ; *Secrétaire adjoint*, M. David. Sur le refus de M. Roze, M le Dr Fournier est nommé *Directeur*. — Présentation comme membre titulaire de M. Paul Desfeuilles.— Observations du Secrétaire perpétuel à propos des tours de lecture et du diplôme. — Election comme membre associé correspondant de M. l'abbé Méra. — Election comme membre titulaire de M. Gustave Matifas.

10 Février

(Séance publique de réception)

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Discours de réception de M. Lemire : **Jules Verne.** — Réponse de M. Thorel.

28 Février

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur.—Exposé des titres de M. Paul Desfeuilles. — Présentation

comme membre titulaire de M. Emile Ponche. — Lecture par M. Camerlynck : **Projet de conférence cosmologique, astronomique et philosophique.**

27 Mars

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Lecture par M. Durand : **Notes biographiques sur Ernoul Boulin, Alexandre Huet, et les autres huchers des stalles de la Cathédrale d'Amiens.** — Exposé des titres de M. Emile Ponche. — Présentation comme membre titulaire de M. André Rostand.

9 Avril

(Séance publique de réception)

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Discours de réception de M. Hervieu : **La Femme, le Livre, leur influence réciproque de nos origines à nos jours.** — Réponse de M. Tattegrain.

1er Mai

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Contrat entre l'Académie et MM. Roze et Milvoy pour l'exécution du monument Jules Verne. — Exposé des titres de M. André Rostand. — Election comme membre titulaire de M. Emile Ponche.

29 Mai

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Legs de Mme Vve Palyart-Mancel à l'Académie. — Lecture par M. le Dr Peugniez : **Conversation avec P. Loti à propos des « Désenchantées ».** — Lecture par M. Camerlynck : **Projet de conférence cosmolo-**

gique, astronomique et philosophique (suite). — Election comme membre titulaire de M. André Rostand.

26 Juin

Présidence de M. Milvoy, Chancelier. — Lecture par M. Moynier de Villepoix : **Correspondance d'un laboureur normand de 1788 à 1790.**

24 Juillet

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur.— Acceptation du legs Palyart-Mancel. — Lecture par M. Bloquel : **Une Aventure**, nouvelle.

23 Octobre

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Election comme membre associé correspondant de M. Zawodny. — Lecture par M. Pinson : **Impressions de voyage en Italie : Venise.**

13 Novembre

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — M. le Directeur exprime les regrets de l'Académie au sujet de la mort de M. Percheval, membre titulaire. — Lecture par M. Pinson : **Impressions de voyage en Italie : Florence.** — Lecture par M. le Dr Peugniez : **Répétition d'un ballet à l'Opéra.**

27 Novembre

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Lecture par le Secrétaire perpétuel : **Compte rendu des Travaux de l'année.** — Lecture par M. Michel : **Maurice Percheval.**

11 Décembre

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Lecture par M. le Dr Fournier : **L'Idéal nécessaire**.

20 Décembre

(Séance publique annuelle)

Présidence de M. le Dr Fournier, Directeur. — Discours du Directeur : **L'Idéal nécessaire**. — **Compte rendu des Travaux de l'année**, par le Secrétaire perpétuel. — Lecture par M. le Dr Peugniez : **Conversation avec P. Loti à propos des « Désenchantées »**.

OUVRAGES REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Pendant l'Année 1908

I. — Envois du Ministère de l'Instruction Publique

Comité des Travaux historiques et scientifiques : Congrès des Sociétés savantes, Sciences (1907).

Id. — Bulletin historique et philologique (1906-1907).

Id — Bulletin archéologique (1907-1908).

Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques (1904-1905).

Caisse des recherches scientifiques (1908).

Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, par Chassaing (1907).

II. — Dons des auteurs

Notre Picardie, Bulletin officiel du Sport d'Amiens.

G. Durand. — La peinture sur verre en Picardie.

X^{ooo}. — Notice biographique sur Charles Crauk, peintre.

Société régionale des Architectes du Nord de la France.

Ch. Lemire. — Etude sur la Géographie au XX^{e} siècle.

G. Nègre. — Thèse géologique : la Houille sous le pays de Bray.

D^{r} Josef Zawodny. — Der grosste Philosoph (S. Augustinus).

Id. — Ein Beispiel altromischer Pietas.

Id. — Die Musik.

Id. — Der Ring (Geschichte und Sage).

III. — Publications des Sociétés correspondantes

1° Sociétés françaises

Aisne. — Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie, de Saint-Quentin.

Société archéologique de Vervins.

Allier. — Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

Alpes-Maritimes. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

Aube. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, à Troyes.

Aveyron. — Société des Lettres, Sciences et Arts à Villefranche.

Basses-Pyrénées. — Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau.

Belfort. — Société Belfortaine d'Emulation.

Bouches-du-Rhône. - Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts, de Marseille.

Société de Statistique de Marseille.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres, d'Aix.

Facultés de Droit et des Lettres d'Aix (Bibliothèque de l'Université).

Calvados. — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Caen.

Société d'Agriculture et de Commerce, de Caen.

Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Côte-d'Or. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Dijon.

Deux-Sèvres. — Société d'Agriculture des Deux-Sèvres, à Niort.

Doubs. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Besançon.

Drôme. — Société des Agriculteurs de la Drôme, à Valence.

Eure. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Evreux.

Eure-et-Loir. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Finistère. — Société académique de Brest.

Gard. — Académie du Gard, à Nîmes.

Gironde. — Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Bordeaux.

Haute-Garonne. — Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, de Toulouse.

Société d'Histoire naturelle de Toulouse.

Société d'Agriculture de la Haute-Garonne et du Tarn, à Toulouse.
Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.
Université de Toulouse (Bibliothèque de l').

Haute-Loire. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, du Puy.

Haute-Marne. — Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie, de Saint-Dizier.

Haute-Saône. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.

Haute-Vienne. — Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Société des Amis des Sciences et des Arts, de Rochechouart.

Hérault. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Ille-et-Vilaine — Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.

Loire-Inférieure. — Société académique de Nantes.

Loiret. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, du Loiret, à Orléans.

Loir-et-Cher. — Société les Sciences et des Lettres de Loir-et Cher, à Blois.

Maine-et-Loire. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, d'Angers.

Manche. — Société nationale académique de Cherbourg.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle de la Manche, à Saint-Lô.

Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Société des Sciences et des Arts, de Vitry-le-François.

Meurthe. — Académie de Stanislas, à Nancy.

Meuse. — Société des Sciences, Lettres et Arts, de Bar-le-Duc.

Morbihan. — Société Polymathique, à Vannes.

Nord. — Société d'Emulation de Cambrai.

Société centrale d'Agriculture, des Sciences et des Arts, de Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, de Valenciennes.
Université de Lille (Bibliothèque de l').

Oise. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts, de l'Oise, à Beauvais.

Société d'Agriculture de Compiègne.
Société historique de Compiègne.
Comité archéologique et historique de Noyon.

Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais.

Pas-de-Calais. — Académie des Sciences, Lettres et Arts, d'Arras.

Société académique de Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Clermont-Ferrand.

Pyrénées-Orientales. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Rhône. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Lyon.

Société d'Agriculture, Sciences et Industrie, de Lyon.

Société littéraire, historique et archéologique, de Lyon.

Société linnéenne de Lyon.

Saône-et-Loire. - Académie des Sciences, Belles-Lettres et Agriculture, de Mâcon.

Société d'Histoire naturelle, de Mâcon.

Sarthe. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Seine. — Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

Société française de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.

Société philotechnique, à Paris.

Société de Médecine légale de France, à Paris.

Alliance française (Bulletin de l'), à Paris.

Commission du répertoire de Bibliographie scientifique, au Ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Seine-et-Oise. — Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, à Versailles.

Seine-Inférieure. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Rouen.

Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société havraise d'études diverses, au Havre.

Société industrielle d'Elbeuf.

Somme. — Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Société industrielle d'Amiens.

Société linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

Conseil général de la Somme, à Amiens.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Somme, à Amiens.

Rosati picards, à Amiens.
Société d'Emulation d'Abbeville.
Comice agricole d'Abbeville.
Bibliothèque communale d'Abbeville.
Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu, à Saint-Valery.

Tarn-et-Garonne. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Var. — Académie du Var, à Toulon.
Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation, du Var, à Toulon.
Société d'Etudes scientiques et archéologiques de Draguignan.
Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var, à Draguignan.

Vienne. Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Vosges. — Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.

Yonne. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

2° *Sociétés étrangères*

Alsace-Lorraine. — Académie de Metz.
Société d'Histoire naturelle de Colmar.

Belgique. — Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à Mons.

Etats-Unis d'Amérique. — Academy of Natural Sciences of Philadelphia.
Academy of Sciences of Saint Louis.
Boston Society of Natural History.
Chicago Academy of Sciences.
Ohio States University, Columbus.
Missouri Botanical Garden, Saint-Louis.
Smithsonian Institution, Washington.
United States Geological Survey, Washington.
Wisconsin Geological and Natural History Survey.

Mexique. — Observatorio meteorologico magnético central de México.
Societad cientifica « Antonio Alzate », México.
Instituto geologico de México.

Republica Argentina. — Museo nacional de Buenos Aires,
Revista de la Universitad, de Buenos Aires.

Suède. - Nordiska Museet, Stockholm.
Société royale des Sciences, Upsala.
Université d'Upsala, Geological Institution.
Suisse. — Historiche und Antiquarische Gesellschaft zu Basel.
Uruguay. - Museo nacional de Montevideo.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

(31 DÉCEMBRE 1908)

BUREAU

—

MM. FOURNIER (Dr), Directeur.
MILVOY, Chancelier.
LENEL, Secrétaire perpétuel.
BLANCHARD, Archiviste-Trésorier.
DAVID, Secrétaire-adjoint.

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE LEUR INSTALLATION

—

MM.

1 FOURNIER (Lucien), ✱, Conseiller à la Cour d'appel, rue Frédéric Petit, 28.

2 LENEL, ✱, ✪ I, Professeur de Rhétorique honoraire, rue Laurendeau, 55.

3 LORGNIER, Avocat à la Cour d'appel, rue Alexandre Fatton, 23.

4 THOREL (Octave), ✪ I, Ingénieur des arts et manufactures, Conseiller à la Cour d'appel, rue de Cerizy, 3.

5 MACQUE, Greffier en chef de la Cour d'appel, rue Laurendeau, 148.
6 BLANCHARD (Alexandre), ✪ I, Professeur de Troisième au Lycée, rue Cozette, 45.
7 GUILLAUMET, ✪, Docteur en Médecine, rue Porte-Paris, 4.
8 MICHEL, ✪, Conservateur de la Bibliothèque, rue Dhavernas, 20.
9 PEUGNIEZ, ✪ I, Docteur en Médecine, rue Lamartine, 7.
10 DURAND, ✪ I, Archiviste du Département, rue Pierre l'Ermite, 22.
11 PINSON, ✱, Président du Tribunal civil, rue Saint-Geoffroy, 4.
12 TATTEGRAIN (Georges), rue Saint-Fuscien, 38.
13 BLOQUEL (Emile), Avoué honoraire à la Cour d'appel, rue Charles Dubois, 18.
14 BOQUET (Jules), ✱. rue Porte-Paris, 24.
15 DAVID (Edouard), rue de Croy, 22.
16 MOULONGUET, ✱, ✪ I, Directeur de l'Ecole de Médecine, rue de la République, 55.
17 FOURNIER, ✪ I, Docteur en Médecine, rue Jules Lardière, 22.
18 RANDON, ✪, rue Lemerchier, 8.
19 BLANDIN (l'abbé), route de Paris, 518.
20 ROZE, ✪ I, rue Boucher de Perthes, 20.
21 MILVOY, Architecte, rue Dijon, 1.
22 MOYNIER de VILLEPOIX, ✪ I, Directeur du Laboratoire de Bactériologie, rue Fernel, 18.
23 GARET (Maurice), Avoué à la Cour d'appel, rue Victor Hugo, 30.
24 LAMY (Félix), rue de la République, 21.
25 HERVIEU, Percepteur, rue Gresset, 60.
26 LEMIRE (Charles), ✱, Résident honoraire en Indo-Chine, rue de Condé, 15.

ÉLUS ET NON INSTALLÉS

27 BOMPART, Avocat à la Cour d'appel, rue des Jacobins, 71.
28 PANCIER, Pharmacien, rue Saint-Leu, 28.
29 DESAVOYE (Paul), Avocat à la Cour d'appel, rue Victor Hugo, 9.
30 MATIFAS (Gustave), Avocat à la Cour d'appel, rue Lamarck, 21.
31 DESFEUILLES, professeur au Lycée, rue Charles Dubois, 177 bis.
32 PONCHE (Emile), rue Lemerchier, 4.
33 ROSTAND (André), Lieutenant au 72e de ligne.

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT

1 M. le Général commandant le 2e Corps.
2 M. le Premier Président de la Cour d'appel.
3 M. le Préfet de la Somme.
4 Mgr l'Évêque d'Amiens.
5 M. le Procureur général près la Cour d'Amiens.
6 M. le Maire d'Amiens.
7 M. l'Inspecteur d'Académie.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS

MM.

1 PRAROND, ✱, Homme de lettres, à Abbeville, et rue de Tournon, 14, Paris.

2 TIVIER, ✱, ✪ I, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Besançon, rue Alexandre Lange, 20, à Versailles.

3 DE PUYRAIMOND, ✱, Ancien officier de marine, rue Debray, 36, à Amiens.

4 PICARD, ✪ I, Professeur de Rhétorique au Collège Rollin, rue de Saint-Pétersbourg, 22, à Paris

5 VINQUE, ✪, Professeur de Tissage à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue du Coq français, 120, à Roubaix.

6 DE BRACQUEMONT (LÉOPOLD), Propriétaire-Agriculteur à la Folie-Guérard, annexe de Grivesne (Somme).

7 BADOUREAU, ✱, ✪ I, Ingénieur en chef des Mines, rue de la Banque, 18, à Chambéry.

8 FRANQUEVILLE, ✱, ✪ I, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, rue Saint-Fuscien, 20 bis, à Amiens.

9 QUIÉVREUX (l'abbé), à Serain, par Prémont (Aisne).

10 Dr ROUX, Directeur de l'Institut Pasteur, rue Dutot, 25, à Paris.

11 LECOMTE (MAXIME), Sénateur, rue Bonaparte, 13, à Paris.

12 GUÉRARD, ✱, Ingénieur au Chemin de fer du Nord, en retraite, rue Pasteur, 25, à Enghien (Seine-et-Oise).

13 CAMERLYNCK, ✱, Offr d'Admon ppal en retraite, rue Mazagran, 11, à Amiens.

MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

1 DE VORGES, O. ✱, 40, rue du Général Foy, à Paris.

2 BOULENGER (Gustave), Percepteur en retraite, à Albert.

3 RANSSON, ✪ I, Juge suppléant au Tribunal civil, à Paris.

4 LAMY, rue Belmas, 9, à Cambrai.

5 Delignières (Emile), Avocat, Président honoraire de la Société d'Emulation, rue des Grandes Ecoles, 3, à Abbeville.

6 Da Cunha (Xavier), Conservateur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne (Portugal), rua de St-Bartholomeu, 12-2°.

7 Tattegrain (Francis), Artiste peintre, Berck-sur-Mer.

8 Quignon, ✪ I, Professeur au Lycée de Beauvais, rue Louis Borel, 5.

9 Chevaldin, Professeur au Lycée de Rouen.

10 Le Sueur (l'abbé), Curé d'Erondelle, par Pont-Remy (Somme).

11 Méra (l'abbé), Professeur de Rhétorique, à Vervins (Aisne).

12 Dr Zawodny (Josef), membre de l'Académie royale des Sciences, Zungmannsgasse, 20, à Prague II (Bohême).

13 Petit (Albert), Docteur en médecine, 49, boulevard Saint-Marcel, à Paris.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Bloquel, Macque, Hervieu.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Blanchard, Michel, Lucien Fournier, Pinson, Octave Thorel.

COMMISSION DE LECTURE

MM. Durand, Michel.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1909

MM. MILVOY, Directeur.
MOYNIER DE VILLEPOIX, Chancelier.
LENEL, Secrétaire perpétuel.
BLANCHARD, Archiviste-Trésorier.
DAVID, Secrétaire adjoint.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Jules Verne, par M. Ch. LEMIRE.	1
Réponse au Discours de M. Lemire, par M. Oct. THOREL.	37
La Femme, le Livre, par M. HERVIEU	61
Réponse au Discours de M. Hervieu, par M. TATTEGRAIN.	101
Volpone ou le Renard, par M. BLANCHARD.	139
La Correspondance d'un laboureur normand (1788-1790), par M. MOYNIER DE VILLEPOIX	249
Ernoul Boulin, Alexandre Huet et les autres huchers des Stalles de la Cathédrale d'Amiens, par M. G. DURAND.	297
Souvenirs et impressions de voyages, Villes d'Italie, par M. PINSON.	351
Discours de M. le Dr Fournier prononcé aux obsèques de M. Maurice Percheval	435
L'Idéal nécessaire, par M. le Dr FOURNIER.	439
Projet de Conférence populaire, astronomique, cosmologique et philosophique, par M. CAMERLYNCK. . . .	467
Conversation avec P. Loti, à propos des « Désenchantées », par M. le Dr PEUGNIEZ.	515
Compte rendu des Travaux de l'Année, par le Secrétaire perpétuel	521
Résumé des Procès-verbaux des séances	541
Ouvrages reçus par l'Académie.	545
Tableau des Membres de l'Académie	551
Table des Matières	557

Widener Library
3 2044 082 495 441